
3 1761 01912251 8

L'EUROPE

ET

L'EMPIRE OTTOMAN

DU MÊME AUTEUR

L'Empire de la Méditerranée. L'entente franco-italienne. — *La question marocaine.* — Figuig. — Le Touat. — La Tripolitaine. — Bizerte. — Malte. — Gibraltar. — Un volume in-8° écu accompagné de trois cartes et de plans (*ouvrage couronné par l'Académie française*), 3e édition . . . . 5 fr.

L'Europe et la Jeune-Turquie. *Les aspects nouveaux de la question d'Orient.* — La rivalité de l'Allemagne et de l'Angleterre. — La révolution turque. — Le Présent et l'Avenir de la Jeune-Turquie. — L'annexion de la Bosnie-Herzégovine. — La question albanaise. —Le Monténégro et son Prince. — La Roumanie dans la politique danubienne et balkanique. — Une Confédération balkanique est-elle possible? Un volume in-8° écu avec 2 cartes. . . . . 5 fr.

La Lutte pour le Pacifique. Origines et résultats de la Guerre Russo-Japonaise. La question d'Extrême-Orient. — La japonisation de la Chine. — Le Recul de l'Europe. — La paix de Portsmouth. — Les grandes routes de l'Asie. — Les Américains aux Philippines. — La question du Siam. — La France dans le Pacifique (*ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques*). — Un volume in-8° écu, 2e édition . . . . 5 fr.

La Chine qui s'ouvre, par René Pinon et Jean de Marcillac (*ouvrage couronné par l'Académie française*), 4e édition. — Un volume in-16 . . . . 3 50

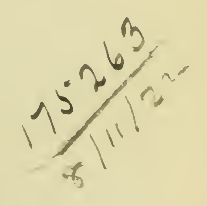
E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

RENÉ PINON

L'EUROPE
ET
L'EMPIRE OTTOMAN

LES ASPECTS ACTUELS DE LA QUESTION D'ORIENT

L'ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DE LA QUESTION D'ORIENT
LA MER NOIRE ET LA QUESTION DES DÉTROITS
LA QUESTION DE MACÉDOINE
LA RIVALITÉ DES GRANDES PUISSANCES DANS L'EMPIRE OTTOMAN
LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX DE LA FRANCE EN ORIENT.



PARIS
LIBRAIRIE ACADÉMIQUE
PERRIN ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS
35, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 35
1913



Le plus grand bien qu'on puisse faire dans le Levant, c'est d'accoutumer les chrétiens à s'aimer ou à se ménager du moins les uns les autres plutôt que de se ruiner et de se détruire réciproquement par le moyen des Turcs...

(Mémoire du marquis de Villeneuve sur l'état de la religion au Levant. — Cité par M. Albert Vandal : « Une Ambassade française en Orient sous Louis XV. La mission du marquis de Villeneuve, 1728-1741. » Plon 1887, in-8°, page 425).

Il est naturel que les habitants du bassin du Danube puissent avoir des besoins et des vues qui s'étendent au-delà des limites actuelles de la monarchie austro-hongroise. Et la manière dont l'Empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de Cattaro.

(Bismarck, Gedanken und Erinnerungen, II, page 252.)

AVANT-PROPOS

L'Europe, meurtrie en Extrême-Orient par les victoires japonaises, aux prises, chez elle, avec l'inconnu des grands bouleversements sociaux, bercée par les visions toujours séductrices de la paix universelle, pourrait-elle, un jour prochain, se trouver face à face avec la réalité toujours redoutable d'une crise aiguë de la question d'Orient?

C'est la question à laquelle nous voudrions que ce livre répondît. Et si prédire est toujours, en politique, une témérité, du moins souhaiterions-nous qu'arrivé à la fin de ces pages, le lecteur emportât quelques idées claires sur les causes qui pourraient déterminer une crise nouvelle de la question d'Orient, sur les conditions dans lesquelles elle se développerait, sur l'atti-

tude enfin que les grandes puissances européennes et les petits États balkaniques seraient amenés à y prendre.

Mais pourquoi, dira-t-on, sur un sujet si souvent étudié, un livre encore, après tant de livres? C'est que, si les éléments constitutifs de la question d'Orient restent à peu près les mêmes, leurs rapports sont constamment modifiés par l'intervention des intérêts européens. Il est donc légitime et nécessaire d'étudier *les aspects actuels de la question d'Orient*. Son évolution subit le contre-coup de toutes les fluctuations de l'équilibre des forces et des ambitions en présence sur l'échiquier européen ; et, à son tour, l'évolution intime de la Turquie réagit sur la politique des grandes puissances : le titre *L'Europe et l'Empire ottoman* nous a paru traduire adéquatement cette vérité d'expérience qui domine et éclaire tout notre sujet.

Nous sommes resté, dans ce nouvel ouvrage, fidèle à la méthode que nous avons suivie pour ses aînés. On ne trouvera ici ni tous le détail des faits, ni tout l'enchevêtrement des négociations ; ce que nous avons cherché à montrer, c'est l'enchaînement des causes et des effets, les rapports des événements entre eux. Notre dessein a été seulement

de déterminer la direction de l'évolution, le sens de la courbe. Si nos appréciations sont justes et nos jugements fondés, le lecteur devrait trouver ici la clé des événements que le prochain avenir amènera en Orient; il devrait être en mesure, sinon de les prévoir, du moins de les comprendre, de les « situer ».

Nous avons d'ailleurs pris soin de donner en note des indications bibliographiques suffisantes pour permettre, à ceux qui en auraient le désir, de retrouver le détail des faits.

La division de nos chapitres répond aux principaux « aspects » de la question d'Orient. Il convenait d'abord d'expliquer d'où elle vient pour avoir le droit de chercher où elle va ; il fallait en analyser les éléments permanents et essentiels. Les deux premiers chapitres répondent à cet objet : le premier est une étude générale sur l'évolution de la question d'Orient; il est l'introduction historique nécessaire à l'intelligence de l'ensemble ; le second explique comment la question d'Orient est grevée et compliquée d'une question des Détroits. La phase actuelle de la question d'Orient s'appellera dans l'histoire « période macédonienne » : nous avons consacré quatre chapitres (III, IV, V et VI) à l'étude de la question de Macédoine. Le sixième

est plus particulièrement rempli par les incidents dont le discours du baron d'Æhrenthal, le 27 janvier dernier, a été le signal : chemins de fer et réformes. Le septième chapitre montre les grandes puissances européennes, en lutte d'influence politique et économique, à Constantinople, centre du gouvernement et des affaires, et dans tout l'Empire ottoman. Le huitième nous introduit dans la question arabe et nous explique comment la politique de l'Angleterre en Orient est particulièrement déterminée par ses intérêts en Egypte et en Asie. Avec les neuvième et dixième chapitres nous sommes sur les bords du Danube pour y constater le développement de la Serbie et de la Bulgarie qui sont aujourd'hui de taille à jouer en Orient un rôle important et autonome. Enfin, en terminant, et avant d'esquisser quelques conclusions générales, nous consacrons deux chapitres aux intérêts particuliers et traditionnels de la France dans le Levant : la question des écoles et celle du Protectorat, si discutées en ces derniers mois au Parlement. Ainsi s'achève le cycle : nous ne croyons pas qu'il laisse en dehors un seul problème considérable : celui du chemin de fer de Bagdad est abordé au cours du chapitre VII à propos des intérêts ri-

vaux des grandes puissances dans l'Empire ottoman.

Un voyage d'études nous a conduit, à l'automne 1906, dans la péninsule des Balkans et particulièrement en Macédoine ; nous avons pu ainsi recueillir sur place des impressions, des renseignements et des documents. C'est pour nous un agréable devoir de remercier ici tous ceux, étrangers ou Français, qui ont bien voulu nous accueillir, nous guider, et mettre à notre disposition leur expérience et leur savoir.

La plupart de ces pages ont d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes* en 1906, 1907 et 1908 ; les deux derniers chapitres ont été publiés dans les *Questions diplomatiques et coloniales.*

Deux cartes, hors texte, très simples, et un croquis dans le texte, permettent de retrouver les principaux noms de lieux mentionnés au cours du livre. Les clichés de ces cartes nous ont été obligeamment prêtés, l'un par la *Revue des Deux Mondes*, pour laquelle il avait été dressé sous notre direction ; le second par les *Questions diplomatiques et coloniales* pour lesquelles M. René Henry l'avait fait dessiner.

Le lecteur trouvera à la fin du volume un *Index alphabétique* des noms d'hommes.

Paris, 25 juin 1908.

L'EUROPE

ET

L'EMPIRE OTTOMAN

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DE LA QUESTION D'ORIENT

(1853-1908)

Sommaire. — Éléments qui constituent la question d'Orient. — Importance de la question d'Orient dans la politique européenne.

I. — La contradiction initiale : « politique d'intervention » et « politique d'intégrité » : définitions. — La politique des intérêts. — La Turquie et le droit public européen. — La politique des réformes.

II. — Les grands intérêts européens en Orient. — Conversation de Nicolas Ier et d'Hamilton Seymour (1853). — Intérêts anglais et intérêts russes. — Intervention des intérêts allemands. — Salonique et Constantinople.

III. — Le principe d'intégrité défendu par l'Angleterre. — L'évolution de la question d'Orient du traité de Paris au traité de Berlin. — L'entrevue et la convention de Reichstadt. — Gortchakof et lord Derby : point de vue anglais et point de vue russe. — Mission du comte Schouvalof. — La Convention du 4 juin et l'occupation de Chypre. — Résultats de la guerre et du Congrès de Berlin pour la Russie. — Bismarck au Congrès de Berlin. — Les intérêts allemands en Orient : le *Drang*. — Répercussions du Congrès de Berlin sur la politique européenne. — Triple alliance et alliance franco-russe.

Les causes spécifiques et locales d'où pourraient surgir, dans la péninsule balkanique ou dans l'Asie turque, de graves perturbations, une rupture d'équilibre capable d'entraîner des complications européennes, sortent naturellement, comme d'une source intarissable, du conflit séculaire, qui est le fond même de la question d'Orient, entre le Turc régnant et les peuples jadis conquis par lui et aujourd'hui émancipés ou en voie de l'être. L'exemple des Etats balkaniques, échappés à la domination ottomane, est de nature à encourager et même à susciter le désir de l'indépendance chez les populations encore sujettes; des peuples que l'on croyait effacés de l'histoire par une longue prescription font leur rentrée sur la scène politique. C'est ainsi qu'il existe actuellement, dans les Balkans, une question macédonienne compliquée d'une question albanaise; dans la mer Egée, une question crétoise; en Asie, une question arménienne; le mouvement commence à se propager jusque chez les peuples musulmans : les éléments d'une question arabe paraissent se dégager des pro-

fondeurs, jusqu'ici mal connues, de l'Asie occidentale. Une nationalité qui se cherche finit toujours par se trouver et par naître à la vie en se différenciant de ses voisines.

Le Sultan, son gouvernement et ses Turcs, d'une part, et, de l'autre, l'effort continu, mais, selon les moments, plus ou moins intense, des populations sujettes, pour se soustraire à l'autorité ottomane, voilà les deux premiers éléments de la question orientale. Entre eux le rapport est simple ; mais voici le troisième terme qui introduit dans l'équation un élément de variation et d'incertitude : c'est l'intervention des grandes puissances européennes. On peut dire, d'une façon générale et l'histoire en main, que les grandes crises de la question d'Orient se produisent chaque fois qu'aux éléments permanents de trouble et d'agitation que renferme l'Empire ottoman, vient s'ajouter, pour les surexciter et les canaliser, l'intérêt d'une ou de plusieurs puissances européennes.

Aujourd'hui surtout que, dans l'Europe occidentale, la forte constitution des nationalités s'oppose aux vastes entreprises, c'est vers l'Orient, où la pâte est encore malléable et les frontières mal déterminées, où la péninsule des Balkans et surtout l'Asie turque offrent un champ tout neuf d'expansion économique et d'influence politique, que les grandes puissances portent leurs ambitions et leurs rivalités. Enfin l'Empire ottoman est souverain légitime de quelques-uns de ces points stratégiques qui commandent les grandes routes du globe, et dont la possession est la condition de toute domination maritime et de toute hégémonie mondiale : le Bosphore, les Dardanelles, Suez. Toutes les routes de l'Inde passent dans les eaux ou sur le territoire de l'Empire ottoman. Aussi, depuis plus

d'un siècle, toutes les grandes alliances ou ententes européennes ont-elles pivoté autour de la question d'Orient; elles se sont presque toujours conclues ou rompues à propos d'elle, et c'est en connexité avec elle qu'il convient de les étudier si l'on veut en bien comprendre les tendances et le but.

Sans doute, d'autres éléments sont entrés en ligne de compte; mais être d'accord sur la politique à suivre vis-à-vis de l'Empire ottoman a toujours été la condition nécessaire au succès et à la durée de toutes les combinaisons européennes. Albert Sorel a admirablement montré comment les monarques coalisés contre la Révolution française étaient plus préoccupés des « jacobins de Pologne » et de l'avenir de la Turquie que de venger Louis XVI. Il serait facile de poursuivre, à travers tout le XIXe siècle, une démonstration du même genre. Il a fallu l'injure faite, par le traité de Francfort, à la France et au droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes, pour faire, pendant quelque temps, prédominer dans les combinaisons européennes un élément nouveau : la nécessité pour l'Allemagne de garantir et de consacrer ses conquêtes. Encore aurons-nous l'occasion de montrer que c'est sous leur aspect oriental et en relation avec les événements balkaniques qu'il convient d'étudier les origines, le développement et la décadence de ces conjonctions politiques, plus ou moins étroites et plus ou moins durables, qui se sont appelées ou s'appellent encore l'Alliance des trois empereurs, la Triple alliance et la Double alliance.

Vis-à-vis de l'Empire ottoman, les rôles que peuvent prendre les grands Etats européens ne sont pas en nombre indéfini; ils se réduisent en définitive à deux : les uns ont intérêt à précipiter sa ruine, pour

s'en approprier les morceaux ; les autres préfèrent maintenir la souveraineté du Sultan et l'intégrité de ses Etats dans l'espoir d'y exercer une influence prépondérante ou d'en exclure leurs rivaux. Mais, selon les fluctuations des intérêts et le hasard des circonstances, ce ne sont pas toujours les mêmes acteurs qui jouent le même personnage ; comme dans le duel d'Hamlet et de Laërte, les adversaires, dans la chaleur de la lutte, font l'échange de leurs armes sans interrompre le combat. C'est un chassé-croisé de ce genre dont nous voudrions précisément montrer les origines et les causes en suivant l'évolution de la question d'Orient. Nous prendrons pour point central de notre étude la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin qui marquent, dans les rapports de l'Empire ottoman avec les peuples qui l'habitent et avec les grandes puissances européennes, un instant culminant. Nous verrons comment, à travers des crises successives, les conséquences de ces grands événements se sont parfois développées à l'encontre des prévisions des politiques qui en avaient réglé la figuration et machiné l'intrigue ; nous trouverons, chemin faisant, des indications de nature à nous faire comprendre en quels termes se posent aujourd'hui les divers problèmes dont l'ensemble constitue la « question d'Orient ».

I

A travers les complications orientales, si l'on veut chercher un fil conducteur, il faut d'abord se rendre compte de la contradiction initiale qui pèse sur la politique européenne dans l'Empire ottoman et qui l'oblige, quoi qu'elle fasse, à se désavouer sans cesse

elle-même. Elle consiste dans la coexistence, lorsqu'il s'agit de l'Empire turc et de son avenir, de deux états d'esprit contradictoires dont l'un conduit à la « politique d'intervention », l'autre à la « politique d'intégrité ». La première s'inspire d'un idéal abstrait, religieux, philosophique, humanitaire, et elle est multiple en ses aspects : jadis elle a fait les croisades, et la laïcisation de la politique européenne n'a pas réussi à faire disparaître le sentiment obscur d'une solidarité nécessaire des peuples chrétiens en face des non chrétiens ; souvent, même dans l'histoire tout à fait contemporaine, ce ressouvenir de l'unité perdue s'est manifesté. A ces survivances du vieil idéal de la Chrétienté s'est superposé, depuis la Révolution française, un élément nouveau : le « droit des peuples », les « droits de l'humanité » sont devenus, pour les partis « libéraux » ou « révolutionnaires », un prétexte à faire campagne contre les « tyrans », les oppresseurs, et, en particulier, contre les Turcs. La politique d'intervention aurait pour terme l'expulsion des Turcs de tous les pays où ils ne sont pas en majorité et l'affranchissement de toutes les « races opprimées ».

Si attrayant est le but, si simples les moyens, si définitives les solutions, en apparence tout au moins, que la tâche est rendue singulièrement ingrate aux tenants de la politique d'intégrité. Celle-ci est plus difficile à définir, puisqu'elle ne se réclame d'aucune doctrine et qu'elle a pour règle l'utilité et pour fin l'intérêt. Elle est opportuniste et prosaïque ; elle sait que les grands élans de générosité soulèvent parfois le monde, mais qu'il retombe bientôt dans le terre à terre de la vie matérielle et dans la réalité cruelle de la lutte pour l'existence ; elle sait que les peuples, comme le bonhomme Chrysale, vivent d'abord de

bonne soupe. Elle n'est cependant pas dépourvue d'idéal, puisqu'elle se propose de contribuer à la grandeur et au bonheur des nations et, par là, de travailler au progrès de l'humanité.

Dans la question d'Orient, les solutions opportunistes l'emportent pour la première fois avec notre François Ier : le Turc, sous le patronage du roi Très Chrétien, entre dans la vie européenne ; pour le maintien entre les grandes puissances d'un équilibre qui n'est, à le bien prendre, que la garantie indispensable à leur existence, il devient un facteur si indispensable que « l'intégrité de l'Empire ottoman » et la « souveraineté du Sultan » ne tardent pas à compter parmi les fondements de l'ordre et de la paix. Les puissances s'opposent, même par la guerre, à ce que l'une d'entre elles obtienne en Orient des avantages exclusifs ; elles prennent de plus en plus les Etats du Sultan sous leur sauvegarde collective et font de la question d'Orient la question internationale par excellence.

Mais il est de l'essence d'une politique réaliste de se garder de toute intransigeance, de se prémunir contre tout dogmatisme. Le vieil esprit de croisade ou le nouvel esprit d'émancipation sont des faits dont une méthode pratique ne se refuse pas à tenir compte ; les grands politiques savent faire leur part à ces « impondérables », les discipliner et les tourner à leur avantage. Le principe d'intégrité lui-même n'a rien d'absolu ; il s'adapte aux besoins et aux circonstances. A chaque crise provoquée en Orient par la révolte des peuples sujets de la Porte, les cabinets européens proclament la nécessité de maintenir l'intégrité de l'Empire ottoman ; mais, la paix faite, le calme rétabli, il se trouve qu'un nouveau territoire ou de nouvelles concessions ont été arrachées au

Sultan et que, peu à peu, morceau par morceau, ses Etats fondent et se disloquent, tandis que de nouvelles nationalités indépendantes se constituent et se fortifient. Il est presque sans exemple qu'un pays chrétien, une fois émancipé, ait été replacé sous le joug; les chancelleries européennes allèguent que « l'opinion publique ne le permettrait pas ». Ainsi la Turquie est européenne sans l'être ; les traités lui en confèrent le titre ; mais, dans la pratique, elle n'en a pas les prérogatives ; elle est admise dans le « concert », mais elle y reste en tutelle ; de temps à autre d'ailleurs, elle semble vouloir démontrer, par quelques « atrocités » comme celles de 1877 ou celles de 1894-1895, qu'en effet elle a, pour gouverner ses sujets, des procédés peu conformes aux coutumes civilisées. Les traités garantissent à la Turquie sa place dans le droit public européen ; mais, vis-à-vis d'elle, la violation flagrante des engagements les plus solennels a été souvent tolérée, approuvée même, pourvu qu'elle tourne à l'avantage des sujets émancipés du Sultan. En 1856, trois puissances s'engagent, par le traité de Paris, à défendre par les armes l'intégrité de la Turquie : quand elle est attaquée, en 1877, pas une ne bouge. En bien des circonstances, les Turcs, pour qu'on leur reconnût pleinement raison, n'ont eu qu'un tort, celui d'être les Turcs.

Ainsi, en pratique, « la politique d'intervention » et « la politique d'intégrité » trouvent une conciliation dans l'opportunisme des solutions. La politique française, depuis François Ier, avait su trouver la combinaison moyenne : elle profitait de l'amitié du Turc pour obtenir des mesures de protection dont bénéficiaient les chrétiens de l'Empire. D'autre part, la protection des peuples chrétiens soumis aux Turcs devient, entre les mains des puissances européennes,

un moyen d'influence, un motif permanent de s'immiscer dans les affaires orientales. Aussi les traités n'oublient-ils jamais de stipuler en faveur des chrétiens sujets de la Porte : le traité de Paris a son article 9, le traité de Berlin ses articles 23 et 61. Articles élastiques, traités commodes, qu'il est aussi facile de passer sous silence, lorsqu'on n'a pas besoin de les appliquer, que d'invoquer lorsqu'on cherche un prétexte d'intervention. Ce procédé empirique est devenu une méthode : c'est la politique des réformes que l'on pourrait définir un compromis entre la politique aventureuse d'intervention et la politique terre à terre des intérêts. Il est aisé d'en rire, et il est avéré que les réformes, dans la Turquie actuelle, ne sont souvent qu'un trompe-l'œil ; lentement, toutefois, certains résultats ont été acquis, et, puisque l'intégrité de l'Empire ottoman et le maintien de l'autorité du Sultan sont apparus, jusqu'à présent, comme des garanties nécessaires à l'ordre et à la paix de l'Europe, la politique des réformes, si illusoire soit-elle, n'était-elle pas, en définitive, la seule réalisable et n'a-t-elle pas offert la seule conciliation possible entre une justice idéale, et d'ailleurs mal définie, et la réalité quotidienne des solutions pratiques ?

II

En Orient, la politique des grandes nations européennes est déterminée par des intérêts si considérables que les abandonner ou les trahir équivaudrait pour elles à l'abdication et à la déchéance définitive : des conditions géographiques, historiques, ethnographiques déterminent ces intérêts et en expliquent la

permanence. Ils n'ont jamais été définis avec plus d'ampleur de vues, avec une clarté plus prophétique, que dans les fameuses conversations entre le tsar Nicolas Ier et sir George Hamilton Seymour, qui furent comme la préface de la guerre de Crimée. Si connues qu'elles soient, elles méritent d'être répétées parce que c'est à elles qu'il faut toujours se référer quand on veut étudier l'évolution contemporaine de la question d'Orient.

Le 9 janvier 1853, à une fête chez la grande-duchesse Hélène, le tsar prend à part l'ambassadeur [1] :

Tenez, lui dit-il, nous avons sur les bras un homme malade, un homme très malade; ce serait, je vous le dis franchement, un grand malheur si, un de ces jours, il venait à nous échapper, surtout avant que toutes les dispositions nécessaires fussent prises...

Quelques jours plus tard, le 21 février, nouvel entretien, décisif :

Eh bien! dit Nicolas, il y a certaines choses que je ne souffrirai jamais : et d'abord, pour ce qui nous regarde, je ne veux pas de l'occupation permanente de Constantinople par les Russes; mais je ne veux pas davantage que Constantinople soit jamais occupée ni par les Anglais, ni par les Français, ni par aucune des grandes puissances. Je ne permettrai jamais non plus qu'on tente de reconstruire un empire byzantin, ni que la Grèce obtienne une extension de territoire qui ferait d'elle un Etat puissant. Encore moins pourrais-je souffrir que

1. Camille Rousset : *Histoire de la guerre de Crimée*. Paris, Hachette, 1878, 2 vol. in-8°. Le *Journal de Saint-Pétersbourg* du 2 mars 1854 ayant allégué, pour répondre à un discours de lord John Russel, la conversation du tsar avec l'ambassadeur d'Angleterre, le *Foreign Office* publia toute la conversation. — Cf. *Études diplomatiques sur la guerre de Crimée* par Un ancien diplomate (le baron Jomini). Saint-Pétersbourg. Librairie de la Cour Impériale Schmitzdorff, 1878 (rédigé en 1863), 2 vol. in-8°.

la Turquie fût partagée en petites républiques, asiles tout faits pour les Kossuth, les Mazzini et autres révolutionnaires de l'Europe. Plutôt que de subir de tels arrangements, je ferais la guerre et je la continuerais aussi longtemps qu'il me resterait un homme et un fusil...

Dieu me garde d'accuser personne à tort, mais il se passe à Constantinople et dans le Montenegro des choses qui sont bien suspectes. On serait tenté de croire que le gouvernement français cherche à brouiller les affaires en Orient, dans l'espoir d'arriver plus aisément à ses fins, par exemple, à la possession de Tunis.

Et pour répondre à une question que s'était permis de poser l'ambassadeur :

Oh! vous devez savoir que, quand je parle de la Russie, je parle de l'Autriche; ce qui convient à l'une convient à l'autre; nos intérêts en ce qui regarde la Turquie sont parfaitement identiques...

Quant à l'Egypte, je comprends parfaitement l'importance de ce territoire pour l'Angleterre. Tout ce que je puis dire, c'est que si, en cas de partage après la chute de l'Empire ottoman, vous preniez possession de l'Egypte, je n'aurais pas d'objection à faire. J'en dirai autant de Candie ; cette île pourrait vous convenir, et je ne vois pas pourquoi elle ne ferait pas partie des possessions anglaises.

A quoi sir Hamilton repartit :

Ce que l'Angleterre souhaite en Egypte, c'est de s'assurer une rapide et libre communication entre la Métropole et l'Inde.

Tels sont bien, en effet, les grands intérêts permanents des puissances européennes ; la seule erreur du tsar fut de croire à une conciliation, à un partage possible, à cette époque, en Orient, entre la Russie et la Grande-Bretagne : cette illusion a conduit Nicolas à la guerre de Crimée et au traité de Paris, qui évinçait la puissance russe de Constantinople et de la Méditerranée et la mettait, jusque

dans la Mer-Noire, sous le contrôle de l'Angleterre. L'intérêt anglais, dans la question d'Orient, est bien réellement, comme Nicolas l'avait très bien vu, en Egypte et dans la domination de la Méditerranée orientale, ou plutôt, comme l'avait dit sir George Hamilton Seymour, dans l'usage libre et assuré des routes de l'Inde. L'Inde, c'est la fortune de l'Angleterre, la condition et le signe de sa domination maritime et économique ; c'est, tel que Disraëli et ses successeurs l'ont conçu, l'Empire. Avant comme depuis l'ouverture du canal de Suez, un Etat fort qui dominerait Constantinople et les Dardanelles, qui aurait le libre débouché sur la mer Egée, ou qui, maître des routes du Caucase, descendrait, par l'Arménie ou la Perse, vers la Mésopotamie et le golfe Persique, serait une menace permanente pour les routes terrestres ou maritimes de l'Inde et du commerce oriental. Les déserts qui entourent l'Egypte ne sont pas, pour le canal de Suez, une protection suffisante. Depuis Cambyse et Alexandre, nombreux sont les conquérants qui, venant d'Asie, ont attaqué et conquis l'Egypte par terre. Partie du Nil, l'armée de Bonaparte a envahi la Syrie ; celle d'Ibrahim a menacé deux fois Constantinople [1] Le désert n'est donc pas une barrière : possible, au temps où la redoutaient sir Hamilton Seymour ou Disraëli, une expédition de ce genre serait aujourd'hui facilitée par les chemins de fer qui traversent une partie de l'Asie Mineure et de la Syrie et par l'appui qu'elle pourrait trouver parmi les populations arméniennes et arabes [2]. Il importait donc

1. Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, est vainqueur à Konieh le 21 décembre 1832 ; son avant-garde atteignait le Bosphore quand l'Europe lui imposa la convention de Kutayeh. Dans une seconde guerre Ibrahim est vainqueur à Nezib (24 juin 1839) et n'est arrêté que par l'Europe.

2. Voyez ci-dessous chapitre VIII.

à la Grande-Bretagne, depuis qu'elle possède les Indes, il lui importe plus que jamais aujourd'hui, qu'aucune puissance redoutable ne vienne à s'établir à Constantinople, dans les montagnes d'Arménie, en Syrie ou en Perse. La Turquie elle-même, si, par ses propres moyens ou avec le concours d'une nation européenne, elle mettait en ligne une force militaire imposante, pourrait, à un moment donné, incarner, pour la puissance maîtresse de l'Egypte, du canal de Suez et des routes de l'Inde, le péril qu'elle redoute. Ces vérités d'ordre géographique et historique expliquent en très grande partie l'évolution de la question d'Orient; elles rendent compte de faits en apparence contradictoires; elles sont la clé sans le secours de laquelle le jeu de la politique européenne en Orient reste inintelligible.

Il n'est pas besoin d'expliquer longuement comment la Russie, dans ses efforts pour sortir de sa prison continentale, se heurte fatalement aux intérêts anglais. Tant qu'elle existera comme grande puissance, la Russie cherchera à trouver, sur les libres océans, la respiration maritime dont elle a besoin et les limites naturelles qui lui font défaut au milieu de l'infini déroulement de ses grandes plaines. Les Anglais pensent que, si elle dominait à Constantinople, en Arménie, en Perse, en Afganistan, la Russie menacerait les routes de l'Inde : c'est ce péril que l'imagination populaire traduit quand elle se représente les cosaques s'élançant, du haut des monts, à la conquête de l'Hindoustan. L'antagonisme, entre la poussée russe et l'expansion anglaise, a paru, jusqu'à ces derniers temps, irréductible; l'Angleterre ne saurait renoncer aux routes de l'Inde à moins d'abdiquer son Empire; la Russie, tant qu'elle sera la Russie, c'est-à-dire tant qu'elle gardera, avec son unité, la cons-

cience de ses intérêts et de ses traditions, tendra d'un effort inlassable à s'assurer la liberté des Détroits, à tenir « la clé de sa maison »[1] : seul le triomphe d'une révolution fédéraliste pourrait l'amener à oublier momentanément une politique dont la nature et l'histoire lui ont jusqu'ici fait une nécessité.

Ainsi la Russie et l'Angleterre n'étaient pas libres d'avoir ou de n'avoir pas une politique et des intérêts engagés dans la question d'Orient : une politique orientale était, pour l'une comme pour l'autre, la conséquence de leur situation dans le monde ; elles ont été, et, jusqu'à ce que les conditions de leur existence politique ou économique viennent à subir un changement radical, elles resteront les premières intéressées au sort de Constantinople et de tout l'Empire ottoman. Les intérêts de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans sont devenus considérables, mais on a toujours pu, on peut encore concevoir, en ce qui concerne la monarchie austro-hongroise, d'autres directions pour sa politique, d'autres emplois pour ses énergies ; pour elle, la question des Détroits ne se pose pas, et il n'y a pas, entre ses intérêts et ceux de la Russie, incompatibilité irréductible : Salonique et Constantinople peuvent devenir, pour ainsi dire, deux solutions de la question d'Orient ; le sort de l'une n'est pas fatalement lié à celui de l'autre. Aussi a-t-il existé, à diverses reprises, des ententes et des combinaisons entre la politique russe et la politique austro-hongroise, tandis qu'il n'y en avait pas eu, jusqu'à ces derniers mois, entre la politique anglaise et la politique russe. De leur antagonisme sont sorties jusqu'à présent toutes les crises de la question d'O-

1. Voyez, dans les *Pensées et Souvenirs* de Bismarck, le chapitre intitulé : *la politique future de la Russie*, II, pp. 306 et suivantes. (Paris, Le Soudier, 1899. 2 vol. in-8°. Trad. Jœglé.)

rient, jusqu'au moment où l'intervention de l'Allemagne a apporté dans le Levant un élément nouveau. La Russie a plusieurs fois provoqué ces crises, mais c'est le cabinet de Londres qui, presque toujours, a tenu les fils et préparé les solutions. C'est donc du point de vue anglais que nous devrons le plus souvent regarder les problèmes orientaux : c'est le meilleur observatoire pour saisir les raisons, le sens et les conséquences d'une évolution qui dure depuis qu'il y a, en Europe, un Empire ottoman et qui, sans doute, est encore loin d'avoir atteint son terme.

III

Le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman, quand lord Beaconsfield s'en servit comme d'un drapeau, au Congrès de Berlin [1], pour rallier les puissances à la politique britannique, était loin d'être une nouveauté ; il existait depuis longtemps dans l'arsenal politique de la Grande-Bretagne ; il lui avait servi en 1833 contre la Russie, en 1840 contre Méhémet-Ali et Louis-Philippe. L'armée française, devant Sébastopol, en avait assuré le triomphe, et le traité de

1. Pour tout ce chapitre, l'excellent ouvrage d'Adolphe d'Avril : *Négociations relatives au traité de Berlin* (Leroux, 1886, in-8°) nous a beaucoup servi : c'est un véritable chef-d'œuvre d'histoire diplomatique. — Cf. également Benoît Brunswick, *Le traité de Berlin expliqué et commenté* (Plon, in-8°). Pour l'exécution du traité de Berlin, voyez Max Choublier : *La question d'Orient depuis le traité de Berlin* (Arthur Rousseau, 1899, in-8°, 2e édition), (très complet comme renseignements bibliographiques). — Au point de vue juridique, voyez une étude de Bluntschli dans la *Revue de droit international public* (1879) : *Le Congrès de Berlin et sa portée au point de vue du droit international.*

Paris l'avait consacré comme l'un des fondements de l'équilibre européen. La France, en Crimée, suivait sa politique traditionnelle : depuis François Ier et Louis XIV, elle protégeait l'indépendance du Sultan pour continuer à jouir, à Constantinople, d'un crédit dont les populations chrétiennes de l'Empire étaient les premières bénéficiaires. Pour l'Angleterre, fortifier la Turquie, la placer sous la sauvegarde du droit public européen, c'était le moyen d'écarter les Russes de la mer Egée, d'opposer un obstacle infranchissable à toutes leurs entreprises. Le principe d'intégrité de l'Empire ottoman et de souveraineté du Sultan était donc, entre les mains de l'Angleterre, comme une machine de guerre. Le 19 juin 1877, à la veille des hostilités, M. Layard, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, écrira :

« La politique qui nous a fait soutenir la Turquie pour nos propres fins et notre sécurité, et non pas pour un amour abstrait des Turcs et de leur religion, politique adoptée et approuvée par les plus grands hommes d'Etat, n'est pas de celles que les événements des derniers mois, n'ayant aucune relation avec elle, suffiraient pour renverser. Cette politique est fondée en partie sur la croyance que la Turquie est une barrière aux desseins ambitieux de la Russie en Orient, et que le Sultan, chef reconnu de la religion mahométane, est un allié utile, sinon nécessaire, à l'Angleterre, qui a des millions de musulmans parmi ses sujets... [1] »

L'Angleterre fortifie la Turquie, comme on fortifie un bastion défensif; elle la pousse dans la voie des réformes et de la centralisation; pour supprimer les revendications inquiétantes des populations chré-

1. Dépêche du 13 juin 1877 à lord Derby, citée par d'Avril, p. 275.

tiennes, elle conseille au Sultan de les fondre peu à peu dans une Turquie modernisée, tolérante, libérale et parlementaire. C'est la période de la Charte de Gulhané (1839) et du Tanzimat (1856)[1]. On sait de reste quel fut le résultat de cette application à la Turquie des principes du gouvernement libéral anglais. Dans un pays où la religion fait la nationalité, tout essai de centralisation administrative était voué d'avance à un échec certain. La réforme politique et sociale aboutit à un insuccès complet, tandis que la suppression des janissaires et la réforme militaire réussissaient : en sorte qu'après sa crise de « modernisme », la Turquie se retrouvait plus musulmane et plus asiatique, plus forte, à vrai dire, militairement, mais aussi plus disposée à opprimer les populations chrétiennes.

Exclue des affaires allemandes après 1866, l'Autriche-Hongrie, sous l'inspiration du comte de Beust et plus tard sous l'impulsion d'Andrassy, se tournait décidément vers l'Orient; elle apportait aux populations slaves de la péninsule un encouragement nouveau en même temps que, du Nord, la Russie panslaviste d'Alexandre II se préparait à leur apporter un concours plus effectif. En 1867 le marquis de Moustier, ministre des Affaires étrangères de Napoléon III, provoquait, sur la meilleure manière de réformer l'Empire ottoman, une importante « consultation de médecins » ; il préconisait l'unification, la centralisation, la fusion des races dans une Turquie réformée. Au contraire, le comte de Beust se montrait disposé à favoriser parmi les chrétiens d'Orient « le développement de leur autonomie et l'établissement d'un

1. Voyez A. Engelhardt : *La Turquie et le Tanzimat* ou *Histoire des réformes dans l'Empire ottoman depuis 1826 jusqu'à nos jours.* Paris, A. Cotillon, 1882-1884, 2 vol. in-8°.

self government limité par un lien de vassalité »[1]. Il voulait que l'on fît au gouvernement du Sultan « une douce violence » pour faire aboutir l'œuvre civilisatrice de l'Europe. Ces velléités de gouvernement libéral, ces interventions des Etats européens dans les affaires intérieures de la Turquie, l'exemple de la Grèce et des Principautés, en faisant miroiter aux yeux des populations chrétiennes la possibilité de l'autonomie, en avaient surexcité chez elles l'impérieux désir ; au moment où le gouvernement du Sultan allait se faire plus oppressif, elles devenaient, elles, plus impatientes de liberté.

Ainsi, à l'heure où l'insurrection de l'Herzégovine (1874), les troubles de Serbie et du Montenegro, laissaient prévoir une tentative nouvelle d'émancipation des populations slaves et la prochaine explosion d'une crise orientale, la politique d'intégrité, préconisée par l'Angleterre, devenait de plus en plus difficile à pratiquer; elle se heurtait à la fois à la résistance désespérée des populations, encouragées par quelques-unes des grandes puissances européennes, et à la campagne de presse et d'opinion menée, en Angleterre même, en faveur des chrétiens opprimés. Jamais la « politique d'interven-

1. Discours du 28 novembre 1866, cité par d'Avril, *op. laud.*, p. 77. Cf. *Mémoires du comte de Beust*, Paris, Westhausser, 1886, 2 vol. in-8°, I, ch. XVI, et II, ch. VI. Beust résume ainsi son programme: « Reviser le traité de Paris, en ajoutant un droit de contrôle à l'engagement de protéger l'Empire ottoman ; observer une attitude bienveillante à l'égard des populations chrétiennes des pays turcs voisins, sans préjudice du maintien de l'Empire ottoman en principe et en fait ; combattre par cette attitude le monopole de la Russie parmi les populations slaves, amener la Russie à ce programme par une concession à bon marché et sans péril : savoir la suppression de ce qu'on appelait la neutralisation de la mer Noire, laquelle en excluait la marine Russe. » (II, p. 59.) Voyez aussi l'introduction du *Livre Rouge* de 1868 (*ibid.*, annexe II au chapitre VI.)

tion » et la « politique d'intégrité », représentées l'une par Gladstone, l'autre par Disraëli, ne se sont trouvées aux prises dans un conflit plus dramatique. Par là s'expliquent, dans l'attitude de lord Derby et de lord Beaconsfield, certaines hésitations, certains tâtonnements. Une politique plus alerte aurait peut-être pu trouver l'occasion d'empêcher la guerre; mais l'Angleterre ne paraît alors préoccupée que de comprimer les efforts des populations chrétiennes vers l'émancipation ou d'empêcher le succès des réformes quand c'est la Russie et les puissances de l'Europe centrale qui en recommandent l'application; elle ne se réveille qu'en présence du traité de San Stefano.

Au moment où, à la fin de 1875 et en 1876, l'insurrection tend à gagner toutes les provinces chrétiennes de la péninsule des Balkans, l'Europe continentale est régie par la combinaison politique que l'on a appelée « l'Alliance des trois empereurs. » Les cabinets de Saint-Pétersbourg, de Berlin et de Vienne manifestent leur entente et leur volonté de maintenir la paix et le *statu quo* en Orient en rédigeant ou en appuyant la note du 30 décembre 1875. Ecrite par un Madgyar, par un ami de la Turquie, la « note Andrassy » renonçait au système anglais des réformes générales et à la centralisation pour préconiser le système des réformes particulières, adaptées aux besoins et au tempérament de chacune des populations de l'Empire. Le massacre des consuls de France et d'Allemagne à Salonique, les progrès de l'insurrection bulgare, ne tardèrent pas à « engager les cabinets à resserrer leur entente » et à la constater en rédigeant, le 13 mai 1876, le *memorandum* de Berlin : les trois cours y recommandaient plus énergiquement des réformes, mais il y

était question, pour la première fois, de « peser » sur le gouvernement ottoman et, si besoin était, de faire suivre l'action diplomatique de « mesures efficaces ». La France et l'Italie se hâtèrent d'adhérer au *memorandum*, mais l'Angleterre répugnait à se mettre à la remorque d'une politique qui n'était pas la sienne et qui devait conduire tôt ou tard à l'émancipation des peuples balkaniques ; elle refusa de se joindre aux gouvernements du continent et, pour les décourager de recourir à une pression armée, elle envoya sa flotte dans la baie de Besika, à l'entrée des Dardanelles. En même temps, une révolution de palais déposait Abd-ul-Aziz et mettait sur le trône son héritier Abd-ul-Hamid. L'intervention des trois empereurs avait échoué : le champ restait libre pour l'action de l'Angleterre.

Alexandre II et François-Joseph, persuadés qu'une solution pacifique devenait de plus en plus improbable, se rencontraient le 8 juillet 1876 à Reichstadt[1] et jetaient les bases de l'accord signé le 15 janvier 1877 qui, en assurant à la Russie la neutralité autrichienne, moyennant l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, allait lui permettre d'entreprendre la guerre. Lord Derby, de son côté, essayait

1. Sur l'entrevue de Reichstadt et son importance : Bismarck : *Pensees et souvenirs*, II, p. 254. D'Avril, qui écrivait avant la publication des *Souvenirs* de Bismarck, fait erreur quand il parle (p. 313) des « engagements scellés à Reichstadt en 1876 non plus, comme en 1854, entre la Prusse et l'Autriche à l'encontre de la Russie, mais entre la Russie et l'Autriche *avec l'assentiment de Berlin.* » Bismarck conçut au contraire un vif dépit de cette entente conclue en dehors de lui ; c'est véritablement à l'entrevue de Reichstadt qu'a été brisée l'Alliance des trois empereurs, et c'est à partir de ce moment que Bismarck, mis en défiance contre la Russie, prépare la Triple alliance. Les chapitres XXVIII, XXIX et XXX de ses *Souvenirs* où il s'explique sur ce point, sont à lire et à méditer comme des modèles classiques de sagacité politique et de pénétration.

d'agir seul; il élaborait un programme de réformes et le soumettait à la Porte; mais ni les chrétiens révoltés, auxquels le cabinet de Saint-James refusait toute espèce d' « autonomie locale », ni le Sultan, qui savait que le gouvernement britannique repoussait d'avance toute idée de contrainte, ne firent bon accueil à la note du Foreign Office; l'heure de l'action arrivait et, à Londres, où l'on s'y sait peu apte dès qu'il s'agit d'aller plus loin que l'inoffensive manifestation navale, on cherchait le moyen de s'y dérober. La presse libérale, à la suite des harangues de Gladstone, dénonçait les « horreurs de Bulgarie » et réclamait une intervention énergique; mais, sur place, les velléités inopérantes de la politique britannique n'aboutissaient qu'à encourager la résistance des populations et à multiplier les massacres : sous les yeux des consuls impuissants et de l'ambassadeur désarmé, les autorités turques procédaient à des pendaisons en masse et terrorisaient la Bulgarie. La crainte du mouvement panslaviste, dont la présence, à la tête des Serbes en armes, du Russe Tchernaiev paraissait la preuve, paralysait à Londres tout désir d'intervention et, plus les événements lui paraissaient rendre inévitable une intervention européenne, plus l'Angleterre se barricadait dans sa politique d'abstention et se retranchait derrière ses principes d'intégrité et de centralisation libérale. Elle faisait un suprême effort en demandant la réunion d'une conférence européenne à Constantinople, tandis que les Turcs promettaient une fois de plus une constitution et deux Chambres (Constitution du 23 décembre 1876). La dépêche par laquelle lord Derby reprend, le 4 novembre 1876, sa proposition de conférence et la réponse du prince Gortchakof (18 novembre) précisent parfaitement les points de

vue différents des deux gouvernements. Lord Derby affirme la nécessité de « l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman ». Gortchakof répond : « Il importe de reconnaître que l'indépendance et l'intégrité de la Turquie doivent être subordonnées aux garanties réclamées par l'humanité, les sentiments de l'Europe chrétienne et le repos général... et, puisque la Porte est incapable de remplir les engagements qu'elle a contractés, par le traité de 1856, vis-à-vis de ses sujets chrétiens... l'Europe a le droit et le devoir de se substituer à elle, en tant qu'il est nécessaire, pour en assurer l'exécution. » Lord Derby au banquet du lord Maire, le 10 novembre, et Alexandre II dans son allocution aux représentants de la noblesse et de la municipalité de Moscou affirment et précisent encore le point de vue de chacun des deux gouvernements.

La guerre déclarée, le cabinet de Londres éprouvait encore le besoin, le 6 mai, d'adresser à celui de Saint-Pétersbourg une communication où il spécifiait à quelles conditions il conserverait la neutralité ; avant tout, ce sont les intérêts britanniques en Asie qui y sont invoqués : le canal de Suez restera libre, l'Egypte ne sera pas comprise dans le rayon des hostilités, Constantinople restera aux Turcs, le régime du Bosphore et des Dardanelles ne sera pas modifié ; enfin le cabinet britannique fait allusion à des intérêts qu'il pourrait avoir à protéger « dans le golfe Persique ». Le Tsar, dans une conversation avec lord Loftus, à Livadia, dès le 2 novembre 1876, avait déjà pris soin de rassurer l'ambassadeur de la Reine ; Gortchakof à son tour répond, le 20 mai 1877, à la communication de lord Derby en renouvelant les mêmes assurances ; il n'entrait pas dans les intentions de la Russie de toucher aux

intérêts anglais ni en Egypte, ni dans les Détroits, ni sur la route des Indes ou dans le golfe Persique; elle ne prétendait pas davantage occuper Constantinople. Mais en retour, ajoutait le prince Gortchakof :

Le cabinet impérial est en droit d'attendre que le gouvernement anglais, de son côté, prendra en sérieuse considération les intérêts spéciaux de la Russie engagés dans cette guerre et pour lesquels elle s'est imposé de si lourds sacrifices. Ces intérêts consistent dans la nécessité absolue de mettre fin à la situation déplorable des chrétiens soumis à la domination turque et à l'état de trouble chronique dont elle est la cause... Cet état de choses et les actes de violence qui en résultent répandent en Russie une agitation provoquée par le sentiment chrétien, si profondément enraciné dans le peuple russe, et par les liens de race et de religion qui rattachent ce peuple à une grande partie de la population chrétienne de la Turquie. Le gouvernement impérial est d'autant plus obligé de tenir compte de cette agitation qu'elle réagit sur la situation intérieure et extérieure de l'Empire...

Le but ne saurait être atteint aussi longtemps que les populations chrétiennes de la Turquie ne seront pas placées dans une situation dans laquelle leur vie et leur sécurité soient suffisamment garanties contre les abus intolérables de l'administration turque. Cet intérêt, qui est un intérêt vital pour la Russie, n'est en opposition avec aucun des intérêts de l'Europe, laquelle, d'ailleurs, souffre elle-même de l'état précaire de l'Orient.

Le cabinet impérial avait essayé d'atteindre le but désiré au moyen de la coopération des puissances amies et alliées. Forcé aujourd'hui de le poursuivre tout seul, notre auguste maître est résolu à ne pas déposer les armes avant de l'avoir atteint sûrement avec des garanties efficaces pour l'avenir.

Au moment où les bataillons se mettent en marche, les intérêts des deux adversaires, — c'est la Russie et l'Angleterre que nous voulons dire, — sont donc nettement définis, et c'est l'empereur autocrate qui fait appel à l'opinion publique et aux liens de solidarité de race et de religion, tandis que le

gouvernement libéral de la Grande-Bretagne n'invoque que ses intérêts matériels. La question d'Orient, dans cette crise redoutable, apparaît bien comme un duel entre l'Angleterre et la Russie ; l'une et l'autre combat pour ce qu'elle proclame être ses intérêts essentiels : l'Angleterre pour la défense des routes de l'Inde par l'intégrité de la Turquie, la Russie pour la liberté des Détroits et l'extension de son influence par l'affranchissement des Slaves.

Après la victoire des Russes et le traité de San Stefano, au moment critique où les armées du Tsar campent aux portes de Constantinople et où la flotte anglaise est mouillée à l'entrée du Bosphore, ce qui préoccupe le gouvernement de Londres, ce qui le décide à une action diplomatique énergique appuyée par des préparatifs militaires, c'est moins la Bulgarie étendue jusqu'à la mer Égée, Constantinople menacée, que les progrès des Russes en Asie, la cession d'un large morceau du massif arménien comprenant les sources de l'Euphrate, d'où il est facile de descendre en Mésopotamie, et une partie de la route qui, de Trébizonde, par Erzeroum, Alachkert et Bayazid, conduit les marchandises anglaises jusqu'au cœur de la Perse. S'il s'oppose à la création de la Grande-Bulgarie de San Stefano, c'est que lord Beaconsfield la croit destinée à rester dans la mouvance du grand Empire russe, qui, par là, trouverait un débouché, des ports sur la mer Egée, et menacerait le canal de Suez ! Contre ces périls, si exagérés soient-ils, l'Angleterre met en action toutes les ressources de sa diplomatie : lord Derby, trop tiède, donne sa démission (28 mars 1878) ; il est remplacé par lord Salisbury, plus ardent, mieux pénétré des doctrines impérialistes de Beaconsfield. Les réserves sont appelées ; des troupes indiennes arrivent à

Malte. Mais c'est toujours la diplomatie qui fait la plus active besogne.

Le comte Schouvalof, ambassadeur de Russie en Angleterre, part de Londres le 8 avril, s'arrête à Berlin où il a une entrevue avec le prince de Bismarck, et arrive à Pétersbourg où il arrête le texte de deux *memorandum* qu'il rapporte à Londres où ils sont signés le 30 mai : les deux cabinets y précisent, d'un commun accord, les concessions que, dans l'intérêt de la paix générale, la Russie consent à faire, tant en Asie qu'en Europe : elle abandonne la Grande-Bulgarie, les sources de l'Euphrate, Alachkert et Bayazid, c'est-à-dire là route de Trébizonde en Perse : dès lors, l'Angleterre a satisfaction sur les points essentiels ; le Congrès peut se réunir, il est assuré d'aboutir à un résultat favorable.

En même temps qu'elle négociait avec la Russie, l'Angleterre prenait ses précautions en Orient. En Asie, où ils conserveraient Batoum, Kars et Ardahan, les Russes n'allaient-ils pas exercer une influence prépondérante dans ce massif montagneux de l'Arménie qui est le nœud stratégique de l'Asie occidentale, préparer pour l'avenir une descente, soit vers le golfe Persique, soit vers le golfe d'Alexandrette et la Syrie? Le contre-coup des défaites subies par les armes turques n'allait-il pas ébranler profondément l'autorité du sultan, faire naître, parmi les populations non turques, « l'espoir d'un prompt changement politique » et inciter « la population de la Syrie, de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie à compter sur la prompte chute de la dynastie ottomane et à tourner les yeux vers son successeur? » C'est ce que, dans une note du 30 mai, se demandait lord Salisbury. La note était destinée à expliquer et à justifier le traité secret d' « alliance défensive » que

signaient le 4 juin, à Constantinople, M. Layard et Safvet-Pacha « pour la défense des territoires de Sa Majesté Impériale le Sultan par la force des armes. » « Afin de mettre l'Angleterre en mesure d'assurer les moyens nécessaires pour l'exécution de ses engagements, Sa Majesté Impériale le Sultan consent, en outre, à assigner l'île de Chypre, pour être occupée et administrée par elle [1]. » De Chypre, les forces anglaises seraient en mesure de surveiller l'Arménie, l'Asie Mineure, la Syrie ; l'île serait comme un bastion avancé flanquant la route de l'Inde. « Les Anglais ont besoin de Chypre et la prendront comme compensation. Ils ne feront pas les affaires des Turcs de nouveau pour rien. » C'est Benjamin Disraëli qui, en 1847, avait écrit, dans son roman *Tancrède*, cette phrase si singulièrement prophétique. Le premier ministre, en 1878, se chargeait de réaliser lui-même les prédictions du romancier.

De la grande crise de 1877-1878, la Russie sortait victorieuse des Turcs ; mais, dans son duel diplomatique avec l'Angleterre, c'est celle-ci qui décidément l'emportait. Pendant que la lutte absorbait les deux adversaires, des personnages nouveaux apparaissent sur le terrain de leur rivalité séculaire ; d'autres, qui gravitaient au second plan, passent décidément au premier. Après le Congrès de Berlin il y a, dans la péninsule des Balkans, des États chrétiens, indépendants ou en voie de le devenir, Roumanie, Bulgarie, Serbie, Montenegro, Grèce, dont toute l'ambition sera de grandir, de s'affranchir de toute espèce de tutelle et qui n'auront pas, pour leur oppresseur turc, les mêmes ménagements que les

1. Texte dans d'Avril : *Op. laud.*, p. 355. On trouvera en général dans ce livre tous les textes dont nous n'indiquons pas ici la source.

puissances européennes. Sans doute, en affranchissant les Slaves, la Russie comptait sur un bénéfice réel et durable ; ses sympathies pour les populations balkaniques, plus encore que de la parenté de race et de la similitude de religion étaient faites de son espérance de les voir devenir comme l'avant-garde de l'Empire des tsars sur la mer Égée ; mais il n'en reste pas moins vrai, à l'honneur de la politique russe, que, de la guerre de 1877, sont sortis la plupart des États, aujourd'hui si pleins de vie et d'avenir, qui occupent une grande partie du sol de la péninsule. La Russie qui, depuis Pierre le Grand, avait rendu aux chrétiens, submergés par l'invasion musulmane, l'espérance de la délivrance, leur apportait, cette fois, la réalité de la liberté ; elle est, avec la France, la seule puissance européenne qui ait efficacement versé son sang pour l'affranchissement des peuples [1]. L'existence d'États nouveaux dans la péninsule des Balkans, voilà, après la guerre de 1877 et le Congrès de Berlin, le premier des deux éléments qui vont modifier les conditions de la politique européenne vis-à-vis de l'Empire Ottoman. Voici maintenant le second.

Derrière le tapis vert du Congrès de Berlin dont la présidence lui est dévolue, se profile, puissante et dominatrice, sanglée dans un uniforme militaire, la silhouette redoutée du hobereau prussien qui, depuis vingt ans, conduit les affaires de l'Europe : le prince de Bismarck est entré dans le jeu oriental et, derrière lui, la force allemande, attirée par l'Angleterre, va maintenant peser d'un poids lourd sur les destins de l'Empire ottoman et des peuples balkaniques.

1. Voyez, sur ce point, un article écrit par M. Julian Klaczko, un Polonais, donc peu suspect de partialité envers la Russie, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1878.

Pour l'observateur attentif aux grandes évolutions de la vie et de la fortune des peuples, il n'est pas de spectacle plus digne d'attention que le rôle et l'attitude du prince de Bismarck pendant toute la crise orientale, de 1875 à 1879. Talleyrand au Congrès de Vienne, Bismarck au Congrès de Berlin resteront, pour les diplomates de l'avenir, des sujets de fructueuse méditation. A ce moment, le chancelier a achevé son œuvre européenne ; il est au faîte de la gloire et à l'apogée du génie ; mais il reste peu sensible aux apparences flatteuses d'un rôle décoratif ; sa politique est un chef-d'œuvre de réalisme sans aucun mélange de cette vanité qui blesse si cruellement les plus faibles sans profiter aux plus forts, ou de cette générosité sentimentale, peut-être méritoire, mais si souvent fatale aux princes ou aux Etats qui s'y laissent entraîner : c'est le système bismarckien dans toute sa puissance en même temps que dans toute son élasticité. Le chancelier en a lui-même, dans un chapitre de ses *Pensées et Souvenirs* digne de figurer à côté des plus belles pages de Machiavel ou de notre Philippe de Commines, analysé les mobiles, les ressorts et les fins. L'intérêt allemand, rien que l'intérêt allemand, c'est tout ce que Bismarck veut voir dans la question d'Orient, mais avec la prodigieuse acuité de vue qui est la caractéristique de son génie comme de celui du grand Frédéric, il l'y discerne dans toute son ampleur, dans ses détails en même temps que dans son ensemble, dans son présent comme dans son avenir, et jusque dans ses contradictions. Dès 1875, le chancelier prévoit des complications en Orient et s'y prépare : l'histoire dira peut-être un jour si, en laissant se développer et s'envenimer l'incident de 1875 avec la France, il n'a pas cherché, pour ainsi dire, à tâter le pouls à

l'Europe, à mesurer la capacité des hommes, la solidité des amitiés, la valeur efficace des rancunes des vaincus et des jalousies des envieux [1]. Il n'a plus, comme avant 1870, à piloter le royaume de Prusse vers l'hégémonie de l'Allemagne; il lui faut maintenant diriger à travers le monde les destins victorieux du nouvel empire : charge plus lourde, devoirs nouveaux et différents, dont il sent toute la responsabilité. S'il n'était que ministre du roi de Prusse, sa politique se contenterait de l'amitié séculaire de la Russie à laquelle le lient solidement l'intérêt dynastique et la vieille complicité polonaise ; il lui accorderait tout son concours diplomatique, comme Frédéric-Guillaume l'avait fait pour Nicolas durant la guerre de Crimée. Mais il a bâti l'empire allemand et il lui faut veiller sur son œuvre encore neuve; il sait mieux que personne grâce à quel concours de circonstances il a pu venir à bout de ses desseins et il veut maintenir le même équilibre des forces et des intérêts qui lui a permis de réaliser son œuvre; il se souvient de ses angoisses de Versailles quand, tandis que le siège de Paris s'éternisait, la Russie remit sur le tapis la question d'Orient et lui fit appréhender un instant les surprises d'un congrès européen [2]. L'amitié des trois empereurs ne saurait être maintenue que si l'Autriche-Hongrie et la Russie s'entendent sur la politique balkanique : déjà François-Joseph et Alexandre II, quand ils se sont mis d'accord à Reichstadt, en juillet 1876, ont cherché à faire bande à part, à tenir l'Allemagne en dehors de leurs affaires

1. C'est la conclusion qui se dégage du chapitre si remarquable et si neuf que M. Hanotaux a consacré à la crise de 1875 dans le troisième volume de son *Histoire de la France contemporaine*.

2. Bismarck : *Souvenirs*, II, p. 274.

et du secret de leurs conventions. Il faut encore concilier les intérêts de la Russie et de l'Autriche avec ceux de la Grande-Bretagne dont la neutralité bienveillante a permis de signer, en tête-à-tête avec la France vaincue, le traité de Francfort. Offenser la Russie, contrecarrer ses intérêts, ce serait ouvrir la porte à une alliance franco-russe ; et cette alliance, depuis les incidents de 1875, n'apparaîtrait plus comme une impossibilité, n'étaient les relations affectueuses de Guillaume Ier avec le Tsar son neveu. Mais il convient, d'autre part, de ménager les intérêts de l'Autriche, de les favoriser même en Orient, et de la pousser à s'immiscer dans l'imbroglio balkanique, car un rapprochement entre les vaincus de Sadowa et les vaincus de Sedan peut toujours menacer l'Allemagne d'une guerre de revanche. Tous ces écueils, Bismarck les voit, et, avec sa franchise coutumière, il les montre au Reichstag, dans son discours du 19 février 1878; aussi ne veut-il pas s'engager à fond dans les affaires d'Orient où il risque de perdre des amitiés plus précieuses que tout ce qu'il y pourrait gagner. « Nous ne pouvons que donner des conseils généraux ; suivant moi, la médiation ne consiste pas à faire l'arbitre, elle consiste à remplir l'office d'un honnête courtier, réussissant à mener l'affaire à bonne fin. » Bismarck se garde de la tentation d'imposer ostensiblement sa loi à l'Europe, il se méfie des allures napoléoniennes ; loin de faire parade de la puissance de l'Allemagne, il dissimule, pour la mieux faire accepter, sa suprématie. Empêcher les heurts trop violents, épargner les blessures pour éviter les rancunes, donner, avec l'autorité de sa haute fonction, des conseils et des indications, « ramasser le fil » si d'aventure les interlocuteurs venaient à le laisser choir, c'est ainsi que

Bismarck définit son propre rôle et celui de son pays [1].

Mais l'Empire allemand a, lui aussi, des intérêts en Orient : on dirait qu'à mesure que les événements l'obligent à s'occuper des questions balkaniques, Bismarck prend conscience de ces intérêts et cherche à les sauvegarder. Si peu enclin qu'il soit au rêve lointain ou grandiose, il ne peut oublier l'histoire de la race germanique et de son *Drang nach Osten*, de sa poussée vers l'Orient. Il y a là plus qu'une tradition, un intérêt allemand très précis : l'Allemagne prolifique et commerçante peut être tentée un jour de chercher un débouché vers la Méditerranée pour les produits de ses manufactures et le trop-plein de sa population. En poussant l'Autriche dans la direction de Salonique, Bismarck lui donnera satisfaction, s'assurera sa fidélité et en même temps travaillera dans l'intérêt du germanisme. Les cerveaux les plus réalistes ne sont pas toujours ceux qui voient le moins loin et le moins grand : Bismarck a dû songer, durant les séances du Congrès, à cette rivalité de la Russie et de l'Angleterre qui pourrait un jour laisser libre, devant l'expansion germanique, un si beau champ d'action. Il tient à ménager la Russie et à se montrer pour elle un parfait allié, mais il ne lui sacrifiera pas les intérêts allemands ; d'ailleurs il n'a pardonné à Gortchakof ni son intervention, en 1875, dans les incidents franco-allemands, ni la signature, avec Andrassy, sans le consentement et à l'insu de Berlin, de la convention de Reichstadt ; si maître de ses nerfs qu'il soit, Bismarck a la rancune tenace et résiste difficilement, quand il croit pouvoir le faire

1. Voyez de larges extraits du discours du 19 février dans d'Avril, p. 315 et suiv.

sans péril, au plaisir d'une vengeance. La force des choses, d'ailleurs, aurait eu raison même des plus habiles précautions du chancelier. Le prestige de la puissance et de la victoire, l'ascendant du génie donnaient, au Congrès de Berlin, une telle prééminence au prince de Bismarck que, si résolu qu'il soit à ne remplir que « l'office d'un honnête courtier », il devient l'arbitre de toutes les difficultés. Beaconsfield, qui a invoqué son arbitrage, recourt souvent à son autorité, provoque ses interventions, lui laisse le premier rôle. Les Etats secondaires de la péninsule se tournent vers lui : la Roumanie, traitée sans ménagements par les Russes, contrainte à leur céder la Bessarabie en échange de la Dobroudja, menacée même par eux si elle ne consent pas à garantir aux troupes russes qui occupent la Bulgarie le passage à travers son territoire, mécontente d'ailleurs de l'Angleterre, qui voudrait l'obliger à continuer à payer aux Turcs le tribut de vassalité, se tourne vers l'Allemagne. Entrée en campagne alliée de la Russie, la Roumanie sort du Congrès amie de l'Allemagne; or, par sa position, elle ferme aux Russes le chemin de Constantinople : qu'elle sorte de l'orbite de Pétersbourg pour entrer dans celle de Berlin, c'est, pour la Russie, un coup sensible [1].

Il était naturel que le gouvernement russe rendît responsable de tous ses déboires l'homme et la puissance qui, au Congrès, avaient exercé une influence prépondérante : même les conséquences de ses propres fautes, c'est à l'Allemagne et à son chancelier qu'elle en fit porter la responsabilité : les Russes, frustrés des fruits de leur victoire, plus éloignés,

1. Voyez sur ce point les mémoires du roi Carol. (*Aus dem Leben König Karls von Rumanien.* Stüttgard, Gothasche Büchandlung Nachfolger, 4 volumes in-8°, 1900.)

après le Congrès, de réaliser leurs vues dans les Balkans qu'ils ne l'étaient avant la guerre, s'en prirent moins à leurs rivaux séculaires qu'à leurs amis traditionnels : le ressentiment fut si vif que non seulement la presse eut toute liberté d'exciter l'opinion contre l'Allemagne, mais que l'empereur Alexandre lui-même écrivit à son oncle l'empereur Guillaume une lettre autographe « qui contenait en deux endroits des menaces de guerre formulées avec précision et selon les formes usitées dans le droit des gens [1]. » Mis en demeure de choisir entre la Russie et ses adversaires, Bismarck déclina l'option : l'alliance franco-russe, comme la Triple alliance, sortit du Congrès de Berlin [2].

C'est ainsi que, par la logique de l'histoire, les conséquences des faits dépassent souvent les prévisions même des esprits les plus pénétrants. Le prince de Bismarck qui, naguère encore, déclarait que les affaires d'Orient ne valaient pas le sacrifice de « la solide charpente d'un grenadier poméranien », et qui se félicitait, dans son discours du 19 février, « d'être, vis-à-vis de l'Angleterre, dans l'heureuse situation de n'avoir avec elle aucun conflit d'intérêts, si ce n'est des rivalités commerciales et de ces différends passagers qui arrivent partout, » se trouva

1. *Pensées et Souvenirs* de Bismarck, II, p. 259 et 260.

2. L'Autriche s'était fait promettre par la Russie, dans la convention de Reichstadt, la possession de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le Congrès de Berlin la lui assurait, tandis qu'il détruisait la Grande Bulgarie de San Stefano qui en aurait été le contrepoids naturel. L'Autriche, sans avoir tiré l'épée, recueillait de la guerre les plus beaux bénéfices; c'est pour se les faire garantir qu'Andrassy signa la Triple alliance. Bismarck raconte dans ses *Pensées et Souvenirs*, II, p. 281, qu'il ne pût réussir à obtenir du ministre de François-Joseph que l'alliance fût étendue au cas où la France attaquerait l'Allemagne; le principal souci de l'Autriche était de garantir contre la Russie ses acquisitions balkaniques.

avoir préparé l'Allemagne à jouer un grand rôle en Orient et à y devenir la rivale de l'Angleterre. Le rôle de Bismarck au Congrès de Berlin est à l'origine de la politique de l'empereur Guillaume II dans l'Empire ottoman. Ainsi, c'est l'Angleterre elle-même qui, dans les affaires turques, où jusqu'alors elle se trouvait seule en face de la Russie, a introduit l'Allemagne qui n'allait pas tarder à faire à son influence et à son commerce la plus redoutable concurrence. La question d'Orient va se trouver dédoublée; en même temps qu'à Constantinople, elle sera désormais à Salonique, but de l'ambition austro-hongroise et aboutissement du *Drang* germanique. En face de l'Autriche-Hongrie, maîtresse de la Bosnie et de l'Herzégovine, autorisée à construire des routes militaires et à entretenir des garnisons dans le sandjak de Novi-Bazar, la Grande Bulgarie de San Stefano aurait pu former une digue, constituer un obstacle : ainsi ne l'avaient pas voulu lord Beaconsfield et lord Salisbury ; la crainte chimérique de voir la Bulgarie rester inféodée à la politique russe leur avait fait ouvrir, de leurs propres mains, la route de Salonique à l'influence austro-hongroise et la porte de la mer Égée à la concurrence germanique. La politique anglaise avait réussi à éloigner du canal de Suez et des routes de l'Inde la puissance moscovite, mais ç'avait été pour en rapprocher la puissance allemande. Cavour et l'Italie avaient été, en 1855, les bénéficiaires du Congrès de Paris ; Bismarck et l'Allemagne étaient, en 1878, les bénéficiaires du Congrès de Berlin.

IV

Entre « l'intégrité » préconisée par l'Angleterre et l'affranchissement désiré par la Russie, le traité de Berlin était une transaction. Comme tel, tant parmi les populations orientales qu'en Europe, il avait semé des germes de mécontentement et laissé la porte ouverte à de prochaines complications. La première crise qui survint fut celle de 1885 et il était naturel qu'elle fût provoquée par les populations bulgares; la réunion de la Roumélie à la Bulgarie, la guerre serbo-bulgare, les incidents de Grèce en sont les principaux épisodes; nous nous garderons de suivre aussi bien les détails compliqués de ces événements que les négociations obscures auxquelles ils ont donné lieu : le *Livre Jaune* français qui les relate n'a pas moins de 727 pages! Nous voudrions seulement montrer comment et pourquoi l'attitude de plusieurs des grandes puissances et notamment celle de l'Angleterre et de la Russie, en face de cette nouvelle crise de la question d'Orient, sont déjà radicalement différentes de ce qu'elles avaient été en 1877 et 1878.

Le Congrès de Berlin avait traité les populations balkaniques comme une matière amorphe, où la volonté des puissances taillait, divisait, au gré d'intérêts qui n'étaient pas ceux des indigènes : il était dans la logique des choses qu'après le Congrès, les États nouveaux qui en étaient issus cherchassent à adopter une politique d'autant plus personnelle qu'ils étaient moins indépendants, plus inachevés ou plus fragiles. Nous avons dit pourquoi la Roumanie, de-

venue royaume, s'était aussitôt, par crainte de la Russie, tournée vers l'Allemagne. Au contraire, le Montenegro, très éloigné des Russes et de la route qui pourrait les mener à Constantinople, pouvant se croire menacé d'absorption par son puissant voisin autrichien, allait bientôt devenir, dans la péninsule, « le seul ami » de la Russie. La Serbie redoutait une hégémonie autrichienne trop étroite, mais sa vie économique la liait étroitement au débouché austro-hongrois : sa politique allait être ballottée entre les deux influences. Quant à la Bulgarie, sa situation était la plus douloureuse : la guerre, engagée pour sa délivrance, avait ressuscité la Grande-Bulgarie jusqu'à la mer Égée, aux confins de l'Albanie et aux portes de Salonique; mais le traité de Berlin séparait en trois morceaux les populations bulgares; il créait une principauté, la Bulgarie, une province privilégiée, la Roumélie; enfin il replaçait sous l'autorité du Sultan tous les pays macédoniens. L'Europe, au XIXe siècle, a payé cher la faute d'avoir voulu forcer certaines nationalités à rester divisées en plusieurs tronçons : la volonté des peuples finit toujours par faire éclater les traités. L'union avec la Roumélie devint, après le Congrès de Berlin, la pensée unique de tous les Bulgares; l'irritation causée par le traité fut si vive qu'elle rejaillit sur la Russie; il aurait fallu, pour que la Russie réussît à se faire pardonner le bienfait de la délivrance, dont les Bulgares lui étaient redevables, que les officiers et les généraux, qu'elle avait laissés dans le pays pour assurer son indépendance et organiser son armée, eussent la main légère et souple; au contraire, ils se montrèrent maladroits, mécontentèrent les populations et firent naître chez elles la crainte de rester de simples satellites de la grande Russie.

Le prince Alexandre de Battenberg, neveu du Tsar, fut lui-même obligé de suivre le mouvement et de marcher avec le parti national : en 1883, la rupture entre la Russie et la Bulgarie est complète. Dans la nuit du 17 au 18 septembre 1885, un comité à la tête duquel était le patriote Stranski proclamait, à Philippopoli, l'union de la Roumélie et de la Bulgarie sous le gouvernement du prince Alexandre qui accourait à Philippopoli et prenait le titre de prince des deux Bulgaries.

Qu'allait faire l'Europe en présence d'une violation aussi audacieuse du traité de Berlin? Sans doute l'Angleterre, où lord Salisbury n'avait pas quitté le ministère, interviendrait au nom de l'intégrité de l'Empire ottoman et de la sécurité de Constantinople, compromise par la suppression de l'obstacle des Balkans. Mais, depuis 1878, les conditions de l'équilibre politique de l'Europe avaient été modifiées; du traité de Berlin étaient sorties de nouvelles combinaisons de puissances. La Russie, irritée contre l'Allemagne, « se recueillait » dans la paix et dans le silence, tandis que le prince de Bismarck avait, dès le mois d'août 1879, dans l'entrevue de Gastein avec le comte Andrassy, jeté les bases de la Triple alliance et en avait imposé l'approbation, malgré ses vives répugnances, à l'Empereur son maître. L'alliance de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne était destinée à assurer le respect des traités, du traité de Francfort, mais aussi et surtout du traité de Berlin; l'Autriche n'acceptait l'alliance qu'en vue d'obtenir le concours de l'Empire allemand dans sa politique balkanique et son appui au cas où sa marche vers Salonique provoquerait une agression de la Russie. D'ailleurs le développement industriel et commercial de l'Allemagne et, à partir

de 1884, son expansion coloniale, commençaient à faire sentir leur influence sur la politique du cabinet de Berlin. Quant aux hommes d'État anglais, ils n'avaient guère tardé à se rendre compte de l'illusion d'optique qui leur avait fait redouter la création d'une Bulgarie inféodée à la Russie : le *Drang* germanique commençait à les préoccuper aussi vivement que le testament de Pierre le Grand. L'attitude nouvelle que la diplomatie britannique allait prendre dans la question rouméliote est le premier acte de la rivalité qui met aujourd'hui aux prises, dans l'Empire ottoman, l'influence allemande et l'influence anglaise.

La proclamation de l'union et l'acceptation immédiate du prince de Battenberg plaçaient déjà l'Europe en présence d'un fait accompli : avantage considérable lorsqu'il s'agit de faire mouvoir une machine aussi lourde que le concert européen. La Roumélie bénéficiait en outre de ce qui restait encore en Europe du vieux sentiment de solidarité chrétienne et de l'idée moderne du droit des nationalités à disposer d'elles-mêmes; l'opinion publique, peu soucieuse des traités, se prononçait en faveur de l'union, et plus d'un gouvernement, tout en rédigeant des circulaires sur la nécessité de respecter les décisions du Congrès de Berlin, souhaitait que l'on trouvât un biais pour permettre l'union des deux Bulgaries. Le Tsar, qui avait subi le Congrès de Berlin, fut celui qui se prononça avec le plus d'énergie et d'insistance pour le respect des traités et le retour au *statu quo ante;* il rappela les officiers russes qui restaient encore dans l'armée bulgare et manifesta ouvertement son mécontentement. Alexandre III cherchait dans cette attitude un moyen de faire regretter à la Bulgarie son ingratitude, et de ne pas fortifier un État qui, créé

par la Russie, s'était jeté dans les bras de ses rivaux ; il y trouvait, en même temps, une occasion de renouer avec la Turquie des relations plus cordiales. « Le respect des droits de S. M. I. le Sultan », l'intégrité de ses États, tout ce qui faisait, de 1875 à 1878, le *leit-motiv* de la diplomatie anglaise, c'est, en 1885, la diplomatie russe qui s'en empare et qui en joue. Et, par un amusant chassé-croisé, « améliorer le sort des populations, examiner leurs griefs, consulter les vœux des populations », toutes les formules dont la diplomatie russe avait usé avant la guerre de 1877, c'est sur les lèvres et sous la plume des représentants de la Grande-Bretagne qu'il les faut chercher [1]. A la Conférence des ambassadeurs à Constantinople, sir W. White va jusqu'à demander que l'on parle le moins possible du traité de Berlin : « il craindrait que l'expression : *dans les limites du traité de Berlin*, ne fût pas comprise ou plutôt qu'elle fût comprise dans un sens restrictif par les populations dont il s'agit d'améliorer le sort [2]. » Le représentant de la puissance qui avait signé le traité de San Stefano avait beau jeu pour rappeler, devant l'envoyé britannique, un passé encore récent. M. de Nélidof, avec le tact et la finesse d'un diplomate consommé, sut donner à son pays cette revanche académique [3].

1. *Livre Jaune* de 1885-86, p. 233.
2. Protocole du 25 novembre. — *Livre Jaune*, p. 273.
3. *Ibid.* p. 275 : « Nous avons, dans notre deuxième séance, posé les bases de nos délibérations en reconnaissant que leur objet était le rétablissement de l'ordre conformément aux stipulations du traité de Berlin. Nous étions autorisés à penser que, du moins, ce principe était accepté par tous : à un point de vue plus général, le maintien du traité de Berlin était en accord avec les termes du Protocole signé à Londres le 17 janvier 1871, Protocole qui établit, « comme un principe essentiel du droit des gens, qu'aucune puissance ne peut se délier des engagements d'un traité, ni en modifier

La leçon des faits, d'ailleurs, portait plus loin que l'ironie des diplomates. Dès qu'il fut certain que les puissances ne s'entendraient pas pour rétablir le *statu quo* en Roumélie, la Serbie, puis la Grèce, s'agitèrent et réclamèrent des compensations : là ce fut la guerre ; ici il fallut appliquer « le blocus pacifique », remède nouveau, inauguré sur les instances de l'Angleterre contre la Grèce en émoi. L'Europe eut toutes les peines du monde à apaiser encore une fois, tant bien que mal, les troubles des Balkans. Quant à la Bulgarie et à la Roumélie, malgré l'opposition tenace du Tsar, le Sultan, sous la pression des puissances occidentales, consentait à leur union sous le gouvernement du prince Alexandre. Cet avantage, que l'Angleterre surtout et la France avaient contribué à faire obtenir aux Bulgares, c'est l'influence austro-allemande qui allait, en définitive, en profiter. Quand la colère du tsar Alexandre III eut forcé le prince de Battenberg à abdiquer le trône de Bulgarie, ce fut sous l'influence de l'Autriche et de l'Allemagne

les stipulations qu'à la suite de l'assentiment des parties contractantes au moyen d'une entente amicale. » Ce principe nous paraissait particulièrement applicable à la situation diplomatique produite par les récents événements, et aucune puissance n'ayant exprimé l'intention de s'écarter du traité de Berlin, nous avions des raisons de croire à son maintien intégral...

Il est question, en premier lieu (dans les modifications proposées par le Plénipotentiaire britannique), de supprimer toute mention précise du traité de Berlin et l'on vous a parlé de l'équivoque que la fréquente allusion à ce traité pourrait faire naître dans les esprits. Il ne m'appartient pas de juger l'intention qui a motivé cette demande de suppression, mais ce que je redoute, quant à moi, c'est que l'équivoque sur les intentions des puissances ne s'établisse beaucoup plus par suite de l'omission que par suite de la mention trop fréquemment renouvelée du traité de Berlin. Ce que je crains, c'est qu'on ne stimule ainsi des espérances qui ne seront pas réalisées, c'est que certaines velléités qui jusqu'ici n'ont pas osé se faire jour, ne trouvent dans une pareille attitude des Puissances un encouragement qui ne doit pas leur être donné. »

que le Sobranié élut, le 7 juillet 1887, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-Gotha, officier dans l'armée austro-hongroise [1]. Le chef du parti anti-russe, Stambouloff, allait, jusqu'en 1895, gouverner la Bulgarie. Aussi verra-t-on, — tant est profonde la répercussion des questions orientales sur toute la politique générale, — tandis que la Triplice accroît de plus en plus son influence à Constantinople et dans tout l'Empire ottoman, le tsar Alexandre III conclure alliance avec la République française et diriger l'activité russe du côté de la Perse et du Pacifique.

V

« Non, il n'y a pas de question arménienne. Il y a une grande et redoutable question d'Orient, dont celle-là n'est qu'une des faces multiples ; et même, à vrai dire, il n'y a pas de question d'Orient séparée de l'ensemble complexe des difficultés qui pèsent sur l'Europe moderne. » Ainsi s'exprimait, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre 1895, M. Francis de Pressensé, et, en vérité, on saurait mieux dire. Diplomatiquement ou politiquement, ou encore historiquement parlant, la « question arménienne » est le nom que l'on donne à la crise de la question d'Orient qui, de 1895 à 1897, a troublé si gravement l'Europe. Les événements d'Arménie sont d'ailleurs inséparables de ceux de Crète ; ils ne sauraient être étudiés isolement et, les uns comme les autres, ils doivent être envisagés en fonction de la politique générale de l'Europe, sous peine de rester inintelli-

1. Voyez ci-dessous chapitre x.

gibles. Depuis la guerre russo-turque et le Congrès de Berlin, la crise arménienne est la plus grave et la plus caractéristique qui ait mis en campagne la diplomatie ; sans en refaire ici l'histoire, nous voudrions montrer comment la question se posait et quelle a été, en face d'elle, l'attitude des grandes puissances :

La question arménienne est sortie de l'article 61 du traité de Berlin ainsi conçu :

La Sublime Porte s'engage à réaliser, sans plus de retard, les améliorations et les réformes qu'exigent les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens, et à garantir leur sécurité contre les Circassiens et les Kurdes. Elle donnera connaissance périodiquement des mesures prises à cet effet aux Puissances, qui en surveilleront l'application.

Dans presque toutes les grandes conventions orientales on retrouve un article de même nature que celui-ci; il est, pour ainsi dire, de style. Mais de telles stipulations sont dépourvues de sanctions pratiques et restent subordonnées à la bonne volonté du Sultan dont l'Europe a de bonnes raisons pour respecter la souveraineté et l'indépendance. Ces clauses, si incertaine qu'en reste l'exécution, ont cependant favorisé l'émancipation des nationalités balkaniques, mais elles ont, d'autre part, poussé le gouvernement turc à un système de rigueur et de compression destiné à étouffer, avant qu'elles se produisent, les protestations des races chrétiennes. La diplomatie européenne est ainsi acculée à une étrange alternative. « Elle est forcée, écrivait en 1895 M. Francis de Pressensé, de pratiquer le culte du fait accompli. Par là elle se donne l'apparence de pousser aux pires excès en sens opposé : d'encourager tout ensemble les Turcs à sauvegarder leur suprématie par tous les moyens, puisqu'une fois perdue ils ne la retrouve-

ront jamais, et les raïas à secouer le joug par tous les moyens, puisqu'une fois affranchis, ils ne seront plus réasservis. C'est immoral : c'est inévitable. » C'est toute l'histoire de la question arménienne depuis 1895.

L'application de l'article 61 à l'Arménie rencontrait d'autant plus de difficultés que, ainsi qu'on l'a souvent répété, il y a des Arméniens, et en grand nombre, mais partout ils sont mélangés, dans des proportions variables, à des éléments musulmans ; dans aucun vilayet, ils ne constituent la majorité. A Constantinople, où ils étaient nombreux, un bon nombre d'entre eux avaient occupé d'importantes situations ; surtout dans la période qui a précédé les événements tragiques de 1896, certains d'entre eux tenaient, par leur fortune ou leur autorité sociale, une place considérable dans la capitale. Le traité de San Stefano, qui aurait libéré une bonne partie de l'Arménie, et surtout le traité d'alliance anglo-turc du 4 juin 1878, suivi du traité de Berlin et de l'occupation de Chypre par les Anglais, suscitèrent, dans les classes supérieures du peuple arménien, un espoir qui n'allait pas tarder à être déçu ; il se forma un parti, bien plus nombreux à Constantinople et en Europe qu'en Arménie même, qui travailla à préparer l'émancipation nationale. Des comités arméniens révolutionnaires se constituèrent, surtout en Angleterre, où ils trouvaient un asile et des encouragements : leur but était de forcer l'intervention des puissances en leur faveur en travaillant l'opinion publique européenne et en provoquant des troubles en Arménie, à Constantinople et dans tout l'Empire. Ces Arméniens cosmopolites, imbus des doctrines révolutionnaires de l'Europe, affiliés aux organisations secrètes, ne se rendaient pas compte que leur zèle

intempestif et violent effraierait les gouvernements, et que leurs infortunés compatriotes seraient les premiers à pâtir de leurs attentats [1].

Depuis longtemps, la politique anglaise travaillait à se créer des droits et une influence dans cette Arménie qui s'interpose entre la poussée russe vers le Sud et les routes de l'Inde. Depuis la guerre de Crimée, une longue série, très instructive, de *Livres Bleus*, témoigne des efforts du cabinet de Londres pour faire entrer l'Arménie dans la clientèle de la Grande-Bretagne ; à chacun des actes ou à chacune des publications par lesquelles la France exerce ou consolide son protectorat sur les catholiques de Syrie et de Palestine, l'Angleterre répond par une démarche en faveur des Arméniens ; elle patronne en Arménie des missions protestantes ; elle y envoie des officiers, des voyageurs chargés de faire des enquêtes sur la situation du pays. Au traité de San Stefano, la Porte s'engageait « à réaliser sans plus de retard les améliorations et les réformes exigées par les besoins locaux dans les provinces habitées par les Arméniens et à garantir leur sécurité contre les Kurdes et les Circassiens ». Cette clause, d'où aurait pu sortir un droit d'intervention russe en Arménie, est une de celles qui alarmèrent le plus le gouvernement de Londres. Le traité du 4 juin 1878 renversa la situation à son profit : en échange de l'alliance pour la défense des territoires du Sultan en Asie, celui-ci « promet à l'Angleterre d'introduire les réformes nécessaires (à être arrêtées plus tard par les deux puis-

1. Les Arméniens riches de Constantinople désapprouvaient hautement ces menées révolutionnaires. Ils n'eurent d'ailleurs pas, ou presque pas, à souffrir des massacres qui frappèrent surtout les travailleurs arméniens nouvellement immigrés à Constantinople.

sances) ayant trait à la bonne administration et à la protection des sujets chrétiens et autres de la Sublime Porte qui se trouvent sur les territoires en question... » Le traité de Berlin annule celui de San Stefano, mais celui du 4 juin reste en vigueur : l'occupation de Chypre en est le signe manifeste. En fait, malgré le texte de Berlin qui confie « aux puissances » le droit de surveiller l'application des réformes, « le règlement des questions arméniennes, constate Adolphe d'Avril, tend à devenir une affaire anglaise ».

En 1895 et 1896, — années de la crise arménienne, — l'alliance franco-russe est dans toute la ferveur de sa nouveauté. Elle modifie, en le consolidant, l'équilibre européen. La Russie sort de son recueillement, la France de son isolement, pour entrer dans une période d'action et d'expansion. La politique russe, bloquée dans les Balkans par le traité de Berlin, se tourne vers l'Extrême-Orient : l'ouverture prochaine du chemin de fer transsibérien préoccupe l'Angleterre. La France achève, avec méthode et continuité de vues, de constituer son empire colonial ; tranquille sur ses frontières européennes, elle prépare la conquête de Madagascar, elle opère la réunion de ses possessions africaines, elle résout, sans heurts et sans violences, mais sans désavantages, ses litiges africains ou asiatiques avec l'Angleterre. Successivement, la question du Congo, celle du Siam, celle de la Côte occidentale d'Afrique, la revision des traités tunisiens, loyalement abordées, sont résolues dans un esprit de concorde et de concessions réciproques. Cette politique, toujours calme, souvent heureuse, mais toujours discrète, n'est pas sans causer à l'Angleterre quelque embarras ou quelque alarme. Mieux que chez nous, la portée de la méthode de M. Hanotaux et des cabinets modérés est

comprise en Angleterre : on en pressent l'aboutissement et l'on devine que, tous les litiges africains résolus, il en faudra venir, bon gré, mal gré, à aborder la question égyptienne[1]. C'est l'échéance que le cabinet britannique cherche, à tout prix, à reculer. Dès son retour aux affaires, à l'automne 1895, c'est la préoccupation dominante de lord Salisbury. Contre une alliance franco-russe, la manœuvre indiquée, classique, c'est de soulever la question qui a brouillé Napoléon et Alexandre I[er], la question d'Orient : là seulement les deux pays peuvent avoir certains intérêts divergents, certaines traditions opposées. En France, où tout un parti repousse la politique d'alliance russe, une campagne adroitement conduite dans la presse et dans l'opinion peut trouver des concours d'autant plus ardents que, chez nous, les sentiments d'humanité et de justice, lorsqu'ils sont mis en avant, ne restent jamais sans écho.

Nous avons vu comment l'Angleterre, depuis la convention de Chypre, tenait, pour ainsi dire, en réserve la question arménienne et donnait asile aux comités arméniens. Aussi, dès que des troubles graves furent signalés en Arménie, sa main y fut-elle soupçonnée. Dès le 20 février 1894, M. Paul Cambon, dans une lettre au ministre des Affaires étrangères, M. Casimir-Perier, expliquait la genèse et le développement des troubles d'Arménie[2] envenimés par les maladroites rigueurs de la politique du Sultan. Dans l'été de 1894, éclataient des conflits très graves dans le Sassoun, entre Arméniens et Kurdes ; bientôt le mouvement, « préparé, dit-on, de longue main par la société de Hentchak dont le siège est actuellement à

1. Dans l'hiver 1895-1896, le ministère Brisson-Bourgeois-Berthelot lance en Afrique l'expédition Marchand.

2. *Livre Jaune*, n° 6.

Tiflis, après avoir été à Londres et à Athènes »[1], s'étendait au vilayet de Bitlis et à la région de Mouch. Les Turcs, dans la répression, commettaient les pires excès. L'Angleterre, par application de l'article 61 du traité de Berlin, demandait à ouvrir une enquête sur ces événements ; la France et la Russie joignaient leurs commissaires aux siens.

La question ne sortait pas encore du domaine local pour entrer dans celui de la politique générale; mais voici qu'à la fin du mois d'août 1895, lord Salisbury, qui venait de succéder au Foreign Office à lord Kimberley, prononçait à Douvres un grand discours où il prophétisait que la justice de l'histoire ne tarderait pas à amener la disparition de l'Empire turc. « Ne croyez pas, ajoutait-il, que j'aie l'intention de jouer le rôle de chirurgien... mais le danger n'en existe pas moins et continuera d'exister. Il y a un centre de corruption d'où la maladie et la décomposition peuvent gagner les parties saines de la communauté européenne. » Et il concluait : « le temps des efforts n'est pas passé, encore moins celui des préparatifs. » A plus de quarante ans de distance, c'étaient, presque mot pour mot, les paroles de Nicolas Ier à sir Hamilton Seymour, prélude de la guerre de Crimée!

Un tel langage, dans la bouche du Premier ministre conservateur, venant après la campagne menée par Gladstone, M. Asquith, les orateurs et les journaux libéraux, et après que le public anglais avait pu, durant tout l'été, « s'adonner à l'un de ses sports préférés, une croisade de philanthropie agressive qui sert les intérêts britanniques[2], » était le

1. M. Meyrier, vice-consul à Diarbékir, à M. Hanotaux, 5 octobre 1894. *Livre Jaune*, n° 10.

2. L'expression est de M. Francis de Pressensé, *article cité* p. 681.

plus inquiétant des symptômes. Moins d'un mois après, au moment où le projet de réformes présenté à la Porte par les trois ambassadeurs d'Angleterre, de France et de Russie, était à la veille d'aboutir, M. Cambon recevait, le 28 septembre 1895, du comité hentchakiste de Constantinople, une sorte d'ultimatum lui signifiant que les Arméniens avaient résolu de faire une manifestation pacifique et que « l'intervention de la force armée et de la police pour l'empêcher, pourrait avoir des conséquences regrettables dont le comité repousse d'avance toute la responsabilité. » Le surlendemain, 30 septembre, la manifestation avait lieu; elle aboutissait à des conflits qui duraient plusieurs jours et faisaient, parmi les Arméniens, un grand nombre de victimes. Bientôt les troubles se répandaient dans tout l'Empire et, le 31 octobre, M. Cambon signalait la gravité de la situation dans une dépêche qui ne parvenait à Paris que le 6 novembre, au moment où la chute du cabinet Ribot-Hanotaux allait appeler au pouvoir MM. Brisson, Bourgeois et Berthelot. En présence d'une situation aussi menaçante, de Paris, de Berlin, de Vienne, arrivaient au Sultan de sages avis sur la nécessité d'être prudent et de faire des réformes; d'Angleterre au contraire partaient des discours de plus en plus provocateurs. Le 10 novembre, au banquet du lord-maire, lord Salisbury faisait le procès du Sultan et, dans un style tout imprégné de réminiscences bibliques, il s'écriait qu'il était naturel « que l'injustice conduisît à leur perte les plus élevés de la terre; » il encourageait à l'espoir les peuples qui gémissent et il brandissait sur la tête de l'oppresseur les foudres de la colère divine. Le chef du Foreign Office parlait aussi de l'entente nécessaire de l'Europe, mais ses fréquentes allusions à une ca-

tastrophe prochaine de l'Empire ottoman, ses paroles si nettement en opposition avec celles qui venaient des autres capitales, contredisaient ses déclarations et laissaient pressentir que, comme le Tsar en 1877, le gouvernement de la Reine se préparait à « agir seul. » Tandis que l'opinion publique manifestait un enthousiasme indescriptible et réclamait des solutions immédiates, le 19 novembre, lord Salisbury, après avoir lu la lettre où le Sultan promettait de faire des réformes, prenait un accent encore plus dur : « Il faut expier de longues années d'erreur, s'écriait-il, et une loi cruelle veut que l'expiation retombe sur ceux qui ont commis les fautes. » Un pareil langage, dans une telle bouche, ne pouvait manquer d'avoir dans tout l'Empire ottoman le plus dangereux écho ; partout, en Macédoine, en Crète, les rapports des consuls signalaient l'agitation qui précède d'ordinaire les grandes crises. « S'il se proposait, écrivait excellemment M. Francis Charmes dans sa *Chronique* de la *Revue des Deux Mondes* du 1er décembre, d'entretenir l'insurrection arménienne, de lui envoyer un encouragement officiel et de provoquer, dans d'autres parties de l'Empire, soit sur le continent, soit dans les îles de la Méditerranée, des révoltes et des soulèvements nouveaux, à coup sûr, lord Salisbury ne parlerait pas autrement. »

Contre les intentions que paraissait révéler le langage du Premier ministre de la Reine, la seule contre-mine efficace était une union étroite du concert européen qui garantirait au Sultan l'intégrité de ses Etats, mais qui interviendrait énergiquement auprès de lui pour obtenir la fin d'atrocités qui révoltaient les consciences civilisées et la réalisation d'un programme de réformes dont les Arméniens

bénéficieraient; mais, tout en exerçant une pression sur le sultan, il fallait éviter d'en venir à des mesures de coercition sous peine de voir s'ouvrir cette crise de la question d'Orient que l'on tenait à éviter. Dix-huit vaisseaux anglais, mouillés à Salonique, pouvaient en quelques heures entrer dans les Dardanelles, tandis qu'à Sébastopol l'escadre du Tsar se tenait prête à appareiller et qu'à Odessa 80.000 Russes se concentraient. On pouvait se croire à la veille d'une guerre de Crimée où la France, si elle participait avec l'Angleterre à une intervention armée contre Constantinople, se trouverait entraînée. Le péril était imminent au moment où le cabinet Brisson-Berthelot envoya l'escadre de la Méditerranée à Smyrne. On s'en tira en demandant au Sultan un firman autorisant chaque puissance à envoyer dans le Bosphore un second stationnaire; ainsi, on continuait à agir collectivement, et on évitait de poser la question des Détroits.

A Constantinople, le désaccord latent des cabinets européens et les attentats révolutionnaires des Arméniens, notamment l'attaque de la Banque ottomane le 26 août 1896, paralysaient les gouvernements en leur faisant craindre de paraître encourager, en Turquie, des crimes contre lesquels ils faisaient, chez eux, des lois d'exception, et donnaient beau jeu à Abd-ul-Hamid pour se contenter de promesses vagues, ajourner toute espèce de réformes et continuer les massacres. Ainsi plus les révolutionnaires arméniens s'acharnaient à faire sortir l'Europe de son attitude passive, plus les moyens auxquels ils avaient recours les empêchaient de réussir. Lord Salisbury à Londres, M. Paul Cambon à Constantinoble, suggéraient de recourir à une mise en demeure formelle, de fixer au Sultan un délai passé

lequel il faudrait avoir recours à des mesures coercitives; mais, à Paris et à Pétersbourg, on tenait avant tout à ne pas se laisser acculer à des mesures auxquelles le cabinet de Berlin refuserait vraisemblablement de participer et qui pourraient donner à la politique anglaise l'occasion, qu'elle semblait chercher, d'une intervention.

L'attitude de lord Salisbury, au début de l'automne 1896, vint justifier la prudente réserve des deux gouvernements alliés. Le 25 septembre, le chef du Foreign Office se mettait d'accord avec le comte Goluchowski, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, sur les moyens de réaliser des réformes et la nécessité de recourir à des mesures d'exécution ; puis, le 20 octobre, il lançait un *memorandum* aux puissances, dans lequel il semblait sonner le glas de l'Empire ottoman. Après avoir affirmé l'échec de la politique d'intégrité et de réformes, il concluait : « Il est devenu évident qu'à moins que ces grands maux puissent être supprimés, la longanimité des puissance de l'Europe ne parviendra pas à prolonger l'existence d'un Etat que ses propres vices font tomber en ruine. » A ces déclarations alarmantes, M. Hanotaux répondit par le discours du 3 novembre où, définissant les intérêts et les devoirs de la France, il répudiait pour elle toute politique d'aventure. Dans une note du 12 décembre, il précisait le programme de la politique franco-russe et fixait les trois points qui devaient servir de base, et en même temps de limite, aux négociations : maintien de l'intégrité des Etats du Sultan, pas de condominium européen, pas d'action isolée. En même temps il représentait fermement à la Porte qu'il lui deviendrait impossible de la sauver de la ruine dont l'Angleterre la menaçait si les mas-

sacres ne cessaient pas et si des satisfactions réelles n'étaient pas données aux exigences de l'Europe. Le 16 novembre, il faisait venir Munir-bey, et lui déclarait qu'il donnait à M. Cambon l'ordre de quitter Constantinople, s'il n'obtenait pas l'arrestation immédiate de Mazhar-bey, assassin du Père Salvatore, la fermeture du tribunal extraordinaire chargé de juger les Arméniens et l'ordre aux autorités militaires de la Crète d'obtempérer aux réquisitions du vali. En même temps que les puissances, alarmées des procédés de l'Angleterre, se ralliaient autour du programme français, le Sultan sentait la nécessité de tenir enfin compte de l'irritation de l'opinion européenne; il proclamait une amnistie, autorisait l'élection d'un patriarche arménien, Mgr Ormanian, supprimait le tribunal d'exception. Peu à peu les troubles s'apaisaient, les massacres cessaient, les assassinats se faisaient plus rares. A coup sûr la question arménienne subsistait, et subsiste encore, mais la crise aiguë de la question d'Orient était passée [1]. La politique française avait réussi à conjurer le péril qui menaçait l'Europe, à circonscrire l'incendie, et à prévenir toute complication internationale. La réconciliation du Tzar avec le prince de Bulgarie, sous la condition du baptême orthodoxe du prince héritier Boris, négociée à Paris, dans l'hiver 1896, sous les auspices de M. Hanotaux, avait empêché les troubles de s'étendre à la Macédoine et la Bulgarie d'entrer en branle.

Ces résultats que, malgré les difficultés particulièrement délicates de sa situation, — extérieure et intérieure, — la France avait obtenus, elle les devait

1. « Il n'y a pas de solution possible à la question arménienne, » écrivait, dès le 20 février 1894, M. Paul Cambon.

à la formule « intégrité de l'Empire ottoman », qu'elle avait résolument adoptée, non comme un expédient passager, mais comme l'une des assises fondamentales de sa politique traditionnelle adaptée à ses besoins et à ses intérêts présents. Une Turquie forte, capable de mettre en ligne une armée solide, pouvait devenir dans certaines éventualités que l'avenir semblait préparer, un facteur important dans la politique générale. La raison d'être ultime de la politique franco-russe, dans la crise de 1895-1896, c'est en Egypte qu'il faut aller la chercher. L'Angleterre avait tout fait pour rompre le bon accord de la France et de la Russie ; elle avait échoué, et il se trouvait que c'était au contraire cette union qui avait donné le ton au concert européen et réglé les difficultés orientales.

Mais le résultat auquel l'Angleterre n'avait pu arriver par son action extérieure, l'opposition, en France même, allait l'obtenir partiellement en menant, contre le cabinet Méline-Hanotaux [1], la plus violente campagne, et en affectant de rendre la politique franco-russe responsable de massacres que d'autres avaient provoqués, qu'elle n'avait pas qualité pour punir, qu'elle a finalement arrêtés, et qu'elle a essayé d'empêcher dans toute la mesure où elle le pouvait, sans sacrifier sa propre sécurité et sans

1. Il est utile de se souvenir des dates des ministères qui se sont succédé en France pendant cette période :

Élection de M. Félix-Faure à la Présidence : 17 janvier 1895.

Ministère Ribot-Hanotaux : 27 janvier-28 octobre 1895.

Ministère Brisson-Bourgeois-Berthelot : 3 novembre 1895-23 avril 1896.

Ministère Méline-Hanotaux : 30 avril 1896-14 juin 1898.

La campagne violente à propos des affaires arméniennes ne commença à Paris qu'après l'avènement du ministère Méline : elle fut conduite d'une part par MM. Jaurès, Victor Bérard, etc., et d'autre part par MM. de Mun, Denys Cochin, etc.

jeter l'Europe dans les complications redoutables d'une crise orientale. Cette campagne ne servit pas la cause des Arméniens, mais elle réussit à ameuter une partie de l'opinion française contre une politique qui faisait notre force dans le monde, mais qui gênait la liberté de mouvements de l'Angleterre. Ainsi, indirectement, la politique britannique avait en partie réussi : elle avait émoussé, dans une certaine mesure, la puissance d'action de l'Alliance franco-russe, en aidant, en France, au déchaînement des passions politiques et à l'avènement du parti radical.

L'Allemagne était, cette fois encore, cette fois surtout, la principale bénéficiaire de la crise. Depuis le Congrès de Berlin, elle jouissait à Constantinople d'une influence d'autant plus forte que ses armées étaient plus éloignées et ses flottes moins redoutables. Dans la crise arménienne son attitude fut nettement favorable à la Turquie; elle s'opposa, ou ne donna qu'une adhésion platonique à toutes les mesures proposées, non seulement par l'Angleterre, mais encore par la France et la Russie, pour imposer au Sultan des réformes [1]. Elle ne cessa pas d'agir « comme un membre libre du concert européen »; elle ne prit pour règle de sa conduite que son intérêt immédiat, et son attitude contribua dans une large mesure à encourager la Porte dans sa résistance aux conseils réitérés de la Russie et de la France. Le Sultan, entre la Russie et l'Autriche, dont il redou-

1. En réponse au discours de lord Salisbury de décembre 1893, l'Empereur Guillaume II affirmait avec force les droits souverains de la Turquie. Dans la question du doublement des stationnaires et du programme de réformes des ambassadeurs (automne 1896), l'Empereur et le baron Marschall se montrèrent constamment disposés à une politique plus confiante vis-à-vis du Sultan que vis-à-vis des puissances.

tait le voisinage et les armes, l'Angleterre, qui parlait de le déposer et dont les intrigues en Arménie et les visées sur Constantinople l'alarmaient, la France souvent exigeante quand il s'agissait de ses protégés, le Sultan, delibérément, choisit l'Allemagne qui, en échange de son puissant appui diplomatique, ne lui demandait que des concessions de chemins de fer, des commandes pour son industrie, des facilités pour son commerce. Au moment où l'on se plaisait, dans certains milieux, à croire son influence annihilée pour longtemps à Constantinople, elle était en passe d'y devenir prépondérante.

Les événements de Crète et de Grèce allaient, l'année suivante, porter à son apogée le crédit de l'Allemagne à Constantinople. Au moment où les soldats grecs du colonel Vassos débarquaient en Crète pour venir en aide aux insurgés, Guillaume II signifiait durement son mécontentement au roi Georges, son parent, proposait de bloquer sans délai le Pirée et d'exiger le rappel du colonel. Entre une politique si rigoureuse et les incartades par trop imprudentes de la Grèce, il y avait place pour une action pacificatrice du concert européen. Le cabinet de Londres, effrayé des conséquences de sa politique de l'année précédente et des progrès de l'influence allemande, revenait à des maximes plus prudentes. Quant à la France, elle était partagée entre ses sympathies traditionnelles pour les Grecs et sa résolution de rester fidèle à la politique d'intégrité ; dès le début de la crise, elle offrit aux Grecs l'autonomie de la Crète sous le gouvernement du prince Georges, mais sous la suzeraineté de la Porte. Enlever au Sultan tout droit de souveraineté sur la Crète, c'eût été la mettre à la merci de l'influence de la puissance prépondérante sur les mers et maîtresse de l'Egypte,

comme l'avait prédit, en 1853, Nicolas Ier : ni la France ni la Russie n'y consentaient. « Il n'y a pas trois politiques en présence, écrivait à cette époque M. Francis Charmes, il n'y en a que deux : ou le concert européen avec les obligations qu'il entraîne, avec les lenteurs qu'il impose, avec les difficultés qu'il accepte et qu'il essaie de résoudre, ou l'isolement avec la rhétorique pour consolation ou pour amusement. » On sait comment la Grèce ne se rendit pas au conseil des puissances, et, pour son malheur, partit en guerre, et comment, grâce à l'Europe, il ne lui en coûta que quelques cantons thessaliens, tandis que la Crète, tout en restant partie intégrante de l'Empire ottoman, était remise aux puissances qui, pour la gouverner, déléguaient le prince Georges [1]. Cette nouvelle crise portait à son apogée l'influence de l'Allemagne à Constantinople : l'attitude nettement turcophile de son gouvernement, les encouragements et les félicitations de l'Empereur à l'armée turque, l'opposition de sa diplomatie à toutes les mesures destinées à atténuer le désastre des Grecs, faisaient de Guillaume II non seulement un partisan radical de l'intégrité de la Turquie, mais encore, pour le plus grand bénéfice de l'industrie et du commerce allemands, l'ami et l'allié du sultan Abd-ul-Hamid. Son voyage à Constantinople et en Palestine, en octobre 1898, fut la manifestation éclatante de cette intimité nouvelle. L'ère germanique commençait dans l'Empire ottoman.

1. Pour le détail des faits voyez l ouvrage de M. Max Choublier, déjà cité, ou le précis de M. Ed. Driault : *La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours* (Alcan, 1898, in-8°).

VI

L'influence économique et politique de l'Allemagne à Constantinople s'est affirmée de plus en plus en ces dernières années; nous verrons comment elle s'est manifestée, notamment à propos des affaires de Macédoine, dans un sens absolument conservateur de l'intégrité de l'Empire ottoman, de la souveraineté du Sultan et de son autorité de Commandeur des Croyants. En vain Abd-ul-Hamid a-t-il parfois timidement essayé de faire contrepoids à l'hégémonie germanique, en reprenant le jeu de bascule qui lui a si souvent réussi : il ne saurait plus désormais, même s'il le voulait résolument, échapper complètement à cette protection, un peu lourde à la vérité, mais qui, pour lui, reste la plus profitable et, pour le moment, la moins dangereuse de toutes celles qu'il avait essayées jusqu'ici. Pour la Russie et même pour l'Autriche-Hongrie, l'Empire ottoman était un obstacle à une marche vers la mer Egée ou le golfe Persique; entre les mains de l'Angleterre, il était une barrière dressée entre les routes de l'Inde et la poussée moscovite. Pour l'Allemagne, qui ne confine pas à ses frontières, il est l'allié nécessaire, le collaborateur sans lequel elle ne saurait ni acquérir ni garder les débouchés commerciaux de l'Orient et les routes de l'Asie. Pour l'Angleterre et la Russie, il était « un moyen »; pour l'Allemagne, il est un but; c'est lui-même qui est, pour l'activité allemande, le champ d'expansion dont elle manquait: l'intérêt certain, durable, de l'Allemagne est donc de conserver et d'accroître la puissance turque et de se

servir d'elle pour étendre la sienne propre dans tout le domaine de l'Islam. Galvaniser « l'homme malade », fortifier son armée pour s'en faire une auxiliaire dans ses desseins politiques, c'est l'intérêt allemand et c'est la politique de l'Empereur. Ainsi subsiste l'Empire ottoman, en dépit de tant de prédictions, plus solide peut-être qu'il ne l'avait été depuis longtemps, en tout cas, plus musulman, plus turc.

Il est parfois périlleux, pour un malade qui a des héritiers, de paraître reprendre vigueur et santé. L'homme malade turc, assisté du médecin allemand, inquiète la Grande-Bretagne. Le rôle qu'elle a tenu en 1878 a passé à l'Allemagne : politique d'intégrité, politique panislamique, elle a tout pris et c'est son influence dans les Balkans et en Asie qui alarme aujourd'hui la puissance qui a besoin des routes de l'Inde et qui jouit de l'usufruit de l'Egypte. La formule « intégrité de l'Empire ottoman », dont la politique franco-russe n'a pas eu le temps de faire valoir tout le contenu, est maintenant passée dans le jeu de l'Allemagne. Pour parer à ce péril, le seul qui menace aujourd'hui son hégémonie mondiale, l'Angleterre pourrait être tentée de hâter — nous verrons par quels moyens — la désagrégation de l'Empire ottoman. Depuis que, par l'épée du Japon et le concours de l'action révolutionnaire, elle a mis momentanément hors de combat son vieil adversaire russe, elle n'a plus besoin de l'écran turc pour arrêter la descente cosaque vers les Dardanelles ou le golfe Persique ; elle recherche au contraire l'amitié du Tsar pour contre-balancer, à Constantinople, le trop rapide essor de l'influence germanique. Elle croit pouvoir compter, pour seconder éventuellement ses desseins dans l'Empire ottoman, sur le concours

de l'Italie, dont les espérances dans l'Adriatique et en Tripolitaine s'accommoderaient d'une crise orientale. Il est vraisemblable qu'elle chercherait aussi à entraîner à sa suite la France : la question se pose de savoir si nos traditions, nos intérêts en Orient et notre situation en Europe nous engageraient à la suivre : peut-être les observations que nous avons pu faire, dans cette sorte d'introduction historique, aideront-elles le lecteur, sinon à la résoudre, du moins à la poser dans ses vrais termes.

La Russie, pendant toute la période de son expansion en Extrême-Orient, a gardé, en Orient, une attitude expectante et réservée; elle a signé, en 1897, une convention avec l'Autriche-Hongrie pour maintenir le *statu quo* dans les Balkans, refréner les ambitions impatientes des nationalités de la péninsule et y conserver l'équilibre nécessaire à la paix; en 1903, la bonne entente des deux cabinets de Vienne et de Pétersbourg s'est encore manifestée par l'adoption du programme de Murzsteg pour la pacification et les réformes en Macédoine. Ni à Vienne, ni, jusqu'à ces derniers temps, à Pétersbourg, on ne prend ombrage des progrès de l'influence allemande à Constantinople ; à Vienne, on espère être de moitié dans la politique du *Drang;* à Pétersbourg, on compte sur le système de l'intégrité, pratiqué par l'Allemagne, pour empêcher une puissance européenne quelconque de mettre la main sur les Détroits, car, tant qu'ils demeureront aux mains des Turcs, l'espérance de voir se réaliser un jour les aspirations traditionnelles tant de fois déçues, reste, pour la Russie, parmi les possibilités de l'avenir. L'Allemagne se trouve donc en mesure de profiter de sa grande influence dans l'Empire ottoman pour y sauvegarder et au besoin pour y favoriser les in-

térêts de la Russie et ceux de l'Autriche, et pour tenter de renouer, selon la tradition bismarckienne, l'entente des trois empereurs. Ainsi gravitent, aujourd'hui plus que jamais, autour de Constantinople et de Salonique, toutes les combinaisons de la politique européenne.

CHAPITRE II

LA MER NOIRE
ET LA QUESTION DES DÉTROITS

Sommaire. — La question d'Orient grevée d'une question des Détroits. — Les points de passage et la liberté des mers. — Incidents qui ont réveillé la question des Détroits : le *Kniaz-Potemkine ;* la guerre russo-japonaise.

I. — Le droit international et l'équilibre des forces. — Avantages et inconvénients de la position de Constantinople sur le Bosphore.

II. — Aperçu historique. — La Mer-Noire mer turque. — Les Russes sur la Mer-Noire. — La Mer-Noire « cour intérieure » de la Russie. — Napoléon et Alexandre Ier : « Constantinople, jamais ! » — Sébastiani et l'amiral Duckworth. — Le traité d'Unkiar-Skélessi (1833). — La convention de Londres (1840) et la convention des Détroits (1841). — Caractère collectif de cette Convention. — Le traité de Paris (1856). — Le testament politique de Nesselrode. — La France paie les fautes de l'Angleterre : la guerre de 1870 et la Convention de Londres.

III. — Le congrès de Berlin et la question des Détroits. — Déclarations de lord Salisbury et du comte Schouvalof. — L'interprétation anglaise : discours de lord Salisbury le 7 mai 1885 ; sa raison d'être. — Déclaration russe de 1895. — L'incident de 1902 : les « torpilleurs de commerce ». — Revirement de la Russie et de l'Angleterre ; ses causes.

IV. — La guerre russo-japonaise et la question des Détroits. —

Conclusions. — Apparition d'éléments nouveaux dans la question des Détroits : la Roumanie et la Bulgarie. — Le régime du canal de Suez établi par la convention de Constantinople (29 octobre 1888) indique la voie dans laquelle on trouvera la solution de la question des Détroits.

La question d'Orient est grevée d'une question des Détroits : la géographie et la politique les ont faites inséparables et l'on ne saurait connaître l'une sans étudier l'autre.

La question des Détroits résulte de la position de Constantinople, capitale de l'Empire ottoman, sur cet étroit canal du Bosphore qui seul permet d'entrer dans la Mer-Noire ou d'en sortir. Le palais du Sultan, le siège du gouvernement ottoman, sont ainsi exposés aux coups directs des vaisseaux qui passent de la Mer-Noire à la mer Egée ; la question du droit de passage se complique donc de la possibilité, pour celui qui en jouit, de menacer, au cœur même de sa puissance, l'Empire ottoman, de le mettre à la merci d'un coup de main, et de peser, jusque dans son palais, sur les décisions du Sultan.

Nos livres de géographie et d'histoire sont émaillés d'aphorismes que les auteurs se transmettent les uns aux autres sans que personne s'avise de les contrôler : « les avantages incomparables » de la position de Constantinople sont une de ces vérités qui ne sont qu'à demi vraies. Excellente pour un Etat fort, capable de suffire à sa propre défense et de porter la guerre chez ses voisins, la position de Constantinople est dangereuse pour un Etat faible et mal armé. Confier les clés d'une maison où est enfermé un soldat vigoureux à un portier invalide, c'est l'exposer aux pires mésaventures ou le mettre dans la nécessité d'appeler à l'aide ; les gardiens de renfort accourent volontiers, mais ils n'aiment guère à se retirer

les mains nettes. C'est sa position « si avantageuse » sur le Bosphore et sur les Dardanelles qui a attiré sur l'Empire ottoman une bonne partie des disgrâces dont la série résume pour lui l'histoire de la « question d'Orient »; en sorte que l'on ne saurait décider lequel est le plus à plaindre, du Russe enfermé dans sa Mer-Noire, ou du Turc chargé de l'empêcher d'en sortir.

Plus que jamais aujourd'hui l'empire du monde est promis au maître de la mer. Une puissante armée est, pour les Etats qui ont des frontières de terre, une garantie indispensable d'indépendance; elle peut leur procurer la conquête d'une province et même l'hégémonie continentale; mais l'Europe n'est plus qu'un coin du monde, une péninsule de l'Asie ; la domination de la mer, *The Sea power*, — pour employer le titre même du célèbre ouvrage du capitaine Mahan[1], — est seule capable d'assurer l'« Empire ». « L'Empire, c'est le commerce! » s'écrie M. Joseph Chamberlain; et l'empereur Guillaume II : « Notre avenir est sur l'eau! » Les deux formules sont équivalentes ; elles signifient que c'est seulement sur le commerce international, le grand commerce qui se fait à travers les mers et qui a besoin, pour vivre et se développer, de s'appuyer sur une imposante force navale, que, de nos jours, peut être fondée une puissance « mondiale ». La liberté des mers, l'ouverture des détroits et des canaux maritimes, la possession des points de passage, importent donc plus que jamais aux intérêts vitaux des grandes nations : ainsi la nouvelle politique impérialiste se rencontre avec la vieille politique des rivalités nationales pour mettre

1. *Le salut de la race blanche et l'Empire des mers.* Trad. Izoulet. Paris, Flammarion, 1 vol. in-8°.

au premier plan de ses préoccupations la question des Détroits et de la liberté des mers.

Divers incidents ont, en ces dernières années, remis à l'ordre du jour ces problèmes toujours délicats et les ont montrés sous un aspect nouveau. Il était naturel qu'on reparlât du Bosphore et des Dardanelles à propos du *Kniaz-Potemkine*. On n'a pas oublié comment, en juin 1905, sans souci des protocoles, à travers cette Mer-Noire dont tant de traités et de conventions ont réglé le statut juridique, un cuirassé russe, en rupture de discipline, a promené le pavillon rouge de la Révolution. Il apparut devant Odessa et y déchaîna des « vêpres » sanglantes : puis il se montra devant un port roumain, Constantza. Tout autour du large bassin où il s'en allait errant, les populations couraient aux jetées, inquiètes de ces canons monstrueux qui n'obéissaient à aucune loi civilisée, curieuses pourtant d'un phénomène si nouveau. En même temps que les foules se pressaient sur les rivages, les diplomates compulsaient leurs archives et scrutaient leurs traités de droit international. A l'entrée du Bosphore, on se hâtait de braquer une artillerie peu dangereuse. Le Sultan, dans Yildiz-Kiosk, prenait l'alarme, faisait armer bien vite les quelques batteries mal abritées qui commandent les approches de Constantinople. Mais le politique avisé qu'est Sa Majesté Abd-ul-Hamid a dû savourer comme une revanche l'embarras du gouvernement du Tsar, et, s'il a le sens des ironies de l'histoire, il n'aura pas accueilli sans une joie secrète les démarches auxquelles les incartades du navire révolutionnaire obligeaient les rivaux séculaires de la Turquie, Ces Russes qui lui demandaient de fermer les Détroits aux rebelles, n'étaient-ce pas eux dont l'ascendant empêcha naguère de for-

tifier le Bosphore ? Et ce vaisseau maudit, n'était-ce pas celui qui, par un hasard humiliant, portait le nom de ce Potemkine, prince de Tauride, qui jadis, amant choyé et courtisan favori, pensa ne pouvoir mieux reconnaître les faveurs de Catherine la Grande qu'en mettant un jour à ses pieds cette Crimée, par où son empire toucherait à la Mer-Noire, et en organisant ce fantasmagorique voyage où l'impératrice triomphante put se croire, en traversant des villages de carton, sur le « chemin de Byzance » ?

On sait comment cette aventure sans précédent, ce périple invraisemblable d'un cuirassé sans officiers poursuivi par un torpilleur sans matelots, se termina, après des péripéties tragiques, par une humble reddition aux autorités roumaines. Le vaisseau rebelle n'avait, en fin de compte, ni franchi les Détroits, ni menacé sérieusement Constantinople ; mais le seul fait de ses libres évolutions à travers ce bassin fermé de la Mer-Noire avait suffi pour alarmer la Porte et troubler la quiétude des gouvernements. Les puissances secondaires, Roumanie et Bulgarie, en prenaient prétexte pour armer leurs ports, Constantza et Bourgas, et pour organiser une flottille : puisque la Russie n'était plus certaine de maintenir l'ordre dans la Mer-Noire, ne convenait-il pas que les petits Etats pussent faire eux-mêmes la police et se prémunir, si improbable fût-elle, contre la menace d'un nouveau *Potemkine?* Dans un article de la *Revista Judiciaria* qui a fait beaucoup de bruit à l'époque de l'incident du *Potemkine,* un ancien ministre roumain des Travaux publics, M. E.-M. Parumbaro, a examiné les différentes éventualités auxquelles pouvait donner lieu l'apparition du vaisseau révolté dans la Mer-Noire et dans les Détroits, et en a pris texte pour étudier et critiquer le régime juridique

de la Mer-Noire, du Bosphore et des Dardanelles. Mais surtout l'approche du cuirassé avait réveillé cette « question des Détroits » qui est l'une des formes les plus dangereuses de cette maladie chronique de l'Europe moderne que l'on appelle la « question d'Orient ». Les chancelleries se souvinrent que le régime des Détroits si souvent fixé, changé et remanié par des traités successifs, remis en cause en 1902 et en 1904 par des incidents significatifs, restait en définitive mal déterminé.

La guerre russo-japonaise a attiré l'attention sur le régime des Détroits : l'escadre russe de la Mer-Noire, arrêtée par les traités, n'a pu pénétrer dans la Méditerranée, tandis que la flotte de la Baltique, en vertu de la convention de Constantinople de 1888, a passé sans obstacle le canal de Suez. La proclamation de l'indépendance de la Norvège, la visite de l'empereur allemand à Copenhague, la campagne de la presse germanique et les négociations pour faire déclarer la Baltique « mer intérieure » ont fait ressortir certaines analogies et aussi des différences fondamentales entre le régime de la Mer-Noire et des Détroits de Constantinople et celui de la Baltique et des Détroits danois. Les Etats de second rang, comme la Roumanie et la Bulgarie, qui, jusqu'à présent, subissaient passivement la loi des grandes puissances, entendent maintenant obtenir voix au chapitre et avoir une marine de guerre.

La question des Détroits est donc étroitement liée à celle de l'avenir de la Turquie; il est nécessaire de l'étudier dans son histoire et dans ses aspects actuels. Nous ne chercherons pas, bien entendu, à refaire l'histoire de tant de belles guerres qui n'ont rien terminé, et de tant de beaux traités qui n'ont rien fondé de durable ; mais à travers ce maquis de règles et

d'exceptions où aime à s'exercer la subtilité des diplomates et où se complaît la casuistique savante des professeurs de droit international, ne saurait-on trouver un fil conducteur, une méthode propre à faire comprendre la nature de la question, sa vraie portée et les raisons réelles qui décident des variations du droit selon les fluctuations des intérêts? C'est ce que nous voudrions tenter de faire.

I

Il faut, dit-on, qu'une porte soit ouverte ou fermée ; mais, en politique internationale, le proverbe est plus facile à formuler qu'à mettre en pratique. Il est aisé à un État puissant, maître des deux rives d'un détroit de très faible largeur, comme le Bosphore et les Dardanelles, soit d'en fermer, soit d'en ouvrir le passage à tout venant ; mais vient-il à l'ouvrir à ses amis pour le fermer à ses adversaires : voilà une source de conflits. A plus forte raison, si cet État est faible, la question du passage engendre d'interminables querelles : comment fermera-t-il la porte à un voisin plus puissant? Et, s'il se montre incapable d'assurer la clôture, ne sera-t-il pas forcé d'accepter, — comme la Turquie a dû le faire, — une sorte de tutelle dont les autres nations se disputeront l'avantage? Aucun code international ne règle l'ouverture ou la fermeture des détroits ; ce sont les intérêts des forts qui en décident ; or ces intérêts sont complexes, parfois contradictoires, et ils varient selon les temps et les circonstances. La Russie, par exemple, quand son influence est prépondérante à Constantinople, trouve son avantage à

préconiser le principe de la fermeture des Détroits : elle sait que les Dardanelles et le Bosphore pourront, le cas échéant, protéger ses côtes et ses arsenaux contre l'agression d'une flotte ennemie et qu'ils ne sauraient constituer, pour elle-même, un obstacle sérieux si elle venait à avoir besoin de faire sortir ses vaisseaux de la Mer-Noire. Le même principe peut devenir pour elle, selon les temps, une protection ou une entrave ; suivant qu'elle croit avoir besoin de la protection ou qu'elle désire s'affranchir de l'entrave, elle interprète, selon les intérêts de sa politique, les règles du droit international. De même, la Grande-Bretagne, lorsqu'elle s'est crue toute-puissante à Constantinople, en a profité pour exiger la fermeture des Détroits aux Russes, mais elle a pris soin de se ménager à elle-même, par quelque subterfuge, l'entrée de la Mer-Noire. Ainsi les traités ont créé un droit international, mais les grandes puissances intéressées n'en ont, en pratique, requis l'application que lorsqu'elles étaient sûres d'être elles-mêmes assez fortes pour en transgresser impunément les règles.

« Nous considérons que le droit international est un des facteurs qui contribuera à notre sécurité, en mettant des restrictions aux opérations de nos ennemis. » On lit cette phrase dans le *Livre bleu* distribué en 1905[1] aux membres du Parlement britannique ; elle est significative ; il est impossible de reconnaître avec plus d'ingénuité que les règles du droit international doivent se plier aux exigences des intérêts anglais ; telle est la méthode du Foreign Office. En invoquant les principes supérieurs de la justice et du droit, il a eu l'art incomparable de faire promou-

1. C. d. 2.643. (Sur le ravitaillement de l'Angleterre.)

voir au rang de vérités intangibles ce qui n'était, le plus souvent, pour lui, que l'expédient temporaire d'une politique dans l'embarras. La répression de la traite des nègres lui a servi jadis à prétendre au « droit de visite » qui n'était qu'un procédé vexatoire pour affirmer la suprématie maritime de la Grande-Bretagne ; et, pour ne citer qu'un autre exemple, ou n'a pas oublié comment, à la faveur de la guerre russo-japonaise et de l'incident de Camranh, il a tenté de nous imposer des règles de neutralité conformes aux intérêts anglais et contraires aux nôtres. Nous allons voir comment, en Orient, à propos des Détroits et de la liberté de la Mer-Noire, il a usé de ce procédé, avec une habileté supérieure, pour le plus grand avantage de sa politique.

Vue de Constantinople, la question de l'ouverture ou de la fermeture des Détroits ne comporte guère non plus de règle sans exception, de principe invariablement applicable. Le Bosphore est si étroit que, s'il était ouvert aux bâtiments de guerre, le Sultan pourrait, à chaque instant, de son palais d'Yildiz-Kiosk, voir défiler sous ses yeux, à très courte distance, des canons qui, dans un moment de tension diplomatique, pourraient devenir menaçants : toute sécurité deviendrait impossible pour l'Empire ottoman, toute indépendance illusoire ; la résidence même de son souverain, le siège de son gouvernement seraient constamment à la merci d'un coup de force. Il suffit qu'une escadre franchisse un détroit mal défendu pour obliger le Sultan à toutes les capitulations : avantage singulier de la position de Constantinople! Mais le remède, d'autre part, est à côté du mal ; menacé par terre, le Sultan peut faire appel à une escadre amie et lui ouvrir les Détroits. Depuis

longtemps, l'Empire ottoman aurait vécu si sa capitale au lieu d'être à Constantinople avait été quelque part dans l'intérieur du pays. Avantages ou inconvénients, la Porte trouve les uns ou les autres, selon les circonstances, à l'ouverture ou à la fermeture des Détroits ; elle non plus ne saurait s'attacher à l'inflexibilité d'une règle constante.

Constantinople, depuis longtemps, avec sa « question d'Orient » et sa « question des Détroits », a la réputation d'être la meilleure école des diplomates : c'est là, en effet, mieux qu'ailleurs, qu'ils apprennent par expérience ce que portent toujours en eux d'instable et de caduc les contrats internationaux les plus solennels ; ils ne sont en réalité que la notation provisoire d'un équilibre de forces, et les règles auxquelles le pharisaïsme des puissants impose le nom de droit se modifient souvent au gré des intérêts de ceux-là même qui les ont édictées.

II

Au moyen âge, et jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, la Mer-Noire est un bassin fermé, propriété exclusive des maîtres de Constantinople, empereurs de Byzance d'abord, puis sultans turcs, qui en occupent effectivement tous les rivages et n'y tolèrent d'autre pavillon que le croissant [1]. Le problème, jusque-là, est simple, ou plutôt il n'y a pas de pro-

1. Pour tout ce chapitre, voyez particulièrement P.-H. Mischef : *La Mer-Noire et les Détroits de Constantinople* (Paris, Arthur Rousseau, 1899, 1 vol. in-8°), ouvrage consciencieux qui donne une bibliographie très abondante. — Au point de vue juridique, voyez le *Manuel de Droit international public* de Bonfils, 2e édition, revue par M. Paul Fauchille (A. Rousseau, 1898, in-8°).

blème ; comme l'écrivait Galitzine, envoyé de Pierre le Grand à Constantinople : « Le Sultan considère la Mer-Noire comme sa propre maison, où les étrangers ne peuvent point pénétrer : c'est une vierge enfermée au fond du harem, cachée aux regards des étrangers, et il préférerait plutôt la guerre que de permettre aux autres nations de naviguer sur cette mer intérieure. » Mais la vierge que le Grand Seigneur entend réserver à son caprice, le rude cavalier qui rôde par la steppe, le poil hérissé des glaçons du Nord, darde sur elle ses prunelles de loup ; dès qu'il peut se fier à la force de son bras, ravisseur hardi, il fond sur sa proie et l'empoigne. Pierre le Grand, par la prise d'Azov, fait brèche dans les murs du sérail où languit la belle captive. Le Turc s'émeut : le secrétaire de la Sublime Porte, pendant les négociations qui précèdent la paix de Constantinople, en 1700, déclare : « Quand les navires étrangers obtiendront la faculté de naviguer librement sur cette mer, la fin de l'Empire ottoman aura sonné. » Prophétie prématurée si on la veut entendre strictement ; prophétie réalisée si l'on considère que l'Empire ottoman n'a survécu à la liberté de la Mer-Noire que très amoindri, déchu de sa grandeur et de sa puissance, grevé à jamais du contrôle de l'étranger.

La poussée des Russes pour s'étendre sur les rivages du Pont-Euxin et y naviguer librement, l'effort des Turcs pour les en chasser, remplissent tout le XVIIIe siècle. Les victoires de Catherine II provoquent le dénouement : le fameux traité de Kioutchouk-Kaïnardji (1774) accorde aux navires de commerce russes la libre navigation de la Mer-Noire et consacre leur établissement sur ses rivages ; la Crimée, l'ancienne Tauride, est conquise par Potemkine ; la paix de Jassy (9 janvier 1792) en abandonne la possession

aux Russes [1]. La Mer-Noire, juridiquement, n'est plus une « mer intérieure » puisque deux Etats s'en partagent les rivages; mais, géographiquement et politiquement, elle reste une « mer fermée » puisque le Turc tient le Bosphore; l'ambition patriotique de Catherine II et de ses successeurs s'en indigne : qu'est-ce qu'une mer libre d'où l'on ne peut sortir? qu'est-ce que la liberté dans une prison? L'œuvre ne sera complète que le jour où la Russie aura mis la main sur les passages et fait cesser cette contradiction de la mer libre et des détroits fermés : pour Catherine II, Azov et la Crimée, c'est le « chemin de Byzance ». La question des Détroits détermine ainsi une première fois les tendances de la politique russe et lui indique sa voie. La Mer-Noire avait été une « mer intérieure » turque; la Russie peu à peu en vient à la regarder comme une mer russe, où personne ne peut venir l'attaquer, mais d'où elle a le droit de sortir pour pénétrer dans la Méditerranée : « Le droit pour les vaisseaux de guerre russes, écrira plus tard Danilevski [2], de passer librement de la Mer-Noire à la Méditerranée, n'est que le droit de sortir de sa *cour intérieure* au monde extérieur; le droit pour les navires de guerre des autres puissances d'entrer librement dans la Mer-Noire n'est que le droit d'envahir notre cour et notre maison, uniquement pour les piller. » Voilà, dans toute son ampleur, la thèse russe : la Mer-Noire qui a été une « mer intérieure » turque doit devenir une « mer intérieure » russe [3].

Les guerres de la Révolution française et de l'Em-

1. Cf. Sorel. *La question d'Orient au* XVIIIe *siècle.* (Plon.)
2. Danilevski, *Sur le panslavisme.* Cité par Mischef, op. laud, p. 669.
3. Cf. Le chapitre XXX des *Pensées et Souvenirs* de Bismarck : *La Politique future de la Russie.*

pire précipitent l'évolution de la question des Détroits. L'expédition d'Egypte, en portant jusqu'en Orient la terreur du jacobinisme envahisseur, réconcilie, pour une heure, le Tsar et le Sultan; le Tsar envoie sa flotte pour défendre les Etats turcs contre les Français; le Bosphore et les Dardanelles sont, pour une seule fois, ouverts au pavillon de guerre russe : double précédent que la Russie n'oubliera pas et dont elle cherchera à se prévaloir. Survient 1807 et Tilsitt : les deux empereurs associés procèdent à une redistribution des couronnes et des empires. L'imagination d'Alexandre s'exalte et s'enivre aux perspectives grandioses que lui découvre Napoléon ; mais, avant d'abandonner son cœur à son nouvel ami, le Tsar veut obtenir la clé de sa propre maison, Constantinople, les Détroits ! Heure décisive, d'où pouvait sortir une Europe reconstruite sur de nouvelles assises, allégée du poids mort de cette sempiternelle « question d'Orient ». Hommes d'Etat et théoriciens politiques tenaient alors pour démontré que la domination de l'Europe est attachée à la possession de Constantinople; ils ne voyaient pas que déjà la vie et l'activité s'éloignaient des mers fermées de l'Orient pour émigrer vers les libres Océans de l'Ouest. Napoléon avait été nourri dans ces doctrines classiques de la diplomatie européenne; il hésite; on l'entend répéter : « Constantinople, Constantinople, jamais, c'est l'Empire du Monde! » il recule; il veut l'amitié russe mais sans le sacrifice des Détroits ; Alexandre accepte l'alliance française, mais il veut Constantinople : la contradiction est irréductible [1].

1. Cf. l'ouvrage classique de M. Albert Vandal : *Napoléon et Alexandre Ier* (Plon, 3 vol. in-8°.) Pour l'époque de la prise d'Azov, voyez, du même auteur : *Une ambassade française en Orient sous Louis XV* (ambassade du marquis de Villeneuve) (Plon, 1887, in-8°).

A Constantinople même, l'ascendant des victoires françaises a fait son œuvre; l'envoyé de Napoléon, Sébastiani, devient, en 1807, si puissant et si écouté qu'un jour l'ambassadeur anglais, sir Arbuthnot, pour forcer la main au sultan Sélim et l'obliger à chasser l'ambassadeur de France, imagine d'aller chercher lui-même, à l'entrée des Dardanelles, l'escadre de l'amiral Duckworth, d'entrer avec elle dans la mer de Marmara, de venir mouiller en face du Sérail et de menacer la ville d'un bombardement. Mais, cette fois, l'intimidation ne réussit pas; Sébastiani souffle l'énergie au Sultan, organise lui-même la défense et braque les canons; si bien que l'escadre, impuissante et humiliée, repasse les Dardanelles sous le feu des batteries turques.

Cet incident marque une étape décisive de la question des Détroits : pour la première fois l'Angleterre intervient à Constantinople et, sous prétexte de sauvegarder la liberté et l'indépendance du Sultan, elle n'hésite pas à faire franchir à sa flotte ces mêmes Détroits dont elle va se constituer la gardienne en face de la Russie. La diplomatie sanctionne le précédent créé par l'initiative audacieuse de l'amiral Duckworth. Par le traité signé en 1809, le Sultan déclare qu'il tiendra fermés les Détroits, et l'Angleterre s'engage à de plus renouveler la tentative de 1807, à respecter la clôture des Dardanelles, à la condition que le Sultan la fasse respecter par toutes les autres puissances. Pour l'histoire des Détroits de Constantinople, ce traité du 5 janvier 1809 est capital; il contient déjà en germe la Convention des Détroits de 1841, confirmée en 1856 et en 1871. L'Angleterre s'engage à ne pas renouveler la tentative de l'amiral Duckworth, mais c'est à la condition que la Porte imposera à « toute puissance, quelle qu'elle soit »,

l'observation de « cette ancienne règle de l'Empire ottoman ». Le Sultan, en paraissant prendre des garanties contre une agression, limite en réalité sa propre souveraineté sur ce point essentiel ; il confère à l'Angleterre, par un contrat formel, le droit de surveiller et d'imposer la clôture des Détroits ; ce qui était auparavant un libre effet de sa volonté devient le résultat d'un engagement dont l'Angleterre est constituée la gardienne. Tel devait être le résultat des tentatives d'alliance franco-russe ébauchées par Napoléon.

La Porte, désormais, secouée par des crises successives, ballottée entre le péril russe et le péril anglais, va se servir de la fermeture ou de l'ouverture des Détroits comme d'une monnaie d'échange pour gagner la protection de l'une ou de l'autre des grandes puissances ; mais le commandement des Dardanelles et du Bosphore, qui avait été le plus bel apanage de l'Empire turc, passe de plus en plus aux mains des étrangers ; les droits de la Turquie sont grevés de servitudes de plus en plus lourdes ; l'Europe, par une série de traités, tend à se substituer au Sultan ; mais, selon les vicissitudes de la fortune, c'est tantôt contre la Russie et tantôt à son bénéfice que la Porte est invitée à exercer ses droits de garde ; tant bien que mal les formules du droit s'accommodent aux fluctuations de la politique.

Dans l'hiver de 1833, le péril, pour Constantinople, vient du Sud ; Ibrahim, fils de Mehemet-Ali, s'approche à marches forcées ; le Sultan, dans cette extrémité, se tourne vers le Nord et fait appel au Tsar ; le 20 février une flotte russe mouille devant la Corne d'Or ; 50.000 hommes la suivent et viennent camper aux portes de la ville. Le Sultan est sauvé ; mais, avant de rappeler ses troupes, le Tsar réclame le prix

de son concours. Alexis Orloff obtient du Sultan la signature du traité d'Unkiar-Skélessi (10 juillet). Sous les apparences d'une alliance défensive, la Russie établit sur Constantinople et sur les Détroits un véritable protectorat, elle garantit au Sultan son assistance militaire contre toute attaque et, en échange, « Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, voulant épargner à la Sublime Porte la charge et l'embarras qui résulteraient pour elle de la prestation d'un secours matériel, ne demandera pas ce secours si les circonstances mettaient la Sublime Porte dans l'obligation de le fournir; la Sublime Porte ottomane, à la place du secours qu'elle doit prêter au besoin d'après le principe de réciprocité du traité patent, devra borner son action en faveur de la Cour impériale de Russie à fermer le détroit des Dardanelles, c'est-à-dire à ne permettre à aucun bâtiment de guerre étranger d'y entrer sous aucun prétexte quelconque[1]. » La politique russe est parvenue à ses fins, la situation de 1809 est complètement retournée à son profit; le Turc reste le portier de la Mer-Noire, mais le portier a trouvé son maître, il s'est engagé au service d'un puissant seigneur, et c'est pour son compte qu'il monte la garde. « Le cabinet de Saint-Pétersbourg, écrit Guizot, convertissant en droit écrit le fait de sa prépondérance à Constantinople, faisait de la Turquie son client officiel, et de la Mer-Noire un lac russe, dont le client gardait l'entrée contre les ennemis possibles de la Russie, sans que rien la gênât elle-même pour en sortir et lancer dans la Méditerranée ses vaisseaux et ses soldats[2]. »

1. Martens, *Recueil de traités et conventions conclus par la Russie avec les puissances étrangères*, t. XI, p. 659.

2. Guizot, *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, t. IV, p. 49. (1861).

La Russie est à l'apogée de sa puissance dans la Mer-Noire; en obtenant la fermeture de cette mer aux vaisseaux des autres nations, elle affirme sa résolution de faire prévaloir sa seule volonté dans les Balkans; mais déjà elle s'achemine vers 1856 et le traité de Paris, qui marquera son extrême humiliation. La politique anglaise, alarmée par le traité d'Unkiar-Skélessi, n'a pas de repos qu'elle n'en ait paré les conséquences. Manifestement, la Turquie est devenue trop faible pour assurer elle-même, contre qui que ce soit, la clôture des Détroits ; lorsqu'elle faisait appel à la main-forte de la Grande-Bretagne pour enfermer les Russes dans la Mer-Noire, sa faiblesse apparaissait aux hommes d'Etat anglais comme une circonstance favorable; mais, dès qu'elle se mettait sous la tutelle russe, il en résultait un péril européen auquel il était urgent d'obvier. La seconde guerre turco-égyptienne et les illusions de M. Thiers offrent à Palmerston l'occasion d'une revanche; sa diplomatie obtient la signature de la Convention de Londres (15 juillet 1840) dont l'article 4 pose, comme un principe du droit international européen, la fermeture des Détroits[1] ; en haine de Louis-Philippe, le tsar Nicolas Ier lui-même met sa signature au bas d'un acte qui détruit l'ouvrage d'Unkiar-Skélessi, mais dont la France est exclue. L'année suivante, Guizot fait rentrer la France dans le concert européen, et la Convention de Londres devient la Convention des Détroits (13 juillet 1841).

Le Sultan y déclare qu'il est résolu à maintenir, tant qu'il se trouvera en paix, le principe de la fermeture des Détroits, et les puissances y constatent

1. Cf. *Correspondance de lord Palmerston*, t. I, ch. IV (Paris, Didier, 1878, 2 vol. in-8°), et *Correspondance de la reine Victoria*, récemment publiée. (Hachette, 3 vol. in-8°.)

« leur détermination unanime de se conformer à l'ancienne règle de l'Empire ottoman »[1] et de respecter la clôture. L'engagement de 1809 et celui de 1833 étaient contractés par la Turquie vis-à-vis d'une seule puissance, l'Angleterre ou la Russie; celui de 1841 est un contrat collectif, qui engage le Sultan envers toutes les parties contractantes et celles-ci les unes envers les autres. Nous verrons comment ce caractère de contrat collectif a été contesté plus tard; il convient de rappeler dès maintenant que Palmerston s'était refusé à l'insertion, dans l'acte général, d'une clause concernant l'intégrité et l'indépendance de la Turquie; seul le préambule constatait que les puissances avaient voulu attester leur accord en donnant au Sultan « une preuve manifeste du respect qu'elles portent à l'inviolabilité de ses droits souverains ». Ces droits souverains étaient cependant, en fait, limités sur un point essentiel; dans la forme, la fermeture des Détroits paraît être le résultat d'une détermination libre du Sultan; mais si le Sultan était libre de fermer de sa propre initiative les Détroits, il serait libre de les ouvrir, et pourtant la convention, en lui concédant le droit de les ouvrir à un nombre déterminé de « bâtiments légers », lui dénie, par le fait même, celui de laisser passer toute autre force navale. Si, d'autre part, le Sultan s'engage à fermer les Détroits, il faut bien qu'il s'engage envers quelqu'un et, en effet, il s'engage collectivement envers toutes les puissances signataires; il n'est plus même libre, comme après 1809 ou 1833, de faire une exception; il a le devoir de fermer, il n'a plus le droit d'ouvrir; il y a donc bien, en réalité, atteinte à la souveraineté

1. Voyez le texte de la Convention dans de Clercq, *Recueil des traités*, IV, p. 598.

de la Turquie. Cette interprétation a été admise par la presque unanimité des juristes, et elle n'a jamais été contestée par la diplomatie, jusqu'à ce qu'elle le soit, nous verrons dans quelles circonstances, par lord Salisbury, au Congrès de Berlin.

La Convention de 1841 constitue véritablement la charte juridique de la question des Détroits ; mais elle est loin de suffire à calmer les rivalités politiques et à prévenir les conflits. La puissance russe subit un échec sensible : en apparence, les Détroits sont fermés à toutes les marines ; pratiquement ils ne le sont qu'aux Russes ; ils peuvent toujours s'ouvrir devant les flottes des cinq puissances et particulièrement de la plus forte d'entre elles, l'Angleterre. Le cas se produit pendant la guerre de Crimée : la France et l'Angleterre, alliées de la Turquie, pénètrent dans la Mer-Noire pour y assaillir Sébastopol. Le traité de Paris, de 1856, reproduit en annexe la Convention des Détroits dans son intégralité ; mais ce n'est plus seulement des Détroits qu'il exclut le pavillon de guerre russe, c'est de la Mer-Noire ; il oblige la Russie à ne pas construire et à ne pas entretenir d'arsenal militaire maritime sur cette mer et à n'y avoir d'autre force navale que le petit nombre de bâtiments légers admis pour chaque puissance par l'acte de 1841 : la Mer-Noire est déclarée neutre ; les négociateurs anglais, dans leur zèle, avaient même proposé d'étendre cette mesure à la mer d'Azov et d'obliger le Tsar à démolir les fortifications et les arsenaux de Nicolaïew[1]. Ainsi, la Russie reculait de plus d'un

1. « M. le premier plénipotentiaire de la Grande-Bretagne (lord Clarendon) expose que la Russie possède à Nicolaïew un arsenal de constructions maritimes de premier ordre, dont la conservation est en contradiction avec les principes sur lesquels est fondé le paragraphe dont le Congrès vient d'arrêter les termes (article 13). Cet arsenal n'étant pas situé sur les bords de la Mer-Noire, lord

siècle; elle était exclue de la Mer-Noire où, après le traité de 1833, elle avait régné sans partage. La Mer-Noire n'était plus ni un lac russe comme après Unkiar-Skélessi, ni un lac turc comme avant Catherine II et Pierre le Grand ; elle devenait une mer européenne, placée sous le régime spécial de conventions garanties par les puissances; la Russie était traitée en suspecte, isolée comme un péril public, exclue de la « cour » de sa propre maison, où, en dépit d'une neutralité illusoire, ses ennemis pouvaient toujours, eux, pénétrer sans obstacle.

On ne limite pas impunément la souveraineté d'un État comme la Russie; c'est porter à sa dignité et à ses intérêts un préjudice moral tel que l'accepter sans esprit de revanche, serait une déchéance définitive. Les clauses humiliantes du traité de Paris furent une faute; dictées par l'Angleterre, c'est la France qui les a payées. Après la guerre de Crimée, la Russie, blessée dans son honneur national, lésée dans ses droits les plus légitimes, se réfugie dans une politique de restauration et de développement intérieur; selon le mot de Gortchakof, « la Russie ne boude pas, elle se recueille »; elle se souvient aussi! « Nous ne devons pas oublier, écrivait, à la veille de sa retraite, le comte de Nesselrode, dans sa note du 11 février 1856, que dans la crise actuelle, la Prusse,

Clarendon n'entend pas établir que la Russie soit tenue de détruire les chantiers qui s'y trouvent, mais il fait remarquer que l'*opinion publique* serait autorisée à prêter à la Russie des intentions qu'elle ne peut entretenir, si Nicolaïew conservait, comme centre de constructions maritimes, l'importance qu'il a acquise. » (4[me] Protocole publié dans le *Moniteur* du 30 avril 1856. Cf. Mischef, *op. cit.* p. 535.) — Il faut lire toutes ces négociations et constater les « prétentions exorbitantes » des Anglais pour comprendre les rancunes terribles qui s'amassèrent dans le cœur des Russes; malgré ses efforts pour modérer l'âpreté de ses alliés, ce fut Napoléon III qui finalement en porta la peine.

seule de toutes les puissances, a fermement manifesté l'intention de ne pas nous être hostile[1]. » Thiers, en 1870, éprouva que Gortchakof avait médité les conseils suprêmes de son prédécesseur. A Saint-Pétersbourg, où l'amenait son douloureux pèlerinage à travers l'Europe indifférente, l'avocat de la France vaincue trouva Alexandre II occupé à déchirer le traité de Paris. La France payait ses erreurs ! « La guerre de 1854 et le traité de 1856, écrivait Gortchakof à M. Oukounoff, agent de la Russie près de la délégation de Tours, ont été les premiers pas dans la voie des perturbations politiques qui ont ébranlé l'Europe et ont abouti à de si désastreuses conséquences. Quel que soit le gouvernement qui s'établisse définitivement en France, sa tâche sera de réparer les maux causés par un système politique dont le résultat a été si fatal[2]. »

1. Nesselrode trace dans cette note, très intéressante pour l'histoire de la Russie et de l'Europe, le programme que la Russie devra suivre après le traité de Paris. (Publiée par les *Archives Russes* (*Rousski Arkhiv*), 1872, p. 337-40). « Ce principe (d'éviter de nouveaux engagements) devra s'appliquer à nos relations futures avec la France. Entrer, dès à présent, dans une alliance formelle et étroite avec elle, ce serait contrevenir péremptoirement à ce système. Certain de notre appui, Napoléon III serait, dès lors, encouragé à se lancer dans de nouvelles entreprises, où il ne pourrait pas convenir de le suivre aussi loin qu'il voudrait.

Ainsi les guerres où il appellerait à son aide soit les passions révolutionnaires, soit les nationalités opprimées ne devraient jamais recevoir notre approbation et encore moins notre appui matériel ; parce qu'en tout état de cause notre politique doit, dans le véritable intérêt de la Russie et de la dynastie, rester, comme par le passé, *monarchique et antipolonaise*.

Nous ne pouvons pas non plus faire cause commune avec Napoléon s'il voulait conquérir la rive gauche du Rhin, car nous ne devons pas oublier que, dans la crise actuelle, la Prusse seule de toutes les puissances, a fermement manifesté l'intention de ne pas nous être hostile... » (Cité par Mischef, *op. cit.*, p. 552.)

2. *Archives diplomatiques*, 1873, t. III, p. 187. Cité par Mischef, *op. cit.*, p. 578. Julian Klaczko raconte une anecdote très caracté-

Le 31 octobre 1870, le prince Gortchakof porte, par une simple dépêche circulaire, à la connaissance des cabinets européens « que Sa Majesté Impériale ne saurait se considérer plus longtemps comme liée aux obligations du traité de Paris du 18/30 mars 1858, en tant qu'elles restreignent nos droits de souveraineté dans la Mer-Noire[1]. » Il n'y a pas de droit contre le droit; c'était le droit de la Russie de s'affranchir de stipulations si évidemment injustes et vexatoires. La Conférence de Londres ne fait, sur ce point, que sanctionner le fait accompli; elle ne touche pas d'ailleurs au régime des Détroits; mais en confirmant une fois de plus la Convention de 1841, elle accorde, par son article 2, au Sultan « la faculté d'ouvrir les Détroits, en temps de paix, aux navires des puissances amies et alliées, dans le cas où la Sublime Porte le jugerait nécessaire afin d'assurer les stipulations du traité de Paris de 1856[2]. »

Quelle était la portée exacte de cet article? appor-

ristique. Gortchakof, se trouvant à Vienne, après une conversation avec le comte de Buol, sortit du cabinet du ministre, suffoquant de colère, arpentant la salle d'attente, se parlant à lui-même et répétant, en français : « Ah! ils me le paieront bien un jour, ils me le paieront!... » Il s'agissait du traité de Paris. L'Autriche le paya à Solférino et à Sadowa, Napoléon III à Sedan. L'Angleterre doit à sa position insulaire le privilège de ne jamais payer ses fautes. (Julian Klaczko, *Deux Chanceliers : le prince Gortchakof et le prince de Bismarck*, 3e édition. Paris, 1877. — Mischef, *op. cit.* p. 591.)

Le comte de Beust en 1867 songea à rendre aux Russes la liberté, de la Mer-Noire. (Voyez ci-dessus, p. 18, note.) Mais il se heurta au refus de la diplomatie française; le marquis de Moustier, par un point d'honneur mal placé, ne voulut pas renoncer au résultat de la guerre de Crimée Sur ce point, voyez d'Avril, *op. cit.*, p. 74, et *Mémoires du comte de Beust*, II, p. 59.

1. Cf. Sorel, *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, Paris, 1875, 2 vol. — Julian Klaczko, *Deux Chanceliers* — *Pensées et Souvenirs de Bismarck*, II, p. 274, etc.)

2. Mischef, *op. cit.* p. 593.

tait-il un changement dans la nature juridique des engagements du Sultan, ou bien n'était-il qu'une extension des droits qui lui avaient été antérieurement reconnus? Le Sultan était-il affranchi de toute obligation collective vis-à-vis des puissances signataires ou bien était-il libre de s'entendre séparément avec chacune d'elles pour lui ouvrir, s'il le jugeait opportun, les Dardanelles et le Bosphore? Il n'est guère vraisemblable que les puissances, au moment même où elles confirmaient les principes de 1841 et de 1856, aient voulu leur donner un démenti. Il ne s'agissait, selon toute apparence, que d'une exception nouvelle à une règle immuable, que d'une précaution de plus pour le cas où la Turquie se trouverait menacée dans son indépendance. Quoi qu'il en soit, le sens de l'article ne fut pas précisé à Londres; c'est l'origine de la double interprétation qui s'est produite, huit ans après, à Berlin, et sur laquelle aucun accord n'est encore intervenu; l'opposition des intérêts n'a pas permis la conciliation des formules.

III

Le Congrès de Berlin n'a pas touché au régime des Détroits établi par les conventions de 1841, de 1856 et de 1871; l'article 63 du traité de Berlin abroge implicitement l'article 24 du traité de San Stefano et confirme les articles du traité de Londres de 1871. Mais comment il convient d'entendre les textes et quelle est la nature des engagements du Sultan envers les puissances et des puissances envers lui, c'est sur ce point que s'est produite, entre l'Angleterre et la Russie, une grande divergence d'interprétation. A

la séance du 11 juillet 1878, lord Salisbury, au nom de son gouvernement, lut une déclaration ainsi conçue :

« Considérant que le traité de Berlin changera une partie importante des arrangements sanctionnés par le traité de Paris de 1856 et que l'interprétation de l'article 2 du traité de Londres peut aussi être sujette à des contestations, je déclare, de la part de l'Angleterre, que les obligations de Sa Majesté britannique, concernant la clôture des Détroits, *se bornent à un engagement envers le Sultan* à respecter à cet égard les déterminations indépendantes de Sa Majesté, conformes à l'*esprit* des traités existants. »

Le lendemain, le comte Schouvalof demanda l'insertion au protocole d'une déclaration sur le même sujet :

« Les plénipotentiaires de Russie, sans pouvoir se rendre exactement compte de la proposition de M. le second plénipotentiaire de la Grande-Bretagne, concernant la clôture des Détroits, se bornent à demander, de leur côté, l'insertion au protocole de l'observation, qu'à leur avis, le principe de la clôture des Détroits est un principe européen et que les stipulations conclues à cet égard en 1841, 1856 et 1871, confirmées actuellement par le traité de Berlin, sont obligatoires de la part de toutes les puissances, conformément à *l'esprit et à la lettre* des traités existants, *non seulement vis-à-vis du Sultan, mais encore de toutes les puissances signataires de ces transactions*[1]. »

Les procès-verbaux sont muets sur l'opinion des autres plénipotentiaires ; ils se contentent d'enregis-

1. Voyez Adolphe d'Avril, *op. cit.*, p. 443. Cf. Mischef, *op. cit.*, p. 593.

trer, sans commentaires, les deux déclarations contradictoires. Rien ne faisait prévoir cet incident; quatre jours auparavant, lord Salisbury, au contraire, avait déclaré que si Batoum n'avait pas été fait port franc, l'Angleterre n'aurait pas pu s'engager envers les autres puissances européennes à s'interdire l'entrée de la Mer-Noire, mais que, du moment où la Russie cédait sur ce point, le gouvernement anglais ne se refusait pas à renouveler ses engagements ; le Congrès, unanimement, — le procès-verbal le constate, — avait approuvé les paroles du second plénipotentiaire anglais. Juridiquement, une simple déclaration insérée au protocole ne pouvait suffire pour modifier un principe consacré par plusieurs conventions et sanctionné à nouveau par l'unanimité du Congrès ; mais, politiquement, l'interprétation adoptée par la Grande-Bretagne était de nature à entraîner les plus graves conséquences. Le Congrès de Berlin était le triomphe de la politique anglaise : lord Beaconsfield avait sauvé les Etats du Sultan d'un démembrement : sa volonté faisait loi à Constantinople ; dans ces conditions, reconnaître au Sultan le droit absolu de disposer, de sa propre autorité, de l'ouverture et de la fermeture des Détroits, c'était, en fait, assurer à la Grande-Bretagne elle-même l'exercice exclusif de ce droit. Pour s'assurer un tel avantage, le premier ministre de la Reine donnait l'exemple de modifier, quant à lui-même, des stipulations internationales, sans avoir obtenu l'assentiment des puissances contractantes. Dans l'enivrement de son succès, lord Beaconsfield présumait trop de l'avenir et croyait pouvoir compter sur la perpétuité de l'hégémonie britannique dans le Bosphore ; qu'arriverait-il cependant, remarquait, dès 1878, Benoît Brunswik, dans son ouvrage sur le traité de Berlin,

le jour où l'équilibre des forces viendrait à se déplacer et où le Sultan, usant du droit absolu que lui attribue l'Angleterre, conclurait avec la Russie un nouveau traité d'Unkiar-Skélessi et appliquerait au profit de cette dernière le principe de la clôture des Détroits [1]?

Tout en maintenant son interprétation, lord Salisbury, le 7 mai 1885, prévoyant peut-être l'éventualité de complications politiques entre la Russie et l'Angleterre, éprouvait le besoin d'en commenter, à la Chambre des lords, le sens et la portée :

« L'objet de la déclaration faite par lui à Berlin, expliqua-t-il, a été d'établir en principe que les engagements de l'Angleterre, relativement aux Dardanelles, n'étaient pas des engagements d'un caractère général européen ou international, mais des engagements envers le Sultan. La portée de cette réserve visait l'éventualité où, dans des circonstances quelconques, le Sultan n'agirait pas avec son indépendance, mais sous la pression d'une autre puissance, auquel cas l'Angleterre n'aurait aucune obligation internationale de s'abstenir de passer à travers les Dardanelles [2]. » En cas de guerre entre elle et la Russie, l'Angleterre tient à pouvoir faire pénétrer sa flotte dans la Mer-Noire sans fournir aux autres puissances un droit ou un prétexte d'intervention; elle veut être libre de frapper la Russie, comme

1. Benoît Brunswik, *Le Traité de Berlin annoté et commenté* (Plon, 1878, in-8°), p. 20 et suiv.

2. *Archives diplomatiques*, 1885, 2e série, volume XIV, p. 364. Cf. la *Chronique extérieure* rédigée par M. Dupuis dans les *Annales de l'Ecole des sciences politiques*. Année 1904. — Sur le caractère collectif des traités de 1841, 1856, 1871, 187[illegible] concernant les Détroits, caractère contesté par lord Salisbury, voyez les observations de MM. Bonfils et Geffken dans la *Revue de droit international et de législation comparée*, t. XVII, p. 362.

en 1855, en son seul point vulnérable : la Crimée, Odessa, Sébastopol. Voilà le sens vrai des paroles de lord Salisbury.

Le gouvernement de Saint-Pétersbourg, de son côté, a eu l'occasion, à la fin de 1895, de s'expliquer sur l'interprétation adoptée à Berlin par le comte Schouvalof et d'affirmer qu'il s'y tenait :

« Ces dispositions, a-t-il dit, constituent une garantie précieuse pour l'Empire russe, bien qu'elles soient un obstacle à la sortie de l'Euxin des bâtiments de guerre russes; elles constituent un obstacle équivalent à l'entrée des vaisseaux étrangers dans la Mer-Noire et, par suite, sont une sauvegarde indirecte pour les côtes méridionales de l'Empire comme pour sa flotte de la Mer-Noire, peu importante et de création récente. D'un autre côté, le gouvernement impérial est d'avis qu'en temps de paix, des vaisseaux, allant en Extrême-Orient ou en revenant, avec des soldats russes ou des munitions de guerre, ont la liberté absolue de franchir les Dardanelles et qu'en temps de guerre, les cuirassés russes éprouveraient probablement peu de difficultés à forcer le passage des Détroits si les intérêts de l'Empire obligeaient le gouvernement à avoir recours à cette extrémité. Le gouvernement impérial ne désire pas plus l'abrogation de la clause relative à l'entrée et à la sortie de la Mer-Noire qu'il ne désire l'arrivée d'événements tels que la déposition du Sultan, la chute de l'Empire ottoman ou le partage de la Turquie, qui donneraient naissance à de graves complications internationales [1]. »

Les choses en étaient là, l'Angleterre et la Russie s'en tenant chacune à son interprétation, lorsque, dans l'été de 1902, un incident survint dont l'impor-

1. *Annual register*, 1896, p. 293.

tance intrinsèque était des plus minimes, mais qui, en rouvrant la question des Détroits, permit de constater l'évolution qui s'était faite dans les esprits et les déplacements d'influence qui s'étaient opérés parmi les puissances. A la fin du mois d'août, l'ambassade de Russie à Constantinople adressait à la Sublime Porte une demande pour qu'elle accordât le libre passage des Détroits à quatre contre-torpilleurs qui, de Cronstadt, voulaient rallier l'escadre de la Mer-Noire. La requête russe était présentée dans les formes les plus modestes : ce seraient bien des torpilleurs qui traverseraient les Détroits, mais si pacifiquement grimés qu'il serait impossible de reconnaître en eux des navires de guerre ; ils seraient désarmés, ils arboreraient le pavillon commercial, ils passeraient un à un, à vingt-quatre heures d'intervalle, sans laisser voir d'équipage militaire. Le chargé d'affaires de Russie invoquait de nombreux précédents : en 1895, à l'occasion des affaires d'Arménie, toutes les puissances avaient obtenu l'entrée dans le Bosphore d'un second stationnaire ; en 1897, la Russie avait eu licence de faire passer des navires chargés de troupes destinées à la Crète ; la Bulgarie avait eu la faculté d'importer des canons par voie de mer ; le croiseur roumain *Elisabetha* avait franchi les Détroits pour venir d'Angleterre et pour aller faire plusieurs croisières dans la Méditerranée ; enfin, depuis 1897, les grands paquebots de la « flotte volontaire » russe franchissaient sans opposition le Bosphore et les Dardanelles, et cependant ils étaient armés, leur équipage recevait une instruction spéciale destinée à le préparer à son rôle militaire, leur commandant et un autre, au moins, de leurs officiers, tenaient de l'Empereur leur commission. Toutes ces bonnes raisons ne suffisaient cependant pas à calmer

les défiances du gouvernement ottoman, ni à vaincre ses répugnances secrètement encouragées par certaines ambassades ; ces torpilleurs de commerce, malgré leur extérieur bénin, ne disaient rien qui vaille à Abdul-Hamid ; mais aucun des cabinets européens, pressentis, ne se montrait disposé à soutenir ouvertement la résistance de la Porte : de Berlin serait même venu, dit-on, le conseil de céder. D'ailleurs, le chargé d'affaires de Russie, en insistant pour obtenir satisfaction, prodiguait les déclarations les plus rassurantes ; le passage des quatre torpilleurs « ne devait créer aucun précédent et le gouvernement russe considérerait l'exception qui serait faite, dans le cas présent, comme une faveur personnelle de S. M. Impériale à l'égard du Tsar, qui désire vivement passer en revue ces quatre torpilleurs à sa prochaine visite à Livadia ». S'obstiner dans un refus eût été un procédé désobligeant envers Nicolas II ; le Sultan accorda l'iradé, les torpilleurs franchirent les Détroits et pénétrèrent dans la Mer-Noire [1].

Un renforcement aussi peu considérable de l'escadre de la Mer-Noire ne pouvait avoir, bien entendu, aucune importance par lui-même, mais les circonstances et la forme dans lesquelles l'autorisation avait été demandée et obtenue pouvaient entraîner, au point de vue du régime des Détroits, les plus graves conséquences. L'article 2 du traité de Londres, interprété selon les principes définis au Congrès de Berlin par le comte Schouvalof, n'autorise le Sultan à ouvrir les Détroits qu'au cas où l'Empire ottoman serait menacé dans son indépendance ; manifestement, ce n'était point ici le cas, et l'ambassade de

1. Sur cette question, voyez un article de M. Rey dans la *Revue générale de droit international public*, X, p. 326. Cf. *Bulletin du Comité de l'Asie française*, 1903, p. 21.

Russie avait dû, pour demander et obtenir l'autorisation de passage, adopter précisément le point de vue que le comte Schouvalof avait combattu à Berlin et qu'y avait défendu lord Salisbury, et considérer le Sultan comme entièrement libre d'accorder ou de refuser, de son propre chef, le passage, sans que les puissances signataires des Conventions de 1841 et de 1871 fussent en rien fondées à intervenir. L'Angleterre, semblait-il, en raison même des déclarations de lord Salisbury, n'était pas qualifiée pour protester au nom des traités violés : elle fut seule cependant à élever la voix : plus de trois mois après la signature de l'iradé accordant le passage aux quatre torpilleurs, le 6 janvier 1903, sir Nicolas O'Conor remit au gouvernement turc une note par laquelle il déclarait que son gouvernement prenait acte du passage des navires de guerre russes dans les Détroits, et qu'il n'hésiterait pas, le cas échéant, à s'en prévaloir comme d'un précédent et à user, pour ses vaisseaux, du même privilège. Ainsi, par un étrange chassé-croisé, la Russie et l'Angleterre abandonnaient simultanément l'interprétation que leurs plénipotentiaires avaient respectivement défendue au Congrès de Berlin : la Russie reconnaissait au Sultan le droit d'accorder le passage sans avoir à en rendre compte à qui que ce soit ; l'Angleterre le lui déniait.

La presse anglaise, docile aux inspirations du Foreign-Office, appuyait sa démarche officielle en menant une campagne de récriminations contre la Russie et de menaces vis-à-vis du Sultan et s'efforçait de rajeunir la vieille question des Détroits en y associant des passions politiques plus actuelles. Tout ce bruit ne trouva aucun écho dans les chancelleries européennes ; aucune puissance ne donna son adhésion à la note britannique ; la presse allemande prit

même prétexte de l'incident pour attaquer vivement la politique de lord Salisbury ; le *Lokal Anzeiger* qualifiait de « ridicules » les prétentions de l'Angleterre. L'incident alla ainsi dégénérant, — symptôme significatif, — en une vive polémique entre les journaux d'Allemagne et ceux d'Angleterre. Dès le 8 janvier, le *Times* écrivait : « Nous savons très bien que nous ne devons pas compter sur le concours de l'Allemagne... Dans tous nos différends avec la Russie, nous pouvons bien compter avoir l'Allemagne contre nous. » Et le *Standard*, de son côté, disait le même jour : « Les ministres de Guillaume II feront cependant bien de réfléchir sur l'article stipulant que toutes les clauses des traités internationaux sont obligatoires pour les puissances signataires. Le gouvernement allemand a signé le traité de 1871, qui a expressément maintenu le principe de la clôture des Détroits ; s'il s'avise de dire aujourd'hui qu'il ne veut plus s'occuper des Dardanelles, nous pourrons, de notre côté, imiter cette politique d'abstention sur d'autres sujets qui lui tiennent de très près. »

La mauvaise humeur agressive de la presse anglaise, le ton rogue et hautain des journaux allemands nous révèlent plus sûrement que les communications officielles des chancelleries les raisons véritables et les « dessous » de l'incident des quatre torpilleurs. On peut croire que ce n'est pas dans le seul dessein d'augmenter de quelques faibles unités la flotte de la Mer-Noire que le gouvernement du Tsar s'est résolu à faire, auprès du Sultan, une démarche diplomatique de cette importance ; il a voulu, sans doute, donner la mesure de l'influence que la Russie avait su reconquérir à Constantinople et peut-être créer un précédent ou tenter une expé-

rience pour le cas où sa flotte de la Mer-Noire aurait intérêt à pénétrer dans la Méditerranée ou serait appelée en Extrême-Orient. Quoi qu'il en soit, le succès diplomatique a été pour le cabinet de Saint-Pétersbourg ; mais n'est-il pas significatif de constater qu'en même temps qu'il regagnait son influence à Constantinople, il faisait sienne l'interprétation défendue à Berlin par lord Salisbury. Cette thèse est surtout favorable, en effet, aux puissances dont l'influence est prépondérante auprès de la Sublime Porte parce qu'elle leur permet d'avoir affaire au Sultan seul : les faibles se réfugient derrière les stipulations des traités collectifs ; les forts préfèrent traiter eux-mêmes leurs affaires. Si, de son côté, l'Angleterre a pris à cœur un si mince incident, c'est qu'elle cherchait l'occasion de quitter son attitude longtemps réservée dans les affaires d'Orient : au moment où elle pouvait redouter une action commune des forces russes et françaises dans la Méditerranée, elle était bien aise de s'assurer que l'ingénieux système de traités et de conventions par lequel elle était parvenue à fermer aux navires de guerre russes les portes de la Mer-Noire, pouvait encore fonctionner efficacement ; peut-être encore prévoyait-elle de prochaines complications en Extrême-Orient entre le Japon et la Russie. Enfin l'entente de la Russie avec l'Autriche-Hongrie, pour régler d'un commun accord les affaires des Balkans, et surtout les progrès de l'influence allemande à Constantinople pouvaient, dans une certaine mesure, autoriser l'Angleterre à croire que les puissances continentales se disposaient à régler sans elle la questions des Balkans et la porter à affirmer, par une démonstration diplomatique, l'autorité qu'elle conserve à Yildiz-Kiosk. Le demi-insuccès de son in-

tervention a dû lui montrer à quel redoutable adversaire son influence se heurterait maintenant à Constantinople : le maître, aujourd'hui, en Orient, ce n'est plus ni le Russe, ni l'Anglais, c'est l'Allemand; et voici que, aujourd'hui, par une conséquence naturelle de cette situation nouvelle, Londres et Pétersbourg se réconcilient.

IV

La guerre entre la Russie et le Japon a naturellement ramené l'attention sur la question des Détroits; elle a montré tout ce qui se cache, sous cette législation internationale, de foncièrement arbitraire et de profondément vexatoire pour une grande nation comme la Russie; sa meilleure escadre, au moment où l'on pouvait croire que sa prompte venue en Extrême-Orient serait de nature à changer l'issue de la lutte, s'est trouvée immobilisée dans la Mer-Noire, emprisonnée par des traités dont les alliés européens du Japon se chargeaient de surveiller l'exécution. A Saint-Pétersbourg la pensée vint sans doute de demander l'autorisation de franchir les Détroits : peut-être même eut-on la tentation de se passer de permission. S'il est vrai que de discrètes démarches furent esquissées pour sonder les dispositions de la Porte, le résultat fut la certitude que le Sultan se trouvait dans la nécessité de résister et qu'il pourrait compter sur un puissant concours, car c'est la flotte de la Baltique qui fut mobilisée et qui dut faire, autour de l'Europe, un long circuit où elle rencontra l'incident de Hull. Seuls les navires de la

« flotte volontaire » franchirent les Détroits : on sait comment ils visitèrent, arrêtèrent et capturèrent des bâtiments de commerce dans la Mer-Rouge et dans l'Océan Indien : il s'ensuivit une protestation anglaise auprès du Sultan qui se vit contraint d'exiger que, si d'autres bateaux de la « flotte volontaire » franchissaient le Bosphore sous pavillon commercial, ils ne devraient reprendre le pavillon de guerre qu'après avoir touché un port neutre. A quelque temps de là, un incident plus grave survint : le 22 juillet 1904, l'ambassade de Russie demanda à la Porte, par une note formelle, d'autoriser le passage de sept navires de la « flotte volontaire » qui, chargés de charbon, attendaient à Odessa l'ordre d'appareiller. Les démarches du gouvernement de Saint-Pétersbourg étaient pressantes, mais, de Londres, arrivaient des menaces appuyées par une flotte de guerre considérable qui croisait à la sortie des Dardanelles et autour de Lemnos et qui, disait-on, était prête à barrer par la force l'entrée de l'Archipel! Intimidé par un tel branle-bas, préoccupé de n'irriter ni la Cour de Russie, ni le cabinet britannique, Abd-ul-Hamid traversa quelques jours de cruelle perplexité ; il pensa se tirer d'affaire en demandant à l'ambassade de Russie un engagement écrit stipulant que les sept navires, une fois passés, n'arboreraient pas le pavillon de guerre; l'ambassadeur refusa de se plier à une telle exigence, alléguant que la parole du Tsar solennellement donnée devait suffire. Finalement les navires passèrent, mais un à un et à certains intervalles, et, dans la note par laquelle le ministre des Affaires étrangères de la Porte ottomane répondit à l'ambassade russe, il prit acte de la déclaration verbale, qui constitua comme la condition même de l'autorisation accordée.

Ainsi, de nouveaux incidents ne cessent de surgir du texte même des traités, des conventions et des protocoles ; plus on retourne cette obsédante « question des Détroits », plus elle paraît s'embrouiller, plus elle semble insoluble. En vain, depuis plus d'un siècle, les cabinets européens conduisent de laborieuses négociations, les diplomates, par de subtils détours, se flattent d'avoir éludé les crises et émoussé l'acuité des conflits, les juristes s'épuisent à déduire, du jeu changeant des intérêts et des rivalités nationales, les principes permanents qui constitueraient le droit, une évolution fatale ramène toujours au même point la « question des Détroits » ; après de longs circuits, parfois après des guerres sanglantes, on s'aperçoit avec stupeur qu'on a piétiné sur place. En sera-t-il donc indéfiniment ainsi et devrons-nous renoncer à conclure ce chapitre autrement que par cette constatation décourageante ? Peut-être, s'il est vrai que la « question des Détroits » est d'abord conditionnée par des situations géographiques qui ne sauraient changer ; mais, dans la Mer-Noire et dans la politique orientale, apparaissent des éléments nouveaux qui sont de nature à y modifier l'équilibre des intérêts et dont la présence est, à elle seule, de nature à hâter l'adoption d'une solution durable.

Tout d'abord Russes et Turcs ont cessé d'être seuls en présence dans la Mer-Noire. Sans compter l'Autriche-Hongrie qui, par le Danube ouvert à la libre navigation internationale, touche à la Mer-Noire, la Roumanie et la Bulgarie, qui y possèdent des ports, sont devenues, la première, en fait et en droit, la seconde, en fait, des Etats complètement autonomes. La question s'est posée de savoir si ces puissances nouvelles auraient le droit d'entretenir des forces navales dans la Mer-Noire. Pour la Roumanie, Etat

souverain, la réponse n'est pas douteuse; elle possède déjà un petit croiseur protégé, sept canonnières, six gardes-côtes, plusieurs torpilleurs[1]. Quant à la Bulgarie, elle a tranché la question par le fait : elle a fait venir par chemin de fer des torpilleurs qui ont été montés à Bourgas et qui, avec quelques petites canonnières, font flotter le pavillon bulgare. Si minimes que soient ces forces navales, elles suffisent à modifier profondément l'aspect de la question des Détroits ; le droit de passage n'intéresse plus seulement les deux rivales séculaires, la Turquie et la Russie ; la Roumanie et la Bulgarie ne touchent à aucune autre mer qu'au Pont-Euxin et il y aurait une iniquité flagrante à refuser à leurs bâtiments de guerre d'en sortir ou d'y rentrer ; dans la vieille querelle russo-turque, il faut maintenant compter avec les droits des tiers. Ainsi la présence de plusieurs Etats sur les rives de la Mer-Noire fait de plus en plus sentir la nécessité d'une réglementation équitable qui sauvegarde les droits de la Turquie, la sécurité du Sultan et de sa capitale, tout en ouvrant, enfin, sous certaines conditions, les portes de la Mer-Noire.

Le régime appliqué au canal de Suez, depuis la Convention de Constantinople du 29 octobre 1888[2], a donné jusqu'ici des résultats encourageants ; le canal est ouvert même aux navires belligérants à la condition qu'ils n'y fassent pas séjour ; qu'ils ne s'y livrent à aucun acte de guerre, non plus que dans un rayon de trois

1. En 1907, quatre torpilleurs roumains, construits en Belgique, ont éludé la question des Détroits en gagnant la Roumanie par le Rhin, le Main, le Ludwigs-Canal et le Danube.

2. Voyez le texte de la Convention dans Calvo, *Le Droit international théorique et pratique*, 5e éd., Paris, 1896, 6 vol., t. VI, p. 557.

milles à l'entrée et à la sortie du canal; qu'ils n'y embarquent que les ravitaillements et le charbon strictement nécessaires; qu'il y ait un intervalle de vingt-quatre heures au moins entre la sortie de deux bâtiments ennemis. Un régime qui comporte tant de précautions, garanti par une convention internationale, n'aurait rien qui pût porter ombrage à la Sublime Porte ou alarmer la sécurité du Sultan [1]. Mais il faudrait, pour qu'on réussît à l'établir, que les grandes puissances renonçassent à tout espoir secret de domination exclusive sur les Détroits. Si les gouvernements d'Europe s'obstinaient à ignorer les transformations profondes qui renouvellent la face du monde et se refusaient à tenir compte des éléments jeunes qui bouleversent les fondements de la vieille politique; si la diplomatie continuait à s'enlizer dans les anciens errements et à ressasser indéfiniment les mêmes problèmes sans les résoudre jamais, peut-être, la patience des peuples venant à se lasser, assisterions-nous un jour à l'avènement d'une politique toute nouvelle, révolutionnaire dans ses procédés et dans ses solutions. Ce ne sont là sans doute que des craintes chimériques, mais ne serait-il

1. Les écrivains russes acceptent en général cette solution; quelques-uns vont plus loin : ils ne voient de solution définitive à la question des Détroits que dans l'expulsion des Turcs. « Constantinople devrait être soit la capitale du royaume bulgare, soit celle de la confédération slave, soit enfin une ville libre, avec le territoire adjacent. Mais dans tous les cas on devrait raser les fortifications le long du Bosphore et des Dardanelles et les mettre sous la garantie de l'Europe. Quel que soit le maître de Constantinople, dans l'avenir, les passages de la Méditerranée à la Mer-Noire doivent être toujours ouverts au pavillon de toutes les nations. Ce qui est conforme aux principes appliqués au canal de Suez. » Komarowsky (comte de), *Des causes politiques des guerres dans l'Europe contemporaine* (en russe); dans le *Bulletin scientifique de l'Université impériale de Moscou* (section juridique), année 1888, fascicule VIe. Cité par Mischef, *op. cit.*, p. 674.

pas opportun d'y prendre garde, à l'heure où s'ouvre une crise nouvelle de la « question d'Orient » et où de nouvelles complications semblent se préparer dans le Levant méditerranéen?

CHAPITRE III

LA QUESTION DE MACÉDOINE

I

LES NATIONALITÉS

SOMMAIRE. — Bilan de massacres. — Aspect général de la Macédoine. — La question macédonienne.

I. — Affranchissement des nationalités balkaniques. — La question macédonienne est moins simple. — Races diverses qui vivent en Macédoine ; leurs prétentions.

II. — Thèse des Grecs. — « L'idée » hellénique et ses ennemis. — Les Bulgares. — Le calembour valaque : le valaque, c'est le vilain. — Koutzo-Valaques et Albano-Valaques. — Apostol Margarit. La propagande roumaine ; ses origines politiques. — Pourquoi les Grecs ont fait des bandes. — Exploits du chef Acritas. — Les Grecs demandent une nouvelle délimitation des nationalités.

III. — Thèse des Bulgares. — La nation bulgare dans l'histoire. — Le tsar Siméon. — Oppression séculaire des Bulgares par les Grecs. — Résurrection de l'église et de la nationalité bulgares. — L'erreur des Grecs. — La politique de l'exarchat : Mgr Joseph. — La politique révolutionnaire : les bandes. — Résultats de leur action. — La Bulgarie est la vraie mère.

IV. — Thèse des Serbes. — La Macédoine serbe. — Les Serbes en Vieille-Serbie. — La propagande serbe.

V. — Thèse des Roumains. — La Macédoine latine. — Valaques et Grecs. — Longue entente et conflit actuel. — Les Roumains de Turquie prennent conscience de leur nationalité. — Reconnaissance de la nationalité valaque par le Sultan.

VI. — Les Albanais. — Importance politique de l'Albanie. — Italie et Albanie. — La thèse albanaise.

VII. — Impossibilité d'arriver à une délimitation des nationalités. Les Turcs de Macédoine. — Statistique officielle. — Critique des thèses nationales. — Une brochure de M. Cvijić. — Arguments ethnographiques et arguments linguistiques. — Quelques points acquis. — Les Slaves de Macédoine. — Macédoniens avant tout. — La question agraire. — Le régime des *tchiflik*. — La question sociale en Macédoine.

Au cours de l'année de l'hégire 1322, terminée le 28 février 1907, dans cent et une rencontres avec des bandes armées, les soldats et les gendarmes turcs ont tué 462 hommes, dont 242 Bulgares, 181 Grecs et 39 Serbes : ils en ont blessé 21 et pris 84 ; eux-mêmes ont perdu 75 tués et 100 blessés : tel est le bilan officiel, établi et publié par les soins de l'Inspecteur général Hilmi Pacha, pour les trois vilayets de Salonique, de Monastir et de Kossovo qui constituent la Macédoine. D'après une note d'origine turque publiée par le *Journal des Débats* du 11 mai 1908, pendant la même année 1322 (1906), le nombre des meurtres a été de 1825, et pour 1323 (1907) il a été de 1797 pour une région « peuplée de 2.910.000 habitants, constituant la sphère d'action particulière des bandes. » Pour toute la Macédoine, on peut compter une moyenne de 2.000 meurtres par an. Pour le seul mois de novembre 1907, le nombre des assassinats a été de 211 [1]. Ces chiffres,

1. Interview du colonel (aujourd'hui général) Vérand, dans le *Temps* du 8 janvier 1908. Ce tableau résulte des renseignements échangés par les officiers européens chargés de la réorganisation de la gendarmerie dans les divers secteurs. Voici en détail le bilan de novembre 1907 :

	ASSASSINATS	BULGARES	SERBES	TURCS	GRECS
Secteur autrichien (Uskub).	64	52	5	7	
Secteur italien (Monastir). .	56	34	3	12	7
Secteur russe (Salonique). .	45	36		5	4
Secteur français (Serès) . .	46	20		17	9
Secteur anglais	0				
	211	142	8	41	20

même si on les accepte sans contrôle, ont leur éloquence ; et si l'on songe que ni les pillages, ni les viols, ni les incendies n'entrent ici en ligne de compte, si l'on se représente, d'autre part, les dimensions restreintes et la population clairsemée des trois vilayets, il faut bien reconnaître que le calme et la sécurité sont loin de régner en Macédoine et que l'ère sanglante n'est pas close. Si nos journaux n'en parlent plus guère, c'est que le public veut de la nouveauté : des massacres chroniques ne sont plus d'actualité.

Il est impossible de parcourir la Macédoine sans en rapporter une impression de malaise, de misère, d'insécurité. Les Occidentaux qui habitent le pays sont vite blasés sur le fréquent retour de crimes dont ils sont rarement les témoins directs et dans lesquels les responsabilités sont toujours contestées. Il en va tout autrement du voyageur que les voitures confortables de l'Orient-express transportent sans transition de France en Macédoine : ses sensations, avivées par le contraste, n'ont pas eu le temps de s'émousser, et ses premières émotions, pour être les moins raisonnées, n'en sont pas forcément pour cela les moins raisonnables. A peine a-t-il pénétré en territoire turc qu'il aperçoit, se profilant sur la monotonie du paysage, la silhouette, correctement immobile, le fusil sur l'épaule, d'une sentinelle turque ; tous les deux kilomètres, un petit karakol abrite un poste de soldats qui, avant le passage des trains, — ils sont heureusement rares, — inspectent le bon état de la voie ; tous les tunnels, tous les viaducs, tous les ponts, sont gardés militairement ; si un rocher ou un coteau surplombe la ligne, il apparaît surmonté d'une sorte de chapiteau en paille dressé sur quatre perches, sous lequel s'abrite, droit sur ses jambes, comme

une cigogne qui aurait retourné son nid, un soldat ottoman ; les stations, les trains eux-mêmes ont une garde militaire et l'agent des postes ne donne ou ne reçoit ses paquets que sous l'œil placide d'un fantassin. L'honnête Pandore qui, dans nos gares françaises, préside majestueusement au mouvement des trains, est rassurant et débonnaire ; mais, là-bas, tout ce déploiement de force, tout ce luxe de précautions inspire plutôt l'inquiétude que la sécurité : il révèle une situation anormale et troublée. Dans les champs, des hommes armés veillent sur les travailleurs occupés à la moisson ou à la vendange. Dans les villes, à Monastir surtout, les indigènes ne se risquent guère à sortir la nuit tombée ; la défiance est partout, les attentats sont fréquents ; un voile de tristesse pèse sur le pays. La Macédoine, autrefois si fertile, est aujourd'hui désolée, inculte. La terre noire des plaines pourrait se couvrir de magnifiques moissons ; elle ne donne que de maigres récoltes à peine suffisantes pour nourrir les habitants ; une végétation parasite de buissons et de mauvaises herbes envahit les champs ; les collines, déboisées, dénudées par la dent des troupeaux, érodées par les pluies, laissent ruisseler leurs eaux qui dégringolent le long des pentes rapides, ravinent profondément le sol, emportent la terre arable ; la fertile Macédoine, entraînée par les torrents, descend dans le golfe de Salonique qui, avant un siècle, ne sera plus qu'un bassin fermé. Les villages se blottissent dans le creux des vallées ou se nichent sur les sommets escarpés ; pas une ferme, pas une maison isolée ; les chaumières se serrent les unes contre les autres, peureusement.

Depuis six ans, la Macédoine vit sous cette terreur ; le sang y coule, la misère y règne sans que les passions s'apaisent, sans que les haines s'émoussent.

Sans doute les troubles ont été mis à profit, aggravés, compliqués, prolongés par l'entrée en jeu d'ambitions extérieures ; mais les souffrances des populations en sont-elles pour cela moins réelles, la situation moins dramatique ? La question macédonienne existe en elle-même, intrinsèquement. Elle n'est ni « un bluff »[1] ni « une plaisanterie » ; elle est la suite naturelle de ce grand mouvement d'émancipation et de résurrection qui, depuis un siècle, a successivement soustrait à l'autorité des conquérants turcs les populations chrétiennes jadis soumises par la force des armes. Elle ne se présente pas autrement, à son tour, que ne se posèrent l'un après l'autre les problèmes de l'indépendance de la Serbie, de la Grèce, de la Bulgarie, de la Roumélie orientale, de la Crète ; elle est seulement plus compliquée parce que la bigarrure des races, la multiplicité des ambitions engagées, la diversité des intérêts en litige en rendent la solution moins aisée à concevoir et surtout à réaliser. La crise macédonienne est la forme nouvelle de la question d'Orient ; elle est la localisation actuelle de la maladie chronique dont souffre, depuis si longtemps, la vieille Europe.

Nous voudrions, en étudiant la crise macédonienne en elle-même et dans ses répercussions politiques, faire ce que nous appellerions volontiers une application sur le terrain des idées directrices que nous avons essayé de dégager dans les deux chapitres qui précèdent. Nous ne nous dissimulons ni les difficultés ni les périls d'une telle entreprise ; dans un pareil pays, même après une enquête personnelle, il est souvent malaisé de discerner la vérité et parfois plus

1. *Le bluff macédonien*, par Al. Van den Brule. Paris, Juven, 1 vol. in-8° illustré.

difficile encore de la dire. Le lecteur voudra bien se souvenir, si d'aventure cet exposé lui paraissait obscur et compliqué, que la réalité est elle-même singulièrement complexe et, qu'à vouloir trop simplifier les faits, on risquerait de les dénaturer ; et s'il gardait cette impression que la question est embrouillée et la solution difficile, c'est alors que nous aurions un peu, nous, l'espoir de la lui avoir fait comprendre [1].

1. La question de Macédoine a fait éclore une littérature considérable dans toutes les langues. La plupart des livres, brochures ou journaux publiés par les différentes nationalités balkaniques n'ont de valeur qu'à la condition de les contrôler de très près, de les confronter les uns avec les autres et de ne les prendre que pour des plaidoyers ; cette réserve faite, on en peut tirer d'utiles renseignements. Citons quelques-uns des plus importants et des plus récents, sans prétendre à être complet.

Parmi les ouvrages documentaires généraux, citons :

Aristarchi bey : *Législation ottomane.* (Recueil de lois, traités, capitulations, etc.) Publié par Démétrius Nicolaidès. Constantinople, 1873-1888, 7 vol. in-8°.

Noradounghian (Gabriel Effendi) : *Recueil d'actes internationaux de l'empire ottoman.* Paris, Pichon, 1897-1903, 4 vol. gr. in-8°.

A. Schopoff : *Les réformes et la protection des chrétiens en Turquie, 1673-1904 ;* Plon, 1904, in-8° ; utile recueil de documents.

Focief O. (pseudonyme du même auteur) : *La justice turque et les réformes en Macédoine.* Plon, 1907, in-8°.

Testa (baron de) : *Recueil des traités de la Porte ottomane avec les puissances étrangères.* Paris, Amyot et Leroux, 1864-1901 ; 10 vol. in-8°.

Van Den Steen de Jehay (comte) : *De la situation légale des sujets ottomans non musulmans.* Bruxelles, société belge de librairie ; 1906, in-8°.

Nous ne rappelons pas ici les livres souvent cités au cours de ce volume de D'Avril, Choublier, etc.

Le point de vue bulgare est bien exposé dans :

Voïnov : *La question Macédonienne et les réformes en Turquie ;* Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, 1905, in-8°.

Draganof : *La Macédoine et les Réformes.* Préface de M. Victor Bérard. Paris, Plon, 1906, in-8° (publication bulgare ; histoire et critique des réformes ; documents sur l'action des bandes ; bonne carte).

Offeïkoff (pseudonyme de M. Schopoff) : *La Macédoine au point*

I

L'affranchissement des États chrétiens des Balkans s'est opéré jusqu'à présent suivant une procédure

de vue ethnographique, historique et philologique. Philippopoli, 1887.

Brancoff : *La Macédoine et sa population chrétienne.* Paris, Plon; 1905, in-8°. (Statistiques bulgares de la population macédonienne), cartes.

Turcs et Grecs contre Bulgares en Macédoine. Préface de M. Louis Léger. Plon, 1904, broch in-8°.

V. Kanchef : *La Macédoine, ethnographie et statistique* (en bulgare). Sophia, 1900.

Brutus (pseudonyme de M. A. Drandar) : *A propos d'un mouvement en Macédoine* (intéressantes vues d'histoire diplomatique). Bruxelles, Falk, 1900, broch. in-8°.

Deux ans de réformes en Macédoine (1903-1905), par un ex-diplomate. Genève, Zœllner, 1905, broch.

La Macédoine et le Vilayet d'Andrinople, 1893-1903. *Mémoire sur l'organisation intérieure.* Sans lieu, 1904, in-4°, avec 2 cartes.

Fin d'année rouge (Documents sur les bandes grecques). Sofia, Prasvek frères, 1906, brochure.

Dans la brochure Serbe du professeur Cvijić, *Remarques sur l'ethnographie de la Macédoine* (Paris, A. Colin 1906), dont nous parlons ci-dessous, on trouvera une abondante bibliographie critique.

Goptchevitch (Spiridion) : *Bevölkerungsstatistik von Altserbien und Makedonien.* Vienne, Seidel und Sohn, 1889 (serbe).

Constandine (pseudonyme de Stanislas Novakovitch) : *Le patriarcat de Constantinople et l'orthodoxie dans la Turquie d'Europe.* Paris, Flammarion, 1895, traduit du serbe.

Kasasis (Nicolas) : *L'hellénisme et la Macédoine.* Paris, imprimerie de la Renaissance latine, 1903, brochure in-8° (grec).

Cleanthes Nicolaides : *Makedonien. Die geschichtliche Entwickelung der makedonischen Frage im Alterthum, im Mittelalter und in der neueren Zeit.* Berlin, Johannès Raede, 1899, 1 vol. in-8° (grec).

La Macédoine et les réformes. Mémoire du Syllogue macédonien d'Athènes. Athènes, imp. Sakellarias, 1905, broch. in-8°.

Paillarès (Michel) : *L'imbroglio macédonien.* Stock, 1907, in-12 (philhellène).

Papahagi (Nicolas) : *Les Roumains de Turquie.* Bucharest 1905 (roumain).

très simple. Peu à peu, au cours du XIXe siècle, à mesure qu'ils reprenaient conscience d'eux-mêmes,

Verax : *Grèce et Roumanie.* Paris, imp. Bonvalot-Jouve, 1906 (roumain).

Geblesco : *La question d'Orient.* Paris, Perrin, 1904 (roumain).

Picot (M.-E.) : *Les Roumains de la Macédoine.* Paris, Leroux, 1875, broch.

Citons, parmi les ouvrages français :

Victor Bérard : *La Turquie et l'hellénisme contemporain.* Alcan, 1894, in-18. *La Macédoine.* A. Colin, 1900, in-18. *Pro Macedonia.* A. Colin, 1904, in-18.

Louis Léger : *La Save, le Danube et le Balkan.* Plon, 1883, in-12. *La Bulgarie.* Paris, Cerf, 1885. L'article *Bulgarie* dans la *Grande Encyclopédie*, etc.

René Henry : *Questions d'Autriche-Hongrie et question dOrient.* Plon, 1904. *Des monts de Bohême au golfe Persique.* Plon, 1908.

Chéradame : *La Macédoine. Le chemin de fer de Bagdad.* Plon, 1903.

Gandolphe (Maurice) : *La Crise macédonienne. Enquête dans les vilayets insurgés.* Perrin, 1904.

Engelhardt (Édouard) : *La question macédonienne. État actuel. Solution.* Paris, librairie générale de droit et de jurisprudence, 1906, in-8°.

Routier (Gaston) : *La Macédoine et les puissances.* Dujarric, 1904, in-12.

Tardieu (André) : *Questions diplomatiques de l'année 1904.* Alcan, 1905, in-12.

Moulin (René) : *Une année de politique extérieure.* Plon, 1905, in-12.

Pierre d'Espagnat : *Avant le massacre* (roman). Paris, Charpentier, 1902.

Sur quelques points particuliers :

Steeg : *La législation foncière ottomane.* Paris, Pedone, 1904, in-8°.

Charles Morawitz : *Les finances de la Turquie.* Paris, Guillaumin, 1902, in-8°.

Pypine et Spasovic : *Littératures slaves.* Paris, Leroux, 1881. (Sur la question des langues).

En anglais : Villari (Luigi) : *The Balkan Question.* Londres, Murray, 1905, 1 vol. in-8° (Opinion du Comité balkanique).

Brailsford : *Macedonia.* Londres, Methuen, 1906.

Odysseus (pseudonyme de sir Elliott) : *Turkey in Europe.* Londres, Arnold, 1890. — Buxton (Noël) : *Europe and the Turks.*

En italien : Vico Mantegazza : *Macedonia.* Milan, Treves. *Questioni di politica estera.* Milan, Treves, 1907, 1 vol. ; 1908, 1 vol.

Les Grecs publient à Paris un journal bi-mensuel : *l'Hellénisme.*

les différents groupes nationaux se sont organisés, puis, l'heure venue, ils se sont soulevés contre l'autorité ottomane, ils ont souffert, ils ont combattu avec des chances diverses, puis, quelle qu'ait été d'ailleurs l'issue locale de la lutte, ils ont obtenu, par l'intervention de l'Europe, une indépendance plus ou moins mitigée qu'ils n'ont guère tardé à transformer en une autonomie complète. Les traités leur ont ainsi assuré des avantages que le petit nombre de leurs soldats ne leur eût pas permis d'obtenir par la seule force des armes.

Le Montenegro, et plus tard la Serbie, il faut le dire à leur honneur, surent garder ou reconquérir leur indépendance par leur propre énergie; les conventions internationales ne firent, ensuite, que transformer en un état de droit ce qui était déjà un état de fait créé par leur courage. La Grèce, puis la Bulgarie, la Bosnie-Herzégovine, la Roumélie orientale, la Crète enfin, sortirent, on sait à la suite de quelles péripéties, de l'Empire turc ; pour chacune d'elles l'évolution passa par les mêmes phases : révolte d'abord, lutte plus ou moins prolongée, intervention européenne et, sous une forme plus ou moins déguisée, indépendance. Les chrétiens de Macédoine, après tant de précédents, n'étaient-ils pas fondés à croire que la même méthode les conduirait, à leur tour, au même résultat? L'Europe semblait elle-même les y

Un journal français *La Dépêche d'Orient* s'est fondé récemment pour s'occuper de l'Orient et de l'Extrême-Orient. MM. Gaulis et Doline publient à Paris *La Macédoine* (*organe des revendications légales pour tous les Macédoniens*). Les revues françaises et étrangères abondent en articles sur la Macédoine. Signalons entre autres ceux de M. René Henry dans le *Correspondant*, de MM. Millet et Raymond Recouly dans la *Revue politique et parlementaire*, de M. Bérard dans la *Revue de Paris*, de M. Gaulis dans *Pages libres* (notamment l'article du 31 janvier 1903), de M. Kahn (*Cahiers de la Quinzaine* d'août 1903), etc., etc.

inviter. La Conférence de Constantinople et le traité de San Stefano traçaient, l'une comme l'autre, les frontières d'une Turquie d'où la plus grande partie de la Macédoine était distraite [1], et si, au Congrès de Berlin, l'Europe, inspirée par Beaconsfield et Bismarck, se refusait à ratifier cette dislocation de la Turquie d'Europe, du moins stipulait-elle formellement, par l'article 23 du traité, que des réformes devaient être réalisées dans les provinces européennes de l'Empire ottoman. Promettre des réformes par traité, c'est s'engager à en assurer l'exécution. Les populations macédoniennes, qui s'étaient réjouies de leur affranchissement pendant les quelques mois qui séparent l'acte de Berlin de celui de San Stefano, se crurent le droit d'interpréter ainsi la politique de l'Europe; et quand, en 1885, par un coup d'État facilement exécuté, sans verser le sang, les Bulgares de Roumélie purent déchirer, en ce qui les concernait, le traité de Berlin et s'unir à la principauté, les chrétiens de Macédoine furent, en vérité, fondés à espérer qu'ils n'auraient pas plus de peine à faire triompher leurs propres revendications. Ils résolurent de s'y préparer. Ainsi, à l'origine de tous les troubles qui ont ensanglanté la Macédoine, on doit, nettement et tout d'abord, établir la responsabilité de l'Europe.

Mais, entre le cas des habitants chrétiens de la Macédoine et celui des populations antérieurement séparées de l'Empire ottoman, il faut, dès maintenant, marquer une différence considérable. Les Grecs, les Serbes, les Bulgares, lorsqu'il fut question de leur affranchissement, constituaient des groupes

1. Voyez les cartes représentant ces frontières dans d'Avril, *op. cit.*, pages 177 et 253.

compacts, cohérents, conscients de leur commune origine et de leur solidarité nationale. Lorsque le territoire qui constitue actuellement la Grèce, la Serbie ou la Bulgarie leur fut attribué, nul ne songeait à leur en disputer la propriété; les Turcs n'y régnaient que par droit de conquête, ils ne s'y étaient pas implantés, et, à peu d'exceptions près, tous les chrétiens de chacun des trois groupes se reconnaissaient frères d'une même race et d'un même sang. La Grèce, la Serbie, la Bulgarie, n'englobèrent pas tous les territoires peuplés de Grecs, de Serbes ou de Bulgares; mais, du moins, tous les territoires qu'ils englobèrent étaient réellement, sauf exceptions insignifiantes, peuplés de Grecs, de Serbes et de Bulgares. En Roumélie orientale, l'opération parut déjà plus compliquée. La protestation et les droits des minorités grecque et turque servirent de prétexte au Congrès de Berlin pour refuser la réunion de cette province à la principauté bulgare. Personne cependant ne contestait sérieusement que la grande majorité de la population ne fût bulgare, et les événements de 1885 prouvèrent qu'il en était bien réellement ainsi.

Il en va tout autrement pour la Macédoine. Elle n'est pas habitée par une seule race; quand on dit « les Macédoniens », l'expression n'a pas la même valeur que si l'on dit « les Bulgares » ou « les Grecs »; elle ne désigne pas une même famille ethnique, bien définie; elle s'applique à des hommes qui habitent une contrée qui s'appelle la Macédoine et qui ne parlent pas tous le même langage, pas plus qu'ils n'appartiennent à la même race ou à la même confession. On n'est pas d'accord sur ce qu'est la Macédoine, ni sur ses limites, pas plus que sur ce que sont ses habitants. Qui dit « Macédoine » dit mélange. On a trop souvent répété, pour que nous y

insistions, comment, sur cette vieille terre d'histoire qui vit naître Alexandre, toutes les invasions, toutes les dominations ont laissé des traces; depuis les Pélasges jusqu'aux Turcs en passant par les Hellènes, les Romains, les Slaves, les Bulgares, toutes les races qui ont séjourné dans ces riches plaines, y ont installé des colonies et laissé des rameaux. Les hautes montagnes qui s'étalent en massifs irréguliers ou qui s'allongent en chaînes capricieusement orientées sur le sol de la Macédoine, y délimitent des bassins aux contours très accusés, nettement séparés les uns des autres, mal reliés entre eux par des sentiers de chèvre ou par des défilés où la route doit disputer sa place au torrent; une telle disposition géographique favorisait la vie particulariste, la survivance des mœurs et des idiomes de chacun des peuples qui s'y sont établis. Les plaines ont subi le joug des conquérants qui se sont succédé en Macédoine; mais les épais massifs de montagnes sont restés l'asile de populations à demi indépendantes, jalouses de garder leurs traditions, leurs croyances et leur langue; ce sont elles qui sortent aujourd'hui de leur retraite pour se reconstituer en nationalités et faire revivre leurs droits. Ainsi chaque revendication nationale, pour justifier ses prétentions, peut trouver en Macédoine des arguments ethnographiques et invoquer des souvenirs historiques.

Sans parler des Turcs, ni des Albanais, quatre races chrétiennes : les Bulgares, les Serbes, les Grecs, les Valaques, vivent sur le sol de la Macédoine et font valoir leurs titres à la possession souveraine du pays. Quatre États balkaniques ou danubiens, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce, la Roumanie soutiennent les revendications des populations qu'ils considèrent comme des rameaux détachés de leur propre

tronc. Les grandes puissances, à leur tour, selon leurs affinités et leurs intérêts, prennent fait et cause pour les plus petites. Ainsi s'introduisent les querelles et les rivalités européennes, pour le compliquer davantage, dans l'imbroglio macédonien.

Depuis San Stefano et surtout depuis la révolution rouméliote, l'espérance de voir bientôt se constituer une Macédoine affranchie a surexcité les énergies de ces peuples ou fragments de peuples. Ils ont ressuscité leurs titres oubliés, recherché leurs origines, rétabli leur généalogie, revivifié leur langage. Ils plaident aujourd'hui devant l'Europe la cause de leurs droits historiques à la suprématie de la Macédoine. Leurs plaidoyers méritent d'être entendus; ils ont été préparés et arrangés pour les besoins de la cause, mais ils n'en représentent pas moins le point de vue de chacun des intéressés; si tendancieux qu'ils puissent être, ils reflètent l'opinion que chaque groupe de population se fait de son passé, de ses droits, de son avenir. Quand il s'agit d'histoire et de politique, de telles prétentions, quelque illusoires qu'en puissent être les fondements, sont des faits dont il est nécessaire de tenir compte. Nous ferons donc entendre d'abord, en nous appliquant à les présenter dans toute leur force, les arguments des parties, quitte à en faire ensuite la critique.

II

La race hellénique s'est fait un patrimoine de son histoire : le Grec est passé maître dans l'art d'évoquer les grands souvenirs dont il connaît toute la puissance de séduction; il sait, avec une science raffinée du

discours et de la mise en scène, les appeler à la rescousse des intérêts les plus modernes de sa politique nationale. Il n'ignore pas que, par le nombre, l'élément purement hellène ne peut prétendre à la majorité, si du moins l'on considère les trois vilayets comme constituant la Macédoine. Mais, disent les Grecs, qu'importe le nombre ; c'est la civilisation et l'histoire qui font la nationalité ; on juge d'une race par son élite et d'une élite par sa culture. Or, depuis Philippe et Alexandre le Grand, la Macédoine n'a-t-elle pas toujours brillé comme un foyer de civilisation hellénique? Ne sont-ce pas les armes macédoniennes qui ont répandu l'hellénisme dans tout l'Orient? Byzance, à son tour, a fait rayonner sur le monde la culture grecque. Par l'ascendant de son génie elle a, peu à peu, assimilé les nations barbares qui, pendant des siècles, vinrent les unes après les autres battre ses murs en brèche et s'établir sous sa grande ombre. C'est elle qui a initié à la vie civilisée tous ces peuples slaves, serbes ou bulgares, qui, après l'avoir combattue, se sont estimés fiers de la servir. Ainsi apparaît l'hellénisme à travers les siècles, toujours aux prises, depuis les temps de Xerxès, contre une barbarie toujours renaissante ; jamais, au cours de ces luttes sans cesse renouvelées, le peuple grec ne l'a emporté par le nombre, mais c'est lui qui a tenu le flambeau ; l'hellénisme n'est pas une force brutale, il est une « idée » [1].

Mahomet II, maître de Constantinople et de la

1. Nous reproduisons ici, parfois textuellement, la conversation que nous avons eue, en Macédoine, avec un très distingué diplomate grec. De même nous avons écouté les plaidoyers d'hommes très éclairés de chacune des nationalités : bulgare, serbe, valaque, turque. Sur « l'idée » hellénique, voyez le premier ouvrage de M. Victor Bérard : *La Turquie et l'hellénisme contemporain*, 1re édition, 1894 (Alcan, in-12).

péninsule, ne distingue pas entre les chrétiens vaincus ; il institue le patriarche œcuménique de Constantinople chef de tous les « romains » ; entre le Sultan et ses « raïas » d'Europe le seul intermédiaire reconnu, c'est le chef de la « nation »[1] grecque. Au-dessous du patriarche sont les métropolites, puis les communautés chrétiennes dont les biens sont administrés par des éphories ; il se forme ainsi, dans chaque village chrétien, une oligarchie gouvernante et possédante qui, sous l'autorité lointaine du Sultan, administre la communauté, propage les écoles et la liturgie grecques. Ainsi, durant des siècles, la seule organisation chrétienne qui subsiste sous la domination turque est une organisation grecque, la seule autorité reconnue est une autorité grecque, et c'est grâce à elles que l'idée chrétienne et hellénique survit et se retrouve un jour, intacte, sous la couche superficielle de l'Islam conquérant. Mais toute autorité a ses détracteurs, toute oligarchie ses envieux. Dans les villages, les paysans, les bulgares[2], nombreux dans certaines parties de la Macédoine, suscitent contre les éphories helléniques une opposition démocratique qui peu à peu se transforme en une opposition nationale : ils disputent à l'Église grecque la possession des lieux de culte. Les Grecs soutiennent que toute l'organisation religieuse étant grecque, les églises doivent appartenir aux Grecs, tandis que les Bulgares, partout où ils deviennent

1. Les conquérants turcs divisent les peuples conquis en « nations ». La nation grecque comprend tous les raïas d'Europe. En Asie il y a la nation arménienne, la nation maronite, etc. La nation franque comprend les Occidentaux, les Latins. « L'Empereur de France » obtient par les « Capitulations » le droit de les protéger.

2. D'après les Grecs, bulgare n'est pas un nom ethnique ; il signifie paysan, de même que valaque signifie vilain.

maîtres de la commune, prétendent devenir aussi maîtres de l'église et aspirent à constituer une organisation religieuse autonome. L'autorité turque, surtout après les guerres de l'indépendance grecque, se montre volontiers favorable à ces prétentions qui lui paraissent inoffensives et qui, en semant la désunion parmi les chrétiens, affaiblissent l'hellénisme et énervent la force de résistance des « raïas ». C'est pour la même raison que les Turcs, aujourd'hui, sont enclins à favoriser les prétentions des Valaques ; en 1870, opposant église à église, ils accordent au schisme bulgare une organisation autocéphale et reconnaissent la juridiction de l'exarque et sa qualité de chef de la communauté bulgare.

Mais, ces progrès mêmes de la nationalité bulgare sont encore, indirectement au moins, un bienfait des Grecs. Ce sont les insurrections grecques qui ont décidé la Porte à accorder des concessions aux Slaves : la reconnaissance de l'exarchat a suivi l'insurrection crétoise de 1869, et les plus grands progrès du bulgarisme ont suivi la guerre de 1897. Les Turcs ont la crainte de l'hellénisme et la haine du patriarcat ; ils savent que « l'idée » hellénique est la seule force capable de coordonner les efforts des chrétiens et de chasser enfin d'Europe le successeur de Mahomet II. Encore aujourd'hui, malgré les intrigues de Sofia et l'ascendant de Saint-Pétersbourg, beaucoup de paysans, qui parlent cependant entre eux un dialecte slave, restent Grecs de cœur et de civilisation. Ce sont des Grecs « slavophones » ; leur idiome n'est qu'un patois sans littérature ; la langue de la civilisation reste, pour eux, le grec, et il a fallu toutes les violences de la propagande bulgare pour arracher à la grande patrie idéale, l'hellénisme, une partie des paysans macédoniens et pour les amener,

moitié de gré, moitié de force, sinon à se croire, du moins à se déclarer Bulgares.

Dans ces dernières années, l'ambition de quelques hommes, soutenue par l'argent des Roumains et par la connivence de tous les ennemis de l'hellénisme, a découvert et « lancé » une nationalité nouvelle : les Valaques. Les Roumains du royaume se sont avisés que les Valaques du Pinde parlaient une langue analogue à la leur ou qui en est tout au moins très proche parente, et, par intérêt politique, dans le dessein de se créer des droits et de s'assurer voix au chapitre en cas de partage de la Macédoine, ils ont pris en main la cause de ces frères nouvellement trouvés, obtenu la reconnaissance de leur nationalité par la Porte et réclamé pour eux le droit d'avoir des prêtres et une liturgie valaques; une propagande acharnée dans les villages valaques a décidé quelques individus à se déclarer roumanisants. Or, sur quoi repose toute cette intrigue ? Sur un calembour. Il n'y a jamais eu de nation ou de peuple valaque. Le mot « valaque », c'est tout simplement, entendu et défiguré par les « Barbares », le mot latin *villicus* : le valaque, c'est le *vilain*. Jusqu'à l'époque de Justinien, toute la Macédoine parlait latin et non pas grec : les barbares désignèrent par le mot *villici*, valaques, ceux qui appartenaient à la société organisée, les paysans latins. De même, en Moldavie et en Valachie, les Valaques, c'étaient aussi les latinisés; la Thessalie s'est appelée longtemps Grande Valachie. Tandis qu'à Byzance et sur les côtes l'influence hellénique faisait triompher la langue grecque, le latin se maintenait dans l'intérieur. Les montagnards, bergers, pasteurs, artisans, commerçants, ont gardé un idiome dérivé directement du latin, qui, tout naturellement, ressemble de très près au rou-

main de l'ancienne Dacie. Les Valaques ne sont donc pas un peuple à part, un lambeau du peuple roumain égaré dans le Pinde, ce sont tout simplement des Macédoniens latinisés : il y a les Koutzo-Valaques [1] ou Macédoniens parlant latin, comme il y a les Albano-Valaques ou Albanais parlant latin, comme il y a les Roumains qui sont des Daces parlant latin. L'idiome roumain et l'idiome valaque sont très voisins, mais il y a cependant entre eux de notables différences. Le roumain, qui avait été pénétré par des infiltrations slaves, a été, pour ainsi dire, relatinisé récemment par les écrivains ; l'idiome valaque de Macédoine a, au contraire, subi des influences grecques. Les Valaques de Macédoine, loin d'être venus du Nord, sont au contraire venus du Sud et ils se sont avancés, en suivant la chaîne du Pinde, jusqu'à la hauteur de Monastir ; mais beaucoup sont restés en Grèce même où ils comptent parmi les meilleurs citoyens du royaume hellénique. Viendra-t-on, ceux-là aussi, les revendiquer un jour pour la nationalité roumaine ? Tous les Valaques, sans exception, outre leur langue, en parlent une autre, généralement le grec, ou, en Épire, l'albanais ; tous avaient été, jusqu'à ces dernières années, les plus dévoués propagateurs de « l'idée » hellénique ; aucun ne songeait à se réclamer, sous prétexte d'affinité de langue, de la lointaine Roumanie ; c'est seulement quand Apostol Margarit eut organisé sa propagande et semé à pleines mains l'or du gouvernement roumain que quelques Valaques, par intérêt, se déclarèrent roumanisants [2]. Aujourd'hui, après le succès

1. *Koutzo* veut dire petit, boiteux. En slave, les Valaques s'appellent *Tsintsar*.

2. Sur Apostol Margarit, voir surtout Bérard, *La Turquie et l'hellenisme*.

de la diplomatie roumaine, appuyée par l'Allemagne, à Constantinople, le nombre des roumanisants s'augmente de tous ces individus qui trafiquent de leur nationalité au mieux de leurs intérêts ; ils vont aux Roumains parce qu'ils les croient forts et riches.

A Monastir, les Roumains ont acheté un vaste cimetière et l'ont entouré de murs, mais ils manquent de morts, et Apostol Margarit est, jusqu'à présent, à peu près seul à y dormir ; aussi, dès que meurt un Valaque, roumanisants et grécisants se disputent-ils passionnément le cadavre ; il y a eu à propos d'enterrements, entre prêtres des deux rites, des batailles scandaleuses. Dans toute la région de Monastir, les écoles roumaines se multiplient. Le successeur d'Apostol Margarit, jadis condamné par la justice turque et revenu dans le pays avec un passeport roumain, est aujourd'hui reconnu par les autorités ottomanes comme inspecteur des écoles roumaines. On peut voir, à Monastir, un négociant qui, né Albanais, a été successivement Bulgare, puis Grec; maintenant il est Roumain : comme Sosie, il est du côté de celui qui paye. Que d'autres font comme lui ! N'est-ce pas là une triste comédie, et n'y sent-on pas tout ce qu'il y a d'artificiel, tout ce qu'il y a de « bluff » dans ces prétentions roumaines ! Leur premier résultat a été de surexciter encore davantage les passions et les haines. Les roumanisants ne se contentent pas de propagande pacifique, ils se joignent aux bandes bulgares pour molester les Grecs, ou bien ils s'entendent avec les Turcs, à qui leur propagande n'inspire point d'inquiétude. C'est une bande turco-roumaine, celle d'Apostolati, qui a tué l'archevêque de Kastoria ; ce sont les Valaques roumanisants qui servent de guides aux troupes turques contre les bandes grecques ; on a même vu des Vala-

ques s'habiller en soldats turcs pour aller tuer et voler les Grecs. Mais, quoi qu'ils fassent, ils ne sauraient réussir à tromper longtemps l'opinion européenne et leur haine de l'hellénisme ne saurait les multiplier au point d'en faire un peuple ; d'après les Turcs, qui les favorisent et qui ont fait inscrire beaucoup de Valaques comme roumanisants, ils seraient vingt-deux mille ; en réalité, ils sont à peine neuf mille, les autres sont inscrits de force. Neuf mille ! c'est même trop dire ; peut-être n'en trouverait-on pas quatre mille ! et c'est pour cette médiocre récolte, pour grouper quelques hommes qu'elle ne peut espérer s'annexer jamais, que la Roumanie mènerait toute cette campagne, dépenserait tant d'argent, se brouillerait avec la Grèce ? Non, il doit y avoir d'autres raisons : chacun sait les attaches de la Roumanie avec la Triple Alliance : le roumanisme, en Macédoine, fait le jeu de la politique de Vienne et de Berlin ; il travaille pour le germanisme.

Menacés par la propagande bulgare et par le mouvement roumanisant, molestés par les Turcs, les Grecs — c'est toujours eux qui parlent — ont cru nécessaire de montrer qu'ils existaient et que, dans toute l'ancienne Macédoine, ils restent l'élément principal. Ils ont organisé des bandes et ils ne le cachent pas ; mais ils n'ont eu recours à ce moyen désespéré que les derniers et pour ne pas laisser sans réponse les violences des Bulgares, les attentats des Turcs et la désertion des Valaques. Des Grecs du royaume servent dans les bandes, des Crétois même sont venus s'y enrôler, mais c'est en Macédoine même qu'elles se sont surtout recrutées ; elles ont pénétré, au Nord, jusqu'au delà de Monastir, intimidé les roumanisants et ramené au patriarcat beaucoup de villages que les violences des Bulgares avaient fait

passer à l'exarchat. On a dit que les Grecs avaient attendu, pour commencer leurs incursions, que les bandes bulgares aient quitté la partie; rien de plus inexact. Si les bandes bulgares ont fait moins parler d'elles en ces derniers mois, elles n'en subsistent pas moins; et il serait facile d'en donner la liste détaillée. Les Grecs ont eu avec elles des rencontres : comment oublier l'exploit mémorable du chef grec Acritas. Près de Vodena, il se heurte inopinément à trois bandes bulgares; les trois voïvodes et les trois lieutenants se trouvaient réunis dans une hutte; le chef grec y pénètre seul, les Bulgares tirent sur lui, le manquent; lui en tue deux, en blesse deux autres et enfin succombe; mais ses hommes accourent, détruisent les bandes ennemies et le seul survivant de leurs chefs passe à l'hellénisme et se met à la tête d'une bande grecque! On a dit aussi que les soldats turcs évitaient de rencontrer les antartes grecs et les laissaient volontiers tenir la campagne et réprimer l'audace des brigands bulgares: calomnies encore! Les bandes grecques ont eu des rencontres sanglantes avec les troupes, et il suffit de consulter la statistique des Grecs condamnés à Salonique pour fait de propagande nationale, pour être édifié sur la mansuétude des tribunaux ottomans à leur égard. Oui, sans doute, les évêques, les prêtres, les instituteurs grecs ont été à la tête du mouvement hellénique en Macédoine; mais n'avaient-ils pas le devoir, en présence de la pression terrible exercée par l' « organisation » bulgare, de grouper les forces grecques et même de répondre à la violence par la violence? Les Grecs mettront bas les armes quand les Bulgares en donneront l'exemple et quant tout sera redevenu tranquille en Macédoine. Pour y parvenir ils ne voient qu'un remède efficace : délivrer enfin les chrétiens

d'Europe du joug ottoman. Les réformes ne peuvent apporter que des améliorations partielles et insuffisantes; les réformateurs européens n'entrent pas dans le vif de la question; même s'ils se décidaient à des réformes plus radicales, à une modification, par exemple, du régime de la propriété, il resterait encore un élément qui n'est pas réformable, c'est le Turc lui-même : il doit disparaître.

Les Bulgares reprochent aux Grecs de vouloir le partage, et non l'autonomie de la Macédoine; ils se trompent. Seulement il faut s'entendre et ne pas jouer sur les mots. Qu'est-ce que la Macédoine? Il est absurde d'appeler Macédoine les trois vilayets; c'est une délimitation administrative qui ne date que du Tanzimat, et qui est sans valeur historique, géographique ou ethnographique. Pourquoi comprendre dans la Macédoine le caza d'Elbasan qui est entièrement albanais, ou la Vieille-Serbie, au delà du Char, qui est serbe et albanaise, ou la Thessalie qui est grecque? Qu'est donc la Macédoine? les Bulgares disent : c'est le pays délimité à San Stefano. Qu'on leur donne seulement un port sur la mer Égée, et on les verra bientôt renoncer à toutes leurs prétentions sur le bassin du Vardar; mais, cette concession même, les Grecs s'opposent à ce qu'elle leur soit faite. car tous les ports sont grecs, non seulement en Europe, mais aussi en Asie Mineure. La Macédoine? elle est bien connue; il n'y a qu'à lire l'histoire. La Macédoine ne saurait être que là où fut le berceau d'Alexandre, où sont les ruines de Pella, de Pydna, d'Amphipolis. Oui, les Grecs veulent l'autonomie, mais ils demandent une définition préalable, une délimitation des nationalités comme le prévoit l'article 3 du programme de Mürzsteg. L'Albanie d'un côté, la Vieille-Serbie de l'autre, et enfin la Macédoine pro-

prement dite, cela ferait trois autonomies, au moins, et ce serait, pour prévenir des conflits futurs, la meilleure solution.

III

Après les Grecs, écoutons les Bulgares.

Les Grecs, disent-ils, vont chercher dans la plus lointaine histoire des arguments à l'appui de leurs prétentions ; ils invoquent Philippe et Alexandre le Grand ; mais où sont les anciens Macédoniens? aussi disparus que Pella, où naquit Alexandre et dont il ne reste pas pierre sur pierre. D'ailleurs, étaient-ils bien des Grecs, ces Macédoniens qui firent la conquête de l'Hellade et qu'un Démosthène regardait comme des étrangers, comme des ennemis ? Qu'importe, au reste, à la Macédoine d'aujourd'hui l'histoire et « l'idée » hellénique, si la grande majorité de sa population chrétienne n'est pas grecque, mais slave. Personne ne conteste qu'au VIe et au VIIe siècle, plusieurs bans de populations slaves soient venus s'établir dans la Péninsule des Balkans ; successivement les Serbes, qui étaient des Slaves purs, et les Bulgares qui étaient des Tartares slavisés, y fondèrent des empires contre lesquels Byzance soutint de longues guerres. Au Xe siècle, un tsar bulgare, Siméon [1], régnait sur tous les pays qui constituent aujourd'hui la Bulgarie, la Serbie, la Macédoine, l'Albanie. Des tribus slaves descendirent jusque dans le Péloponnèse où l'on retrouve encore leurs traces. Oui, la

1. On trouvera un bon résumé de cette ancienne histoire des Bulgares dans le livre de M. de Launay. *La Bulgarie d'hier et de demain.* (Hachette, 1907, 1 vol. in-16.)

civilisation byzantine a exercé une bienfaisante influence sur ces populations slaves, personne ne le nie; mais est-ce une raison, parce que la civilisation romaine a transformé la Gaule et la Grande-Bretagne, pour que les Italiens d'aujourd'hui prétendent régner sur la France et l'Angleterre? Si l'empire byzantin put survivre si longtemps, n'est-ce pas grâce à ces « barbares » slaves qui lui infusèrent un sang nouveau, et lui prêtèrent leurs bras et leur courage pour résister à l'invasion musulmane? Il ne s'agit pas, d'ailleurs, de savoir ce qu'a été, à travers les siècles, la Macédoine, mais ce que veulent être, aujourd'hui, les populations qui l'habitent.

Mahomet II, après la conquête, reconnaît le patriarche orthodoxe grec comme le chef de tous les chrétiens de son empire d'Europe, confondus tous ensemble sous le nom de « roméis : » les Grecs se servent habilement de ce privilège pour helléniser, par la religion et par la langue, toutes les nationalités des Balkans et les englober dans les cadres de l'organisation du patriarcat œcuménique. A travers tous les temps modernes se poursuit une lutte obscure, acharnée, dont les haines d'aujourd'hui sont le dernier écho. Les Bulgares subissent à la fois l'oppression politique et sociale des Turcs, qui les réduisent à une condition voisine du servage, et l'oppression religieuse et intellectuelle des Grecs, plus dangereuse encore pour l'avenir de leur nationalité, puisqu'elle tend à ôter aux Slaves l'espérance même d'une résurrection. Au XVIIIe siècle, la conquête entreprise par le patriarcat au nom de l'hellénisme semble achevée; pour les étrangers, le Phanar apparaît comme le seul centre de vie chrétienne qui subsiste dans l'empire ottoman. En 1766, le patriarche grec supprime l'archevêché serbe d'Ipek; et, en 1767, le siège métropo-

litain bulgare d'Ochrida; la liturgie[1] et la littérature bulgares sont poursuivies, proscrites sans merci; les livres et les manuscrits bulgares sont brûlés, la riche bibliothèque de l'ancien patriarcat de Tirnovo est livrée aux flammes; le clergé grec se fait partout l'auxiliaire et l'agent du vainqueur ottoman; il tyrannise en son nom, servile devant le maître Turc, oppresseur du Bulgare. Mais la langue, la liturgie et les traditions nationales, réfugiées dans les montagnes ou cachées au fond des monastères, résistent à tous les assauts, échappent à toutes les inquisitions. Le moine Païssius, de Rilo, écrit en 1762 son *Histoire du peuple slavo-bulgare* dont les Grecs ne parviennent pas à empêcher la diffusion : il rappelle aux Slaves un glorieux passé à demi oublié et sonne la première cloche de l'indépendance future. La résurrection de l'Eglise et du peuple bulgares se poursuit lentement, tandis que se désagrège la puissance ottomane et que l'Empire russe étend jusque sur le Balkan sa grande ombre protectrice; la lutte sourde se poursuit, invisible du dehors, jusqu'à ce qu'en 1870, soit reconstituée l'Eglise autocéphale bulgare, l'Eglise de l'exarchat, que les Turcs tolèrent pour l'opposer au patriarcat phanariote. Sous le couvert de l'organisation religieuse se prépare lentement l'indépendance politique. L'insurrection des Bulgares précède et provoque la guerre de 1878, d'où la Bulgarie sort meurtrie, sanglante, mais vivante. San Stefano réalise l'unité, en un seul Etat, de tout le peuple bulgare que Berlin morcelle en trois tron-

1. La liturgie dite slavonne, en vieille langue slave, est celle qu'apportèrent les saints Cyrille et Méthode, les célèbres apôtres des slaves. Voyez Adolphe d'Avril : *Saint Cyrille et Saint Méthode. Première lutte des Allemands contre les Slaves.* (Paris, Leroux, 1885, 1 vol. in-12.). Voir à la fin de ce livre la nomenclature des ouvrages du baron d'Avril sur les questions religieuses orientales.

çons, acculant la nationalité bulgare à de nouvelles luttes, à de nouveaux sacrifices, jetant la semence de troubles et de guerres qui ne cesseront pas de renaître jusqu'à ce que les limites tracées par Ignatieff soient entrées définitivement dans la géographie politique de l'Europe.

Les plaintes des Grecs n'avaient pas été étrangères aux décisions du Congrès de Berlin. Loin de se réjouir du recul définitif de l'Islam, ils voyaient avec dépit l'affranchissement des populations slaves qui, en même temps qu'elles secouaient le joug turc, s'émancipaient de l'oppression religieuse et intellectuelle de l'hellénisme. En 1875, beaucoup de Grecs servaient dans les rangs turcs pour réprimer les insurrections chrétiennes. En 1885, quand la Roumélie signifia sa volonté d'être unie à la Bulgarie, les Grecs réclamèrent un accroissement de territoire, et il ne fallut rien moins, pour apaiser leurs clameurs, qu'un blocus européen. Ainsi, partout et toujours, les Slaves, dans leur essor, ont trouvé devant eux la malveillance sournoise et jalouse de l'hellénisme. « L'idée » que les Grecs opposent au nombre et à la force slave, est, en elle-même, très respectable, mais une idée n'a pas le droit de s'imposer; plus elle cherche à entraver le progrès des nationalités, plus elle l'accélère. Combien les Grecs auraient été mieux inspirés s'ils avaient accepté de bon gré ce qu'ils étaient impuissants à empêcher! S'ils avaient fait de l'Eglise patriarchiste l'instrument de l'émancipation et du progrès de toutes les populations chrétiennes, sans distiction de race, au lieu d'en faire un instrument d'oppression aux mains de l'oligarchie phanariote, elle aurait pu rester la plus haute autorité morale de l'Orient. L'hellénisme serait devenu la plus brillante expression d'une civilisation qui n'au-

rait pas manqué de prendre sur les Slaves un ascendant et une influence dont l'occasion perdue ne se retrouvera jamais plus. Les Grecs, aujourd'hui, s'étonnent et s'irritent des revendications slaves. Ne devraient-ils pas plutôt s'émerveiller qu'après avoir, durant des siècles, disposé seuls des forces qui pétrissent l'âme des peuples : — l'église, l'école, la richesse, — après avoir tout fait pour étouffer le sentiment national chez les Bulgares, ils n'aient pu les empêcher de se retrouver intacts, plus vivaces que jamais, avec leur langue, leurs traditions, leur nationalité? Le piteux résultat de la tactique des Grecs n'est-il pas la meilleure preuve de l'inanité de leurs prétentions et de la vitalité indestructible de ces Slaves qu'ils s'obstinent à traiter en « barbares? »

Après la guerre de 1878, le premier exarque bulgare ayant été interné en Asie Mineure, son siège échut au prélat éminent qui l'occupe aujourd'hui, Mgr Joseph. Il sortait alors des écoles de Paris, il était jeune, actif, passionnément dévoué à la cause nationale; il entreprit de renouer les liens que le traité de Berlin avait rompus entre les trois fractions du peuple bulgare et de faire de l'exarchat le foyer de la nationalité. La guerre avait détruit ce qui subsistait de l'organisation religieuse et scolaire bulgare. Mgr Joseph se donna pour tâche de réorganiser les écoles et d'obtenir du gouvernement ottoman des « bérats » d'investiture pour installer de nouveaux titulaires sur les sièges épiscopaux bulgares de la Macédoine. Le gouvernement de Sofia combinait son action avec celle l'exarque; mal vu à Saint-Pétersbourg, il cherchait à se rapprocher de la Porte et de la Triple-Alliance. Cette politique, qui caractérisa le gouvernement de Stamboulof, donna d'heureux résultats : à partir de 1882, le gouvernement ottoman

consentit à ce que les écoles bulgares fussent soustraites à la juridiction des évêques patriarchistes pour passer directement sous son propre contrôle. Telle avait été la tyrannie des Grecs que les Bulgares regardèrent comme une délivrance de passer sous l'autorité directe des Turcs! Partout des écoles s'ouvrirent et préparèrent l'unification intellectuelle de toute la nation. En même temps se dessinait l'organisation de l'Eglise. En 1883, la Porte admit formellement que la résidence de l'exarque bulgare est Constantinople et lui reconnut le droit de nommer des évêques aux sièges vacants depuis la guerre ; en 1891, elle accorda enfin les bérats d'investiture pour Uskub et Ochrida, en 1894 pour Veles (Köprilu) et Nevrokop et, en 1897, pour les diocèses de Pélagonia (Monastir), de Dèbre (Dibra) et de Stroumitza. L'exarque espérait ainsi, avec le temps, obtenir la résurrection des quinze anciens évêchés de Macédoine et de Thrace, créer un synode bulgare reconnu par l'autorité ottomane, multiplier les écoles et les collèges. La nation bulgare tout entière aurait enfin sa vie autonome ; elle serait ecclésiastiquement unifiée et elle pourrait attendre le jour rêvé, dont elle avait cru voir luire l'aurore à San Stefano, d'une Grande Bulgarie où entreraient tous les Bulgares.

L'exarchat travaillait à longue échéance. « Je creusais un puits avec mon ongle », disait un jour Sa Béatitude. L'impatience des populations n'attendit pas que la méthode pût donner tous ses fruits. Les Turcs, dans la pratique, rendaient vaines les quelques concessions de principe qui, souvent, ne leur étaient arrachées que par l'intervention de puissantes influences extérieures. A mesure que grandissait et que s'organisait la nationalité bulgare, l'ar-

bitraire des fonctionnaires et des beys ottomans se faisait plus tyrannique, plus odieux; la condition des chrétiens, au lieu de s'améliorer, comme l'avaient promis les puissances par l'article 23 du traité de Berlin, devenait de moins en moins tolérable. Le Sultan, loin de leur accorder les mêmes droits qu'à ses autres sujets, en dépit de l'égalité tant de fois proclamée depuis la charte de Gul-hané, les excluait en pratique des fonctions publiques; les autorités les empêchaient de siéger même dans les *medjlis* (conseils électifs) créés par la « loi des vilayets [1]. » Les évêques, même s'ils avaient réussi à obtenir les bérats d'investiture, étaient entravés de toutes manières dans l'exercice de leur juridiction; il suffisait souvent qu'une minorité quelconque réclamât la possession des églises pour qu'elles fussent enlevées aux popes bulgares. Les écoles, lorsqu'elles étaient parvenues à s'ouvrir, voyaient, au moindre prétexte, leurs instituteurs arrêtés, molestés; leurs livres étaient saisis dès qu'une censure, aussi impitoyable que ridicule, croyait y découvrir quelque mot subversif tel que *Macédoine*, *patrie*, *tyrannie*, *Arménie*, etc.; en fait tous les livres de littérature ou d'histoire bulgare étaient interdits. Le régime déplorable de la propriété, les exactions des fonctionnaires, les impôts écrasants, les violences des Albanais et des Bachi-Bouzouks, tous les crimes dont la triste répétition forme l'histoire des relations des conquérants turcs avec les « raïas, » ne sont sans doute pas des nouveautés pour les populations chrétiennes de Macédoine; mais à mesure que l'action éducatrice des écoles et du clergé faisait sentir ses effets,

1. Sur la loi des vilayets, voyez le volume de M. A Schopoff, *Les réformes et la protection des chrétiens en Turquie* 1673-1904). Plon, 1904 in-8°.

et que les paysans slaves prenaient conscience de leur vie nationale, tous ces maux étaient plus cruellement sentis, plus impatiemment supportés. Comment s'étonner qu'un organisation se soit formée pour préparer l'émancipation définive des Slaves de Turquie? En 1902 et 1903, l'insurrection éclata; les bandes firent leur apparition et la crise qui dure encore s'ouvrit.

On a reproché aux Bulgares d'avoir eu recours au terrorisme; mais, dans un pareil pays, l'opprimé n'a pas toujours le choix des moyens; si l'Europe avait assuré l'exécution des réformes promises par elle au Congrès de Berlin, les Bulgares n'auraient pas été réduits à une si cruelle extrémité et bien des malleurs auraient été épargnés à la Macédoine. Sans les violences de 1903, elle attendrait encore la réalisation des promesses de l'Europe. « Sans les bandes, me disait à Uskub un Bulgare, il n'y aurait ni réformes, ni gendarmerie européenne, ni agents civils, ni Hilmi Pacha; vous même vous ne seriez pas venu ici! »

Depuis que l'Europe a pris en main la cause des réformes, les Bulgares se sont abstenus de toute action révolutionnaire; à peine ont-ils répondu aux provocations des bandes grecques et serbes. Leur organisation n'est pas détruite; mais elle se réserve, elle laisse le champ libre à l'Europe quitte à reprendre la lutte si les puissances se montraient incapables de mener à bien la tâche pacificatrice et réformatrice qu'elles ont assumée. Les Bulgares ne doutent pas de l'avenir; l'évolution commencée ne s'arrêtera pas, et un jour viendra où la Macédoine sera délivrée du joug turc; ils ne demandent pas la reconstitution de la Grande Bulgarie de San Stefano; ils ne souhaitent que l'autonomie des trois vilayets. Les Grecs et les Serbes se disent prêts, eux aussi, à accepter l'autonomie, mais ils deman-

dent que d'abord il soit procédé à une nouvelle délimitation de la Macédoine. Sous une forme plus ou moins déguisée, c'est un partage qu'ils veulent. La Bulgarie, au contraire, s'oppose à tout démembrement. Avant ses préférences propres, elle fait passer l'intérêt de tous les Macédoniens opprimés : elle témoigne ainsi aux yeux du monde que, dans ce nouveau jugement de Salomon, c'est elle qui est la vraie mère.

IV

Parmi les races qui prétendent tenir une place et jouer un rôle en Macédoine, les Serbes et les Valaques sont les derniers venus, mais ils ont énergiquement manifesté leur vitalité nationale et affirmé leurs prétentions. Il convient d'entendre leur thèse.

Coupée de l'Adriatique, séparée du Montenegro par les Autrichiens maîtres de la Bosnie et du sandjak de Novi-Bazar, la Serbie a naturellement tourné ses regards du côté de la Macédoine et de Salonique. Les progrès de la propagande bulgare menaçaient de lui fermer, de ce côté-là aussi, le chemin de la mer; l'« équilibre des Balkans, » déjà compromis par l'annexion de la Roumélie orientale, se trouverait complètement rompu, si la Macédoine devenait une province bulgare. Parmi les Serbes, quelques-uns, plus intransigeants dans leurs revendications, soutiennent que les Slaves de Macédoine sont tous des Serbes ; tel est Gobchevitch dans son ouvrage : *La Macédoine et la Vieille-Serbie*. Comment, disent-ils, les Slaves Macédoniens ne seraient-ils pas Serbes? Les Empires bulgares datent du xe siècle, tandis que

l'Empire serbe de Douchan a englobé toute la Macédoine au XIVe. Et sur qui les Turcs ont-ils conquis tout le pays, sinon sur les Serbes? Qui combattait au Champ des Merles? Les Serbes! Comment donc ne serait-il pas resté des Serbes en Macédoine alors qu'ils y étaient les maîtres au moment même où elle a été submergée par le flot ottoman? Les Slaves de Macédoine sont donc des Serbes : leur langue se rapproche du serbe autant et plus que du bulgare. Si un certain nombre d'entre eux se sont ralliés à l'exarchat, c'est qu'ils espéraient trouver dans la Bulgarie l'instrument de leur délivrance ou bien qu'ils redoutaient la vengeance des bandes; mais ils seraient devenus et ils deviendraient encore, s'ils croyaient y trouver un avantage, tout aussi volontiers Serbes que Bulgares.

Personne ne conteste, disent d'autres Serbes plus modérés dans leurs revendications, qu'au delà des puissantes assises du Char-Dagh, dans le pays qui porte encore le nom de Vieille-Serbie, toute la population chrétienne ne soit serbe. Nulle part la situation des chrétiens n'est plus précaire et plus misérable que dans les sandjaks d'Ipek, de Prizrend, de Pristina. Environ 400.000 chrétiens serbes y soutiennent, contre 600.000 Albanais mahométans, une lutte de tous les jours où les chrétiens ne sont pas les plus forts. Autorisés, en qualité de musulmans, à porter un fusil, sûrs de l'impunité que leur assure la confiance du Sultan, les Albanais traitent le paysan chrétien comme un esclave, souvent même comme un gibier. Les « réformes » n'ont jamais pénétré jusque dans ces montagnes; le fonctionnaire turc n'y est pas obéi, et, sur cette terre qui a été le centre de l'empire de Douchan, les malheureux Serbes sont réduits, pour se défendre, à vivre groupés

en *zadrouga*, — sortes de clans ou de communautés de famille dont Le Play a étudié la constitution. — Les paysans, pour échapper au destin de leurs frères, s'enfuient dans le royaume, ou bien ils se font musulmans et se transforment en Albanais : d'opprimés, ils deviennent oppresseurs. On calcule que sur 600.000 Albanais du vilayet de Kossovo, 200.000 sont des Serbes albanisés. Si un prompt remède n'est pas apporté à cette situation tragique, l'élément chrétien en Vieille-Serbie aura bientôt disparu.

Au sud du Char, les Bulgares, sur leurs cartes ethnographiques et dans leurs statistiques, suppriment totalement l'élément serbe et font, de tous les Slaves patriarchistes, des Bulgares non encore déclarés. Cependant, les Serbes sont nombreux dans le sandjak d'Uskub; dans la ville même, ils sont cent cinquante familles. Ils y ont un évêque et des écoles; on trouve des villages serbes dans tout le Nord du vilayet et même jusqu'aux environs de Veles. Dans le vilayet de Monastir, d'après le dernier recensement exécuté sur l'ordre d'Hilmi Pacha, 42.700 individus se sont déclarés Serbes, notamment dans les cazas du Nord, ceux de Kruchevo, de Perlepé et de Dibra; en outre, 51.078 n'ont pas osé, par crainte des bandes bulgares, se déclarer Serbes, mais ils se sont fait inscrire comme Slaves patriarchistes et ils demandent l'ouverture d'écoles serbes; 22.100 sont du caza de Monastir, 18.300 du caza de Florina, 10.600 du caza de Kastoria. A mesure que les bandes bulgares disparaîtront et que la propagande serbe s'organisera, ces indécis n'hésiteront plus à se déclarer Serbes. D'autres suivront encore qui, aujourd'hui, ne sont retenus que par la terreur sous la juridiction de l'exarchat. Les Bulgares sont

donc mal fondés à se donner comme les seuls représentants de la race slave dans la Macédoine au sud du Char. C'est pour le leur prouver et pour réconforter leurs frères, que les Serbes se sont résignés à organiser, eux aussi, des bandes : les Slaves macédoniens, depuis qu'ils se sentent appuyés, craignent moins de manifester leurs préférences. Les Serbes souhaitent une autonomie de la Macédoine sous un gouverneur chrétien, mais ils croient, comme les Grecs, qu'il faudrait procéder d'abord à une nouvelle délimitation et rattacher directement la Vieille-Serbie au royaume serbe. En tout cas, quel que soit l'avenir de la Macédoine, la Serbie ne saurait s'en désintéresser ; s'il y a partage, elle a droit à sa part ; s'il y a autonomie, elle a confiance que, laissée maîtresse de ses destinées, la Macédoine ne deviendra pas un pays bulgare et entretiendra avec elle des relations d'amitié fraternelle.

V

Si les « Roumains de Turquie » sont des nouveaux venus dans la politique européenne, ils sont, au contraire, de très anciens habitants de la Macédoine : il faut les entendre, à leur tour, exposer leurs titres.

Depuis la conquête de la Macédoine par Paul-Emile jusqu'à l'époque de Justinien, et même beaucoup plus tard, la Macédoine a parlé latin. Des colonies latines se sont établies dans toutes les plaines fertiles de la péninsule des Balkans et du Danube : en Macédoine, en Mésie, en Dacie. Comment ces colonies si nombreuses auraient-elles disparu sans

laisser de traces? Les descendants de ces colons romains et de ces Macédoniens latinés, ce sont les Valaques ou Roumains de Turquie. Chassés des grandes plaines par l'arrivée des peuples slaves, les uns se dirigent vers la Transylvanie où ils se réunissent aux anciens colons de la Dacie pour devenir les Roumains d'aujourd'hui ; les autres descendent vers le Sud, en suivant les montagnes du Pinde, et se fixent dans les épais massifs qui séparent l'Epire de la Thessalie et de la Macédoine ; quelques-uns pénètrent jusque dans la Thessalie qui porta longtemps le nom de Grande-Valachie ; d'autres vont jusque dans le Péloponèse. Au moyen âge, les chroniques sont remplies des exploits de ces Valaques. Au XIII[e] siècle, un monarque de leur race, Joanice, règne sur un vaste empire roumano-bulgare, qui s'étend depuis le Danube jusqu'au Pinde : Innocent III lui écrit une lettre flatteuse pour lui rappeler qu'il est, non pas Grec, mais Romain. Mahomet II, au moment de la conquête, quand il veut désigner les chrétiens de son empire d'Europe, ne les nomme pas Grecs ou Hellènes, mais Romains, « Romei ». Son prédécesseur, Mourad II, était venu lui-même dans le pays des Valaques et avait conclu avec eux une entente qui les laissait à demi indépendants dans leurs montagnes : c'est là que la race s'est conservée pure et forte, la langue intacte.

Les Valaques vivaient côte à côte avec les Grecs et en parfaite intelligence avec eux. Peu à peu l'hellénisme les pénétrait, si bien que, lors des grandes guerres de l'indépendance, c'est la race roumaine qui a fourni à la Grèce ses héros les plus valeureux ; le fameux Botzaris lui-même était un Valaque. Dans la dernière guerre contre les Turcs, en 1897, ce sont encore les bataillons valaques, les evzones, qui ont fait la meilleure

contenance. Jamais, jusqu'à ce jour, les Valaques n'ont cessé de donner généreusement leur sang et leur argent pour la splendeur et la propagation de l'hellénisme. Beaucoup d'entre eux, enrichis en Europe par le commerce ou la banque, ont consacré leur fortune à la gloire de « l'idée » ; le baron Sina, qui fit construire l'Académie d'Athènes, était un Valaque. Jusqu'au milieu du XIXe siècle, les Roumains de Turquie et ceux du Danube n'avaient entre eux aucune relation ; les Valaques de Macédoine parlaient tous le grec qui était pour eux la langue de la civilisation ; il ne venait à l'idée de personne que l'on pût s'instruire en une autre langue que le grec. A la même époque, d'ailleurs, les riches Roumains des Principautés danubiennes savaient à peine l'idiome national qu'ils n'employaient que pour parler à leurs paysans ; le français était la langue de la haute culture et des relations internationales. Mais à mesure que grandit le royaume de Roumanie, qu'il prend sa place dans la vie politique européenne et que des écrivains nationaux élèvent le roumain à la dignité de langue littéraire, des rapports commencent à s'établir entre les Roumains du Pinde et ceux des Karpathes. Des Valaques, établis en Roumanie, fondent un « Comité pour la résurrection de la nationalité roumaine en Turquie ». En 1868, Apostol Margarit, qui allait devenir l'apôtre du roumanisme, ouvre à Avdéla la première école roumaine : persécuté par les Grecs, il trouve un appui auprès des autorités turques ; il multiplie les établissements d'enseignement et décide quelques prêtres à célébrer l'office, ou au moins à lire l'Epître et l'Evangile en roumain. Athènes et le Phanar, émus d'une telle audace, se liguent. Si, à ce moment, les Grecs avaient compris que chaque nation qui prend conscience

d'elle-même a droit à l'existence, et qu'en un siècle d'émancipation et de résurrection nationales il est dangereux, et d'ailleurs inutile, de s'opposer au développement d'un peuple qui veut vivre ou de prétendre étouffer une langue, le mouvement roumanisant ne serait pas devenu un mouvement antihellénique; les Valaques auraient parlé le roumain sans cesser de savoir le grec; ils seraient restés fidèles à leur amitié traditionnelle pour un royaume qu'ils ont tant contribué à fonder et ils ne se seraient pas séparés du patriarcat œcuménique. Mais les Grecs, exaspérés par le schisme bulgare et par le mouvement slave en Macédoine, se demandaient avec inquiétude ce qu'il adviendrait de leur race s'ils laissaient croire que ces régions de l'Epire, de la Thessalie et de la Macédoine, revendiquées de tout temps par leur diplomatie au nom de l'hellénisme, sont en réalité peuplées de Valaques. Ils crurent pouvoir arrêter dès son origine l'essor du roumanisme. Si tous les Valaques hellénisants reprenaient conscience de leur nationalité originelle et devenaient roumanisants, la cause grecque serait désertée par ses plus énergiques défenseurs : « l'idée » perdrait ses meilleurs propagandistes. Mais est-ce bien par la menace et par la persécution qu'on les retiendra? Le patriarcat du Phanar, à défaut du gouvernement d'Athènes, devrait comprendre qu'il ne saurait s'opposer longtemps à ce que des prêtres et des évêques roumanisants emploient une liturgie roumaine; comment ne serait-il pas obligé de tolérer pour les Roumains ce qu'il admet pour les Serbes qui ont en Macédoine deux évêques de leur nationalité? En se montrant libéral, le patriarcat aurait pu conserver dans son obédience toutes les populations valaques qu'il semble vouloir pousser à bout

et qu'il réduit à s'adresser à la Porte pour obtenir la reconnaissance d'une Eglise autocéphale roumaine. Malheureusement le patriarcat œcuménique, aujourd'hui, est aux mains des riches banquiers grecs de Constantinople qui constituent le Saint-Synode et qui font et défont les patriarches au gré de leurs intérêts et selon les besoins de leur politique; le patriarche n'est plus le chef de l'orthodoxie, il n'est que le chef de la nation grecque.

L'Église et le royaume entament donc, contre les roumanisants, une lutte qui, surtout à partir de 1878, devient de plus en plus acharnée; la propagande hellénique s'organise ; subventionnée par le gouvernement d'Athènes, elle s'attaque surtout aux Valaques inoffensifs et désarmés, prêtres ou maîtres d'école, qui ne réclament que la liberté de parler et d'enseigner en roumain. Entre les deux races éclatent des rixes fréquentes, sanglantes ; on se dispute les enfants pour les écoles, les cadavres pour les cimetières; les prêtres roumanisants sont molestés, persécutés, excommuniés. Les bandes grecques, organisées en ces derniers mois avec le concours du gouvernement, se montrent beaucoup plus ardentes à poursuivre les roumanisants, à menacer les villages qu'elles soupçonnent de tendances roumaines, qu'à s'attaquer aux bandes bulgares. Mais ni les violences des Grecs, ni les foudres du patriarcat ne réussissent à entraver le succès du mouvement : plus de cent écoles, avec plus de 6.000 élèves, sont ouvertes ; dans beaucoup de localités, des prêtres célèbrent l'office en langue roumaine.

L'appui bienveillant du gouvernement ottoman a aidé les Roumains de Turquie à braver les colères des Grecs. Les Valaques entendent rester les fidèles sujets du Sultan : s'ils l'ont jadis combattu, c'est au

temps où ils agissaient sous l'inspiration de l'hellénisme et se faisaient les défenseurs d'une cause qui n'est pas la leur. On sait à la Porte et à Yildiz que l'on peut compter sur leur loyalisme et l'on voit sans inquiétude grandir en Macédoine une nationalité nouvelle dont la présence et les droits créent un contrepoids à l'hellénisme et au slavisme, et qui, pour n'être pas absorbée par ses puissants concurrents, a intérêt au maintien de la souveraineté du Sultan. La longue distance qui sépare les Roumains de Turquie de ceux du Danube, est, à elle seule, une garantie suffisante que les deux rameaux ne chercheront pas à se rejoindre autrement que par la communauté de la langue et de la civilisation. Ce que veulent les Roumains du royaume, c'est, quoi qu'il arrive en Macédoine, que les droits de leur nation soient reconnus et respectés. En 1906, grâce aux efforts persévérants du très distingué diplomate qui représentait à Constantinople le gouvernement du roi Carol, M. Alexandre Lahovary, la personnalité nationale des Valaques de Turquie a été officiellement reconnue. La diplomatie roumaine demande aujourd'hui à la Porte d'user de son autorité pour obliger le patriarche grec à concéder aux Valaques de Macédoine le droit qu'ont obtenu les Serbes d'avoir des évêques et des prêtres de leur race et une liturgie dans leur langue. Ainsi sera constituée la nation roumaine de Turquie. Les Grecs prétendent que le chiffre de ceux qu'ils appellent les Koutzo-Valaques n'atteint pas dix mille; les statistiques bulgares, serbes ou turques en comptent soixante-dix mille; en réalité, si tous les Valaques de la Turquie d'Europe étaient rentrés au bercail national, ils seraient plus de sept cent mille, et si l'on y ajoutait ceux qui vivent en Grèce et en Roumélie, ils dépas-

seraient un million d'hommes [1]. La réapparition, sur la scène de l'histoire, de ces descendants des anciens Latins de Macédoine ne sera pas l'un des moins surprenants miracles du siècle des nationalités.

VI

A peine peut-on dire que l'on trouve chez les Albanais trace d'une conscience nationale. Ils ne forment pas un peuple, ils sont un agrégat de tribus passionnément attachées à leur indépendance et à leurs coutumes particularistes : jamais ils n'ont supporté aucun joug, si ce n'est, pendant un court intervalle, et on sait après quelles luttes, la tyrannie d'Ali de Tebelen. Leur régime social est patriarcal et féodal, mais chaque individu, son fusil à la main et la montagne à sa porte, se sent libre et ne connaît ni loi, ni chef. La majorité des Albanais sont musulmans, mais, au Nord, les Mirdites sont catholiques romains, tandis qu'au Sud, certains clans tosques sont grecs orthodoxes. Trois cultes, pas de langue commune, plusieurs dialectes très différents, aucune culture littéraire, les hommes et les femmes presque tous illettrés, une vie et des habitudes de sauvages, à la fois bergers, chasseurs et brigands, ce sont là des conditions qui rendent très difficile la constitution d'un peuple conscient de son unité et le succès d'une propagande nationale. Les Albanais ont cependant un sentiment très vif de leur solidarité et de leurs intérêts communs sans distinction de culte ni de dialecte. En 1879, quand le traité de Berlin attribua au

1. Nicolas Papahagi, *Les Roumains de Turquie*, Bucarest, 1905.

Montenegro un canton peuplé d'Albanais, ils constituèrent une « Ligue albanaise », et accoururent tous, en armes, les chrétiens comme les musulmans, à la rescousse de leurs frères menacés. Les Albanais musulmans en prennent à leur aise avec les prescriptions du Coran. Ils doivent le service militaire au Padischah, mais ils se mettent sans scrupule en révolte contre lui dès qu'ils croient avoir quelque sujet de plainte. Les fonctionnaires turcs qui résident dans les sandjaks albanais sont sans autorité et n'osent guère sortir de leur konak. L'Albanais ne paie que l'impôt qu'il veut bien payer, mais les voyageurs rapportent qu'il acquitte avec une religieuse exactitude la dîme sur les troupeaux. Quelles que soient leurs incartades, les Albanais sont sûrs de l'impunité : la garde albanaise qui veille sur les jours du Sultan, dans Yildiz-Kiosk, leur sert de la plus efficace des sauvegardes, car elle protège, mais elle pourrait menacer.

Le Sultan a besoin des Albanais ; il recrute parmi eux d'excellents soldats; au milieu des populations chrétiennes de Macédoine, ils sont un contrepoids nécessaire : leur présence accroît le désordre et aide à la confusion. S'ils ne prétendent pas encore dominer toute la Macédoine, il n'en est pas moins vrai que la question macédonienne ne saurait être résolue sans tenir compte de ces dangereux montagnards. Leur masse de un million à un million et demi d'habitants environ (personne ne s'est jamais avisé de les compter !) s'interpose comme un écran très opaque entre la Macédoine et l'Adriatique ; ils s'avancent vers l'Est, poussant en avant de petits groupes, jusque dans la vallée du Vardar ; au Sud, ils descendent jusqu'en Epire, où ils sont très hellénisés, et jusque dans la vallée de la Vistritza ; les cartes ethnogra-

phiques bulgares elles-mêmes signalent leur présence par de petites taches, isolées comme des îlots ou groupées en archipel, jusqu'autour de Monastir et d'Uskub. L'Albanais, avec son fusil, est le maître de la vie et de la propriété; s'il lui plaît de s'installer sur une terre, dans une maison, le paysan n'a qu'à déguerpir, heureux s'il s'en tire la vie sauve. En Vieille-Serbie, ils s'avancent de plus en plus, chassant et spoliant l'ancienne population serbe, la détruisant en détail : l'Autrichien, si un jour il s'avisait, comme on lui en prête parfois le désir, de venir « mettre l'ordre » sur la route de Kossovo et d'Uskub, trouverait sur sa route l'Albanais qui lui ferait une dangereuse guerre de guérillas.

Nulle part mieux qu'à Rome on n'est renseigné sur le rôle important que pourraient prendre les Albanais en cas de complications politiques ; les côtes de l'Albanie s'allongent, sur l'Adriatique, en face de la péninsule, et l'Italie, depuis longtemps, cherche à y nouer des intelligences et à s'y créer une clientèle. Déjà, parmi les Albanais, des tentatives de propagande nationale ont été faites. L'initiative est venue généralement d'Albanais habitant hors de leur pays, parfois d'étrangers; on cite même des candidats au trône d'Albanie. Pourquoi, disent ces initiateurs du nationalisme albanais, laisserions-nous les Grecs et les Bulgares se partager la Macédoine sans réclamer notre part? Qui donc pourrait invoquer en Macédoine des droits plus anciens que les nôtres? Ne sommes-nous pas les descendants de ces Pélasges qui occupèrent jadis toute la péninsule et dont les anciens Grecs et les Macédoniens n'étaient que des rameaux? Achille et Alexandre n'étaient pas des Grecs, c'étaient des Pélasges, des Albanais; mais Ulysse et Thersite étaient des Grecs! Les héros de Souli, les Arnautes

indomptables qui versèrent leur sang dans la guerre de l'indépendance, n'étaient-ils pas aussi des Albanais? Chaque fois qu'ils se sont trouvés en face des Albanais, les Grecs n'ont pas pu résister. Et quant aux Slaves, qu'ils soient Serbes ou Bulgares, ils ont toujours été les serfs des Albanais. Pourquoi donc ce peuple qui est nombreux, qui est brave, laisserait-il à d'autres ces belles plaines de Macédoine où ont vécu ses ancêtres pour se confiner dans ses nids d'aigle de la montagne? Cette propagande nationale ne paraît pas avoir fait encore beaucoup d'impression sur la nature sauvage et particulariste des Albanais; il n'en est pas moins certain que, si une guerre venait à éclater dans les Balkans, l'Albanais représenterait une force inconnue et redoutable que chacun chercherait à mettre dans son jeu.

VII

Il était nécessaire, croyons-nous, de laisser la parole aux différentes nationalités. Après avoir, sur place, impartialement écouté leurs représentants les plus autorisés, après avoir contrôlé leurs dires par leurs écrits, nous nous sommes efforcés de résumer exactement leurs opinions. Pour juger du bien fondé de leurs prétentions rivales, il n'existe aucun critère dont les uns ou les autres ne puissent récuser la valeur, aucune autorité dont le jugement s'impose comme une vérité de droit. Même, si elle était réalisable, une enquête conduite dans chaque village par un voyageur absolument désintéressé dans toutes les querelles nationales, et parlant cependant toutes les langues du pays, serait encore sujette à bien des

critiques. A quelques mois d'intervalle, dans les mêmes localités, elle donnerait peut-être des résultats très différents, tant la peur et l'intérêt pourraient encore influencer les attitudes et dicter les réponses. La multiplicité des témoignages reste peut-être, en pareil cas, le meilleur moyen de se faire une idée de la réalité ; ils se critiquent les uns par les autres et leur confrontation fait tomber d'elles-mêmes les plus grosses exagérations : on n'aura pas été, au cours des pages qui précèdent, sans en faire la remarque. Nous nous bornerons donc à quelques observations d'ordre général.

Il est intéressant d'observer d'abord qu'aucune des races chrétiennes concurrentes ne reconnaît au Turc un droit quelconque sur la terre macédonienne. La conquête et cinq siècles de possession de fait ne leur paraissent pas suffisants pour établir la prescription et créer le droit ; ils professent qu'il n'y a pas de droit contre le droit, ni de prescription contre les abus de la force ; ils proclament ainsi, implicitement au moins, qu'au-dessus de leurs querelles intestines, il existe une solidarité des chrétiens en face des musulmans. La fidélité des Valaques roumanisants, qui font montre de loyalisme vis à-vis du Sultan, est surtout le résultat d'une tactique opportuniste résultant d'une communauté momentanée d'intérêts.

Les Turcs, cependant, sont nombreux en Macédoine. Des colonies ottomanes se sont établies dans les plaines, et de nombreux villages, reconnaissables de loin à la flèche aiguë et blanche de leurs minarets, sont turcs presque sans mélange. Entre le Vardar et la Strouma la population ottomane s'étend en une longue bande qui descend, au Sud, jusque dans la péninsule Chalcidique et qui remonte, au Nord, jusqu'aux environs d'Uskub. A l'Ouest, on trouve des villages turcs assez

clairsemés jusque près de Monastir; une large tache s'étale non loin de la frontière grecque, entre le lac d'Ostrovo et le cours de la Vistritza ; enfin à l'Est, le long de la mer, autour de Kavala, les Turcs forment encore une masse compacte qui se relie aux colonies de la Thrace. En outre, les Pomaks, ou Bulgares musulmans, qui sont les très dévoués sujets du Sultan, sont nombreux, notamment dans la vallée de la Mesta (Kara-Sou). Les cartes bulgares elles-mêmes parsèment tout l'intérieur du pays, surtout dans le vilayet de Salonique, de taches qui représentent des villages ottomans; les statistiques, même chrétiennes, reconnaissent la présence de 400.000 paysans turcs en Macédoine. Les recensements officiels dépassent de beaucoup ce chiffre et atteignent presque un million huit cent mille, mais ils comptent ensemble tous les musulmans, Turcs, Pomaks ou Albanais [1]. En

1. Voici, à titre de document, les chiffres du dernier recensement, exécuté d'après les ordres d'Hilmi Pacha, tels qu'ils m'ont été dictés par l'Inspecteur général lui-même :

VILAYET DE KOSSOVO (*recensement inachevé*)

Patriarchistes	164.476	
Exarchistes	184.912	
Catholiques	3.300	
Israélites	2.639	
Musulmans	420.388	

Il convient d'ajouter à ces chiffres ceux du caza de Voutchitrin (sandjak de Pristina) comptés selon l'ancien recensement :

Patriarchistes	3.000	
Musulmans	42.771	

Du caza de Louma (Sandjak de Pristina) :

Pas de chrétiens	»	
Musulmans (albanais)	52.072	

Du sandjak d'Ipek :

Patriarchistes	20.000	
Musulmans (albanais)	162.000	

Du sandjak de Prizrend :

Patriarchistes et exarchistes	8.103	(Les exarchistes sont principalement à Kalkandelen.)
Total	1.063.666	
Dont	754.631	musulmans (turcs et albanais).

tout cas, ce qui est hors de doute, c'est que les Turcs sont nombreux, qu'ils ne sont pas seulement « campés » sur le sol, mais qu'ils y vivent en bons villageois, en paisibles cultivateurs et propriétaires, fidèles à leur foi et à leur Sultan. On ne peut leur reprocher que d'être trop prompts à se transformer en bachi-bouzouks pour se ruer au sac des villages chrétiens. Leur exaspération n'est d'ailleurs pas sans excuse ; l'état d'insécurité où vit la Macédoine les ruine ; pillés par les bandes, appelés pour de longues périodes au service militaire, ils souhaitent autant que les chrétiens la fin d'une situation si troublée.

VILAYET DE MONASTIR (*recensement inachevé*)

Patriarchistes grecs	272.586	
Auxquels il faut ajouter.	37.173	(comptés d'après l'ancien recensement).
Total.	309.759	
Patriarchistes roumanisants . .	11.301	
Patriarchistes serbes	8.461	
Exarchistes.	178.527	
Incertains entre exarchistes et patriarchistes (dont la plupart sont des Serbes)	11.722	
Israélites.	7.692	
Musulmans.	509.307	
Total	1.036.769	

VILAYET DE SALONIQUE

Patriarchistes	311.982	
— valaques	22.377	
Exarchistes	244.723	
Arméniens	639	
Arméniens catholiques	55	
Catholiques (latins).	113	
— (grecs).	2.030	
— (bulgares)	845	
Israélites.	52.645	(Surtout dans la ville de Salonique).
Musulmans.	531.421	
Total	1.166.830	

Total général pour les trois vilayets :

3.267.265 habitants.

Dont. . . . . . 1.795.359 musulmans.

Chacune des races qui se disputent la Macédoine invoque des arguments tirés de l'histoire; chacune jette, comme un défi, à la face de ses adversaires, le nom de ses héros nationaux et le souvenir du temps où l'un de ses princes avait établi son empire sur tous les peuples de la péninsule. S'il fallait, pour établir aujourd'hui les droits de chaque groupe, remonter aussi loin dans l'histoire, où conviendrait-il de s'arrêter pour trouver le légitime possesseur, et, avec cette méthode, à qui attribuerait-on l'Italie, par exemple, ou la France? Les arguments historiques, ainsi présentés, n'ont aucune valeur probante; ils ne prennent une valeur morale réelle que dans le cas où les traditions sont actuellement vivantes dans les cœurs de toute une population, et ils ne deviennent une force que lorsqu'ils ont à leur service des canons et des baïonnettes.

Que penser maintenant des arguments tirés de l'ethnographie? A quelles marques distinguer les races et reconnaître ce qui appartient à l'une ou à l'autre avec assez de certitude pour en faire le fondement de nouvelles divisions politiques? Et d'abord, qu'est-ce qu'une race? Il n'y a sans doute pas de problème plus complexe, plus délicat, plus controversé. Devra-t-on s'en rapporter à l'anthropologie, à la philologie, à l'histoire? Autant de questions auxquelles aucune science n'est en état de répondre avec une rigueur suffisante. Le professeur Cvijić, de l'université de Belgrade, a mis en relief toutes ces difficultés, dans une brochure [1], où il a fait un très méritoire effort d'impartialité et d'objectivité, et dont, — à la condition de se souvenir que l'auteur, tout

1. *Remarques sur l'Ethnographie de la Macédoine.* Extrait des *Annales de Géographie.* Paris, Armand Colin, 1906. — Le D[r] A Ichirkoff, de l'Université de Sofia, a répondu à la brochure de M. Cvijić,

en étant un savant de mérite, est aussi un patriote serbe, — beaucoup de remarques sont à retenir. D'abord, toutes ces populations qui se sont, au cours des siècles, superposées sur le même sol, qui ont vécu si longtemps sous le joug des Turcs dans la même condition misérable, n'ont pas pu ne pas se mélanger. S'il est facile de discerner un Bulgare de Sofia d'un Grec d'Athènes, la même distinction devient moins aisée quand il s'agit d'un Grec et d'un Slave de la vallée du Vardar. La difficulté est bien plus grande encore dès qu'il s'agit de ne pas confondre un Serbe et un Bulgare, ou un Grec de race pure et un Valaque grécisant, ou un Serbe albanisé et un Albanais. Les nationalités ne sont pas tranchées dans la réalité comme elles le sont dans les casiers d'une statistique, et l'on ne saurait classer des hommes comme on détermine l'espèce d'un coléoptère. Entre les Slaves et les Grecs, les Turcs et les Albanais, les Valaques et les Grecs ou les Slaves, il y a eu de tout temps mélange, union, fusion : on trouve des Grecs qui s'appellent *Bulgaridès,* des Bulgares qui s'appellent *Grékof.* Ce n'est que dans ces dernières années que les populations, ou une partie d'entre elles, ont pris conscience d'appartenir à des nationalités distinctes. Cette fusion, en certains endroits, dans les plaines, dans les villes, est très avancée ; elle l'est beaucoup moins dans les montagnes. Les Albanais eux-mêmes, si fiers de leur particularisme, se mélangent, quoique musulmans, avec les Grecs en Epire, avec les Serbes dans le Nord, avec les Valaques ou les Bulgares dans l'Est. Enfin, il y a des Bulgares musulmans, les Pomaks, et il y a des Serbes musul-

Etude sur l'ethnographie des Slaves de Macédoine. Sofia. Imprimerie Prosek frères, 1907 (en français).

mans albanisés ; ils sont les plus dangereux ennemis de leurs frères par la race.

La différence des langues a certainement une grande valeur pour le classement des nationalités, au moins lorsque les langues sont aussi différentes que le grec et le bulgare, par exemple. Que voyons-nous cependant? Des Slaves dont les pères parlaient grec, qui parfois parlent grec eux-mêmes et qui cependant se déclarent Bulgares et apprennent à leurs enfants le bulgare. Ils n'ont pas changé de race, c'est seulement leur volonté, leur conscience nationale, qui s'est modifiée. Des Valaques, dont les pères ont combattu pour l'indépendance de la Grèce, qui parlent eux-mêmes grec et qui, il y a dix ans, se croyaient Grecs de très bonne foi, se déclarent aujourd'hui Roumains avec la même bonne foi. Dans le vilayet de Monastir, des milliers de Slaves se sont déclarés tout simplement patriarchistes : ils ne veulent pas dire s'ils sont Serbes ou Bulgares, et chacun des partis les range de son côté dans ses statistiques. Il n'est pas certain que ces pauvres gens sachent eux-mêmes s'ils sont Serbes ou Bulgares ; ils ne sont sûrs que d'une chose, c'est qu'ils ne sont pas Turcs. Comment, dans de telles conditions, établir une statistique? Le recensement d'Hilmi Pacha, que nous avons cité, ne classe les habitants que par religions, d'après leurs déclarations ; il laisse ainsi subsister des causes de confusions et d'erreurs considérables. C'est un inconvénient qu'il semble d'ailleurs impossible d'éviter. Il est piquant et caractéristique de comparer les chiffres donnés, selon leurs nationalités, par les divers ouvrages qui se sont occupés de la Macédoine [1]. Toutefois, même dans les livres ou les

1. Voici le tableau donné par M. Cvijić à la fin de sa brochure :

brochures qui donnent les conclusions les plus opposées, apparaissent un certain nombre de faits que l'on peut regarder, au moins *grosso modo,* comme unanimement reconnus. Par exemple, en Vieille-Serbie, au Nord du Char, les chrétiens sont tous Serbes et les musulmans tous Albanais. L'habitat des Albanais est marqué, sur toutes les cartes, à peu près dans les mêmes limites, de même celui des colonies turques. Personne ne conteste non plus que, dans la moyenne vallée de la Vistritza, dans la péninsule Chalcidique et dans la plupart des ports, la population ne soit en majorité grecque. Tout le monde convient que la majorité des habitants de Salonique sont des Juifs originaires d'Espagne. Il est avéré encore, bien que les Grecs le contestent, que la grande majorité des habitants chrétiens de la Macédoine sont des Slaves.

Mais que sont ces Slaves? C'est ici qu'éclatent les querelles les plus passionnées. Sont-ils Serbes, Bulgares, ou bien ne seraient-ils ni l'un ni l'autre, ou si l'on veut, l'un et l'autre, et devrait-on les nommer, comme font plusieurs auteurs, tout simplement Slaves macédoniens? Si l'on consulte le passé, il nous apprend que la Macédoine a reçu à différentes reprises des afflux de populations slaves et qu'elle a été successivement le siège de plusieurs empires

	AUTEURS			
	Gobchevitch (Serbe)	Kantchef (Bulgare)	Nicolaïdes (Grec)	Oestreich (Allemand)
Turcs.	231.400	489 664	576 600	250 000
Bulgares	57 600	1.184.036	Slaves macédoniens.	
Serbes	2.048.320	700	454.700	2.000.000
Grecs.	201.140	222.152	656.300	200 000
Albanais	165.620	124.211	»	300.000
Valaques	74.465	77.267	41.200	100.000
Divers (juifs, tsiganes, etc.)	101.875	147.244	91.700	»
Totaux.	2.880.420	2.248.274	1.820.500	2.850.000

slaves, tantôt serbes, tantôt bulgares. L'histoire de ces dernières années nous montre les Slaves de la région de Kustendil, que l'on regardait généralement comme Serbes, devenir, de par le traité de Berlin, de très fidèles sujets du prince de Bulgarie, et les Slaves de la région de Pirot, que l'on tenait pour Bulgares, devenir d'excellents citoyens du royaume de Serbie. Certainement si le traité de San Stefano avait été exécuté, les populations slaves de Macédoine seraient entrées volontiers dans la Grande-Bulgarie. D'après les linguistes, les Slaves de Macédoine parlent une langue qui n'est ni tout à fait le serbe, ni tout à fait le bulgare. Pour apprécier la subtilité de ces distinctions philologiques, il ne faut pas oublier que les paysans de Serbie et ceux de Bulgarie se comprennent entre eux, ce qui n'arrive pas toujours à deux paysans français, allemands ou italiens venus de régions différentes. Le dialecte macédonien tiendrait le milieu entre ceux des deux Etats voisins, et encore convient-il d'observer qu'il n'est pas partout semblable à lui-même, se rapprochant davantage du serbe dans la partie septentrionale du vilayet de Monastir et davantage du bulgare dans les régions qui avoisinent la frontière de la principauté. Sur ces pointes d'aiguilles, on bataille avec acharnement : nous nous garderons, quand les augures s'excommunient entre eux, d'émettre, nous profane, un avis motivé. Le commandant Lamouche, philologue très compétent, aujourd'hui chef d'état-major du général inspecteur de la gendarmerie réorganisée en Macédoine, dit, dans son livre[1], que « les dialectes macédoniens sont bulgares et non serbes » ; mais il

1. *La Péninsule Balkanique*. Paris, Ollendorff, 2e édition, 1899, p. 24.

convient que « c'est sur des différences très légères, sur quelques particularités, que l'on doit s'appuyer pour tracer la limite entre les deux langues ;... l'une des propriétés caractéristiques les plus importantes de ces différents idiomes est la présence de l'article en bulgare et son absence complète en serbe ; or, dans les dialectes macédoniens, l'article a pris un développement exceptionnel. » Les Serbes, en réponse, insistent sur d'autres particularités. Est-ce bien sur de si légères différences que l'on pourrait fonder une distinction de races, préparant une division nouvelle de la Macédoine ? Nous serions porté à attacher plus d'importance à l'opinion des officiers européens, des Français en particulier, qui ont parcouru en tous sens leurs circonscriptions et interrogé les paysans hors de la présence des gendarmes ou des fonctionnaires turcs, ou à celle d'un Père Lazariste, comme M. Cazot, que ses fonctions de directeur du séminaire catholique bulgare de Salonique ont appelé à parcourir seul un grand nombre de villages de la région de Salonique. Presque tous ces témoins sont d'accord pour considérer comme Bulgares les Slaves de Macédoine. Enfin il est avéré que, jusqu'à 1878, et notamment au Congrès de Berlin[1], les chrétiens de Macédoine étaient généralement regardés comme Bulgares. Eux-mêmes s'appelaient et s'appellent encore « Bougarine » (Bulgares). M. Cvijić conteste la valeur de cette appellation au

1. Bismarck, dans son fameux discours du 19 février 1878, au Reichstag, à propos du Congrès de Berlin, a dit : « La situation ethnographique de la Bulgarie, comme je le sais de source authentique et comme il résulte de la meilleure carte que nous connaissions, celle de Kiepert, est de telle façon que les limites nationales descendent à l'ouest à peu près sans mélange jusqu'au-delà de Salonique et vont à l'est avec un peu de mélange d'éléments turcs jusqu'à la Mer-Noire... » (D'Avril, *Négociations*, etc., p. 317.)

point de vue ethnographique, mais sa critique nous paraît l'un des points les moins solides de son argumentation.

A quoi bon d'ailleurs prolonger un débat d'importance secondaire? Les arguments ethnographiques, philologiques, historiques, n'ont de valeur qu'autant qu'ils sont conformes à la volonté librement exprimée des populations; les notions de race, de langue ou d'histoire ne sont à considérer qu'en tant qu'elles servent à déterminer cette volonté; ce sont des moyens de propagande, mais dans la volonté des populations, et seulement là, est le critère de la réalité, le fondement objectif du droit. Il est vain de démontrer à des Valaques qu'historiquement ils sont Grecs s'ils veulent être Roumains, et inversement, ou à des Bulgares qu'ils sont Serbes. Mais le fait que l'on soit tenté de l'essayer, que les propagandes diverses travaillent à gagner des adhérents à leur cause, prouve tout au moins qu'en Macédoine les volontés nationales ne paraissent pas encore nettement conscientes d'elles-mêmes. Il est hors de doute que les propagandes rivales ont fait passer, en quelques mois d'intervalle, des villages de l'exarchisme au patriarchisme, de l'hellénisme au roumanisme, et réciproquement. Il est certain, d'autre part, que chaque nationalité, — mais surtout la bulgare, — dispose d'une élite passionnément dévouée, capable de dévouement et d'héroïsme pour la cause qu'elle a embrassée, et dont le nationalisme de bon aloi mérite d'être respecté. Mais si le pays avait été aussi complètement bulgare que les Bulgares l'ont cru, la révolution tentée en 1903 aurait pu y réussir dans les mêmes conditions qu'ells a réussi, en 1885, à Philippopoli. Le fait qu'elle a échoué et que les bandes ne sont pas parvenues à déterminer un soulèvement

général, montre que la masse reste indécise. Il n'est pas téméraire d'affirmer qu'elle serait avec celui qui lui apporterait la délivrance : elle est macédonienne.

La volonté d'émancipation qui existe chez les chrétiens de Macédoine est un des rares faits qu'il ne soit guère possible de contester : encore faut-il bien voir, — et c'est ce que l'on ne dit pas assez, — qu'il s'agit plus encore d'une émancipation sociale que d'une libération politique et religieuse. Plus que le fonctionnaire ou que le soldat turc, ce qui, pour le paysan bulgare, symbolise l'oppression ottomane, c'est la présence et les exactions des *beys*; plus que comme souverain ou comme musulman, le Turc est haï comme propriétaire et seigneur, ou plutôt, de même qu'aux temps féodaux, c'est la confusion de la propriété et de la souveraineté qui rend odieux le régime qui pèse sur la Macédoine. Une grande partie des meilleures terres appartiennent, depuis la conquête, à des *beys* musulmans et sont cultivées, à part de fruits, par des tenanciers bulgares ; mais le propriétaire du *tchiflik* est presque toujours, grâce à la connivence de l'administration turque, fermier adjudicataire de la dîme des récoltes au profit de l'Etat. Il tient ainsi le malheureux *tchifligar* à sa merci ; il l'accule à s'endetter pour l'obliger à rester sur sa terre ; il le transforme en un serf de la glèbe taillable et corvéable à merci. Dès que le paysan a une dette, il est perdu, car le taux de l'intérêt est couramment de 20 pour 100 et atteint jusqu'à 40; des caisses agricoles ont bien été instituées, mais seuls les *beys* ou quelques chrétiens aisés peuvent en profiter. La récolte mûre, le paysan ne peut pas l'engranger avant que le propriétaire soit venu prélever sa part et celle de l'Etat. Le dîmier, qui est souvent aussi négociant en céréales, retarde sa visite jusqu'à ce que le grain

soit près de se gâter, et il l'achète alors à vil prix[1]. Le propriétaire, quand il vient sur son domaine pour percevoir la dîme, se fait escorter de *cavas* albanais, armés jusqu'aux dents, que le paysan doit encore nourrir. L'agent, l'homme de confiance du *bey*, c'est le garde champêtre (*poliak*), autrefois choisi par les paysans eux-mêmes, maintenant nommé par les fonctionnaires turcs, presque toujours musulman, souvent Albanais. La pire des tyrannies, c'est la plus proche : le garde champêtre, seul armé au milieu d'une population sans armes, âme damnée du *bey* et dépositaire de l'autorité, détient en fait un pouvoir presque sans limites ; il est le maître de la vie et des biens du paysan.

Beaucoup de villages sont constitués par un seul *tchiflik* : la maison blanche du seigneur s'élève au milieu des masures grises des paysans, comme le château fort d'autrefois au milieu des toits de chaume. Mais, en Occident, le droit féodal limitait l'arbitraire du seigneur qui, à défaut de la justice du Roi, redoutait celle de Dieu ; ici, le *bey* musulman ne reconnaît aucun droit au paysan chrétien. S'il le vole, s'il le fait fouetter, s'il choisit pour son harem les plus belles filles du village, il ne fait pas œuvre défendue par le Coran. Contre une pareille oppression, le vilain n'a aucun recours ; le *caïmakan* (sous-préfet) est le complice et souvent l'ami du *bey* ; sa bienveillance est toujours acquise au musulman riche et puissant qui représente la race conquérante. Le Turc, en dépit de toutes les lois et de toutes les réformes, est incapable de concevoir un état social où le chrétien serait l'égal du musulman, le paysan slave l'égal

1. Voyez *Livre Jaune* de 1902. *Note concernant les réformes à introduire en Macédoine*, par M. Steeg (p. 56). — Cf. le livre déjà cité de M. Steeg.

du *bey* ottoman ; il lui paraît légitime et normal que le chrétien vive dans une condition sociale inférieure, qu'il ne puisse ni s'enrichir ni s'élever. Là où le chrétien prospère, comme dans l'ancienne Roumélie orientale, le Turc ne peut pas rester, il émigre. Le paysan propriétaire lui-même n'est pas à l'abri de pareils maux : si sa terre tente le seigneur de quelque *tchiflik* voisin, ou simplement si elle fait envie à quelque aventurier albanais, il le trouve un beau jour installé chez lui, le fusil à la main, et comme dans le conte du Chat Botté, il est contraint, sous menace de mort, de se reconnaître fermier et vassal. Le domaine franc devient un *tchiflik*, le paysan libre un colon, heureux s'il garde la vie sauve et s'il est assez bien inspiré pour ne pas se plaindre aux tribunaux : il y laisserait sa dernière piastre. La justice, l'administration, la force publique sont à la disposition des *beys*. Ce demi-esclavage est le sort d'un quart au moins des paysans bulgares macédoniens ; d'autres, plus misérables encore, sont de simples ouvriers agricoles, domestiques de ferme, bergers, bouviers, réduits à la condition précaire de salariés. Les chrétiens, quand ils sont propriétaires, ne possèdent que de petits domaines ; le poids des impôts, l'insécurité du pays, le mauvais état des routes découragent leurs efforts et empêchent tout progrès de la culture. Souvent, surtout à l'Ouest du Vardar, les villages, outre les impôts, sont obligés de payer une redevance spéciale aux Albanais du voisinage : c'est une manière de régulariser le pillage, c'est une assurance par abonnement contre le brigandage, payée aux brigands eux-mêmes.

La triste condition des paysans macédoniens a, depuis plusieurs années déjà, attiré l'attention des agents européens. « On connaît, écrivait, le 28 oc-

tobre 1902, M. Steeg, alors consul de France à Salonique, les abus qui résultent du système de l'affermage des dîmes presque toujours adjugées à des *beys* influents, qui usent de la délégation de l'Etat comme d'un prétexte à toutes sortes d'exactions. S'il fallait une preuve de la gravité de cette question, on la trouverait dans le fait que les deux derniers mouvements insurrectionnels ont commencé par le massacre d'agents chargés de la perception des dîmes. » Quelques semaines plus tard, le 3 décembre, le même agent signalait « ses appréhensions sur les dispositions des *beys* de l'intérieur lésés dans leurs intérêts de propriétaires fonciers et dans leur amour-propre de seigneurs féodaux par l'insuccès des mesures prises par les autorités, et tout prêts à saisir le moindre prétexte pour se charger de rétablir l'ordre à leur manière[1]. »

Autant qu'on en peut juger, il semble que les *beys* musulmans ont exercé leurs droits avec d'autant plus de rigueur à mesure qu'en ces dernières années ils sentaient leur pouvoir plus instable et les haines plus impatientes. C'est le sort de toutes les classes privilégiées ; dès qu'elles commencent à croire leurs prérogatives menacées, loin d'entrer en composition, de faire la part du feu, elles deviennent plus intransigeantes, dans l'espoir toujours trompé d'étouffer par la force les revendications dont elles sentent monter autour d'elles la clameur révolutionnaire ; et c'est ainsi qu'elles précipitent leur propre chute et qu'elles préparent, de leurs propres mains, cette translation de la propriété qui est, comme l'a montré Taine, la raison profonde et l'aboutissement fatal de toutes les révolutions.

1. *Livre Jaune* de 1902, nos 32 et 42.

Si les campagnes fertiles de la Macédoine sont mal cultivées, les collines dénudées, les villages misérables, c'est dans le régime agraire qu'il en faut chercher le secret. Autant, pour le moins, qu'une question de nationalité, la question macédonienne est une question sociale.

CHAPITRE IV

LA QUESTION DE MACÉDOINE

II

LES RÉFORMES

SOMMAIRE. — Nationalismes antagonistes. — « Un gardien de fous. »

I. — Origines du mouvement macédonien. — L'Organisation extérieure. — Sarafof. — Deltchef et l'Organisation intérieure. — La propagande insurrectionnelle en Macédoine. — Insurrections de 1902 et de 1903. — Représailles et répression. — Échec de la méthode révolutionnaire.

II. — Les réformes. — L'article 23 du traité de Berlin. — La loi des vilayets. — Fondement juridique des revendications macédoniennes. — L'entente austro-russe de 1897. — L'Europe et les insurrections de 1902. — Les réformes turques. — L'inspecteur général Hilmi-Pacha ; l'homme et la méthode.

III. — Voyage du comte Lamsdorff à Vienne. — Le programme de Vienne ; son inefficacité. — La Bulgarie : cabinets Daneff et Petroff-Petkof. — L'insurrection de 1903. — L'entrevue de Mürzsteg. — Lettre de lord Lansdowne. — Le programme de Mürzsteg.

IV. — Le Sultan et le programme de Mürzsteg. — Installation des agents civils ; leurs pouvoirs. — Les officiers européens. — Une note de M. Constans. — Fonctionnement des réformes. — Accord turco-bulgare (8 avril 1904).

V. — Troisième phase de l'action européenne en Macédoine. — Insuffisance des réformes ; initiative de lord Lansdowne. — Projet austro-russe du 17 janvier. — Crise diplomatique. — M. Constans refait le concert européen. — Résistance du Sultan. — L'escadre internationale devant Mételin. — Installation de la commission financière. — La question du 3 pour 100 sur les droits de douane. — Fin de la crise.

Les Grecs s'enflamment pour l' « idée » et s'exaltent pour l'hellénisme : leur effort mérite d'être honoré. Les Bulgares poursuivent l'affranchissement de leurs frères : ils luttent donc pour une noble cause. Les Serbes s'arment pour la querelle des Slaves de Macédoine et pour tenir ouvertes les routes de la mer Egée : leur intention est respectable. Les Valaques réclament le droit de constituer, eux aussi, une nationalité : on ne saurait les en blâmer. Il faut aussi rendre justice aux Turcs, qui sont la force, qui ont le droit de se considérer comme maîtres légitimes de cette terre conquise par eux, et qui supportent les charges très lourdes que leur impose l'état d'insécurité et de révolte où se débat la Macédoine. Le patriotisme des différentes races qui se disputent les trois vilayets mérite le respect, et leurs souffrances la pitié ; même si les moyens qu'elles emploient, dans l'exaspération d'une lutte sans merci, ont été trop souvent barbares, il ne convient pas de leur être trop sévère : les héros, dans de pareilles crises, absolvent les brigands. Mais, du choc de tous ces patriotismes exaspérés, il résulte un état chronique d'anarchie et de violences où la meilleure volonté désespère de mettre l'ordre. Si, un beau jour, les Turcs levaient le camp, abandonnaient l'Europe pour passer en Asie, les chrétiens restés seuls se déchireraient entre eux avec un acharnement indicible jusqu'à ce que la force eût décidé souverainement de leurs querelles. « Je suis ici un gardien de fous, me disait un jour Hilmi Pacha ; j'empêche tous ces enragés de se dévorer les uns les autres ! » Le mot est vrai, à la condition d'y ajouter, en manière de correctif, que l'intérêt du gardien peut s'accommoder d'un état de démence qui assure sa propre sécurité par la division de ses adversaires.

Nous ne saurions entrer dans le récit de cette longue suite de crimes, de massacres et d'horreurs qui constitue, depuis 1902, l'histoire de la Macédoine; il est impossible, tant sont divergentes les versions d'un même événement, selon la nationalité de celui qui le raconte, de discerner la vérité dans ses détails ; mais la compréhension de l'œuvre qui s'impose à l'Europe, dans sa mission réformatrice, exige un exposé très rapide de l'origine des troubles et de leurs phases principales.

I

C'est surtout après le succès de la révolution rouméliote, en 1885, que des comités se formèrent dans la principauté de Bulgarie pour préparer un mouvement de même nature en Macédoine; ils travaillaient les populations par une propagande intellectuelle, scolaire et ecclésiastique sous la haute inspiration de l'exarchat et des évêques. A partir de 1894 surtout, la cause macédonienne commence à passionner les Bulgares : les circonstances générales de la politique européenne rendaient de plus en plus improbable une action énergique des grandes Puissances pour l'exécution des réformes prévues par le fameux article 23 du traité de Berlin. Les paysans de Macédoine, persécutés, perdant patience, se réfugiaient par milliers dans la principauté, peuplaient tout un quartier de Sofia ; leur infortune produisait dans la principauté une émotion d'autant plus sincère que leur présence ne tardait pas à devenir onéreuse. Sous leur influence, le congrès de Sofia, en 1894, rédigeait les statuts de l' « Organisation ma-

cédono-andrinopolitaine », qui se donnait pour tâche de préparer l'autonomie des provinces bulgares de l'Empire turc, de venir en aide aux Macédoniens opprimés et de promouvoir en leur faveur l'intervention européenne.

L' « Organisation » était dirigée par un « haut Comité extérieur » siégeant à Sofia, composé de six membres élus pour un an, au scrutin secret, par un congrès annuel réunissant des délégués de toutes les associations. Le Comité choisissait lui-même un bureau chargé des mesures exécutives et responsable devant le Congrès. Traïko Kitamtchef, instituteur macédonien, fut le premier président élu. Jusque vers 1899, la politique du Comité resta modérée et docile aux conseils du gouvernement de Sofia ; mais un parti plus révolutionnaire, partisan de la violence et de l'action directe, grandissait parmi les réfugiés et parmi les jeunes officiers de l'armée. Dès 1895, le lieutenant Boris Sarafof dirigeait une incursion sur la petite ville de Melnik et s'en emparait pour quelques heures : c'est l'origine de sa popularité et de son influence [1]. Vers 1899, le parti des agitateurs, inspiré par lui, l'emportait et se signalait par des violences comme l'assassinat du professeur valaque-macédonien Michaïleanu, accusé d'avoir, dans son journal, dénoncé aux vengeances des Turcs deux Macédoniens bulgares, et tué dans les rues de Bucarest. En même temps se développait, en Macédoine même, l' « Organisation intérieure » sous l'impulsion d'un chef énergique et populaire, Deltchef, qui parcourait les trois vilayets, pourchassé par les Turcs, mais toujours sauvé grâce à sa bravoure et au dévouement fana-

1. On sait que Sarafof a été assassiné le 13 décembre 1907 à Sofia.

tique de ses partisans. Cette vaste organisation insurrectionnelle et révolutionnaire était dirigée par un Comité intérieur, siégeant à Salonique : il avait divisé le pays en huit sandjaks révolutionnaires (Salonique, Monastir, Uskub, Sérès, Drama, Stroumitza, Melnik, Andrinople [1]) et chaque sandjak en deux cazas ; chaque comité local avait son autonomie pour l'action de propagande, mais devait envoyer un délégué à la réunion générale annuelle. En outre, dans chaque sandjak, un comité d'inspection de trois membres était chargé de contrôler la gestion financière des comités de cazas, de veiller à l'élection des délégués au Congrès, d'aider les prisonniers, de surveiller les actes des fonctionnaires ottomans.

Ainsi, dans toute la Turquie d'Europe, s'organisait une *sainte-vehme*, avec ses tribunaux, sa force armée, son administration, levant des impôts sur la population, jugeant et faisant exécuter ceux qui refusaient de lui obéir ou qu'elle soupçonnait de la trahir. Sarafof et ses partisans allaient trouver dans cette organisation l'instrument nécessaire à leur politique. A la suite de l'assassinat de Michaïleanu, Sarafof, inculpé comme complice et instigateur du crime et acquitté, avait dû donner sa démission de l' « Organisation extérieure », dont le professeur Michaïlowski et le général Zontchef étaient devenus les chefs ; mais une grande partie des comités avaient refusé de suivre cette direction nouvelle et avaient formé un Comité nouveau dont Sarafof restait l'inspirateur. Bien qu'il soit difficile de définir avec précision une politique qui fut toujours occulte et que des questions de personnes influencèrent souvent, on

1. On le voit, l'action de l'Organisation intérieure s'étendait non seulement à la Macédoine, mais aussi à la Thrace (Vilayet d'Andrinople).

peut dire que le Comité Michaïlowski-Zontchef représentait une tendance plus conforme à la politique du gouvernement de la principauté et combattait les menées de l' « Organisation intérieure », tandis que le Comité Sarafof, faisant alliance avec elle, en devenait l'âme. Sarafof et ses partisans prétendaient réussir par l'action révolutionnaire, tandis que le Comité Michaïlowski-Zontchef cherchait surtout à émouvoir les grandes puissances pour provoquer leur intervention. « Nous périrons pour attirer l'attention sur nous, » disait M. Michaïlowski.

Ce schisme engendra une véritable hostilité quand le Comité Michaïlowski-Zontchef, pour arrêter les progrès et prévenir les desseins de l' « Organisation intérieure » et des Comités Sarafof, eut préparé et dirigé l'insurrection de 1902. On vit des partisans des deux politiques opposées en venir aux mains. Ce fut, au contraire, Sarafof et l' « Organisation intérieure » qui conduisirent le mouvement de 1903, qui provoqua les attentats à la dynamite de Salonique (29 avril) et le grand soulèvement du mois d'août dont le retentissement mit enfin la question de Macédoine à l'ordre du jour de la politique européenne. Pendant tout l'été et l'automne de 1903, les bandes révolutionnaires tinrent la campagne, organisant la terreur, attaquant les troupes turques, effrayant par des exécutions impitoyables les villages trop lents à obéir aux Comités où à leur fournir des subsides. Les troupes turques, les gendarmes, les bachi-bouzouks se mirent à la poursuite des bandes et en profitèrent pour exercer d'atroces vengeances sur les paysans désarmés. Des bandes grecques apparurent, formées en Thessalie et entrées en Macédoine avec la connivence tacite des fonctionnaires ottomans, pour répondre à la violence par la violence et

reconquérir le terrain gagné par l'exarchat sur le patriarcat; en même temps, des bandes serbes parcouraient les sandjaks du Nord. Les Albanais, au milieu du désordre, tuaient au hasard et pillaient impartialement. Ainsi d'oppression en révoltes, d'attentats en répressions, de vengeances en représailles, les haines s'exaspéraient, la lutte devenait plus implacable, plus féroce. La méthode terroriste de Sarafof l'emportait. Un immense réseau révolutionnaire couvrait la Macédoine; 30.000 hommes tenaient la campagne; les Turcs n'étaient plus maîtres que des villes.

Un pareil mouvement, lorsqu'il répond au vœu passionné de la grande majorité de la population, et lorsqu'il est suffisamment préparé, doit réussir très rapidement, ou bien il est condamné à l'échec final. L'insurrection de 1885, à Philippopoli, avait triomphé sans résistance; celles de 1902 et de 1903 furent moins heureuses. Le désaccord entre les chefs, la concurrence des diverses propagandes et l'antagonisme des bandes opposées firent la partie belle à l'énergique répression dirigée par le gouvernement. La Bulgarie, dont on avait escompté l'entrée en campagne, hésitait, cédait aux conseils impératifs de l'Europe, se rapprochait de la Turquie. Quand l'hiver 1903-1904 suspendit la fureur des partis, il était déjà certain que le mouvement révolutionnaire ne serait pas, à lui tout seul, assez fort pour arracher aux Turcs les vilayets macédoniens. Les trois années qui suivirent, la Macédoine resta, — elle l'est encore, — troublée et sanglante ; mais la possibilité d'une insurrection générale victorieuse était, d'ores et déjà, écartée ; il ne s'agissait plus que d'une guerre de chicane et de représailles où, tour à tour, les différentes nationalités ont paru prendre le dessus. En 1904, la campagne appartint encore aux Bulgares;

mais, à partir de 1905, les Puissances ayant résolument pris en main l'exécution des réformes, le mot d'ordre des Comités bulgares fut de ne pas entraver leur initiative, de laisser le champ libre à leur expérience pacificatrice. Grecs et Serbes en profitèrent pour redoubler d'efforts, multiplier les bandes et faire reculer la propagande exarchiste. Mais la prolongation indéfinie du désordre et des massacres montrait assez l'échec de la révolution violente comme aussi l'insuccès de la répression brutale. La solution révolutionnaire bulgare reconnue impossible, et impossible également la solution turque, restait la solution européenne.

II

La « solution européenne », elle est depuis longtemps connue : c'est la politique des « réformes. » Essayant dans notre chapitre premier [1], d'en montrer les origines et d'en expliquer le sens, nous la définissions : « Un compromis entre la politique aventureuse d'intervention et la politique terre à terre des intérêts », et nous nous demandions « si elle n'était pas, en définitive, quelque illusoires qu'en soient parfois les résultats, la seule réalisable, et si elle n'offrait pas la seule conciliation possible entre une justice idéale, et d'ailleurs mal définie, et la réalité quotidienne des solutions pratiques. » La politique des réformes existe depuis que, pour la première fois, une puissance extérieure s'est interposée entre l'arbitraire du conquérant et l'esclavage des vaincus;

1. Ci-dessus, page 9.

elle remonte aux premières « Capitulations » où les rois de France stipulaient des garanties en faveur des chrétiens de l'empire ottoman. De ce premier embryon, peu à peu, est sorti tout un droit. M. Schopoff, le très distingué agent commercial de Bulgarie à Salonique, a eu l'heureuse idée de réunir en un volume[1] les principaux textes qui constituent le dossier de la politique des réformes, la charte des populations chrétiennes de Turquie; nulle part mieux qu'en feuilletant ces documents on ne se rend compte qu'il existe, malgré des contradictions de détail, une continuité de la politique européenne dans l'empire ottoman, et qu'en dépit de ses lenteurs, des résultats considérables ont été obtenus.

La Conférence de Constantinople, qui précède la guerre de 1878, et le traité de Berlin qui la suit, stipulent des réformes en faveur des provinces de la Turquie d'Europe destinées à rester sous l'autorité directe du Sultan. A la base de toutes les réformes en Macédoine, il faut placer l'article 23 du traité de Berlin, dont il est bon de rappeler le texte :

Art. 23. — La Sublime-Porte s'engage à appliquer scrupuleusement dans l'île de Crète le règlement organique de 1868, en y apportant les modifications qui seraient jugées équitables.

Des règlements analogues, adaptés aux besoins locaux, sauf en ce qui concerne les exemptions d'impôts accordées à la Crète, seront également introduites dans les autres parties de la Turquie d'Europe pour lesquelles une organisation particulière n'a pas été prévue par le présent traité.

La Sublime-Porte chargera des commissions spéciales, au sein desquelles l'élément indigène sera largement représenté, d'élaborer les détails de ces nouveaux règlements dans chaque province.

1 A. Schopoff, *les Réformes et la protection des chrétiens en Turquie*, 1673-1904. Paris, Plon, 1904, in-8°.

Les projets d'organisation résultant de ces travaux seront soumis à l'examen de la Sublime-Porte qui, avant de promulguer les actes destinés à les mettre en vigueur, prendra l'avis de la commission européenne instituée pour la Roumélie orientale.

Ce texte, solennellement délibéré en congrès et approuvé par toutes les puissances, a créé, pour les provinces de la Turquie d'Europe un droit, pour le gouvernement turc une obligation stricte, pour l'Europe un devoir. Strictement appliqué, il comportait l'égalité de toutes les religions, une liberté municipale complète et un amoindrissement considérable de l'autorité des fonctionnaires ottomans. On put croire qu'une régénération radicale de l'administration des provinces européennes de l'empire ottoman en sortirait, quand on vit la Sublime-Porte élaborer elle-même un long projet de loi et le soumettre, selon les termes du traité de Berlin, à l'examen de la commission européenne de la Roumélie orientale dont les membres l'approuvaient et le signaient le 23 août 1880. C'est le projet connu sous le titre de *Loi des vilayets de la Turquie d'Europe*[1] qui concède à tous les sujets du Sultan, sans distinction de religion ou de nationalité, les garanties les plus étendues au point de vue du statut personnel, de l'administration, de la justice, du culte, de l'instruction, etc. Si la Porte prenait elle-même l'initiative d'un si beau projet, au lieu d'exécuter à la lettre l'article qui lui prescrivait de « nommer des commissions spéciales » pour étudier l'application du traité, c'est qu'elle comptait bien que l'Europe ne tarderait guère à se désintéresser des réformes. Les délégués des puissances à la commis-

1. Voyez Schopoff, *op. cit.*, p. 392. Cf. Max Choublier, *op. cit.*, p. 91, et d'Avril, *Négociations*, etc., p. 364.

sion chargée d'examiner et d'amender le projet ottoman finissent leur rapport par ces mots : « Les bonnes lois n'ont jamais fait défaut à la Turquie, mais leur application a été ordinairement insuffisante. En terminant, les soussignés recommandent leur œuvre à la protection des puissances. » Touchante et vaine recommandation dont les signataires eux-mêmes n'ont pas dû se promettre de grands effets ! La *Loi des vilayets*, dans son ensemble, n'est jamais entrée dans la pratique ; abandonnée au bon vouloir des fonctionnaires ottomans, elle ne fut naturellement pas appliquée.

Pendant la crise de 1895-1896, le gouvernement bulgare, informé que les ambassadeurs discutaient un projet de réformes à introduire dans les vilayets d'Arménie, demanda et obtint, grâce à l'appui des cabinets de Saint-Pétersbourg et de Paris, un décret du 22 avril 1896 stipulant une série de réformes pour les vilayets de la Turquie d'Europe. « On peut se demander, écrivait à cette époque M. Paul Cambon, si cette concession du Sultan est plus réelle que toutes celles dont nous avons malheureusement dû constater le néant jusqu'à ce jour[1]. »

La Conférence de Constantinople, le traité de Berlin, le décret de 1896, voilà les précédents, voilà les textes juridiques que les Bulgares invoquent pour la Macédoine. Le *programme du Congrès macédonien* de juillet 1902 s'y réfère à chacun de ses articles. « Depuis un demi-siècle, des réformes sont promises, dit de son côté le *Programme du Comité pour l'autonomie de la Macédoine et de l'Albanie* (mai 1902) ; mais aucune de ces promesses n'a été tenue ;... les réformes tant de fois promises auraient pu changer

1. 12 novembre 1896. Schopoff, p. 531.

notre situation de conquis en celle de loyaux sujets attachés à Votre dynastie impériale[1]. » Mais les mandataires des puissances, lorsqu'ils rédigèrent ces traités ou inspirèrent ces décisions de la Porte, entendaient parler de réformes générales destinées, en donnant satisfaction à tous les sujets chrétiens du Sultan, à enlever aux revendications nationales leur plus dangereux argument et à consolider l'intégrité de la Turquie. Les populations chrétiennes, au contraire, dans les stipulations obtenues en leur faveur, virent des garanties derrière lesquelles s'abriteraient, pour mieux s'organiser, leurs nationalités respectives. Ce malentendu fondamental, nous le verrons grandir à mesure que se développera l'activité réformatrice de l'Europe.

Au moment où commencèrent les insurrections de Macédoine, l'entente des « deux puissances les plus directement intéressées », l'accord austro-russe, de 1897, régissait souverainement les affaires balkaniques. Depuis le XVIII[e] siècle, l'Autriche-Hongrie et la Russie sont rivales dans la péninsule des Balkans ; mais elles ont, en plusieurs circonstances, conclu entre elles des accords temporaires destinés à départager leurs ambitions, à les neutraliser l'une par l'autre et à prévenir des conflits menaçants. En 1897, les circonstances générales de la politique européenne avaient fait sentir à Saint-Pétersbourg comme à Vienne l'utilité d'un de ces rapprochements. L'Autriche-Hongrie faisait partie de la Triple-Alliance, et la Russie avait partie liée avec la France. Les deux puissances, membres de deux groupements politiques opposés, désiraient également éviter en Orient tout incident qui aurait pu avoir une répercussion

1. *Ibid.*, pp. 532 et suivantes.

dangereuse sur la tranquillité de l'Europe. La Russie s'engageait dans sa politique d'expansion en Extrême-Orient; l'Autriche cherchait à prendre en Europe un rôle de médiation et de pacification; elle pensait d'ailleurs que le temps, dans les Balkans, travaillerait pour elle et que, d'une association temporaire avec la Russie, elle retirerait plus de profits que sa partenaire. A la suite d'un voyage de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg, les deux gouvernements conclurent une convention, dont les termes n'ont jamais été rendus publics[1], par laquelle ils convenaient de maintenir dans les Balkans le *statu quo* et de n'agir, dans toutes les affaires concernant les pays balkaniques, que d'un commun accord[2].

L'accord de 1897 était, avant tout, négatif : les événements qui, dans l'été de 1902, commencèrent d'agiter la Macédoine allaient obliger les deux « puissances de l'entente » à des résolutions et à des actes positifs. Elles allaient agir comme une Sainte-Alliance pour prévenir ou réprimer les mouvements révolutionnaires et contenir les velléités d'intervention des Etats balkaniques; en même temps, elles allaient s'entendre sur un programme de réformes à proposer et à faire accepter au Sultan

1. « La commission des Affaires étrangères de la délégation hongroise... a questionné le comte Goluchowski sur la forme et les termes de l'arrangement conclu, en 1897, à Saint-Pétersbourg, entre l'Autriche-Hongrie et la Russie. Le ministre a répondu qu'il n'existait pas de convention formelle et écrite, mais un simple échange de vues verbal sur la nécessité pour les deux gouvernements d'imposer la paix dans les Balkans au moyen d'une action simultanée à l'égard des différents peuples qui les habitent. » Le marquis de Reverseaux à M. Delcassé, 13 mai 1902. *Livre jaune* de 1902, n° 20.

2. Voyez ci-dessous, chapitre VI, les résultats et la fin de l'entente austro-russe.

pour l'amélioration du sort des populations de Macédoine et la pacification du pays. En février 1902, un voyage à Pétersbourg de l'archiduc héritier François-Ferdinand avait eu pour résultat une confirmation nouvelle des accords de 1897[1]; cependant, le printemps et l'été se passèrent en pourparlers ; toutes les puissances adressaient à la Sublime-Porte et au cabinet de Sofia de platoniques conseils de modération et de prudence[2]. Les troubles grandissant, la nécessité d'agir devenait urgente. M. Bapst, chargé d'affaires de France à Constantinople, écrivait le 4 novembre : « Non seulement les bandes n'ont pu être détruites par les Turcs et restent presque intactes à la fin de la saison, gardant tous leurs chefs, mais, sur tout le territoire qu'elles ont parcouru, elles ont rencontré les sympathies de la majeure partie de la population et ont été aidées par elle dans leur lutte contre les Turcs. Il est certain que la question des réformes en Macédoine redevient d'actualité[3]. » Et M. Steeg, consul de France à Salonique, bien placé pour juger de la gravité de la situation, écrivait le 28 octobre et le 15 décembre[4], à M. Delcassé, des rapports où il traçait un plan de réformes nécessaires et indiquait, comme un minimum indispensable, la réorganisation immédiate de la gendarmerie et la répression des abus auxquels donnait lieu l'affermage des dîmes. Mais l'Europe, par un accord tacite, avait donné aux deux « puissances les plus directement intéressées » une sorte de blanc-seing pour agir en son nom et prendre

1. Le marquis de Montebello à M. Delcassé, 28 février 1902. *Livre jaune*, n° 1.
2. M. Steeg à M. Delcassé. *Ibid.*, n° 32.
3. *Ibid.*, n° 35.
4. *Ibid.*, n°s 32 et 48.

en Macédoine les mesures nécessaires au maintien de la paix. La parole était donc aux cabinets de Vienne et de Pétersbourg : ce fut d'abord la Turquie qui la prit.

C'est une méthode que les hommes d'Etat ottomans pratiquent volontiers quand ils se rendent compte que l'Europe va se trouver obligée de les mettre en demeure de tenir leurs engagements : ils se hâtent alors de promulguer eux-mêmes quelques beaux règlements ou quelques bonnes lois qu'ils se réservent de ne jamais appliquer, si les puissances ont l'air de s'en contenter. Ainsi essaya de faire Abd-ul-Hamid en 1902 : il espéra prévenir le coup dont il se sentait menacé en nommant un « Inspecteur général des trois vilayets de la Turquie d'Europe » et en publiant, le 1er décembre, des « Instructions » qu'il serait chargé d'appliquer[1]. Ces instructions n'apportaient pas de modifications notables au régime en vigueur. Remplacées et dépassées par d'autres programmes, elles n'eurent bientôt plus que la valeur d'un document d'archives. Au contraire, l'Inspecteur général est resté, et sa fonction a pris de plus en plus d'importance à mesure que l'application des réformes s'est développée.

S. E. Hussein Hilmi Pacha, Inspecteur général des trois vilayets de la Roumélie, est un Ottoman des îles[2]; on a dit, à tort, qu'il avait dans les veines du

1. M. Bapst à M. Delcassé. *Ibid.* n° 41 (1er décembre 1902).

2. Hilmi Pacha est né en 1856 à Mételin, d'une modeste famille; il entra jeune dans l'administration du cadastre, puis dans celle de l'Intérieur. Il se distingua en occupant, avec un bataillon, Petra et en y organisant un nouveau sandjak du vilayet de Damas. Nommé gouverneur du Yémen il y inaugura cette politique de centralisation qui a été continuée depuis et qui a provoqué l'insurrection des tribus; il reçut d'un fanatique un coup de revolver dont il porte encore la balle; il a dû en partie à cet attentat la confiance qui le fit appeler en 1902 en Macédoine.

sang grec : en tout cas, s'il a la finesse d'un Hellène, il a l'énergie d'un Osmanli. Grand, le corps sec, osseux, et comme fondu par les températures de serre chaude où il a vécu dans l'Yémen et où il se complaît, la barbe et les cheveux très noirs avec quelques fils d'argent, le teint basané et recuit, il a l'air d'un pèlerin du désert. Mais sa tournure, dans sa redingote et son faux-col impeccables, sa toilette où le fez rouge, très enfoncé sur le font, dénote seul la nationalité, ses mains fines, élégantes et un peu fébriles, la courtoisie de ses manières distinguées, la façon élégante et nuancée dont il parle le français, font de lui un type achevé de diplomate oriental. Sous ses épais sourcils noirs, Hilmi Pacha a des yeux d'Arabe, fauves, profonds et mélancoliques, parfois presque ternes quand rien ne passionne sa physionomie, singulièrement vifs au contraire, luisants, durs même par moments, quand les paupières soudain agrandies laissent percer un éclair d'impatience ou d'indignation. L'affabilité est, pour l'Inspecteur général, un moyen de gouvernement, mais ses colères doivent éclater, parfois, avec d'autant plus de violence qu'il est souvent obligé de les refouler. D'abord froid, puis bientôt s'animant dès qu'il parle de son œuvre, des méfaits des *Comitadjis*, des mensonges, de la crédulité et de la vénalité de la presse européenne, Hilmi est le plus brillant avocat, et le plus convaincu, de la cause de son maître. Il fait montre, pour l'action réformatrice et pacificatrice, d'une grande bonne volonté qui doit être sincère : n'est-ce pas la Turquie surtout qui a, en définitive, à souffrir de ces troubles que les puissances ne lui permettent pas d'étouffer par la force ? La voix de l'Inspecteur général devient plus vibrante, son geste plus bref, son regard plus aigu à mesure

qu'il dépeint les misères de l'insurrection, le gouvernement obligé de dépenser chaque jour des sommes énormes, d'entretenir sur le pied de guerre des forces considérables parce qu'il plaît, non pas à la masse de la population, mais à quelques agitateurs, de provoquer une révolution en Macédoine.

« On s'apitoie, dit-il, sur les chrétiens et on n'a pas tort, mais le pauvre paysan turc, qui donc en parle, lui qui souffre sans se plaindre, qui, sans murmurer, quitte son champ qu'il aime, sa famille, son village pour rester de longs mois au service militaire, garder les voies ferrées, poursuivre les bandes, obéir au Sultan? C'est la ruine de la Macédoine! Ces quatre-vingt-dix mille hommes maintenus à l'armée, c'est une perte sèche, car ils dépensent, ne produisent rien et ne se reproduisent pas : sans les troubles, dix mille enfants de plus auraient pu naître chaque année et seraient devenus de loyaux sujets de Sa Majesté. Que veut donc l'Europe? Elle veut des réformes, soit; mais qu'elle nous donne le moyen de les faire, et vous savez avec quelles hésitations, après quels atermoiements elle nous accorde cette augmentation de 3 pour 100 des droits de douane dont les trois quarts doivent être affectés à solder les réformes. On ne peut pas exiger cependant que la Turquie se ruine tout entière pour favoriser trois vilayets et encourager l'insurrection en lui donnant une prime. La France, la première, a consenti, sans difficultés, à cet accroissement des droits de douane, mais la France est une nation généreuse et juste... »

Puis l'Inspecteur général se fait apporter des dossiers, notamment celui d'un des derniers procès bulgares, l'affaire du docteur Kouchef, de Koumanovo; il les feuillette avec le consul de France, lui montre les pièces originales que les Bulgares l'accusent de

n'avoir jamais produites; il se plaint de la manière dont les Bulgares dénaturent les faits pour apitoyer l'Europe. Il prépare une réponse au *Livre rouge* où les Bulgares ont relaté tous les attentats de l'année; il y dira la vérité; on verra que la plupart de ces crimes ont été commis par les bandes bulgares, grecques, serbes. Les Turcs y ont eu leur part : il faut le reconnaître loyalement; mais le moyen qu'il en soit autrement quand, depuis trois ans, ce pays est en état de guerre, quand les soldats, appelés pour vingt-cinq jours, restent six mois au service, sans se battre, énervés par une besogne de police et de surveillance; s'ils en trouvent l'occasion, ils frappent, mais ils sont moins cruels que les Bulgares ou les Grecs des bandes; ceux-là sont terribles! Comment leur donnerait-on satisfaction alors que le pays est en pleine insurrection? Les réformes ne prouveront une amélioration réelle de la vie économique et sociale du pays, que quand les bandes auront cessé leur propagande armée et quand les gouvernements voisins voudront bien ne plus les encourager. En attendant, le gouvernement ottoman fait son devoir et tient ses engagements.

Cette justice, qu'il revendique pour son gouvernement, Hilmi Pacha a le droit de se la rendre à lui-même : son activité, sa puissance de travail, sa mémoire prodigieuse étonnent tous ceux qui l'approchent. De dix heures du matin jusqu'au milieu de la nuit, l'Inspecteur est à son bureau, recevant dépêches, rapports, visiteurs, lisant tout, annotant tout, prenant lui-même toutes les décisions. Le pouvoir des *valis* est presque annihilé; ils ne sont plus que des agents de transmission et d'exécution : tout passe par les mains d'Hilmi Pacha. Il est, en Macédoine, le représentant direct de l'autorité du Sultan, responsable

devant lui. Il a le droit de haute surveillance sur toutes les affaires civiles et financières ; il a le pouvoir, — et il en use, — de révoquer les fonctionnaires ; dès qu'un abus lui est signalé, une malversation dénoncée, il fait son enquête et, si le fonctionnaire est reconnu coupable, il est immédiatement destitué, mis en jugement. Si un immense labeur et une bonne volonté manifeste pouvaient suffire à réformer la Macédoine, Hilmi Pacha, certes, y réussirait ; mais sa méthode de travail est toute personnelle : il ne forme autour de lui aucun personnel administratif ; il n'a pas de moyens efficaces de contrôler l'exécution de ses ordres et peut-être se perd-il un peu dans la minutie scrupuleuse de sa surveillance. Mais peut-il réellement faire des réformes, ou plutôt n'y a-t-il pas entre lui, entre les Ottomans en général, et, d'autre part, les populations chrétiennes et les Etats balkaniques une antinomie radicale sur la manière de les comprendre ? Hilmi Pacha améliore le régime ; il ne le change pas ; il ne peut pas le changer, il ne peut même pas concevoir, lui qui n'a jamais vu d'autre pays que le sien, comment il pourrait être changé. Sur cette question, qui met en cause tout le résultat, toute la portée pratique de la politique des réformes, nous aurons à revenir. Contentons-nous pour le moment, et pour achever l'esquisse de cette physionomie si intéressante d'Hilmi Pacha, de le situer dans la position éminente, mais singulièrement périlleuse et difficile, où il se maintient à force de souplesse et d'habileté. Au Palais, dont il a pour le moment la confiance, il risque, s'il paraît entrer dans les vues des réformateurs européens, de passer pour l'homme qui, de réforme en réforme, conduit la Macédoine à une séparation de fait d'avec le reste de l'Empire. S'il entrave les desseins des agents européens, ou si les

réformes ne donnent pas les résultats espérés, il risque qu'une plainte des ambassadeurs fasse de lui le bouc émissaire de tous les insuccès et de toutes les erreurs. Les populations chrétiennes l'accusent d'être toujours celui qui promet, jamais celui qui donne ; et les populations turques le soupçonnent de sacrifier les droits de l'Islam. Pourra-t-il longtemps rester à la fois l'homme du Sultan et l'homme de l'Europe? On dit volontiers familièrement, en Macédoine, qu'il a « mis dans sa poche » les agents civils, la commission financière et le général Degiorgis. Il est probable qu'il le laisse croire à Constantinople, tandis qu'à Salonique il a l'art de persuader aux agents européens qu'il se contente de réaliser ce qu'ils ont eux-mêmes délibéré.

En résumé, une bonne volonté sincère, fondée sur la conviction que réformer, — ou du moins en avoir l'air, — est, pour le moment, le seul moyen de conserver et de restaurer l'autorité du Sultan dans les trois vilayets ; un labeur acharné dissimulant peut-être l'inefficacité foncière des méthodes et la médiocrité des résultats ; une extrême souplesse dans les procédés et dans les relations cachant un caractère inflexible, aveuglément fidèle à son maître, enthousiaste pour la grandeur de son pays ; un art consommé de mettre en scène, d'éblouir, avec le don de séduire et le talent de persuader ; une âme passionnée, avec la longue accoutumance de la dissimulation et les dehors de la froideur ; une connaissance naturelle des hommes, de leurs intérêts et de leurs inimitiés ; des qualités de chef avec des défauts de bureaucrate : tel apparaît Hilmi Pacha. En somme, dans l'affaissement général des caractères sous l'absolutisme hamidien, un homme habile qui fait figure d'homme d'Etat.

III

L'arrivée d'Hilmi Pacha à Salonique, le 8 décembre 1902, coïncidait avec les nouvelles les plus alarmantes. La première année de l'insurrection était terminée, mais la pacification était loin d'être faite. « D'après tous les renseignements que je reçois, écrivait le 15 décembre M. Bapst, et qui concordent avec ceux des autres ambassades, jamais les exactions et les brutalités n'auraient été plus nombreuses de la part de la gendarmerie et de la troupe régulière. Des colonnes sillonnent le pays pour rechercher les armes et les saisir : pendant leurs perquisitions, elles sont logées chez l'habitant et profitent de cette circonstance pour le dévaliser... Les jours de paie, les employés de la Compagnie Salonique-Monastir sont régulièrement dépouillés par les soldats chargés de garder la voie. L'ambassadeur de Russie m'a entretenu de ce redoublement de persécutions contre les populations macédoniennes : il constate que les violences des Turcs affolent la population chrétienne qui émigre en foule dans la principauté de Bulgarie ; le gouvernement princier est impuissant à contenir le sentiment de colère que l'afflux de ces malheureux excite contre les Turcs ; si d'ici peu le calme et la sécurité ne sont pas rétablis à Macédoine, on ne saurait prévoir ce qui peut advenir [1]. » A Salonique, M. Steeg partageait ces appréhensions et traçait, avec une remarquable netteté de vues, le tableau de la Macédoine et le plan des réformes indispensables [2].

1. *Livre jaune* de 1902, n° 47.
2. 3 octobre, *Livre jaune*, n° 42.

C'est sous l'influence de ces nouvelles et de ces craintes trop justifiées que le comte Lamsdorff quittait Saint-Pétersbourg au milieu de décembre et se rendait directement à Sofia et à Belgrade où il adjurait le gouvernement du prince Ferdinand et celui du roi Alexandre de s'abstenir rigoureusement de « porter atteinte, par des moyens révolutionnaires, à l'ordre de choses établi dans la péninsule des Balkans », et de ne pas contrecarrer l'action des puissances [1]. De là, le ministre russe, le 30 décembre 1902, arrivait à Vienne où eurent lieu « entre les ministres des Affaires étrangères des deux Empires voisins et amis, conformément à l'arrangement de 1897, des conférences spéciales qui aboutirent à la fixation des principes généraux devant servir de base aux réformes projetées dans les trois vilayets turcs [2]. » Les deux ambassadeurs, le comte Zinovieff et le baron Calice, sur ces données générales, rédigèrent un programme détaillé dont les principaux traits étaient : maintien à son poste de l'Inspecteur général et engagement de ne pas le révoquer sans que les puissances aient été préalablement consultées ; faculté, pour lui, de se servir des troupes sans en référer chaque fois au Palais ; subordination des valis à ses ordres ; engagement de « spécialistes étrangers » pour la réorganisation de la police et de la gendarmerie ; entrée dans cette dernière, de chrétiens en nombre proportionnel à celui des habitants chrétiens dans chaque district ; choix de gardes champêtres chrétiens là où la majorité de la population est chrétienne ; engagement « d'aviser sans retard aux moyens de mettre

1. Cf. René Henry, *Questions d'Autriche-Hongrie et Question d'Orient*. (Plon, 1906, in-12, p. 310.)

2. *Messager officiel de l'Empire russe*, 25 février 1903 ; cité dans le *Livre jaune* de janvier-février 1903, n° 19, annexe.

fin aux crimes des Arnautes » ; amnistie pour tous les accusés ou condamnés pour faits politiques et aux émigrés ; établissement d'un budget pour chaque vilayet et affectation des perceptions provinciales, contrôlées par la Banque ottomane, aux besoins de l'administration locale ; modification des dîmes et abolition de l'affermage en gros ; engagement de la part du gouvernement turc de faire exécuter ce programme par tous ses fonctionnaires ; établissement d'une surveillance consulaire « dans certaines localités des trois vilayets » sous la direction des ambassadeurs à Constantinople [1].

Ce programme, remis au grand vizir le 21 février, était immédiatement accepté sans restriction ni modification par le Sultan. Une décision si prompte, si peu conforme aux habitudes dilatoires de la politique ottomane, ne peut s'expliquer que par une entente préalable et par le caractère anodin du « programme de Vienne. » Il ne fait que compléter, sans y rien ajouter d'essentiel, les « instructions » dont Hilmi Pacha était déjà chargé d'assurer l'exécution ; aucune mesure efficace n'était prise pour assurer la réalisation des réformes et en contrôler l'application. La Porte se borna à transmettre à Hilmi Pacha, en prolongeant de trois ans la durée de ses fonctions, des « instructions supplémentaires. » Une fois de plus, les deux puissances, mandataires de l'Europe, s'en remettaient au gouvernement turc pour l'amélioration du sort des chrétiens : une telle politique était bien conforme au « principe d'intégrité » et au respect du *statu quo* dont les deux gouvernements avaient fait la règle de leur entente dans les affaires

1. Le marquis de Reverseaux à M. Delcassé, 31 décembre 1902, *Livre jaune* de 1902, n° 51.

d'Orient. Le Sultan s'y était rallié avec d'autant plus d'empressement qu'il savait, par la publication du *Livre Jaune*, que M. Delcassé, adoptant les vues de M. Steeg, avait d'abord préconisé un programme plus radical, plus explicite, — notamment sur l'institution d'un contrôle européen chargé de veiller à l'exécution des réformes — qui lui valait l'expression de la gratitude des populations chrétiennes et des petites puissances danubiennes. Quoi qu'il en soit, tous les gouvernements, entrant volontiers dans les vues des « puissances de l'entente », faisaient recommander à Constantinople, par leurs ambassadeurs, l'application du programme de Vienne. A Sofia et à Belgrade, les conseils énergiques du comte Lamsdorff produisaient leur effet. En Bulgarie, le cabinet présidé par M. Daneff prenait des mesures rigoureuses pour empêcher les Comités de préparer une nouvelle insurrection : il faisait fermer leurs locaux, saisir leurs archives, arrêter et déférer à la justice les principaux chefs, Michaïlowski, Zontcheff, Stanicheff, le colonel Yankof. Partout, on attendait, sinon avec confiance, du moins avec espérance, le résultat de l'intervention austro-russe et le succès des réformes : ce fut l'insurrection générale qui éclata.

La situation, en quelques semaines, devenait très grave. Insuffisantes au gré des Macédoniens, les réformes étaient beaucoup trop libérales au gré des Albanais : pour en empêcher l'exécution, ils se levaient en masse, se réunissaient à Ipek et à Diakova, massacrant les chrétiens serbes, et attaquaient Mitrovitza où l'un d'eux assassinait le consul de Russie. Les bandes bulgares, que l'hiver avait à peine arrêtées, reprenaient la campagne, sous l'impulsion énergique de Sarafof. A Yildiz, le Sultan hésitait, n'osant pas sévir contre ses fidèles Albanais ; mais il mobili-

sait des troupes et les accumulait le long des frontières bulgares. A Salonique, Hilmi Pacha, désarmé, n'osait agir. A Sofia, le cabinet, présidé par M. Daneff, se retirait sous la pression de l'opinion publique; les stambboulovistes, partisans d'une politique moins docile à l'influence russe et d'une action plus vigoureuse en faveur des Macédoniens, arrivaient au pouvoir avec le général Petroff et M. Petkof et faisaient ostensiblement des préparatifs militaires. L'été se passa au milieu d'alarmes d'où l'on pouvait craindre à chaque instant de voir sortir la guerre générale dans les Balkans. L'action des bandes et la répression turque contribuaient également à terroriser la Macédoine. L'exode des paysans vers la principauté s'accentuait, et le gouvernement bulgare avait peine à contenir la colère de l'opinion et l'enthousiasme de l'armée. La note du général Pétroff du 31 août/13 septembre, où il déclarait que : « Si nous ne recevons pas des assurances de nature à dissiper nos appréhensions, nous serons obligés de prendre les mesures nécessaires pour être prêts à toute éventualité et pour nous mettre à l'abri de toute surprise », marque, dans cette tragédie compliquée, le moment le plus critique.

Les conseils énergiques des puissances parvinrent, encore une fois, à comprimer les forces explosibles prêtes à éclater; mais il devenait évident que les remèdes trop anodins du programme de Vienne étaient insuffisants et qu'il fallait obtenir, — au besoin prendre, — des garanties d'exécution. L'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg écrivait, le 27 août, à M. Delcassé : « Pourquoi les ambassadeurs n'étudieraient-ils pas la suggestion du comte Lamsdorff lui-même de placer près de Hilmi Pacha une sorte de délégation des puissances qui le contrôlerai

et l'appuierait à la fois [1] ? » Le ministre approuvait son ambassadeur : « L'essentiel est d'arriver à un contrôle, condition indispensable de l'exécution des réformes et du rétablissement de la paix [2]. » On annonçait une prochaine entrevue des deux empereurs de Russie et d'Autriche. Mais, à Vienne et à Pétersbourg, on hésitait encore. Le comte Goluchowski et le comte Lamsdorff se rendaient compte qu'ils touchaient au moment critique à partir duquel commenceraient, pour les deux gouvernements, les responsabilités directes. Le jour où ils assumeraient la charge de contrôler l'application des réformes, ils auraient mis le doigt dans l'engrenage. En Turquie, lorsqu'il s'agit d'intervention, on sait parfois comment on commence, jamais jusqu'où l'on ira et comment on finira. S'ils sortaient de la politique d'intégrité et du *statu quo*, les deux ministres devaient se demander où ils pourraient s'arrêter dans la voie de l'intervention et des réformes. Le bon accord, facile à maintenir sur un programme négatif, résisterait-il à une politique d'action? Enfin, ne devait-on pas compter avec l'Allemagne, protectrice déclarée de l'intégrité de l'empire ottoman, rebelle d'avance à toute tentative de limitation, même partielle, de l'autorité du Sultan?

D'Angleterre, à la veille du jour où le comte Lamsdorff et le comte Goluchowski se préparaient à se rencontrer à Mürzsteg (2 octobre) vient l'acte décisif qui va donner un nouveau cours à la politique réformatrice de l'Europe, la faire entrer dans la voie de l'intervention directe et y faire prédominer d'autres influences que celles de Vienne et de Pétersbourg.

1. *Livre Jaune* de 1903-1905, n° 23.
2. *Ibid.*, n° 25.

Écrivant le 29 septembre à son ambassadeur à Vienne, le marquis de Lansdowne lui prescrit, tout en donnant aux deux ministres l'assurance de l'appui et de la bonne volonté de l'Angleterre, de leur « présenter quelques indications [1]. » Il suffit de citer quelques lignes de cette lettre pour en indiquer le ton et l'esprit : « A notre avis, écrit le ministre, nul projet ne donnera probablement des résultats satisfaisants, si son exécution est confiée à un gouverneur musulman entièrement soumis au gouvernement turc et complètement indépendant du contrôle étranger. Nous suggérons qu'il y a deux alternatives à examiner : nomination d'un gouverneur chrétien, sans attaches avec la péninsule des Balkans ou avec les puissances signataires du traité de Berlin, ou maintien d'un gouverneur musulman, assisté d'assesseurs européens. Nous nous contenterions de voir ces derniers choisis par les deux puissances. » Lord Lansdowne conseille ensuite de procéder immédiatement à la réorganisation de la gendarmerie, en invitant la Turquie à nommer des officiers et des sous-officiers européens en nombre suffisant pour s'en charger : « Nous avons appris avec regret, continue-t-il, que les deux puissances n'envisagent pas favorablement notre proposition tendant à ce qu'elles envoient leurs attachés militaires accompagner les forces turques, Nous maintenons cette proposition, qui a reçu l'appui conditionnel du gouvernement italien, et nous proposons que chacune des puissances délègue, mettons, six officiers, dans ce but, afin d'exercer une action restrictive sur les troupes turques et d'obtenir des informations dignes de foi. »

Pour apprécier toute l'importance de ce document,

1. *Livre Jaune* de 1903-1905, n° 37.

il suffit d'en faire remarquer l'accent impérieux, hautain, et d'en confronter le texte avec celui des « décisions arrêtées à Mürzsteg », et transmises sous forme d'instructions identiques aux ambassadeurs des deux puissances à Constantinople. Le programme austro-russe de Mürzsteg est, en réalité, un programme anglais; il a été visiblement rédigé sous l'inspiration directe de la note de Lord Lansdowe, dont il adopte les vues générales. Il est nécessaire, puisqu'il régit encore actuellement la politique européenne en Macédoine, d'en résumer les articles[1] :

1° Nommer auprès d'Hilmi Pacha des agents civils spéciaux d'Autriche-Hongrie et de Russie obligés d'accompagner partout l'Inspecteur général, d'attirer son attention sur les besoins de la population chrétienne, de lui signaler les abus des autorités locales, de transmettre les recommandations y relatives des ambassadeurs à Constantinople et d'informer leurs gouvernements de tout ce qui se passe dans le pays. Comme aides auxdits agents pourraient être nommés des secrétaires et des drogmans chargés de l'exécution de leurs ordres et autorisés à cet effet à des tournées dans les districts pour questionner les habitants des villages chrétiens, surveiller les autorités locales, etc. Le mandat des agents civils expirera dans le délai de deux ans;

2° Confier la tâche de réorganiser la gendarmerie à un général européen « au service du gouverment ottoman », et à des officiers qui se partageraient les circonscriptions, « où ils déploieraient leur activité de contrôleurs, d'instructeurs et d'organisateurs », et surveilleraient aussi les procédés des troupes envers la population;

3° Aussitôt qu'un apaisement du pays sera constaté, demander au gouverneur ottoman une modification dans les délimitations territoriales, les unités administratives, en vue d'un groupement plus régulier des différentes nationalités;

4° Réorganisation des institutions administratives et judiciaires avec accès ouvert aux chrétiens; développement des autonomies locales;

1. Texte complet dans le *Livre jaune* de 1903-1905, n° 40 annexe.

5° Instituer dans les principaux centres des commissions composées, pour parties égales, de chrétiens et de musulmans « pour l'examen des crimes politiques et autres commis pendant les troubles »; les consuls des deux puissances y prendraient part.

6° et 7° Indemnités ou secours aux chrétiens lésés pendant les troubles, exemption d'impôts, pendant un an, pour les habitants réintégrés dans les villages brûlés par les Turcs.

8° Exécution immédiate des réformes promises dans le programme de février.

9° Licenciement des *ilavés* (rédifs de la seconde classe); plus de bachi-bouzouks.

IV

Le jour même où les deux ambassadeurs, comte Zinovieff et baron Calice, eurent remis à la Sublime-Porte le texte du programme de Mürzsteg, s'engage à Constantinople, à propos de l'application des réformes, une lutte serrée, dont le détail, compliqué en apparence, dissimule la réalité très simple d'une rivalité d'influences européennes. Le Sultan, qui avait accepté sans observations le programme de Vienne présenté par les « puissances de l'entente », refuse avec obstination de connaître celui de Mürzsteg où il dénonce un empiètement manifeste sur ses droits souverains. La bataille s'engage à coups de notes et de contre-projets : d'un côté, la Sublime-Porte, forte des traités et des conventions qui assurent le respect de sa souveraineté, est soutenue par la haute influence de Berlin; de l'autre, les « deux puissances les plus directement intéressées », auteurs du programme, sont vigoureusement appuyées par l'Angleterre, l'Italie et la France. Le jeu est intéres-

sant à suivre, sinon dans ses chicanes quotidiennes, du moins dans ses grandes phases.

Entraînées, par le poids de leurs signatures, dans une direction où elles auraient préféré ne pas s'engager, l'Autriche et la Russie subissent toutes les conséquences de leur acte. Ne pouvant réussir à imposer au Sultan leurs résolutions, et craignant d'ailleurs que ses résistances et son inertie ne provoquent une intervention directe des puissances occidentales, nous les verrons peu à peu conduites à assumer elles-mêmes la mise à exécution des réformes. La Porte, d'abord, rejette à peu près tous les articles de Mürzsteg, les uns comme attentatoires à la souveraineté et à l'indépendance du Sultan, les autres comme inutiles ou déjà réalisés. Dans de longues notes, elle fait grand état des réformes accomplies par Hilmi Pacha, de son administration énergique, des « mille fonctionnaires révoqués » par lui : tout ce qui est à faire, elle le fait; tout ce que les puissances demandent de légitime, elle le fera : à quoi bon la faire contrôler et surveiller par de agents européens ? Les deux ambassadeurs insistent : ils font deviner le péril par une allusion à « la tendance assez prononcée qui voudrait voir en Macédoine un gouverneur général étranger investi d'un mandat européen[1] » Le Sultan comprend qu'il faut jeter du lest ; il « accepte en principe les neuf points énumérés », mais en se réservant « d'entrer en négociations à leur sujet pour s'entendre sur les détails de leur application en conformant les premier et second points à l'indépendance, aux droits souverains, au prestige du gouvernement impérial et au

1. Note du 10 novembre 1903. *Livre jaune* de 1903-1905, n° 43. Annexe.

statu quo (24 novembre). » Les deux ambassadeurs prennent acte de l'acceptation et passent outre aux réserves. Ils nomment M. Demerik, consul de Russie à Beyrouth, et M. de Müller, ancien consul d'Autriche-Hongrie à Odessa, comme « agents civils spéciaux[1]. » Mais que vont faire ces « agents » auxquels la Porte dénie le droit « d'agir », le titre même d'agents et ne reconnaît qu'un droit « de surveillance académique? » Pied à pied, le gouvernement turc lutte pour sauvegarder sa souveraineté, pour en conserver au moins les apparences. Obligé de reculer encore, le 15 janvier 1904, il reconnaît les « agents civils » avec leur titre, leurs fonctions de surveillance, le droit d'avoir des secrétaires et des drogmans, mais il subordonne expressément l'exécution de toute mesure recommandée par eux, ou par le général chargé de la réorganisation de la gendarmerie, à la publication d'un iradé impérial. La difficulté n'est que reculée, non pas vaincue ; on se heurte toujours à la même question, la seule : à qui appartiendrait le droit d'ordonner et d'agir? Aux puissances, par leurs agents, ou aux Turcs, par les organes réguliers du gouvernement? Si c'est aux puissances, que deviennent la souveraineté et l'indépendance du Sultan ; si c'est aux Turcs, comment venir à bout de leur mauvaise volonté, de leur inertie?

Les agents civils, cependant, s'installent à Salonique, accompagnent l'Inspecteur général dans tous ses déplacements, confèrent avec lui. Par la courtoisie des rapports réciproques, les divergences de principe s'estompent, se concilient dans la pratique quotidienne. MM. Demerik et de Müller collaborent

1. M. Demerik est toujours en fonctions. M. de Müller, décédé, a été remplacé par M. Oppenheimer.

avec Hilmi Pacha ; mais, sur la question de l'iradé, la Porte finit par avoir gain de cause : les agents civils ne donnent pas d'ordres [1] ; ils ont le droit de faire faire des enquêtes par leurs drogmans ou secrétaires, mais en présence d'un fonctionnaire de l'autorité souveraine. Ils sont chargés de veiller à l'application des réformes ; ils reçoivent les plaintes des populations, mais c'est Hilmi Pacha qui décide et ordonne. Les agents civils sont, — ou plutôt auraient dû être — pour ainsi dire, la conscience européenne de l'Inspecteur général, lui signalant le bien à faire, le mal à éviter. Leurs rapports avec lui et l'étendue de leur influence dépendent surtout du caractère et des instructions des uns ou de l'autre : il y a des consciences rigides et des consciences clairvoyantes, comme il y en a aussi de larges et d'aveugles. En tout cas, tant bien que mal, le principe des droits souverains du Sultan et de l'intégrité de son autorité est sauvegardé.

Pour les officiers chargés de la réorganisation de la gendarmerie en Macédoine, la question se posait dans les mêmes termes ; la résistance et les concessions du gouvernement ottoman passèrent par les mêmes phases. Il fut tout d'abord entendu que l'œuvre de réorganisation serait confiée à un général européen, et, au refus du gouvernement allemand, les Turcs, après des négociations restées obscures avec le cabinet de Rome, acceptèrent le général de division italien Degiorgis, assisté d'un adjoint de chacune des grandes puissances. La Porte essaya d'abord de soutenir qu'avec eux, les quatre officiers belges et les deux officiers norvégien et suédois, engagés par Hilmi Pacha, suffiraient à la réorganisation projetée ;

1. *Livre jaune*, n° 55.

mais elle dut céder et accepter des officiers des grandes puissances. Quel en serait le nombre? On lutta longtemps autour du chiffre, les Turcs s'en tenant à vingt cinq, les ambassadeurs demandant soixante. On discuta sur le grade : les contrats stipulaient que les officiers européens, au service turc, auraient le grade supérieur à celui qu'ils possédaient dans leur pays ; mais la Porte ne voulait pas nommer Degiorgis Pacha maréchal (Muchir). On s'en tira en créant un grade nouveau, celui de premier divisionnaire. Il y eut aussi une question des fez, — le chapitre des chapeaux ! — et là-dessus, les puissances se divisèrent. Degiorgis Pacha prit l'uniforme turc avec le fez ; les chefs de mission gardèrent chacun leur uniforme national ; les officiers sous leurs ordres prirent l'uniforme de la gendarmerie turque qui comporte le fez rouge ; mais, tandis que les Italiens et les Anglais s'en coiffaient, les Autrichiens, les Russes et les Français adoptaient la coiffure de la cavalerie, le kalpak en astrakan noir.

La question des fonctions des officiers était plus grave : la note du 24 mars, émanée de la Sublime Porte, dont les termes furent acceptés par les ambassadeurs, formule ainsi le compromis auquel on aboutit : « leurs attributions consisteront en la réorganisation de la gendarmerie et en l'application et l'observation du règlement dans la partie relative au service, le commandement appartenant aux officiers ottomans. » Ici encore, le principe de la souveraineté du Sultan et de ses représentants est sauvegardé. Dans l'application, le rôle d'inspection et de réorganisation dont étaient chargés les officiers serait ce que leur gouvernement et eux-mêmes le feraient. M. Constans, lorsqu'il fut amené à examiner la question, s'inspira directement des termes du programme de

Mürzsteg et distingua nettement les fonctions du général Degiorgis de celles des délégués étrangers. Le 4 juillet 1904, il écrivait au colonel Vérand, à Sérès :

« Pour toutes les questions techniques ayant trait à la réorganisation de la gendarmerie et au fonctionnement de celle-ci, les délégués étrangers, étant les adjoints du général Degiorgis, doivent être en contact permanent avec lui, quand ces questions, tout en gardant un caractère technique, deviennent, par certains côtés, politiques.

Mais la situation se modifie quand les affaires soumises aux délégués étrangers n'ont plus rien de technique et sont exclusivement de nature politique. Le général Degiorgis a, en effet, un mandat limité, dans l'accomplissement duquel il dépend de la Sublime-Porte, tandis que les délégués étrangers, restant les agents de leurs pays respectifs, n'ont pas, à leur activité, des limites aussi précises que celles imposées au général ; et, du terrain purement technique où se trouve confiné ce dernier, ils peuvent, ils doivent même sortir toutes les fois qu'ils sont saisis d'une affaire touchant « l'œuvre générale des réformes et l'apaisement politique du pays. »

Si donc des affaires de cette nature venaient à se présenter dans votre circonscription de Sérès, vous n'auriez pas à en entretenir M. le général Degiorgis, c'est au consul de France à Salonique que vous auriez à les signaler ; et celui-ci, suivant les cas, en saisirait soit les agents civils russe et austro-hongrois, soit l'Inspecteur général, soit encore l'ambassade. Telle est la filière régulière, et j'ai constaté que, pour la circonscription de Drama, l'ambassadeur d'Angleterre s'est prononcé dans le même sens que moi [1]. »

Ainsi les officiers français et anglais n'exercent pas directement le commandement des gendarmes ; mais ils ont, au point de vue politique, pour l'exécution des réformes et la pacification du pays, un rôle d'autant plus étendu qu'il est plus vague.

Au printemps de l'année 1904, les officiers sont arrivés : les Autrichiens ont obtenu le sandjak

1. *Livre jaune*, n° 82, Annexe.

d'Uskub, les Italiens celui de Monastir, les Russes celui de Salonique, les Français celui de Sérès, les Anglais celui de Drama. Quant aux Allemands, fidèles à leur politique turcophile intransigeante, ils n'ont consenti à se charger d'aucun district : ils se sont contentés d'envoyer un seul officier, le major von Alten, à qui a été confiée la direction de l'école de gendarmerie créée à Salonique.

Ainsi, quand revient la belle saison, les officiers, les agents civils sont à leur poste : le programme de Mürzsteg est en pleine exécution et l'on est d'autant plus fondé à espérer une pacification générale que la Turquie vient de signer, le 28 mars/8 avril, avec la Bulgarie, un accord, négocié à Constantinople par M. Natchevitch, qui met fin à la période de tension entre les deux pays. Il stipule le renvoi simultané dans leurs foyers des troupes mobilisées et, pour les Macédoniens réfugiés dans la principauté, l'amnistie et la faculté de rentrer dans leur pays; le gouvernement bulgare s'engage à s'opposer à la formation des comités et des bandes. De chaque côté, les troupes mobilisées sont licenciées ou éloignées de la frontière. L'été de 1904 s'annonçait donc sous d'heureux auspices.

V

Nous arrivons ici à la troisième phase de l'action européenne en Macédoine. Dans la première, l'Autriche-Hongrie et la Russie interviennent seules, munies d'une sorte de blanc-seing de l'Europe, en tant que « puissances les plus directement intéressées. » Dans la seconde, elles continuent à paraître

au premier plan, mais leur nom devient, pour ainsi dire, la raison sociale d'une entente européenne où l'influence anglaise se fait de plus en plus sentir : dans la troisième enfin, nous allons voir les six grandes puissances agir ensemble, avec un accord apparent qui cache de profondes dissidences, pour instituer en Macédoine de nouveaux organes de contrôle.

L'été 1904 s'écoula, comme on l'espérait, sans secousses trop violentes. « Il n'y a plus eu d'insurrection ouverte, ni de dévastations de grande étendue, écrivait, le 2 novembre, M. Bapst ; mais le mal, en présence duquel nous nous trouvons aujourd'hui, est peut-être pire, car une insurrection est toujours susceptible d'être réprimée par les armes, tandis que l'agitation actuelle, qui se manifeste à la fois sur les points les plus divers par des crimes et des brigandages isolés, échappe à l'action des troupes et ne peut être efficacement combattue par la police et la gendarmerie ;... les luttes entre races s'exaspèrent, les meurtres augmentent et les populations paisibles... sont terrorisées et aspirent à un changement de régime... Le gouvernement turc semble complètement aveuglé sur les conséquences possibles de l'agitation actuelle ; il considère avec plaisir les luttes entre chrétiens et ne prend aucune mesure pour les faire cesser [1]. » La mauvaise volonté et les lenteurs de la Porte à exécuter l'accord turco-bulgare du 8 avril faisaient renaître l'appréhension d'un conflit possible. Les ambassadeurs des « deux puissances » eux-mêmes étaient obligés de constater, dans une « note identique » qu'ils adressaient, le 8 décembre, à la Porte, « l'inaction pour ainsi dire systématique

1. *Livre jaune*, n° 91.

des autorités » en présence de la recrudescence du désordre et de la formation de nouvelles bandes « principalement grecques [1]. » M. Constans, justement alarmé d'une telle situation, reprenait l'idée depuis longtemps suggérée par les agents français, et répétait qu'aucune réforme ne pourrait être réalisée, si elle n'était précédée d'une réorganisation financière des trois vilayets et d'une régularisation des budgets permettant de payer exactement les soldats et les fonctionnaires. Lord Lansdowne avait beau jeu pour signaler le peu d'efficacité des réformes réalisées : il faisait M. Paul Cambon confident de ses inquiétudes. Le 20 décembre, il écrivait, à ses ambassadeurs à Vienne et à Pétersbourg, une lettre où il revenait sur la nécessité d'imposer à la Turquie des réformes plus sérieuses et plus complètes, notamment dans les administrations des Finances et de la Justice. Le 11 janvier 1905, dans une lettre à sir Francis Bertie, son ambassadeur à Paris, il reprenait le même thème, avec une insistance significative : « On ne fera probablement disparaître cet état de choses, y disait-il, qu'en exerçant (sur la Porte) une pression du dehors, et il semble au gouvernement de Sa Majesté que le temps approche où cette pression devra être exercée, non pas par une ou deux des puissances, mais par toutes les puissances signataires du traité de Berlin. » Eut-on connaissance, à Pétersbourg et à Vienne, des dispositions de lord Lansdowne et de la communication faite par son ordre à M. Delcassé? Les deux puissances voulurent-elles en prévenir l'effet en agissant sans délai? En tout cas, six jours après, le 17 janvier, le baron Calice et M. Zinovieff adressaient à la

1. *Livre jaune*, n° 93.

Sublime-Porte une note et un règlement où ils traçaient tout un plan de réforme financière à introduire en Macédoine.

Leur initiative allait être le point de départ de la crise la plus grave qu'eût traversée jusque-là, au point de vue diplomatique, la question de Macédoine ; elle allait faire éclater les dissentiments latents. L'Autriche et la Russie, d'une part, regardent comme « inopportun » tout projet d'extension du programme de Mürzsteg et considèrent les « puissances intéressées » comme qualifiées pour obtenir de la Porte l'exécution de réformes financières. Le comte Lamsdorff s'en explique très nettement avec M. Bompard le 1er février[1] ; ni lui ni le comte Goluchowski n'admettent que le mandat des deux puissances ait d'autres limites dans le temps que l'exécution complète du programme de Mürzsteg. Le marquis de Lansdowne, d'autre part, conteste que l'Autriche et la Russie soient fondées à « s'attribuer un contrôle financier en qualité de *puissances intéressées* » et revendique la même qualité pour toutes les puissances garantes de l'indépendance de la Turquie. Il va jusqu'à laisser entendre, dans une conversation avec M. Paul Cambon[2] et dans un discours à la Chambre des Lords, qu'à son avis « le mandat n'avait pas été confié aux deux puissances pour une durée indéterminée, si même il n'expirait pas à la fin de cette année (1905), et que le moment semblait venu où les autres puissances avaient le droit de faire entendre aussi leur voix » ; et il insistait sur l'extension qu'il croyait nécessaire de donner au programme de réformes en s'occupant immédiatement de la réorganisation financière et

1. *Livre jaune*, n° 107, cf. 133, 139.
2. *Id.*, *ibid.*, n° 128.

en appliquant ces réformes au vilayet d'Andrinople.

L'opposition des deux points de vue était donc manifeste et, selon leurs affinités ou leurs intérêts, les autres puissances allaient se ranger de l'un ou de l'autre parti. La Porte était naturellement informée de ces dissentiments. Il y a, dans la lettre par laquelle M. Constans résume, le 10 mai, toute l'histoire de cette crise, un petit membre de phrase significatif : « le gouvernement turc se sentit servi par les dissidences qui se manifestaient entre les ambassadeurs des autres puissances [1] ». Avec la Banque ottomane, la Porte élabora un contre-projet, grâce auquel elle espérait éluder l'acceptation du projet austro-russe ; le 3 mars, elle le communiqua à toutes les ambassades ; il n'y était plus question d'approbation des puissances intéressées ni de contrôle. L'Allemagne aussitôt donnait son adhésion au projet turc. La situation, dans l'hiver de 1905, se trouvait donc singulièrement délicate. Ce fut M. Constans qui, avec beaucoup d'à-propos, saisit l'occasion de jouer le rôle de médiateur que la politique générale de la France, alliée de la Russie et amie de l'Angleterre, la préparait à prendre en Orient. Il proposa à ses collègues d'abandonner le projet austro-russe du 17 janvier pour se rallier au projet concerté entre le gouvernement turc et la Banque ottomane « qui bénéficiait déjà de l'adhésion de l'Allemagne » ; mais en le complétant par une disposition additionnelle instituant, sur les finances de la Macédoine, un contrôle exercé, non plus seulement par l'Autriche-Hongrie et la Russie, mais par les six grandes puissances « intéressées. » Ainsi il donnait satisfaction aux vœux des gouvernements anglais et italien et il faisait adroitement ren-

1. *Id.*, *ibid.*, n° 139.

trer l'Allemagne dans le concert européen. « Le gouvernement russe s'appropria cette suggestion et la fit approuver par le cabinet de Vienne [1] ». L'accord des grandes puissances se trouva rétabli et, le 9 mai, le projet signé par les six ambassadeurs fut communiqué à la Sublime-Porte.

Le projet ainsi modifié réunissait l'unanimité des puissances ; mais il cessait d'avoir l'approbation du Sultan. Espérait-il que de nouvelles dissidences ne tarderaient pas à se manifester parmi les ambassadeurs ? Était-il secrètement encouragé dans sa résistance ? En tout cas, il opposait un refus opiniâtre à l'institution des quatre délégués financiers qui, d'après le projet européen, devaient se joindre aux agents civils et à l'Inspecteur général et agir de concert avec eux pour tout ce qui concerne la réorganisation financière. Il emploie d'abord les moyens dilatoires : malgré une nouvelle note très pressante remise le 24 juin, c'est le 10 juillet seulement qu'il se décide à répondre et c'est par un refus absolu : il rejette la proposition des ambassadeurs comme attentatoire à ses droits souverains et comme non prévue dans le programme de Mürzsteg. Les puissances ne pouvaient se contenter de ce refus. Elles décident de passer outre et, le 26 août, elles notifient à la Porte les noms des délégués nommés par elles pour faire partie de la commission des réformes financières : MM. le baron Grüsinger pour l'Allemagne, H. B. Harvey pour la Grande-Bretagne, Maissa pour l'Italie, Steeg pour la France. Nouvelle protestation de la

1. *Livre jaune*, n° 139 — Cf. n° 134 : M. Bompard à M. Delcassé : « Le comte Lamsdorff se loue du concours prêté par M. Constans à M. Zinovieff pour dégager une formule donnant satisfaction à l'Angleterre et à l'Italie sans que l'Allemagne puisse lui refuser son adhésion. » 19 avril 1905.

Porte, le 1er septembre : elle se déclare dans « l'impossibilité absolue » d'adhérer aux propositions des ambassadeurs ; nouvelle note de ceux-ci le 19, où ils signifient que les délégués seront rendus à leur poste à Salonique le 1er octobre. Le gouvernement impérial proteste encore, le 30 septembre : « S'il s'oppose à l'adjonction des délégués étrangers, c'est parce qu'elle constitue une ingérence directe dans les affaires purement intérieures du pays et porte la plus grave atteinte à son indépendance et à ses droits souverains que les puissances elles-mêmes se sont, à maintes reprises, engagées solennellement à respecter. » Autre note des ambassadeurs le 7 octobre ; refus derechef le 14 ; le 27, le Sultan ne consent pas à accorder aux ambassadeurs l'audience collective demandée par eux. Cette fois, la Russie et l'Autriche-Hongrie proposent une manifestation navale. Mais, ici, l'accord des puissances cesse d'être complet : l'Allemagne déclare qu'elle ne participera pas à la démonstration. Les cuirassés des cinq puissances ne s'en rassemblent pas moins au Pirée, sous le commandement supérieur du vice-amiral autrichien Ritter. La Porte ayant rejeté une dernière note des puissances, l'escadre internationale apparaît, le 27, devant Mételin et procède à l'occupation de la douane et des postes et télégraphes, puis elle se dirige sur Lemnos.

Il fallait céder : l'Allemagne, qui s'était abstenue de coopérer aux mesures militaires, conseillait elle-même à la Porte de ne pas prolonger la résistance. Le 4 décembre, une note annonce la capitulation. On négocie encore pendant quelques jours sur des questions de rédaction : la Porte obtient que la commission sera nommée pour deux ans ; qu'elle comptera un Ottoman parmi ses membres qui seront désignés sous le titre, non de délégués mais de con-

seillers, que les budgets examinés par la Commission ne deviendront définitifs qu'après sanction impériale : modifications de détail destinées à sauvegarder les apparences de l'intégrité de la souveraineté ottomane. Mais le Sultan accepte d'un même coup les additions proposées, le 9 mai, au projet concerté entre la Porte et la Banque ottomane, c'est-à-dire l'institution de conseillers financiers, et le règlement élaboré par la Commission elle-même ; il consent à prolonger de deux ans les pouvoirs de l'Inspecteur général ; il accepte la prolongation, pour une égale durée, de ceux des agents civils, et il renouvelle, pour deux ans, l'engagement du général Degiorgis et des officiers européens. Le 23 décembre 1905, M. Boppe pouvait enfin télégraphier à M. Rouvier qu'Hilmi Pacha était entré en relations avec les conseillers financiers et que la Commission allait pouvoir reprendre ses travaux. La crise aiguë était terminée, mais elle allait avoir un épilogue. Les puissances, qui s'étaient montrées intransigeantes dans leur résolution d'obtenir de la Porte l'établissement d'un contrôle financier européen, parurent beaucoup moins pressées quand il s'agit de rendre possible l'application des réformes en reconnaissant au gouvernement ottoman la faculté de porter de 8 à 11 pour 100 *ad valorem* les droits de douane sur les marchandises entrant en Turquie.

Dès l'époque où il préparait, avec la Banque ottomane, un projet de réforme financière, le gouvernement turc avait pris soin de faire notifier aux grandes puissances que l'augmentation des droits de douane devait être la conséquence et la condition des réformes. Pour l'exercice 1322, le budget des trois vilayets s'est soldé par un déficit mensuel de plus de 80.000 livres turques, soit près de 25 millions de

francs par an, somme considérable dans un pays dont le budget total ne se monte guère qu'à 300 millions de francs : c'était donc, pour l'Europe, une nécessité évidente, un acte de justice stricte, si elle exigeait des réformes, d'en assurer les moyens et de verser, sous forme d'accroissement des droits de douane, une subvention indirecte au budget de la Macédoine. Les puissances comprenaient qu'elles ne pourraient pas éviter d'entrer dans cette voie ; mais, avant de céder, elles saisirent l'occasion de demander des avantages nouveaux. La Grande-Bretagne, si ardente à réclamer des réformes, se montra particulièrement récalcitrante quand il fut question de majorer les droits de douane : elle déclara que ses nationaux faisant 60 pour 100 du commerce total de l'empire ottoman, elle avait besoin d'étudier à loisir une question qui l'atteignait si directement. La plupart des grandes puissances cherchèrent à profiter de la détresse financière de la Turquie pour se faire donner des avantages supplémentaires. Les Anglais obtinrent la prolongation jusqu'en 1940 de la concession du chemin de fer Smyrne-Aïdin et la concession de deux petits embranchements atteignant les lacs de Bourdour et d'Égerdir. Les Allemands de leur côté cherchèrent à lier la question du 3 pour 100 à celle du chemin de fer d'Asie Mineure en demandant qu'une partie du revenu supplémentaire fût affectée à une garantie d'intérêts permettant d'entreprendre un nouveau tronçon.

Les négociations furent longues. L'Angleterre, soutenue par toutes les puissances commerçantes, subordonnait son consentement à l'amélioration du service des douanes; elle demandait un meilleur traitement pour les échantillons, plus de soins dans les analyses en douane et l'installation de bâtiments

nouveaux dans certains ports ; elle réclamait en outre une modification du régime des mines. Quand on parut être d'accord, on s'avisa qu'un protocole comportant modification des tarifs douaniers devait être soumis aux divers parlements. Enfin, les petites puissances demandaient à être entendues. C'est le 25 avril 1907 seulement que l'accord fut signé. La convention fut approuvée par le Reichstag et par le Parlement français [1]. Il fut entendu que 75 pour 100 du revenu supplémentaire seraient affectés à la Macédoine ; le dernier quart, conformément aux lois, est attribué au service de la dette, qui, de ce fait, ajoute à ses attributions le contrôle des douanes. Le Sultan s'est engagé à réaliser toutes les améliorations réclamées par les ambassadeurs. Il fut entendu que la convention serait communiquée aux puissances secondaires. On calcule que le nouveau droit donnera environ 19 millions de francs, dont la France supportera seulement un million et demi; avec l'avance de 250.000 livres turques que la Banque ottomane s'est engagée à faire annuellement au trésor, l'Etat se trouve en mesure de subvenir, ou à peu près, aux dépenses des trois vilayets.

Cette négociation est très intéressante pour l'histoire diplomatique et politique de la crise macédonienne. Elle a été, pour l'Angleterre, l'occasion de resserrer encore le contrôle européen sur l'administration turque ; elle laisse donc entrevoir la politique européenne dans les Balkans continuant une évolution dont nous avons cru nécessaire d'expliquer l'origine et de montrer le développement. Nous verrons, à propos de la crise suscitée par la question des chemins de fer, s'achever cette évolution [2].

1 Sur un rapport de M. Francis de Pressensé.
2. Ci-dessous chapitre VI.

CHAPITRE V

LA QUESTION DE MACÉDOINE

III

RÉPERCUSSIONS ET SOLUTIONS

SOMMAIRE. — La prison d'Uskub. — Le malentendu irréductible. — Point de vue indigène et point de vue européen.

I. — Les réformes. — Le général Degiorgis. — Les agents civils. — Œuvre de la commission financière. — Le budget. — La réforme de la gendarmerie. — Le colonel Vérand et les officiers français. — Rôle des officiers européens.

II. — Échec de la politique révolutionnaire ; destruction des bandes. — Sandanski et Sarafof. — Politique des Turcs entre les Bulgares et les Grecs. — Peu de progrès de la pacification.

III. — État économique de la Macédoine. — Rendement des impôts. — L'émigration macédonienne. — Les Macédoniens en Amérique. — La vie à Granite-City. — Conséquences économiques et sociales de l'émigration. — Bienfait de l'émigration pour la Macédoine. — Rôle des compagnies de navigation et principalement de la Compagnie Transatlantique. — Répercussions des phénomènes économiques.

IV. — Quelle solution prévoir pour la question macédonienne ? — Les organisations insurrectionnelles n'ont pas disparu. — Impossibilité d'un retour au pur régime turc. — Hypothèse d'une solution par la guerre. — Continuation souhaitable de l'évolution réformatrice commencée. — Nécessité de mieux définir et de développer les organes des réformes. — Faut-il nommer un gouverneur européen ? — Véritables intérêts de l'Empire ottoman.

V. — Les États balkaniques et la Macédoine. — Le conflit gréco-

roumain; ses causes et ses effets. — Le conflit gréco-bulgare. — Les troubles d'Anchialo et de Philippopoli. — Émigration des Grecs de Roumélie. — La Macédoine est la cause de toutes les discordes entre États balkaniques. — Roumanie et Bulgarie. — Bulgarie et Serbie. — Idée d'une confédération balkanique.

VI. — La Macédoine et les grandes puissances. — L'Allemagne. — La Grande-Bretagne. — La Russie. — L'Autriche-Hongrie. — L'Italie. — Rôle de la France : intégrité de l'Empire ottoman et réformes.

A Uskub, Hilmi Pacha m'avait vivement engagé à visiter la prison toute neuve qu'il a fait construire. J'avais déjà assisté à l'inauguration d'un théâtre, élégamment élevé au bord du Vardar; à la distribution solennelle des prix de l'école primaire supérieure et de l'école des Arts et Métiers, j'avais écouté réciter, en bon français, un compliment où il était question de « l'amour de S. M. I. le Sultan pour ses sujets et pour l'instruction. » La visite d'une prison modèle ne pouvait manquer, dans la pensée de l'Inspecteur général, d'achever de me donner une impression de progrès et de sécurité. Je m'y rendis en compagnie de l'aimable consul de France, M. Krajewski. De fait, la prison nouvelle est aérée, spacieuse, presque gaie ; au milieu d'une grande cour rectangulaire, une fontaine avec de l'eau courante ; dans un coin, le bain turc à la disposition des prisonniers ; les chambrées ressemblent à celles de nos casernes ; elles sont bien tenues, très propres grâce aux nattes où l'on ne marche que pieds nus, selon la coutume d'Orient. L'Etat ne donne aux prisonniers qu'une « boule » de pain mal cuit, mais ils ont le droit d'acheter des vivres et ils disposent d'une cuisine où ils peuvent faire cuire ce qu'ils veulent ; avec quelques sous, le régime est passable, et tous reçoivent un peu d'argent, soit de leurs familles, soit des Comités, ou bien ils en gagnent en exerçant un

métier. Il est permis de lire, de travailler, de fumer, de jouer aux cartes. Ce serait parfait, si ce n'était la prison, et la pire de toutes, celle que ne justifie pas l'unanime réprobation qui s'attache au crime.

Ils sont là 348 [1], presque tous condamnés pour faits de propagande ou d'affiliation aux bandes. A l'infirmerie, en voici un tout jeune, le visage très pâle, estropié pour le reste de ses jours : c'est un Bulgare ; dans un engagement récent, il a reçu neuf balles et, comme le consul l'interroge dans sa langue, il sourit, il est fier, il a fait son devoir. A côté de lui c'est un Turc : dans une discussion, pour une botte de foin, il a tué un Bulgare; lui-même a été blessé, deux autres tués. Nous passons dans la chambrée des condamnés à mort, l'une des plus pleines ; mais, en Macédoine, depuis l'ère des réformes, on n'exécute plus guère, et ce n'est que pour les grands crimes que l'on envoie au Fezzan ; les condamnés politiques sont généralement déportés à Rhodes ou à Tripoli de Damas. On nous montre un vieux paysan bulgare ; il a près de quatre-vingt-dix ans, ce qui ne l'a pas empêché de participer, avec trois autres, à un crime atroce ; ils ont demandé au maréchal ferrant d'un village voisin de venir dans leur hameau, sous prétexte de travail ; le maréchal empêché envoya son fils et son ouvrier que le vieux et ses complices coupèrent en morceaux. « Pourquoi as-tu fait cela ? — Pour voler. » Impossible d'en tirer autre chose que cette réponse et un sourire énigmatique et satisfait. « Ordre des Comités, nous dit le directeur ; s'il l'avouait, lui n'a plus rien à perdre puisqu'il est sûr de finir ses jours ici, mais la ven-

1. Ce chiffre est celui d'octobre 1906. En mars 1907, on comptait 575 prisonniers, dont 516 Bulgares, 25 Grecs, 54 Serbes.

geance du Comité atteindrait sa famille, ses troupeaux, sa maison ; il aime mieux passer pour voleur. » En voici d'autres, en foule, condamnés pour délit de propagande ; il en est, sans doute aussi, parmi eux, qui ont tué, mais c'est les armes à la main, pour obéir à une consigne qu'ils regardent comme légitime, comme sacrée ; presque tous sont très jeunes, et, si nous ne savions que c'est ici une geôle, nous pourrions nous croire dans quelque pension d'étudiants. Sur les physionomies n'apparaissent aucun de ces stigmates de la misère morale, du vice, de la dégénérescence et du crime dont la vue rend si pitoyable la visite d'une de nos prisons ; les visages sont ouverts, énergiques, les regards fiers. Voici de jeunes Grecs, avec la fustanelle nationale ; ils sont arrivés tout récemment de Monastir où ils s'étaient battus, dans la prison, avec des musulmans ; il y avait eu des morts. Leur allure dégagée, légère, leur gaieté, leur loquacité, l'animation de leurs figures, font un curieux contraste avec leurs voisins, des Bulgares aux longs cheveux très bruns, à la barbe noire et hirsute, à la bouche taciturne, aux grands yeux sombres voilés de mélancolie, avec ce regard à la fois sauvage et mystique si caractéristique de certains Slaves. Presque tous ont des livres et travaillent avec acharnement : ils poursuivent leurs rêves et leurs espérances ; leur temps de prison est pour eux une préparation. Je vois entre les mains d'un Grec une grammaire franco-italienne ; des Bulgares apprennent l'anglais, le français. Beaucoup sont des professeurs, des instituteurs, des étudiants, des prêtres. Nous causons avec les professeurs de l'école de Koumanovo, arrêtés en bloc, lors de l'affaire Kouchef et condamnés pour affiliation au Comité : on a saisi des lettres adressées par eux au Comité de

Sofia; ils y demandaient de l'argent pour la propagande; ils relataient que telle sentence du Comité avait été exécutée, que telle autre le serait. La plupart de ces hommes appartiennent aux classes les plus instruites, les plus intelligentes, c'est l'élite d'un pays et d'un peuple : dans leurs familles, à l'école, ils ont appris l'histoire des héros d'autrefois, de ceux qui combattirent et moururent pour la foi et l'indépendance; eux aussi, ils ont voulu suivre ces nobles exemples; ils ont communiqué, par l'enseignement, leur ardeur patriotique; ils ont préparé, autant qu'il était en eux, la liberté de leur pays; ils ont employé des moyens révolutionnaires, parfois même atroces, mais quel peuple cite-t-on qui se soit affranchi par la douceur et la patience? Il y a eu, dans tous les pays, des hommes semblables à ceux-ci que la reconnaissance des nations honore comme des héros, comme des martyrs. Qui sait si là, devant nous, dans ce lot de prisonniers, n'est pas l'homme qui délivrera sa patrie et dont la statue se dressera sur les places publiques? L'image de l'un d'eux me hante, un grand Bulgare au large front bombé de penseur, aux prunelles fauves qui luisent sous des sourcils très épais; ses cheveux noirs sont rejetés en arrière en mèches rebelles, tordues comme des cordes; sa barbe brune cache le pli volontaire et méprisant de la bouche. Comme nous entrons, il se retourne, fièrement campé, les deux poings sur les hanches, et, immobile, il nous regarde bien en face, sans ostentation, sans faiblesse, comme un homme sûr de son droit et de sa conscience : les résolutions les plus sublimes, comme aussi les plus sauvages, peuvent germer dans une pareille tête.

Tandis que nous nous éloignions, félicitant le directeur de la bonne tenue de sa maison, et que la

porte s'ouvrait par où nous allions rentrer dans le monde de la liberté, j'ai éprouvé là une angoisse, une émotion poignantes ; il me semblait que tous ces yeux jeunes, vivants, que toutes ces physionomies martiales et fières s'attachaient à nous, avec une expression d'envie et de reproche, et suivaient, du regard et de la pensée, ce consul et ce voyageur, venus d'un pays libre d'Occident, représentants d'une grande nation chrétienne et libératrice. Je croyais entendre l'appel de tous ces enfermés, leur cri de détresse me poursuivait : et c'est là que j'ai vraiment pris contact avec la question macédonienne, que je l'ai sentie dans sa réalité, dans sa cruauté. Depuis, j'ai dû l'envisager sous d'autres aspects, réfléchir, peser; mais l'impression première est restée : jamais je n'oublierai ces longs regards de tristesse indicible et d'énergie indomptable.

Hilmi Pacha avait bien raison : le traitement que subissent les condamnés, dans la prison d'Uskub, n'est pas rigoureux [1] ; il y entre autant d'humanité qu'on en peut mettre dans une prison, et il n'est pas douteux que le gouvernement turc, en se défendant, ne soit dans son droit ; mais ce qui est douloureux, c'est que toute cette jeunesse, toute cette élite, soit là, en prison, au lieu d'être à ses écoles, à ses églises, à ses charrues, et qu'elle y soit à cause de sa foi patriotique, pour une idée.

Telle est le malentendu, — irréductible tant que subsistera la présence inacceptée des Turcs, — qui pèse sur la question de Macédoine ; pour apprécier

1. Il ne faudrait pas d'ailleurs juger par celle-là de toutes les prisons de Turquie. Les agents civils ont dû insister pour faire démolir et remplacer des geôles où les prisonniers étaient entassés de telle manière qu'ils ne pouvaient pas se coucher; beaucoup laissent encore singulièrement à désirer.

l'œuvre des réformes, c'est ce qu'il ne faut jamais perdre de vue. Ce n'est point par goût du pittoresque que j'ai cru pouvoir rapporter ici ces impressions, c'est parce qu'elles sont vraiment de nature à expliquer les opinions contradictoires que l'on entend émettre sur l'œuvre réformatrice des puissances. Si l'on songe à tous ces hommes qui emplissent les prisons, à tous ceux qui sont morts, qui ont émigré, qui pâtissent dans leurs personnes, dans leurs biens, dans leur vie morale, comment ne serait-on pas tenté de conclure que les réformes n'ont qu'un intérêt très secondaire, qu'en tout cas leurs résultats sont à trop lointaine échéance, quand, derrière les *statu quo* et les « intégrités » des diplomates, il y a des hommes, et qui souffrent? Il est tout naturel que ce point de vue soit celui des populations chrétiennes de Macédoine et des États balkaniques si directement engagés, non seulement par leurs intérêts matériels, mais aussi, pour ainsi dire, par leurs affections de famille, dans les affaires macédoniennes. Traçant un tableau très noir de la situation en Macédoine, M. Boppe, chargé d'affaires de France à Constantinople, terminait, le 10 août 1905, une lettre à M. Rouvier en disant : « On peut penser que, dans cette lamentable situation, les Macédoniens se préoccupent bien peu des réformes annoncées par les Puissances [1]. » C'est là une situation qui, si triste qu'elle soit, est inhérente à la constitution actuelle de la Macédoine, et l'on est fondé à soutenir que jamais les réformes ne feront qu'améliorer une situation qui restera toujours difficile, toujours génératrice d'incidents douloureux, tant que subsisteront les conditions qui la créent, c'est-à-dire tant que le

1. *Livre jaune* de 1903-1905, n° 150.

Turc dominera des populations chrétiennes, ou du moins tant qu'il restera le « Turc » avec tout ce que l'histoire et des siècles de guerre et d'oppression ont mis de haine dans ce mot. Les réformes pourront apporter à la Macédoine des améliorations de surface, elles n'atteindront pas la racine même du mal. Ainsi raisonnent tous ceux, écrivains, hommes d'État ou diplomates, qui se montrent sévères pour l'œuvre des réformes et incrédules sur ses avantages.

Tout autre est le point de vue de l'Europe, et, tant que les puissances reconnaîtront l'intégrité de l'Empire ottoman pour l'un des fondements de l'équilibre européen, il faut convenir qu'elle ne saurait adopter que celui-là. Les Bulgares souhaitent pour la Macédoine un gouvernement particulier et des privilèges spéciaux qui lui assurent au moins une demi-indépendance, tandis que l'Autriche-Hongrie et la Russie, comme « puissances les plus directement intéressées », soutenues, jusqu'à présent, malgré certaines divergences, par les autres grandes nations, recherchent l'affermissement de l'autorité du Sultan en Macédoine en exerçant un contrôle sur l'administration turque, en surveillant le choix des fonctionnaires et en assurant leur moralité par le paiement régulier de leurs appointements. C'est le but que se proposent d'atteindre les « agents civils » et les « conseillers financiers » ; ce sont les formules qui reparaissent dans toutes les négociations avec la Porte. Nous avons pu voir, dans certains cas, d'autres tendances se faire jour ; mais, jusqu'à ces derniers mois, toutes les grandes puissances ont continué à soutenir ostensiblement l'œuvre entreprise par les cabinets de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Si l'on se place à ce point de vue, on doit reconnaître que les réformes, entravées par l'action des bandes, paralysées par

l'inertie des fonctionnaires turcs, ont cependant donné des résultats. Essayons de les apprécier.

I

L'inspecteur général et sa chancellerie ; les agents civils austro-hongrois et russe, avec leurs secrétaires et leurs drogmans ; cinq conseillers financiers allemands, anglais, italien, français et turc ; des fonctionnaires de la Banque ottomane, un général italien et une soixantaine d'officiers européens chargés de la réorganisation de la gendarmerie : c'est déjà toute une petite armée, chargée d'appliquer, en Macédoine, le programme de Mürzsteg. A l'exception des officiers, répartis dans les sandjaks, tout ce personnel gravite à Salonique autour d'Hilmi-Pacha et se mobilise avec lui quand il se rend à Monastir ou à Uskub, apportant un peu de vie et d'animation dans la tristesse des villes macédoniennes. Depuis plus d'un an la commission financière est constituée ; depuis plus de trois ans les agents civils et les officiers sont à leur poste. Qu'ont-ils fait? Où en est l'application du programme de Mürzsteg?

Si l'on interroge Hilmi-Pacha, il répond que, sauf l'article qui prévoit une délimitation nouvelle de la Macédoine, et dont on a reconnu l'exécution difficile et dangereuse, tout a été réalisé, ou est en voie de réalisation ; la conclusion, qui s'ensuit naturellement, c'est que, en 1908, à l'expiration du mandat des agents, des conseillers et des officiers, il ne restera qu'à remercier tout ce personnel européen de ses bons services et à s'en remettre du gouvernement des trois vilayets aux fonctionnaires de Sa Majesté Impé-

riale[1]. Si l'on demande leur avis aux conseillers financiers, il ne faut pas les presser beaucoup pour qu'ils répondent qu'avant leur arrivée, le bilan de l'activité des agents civils était à peu près nul. De leur côté, les agents civils laissent entendre que la création de la Commission financière n'était pas indispensable et qu'ils en pouvaient eux-mêmes, aussi bien, remplir les fonctions. Le général Degiorgis est un optimiste ; sa situation éminente en Macédoine, les progrès qu'il a fait faire à la réforme de la gendarmerie, le portent à envisager le présent sans tristesse et l'avenir avec confiance[2]. Les officiers des diverses nationalités, en contact permanent avec les populations, souvent appelés à constater les attentats ou les abus, aux prises, dans les petites villes, avec l'inertie séculaire des administrations turques, se montrent moins satisfaits du résultat des réformes et plus sceptiques sur leur avenir. Parmi ces jugements contradictoires, comment discerner la vérité ? Cependant, un certain nombre de faits positifs sont d'ores et déjà acquis. La réorganisation de la Macédoine, après plusieurs siècles de régime turc, ne saurait être l'œuvre d'un jour ; or les premiers organes de contrôle n'ont été créés qu'en 1904 et la Commission financière ne fonctionne que depuis décembre 1905.

Il serait injuste de dire que l'activité des agents civils n'a pas donné de résultats ; mais il faut, pour apprécier leur œuvre, se placer à leur point de vue.

1. On sait que, depuis que nous écrivions ces lignes, une note austro-russe a, en fait, renoncé à l'article 3 du programme de Mürzsteg (note du 28 septembre 1907). La Porte a demandé, à l'automne 1907, comme nous le faisions prévoir, que les pouvoirs des agents civils, des conseillers financiers et des officiers ne fussent pas renouvelés (Voyez ci-dessous notre chapitre VI).

2. Le général Degiorgis est mort le 13 mars 1908. Il a été remplacé par le général de Robilant, italien comme lui.

Ils ne se sont jamais considérés comme chargés de pacifier la Macédoine, mais seulement comme chargés d'y consolider, en la réformant et en la rendant conciliable avec les vœux des habitants, l'autorité du Sultan. Leur rôle a été volontairement effacé ; leurs instructions leur permettaient, non pas de se substituer aux fonctionnaires ottomans, mais seulement de les appuyer en les éclairant. On peut se demander cependant si, parfois, en se montrant plus turcs que les turcs eux-mêmes, ils n'ont pas rapetissé outre mesure leur rôle et si leur attitude n'a pas été plus nuisible qu'utile au maintien du privilège exclusif que les « deux puissances les plus directement intéressées » souhaitaient de conserver. Ils ont pourtant reçu et examiné des milliers de plaintes, fait réparer quelques injustices, redressé quelques abus, obtenu le changement de quelques fonctionnaires ottomans ; ils ont secondé Hilmi Pacha dans sa tâche difficile, ils lui ont signalé des réformes à accomplir ; sous leur inspiration a été expérimenté, dans quelques localités, un régime nouveau pour l'assiette et la perception des dîmes et leur remplacement par une redevance fixe en argent ; les résultats ont été très encourageants, mais il faudra du temps pour généraliser la réforme.

La Commission financière, après de longs débats pour fixer son propre règlement, s'est mise à la besogne et c'est seulement alors que les réformes ont véritablement commencé. Mais, sous l'accord apparent des conseillers financiers, des agents civils et de l'Inspecteur général, se cachent des rivalités latentes, des dissidences secrètes ; l'entente n'est obtenue qu'au prix de pourparlers et de concessions réciproques : chaque séance est précédée d'une négociation diplomatique souvent délicate. Les conseillers se sont

trouvés en présence de toute la machine compliquée et vieillie de l'administration turque, qu'ils ont dû, pour ainsi dire, démonter pièce à pièce, pour en comprendre le fonctionnement. Ils ont commencé par débroussailler le budget de chacun des trois vilayets. Sur un total de 2.680.000 livres turques (61.640.000 fr.), la Commission se trouvait en présence, pour 1906, d'un budget militaire de 1.480.080 livres turques, qu'elle n'avait pas à examiner, et de garanties d'intérêts ou d'arrérages d'emprunts pour 354.000 livres turques ; il ne lui restait donc à examiner que le budget des administrations civiles, soit 845.000 livres turques. Les recettes totales s'élevant à 1.856.000 livres turques laissaient un découvert de 822.000 livres turques qui devait être comblé par des versements du trésor impérial. En face d'un tel déficit, que l'augmentation de 3 p. 100 des droits de douane, enfin accordée par l'Europe, n'arrivera peut-être pas à combler entièrement, il eût été téméraire de se livrer à des expériences financières et sociales qui auraient pu gêner la rentrée des impôts. La Commission a dû se contenter, pour la première année, de préparer une amélioration du personnel de l'administration des finances, en prévoyant l'augmentation du nombre des fonctionnaires de certains services et en relevant les traitements notoirement insuffisants. Elle a été efficacement servie dans son travail de surveillance et d'étude par l'inspecteur nommé par elle dans chaque vilayet, conformément au projet présenté par les ambassadeurs à la Sublime Porte ; deux de ces inspecteurs sont Ottomans et l'autre chrétien ; se sentant appuyés et soutenus, ils ont fait leur devoir avec un égal zèle ; quelques abus ou injustices, signalés par eux, ont été immédiatement réformés ; beaucoup d'améliorations ont

été étudiées et préparées pour l'avenir. Malheureusement les graves difficultés financières, au milieu desquelles la Commission s'est péniblement débattue, ont paralysé sa bonne volonté réformatrice.

Quand les grandes puissances obtinrent du gouvernement turc qu'il accepterait les services d'officiers européens en Macédoine, on crut volontiers en Europe qu'ils seraient chargés d'empêcher les massacres et d'imposer la paix, qu'ils joueraient, en somme, un rôle analogue à celui que leurs camarades ont si heureusement rempli en Crète. Telles n'étaient pas cependant leurs fonctions : le gouvernement turc les appelait pour leur demander aide et conseils techniques pour la réorganisation de la gendarmerie ; et à cela s'est, en effet, bornée l'activité du général Degiorgis. L'entreprise était d'ailleurs aussi nécessaire que malaisée : mal payés, mal instruits, indisciplinés, les *zaptiés* turcs avaient l'habitude de se payer sur le paysan chrétien, si bien que les gendarmes n'étaient ni les moins dangereux, ni les moins féroces des brigands. A ce point de vue, les réformes ont donné un résultat indéniable : deux écoles d'instruction pour les gendarmes ont été créées à Uskub et à Monastir, une troisième, la principale, pour les chefs de poste, à Salonique, sous la direction du major allemand von Alten. Successivement, par fournées, les nouveaux gendarmes, engagés volontaires ou choisis parmi les soldats en activité de service, viennent passer trois mois dans les écoles, si bien qu'aujourd'hui le plus grand nombre y ont fait un stage ; ils y reçoivent une instruction spéciale technique ; ils y apprennent un règlement copié sur celui de la gendarmerie française. Grâce aux efforts des agents civils, des conseillers financiers, et de l'Inspecteur général, les gendarmes

ont touché plus régulièrement leur solde, en sorte qu'ils ont été moins tentés de se payer sur l'habitant. Au lieu de les laisser groupés dans les villes, on les a répartis, par petits postes, dans tout le pays, principalement dans les régions visitées par les bandes. Malheureusement la plupart ne savent ni lire ni écrire; on s'est efforcé de mettre, dans chaque *karakol*, au moins un gendarme qui ne fût pas complètement illettré et qui pût au besoin rédiger un rapport ou lire un ordre : on n'y a pas toujours réussi. Il a été impossible, peut-être n'est-il pas désirable de réaliser l'article du programme de Mürzsteg qui spécifiait que 20 pour 100 au moins des gendarmes seraient des chrétiens; les gendarmes chrétiens sont mal vus de la population tant musulmane que chrétienne et les candidats sont peu nombreux. Le recrutement, même parmi les musulmans, est irrégulier, et, à plusieurs reprises, les officiers européens ont dû se plaindre de l'inertie, peut-être même de la mauvaise volonté du gouvernement turc à trouver les recrues nécessaires. Quoi qu'il en soit, les *zaptiés* d'aujourd'hui, habillés d'uniformes neufs, payés plus régulièrement, surveillés par les officiers européens, instruits dans les écoles, ne méritent plus qu'exceptionnellement de partager la réputation légendaire qu'Edmond About avait faite aux gendarmes grecs ; et l'on est obligé de constater comme un grand progrès, — tant il est vrai que tout est relatif ! — qu'ils ne pillent plus que rarement eux-mêmes ; l'on cite même des occasions où on les a vus s'opposer aux violences des soldats. Mais la gendarmerie, depuis qu'on la paie, coûte très cher. Il y a en Macédoine, au moins sur le papier, 7.000 gendarmes répartis en trois régiments (un par vilayet, un bataillon par sandjak, une ou deux compagnies

par caza) ; ils ont coûté, en 1905, 238.000 livres turques.

Nous avons expliqué en citant une lettre de M. Constans, comment les officiers, délégués par les grandes puissances, ne sont, chacun dans leur zone, subordonnés à l'autorité du général réorganisateur que dans les limites de leur activité technique pour la réorganisation de la gendarmerie, et comment ils ont, en outre, une mission politique de surveillance et de contrôle pour laquelle ils ne relèvent que de leurs ambassades à Constantinople ; ce droit d'intervention et d'enquête, qu'ils exerçaient déjà en fait, leur a été officiellement reconnu au cours de la négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane. Nous croyons pouvoir dire, sans chauvinisme, que la délégation française, dirigée par le colonel Vérand[1], est parmi celles qui ont le mieux réussi. Il est dans la nature du Français, partout où il se trouve, d'aimer à être aimé ; ce sentiment, qui est parfaitement étranger, par exemple, à l'Anglais, nous est instinctif : nos officiers, répartis dans les principaux centres du sandjak de Sérès, ont pris à cœur leur œuvre pacificatrice et humaine, et ils ont bientôt gagné la confiance des populations tranquilles. On s'est habitué à les considérer comme le refuge de toutes les misères, l'asile de tous les persécutés. La nature de l'influence que la France exerce en Orient, le rôle désintéressé qu'elle y a si souvent joué, mettaient nos officiers à l'abri des défiances qui devaient forcément, même sans qu'ils fissent rien pour les justifier, peser sur ceux qui représentent des puissances plus voisines

1. Le colonel Vérand, en récompense de ses excellents services en Macédoine, a été nommé général le 25 mars 1908. Il a été remplacé par le colonel Baumann.

de l'Empire ottoman et qui peuvent y avoir des ambitions territoriales. Les officiers européens n'ont pas d'autorité directe ; mais leur seule présence, dans un pays si troublé, a naturellement exercé une heureuse influence et est apparue aux populations comme une sauvegarde. Aussi leur rôle s'est-il peu à peu étendu bien au-delà de leurs attributions; mais, en même temps, ont grandi les préventions que leur venue inspirait à l'administration ottomane. Malheureusement leurs droits sont tellement restreints que, même en étendant dans la pratique la limite de leurs prérogatives et le domaine de leur activité, ils ne peuvent ni commander directement à la gendarmerie, ni prendre des mesures pour prévenir ou réprimer les attentats. A force de patience et de ténacité, ils ont, en fait, beaucoup accru le champ de leur action : lorsque des officiers ou des gendarmes se conduisent mal, ils demandent pour eux des punitions qui, sur l'ordre du général réorganisateur, sont infligées par le commandant du régiment ; ils peuvent ainsi faire expulser de la gendarmerie ou déplacer les officiers ou soldats dont ils ont à se plaindre ; ils interviennent directement dans le recrutement du personnel, vérifient la marche des services, indiquent la manière de procéder, font récompenser les bons serviteurs. Ils n'obtiennent pas toujours une coopération sans réserves de la part des autorités turques ; leurs moindres démarches sont surveillées et ce n'est que par ruse ou grâce à leur ascendant personnel qu'ils parviennent, lorsqu'ils vont faire des enquêtes sur les lieux des attentats, à interroger les paysans hors de la présence des gendarmes ou des soldats devant lesquels personne ne se risque à parler. Cette défiance s'est manifestée si ostensiblement, que, dans certains districts, les

officiers européens ont pu se demander si la bonne volonté dont les autorités avaient fait montre durant les deux premières années de l'application du programme de Mürzsteg, n'était pas inspirée surtout par l'espoir que, si la pacification paraissait en bonne voie, les officiers seraient rappelés à l'expiration du premier terme de leur engagement.

Bien loin de s'étonner que les officiers européens n'aient pas obtenu des résultats plus décisifs, il faudrait plutôt admirer qu'ils aient réussi, avec les faibles moyens et les pouvoirs insuffisants dont ils disposent, à exercer autour d'eux une influence réellement bienfaisante ; et il conviendrait d'en conclure, semble-t-il, qu'avec des pouvoirs plus étendus ils pourraient devenir excellents agents de pacification et de réorganisation. Leur action n'a même pas été étendue à tous les sandjaks : la Vieille-Serbie, où les assassinats de chrétiens serbes par des Albanais sont quotidiens, a été exclue de la zone des réformes ; sur la frontière grecque, dans le sandjak de Selfidjé, dans les régions par où les bandes grecques pénètrent sur le territoire turc, on n'a envoyé, pendant quelques mois seulement, qu'un seul officier belge[1]. En résumé, l'organisation actuelle du contrôle européen par les officiers de gendarmerie n'est qu'un embryon ; mais les résultats obtenus suffisent à montrer la voie où il conviendra de s'engager le jour où l'on sera vraiment résolu à obtenir la pacification.

1. Des quatre officiers belges et des deux suédois qui ont été pendant quelque temps au service de la Turquie en Macédoine, un seul s'y trouve encore aujourd'hui ; c'est le très distingué lieutenant-colonel belge Bureau, aujourd'hui chargé de l'inspection de la police dans les villes des trois vilayets macédoniens et reconnu par la Commission financière comme faisant partie du personnel européen des réformes.

On peut donc soutenir que le programme de Mürzsteg est en voie d'exécution, mais non pas, comme les Turcs essayent de le faire croire, qu'il est entièrement réalisé. Plusieurs articles, ceux notamment qui prévoyaient des indemnités aux chrétiens lésés par la répression des troubles, n'ont pas même reçu un commencement d'exécution. Les officiers européens, les agents civils, les conseillers financiers n'ont pu qu'ébaucher leur œuvre, paralysés qu'ils étaient par des difficultés financières et par des instructions trop étroites. L'article IV, qui prévoit qu'il faudra « demander la réorganisation des institutions administratives et judiciaires dans lesquelles il serait désirable d'ouvrir l'accès aux chrétiens indigènes et de favoriser le développement des autonomies locales », est, jusqu'ici, resté lettre morte. Mais surtout, le programme de Mürzsteg s'est montré, par bien des côtés, insuffisant. Nous verrons, dans le chapitre suivant, comment les deux puissances de l'entente, et surtout la Russie, l'ont implicitement reconnu. En résumé l'œuvre des réformes n'a pas été inefficace, mais elle est incomplète, insuffisante, et l'on n'est, jusqu'à présent, ni en droit de dire qu'elle ait obtenu un plein succès, ni non plus qu'elle ait fait faillite. L'expérience continue.

II

Est-ce la réorganisation de la gendarmerie qui a rassuré les populations et entravé l'action des bandes? Il est difficile de le dire parce que d'autres influences ont agi dans le même sens. Les Comités bulgares ont, eux-mêmes, donné pour mot d'ordre général, depuis

1904, de s'abstenir de toute violence; si les bandes grecques et serbes n'avaient profité de cette abstention pour tenir la campagne, la pacification aurait fait plus de progrès. On affirme, en Macédoine, que l'énergie de la répression, l'action des bandes grecques et serbes, la présence des officiers étrangers, la lassitude des habitants ont enrayé les succès de l' « Organisation intérieure », et même lui ont fait perdre du terrain. Il est certain que la plupart des chefs de bandes ont été tués ou pris. Pour ne parler que du vilayet de Kossovo, Damé Martinoff a été arrêté à Uskub [1]; Bobeff, voïvode de la bande de Koumanovo, a été tué en mars 1906; le voïvode de Köprilu, Constantinoff, ancien officier bulgare, a été tué en juillet dans une rencontre avec une bande serbe, en même temps que deux autres chefs. Vassili, voïvode de la bande qui tenait la campagne entre le Vardar et la frontière bulgare, a été blessé par les Turcs. Christo Boulgariata, voïvode de Kotchana, a péri dans un combat. Enfin, le 23 décembre 1906, le plus populaire et le plus énergique des chefs, Damian Groueff, l'un des fondateurs de l' « Organisation intérieure », dont il présidait le comité central, a été tué dans une rencontre avec les soldats turcs près du village de Roussine (caza d'Osmanié). Sa mort a été un coup sensible pour les Bulgares. Dans le sandjak de Kossovo, les bandes de Kratovo et d'Egripalanka restent seules intactes : les comités n'arrivent plus à trouver des remplaçants pour les chefs disparus. Dans les autres parties de la Macédoine, l'organisa-

1. Sa présence ayant été signalée dans une maison d'Uskub, la police assiégea la maison et lui, réfugié dans la cave, demanda à se rendre au consul de France et à un officier autrichien; en l'absence du consul, son drogman s'y rendit ; quand il fut là, ainsi que l'officier autrichien, Martinoff alluma une bombe qui heureusement ne fit aucun mal; il fut arrêté.

tion bulgare a également beaucoup souffert. Les Turcs ont trouvé sur des morts ou des prisonniers des listes des principaux propagandistes de la cause bulgare et ils en ont profité pour organiser contre eux une véritable terreur policière et judiciaire. Des divisions intestines affaiblissent l'organisation bulgare; Sandanski et ses partisans, qui tiennent la montagne entre Sérès et la frontière bulgare, sont en désaccord avec les bandes qui suivent les directions de Sarafof et de ses amis. Lorsque Sarafof a été assassiné avec Garvanof en décembre 1907, on a accusé Sandanski d'avoir été l'inspirateur du crime. La mort de Sarafof a privé l' « organisation » d'un de ses chefs les plus actifs, peut-être aussi, en dépit des apparences, les plus sages : on assure que ses meurtriers lui reprochaient son « modérantisme » et ses conseils d'abstention momentanée. Quoi qu'il en soit sa mort n'a pas découragé les bandes qui lui reprochaient ses dépenses, sa vie de plaisir et ses trop rares apparitions dans la montagne. Les bandes ne sont pas détruites; elles sont, par petits groupes, réparties dans les villages de la montagne où elles paraissent être en position d'attente; elles continuent à lever des impôts qu'elles font parvenir aux Comités, elles organisent des dépôts d'armes et de munitions; dénoncées et traquées, elles se défendent jusqu'à la mort et font souvent subir de rudes pertes à leurs adversaires; leur émiettement leur permet en tout cas d'éviter une destruction complète.

Dans le Nord, les bandes serbes ont redoublé d'activité, et il paraît certain que, notamment dans la région d'Uskub, elles ont ramené au patriarchisme serbe un certain nombre de villages exarchistes. Les paysans s'affranchissent de la domination des comités : tel village, qui naguère ne voulait à aucun prix

loger un poste de gendarmes, aujourd'hui le demande. Dans les vilayets de Monastir et de Salonique, ce sont les bandes grecques qui ont, en ces derniers mois, accompli les plus sinistres exploits ; elles ont pénétré jusque dans la région de Sérès et de Drama, attaquant les villages sans défense, se livrant à d'affreux massacres, assassinant jusque dans les villes. On peut affirmer, sans injustice, que les autorités ottomanes ferment volontiers les yeux sur le passage des bandes grecques tandis qu'elles poursuivent sans merci les Comitadjis bulgares. Lorsqu'ils sont pris, les Grecs sont, en général, beaucoup moins sévèrement condamnés que les Bulgares ; du Palais même, par-dessus la tête d'Hilmi Pacha, des ordres arrivent parfois de les épargner [1]. C'est la méthode des Turcs de soutenir les minorités ; ils sont bien disposés pour la propagande grecque dans les parties de la Macédoine où il n'y a pas de Grecs ; là où ils sont nombreux, les Turcs favorisent les Valaques ; ils protègent les Serbes dans les pays bulgares, mais au delà du Char, en Vieille-Serbie, ils les laissent massacrer par les Albanais. Le gouvernement ne redoute ni les Serbes, ni surtout les Grecs dont il a eu si facilement raison en 1897 ; mais il craint les Bulgares qui ont une excellente et nombreuse armée et à qui vont, quoi qu'on en puisse dire, les sympathies de la plus grande partie de la population chrétienne de Macédoine. Il est tout naturel qu'ils cherchent avant tout à détruire l' « Organisation » bulgare qui tient tout le pays et qui seule est en mesure d'y pro-

1. Il y a eu, dans l'hiver 1907-1908, un affreux massacre près de Monastir ; on accusa d'abord, comme c'est l'habitude, les Bulgares. Quelques semaines après on trouva, sur un chef de bande grec capturé, la preuve que les criminels étaient des grecs ; l'affaire a été étouffée.

voquer une insurrection. Comment croire que les Turcs, qui ont pu enrayer la formidable insurrection de 1903 et qui ont en Macédoine des forces militaires considérables, ne réussiraient pas, s'ils le voulaient énergiquement, à atteindre les bandes grecques et à les détruire? Mais au lieu de former des colonnes mobiles, les soldats restent dans leurs postes et les bandes passent la frontière à leur barbe.

Il est parfois dangereux d'être habile! Les Turcs auraient tout bénéfice à jouer un pareil jeu s'ils ne se trouvaient en présence de l'Europe, pour qui la prolongation des troubles et les plaintes des populations sont un motif de réclamer des réformes nouvelles et de substituer peu à peu son action à celle de la Porte. La pacification désarmerait les puissances, elle leur ôterait leur meilleur argument pour imposer le maintien des agents civils, des conseillers financiers et des officiers européens. La continuation des massacres oblige, au contraire, à se demander si ce sont les autorités turques qui n'apportent pas à l'œuvre de la pacification toute la bonne volonté souhaitable, ou si leur bonne volonté est inefficace parce qu'elles manquent de moyens pour assurer l'exécution de leurs instructions : l'une ou l'autre hypothèse serait également fâcheuse pour le régime ottoman et paraîtrait donner raison à ceux qui pensent qu'aucune réforme n'est praticable en Turquie.

III

La prolongation de l'insécurité et des massacres est d'autant plus déplorable que les populations ne demandent qu'à vivre en paix et à travailler, et que

les étrangers attendent le moment de faire des affaires et du commerce en Macédoine. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur quelques chiffres statistiques.

Le tonnage total du trafic du port de Salonique était, en l'an 1316 de l'hégire (1900), de 691.480 tonnes : il a été en 1321 (1905) de 938.573 tonnes. Le trafic total de Salonique valait :

	Exportations.	Importations.
En 1316 (1900). . .	1.007.832 liv. turq.	2.452.180 liv. turq.
En 1321 (1905). . .	1.737.394 —	3.528.951 —

Le rendement des douanes de Salonique passait dans le même temps de 197.827 livres turques à 279.507.

Dans le même intervalle, sur tous les chemins de fer, l'accroissement du trafic a été constant :

		Voyageurs.	Tonnes.	Liv. turq.
Chemins de fer orientaux. Ligne de Salonique-Mitrovitza et frontière serbe.	1316 (1900)	166.934	146.845	132.771
	1321 (1905)	222.156	237.553	186.372
Ligne de Salonique-Jonction.	1316	190.763	88.333	75.568
	1321	210.182	96.366	86.907
Ligne de Salonique-Monastir.	1316	112.309	63.162	66.356
	1321	161.383	83.619	90.917

Enfin la rentrée des impôts, en 1906, a accusé une plus-value de 15 pour 100; le rendement des impôts indirects, perçus par le service de la Dette publique, est passé de 218.410 livres turques, pour l'exercice 1316, à 239.037 pour 1320 et à 286.990 pour 1321. (L'impôt du timbre s'est ajouté cette année-là

aux revenus perçus par la Dette.) En 1907, malgré la mauvaise récolte qui a obligé à de grandes importations de céréales, l'ordre relatif remis dans les finances, grâce à la Commission et à l'Inspecteur général, la rentrée des impôts s'est faite normalement. D'après des nouvelles récentes, on redouterait pour 1908 la sécheresse et la mauvaise récolte : ce serait un vrai malheur pour l'action réformatrice et il pourrait en résulter de dangereuses complications politiques, car la misère est toujours mauvaise conseillère.

Cet essor, encore timide, suffit cependant à indiquer ce que pourrait devenir la prospérité du pays si elle n'était paralysée par les violences des uns et l'inertie des autres.

Nous trouverons une autre preuve, et plus convaincante encore, du désir des paysans macédoniens d'échapper aussi bien au terrorisme des bandes qu'à l'oppression turque, dans le très curieux développement qu'a pris en ces dernières années l'émigration vers l'Amérique. Les Macédoniens n'y vont pas chercher une nouvelle patrie, mais, au contraire, les moyens de vivre en paix sur leur vieux sol natal. Le phénomène, encore peu connu, vaut la peine d'être étudié.

Depuis longtemps des Macédoniens allaient chaque hiver travailler à Constantinople ou dans les villes de la Méditerranée orientale; mais c'est seulement en 1901 que quelques paysans du village de Buf (caza de Florina, vilayet de Monastir) eurent l'idée d'aller chercher fortune en Amérique. Le succès répondit à leurs espérances ; ils appelèrent leurs parents, leurs amis ; de proche en proche la fièvre de l'émigration gagna, stimulée par les agents des Compagnies de navigation. Aujourd'hui, presque tous les villages des

cazas de Florina et de Kastoria ont quelques-uns de leurs habitants au delà de l'Atlantique : en 1906, 3.000 sont partis par la Compagnie française transatlantique et 2.000 par les autres Compagnies. La très grande majorité vont aux États-Unis, presque tous à Granite-City, près de Saint-Louis (Illinois); 1.000 sont au Texas, 10.000 au Canada, 250 ont poussé jusqu'à San-Francisco où les attiraient des salaires magnifiques. En 1906, pour la première fois, un quart environ des émigrants, presque tous originaires des environs de Resna, ont tenté la fortune à Buenos-Ayres; trente hommes d'un village des environs de Monastir sont à Antofagasta (Chili). On calcule qu'environ 75.000 hommes, dont les trois quarts sont des Slaves, ont quitté la Macédoine depuis cinq ans.

Granite-City est la ville d'élection de ces robustes Macédoniens ; ils y sont près de 23.000, très recherchés pour le travail des mines et des usines; très sobres, contents d'un morceau de pain et d'un piment rouge, quand il faut à l'Anglo-Saxon de la viande deux fois par jour, ils travaillent douze et quatorze heures par jour pour un salaire très inférieur aux prix courants. Mais, pour ces hommes qui, chez eux, gagnaient péniblement trois ou quatre piastres (environ un franc), que le Turc, l'Albanais ou le Comitadji venait souvent leur ravir, les salaires d'Amérique sont la fortune; les moins habiles gagnent dix francs par jour; un quart se font jusqu'à vingt francs. Ceux qui ne savent pas de métier se placent comme domestiques. Ils vivent groupés en communautés, dans trois immenses hôtels, parfois sous la tente; quelques négresses ou Chinoises font la cuisine pour tous; aussi tout leur argent est-il économisé; trois banques sont occupées à l'envoyer

par chèques aux banques de Salonique. Les hommes partent seuls pour l'Amérique, laissant au pays femmes, vieillards et enfants ; tous reviennent après trois ans environ, rapportant une dizaine, quelquefois une vingtaine de mille francs d'économies. En 1907, pour la première fois, le nombre des revenants a été sensiblement égal à celui des partants. Sur la terre étrangère, ils restent étroitement groupés entre eux ; ils s'américanisent très peu et, de retour au pays, redevenus paysans macédoniens, ils réalisent l'ambition de leur vie : acheter un *tchiflik* et devenir propriétaires. Il en est résulté, dans les cazas de Florina et de Kastoria, une hausse extraordinaire du prix de la terre. Le bey turc, inquiet du lendemain, effrayé des troubles et des réformes, vend avec plaisir son domaine quand il en trouve un bon prix. Dans les villes, à Monastir notamment, le prix des maisons, des boutiques, augmente dans des proportions inouïes. On citait à Florina, à l'automne 1906, une bicoque qui venait d'être vendue 12.000 francs à un « Américain ; » on montrait, à Monastir, des boutiques louées jusqu'à 30 livres turques par an. Le prix des vivres hausse, et, par suite, la culture devient plus rémunératrice : il y a donc intérêt à bien cultiver et l'on commence à remplacer l'antique araire en bois, dont on se servait au temps d'Alexandre le Grand, par des charrues en fer; on achète des instruments agricoles. Les hommes valides étant partis pour les Amériques, ce sont les vieillards, les femmes et les enfants qui cultivent; la main-d'œuvre agricole est devenue si rare que les salaires se sont élevés de trois piastres par jour à dix et à vingt piastres. Partis outre-mer ou occupés aux travaux des champs devenus plus rémunérateurs, les hommes ne font plus partie des bandes et la pacifica-

tion du pays y gagne. A la veillée, dans les chaumières et dans les villes, les jours de marché, tous ces Macédoniens parlent moins d'insurrection ou de réformes : si on les écoutait, on entendrait revenir dans leurs propos des mots qui sonnent étrangement sur cette vieille terre : Amérique, Granite-City, San-Francisco, Buenos-Ayres !

Le plus curieux, dans ce phénomène de l'émigration, c'est qu'il ne fait pas de mécontents, au moins en Macédoine ; chacun prend sa part de ce pactole américain qui coule dans les pauvres campagnes du pays de Monastir. Les Comitadjis eux-mêmes y trouvent leur compte ; ils n'autorisent l'émigration qu'en prélevant une taxe de vingt francs par tête à la campagne et de dix francs à Monastir. Le gouvernement, de son côté, voit avec plaisir un mouvement qui apporte de l'argent dans le pays, facilite la rentrée des impôts et satisfait tout le monde. Jusqu'à présent l'influence bienfaisante du mouvement s'est fait sentir surtout dans deux ou trois cazas. Quelques villages du vilayet de Salonique ont commencé à suivre l'impulsion ; le vilayet de Kossovo s'est mis en branle tout dernièrement ; d'Uskub sont partis, depuis le 1er janvier 1907 jusqu'au 1er novembre, 2.500 émigrants dont 150 pour la Nouvelle-Orléans, 300 pour Galveston, 50 pour Buenos-Ayres, le reste pour Indianapolis, Chicago, Saint-Louis, Springfield, Granite-City, etc. ; d'ailleurs, ce que quatre ou cinq mille émigrants peuvent faire facilement deviendrait plus difficile, impossible peut-être, à vingt, trente et quarante mille. Ce n'est pas que le travail manquerait en Amérique : la bonne main-d'œuvre à bon marché y fait prime ; les Macédoniens sont attirés vers l'Ouest ; plus ils s'éloignent, plus les salaires sont alléchants. Ce n'est pas non plus que les moyens

de transport feraient défaut, car les compagnies de navigation se disputent les émigrants ; mais un gouvernement routinier ne s'effraierait-il pas d'un pareil exode ? D'ailleurs, la crise américaine de l'hiver 1907-1908 a fait refluer vers la terre natale beaucoup d'émigrants macédoniens : le mouvement est, pour le moment, enrayé. Peut-être cependant y a-t-il là pour l'avenir un élément de solution du problème macédonien dont il faut tenir le plus grand compte. Nous avons dit que la question macédonienne est d'abord et surtout une question sociale : ce que les réformes n'ont pas fait pour la résoudre, les émigrants, par le jeu naturel des faits économiques, sont en train de le réaliser. L'émigration, avec esprit de retour, aboutit en définitive à l'expropriation, avec une bonne indemnité, du paysan turc. Et s'il est vrai de dire, avec Taine, que toute révolution aboutit à une translation de propriété, nous aurions sous les yeux une révolution qui, après avoir échoué par la violence, serait en train de réussir par un simple phénomène d'enrichissement. Le fait vaudrait, en vérité, la peine d'être relevé.

Nous avons eu l'occasion de voir, dans les gares, entre Vodena et Florina des troupes de ces Macédoniens attendant le train qui devait les emmener : c'étaient de beaux gaillards solides et musclés, l'air un peu sombre, tristes sans doute de l'appréhension d'un tel voyage. Les femmes et les enfants les accompagnaient à l'embarcadère : beaucoup de petites filles, blondes, avec les cheveux nattés et de beaux yeux bleus, ressemblaient à des enfants russes. De fait, plus des trois quarts de ces émigrants sont des Slaves bulgarisants[1]. Trente agences d'émigration et

1. Quelques musulmans commencent à suivre le mouvement malgré la sévérité des interdictions ; ils s'enfuient par Belgrade.

de transport se disputent cette bonne aubaine; mais l'agence française de la Compagnie transatlantique l'emporte de beaucoup; les émigrants, arrivés en Amérique, écrivent à ceux qui restent pour leur recommander de ne prendre que la Compagnie française qui les traite mieux et les exploite moins[1]. Les concurrents ont essayé, sans succès, de tous les moyens; quelques-uns, de dépit, ont été jusqu'à s'aboucher avec les Comitadjis pour obtenir d'eux qu'ils interdisent de s'adresser à l'agence française! Toutes ces agences ne s'occupent pas seulement d'organiser les transports, elles prêtent aux émigrants l'argent nécessaire pour qu'ils puissent entrer aux Etats-Unis; on sait, en effet, que les immigrants doivent posséder cent francs d'argent et signer une longue et minutieuse déclaration dont l'exactitude est soigneusement contrôlée. Ces cent francs, c'est le bureau d'émigration qui les leur prête à intérêts plus ou moins gros, mais toujours très élevés, à cause des risques : de 40 à 140 pour 100. Presque toujours la somme est remboursée par les familles, et il est rare que les agences subissent des pertes. Même des paysans aisés, même ceux qui, revenus d'Amérique avec des économies, veulent y retourner empruntent l'argent nécessaire plutôt que d'entamer leur petit trésor; ils remboursent ensuite sur leurs salaires[1].

Le départ a lieu tous les vendredis ; le jeudi soir de la semaine suivante, les émigrants arrivent à Paris, *via* Vienne, et ils quittent le Havre le vendredi. Et ces pauvres gens, qui n'avaient jamais vu que leur village des environs de Florina ou de Kasto-

1. Le transport coûte 240 à 270 francs d'Uskub à New-York; 195 francs de Salonique.

ria, jamais connu que le régime turc, voguent vers la libre Amérique. Si peu qu'ils s'y américanisent, ils en reviennent pourtant avec des idées nouvelles : les générations qui auront connu la vie et les lois des Etats-Unis et qui en auront rapporté l'aisance, ne pourront plus supporter ni l'oppression turque, ni la tyrannie des Comités, et il y aura vraiment quelque chose de changé en Macédoine.

Reprenons, avant de finir sur ce sujet, et si l'on nous pardonne cette digression, les différentes phases de ce phénomène économique : l'émigration des Macédoniens. Le fait initial, c'est la concurrence que se font entre elles les grandes compagnies de navigation et le besoin qu'elles ont de faire des affaires ; leurs agents, cherchant partout des émigrants, trouvent les paysans macédoniens. Ils partent ; et leur lointain labeur provoque dans leur pays toute une révolution sociale, produisant la hausse des salaires et du prix des terres, expropriant une race au profit d'une autre, plus efficace en ses effets que l'effort de tous les agents de contrôle imposés par l'Europe à la Macédoine. Et là-bas, aux Etats-Unis, l'arrivée de ces robustes et sobres travailleurs entraîne d'autres conséquences ; elle tend à faire baisser le taux de la main-d'œuvre ; elle rend la vie plus difficile à l'ouvrier anglo-saxon ou allemand : les Bulgares de Macédoine sont un des éléments de cet afflux nouveau de populations orientales, slaves, méditerranéennes, qui peu à peu supplante, aux Etats-Unis, la vieille race américanisée venue de l'Europe occiden-

1. Une Compagnie d'assurances italienne, l'*Esperia*, leur assure, moyennant une prime de 15 francs : 1° 200 francs en cas de mort accidentelle ; 2° 1.200 francs en cas de mort dans le mois qui suit leur débarquement ; 3° 300 francs en cas de non acceptation sur le territoire américain.

tale. Tant sont aujourd'hui complexes les phénomènes économiques, tant sont multiples et inattendues leurs répercussions à travers le monde!

IV

Il nous paraît, en résumé, injuste de dire que l'œuvre des réformes, telle que l'a conçue le programme de Mürzsteg, amendé par l'intervention des puissances occidentales, a été stérile. Quand on la considère en elle-même, on est fondé à la juger très importante; c'est quand on la compare à celle qui reste à accomplir et aux besoins immédiats des populations, qu'on a le droit de l'estimer insuffisante. L'émigration n'apporte encore qu'une solution partielle, locale, incomplète, mais elle a, sur l'œuvre des réformateurs, l'avantage d'atteindre le mal dans ses vraies sources. La question macédonienne est à la fois une question sociale et une question nationale; pour la résoudre, il faudrait toucher au régime de la propriété et au régime de la souveraineté, c'est-à-dire au tuf même de l'organisation turque en Macédoine. Les mandataires de l'Europe n'ont pas encore montré de telles audaces; quand ils aborderont ces problèmes vitaux, ne peut-on pas craindre qu'ils ne se trouvent en présence d'une incompatibilité irréductible entre le maintien du régime turc et leurs conceptions occidentales? L'administration ottomane est comme ces vieilles maisons mal construites : dès qu'on vient à remuer une poutre, il faut tout refaire, parfois après avoir tout jeté bas. Il fallait de toute nécessité commencer par le commencement, donner

à la Macédoine un budget et des ressources, condition nécessaire de toute espèce de réforme. Ce résultat, malgré bien des lacunes, est atteint; mais n'est-ce pas maintenant que les grandes difficultés vont surgir et qu'il va falloir vraiment se demander quel doit être l'avenir de la Macédoine et quelle solution il convient de préparer?

En attendant, le sang coule toujours et les massacres continuent. L' « Organisation » bulgare en Macédoine semble avoir perdu du terrain; l'on se vante, à Salonique, d'en connaître tous les fils et l'on ne croit pas à la possibilité d'un nouveau soulèvement; mais à Sofia, l'opinion est différente. Les chefs des organisations macédoniennes ne contestent pas le recul de l'exarchisme, mais ils l'attribuent uniquement à la pression et aux violences des bandes grecques et serbes; quant à eux, s'ils n'agissent pas, ce n'est point qu'ils soient désorganisés ou découragés, c'est qu'ils ont donné pour mot d'ordre de laisser le champ libre à l'Europe et aux réformes; ils veulent qu'il soit démontré, par une expérience concluante, que tant que le régime turc actuel subsistera, aucune réforme profonde et durable ne saurait être réalisée. Mais, à les entendre, leur organisation est complète et reste très forte. Ce que ces hommes m'ont dit, je ne saurais le répéter ici; il me suffira de dire que, pour 1907, les mots d'ordre étaient pacifiques : pas d'obstacles à l'œuvre des réformes, travail et amélioration de la condition économique et sociale des paysans macédoniens. Mais si les bandes grecques et les bandes serbes continuaient à se livrer à des massacres systématiques, si les Turcs continuaient à ne les poursuivre que mollement, tandis qu'ils traquent sans merci les Bulgares, le moment viendrait peut-être où ceux-ci se croiraient obligés de

répondre à la violence par la violence, et l'on verrait alors que l' « Organisation » n'est ni détruite, ni découragée. La Macédoine reste donc toujours un danger pour la paix de l'Europe, un foyer d'où l'on peut toujours craindre de voir se propager l'incendie ; aujourd'hui comme hier la même question se pose. Où est la solution?

Examinons d'abord, pour les écarter plus vite, deux hypothèses.

La première est celle d'un retour au pur régime turc. Les agents civils, les officiers européens, les conseillers financiers ne sont, on le sait, engagés que pour un temps très court, deux ans ; une première fois, lors de la manifestation navale de Mételin, l'Europe a obtenu la prolongation de leur mandat pour une égale durée. A l'automne 1907, la Porte a dû consentir à une nouvelle prorogation ; ils resteront en fonctions aussi longtemps que sera perçu le droit de douane supplémentaire de 3 pour 100, c'est-à-dire jusqu'au 12 juillet 1914. Ce délai passé, quitteront-ils la Macédoine? On ne saurait le dire. Leur entreprise est une œuvre de longue haleine qui n'est qu'à son début. Actuellement, si les officiers de gendarmerie européenne, si les organes divers du contrôle européen venaient à abandonner le pays, ce serait le signal d'un épouvantable massacre ; la tuerie ne serait pas moins affreuse si les Turcs et les agents européens venaient à quitter en même temps la Macédoine : les chrétiens s'extermineraient entre eux jusqu'à épuisement complet. Dans l'état actuel de la Macédoine, il est impossible d'admettre de pareilles hypothèses. Ces termes ne sont que des expédients diplomatiques destinés à sauvegarder en principe l'intégrité et la souveraineté du Sultan : il s'agit évidemment d'engagements renouvelables, et il est à espérer

que le gouvernement turc le comprendra sans qu'il soit besoin qu'une escadre internationale reparaisse dans la mer Égée. L'Europe, quand elle a entrepris la politique des réformes, s'est obligée elle-même à la mener à bien ; elle s'est reconnue responsable vis-à-vis des populations macédoniennes et elle ne peut se dispenser d'aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'elle ait organisé en Macédoine un régime où toutes les populations trouvent des conditions acceptables de vie et de travail. Elle n'a plus le droit d'abandonner son entreprise ou d'y échouer, parce que sa tentative même a donné aux populations une conscience plus aiguë de leurs misères et de leurs aspirations. Mais quand le régime turc sera-t-il si bien amendé et la Macédoine si bien pacifiée qu'elle pourra être abandonnée à elle-même? Il est encore impossible de le prévoir.

Reste une autre hypothèse : celle d'une solution violente, d'une guerre qui chasserait les Turcs de Macédoine, peut-être d'Europe, ou qui, au contraire, leur rendrait le prestige de la victoire et les encouragerait à persister dans leurs anciens errements. D'où pourrait venir, à l'heure actuelle, une intervention militaire? Pas d'une grande puissance européenne. La politique austro-hongroise et la politique russe, dans les Balkans, sont conservatrices, elles se réclament du principe de l'intégrité de l'Empire ottoman. Quiconque d'ailleurs voudrait s'en prendre au Sultan trouverait sans doute en face de lui la force allemande. Il paraît donc possible d'écarter pour le moment toute crainte d'une guerre comparable à celle de 1878. Restent les États de la péninsule. Un seul d'entre eux, la Bulgarie, peut être regardé, grâce aux grands progrès militaires qu'il a réalisés et à sa forte organisation, comme en état de tenir tête à la

Turquie [1]. Certains Bulgares regrettent que leur pays n'ait pas, en 1903, au moment de la grande insurrection, tenté la fortune; ils disent volontiers, non sans présomption peut-être, que s'ils étaient assurés de la neutralité de l'Europe et de celle de la Roumanie et de la Serbie, ils ne devraient pas hésiter à tout risquer pour délivrer leurs frères de Macédoine. Mais le gouvernement a fait trop de sacrifices à la paix pour en perdre maintenant le bénéfice; à moins que les violences des bandes grecques ou les représailles turques n'exaspèrent irrésistiblement l'opinion publique dans la Principauté, on peut espérer que le prince Ferdinand réussira à contenir les ardeurs de son peuple. La guerre ne pourrait résulter que d'un excès de détresse des populations bulgares de Macédoine, amené soit par l'avortement des réformes, soit par la continuation des tristes exploits des bandes grecques.

On serait peut-être en droit de redouter l'entrée en campagne des États balkaniques et une guerre générale en Orient si certaines complications venaient à se produire : si, par exemple, les troubles et les guerres qui menacent de soustraire toute l'Arabie à l'autorité du Sultan venaient à se généraliser, à s'étendre à la Syrie et à la Mésopotamie. Il pourrait arriver alors que les peuples chrétiens de l'Empire croient le moment favorable pour secouer le joug des Turcs : la solution, attendue depuis des siècles, viendrait, par un détour imprévu, d'Asie [2]. Les chances de guerre deviendraient aussi plus nombreuses si les trois principaux États balkaniques du Nord, Roumanie, Bulgarie, Serbie, parve-

1. Voir ci-dessous chapitre x, *La force bulgare*.
2. Voyez ci-dessous notre chapitre VIII.

naient à conclure une alliance étroite et marchaient ensemble contre les Turcs ; encore faudrait-il qu'ils trouvassent assez d'appuis parmi les grandes puissances pour n'avoir pas à redouter, s'ils étaient victorieux, la mésaventure qui advint aux Russes au Congrès de Berlin, ou, s'ils étaient vaincus, la destruction complète. En dehors de ces hypothèses, dont la réalisation est heureusement peu vraisemblable, il n'est pas à prévoir, et encore moins à souhaiter, que la solution des questions macédoniennes et balkaniques puisse, un jour prochain, résulter d'un coup de force.

Que se passera-t-il donc? L'évolution commencée ira se développant ; les agents civils et les conseillers financiers continueront leurs services dont l'importance ne saurait manquer de grandir : tenant les finances, ils ont en main toute l'administration, ils disposent du plus puissant des instruments de réforme et de progrès[1]. Il serait à désirer que l'on pût trouver le moyen, sans froisser la Russie ni l'Autriche-Hongrie, d'unifier les fonctions de ces deux catégories d'agents et de faire disparaître toute rivalité et toute inégalité entre eux : l'unité de l'action européenne y gagnerait. On en viendra probablement à reconnaître la nécessité de nouveaux organes de contrôle : comme il y a des conseillers financiers, on parle de créer des conseillers judiciaires. Ils seraient chargés d'inspecter le service de la justice, ils auraient un certain droit de surveillance et d'intervention dans les procès ayant un caractère politique, de manière à inspirer confiance aux

1. Nous avons laissé ce paragraphe tel que nous l'avions écrit en juin 1907. On verra plus loin comment le programme anglo-russe actuellement discuté donne satisfaction aux desiderata que nous formulons ici. Voir ci-dessous pages 300 et suiv.

habitants. Cette réforme a été demandée depuis longtemps : elle est déclarée nécessaire dans le « programme Steeg », dans les lettres de lord Lansdowne ; elle est prévue dans le programme de Mürzsteg. Déjà le gouvernement turc annonce (été 1907) qu'il va procéder lui-même à une réorganisation judiciaire : c'est la parade connue quand on prévoit, à Constantinople, une démarche des ambassadeurs ; c'est un signe que l'Europe s'apprête à formuler ses nouveaux *desiderata :* il est à souhaiter qu'elle le fasse vite et que le Sultan, instruit par le passé, n'oppose pas de résistance et ne recoure pas aux moyens dilatoires : c'est un jeu qui, à la longue, risquerait de n'être pas sans péril pour lui[1].

Le contrôle européen en Macédoine se développera donc vraisemblablement par multiplication des organes. Mais il est indispensable aussi qu'il se transforme par extension et meilleure application des pouvoirs et des prérogatives reconnues aux divers agents des réformes. Ici la question devient plus délicate, car c'est le principe même de la souveraineté qui est en jeu. Il conviendra de faire toutes les réserves nécessaires pour sauvegarder, au moins en principe, les droits du Sultan ; mais le gouvernement turc comprendra lui-même qu'en pratique le seul moyen de sauver sa domination en Macédoine, c'est d'introduire des modifications profondes dans le régime actuel. Il deviendra donc nécessaire que les agents européens aient non seulement un droit de surveillance et de contrôle, mais des pouvoirs d'exécution et de commandement, tout au moins de collaboration. Il suffit pour cela d'élargir un peu les textes

1. Voyez chapitre suivant.

en vigueur ou, tout simplement de les appliquer dans leur lettre et dans leur esprit.

Tant que les agents et les officiers européens n'auront pas eux-mêmes la direction pratique des réformes, les populations seront en défiance. Elles savent trop, par expérience, que les fonctionnaires ottomans trouvent moyen de tourner les meilleures lois en les appliquant sans esprit de justice, sans impartialité, car jamais le Turc n'admettra en pratique l'égalité des races et des religions. M. Steeg, alors consul à Salonique, écrivait le 15 décembre 1902 : « Aussi longtemps que durera la domination ottomane, si parfaite, si paternelle que puisse devenir sa manière d'administrer, on ne pourra jamais espérer que les populations chrétiennes s'en déclarent pleinement satisfaites ; chacune d'elles aspire, en effet, à échapper définitivement à l'autorité turque, soit par l'annexion à celle des nations aujourd'hui indépendantes à laquelle elle se rattache par les liens du sang et de la langue, soit au moyen d'une autonomie locale qui lui donnerait la prépondérance[1] ». Le seul moyen, pour le Sultan, de conserver son autorité sur ces populations, c'est précisément de leur accorder assez de libertés pour qu'elles puissent s'en contenter, assez de garanties pour qu'elles puissent avoir confiance dans les hommes chargés de les administrer.

Lorsqu'on aura ainsi créé les divers organes d'une administration autonome qui sera placée sous la haute surveillance d'Européens, il se pourrait qu'il parût opportun de couronner l'édifice en choisissant un chrétien pour gouverner ces populations en majorité chrétiennes. Dans ce cas, ce gouverneur ne devrait

1. *Livre jaune* de 1902, nº 48.

être pris ni parmi les peuples des Balkans ou de l'Empire ottoman, ni chez les grandes puissances : le Sultan pourrait le choisir, sur la présentation ou avec l'assentiment des ambassadeurs, dans un pays neutre ou faible. Les districts albanais, actuellement compris dans les trois vilayets, pourraient en être distraits pour former, avec le reste de l'Albanie, un autre gouvernement. Le gouverneur de la Macédoine, qu'il soit chrétien ou musulman, aurait avec lui, du moins pendant les premières années, une gendarmerie encadrée par des officiers, des sous-officiers et des soldats européens ; il aurait des fonctionnaires chargés de réorganiser toutes les branches de l'administration. Il faudrait, naturellement, que les puissances qui assumeraient collectivement la responsabilité de régir la Macédoine et de la pacifier, consentissent à l'aider à trouver l'argent nécessaire à une telle réorganisation. Le Sultan resterait le souverain du pays ; des garnisons turques, en nombre suffisant, pourvoiraient aux nécessités de la défense de l'Empire. On aboutirait ainsi à un régime qui se rapprocherait de celui qui a été organisé pour le Liban à la suite de l'expédition française de 1860, par le protocole du 9 juin 1861 [1]. Le gouverneur pourrait être assisté d'un conseil de délégués de chacune des nationalités ; une large décentralisation administrative assurerait à chaque fraction du pays une autonomie suffisante pour permettre à chaque village de choisir librement l'église et l'école qui répondraient le mieux au vœu des habitants ; toutes les minorités obtiendraient des garanties pour la liberté du culte, de la langue et de l'enseignement.

1. Voyez ce texte et les négociations qui ont conduit à l'adopter dans le livre déjà cité de M. Schopoff : *Les réformes*, etc., p. 581 et suiv.

C'est alors seulement que les populations prendraient confiance en leurs gouvernants, se mettraient au travail, créeraient d'elles-mêmes l'ordre et la prospérité, qui, depuis si longtemps, sont inconnus à ce malheureux pays. Un tel régime, pourvu qu'il sauvegardât le droit de souveraineté du Sultan, ne ferait que réaliser les promesses faites à maintes reprises, par l'Europe et par les Sultans eux-mêmes, aux chrétiens de Macédoine.

Le sacrifice, pour le gouvernement turc, serait d'ailleurs moins important qu'on ne pourrait le croire. Loin de retirer des bénéfices de ses provinces macédoniennes, le Sultan est obligé de dépenser pour elles des sommes considérables qui grèvent lourdement ses finances. Depuis qu'est appliqué le droit de douane supplémentaire de 3 pour 100, (protocole du 25 avril 1907) le budget des trois vilayets est à peu près en équilibre ; mais il reste une charge extrêmement onéreuse pour l'Empire La solde de l'armée, les traitements des fonctionnaires sont encore en retard. L'arriéré en 1907 était de 360.000 livres turques, soit près de 8 millions et demi de francs que la Commission financière a énergiquement refusé de reporter sur le budget de l'année courante. L'exercice financier de 1906, malgré les efforts d'Hilmi Pacha et des conseillers financiers, a été en déficit de 300.000 livres turques. Comment la Sublime Porte fera-t-elle face à un tel arriéré, même à supposer qu'elle puisse, maintenant que le nouveau droit fonctionne, subvenir aux dépenses courantes ? Les provinces d'Anatolie, les plus fidèles, se lassent de payer des impôts qui ne profitent qu'à celles de Roumélie ; des incidents comme l'émeute de Trébizonde, à l'automne 1906, sont significatifs à cet égard. Si, au contraire, un régime nouveau s'éta-

blissait en Macédoine, les puissances seraient dans l'obigation morale de faire elles-mêmes un emprunt pour solder l'arriéré et suffire au présent. Un vieil officier turc, qui me parlait de cette situation, ajoutait : « Il vaut mieux que nous abandonnions aux chrétiens ces pays où ils sont trop nombreux ; nous devrions même nous retirer en Anatolie, laissant l'Europe qui n'est pas notre patrie ; nous nous reformerions selon nos propres lois et nos propres traditions, nous reviendrions à notre foi antique ; nous nous lancerions de nouveau à la conquête, et cette fois nous irions jusqu'à Vienne ! » Le mot est caractéristique, et, dans sa première partie au moins, il reflète l'opinion d'un grand nombre de Turcs. Peut-être serait-il donc moins difficile qu'on ne le pense d'amener la Sublime Porte à certaines concessions décisives ; il serait de son intérêt bien entendu de les faire. Il faut, en tout cas, qu'elle se persuade que, si l'œuvre des réformes vient à échouer et si les troubles continuent à désoler la Macédoine, les pires éventualités sont à redouter. Mais pour que la Porte en demeurât convaincue et qu'elle agît en conséquence, il faudrait d'abord qu'il y eût, parmi les puissances, une sincère unanimité de volonté et une efficace unité d'action.

V

La question macédonienne est européenne, mais avant tout elle est balkanique ; elle intéresse d'abord les États de la péninsule. Au temps du Congrès de Berlin, les convenances des petites puissances pesaient bien peu dans les décisions des plus grandes ;

mais la part qu'elles prennent à la politique générale grandit à mesure qu'elles s'émancipent et se fortifient. On sent approcher le moment où le soin de régler les questions balkaniques appartiendra d'abord aux peuples des Balkans. Ce jour serait peut-être arrivé déjà si une entente pouvait s'établir entre ces jeunes nations encore présomptueuses et turbulentes. S'il y avait accord entre elles sur la solution à donner à la question macédonienne, cet accord ne tarderait pas à entraîner celui des grandes puissances dont les ambitions particulières ne réussissent à se faire jour qu'à la faveur des divisions des petits États. C'est pourquoi certains gouvernements ne se font pas faute de travailler à perpétuer et à envenimer cette mésintelligence. Au lieu d'avoir maintenant à relater un effort unanime de toutes les races et de tous les peuples de la péninsule pour arriver, d'un même élan, à délivrer de la domination turque leurs frères de Macédoine, c'est la triste histoire de leurs discordes qu'il nous faut esquisser. Elle fait partie intégrante de la question macédonienne, puisque c'est à propos de la Macédoine et à cause d'elle que, depuis 1905, deux conflits diplomatiques violents ont mis en présence la Roumanie et la Grèce d'une part, la Grèce et la Bulgarie de l'autre. Et sans doute on aurait vu la guerre sortir de cet antagonisme, si le territoire turc et les détroits neutres ne s'interposaient entre les adversaires.

Les raisons du conflit gréco-roumain [1] ressortent de ce que nous avons dit plus haut sur la question des Koutzo-Valaques. La constitution d'une nationalité roumaine en Macédoine atteignait les Grecs dans

1. Voyez le *Livre vert* publié par le ministère des affaires étrangères roumain. Le *Conflit gréco-roumain* (1905).

leurs intérêts les plus chers ; elle menaçait de leur enlever la meilleure partie des éléments qui représentent, en Macédoine, l'hellénisme. Quand l'iradé impérial du 23 mai 1905 eut donné une existence légale à la nationalité roumaine en Turquie, le royaume de Grèce et le patriarcat unirent leurs efforts pour combattre le roumanisme : le patriarche Joachim III mit les armes spirituelles au service de l'hellénisme, tandis que les bandes se chargeaient d'exercer les sévérités du bras séculier. Les bandes grecques, venues pour la plupart du royaume, commandées par des officiers de l'armée régulière, encouragées par les consuls, par les évêques et les popes — ces faits, à peine contestés par les Grecs, sont prouvés par de nombreux témoignages, — tout en travaillant à conquérir du terrain sur les Bulgares, ne négligent pas d'user d'intimidation, de violences et de meurtres pour empêcher le mouvement roumain de s'étendre. Plusieurs proclamations de chefs d'*antartes* grecs, officiers de l'armée hellénique en congé, ont été publiées : elles menacent de mort les « frères helléno-valaques » qui persisteraient à se dire Roumains et à vouloir prier Dieu en langue roumaine.

Les Roumains de Turquie, molestés et persécutés, crièrent leur détresse à ceux du royaume. Un échange de notes diplomatiques commença, où le gouvernement de Bucarest rendait celui d'Athènes responsable des crimes des bandes grecques ; il l'accusait, non seulement de ne les avoir pas empêchées de passer la frontière, mais encore d'avoir connu et facilité leur formation sur le territoire même du royaume. Le patriarcat qui, par le *Takrir* du 16 juin (vieux style) 1889, avait admis l'office en langue roumaine, revenait sur cette concession et se montrait absolu-

ment réfractaire à toute tolérance ; le gouvernement roumain, alléguant l'étroite dépendance du patriarche vis-à-vis des riches banquiers phanariotes et du gouvernement royal, se jugeait en droit de rendre ce dernier responsable du revirement du pouvoir spirituel et des mesures prises contre les prêtres roumanisants. Les Grecs, naturellement, déclinaient toute responsabilité ; ils affirmaient ignorer l'existence, à Athènes, de comités panhelléniques qui auraient encouragé les bandes à molester les roumanisants ; quant à ces bandes elles-mêmes, ils niaient avoir sur elles une autorité quelconque, ils les proclamaient macédoniennes et autonomes ; ils alléguaient enfin l'indépendance absolue du patriarcat. Étrange négociation où toute la discussion roule sur des incidents qui se passent sur le territoire d'une tierce puissance et où chaque partie dissimule ses véritables griefs !

N'obtenant rien par la voie diplomatique, les Roumains cherchèrent des otages et s'en prirent aux Grecs qui sont nombreux dans certaines villes de Roumanie et qui exercent un commerce florissant. Chaque attentat, en Macédoine, fut immédiatement suivi d'arrêtés d'expulsion pris contre des sujets grecs. Des foules furieuses parcoururent les rues de Bucarest en protestant contre les massacres de Macédoine et en criant vengeance ; dans un de ces meetings, des Roumains lacérèrent et traînèrent dans la boue quelques lambeaux d'étoffe représentant un drapeau hellénique. Cet incident décida une rupture que, depuis longtemps, en Grèce comme en Roumanie, la colère publique réclamait à grands cris. Le gouvernement du roi Carol chercha à atteindre son adversaire dans ses intérêts en dénonçant son traité de commerce. Les Grecs de Roumanie ruinés, molestés de toutes les façons, se mirent à émigrer, aban-

donnant leurs affaires. La Roumanie qui, au temps des hospodars, était gouvernée par des Grecs des grandes familles phanariotes, qui admirait et aimait la civilisation hellénique, est maintenant devenue ardemment antihellène.

Quant à la Grèce, elle a perdu une clientèle commerciale précieuse sans rien gagner en Macédoine; elle se fait illusion si elle croit arrêter par des violences un mouvement national; même s'il était factice, comme elle le prétend, c'est précisément en le persécutant qu'elle finirait par lui donner une réalité. M. Théotokis, dans son discours du 20 décembre 1906, a pris une attitude d'intransigeance et de fière résistance aux conseils de modération et de paix que les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances lui avaient amicalement donnés. « Le gouvernement hellénique, a-t-il dit non sans quelque raideur, n'a fait aucune démarche et n'a pris aucune initiative en vue d'une entente avec la Roumanie ; » et il a ajouté qu'il refusait d'intervenir dans ce qui se passe « en territoire étranger sous la juridiction du patriarcat œcuménique qui est complètement autonome ». Il a reconnu cependant que « le gouvernement pouvait user de son autorité pour atténuer l'action des bandes, mais seulement à cette condition que le ralentissement de la défense ne serait pas suivi d'un développement de l'activité des ennemis de l'hellénisme ». Si, à leur tour, les Bulgares, les Serbes et les Roumains tenaient de semblables raisonnements, le temps des massacres ne serait pas près de finir en Macédoine. La Grèce serait mieux inspirée, semble-t-il, de mesurer ses ambitions à ses forces, de renoncer à ses prétentions sur un pays où la domination turque n'est pas menacée et où d'ailleurs les Grecs, quoi qu'ils en disent, n'ont pas la

majorité ; ils obtiendraient un meilleur succès en travaillant à restaurer l'hégémonie morale que la civilisation hellénique a eue en Orient et que les imprudences du gouvernement d'Athènes lui ont fait perdre.

La Grèce, qui n'a pas encore repris ses relations avec la Roumanie, a eu en même temps de graves difficultés avec la Bulgarie, et c'est encore à cause de la Macédoine. L'action des bandes grecques, le recul de l'exarchisme et l'afflux des fugitifs dans la Principauté ont provoqué dans toute la Bulgarie une irritation violente. En Roumélie, où habitent près de quatre-vingt mille Grecs, surtout aux environs de Varna et de Philippopoli, le mécontentement populaire devenait, dans l'été 1906, d'autant plus menaçant que les Grecs semblaient se plaire à l'exaspérer. Le journal du patriarcat œcuménique se répandait en propos agressifs contre le prince et le gouvernement bulgare, tandis que les Grecs établis dans la Principauté tenaient des meetings où ils affirmaient leurs sentiments antibulgares. La publication, par les journaux d'Athènes, d'une liste de Grecs condamnés à Salonique comme ayant fait partie des bandes, et dont plusieurs étaient mentionnés comme venus de Roumélie, mit le comble à l'irritation des Bulgares en leur donnant à croire que, sur leur territoire même, s'opérait le recrutement des bandes destinées à exterminer leurs frères de Macédoine. Les troubles commencèrent à Varna où la population prétendit empêcher le débarquement d'un évêque grec envoyé par le patriarcat pour occuper le siège de Varna. Ce mouvement continua à Anchialo ; les Grecs qui occupaient le monastère tirèrent sur les Bulgares qui manifestaient bruyamment leur hostilité à l'évêque patriarchiste ; une bataille s'ensuivit où onze Grecs

et huit Bulgares périrent. L'évêque, retrouvé le lendemain dans une maison à demi incendiée, fut arrêté sous l'inculpation d'avoir excité les Grecs à tirer sur les manifestants ; on ne tarda pas à le remettre en liberté. Le 7 août, les troubles commencèrent à Philippopoli ; une troupe de Bulgares se porta sur les écoles grecques qu'elle saccagea, détruisit les magasins grecs et, envahissant l'évêché grec, y installa de force l'évêque exarchiste ; un avocat grec, ayant tiré un coup de revolver et tué un Bulgare, fut lynché par la foule : on trouva chez lui, dit-on, des listes de souscriptions destinées à soutenir les bandes de Macédoine. Le lendemain, à Stanimaka, au sud de Philippopoli, il y eut des magasins pillés, des écoles saccagées, mais pas de mort d'homme. A Sofia, un meeting monstre réclama des mesures énergiques contre les Grecs. Nulle part les autorités n'intervinrent : le prince Ferdinand et M. Petkof, ministre de l'Intérieur, étaient à ce moment à Marienbad; les autorités locales n'agirent pas ou agirent trop tard, et leur action fut impuissante à arrêter les troubles, tant l'explosion du sentiment national et populaire avait été spontanée et violente. Dès l'arrivée du prince et du président du Conseil, des mesures sévères et efficaces furent prises pour empêcher le retour d'incidents aussi regrettables. Les troubles ont cessé, mais le gouvernement de Sofia a cru devoir prendre des précautions pour arrêter la propagande antibulgare en Roumélie : les écoles grecques ont été fermées en vertu d'une vieille loi de 1891, qui n'avait jamais été appliquée, comme contraire aux articles 4 et 5 du traité de Berlin qui accorde aux minorités grecques et turques, en Bulgarie, des garanties pour la sauvegarde de leur langue et de leur religion. Il a été décidé que

les évêques patriarchistes ne seraient, à l'avenir, reconnus par le gouvernement que s'ils étaient sujets bulgares : on sait qu'il y a, dans la Principauté, quatre sièges épiscopaux grecs. Une loi a disposé que les Grecs non sujets bulgares ne seraient pas admis à posséder dans la principauté. Mais rien n'a pu calmer le ressentiment populaire : boycottés, molestés, ruinés, les négociants grecs quittent la Bulgarie et affluent à Athènes; malgré les exhortations de leurs consuls et les efforts du gouvernement de Sofia, l'exode continue; au mois de mai 1907 le nombre des fugitifs était évalué à quinze mille et le gouvernement d'Athènes avait dû contracter un emprunt pour leur acheter des terres et les établir en Thessalie; trois villes qui portent les noms d'Anchialos, Euxinopolis et de Philippopoli y ont été fondées en grande pompe pour les recevoir. Quelques émigrants ne s'arrêtent qu'aux Etats-Unis.

Les Grecs invoquent le traité de Berlin : mais il a été si souvent violé qu'il n'intimide plus personne, et d'ailleurs l'attitude peu conciliante du gouvernement d'Athènes, ses encouragements avoués aux bandes qui, depuis deux ans, exercent en Macédoine les pires ravages et commettent de cruels massacres, ont mal disposé les puissances à intervenir en sa faveur. On doit reconnaître qu'excepté durant les premiers jours des troubles, les autorités bulgares ont fait tous leurs efforts pour maintenir l'ordre; mais la haine échappe à toute coercition : en Bulgarie, les Grecs, aujourd'hui, payent l'oppression que leurs ancêtres firent si longtemps peser sur l'église et sur l'école bulgare, de même qu'en Roumanie ils recueillent la rançon des abus dont les Phanariotes profitèrent jadis dans les Principautés.

Voilà donc plusieurs Etats balkaniques, Grèce

d'une part, Roumanie et Bulgarie de l'autre, qui paraissent aussi éloignés que possible d'un rapprochement et d'une entente pour la solution des questions macédoniennes. Jamais les rivalités n'ont été plus vives, les antipathies plus violentes. Au contraire, par une conséquence naturelle, les relations actuelles de la Bulgarie avec la Roumanie sont des meilleures et des plus cordiales. « Nous apprécions à sa haute valeur, a dit M. Stancioff, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Petkof, dans son premier discours au Sobriané, le 15 novembre 1906, un voisinage de sincère amitié avec la Roumanie et nous prendrons à tâche de lui conserver ce caractère. » L'amitié de la Roumanie est, en effet, d'une très grande importance pour la politique bulgare : l'armée roumaine est, avec l'armée bulgare, la plus forte de la péninsule, et les troupes réunies des deux Etats seraient en mesure de tenir tête même à une grande puissance; en cas de conflit avec les Turcs, l'appui, ou tout au moins la neutralité assurée de la Roumanie, serait, pour la Bulgarie, d'une importance capitale. Une alliance étroite entre la Roumanie et la Bulgarie exercerait une pesée décisive dans les affaires balkaniques. Si elle devait se conclure un jour, ce ne serait sans doute pas sans l'agrément des puissances de la Triple Alliance.

A cette entente, si la Serbie se joignait, une telle combinaison serait de taille à imposer ses volontés en Orient. On a pu croire un moment, en 1906, quand elles parurent d'accord pour réaliser entre elles une union douairière, que l'alliance des deux « nations sœurs » était un fait accompli. Nous expliquons plus bas[1] comment les malentendus ont re-

1. Voyez ci-dessous notre chapitre IX : *Le Conflit austro-serbe.*

paru, entretenus et envenimés par des intrigues étrangères ; il nous suffira de rappeler ici que la cause profonde de la mésintelligence, entre Serbes et Bulgares est toujours la question de Macédoine. A Sofia, on ne pardonne pas la violence et les succès des bandes serbes, tandis qu'à Belgrade on s'alarme des prétentions exclusives que l'on prête aux Bulgares sur la Macédoine. De part et d'autre, on se dispute avec acharnement la peau d'un ours bien vivant, bien pourvu de griffes et de crocs. Uskub surtout excite les jalousies : plutôt que de voir Uskub tomber entre les mains de leurs rivaux, Serbes et Bulgares préfèrent cent fois y voir demeurer les Turcs ! Qu'ils prennent garde qu'un beau jour quelque troisième larron ne vienne les mettre d'accord... Mais c'est en vain que tous les amis des Bulgares et des Serbes leur représentent la vanité de leurs querelles et la nécessité d'une entente cordiale fondée sur des sacrifices réciproques dans l'intérêt de ceux qu'ils appellent leurs frères de Macédoine : les ressentiments ont été, jusqu'ici, les plus forts. Et voici que maintenant (juin 1908) la Serbie et le Montenegro viennent de rompre leurs relations diplomatiques. *Rara concordia fratrum !* La politique d'autonomie de la Macédoine, sous la souveraineté du Sultan et le contrôle des grandes puissances, serait de nature à amener une réconciliation durable de tous ces petits Etats : et ce ne serait pas l'un des moindres avantages d'un tel programme.

En tout cas, on peut affirmer que la Confédération balkanique, qu'ont entrevue et proposée certains publicistes[1], n'est pas à la veille de devenir une réalité.

1. *Une Confédération orientale comme solution de la question d'Orient*, par un Latin (Paris, Plon, 1905, in-12). — Le pseudonyme « un Latin » cache une personnalité roumaine.

Si anciennes sont, dans la péninsule, les haines historiques, si tenaces les rancunes, si vives les jalousies, si intraitables les vanités [1], que l'on peut affirmer que, d'ici un long temps du moins, si une pareille confédération générale devait se former, ce serait par la force, autour d'un Etat victorieux et de la Macédoine affranchie. Moins invraisemblable cependant serait une confédération restreinte où n'entreraient que les Etats danubiens : Roumanie, Bulgarie, Serbie, et qui resterait purement défensive. L'obstacle à toutes ces combinaisons, l'objet de toutes ces querelles, c'est, toujours et partout, cette Macédoine où les Turcs sont solidement établis et d'où le programme des grandes puissances n'est pas de les chasser, mais, au contraire, de les fortifier en les réformant.

VI

Tant que les petits États balkaniques n'auront pas compris l'avantage qu'il y aurait pour eux à faire, à un grand intérêt général, le sacrifice de leurs querelles particulières, c'est des grandes puissances que dépendra, en définitive, l'avenir de la Macédoine. Leur attitude en Orient est déterminée par les con-

1. Voici la dépêche qu'adressait, en septembre 1906, le docteur Yéroyannis, d'Athènes, président de l'Association macédonienne, à différents hommes d'Etat et journaux : « Par suite des bruits circulant dans la presse européenne que l'Angleterre propose l'autonomie de la Macédoine sous le prince Mirko (second fils du prince de Montenegro), les Macédoniens déclarent irrévocablement que jamais prince étranger ne mettra le pied sur le sol sacré de leur glorieuse patrie héllène, et que leur vœu ardent, leur rêve traditionnel est *l'annexion de la Macédoine à la mère patrie grecque.* » (Le *Temps* du 2 septembre 1906.)

ditions générales de leur vie nationale. Les affaires balkaniques subissent le contre-coup des grandes évolutions de la politique européenne et celles-ci, à leur tour, sont souvent influencées par les événements du Levant.

La doctrine d'intégrité de l'Empire ottoman et de souveraineté du Sultan, que Beaconsfield fit accepter à Bismarck et triompher au Congrès de Berlin, l'Allemagne, aujourd'hui, l'a faite sienne : elle a assumé le rôle de protectrice et de tutrice de la Turquie; elle représente, en Orient et dans le monde, la politique conservatrice. Ses intérêts économiques, dans tout l'Empire ottoman, mais plus particulièrement en Asie, se sont rapidement développés grâce aux bonnes relations personnelles de l'Empereur et du Sultan, à l'activité et à la méthode des négociants allemands. L'Allemagne espère faire durer l'Empire turc, le galvaniser, pour se substituer peu à peu à lui, construire ses chemins de fer, exécuter ses travaux publics, drainer son commerce, fournir à ses besoins. Cela suffit à expliquer l'attitude du gouvernement de Berlin dans les affaires de Macédoine. Il y apparaît toujours dominé par le souci de sauvegarder, dans leur plénitude, tous les droits du Sultan et l'intégrité de ses Etats, mais préoccupé aussi de maintenir le plus possible sa politique en harmonie avec le concert européen ; il y exerce son ascendant dans le sens d'une politique de réformes très discrètes et très respectueuses de l'autorité établie : aussi son influence, considérable à Constantinople, est-elle très atténuée en Macédoine. A Salonique, le commerce de l'Allemagne est peu développé ; l'autorité de ses représentants, dans les conseils des réformes, ne l'emporte pas sur celle de leurs collègues ; les populations qui souffrent savent qu'elles

ne doivent pas attendre d'elle leur délivrance. Aussi bien ses intérêts sont-ils surtout à Constantinople et en Asie. De la politique d'intégrité, elle espère non seulement tirer des bénéfices matériels sur le terrain économique, mais recueillir aussi ces avantages diplomatiques et, au besoin, militaires, qui ont toujours été inhérents à la politique d'intégrité et qui permettent, à celui qui s'en fait le champion, de poursuivre, sous le couvert des droits de la Turquie, en Egypte par exemple, certaines revendications que rien n'est encore venu prescrire. Au service d'une politique germanique, l'Allemagne espère ainsi pouvoir disposer de la force turque et de l'influence musulmane.

Tandis que la politique allemande développait les prémisses posées au Congrès de Berlin par Bismarck, la Grande-Bretagne, nous l'avons montré, au nom des mêmes intérêts autrement entendus, se faisait le champion des libertés nationales et adoptait une politique d'intervention, on peut presque dire une politique de dislocation de l'Empire ottoman [1]. Le revirement a d'ailleurs été indépendant des changements de ministère. Les ministères libéraux se sont montrés, peut-être, partisans plus convaincus et plus zélés de la nouvelle méthode, mais les uns comme les autres, depuis la crise de 1885, l'ont pratiquée ; nous avons vu lord Salisbury ou lord Lansdowne s'y plier aussi bien que lord Rosebery ou sir Edouard Grey. L'opinion que l'Angleterre a commis une faute en ne permettant pas de se constituer à la Grande-Bulgarie qui aurait formé une barrière aux ambitions de la Russie comme à celles de l'Allemagne, est aujourd'hui admise par tous les partis.

1. Voyez ci-dessus chapitre premier.

M. Buxton, délégué de ce *Balkan Comittee*, que présidait, jusqu'au jour de sa nomination comme ambassadeur à Washington, l'éminent historien James Bryce, parcourait en 1906 la Macédoine et ne cachait pas qu'à son avis le temps était venu de jeter bas la statue de Beaconsfield. La formule de Gladstone, « la Macédoine aux Macédoniens », est devenue le programme de la politique anglaise. D'ailleurs, entre les deux politiques, la différence est surtout dans les moyens : le but reste le même. Que l'Empire ottoman soit fort, ou qu'il disparaisse : un Etat faible occupant les rives de la mer Egée, les détroits, les bords du golfe Persique, la Syrie, Tripoli, et gardant un droit de suzeraineté sur l'Egypte, peut, un jour ou l'autre, gêner la politique britannique. Nous avons vu l'action de l'Angleterre dans les affaires de Macédoine : elle n'est que l'un des aspects d'une politique générale dont les principales raisons d'être sont en Asie et en Afrique. Avec les Etats balkaniques, avec la Roumanie, avec la Bulgarie surtout, les relations de l'Angleterre sont très amicales; elle a repris ses relations diplomatiques, en 1906, avec la Serbie qu'elle a soutenue dans sa résistance à l'Autriche-Hongrie. Dans toute la péninsule des Balkans, sa politique s'applique à soustraire les petits Etats, et la Macédoine elle-même, à l'influence de Berlin.

Longtemps, dans les Balkans, la Russie a tenu le premier rôle : elle représentait la politique d'affranchissement des nationalités chrétiennes[1]. Ses déboires au Congrès de Berlin n'amoindrirent pas le prestige que lui valaient, parmi les populations balkaniques,

1. Nous n'avons rien changé à ce paragraphe tel que nous l'écrivions en 1907 : tel qu'il est, il explique et éclaire la politique nouvelle, inaugurée par la Russie depuis le discours du baron d'Æhrenthal, dont nous parlons au chapitre suivant.

ses victoires de 1878 : elle restait la grande puissance slave vers qui se tournaient toutes les espérances. Mais ses démêlés avec la Bulgarie et la Roumanie commencèrent à l'incliner vers une politique conservatrice qui la conduisit au pacte de 1897 par lequel elle se mettait de son plein gré sur le même pied et au même niveau que l'Autriche-Hongrie. A cette association, ce n'est pas la Russie qui a le plus gagné ; occupée en Extrême-Orient, troublée à l'intérieur, elle a abdiqué pour un temps le rang hors de pair qu'elle possédait dans les Balkans ; elle n'est plus que l'une des « deux puissances les plus directement intéressées. » Une politique de *statu quo* et de résistance aux vœux des populations slaves ne semble pas devoir être longtemps compatible avec les traditions et les intérêts de l'Empire des Tsars. Aussi l'avons-nous vu peu à peu entraîner son partenaire austro-hongrois à accepter les réformes plus complètes et l'intervention plus efficace proposées par l'Angleterre et la France. Personne n'ignore qu'une entente générale est à l'étude entre Londres et Pétersbourg : si elle est finalement conclue, il est probable qu'elle aura des conséquences dans les Balkans ; il se pourrait que la Russie fût amenée à prendre, dans les Balkans, un rôle d'initiative, d'action et de direction. Si au contraire les circonstances l'obligent à garder en Orient une attitude d'expectative, il se pourrait qu'elle se trouvât entraînée vers une union plus étroite et plus générale avec l'Autriche-Hongrie et, par suite, avec l'Allemagne : elle inclinerait alors à revenir à cette entente avec les puissances de l'Europe centrale qui, chaque fois qu'elle a été réalisée, au XVIIIe et au XIXe siècle, a été, d'abord et surtout, fondée sur un accord des intéressés dans la question d'Orient. Nous verrons dans le

prochain chapitre comment la crise de 1908 a résolu la question.

La politique austro-hongroise redoute la formation, dans la péninsule des Balkans, d'un Etat assez fort pour s'interposer, comme un écran, entre l'Empire des Habsbourg et la mer Egée. C'est à elle qu'a profité la destruction de la Grande-Bulgarie de San Stefano ; elle ne veut pas la voir renaître : aussi la trouverait-on opposée à toute annexion de la Macédoine à l'une quelconque des puissances balkaniques, et surtout à la Bulgarie. Elle serait même contraire à une autonomie de la Macédoine sous la suzeraineté de la Turquie; elle craindrait que la nationalité bulgare ne s'y affirmât avec trop de vitalité. Le maintien, entre la Bosnie et Salonique, d'une Turquie faible, lentement réformée sous l'influence prédominante de conseillers austro-hongrois, c'est la solution qui convient le mieux à la politique de l'Autriche. Ce n'est pas qu'il y ait lieu de redouter, de sa part, un projet d'annexion; nous ne croyons guère, quant à nous, à une descente des baïonnettes austro-hongroises vers Salonique; c'est par une tactique habile d'influence et d'intervention pacifique que le cabinet de Vienne cherche à implanter son hégémonie dans la péninsule. D'ailleurs, sa politique balkanique est en voie d'évolution : le remplacement du comte Goluchowski par le baron d'Æhrenthal paraît bien être le signe d'une modification sinon peut-être dans les desseins, du moins dans les méthodes du Ballplatz. Entre Vienne et Sofia les relations sont excellentes ; entre Vienne et Belgrade la réconciliation s'annonce proche ; la visite de M. Pachitch au baron d'Æhrenthal (mai 1907) et la signature d'un nouveau traité de commerce (mars 1908) en sont les signes précurseurs. Il semble aussi que, de plus en plus, il

faudra distinguer entre la politique de Vienne et celle de Budapest. En tout cas, il serait très inexact de se représenter, comme on le fait parfois, la politique de Vienne comme un reflet de celle de Berlin.

Parmi les puissances qui pourraient bénéficier d'une dislocation, générale ou partielle, de l'Empire ottoman, il faut nommer l'Italie; et c'est l'une des raisons de sa bonne entente avec l'Angleterre et de ses fréquents démêlés avec son alliée autrichienne. Tout l'effort de sa politique, elle le porte dans la Méditerranée orientale; elle prend ses mesures pour y succéder, l'occasion se présentant, à la Turquie en Tripolitaine, à la France dans le Protectorat de la catholicité latine. Elle aimerait à s'établir sur les côtes albanaises pour faire de l'Adriatique une mer italienne : c'est une tradition qu'elle a héritée de Venise. En Albanie, elle travaille à nouer des intelligences. La maison de Savoie est unie par des alliances de famille aux dynasties régnantes de Serbie et de Montenegro; avec la Roumanie elle aime à rappeler la commune origine latine; enfin, au printemps 1907, le roi Victor-Emmanuel a reçu, à Athènes, « un joyeux accueil » [1]. Le chemin de fer projeté qui, de San Giovanni di Medua (près d'Antivari), s'enfoncerait vers la Save et le Danube, mettrait Cettigne, Belgrade et même Bucarest à une distance relativement courte des côtes d'Italie. Il y a eu jadis un empire latin de Constantinople : l'Italie ne rêve pas de le reconstituer, mais elle suit de très près tout ce qui se passe dans l'Orient ottoman; s'il arrivait qu'un jour la Macédoine affranchie choisît pour la gouverner un prince italien, n'y aurait-il pas des chances pour qu'il devînt du même coup le chef, le président d'une Con-

1. Discours de M. Tittoni du 15 mai 1907.

fédération balkanique? Cette solution de la question d'Orient est très nettement prônée dans le livre d' « un Latin » que nous avons déjà cité. L'Italie prépare les voies à l'avenir; elle multiplie les écoles qu'elle confie toutes à ses congrégations religieuses; elle choisit, pour l'envoyer à Constantinople, un ambassadeur qui se fait remarquer par l'ostentation de sa ferveur catholique, et elle profite de la rupture entre la France et le Saint-Siège pour esquisser, avec le Vatican, certaines combinaisons avantageuses. En attendant les occasions d'entrer en scène, l'Italie persiste, a déclaré le 15 mai 1907[1] M. Tittoni, dans sa « politique éminemment désintéressée et pacifique, fondée sur l'intégrité de l'Empire ottoman et sur l'accord complet avec l'Autriche-Hongrie et la Russie et avec toutes les autres puissances signataires du traité de Berlin », et elle appuie, en Macédoine, de toute son influence, le développement des réformes.

La France, en Macédoine, est restée fidèle à ses traditions, à son alliance, à ses amitiés. Nous l'avons vue attentive à ne pas contrarier la politique des deux « puissances de l'entente » dont l'une est son alliée et, en même temps, prompte à saisir l'occasion de travailler, avec l'Angleterre, à assurer aux populations, par des réformes plus efficaces, une condition plus acceptable. M. Constans, avec beaucoup d'à-propos et de bonheur, s'est employé à concilier, sur le terrain pratique des solutions, les intérêts de la Russie et ceux de la Grande-Bretagne. La tradition française, en Orient, a toujours été le maintien de nos bonnes relations avec le Sultan et de l'intégrité de ses États, en y ajoutant, comme une conséquence nécessaire et comme un correctif indispensable, la protection des

1. Tittoni a répété avec insistance les mêmes assurances dans son discours du 4 juin 1908.

chrétiens. Nous sommes donc fidèles à notre histoire et à nos intérêts en pratiquant une politique de réformes qui puisse donner satisfaction à toutes les populations balkaniques; mais nous ne saurions sans dommage nous laisser entraîner à une politique qui conduirait à la dislocation de l'Empire ottoman. Les énormes capitaux français engagés en Turquie, les situations considérables qu'occupent nos nationaux dans tout le Levant, nous font une loi de sauvegarder l'intégrité de l'Empire ottoman, tout en nous efforçant d'en améliorer le gouvernement[1]. Grâce surtout à l'activité des religieux français, notre langue est parlée dans tout l'Orient; elle est la langue de la civilisation et elle reste, malgré tout, celle des affaires. Enfin, ce que les imprudences de notre politique intérieure ne nous ont pas fait perdre de notre Protectorat catholique reste un héritage précieux qu'il importe de conserver. Aider à jeter bas une maison où nous avons de si gros intérêts, où nous faisons tant d'affaires, et dont les habitants se plaisent à parler notre langue et à adopter notre civilisation, serait évidemment une faute politique. Certes, nous avons les plus vives sympathies pour tous les petits États de la péninsule; nous nous réjouissons de leurs progrès et nous y aidons chaque fois que nous en avons le pouvoir; mais il faut bien dire que si l'un ou l'autre d'entre eux venait à supplanter le Turc à Constantinople, nos intérêts en seraient gravement atteints, car cette nouvelle grande puissance orientale aurait naturellement le souci très légitime de réserver à ses nationaux les affaires et les offices pour lesquels la nonchalance de l'Osmanli fait volontiers appel aux étrangers. Nous pouvons donc donner notre con-

1. Voyez ci-dessous chapitre VII et, pour le Protectorat, chapitre XII.

cours, en Macédoine, à une politique de réformes pratiques, efficaces, allant même jusqu'à une certaine autonomie administrative sous la suzeraineté du Sultan, mais nous ne pouvons pas prêter les mains à une politique qui aboutirait à un partage de l'Empire ottoman. Cette ligne de conduite, nous pouvons, dans le Levant, continuer à la suivre, comme nous l'avons déjà fait jusqu'ici, en choisissant un rôle de conciliation et d'apaisement ; la haute situation morale dont les Français jouissent encore en Orient nous y prépare, et les tendances intérieures de notre République nous y engagent. Et qui sait si, un jour, les accords que nous aurions préparés en Orient, les réconciliations que nous y aurions ébauchées, ne pourraient pas étendre leur action bienfaisante jusqu'en Occident ?

L'Orient reste le théâtre classique où les grands intérêts européens s'entre-choquent ou se combinent. Les petites puissances balkaniques et les populations chrétiennes de Turquie sont parfois les victimes de ces conflits ou de ces conjonctions ; mais il ne faut pas oublier que les premières ne seraient sans doute pas indépendantes, et que les secondes n'auraient jamais obtenu aucun droit, si les unes et les autres n'en avaient pas été aussi, finalement, les bénéficiaires. La Macédoine suivra la même évolution après avoir passé par les mêmes péripéties; son histoire sera un nouveau chapitre de l'affranchissement des nationalités dans l'Empire ottoman ; elle parviendra à une autonomie plus ou moins complète, mais elle la paiera peut-être encore de beaucoup de souffrances. Il y a un proverbe turc qui dit : « Le diable se mêle toujours aux affaires pressées » ; il convient de le rappeler ici, car il est à craindre que, longtemps encore, il ne s'applique aux affaires de Macédoine.

CHAPITRE VI

LA QUESTION DE MACÉDOINE

IV

LA CRISE DE 1908
CHEMINS DE FER ET RÉFORMES

SOMMAIRE. — I. — Il y a quelque chose de changé en Europe. — Le discours du baron d'Æhrenthal (27 janvier 1908). — L'article 25 du traité de Berlin. — Les Autrichiens dans le Sandjak de Novi-Bazar. — Le Sérajevo-Mitrovitza ; son importance économique. — La politique des chemins de fer. La poussée autrichienne. — Les Autrichiens et le groupe jougo-slave. — Le nouveau chemin de fer instrument de lutte contre les Slaves ; contre les Hongrois. — Vers Salonique. — L'Autriche en Macédoine et en Albanie ; Autriche et Grèce.

II. — Émoi soulevé en Russie par le discours du 27 janvier. — La Russie et l'Autriche dans les Balkans : l'entente de 1897 et l'accord de Mürzsteg. — Caractère négatif de l'entente austro-russe. — Renaissance des sentiments slavophiles en Russie. — Le rapprochement russo-anglais. — M. Isvolski et M. d'Æhrenthal. — Fin de l'entente austro-russe dans les Balkans.

III. — Du Danube à l'Adriatique : projets de chemins de fer. — Tracés proposés. — Intérêts montenegrins. — Intérêts serbes et italiens dans le Danube-Adriatique. — Difficultés de réalisation. — Projets bulgares. — Projets grecs — Importance des chemins de fer pour la pacification de la Macédoine.

IV. — La vraie riposte russe. — Phase nouvelle de la question des réformes en Macédoine. — État de la question avant le 27 janvier. — Piétinement et redites. — Discours du baron d'Æhrenthal.

— Discours du trône anglais. — Programme anglais du 3 mars. — Programme russe du 26 mars. — Faillite de la politique de Mürzsteg. — Analyse du programme russe. — Nécessité d'un programme simple et d'une action énergique. — Dangers de la situation actuelle.

I

Il y a quelque chose de changé en Europe depuis qu'à la Commission des Affaires étrangères de la Délégation hongroise le baron d'Æhrenthal, ministre commun des Affaires étrangères, a prononcé l' « exposé » de sa politique (27 janvier 1908).

Que disait donc le baron d'Æhrenthal et pourquoi ses paroles ont-elles eu le retentissement que l'on sait? Il célébrait d'abord les avantages de l'entente austro-russe ; puis il ajoutait :

« Fidèles à notre politique balkanique, nous ne cherchons pas à faire une conquête territoriale. Dans le Balkan, notre mission est une mission de civilisation et une mission économique. Elle est d'autant plus importante que les pays balkaniques sont à la veille d'une ère de développement considérable. L'ouverture à la vie économique de l'Asie Mineure et de la Mésopotamie sera toujours considérée comme un exploit de l'esprit d'entreprise germanique. D'autres grandes nations civilisées ne travaillent pas avec moins d'ardeur à créer, dans l'Empire ottoman, de nouvelles ressources. Toutes ces entreprises, qui consistent pour la plupart en la construction de nouvelles et très importantes lignes ferrées — peu importe que celles-ci soient tracées de l'Ouest à l'Est, ou inversement — visent un grand but : établir, par la voie de Constantinople et des Détroits, un colossal échange de bienfaits économiques entre l'Occident et l'Orient. Il est évident que, de ce chef, les pays situés au-delà de Constantinople sont destinés à acquérir une importance. Mais nous sommes, nous aussi, de par la possession de la Bosnie, une puissance balkanique : notre tâche et notre devoir consistent à discerner les signes des

temps et à savoir en tirer parti. Je dis cela en prévision d'une politique de chemins de fer. Par la construction des lignes des Chemins de fer orientaux jusqu'aux frontières turques et serbes, nous avons posé la base d'une évolution ultérieure. Nous songeons avant tout à prendre des mesures en vue du raccordement. Ce ne sera pas difficile de l'obtenir de la Serbie. La ligne jusqu'à Varditse est achevée, et, du côté serbe, la ligne de jonction avance également. Quant à la jonction avec Mitrovitza, l'ambassadeur comte Pallavicini a été chargé de demander à Sa Majesté le Sultan l'autorisation en vue des études pour la construction de cette voie. J'espère fermement que le Sultan accordera sous peu cette autorisation, afin qu'un syndicat de banques autrichiennes et hongroises puisse entreprendre les travaux du tracé.

Ce n'est qu'après l'achèvement de ces travaux qu'il sera possible de songer définitivement à l'établissement ultérieur de cette voie ferrée qui, en raison des difficultés d'exécution, exigera plusieurs années. Cette ligne d'Uvać-Mitrovitza mérite une persévérance sans conditions, parce que, non seulement elle met en contact le réseau bosniaque avec les lignes des pays voisins, mais encore nous ouvre des perspectives toutes nouvelles de voies ferrées. Lorsque le réseau bosniaque aura été rattaché aux rails ottomans, notre trafic se dirigera directement par Serajévo vers la mer Égée et la Méditerranée. D'autre part, il y a espoir de voir sous peu s'effectuer la jonction des chemins de fer turcs et grecs, ce qui mettrait en communications directes Vienne, Budapest, Serajévo, Athènes et le Pirée, et constituerait la voie la plus directe entre l'Europe centrale, l'Égypte et les Indes. Pour notre part, nous appuyons chaleureusement à Constantinople les demandes grecques en vue de la jonction ; ce n'est que par là que se réalisera dans son ensemble notre idée économico-politique. J'espère que dans ces entreprises nous pouvons d'autant mieux compter sur le concours du Sultan, que le raccordement du réseau turc avec les lignes bosniaques au Nord et avec les grecques au Sud ouvrirait aux vilayets macédoniens une nouvelle ère économique et contribuerait ainsi à accroître l'intérêt des populations de ces pays à des œuvres pacifiques.

Mais il sera également nécessaire d'établir des communications avec le Montenegro, et, avant tout, de construire une ligne entre Cattaro et le littoral montenegrin ; la question est actuellement à l'étude; lorsque ces études auront abouti,

nous entrerons en pourparlers avec la principauté, sur la base de l'article 29 de l'Acte de Berlin.

J'estime que notre politique de chemins de fer, que je retrace ici dans ses grandes lignes, nous facilitera essentiellement dans la transformation actuelle des conditions politico-économiques et dans le maintien de notre situation. En même temps elle assurera à nos communications avec le Sud de nouvelles combinaisons, à la condition toutefois que nos efforts purement économico-politiques soient puissamment secondés, non seulement par les pays balkaniques intéressés, mais aussi par la sagacité entreprenante de nos milieux économiques et industriels. »

La politique, ainsi annoncée et définie, par le baron d'Æhrenthal, est une application de l'article 25 du traité de Berlin. Il est bon d'en rappeler le texte :

Art. 25. — Les provinces de Bosnie et d'Herzégovine seront occupées et administrées par l'Autriche-Hongrie

Le gouvernement d'Autriche-Hongrie ne désirant pas se charger de l'administration du Sandjak de Novi Bazar qui s'étend, entre la Serbie et le Montenegro, dans la direction Sud-Est jusqu'au-delà de Mitrovitza, l'administration ottomane continuera d'y fonctionner. Néanmoins, afin d'assurer le maintien du nouvel état politique ainsi que la liberté et la sécurité des voies de communication, l'Autriche-Hongrie se réserve le droit de tenir garnison et d'avoir des routes militaires et commerciales sur toute l'étendue de cette partie de l'ancien vilayet de Bosnie. A cet effet les gouvernements d'Autriche-Hongrie et de Turquie se réservent de s'entendre sur les détails.

Après trente ans, c'est une de ces ententes prévues par le dernier paragraphe de l'article 25, qui vient de se conclure entre Vienne et Constantinople.

On a souvent épilogué sur le sens de l'article 25 et sur les droits qu'il confère à l'Autriche-Hongrie ; il ne parle que de « routes militaires et commerciales » et l'on s'est demandé si ces routes pouvaient être des chemins de fer. En diplomatie, tout peut se

discuter; mais, de bonne foi, le sens général de l'article n'est pas douteux ; il met le sandjak de Novi-Bazar à la discrétion de l'Autriche sans lui imposer les frais d'administration et sans l'exposer aux difficultés que les Albanais, qui sont nombreux, n'auraient pas manqué de leur créer [1]; aucune restriction n'est apportée à son droit de mettre des garnisons dans les villes et d'avoir des routes militaires et commerciales, et c'est uniquement parce que les Autrichiens ne « désirent pas s'en charger » que l'administration est laissée aux Turcs. Il n'est pas jusqu'à la précaution de spécifier que le sandjak de Novi-Bazar s'étend jusqu'au-delà de Mitrovitza qui ne révèle la préoccupation de permettre, un jour ou l'autre, aux routes ou chemins de fer autrichiens de descendre par cette ville vers Salonique et la mer Egée. Adolphe d'Avril, qui écrivait en 1886, dit déjà, dans son beau livre : « Le cabinet de Vienne, outre de grands avantages commerciaux, a obtenu la jonction des chemins de fer austro-hongrois avec la ligne qui fonctionne déjà de Salonique à Mitrovitza, jonction qui reliera la mer du Nord avec la mer Egée,

1. Par une convention de 1879, les Turcs et les Autrichiens s'étaient mis d'accord pour l'exécution du traité de Berlin; les Autrichiens devaient occuper Sienitza : la résistance de la population les en empêcha et ils se contentèrent d'occuper trois villes du Nord. Lorsqu'il fut question d'organiser les réformes en Macédoine, les Turcs demandèrent qu'elles fussent étendues intégralement aux trois vilayets de Kossovo, de Salonique et de Monastir ; ce fut l'Autriche qui s'opposa à ce que les sandjaks de Vieille-Serbie, parmi lesquels les deux sandjaks qui constituent l'ancien sandjak de Novi-Bazar, fussent compris dans la zone réformée ; ils sont livrés à une effroyable anarchie. On eut ainsi ce curieux spectacle : les Turcs insistant pour les réformes et les Autrichiens s'y refusant. En revanche, quand il s'est agi de distribuer les secteurs entre les officiers de la gendarmerie européenne, les Autrichiens, grâce à l'appui des Russes, obtinrent pour leurs officiers le sandjak d'Uskub.

Hambourg avec Salonique[1]. » Il ne s'agissait encore, à cette époque, que d'une possibilité ; la réalisation pratique était plus difficile. Il fallait d'abord installer le régime autrichien en Bosnie-Herzégovine, y créer des chemins de fer. La voie ferrée n'atteignit Uvać, à la frontière de la Bosnie et du sandjak de Novi-Bazar, qu'en 1906. Quant au sandjak lui-même, la Turquie, profitant de ce que l'administration lui en était laissée, travaillait à en éloigner l'influence effective des Autrichiens ; elle le divisait en deux sandjaks nouveaux, dépendant du vilayet de Kossovo, et ayant respectivement pour chef-lieu Plevlié et Sienitza ; elle excitait contre les Autrichiens le ressentiment des Albanais, si bien que le cabinet de Vienne n'usait du droit de garnison, que lui confère le traité de Berlin, qu'en occupant trois petites villes du Nord : Plevlié, Priboié, Priépolié ; il n'occupait pas Mitrovitza. Actuellement, l'effectif des troupes austro-hongroises, cantonnées dans le sandjak, atteint à peu près l'effectif d'une brigade (environ 3.000 hommes)[2].

Le pas en avant que l'Autriche vient de faire dans la direction de Salonique était donc prévu par le traité de Berlin, préparé et escompté ; 160 kilomètres seulement séparent Uvać, point terminus actuel des chemins de fer bosniaques, de Mitrovitza où commence le réseau de la Compagnie des chemins de fer Orientaux, dont le capital et le haut personnel sont Allemands. De Mitrovitza, la ligne traverse la fameuse plaine de Kossovo, « le champ des Merles », franchit les défilés du Char-Dagh, rejoint à Uskub la ligne qui vient de Belgrade par Nisch et descend la vallée du Vardar jusqu'à Salonique. Il

1. *Négociations relatives au traité de Berlin*, p. 423.
2. Voyez, pour les projets de chemins de fer, la carte à la fin du volume.

était naturel que le jour où ils en croiraient le moment venu, les Autrichiens cherchassent à réaliser une jonction qui était la suite logique de leur politique. Le baron d'Æhrenthal s'est donc mis d'accord avec le gouvernement d'Abd-ul-Hamid, puis, l'accord une fois conclu en principe, il a annoncé au monde, dans le discours qui a eu tant de retentissement, la prochaine réalisation de la grande voie de pénétration autrichienne vers la mer Egée. L'iradé impérial a été signé trois jours après.

Déjà une commission d'études est nommée et s'est rendue sur le terrain ; tout fait supposer que, contrairement à leurs habitudes dilatoires, les Turcs ne mettront pas d'obstacle à la prompte exécution des travaux. Le chemin de fer traversera une région accidentée mais ne présentant pas cependant de très grandes difficultés techniques. Il n'y trouvera certainement pas les éléments d'un grand trafic ; le pays est pauvre, peu peuplé, peu sûr ; les récoltes qu'il produit ne sauraient fournir à l'exportation un aliment de quelque importance. La ligne sera à voie étroite (75 centimètres) ; elle se reliera d'une part au réseau bosniaque qui est également à voie étroite et, d'autre part, à la ligne Mitrovitza-Salonique qui est à voie normale, en sorte que les marchandises qui descendraient de Vienne, et, à plus forte raison de Budapest, vers la mer Egée devraient subir deux transbordements, l'un à Brod (sur la Save, à la frontière nord de la Bosnie) et l'autre à Mitrovitza. Il est à remarquer d'ailleurs que, de Vienne et, à plus forte raison, de Budapest, la voie kilométriquement la plus courte pour atteindre Salonique restera la ligne actuellement existante par Belgrade, Nisch et Uskub (180 kilomètres environ de moins). On peut donc prédire que, d'ici longtemps, un grand courant com-

mercial ne s'établira pas, par la voie nouvelle, entre l'Autriche et le port de Salonique. Les marchandises venues de l'Ouest auront toujours intérêt à s'embarquer à Venise ou à Trieste. Quant aux marchandises allemandes, qui ont tant de facilités pour gagner Hambourg, Rotterdam ou Anvers, elles ne traverseront pas toute l'Europe centrale pour venir chercher un bateau à Salonique. On sait que, dès que le chargement sur un navire est nécessaire, la longueur du trajet par eau est relativement de peu d'importance et accroît peu les frais. Il est donc improbable que la future ligne, surtout tant qu'elle restera à voie étroite, devienne une grande voie de trafic international; elle fera plutôt, pour emprunter une comparaison à la marine, un commerce de cabotage qu'un grand commerce international.

Le baron d'Æhrenthal, surpris du vif mécontentement suscité en Russie par son discours du 27 janvier, s'est appliqué à démontrer que la politique de l'Autriche-Hongrie n'est qu'une politique économique. Son affirmation est justifiée puisque l'ouverture de nouvelles voies de communication est d'abord une entreprise d'ordre économique. Il n'en est pas moins vrai que la ligne qui va joindre la Bosnie avec Mitrovitza a un autre sens et une autre portée. On a très heureusement appelé « politique des chemins de fer » une méthode qui, par la suprématie économique, conduit à l'hégémonie politique ; les chemins de fer sont l'outil par excellence de l'impérialisme; la plupart des grands problèmes internationaux que l'expansion européenne a soulevés dans le monde, se concrétisent sous la forme d'une question de chemins de fer[1]. Le Serajevo-Mitrovitza est un

1. Le *Fremdenblatt*, de Vienne, qui passe pour recevoir les inspirations du Ballplatz, écrivait à la fin de septembre 1877, c'est-

chemin de fer de domination, une ligne impériale[1]. M. Isvolski, dans son discours du 18 avril, le constate, et il conclut : « On ne peut le juger que comme donnant à l'Autriche-Hongrie un avantage incontestable dans la péninsule des Balkans. »

On a tout dit sur le *Drang nach Osten*, sur la poussée allemande vers l'Est et sur ses périls. Salonique est le point d'aboutissement naturel de cette marche du germanisme vers l'Orient dont les origines remontent aux premiers Habsbourg et à Charlemagne. On a même parfois exagéré, croyons-nous, le péril d'une descente des baïonnettes autrichiennes, propagatrices de la culture allemande, vers la mer Egée. Le *Drang*, la poussée vers Salonique, c'est

à-dire au moment où les Russes venaient d'éprouver le second échec de Plevna :

« La Russie s'étant montrée incapable de résoudre la question d'Orient, ce sera désormais à l'Autriche-Hongrie d'aborder de concert avec l'Allemagne et d'accord avec l'Europe, l'œuvre de l'émancipation des pays des Balkans du despotisme turc. Il n'est pas besoin aujourd'hui, comme au temps du prince Eugène, de guerres sanglantes pour atteindre ce but. Au contraire, la politique de l'Autriche doit être éminemment pacifique, complètement opposée sous ce rapport à celle de la Russie. Au lieu d'exciter les nationalités, les haines religieuses, l'Autriche doit chercher à concilier les contrastes. Au lieu d'anéantir par la guerre et la révolution la prospérité des pays du Danube et des Balkans, elle doit se proposer pour but la régénération économique de la Turquie aussi bien que des deux principautés ; c'est dans l'intérêt même de son commerce que l'Autriche doit poursuivre, quand la paix sera faite, une semblable politique... » (Cité par d'Avril, *op. cit.*, p. 440.)

1. Il est intéressant de rappeler, à propos de l'acte du baron d'Æhrenthal, un passage singulièrement suggestif des Souvenirs de Bismarck : « Il est naturel que les habitants du bassin du Danube puissent avoir des besoins et des vues qui s'étendent au delà des limites actuelles de la monarchie austro-hongroise. Et la manière dont l'Empire allemand s'est constitué montre le chemin par lequel l'Autriche peut arriver à une conciliation des intérêts politiques et matériels qui sont en présence entre la frontière orientale des populations de race roumaine et les bouches de Cattaro. » C'est le plan d'une confédération balkanique sous l'hégémonie de l'Autriche. (Bismarck, *Gedanken und Erinnerungen*, II, p. 252.)

là, pour l'Autriche, une sorte de programme lointain, idéal et qui, comme la descente russe vers Constantinople pourrait bien être destiné à n'atteindre jamais son objectif. Cette intention générale et permanente de rejoindre directement Salonique par la Bosnie et Mitrovitza est certes le point de départ de la résolution du baron d'Æhrenthal de hâter la construction du chemin de fer, mais il est permis de se demander si d'autres raisons, de plus immédiates, de plus urgentes, ne l'ont pas décidé à une initiative dont les inconvénients ne pouvaient lui échapper.

Nous parlons ci-dessous du conflit économique et politique qui a mis aux prises, pendant plusieurs mois, le grand empire austro-hongrois et le petit royaume de Serbie ; cette lutte s'est apaisée tout récemment par la signature d'un traité de commerce ; ce traité est très avantageux pour l'Autriche-Hongrie, mais le fait seul que son puissant voisin, qui s'était flatté de la faire capituler sans conditions, ait finalement consenti à signer un traité qui comporte des avantages réciproques, constitue un succès diplomatique pour la Serbie ; elle a affirmé sa personnalité, sa résolution de rester maîtresse de sa politique intérieure comme de ses relations extérieures. Le Cabinet de Vienne était accoutumé à trouver une Serbie plus malléable et moins fière.

Le conflit austro-serbe et la résistance du petit royaume ont eu, dans tous les pays de langue serbe, un profond retentissement ; le mouvement nationaliste en a reçu une impulsion nouvelle. Tout le groupe des Slaves du Sud, divisé par la religion, par l'histoire et par les traités, émietté entre l'Autriche, la Hongrie, la Croatie, la Serbie, la Bosnie, le Montenegro, la Turquie, a frémi d'un même espoir. Sans doute, entre eux, les vieilles causes de mésintel-

ligence et de dissociation subsistent, mais il existe désormais partout un parti qui prend de plus en plus conscience des intérêts communs à tous les Slaves du Sud. Les Bosniaques et les Herzégoviniens, malgré tous les efforts de l'administration autrichienne, malgré ses bienfaits matériels, manifestent, chaque fois qu'ils en ont l'occasion, leur solidarité serbe ; on a vu, — fait jusqu'à présent inouï, — des Serbes bosniaques musulmans, des catholiques et des orthodoxes, oublier leurs vieilles haines religieuses et sociales pour affirmer en commun leur espoir dans l'avenir de la grande patrie. Au Montenegro, le parti constitutionnel, dont le chef est M. Radovitch, naguère encore président du Conseil, ne cache pas ses sympathies serbes et son désir d'entente étroite avec Belgrade ; ce parti est pour le moment vaincu[1], mais il conserve les sympathies secrètes d'une grande partie de la population. La population du sandjak de Novi-Bazar, que doit traverser le futur chemin de fer Uvać-Mitrovitza est, elle aussi, serbe avec une minorité albanaise ; il en est de même de la province turque de Vieille-Serbie (Pristina, Prizrend) qui fait partie du vilayet de Kossovo. En Croatie, la tentative d'entente avec la Hongrie, essayée après le congrès de Fiume, a aujourd'hui complètement échoué : les élections qui ont eu lieu au printemps 1908, pour la Diète croate, ont donné l'unanimité des voix aux partis antimagyars et la majorité à la coalition croato-serbe : résultat significatif si l'on songe à ce qu'a toujours été, entre les mains des « bans » envoyés par Budapest, la pression administrative.

Nous voilà loin, en apparence, du chemin de fer

1. M. Radovitch et ses amis politiques, à la suite d'un procès inique, viennent d'être condamnés à des peines très sévères (25 juin 1908).

Sérajevo-Mitrovitza. Nous touchons, au contraire, à quelques-unes des raisons qui en ont vraisemblablement hâté la construction, en tout cas à quelques-uns des résultats qu'aura son achèvement. Tous ces Serbes aujourd'hui divisés et dispersés tendent à former bloc. S'ils y parvenaient un jour, une masse jougo-slave, soit indépendante de l'Autriche, soit fédérée avec elle, s'interposerait entre le germanisme et les plaines de la Macédoine ; la route de Salonique serait fermée au *Drang*. La politique de Vienne, comme celle de Budapest, a donc toujours été d'accentuer et de multiplier les divisions, d'entretenir les rivalités et les haines historiques au lieu de les laisser s'effacer. Au Congrès de Berlin, les clauses relatives à l'occupation de la Bosnie-Herzégovine et au droit d'avoir des garnisons et des voies de communications dans le sandjak de Novi-Bazar, révèlent déjà, — les protocoles en font foi, — la préoccupation de séparer en deux la masse jougo-slave et de laisser ouverte, devant le germanisme, à travers les pays serbes, la route de la mer Égée. Entre le royaume serbe et le Montenegro, le sandjak s'enfonce comme un coin. Le chemin de fer complétera cette œuvre de division : du Nord au Sud, la ligne nouvelle fend en deux sections l'épais bastion des montagnes où la vieille race serbe abrite sa vitalité. D'un côté, regardant vers l'Adriatique, c'est le Montenegro que le Cabinet de Vienne cherche à tenir sous sa tutelle. Le baron d'Æhrenthal, dans son discours du 27 janvier, a annoncé son intention de relier promptement la Bosnie avec le Montenegro ; ainsi attiré dans l'orbite de l'Autriche, il sera plus facilement détaché de Belgrade et du bloc serbe. De l'autre côté du chemin de fer projeté, restera le royaume serbe, isolé, privé de toute issue vers l'Adriatique. Par la

nouvelle ligne, l'Autriche le tourne complètement; elle peut le prendre, en cas de conflit, par le Nord, par le Sud et par l'Ouest, elle peut couper toutes les communications qu'il tenterait d'établir avec la mer. Elle a désormais, bien à elle, à elle seule, une voie ferrée vers la Macédoine et Salonique.

Le nouveau chemin de fer rend aussi l'Autriche plus indépendante de la Hongrie : on n'a pas assez remarqué que le baron d'Æhrenthal a attendu que le renouvellement du compromis fût assuré avant d'esquisser le plan de sa politique de chemins de fer; dans dix ans, si le divorce devient complet entre l'empire des Habsbourg et le royaume de saint Étienne, chacun des deux pays aura sa ligne de pénétration vers l'Archipel; Vienne sera, pour ses transports de troupes ou de marchandises, indépendante de Budapest. On est quelque peu surpris, après cela, d'apprendre que, à la réunion des Délégations et dans la presse magyare, la politique du baron d'Æhrenthal a été généralement accueillie avec satisfaction.

En Macédoine, la ligne nouvelle donnera aux Autrichiens un moyen d'influence et, au besoin, de pénétration militaire, dont ils seront les seuls à disposer. Si la Macédoine devient jamais un État indépendant ou à demi indépendant, l'Autriche, seule de toutes les grandes puissances, se trouvera être sa voisine et sera en mesure d'y exercer une influence prépondérante. Mais son intérêt est que la domination turque s'y maintienne, tout en y restant faible, et que l'anarchie s'y perpétue. Par son chemin de fer l'Autriche aura aussi le moyen de devancer les Italiens en Albanie, de couper court à toute tentative de leur part sur la côte de l'Adriatique et de contrôler toutes les lignes de pénétration qui partiraient des ports pour s'enfoncer, à travers l'Albanie, vers la Macédoine ou la Serbie. On

étudie en outre, à Vienne, le projet d'un chemin de fer qui longerait la côte montenegrine par Cattaro et descendrait, par San Giovanni di Medua et Durazzo, tout le long de l'Adriatique ; étouffée entre ces deux chemins de fer, l'Albanie tomberait naturellement dans la mouvance de l'empire d'Autriche. Aussi ne faut-il pas s'étonner si, en dépit des paroles rassurantes que Guillaume II apportait en avril à Venise, la presse et l'opinion publique, en Italie, aient fait mauvais accueil au projet du ministre des Affaires étrangères austro-hongrois Enfin la préparation d'un vaste système destiné à assurer la prépondérance autrichienne dans toute la partie orientale de la péninsule des Balkans s'achève par un effort pour entraîner le royaume hellénique dans le système austro-allemand : une phrase de l'exposé du baron d'Æhrenthal est significative à cet égard ; il y signale, comme faisant partie de son programme, la construction du chemin de fer de Larissa, en Thessalie, à Salonique ; d'Athènes à Vienne on pourra, à l'avenir, voyager en express. On se demande si, à bien lire cette phrase, on n'y devrait pas trouver la trace d'une entente préalablement établie entre Vienne, Athènes et Yildiz-Kiosk.

II

Les discours politiques, comme les livres, ont leur destin. Il en est, dont l'orateur se promettait de lointains retentissements, qui tombent dans l'indifférence et dans l'oubli. D'autres, au contraire, prennent une portée inattendue qui dépasse les intentions de celui qui les prononce ; ils éveillent des échos insoupçonnés qui s'enflent et se multiplient à mesure qu'ils se

répercutent ; ils deviennent des événements historiques. C'est qu'alors une parole a été dite qui répondait à un sentiment général encore obscur et que les esprits étaient d'avance préparés à l'accueillir : une révélation s'est faite dans les intelligences. Tel a été l'effet produit en Russie par le discours du baron d'Æhrenthal. Ce n'est pas faire injure à l'éminent homme d'État que de se demander si lui-même avait prévu tout le « beau tapage » que déchaînerait son exposé et toute la suite d'incidents politiques dont il restera, dans l'histoire, le premier anneau. Pour le comprendre, il faut se rendre compte de l'état de l'opinion publique dans la Russie d'aujourd'hui.

Soit pour agir, soit pour s'abstenir, l'Autriche-Hongrie et la Russie, dans les Balkans, ne peuvent guère se passer l'une de l'autre, leurs forces et leurs moyens d'influence dans la péninsule se font contrepoids. La guerre de 1878, nous l'avons vu, n'a été rendue possible que par l'entente conclue à Reichstadt dès 1875 et par la promesse, faite à l'Autriche, de la Bosnie et de l'Herzégovine. Le voyage du prince Lobanof à Vienne, en 1896, marque le début d'une nouvelle période d'entente ; un accord est conclu en 1897 lors de la visite de l'empereur François-Joseph à Saint-Pétersbourg. Les termes n'en ont jamais été rendus publics ; mais les événements en ont révélé le sens : les deux puissances s'entendaient pour qu'il ne fût porté aucune atteinte au *statu quo* territorial dans la péninsule ; elles se promettaient de ne rechercher ni l'une ni l'autre d'avantages particuliers et d'intervenir d'un commun accord si quelque événement menaçait de troubler l'ordre établi dans les Balkans. C'était l'époque où la Russie s'engageait dans sa politique asiatique : avant de partir pour un long et lointain voyage, elle prenait ses pré-

cautions ; elle voulait s'assurer que l'ordre ne serait pas troublé à sa porte, et que sa rivale ne profiterait pas de son absence pour la supplanter dans les Balkans. En concluant une entente avec l'Autriche, la Russie comptait la paralyser. L'accord se fit donc sur un programme négatif et il dura ; les sentiments personnels des deux souverains l'un pour l'autre, et la prudente réserve du comte Goluchowski y contribuèrent pour une large part.

Survinrent les troubles de Macédoine : les deux associées revendiquèrent le droit d'y maintenir l'ordre et la paix ; l'Europe leur fit confiance pour agir en son nom. Le voyage de l'archiduc héritier, François-Ferdinand, en Russie, en février 1902, resserra encore l'entente ; le programme, que les « deux puissances les plus directement intéressées » allaient se charger de faire appliquer, fut arrêté à Mürzsteg (25 février 1903 [1]).

Le programme de Mürzsteg, c'était le système du « *statu quo* amélioré » ; « c'était, a dit très bien M. Isvolski dans son discours du 18 avril, un protocole de désintéressement ». Nous avons vu comment les quatre autres grandes puissances, et particulièrement l'Angleterre, coopérèrent aux réformes ; mais l'accord entre Vienne et Saint-Pétersbourg n'en fut pas troublé. La Russie, aux prises, en Extrême-Orient, avec les pires difficultés, abandonnait, en fait, la direction au Cabinet de Vienne ; elle lui savait gré de ne pas profiter des embarras qu'elle avait en Asie, pour s'assurer des avantages particuliers. La droiture de Nicolas II était particulièrement sensible aux procédés loyaux de l'empereur François-Joseph. La paix rétablie en Extrême-Orient, l'entente se maintint :

1. Voyez ci-dessus, page 183.

à l'automne 1907 les deux Cabinets présentèrent d'un commun accord à la Porte un projet de réforme judiciaire en Macédoine : ils rédigèrent une note destinée à donner une nouvelle interprétation de l'article 3 du programme de Mürzsteg et à décourager les espérances des États balkaniques qui y avaient vu l'annonce d'une réorganisation territoriale de la Macédoine sur la base des nationalités.

En Russie, cependant, une transformation profonde s'accomplissait insensiblement. Vaincue, déçue dans ses plus brillantes espérances, déchirée par la fureur des partis, la Russie se recueille, se reconstitue. Désabusée des mirages qui l'ont entraînée au naufrage de Port-Arthur, elle revient aux routes traditionnelles, jalonnées par des souvenirs de victoires, qui la conduisent sur le Danube et vers les Balkans : l'appel des frères slaves monte de nouveau jusqu'à elle, et elle se reproche, comme une désertion de sa mission historique, l'abandon où elle les laissait. L'entente avec l'Autriche-Hongrie, pour le maintien en Macédoine d'un *statu quo* oppresseur des populations slaves, lui apparaît aujourd'hui comme une offense à ses traditions nationales. Les fêtes commémoratives des grandes étapes victorieuses de la guerre de 1878 qui ont réuni à Chipka, à Sofia, à Plevna les représentants de l'armée libératrice avec les Bulgares affranchis, ont trouvé, dans tous les cœurs russes, un joyeux écho ; elles ont réveillé les glorieux souvenirs et les haines ataviques. La guerre de Mandchourie, le paysan russe ne l'a jamais comprise ; sa guerre à lui, son *Drang* national et sacré, c'est la lutte contre le Turc, c'est la croisade de la Sainte Russie pour la délivrance des chrétiens esclaves du musulman.

La manifestation de ce sentiment profond et vivace correspond aux vues du gouvernement du Tsar :

c'est un utile dérivatif aux passions révolutionnaires et aux agitations réformatrices. Le programme de Katkof n'était-il pas à la fois panslaviste à l'extérieur et autocratique au dedans? Chez tous les peuples slaves il se produit, en ce moment, une recrudescence très caractérisée du sentiment de la solidarité et de la communauté d'intérêts entre les rameaux épars de la race : l'aiguillon allemand qui, en ce moment même, s'enfonce dans les chairs du peuple polonais, contribue à stimuler ce réveil de la fraternité slave; mais il faut y voir aussi le résultat et, pour ainsi dire, le point d'affleurement de tout un long travail souterrain de préparation et de propagande nationale que les Slaves, chacun chez soi, ont accompli silencieusement : les nations slaves sont en plein travail de formation et d'organisation.

Lorsque les Russes, délivrés du lointain cauchemar asiatique, ont de nouveau tourné leurs regards vers la détresse des frères slaves de la péninsule balkanique, les conséquences de leur trop longue absence leur sont apparues : le *statu quo*, par la force même des choses, c'est à l'influence autrichienne et germanique qu'il a profité. La politique russe, aux yeux des populations, ne peut être qu'une politique d'affranchissement, de délivrance; en présence du programme de Mürzsteg, elles accusèrent les Russes de les avoir abandonnées aux intérêts des Autrichiens et de l'expansion allemande. « La Russie a été jusqu'à présent le plus grand obstacle au règlement de la question macédonienne », écrivait, en décembre 1902, le *Mouvement macédonien*, organe de Sarafof[1]. Si exagéré que soit le reproche, il répondait à un sentiment

1. Cité par A. Chéradame, *La Macédoine; Le Chemin de fer de Bagdad*, p. 379. (Plon, 1903, in-12).

très répandu dans la péninsule. Les Russes se rendent compte que leur long ressentiment contre la Bulgarie, leur opposition lors de la réunion de la Roumélie à la principauté, leur entente enfin avec les Autrichiens pour le *statu quo* balkanique, leur ont fait perdre une partie de la confiance qui montait spontanément du cœur des populations vers les vainqueurs de la grande guerre. Un consul russe, dans les Balkans, était, naguère encore, un personnage à part, partout le premier, comme l'étaient en Syrie les représentants de la France ; aujourd'hui le consul d'Autriche a souvent plus d'influence, il dispose de plus de ressources et représente une politique plus active. Les Russes veulent retrouver leur prestige d'autrefois ; sur ce théâtre historique de leurs victoires militaires et diplomatiques, sur cette terre arrosée de leur sang, ils mettent leur point d'honneur à garder le premier rang ; ils ont renoncé à dominer directement sur la péninsule, mais ils veulent rester, pour les peuples qu'ils ont affranchis, des amis de la première heure et des protecteurs de toujours. M. Isvolski, dans son discours du 18 avril, l'a affirmé avec force. Après tant d'années de rivalité, les Russes viennent de conclure un accord général avec l'Angleterre[1] ; ils ont réglé avec elle leurs litiges séculaires en Asie : mais cette politique de paix est aussi une politique de renoncement. La Russie acceptera plus volontiers de devenir l'amie de l'Angleterre, après avoir tant souffert par elle, si c'est, en définitive, sa politique slave qui profite de cette amitié : le résultat, alors, aura justifié la méthode.

Cette disposition des esprits en Russie explique le retentissement extraordinaire que l'exposé du baron

1. Voyez : Dr Rouire. *La Rivalité anglo-russe au* XIXe *siècle en Asie.* (A. Colin, 1908, in-12.)

d'Æhrenthal a eu dans cette opinion publique, qui n'est plus aujourd'hui, dans l'Empire des Tsars, une quantité négligeable. La parole du ministre autrichien est tombée en Russie dans un de ces moments de susceptibilité nationale que les peuples traversent après les grandes secousses. Le projet de chemin de fer d'Uvać à Mitrovitza n'était pas directement contraire au texte de la convention de Mürzsteg ni à l'accord de 1897 ; au moment où fut conclue l'entente, l'empereur François-Joseph lui-même, lors de son voyage à Saint-Pétersbourg, avait pris soin de réserver la liberté d'action de l'Autriche pour sa politique de chemins de fer en Bosnie et dans le sandjak de Novi-Bazar. Le prince Kinski, d'ordre de son gouvernement, renouvela expressément la même réserve. Le Cabinet de Saint-Pétersbourg ne pouvait donc pas, au sens propre du mot, être surpris par un acte qui était la suite naturelle d'une politique déjà ancienne et la réalisation d'un projet longuement préparé. Mais les réserves, déjà anciennes, de l'Autriche n'indiquaient pas l'époque où elle comptait user des droits qu'elle tenait du traité de Berlin ; il ne paraît pas que, dans l'entrevue qui eut lieu à la fin de septembre 1907 entre M. Isvolski et le baron d'Æhrenthal, celui-ci ait clairement annoncé ses intentions à son collègue dont l'étonnement et l'humeur, après le discours du 27 janvier, ne furent pas joués.

L'effet produit fut considérable et inattendu ; la presse russe, même celle qui passe pour prendre ses inspirations au ministère des Affaires étrangères, s'éleva avec une bruyante unanimité contre la politique autrichienne. Jamais l'entente avec Vienne n'avait été populaire en Russie, mais on la considérait du moins comme une garantie, et voilà que le discours du baron d'Æhrenthal renversait tout d'un

coup cette illusion et brusquement dévoilait tout le chemin parcouru par l'Autriche à l'abri de l'entente. Le Tsar lui-même ressentit un déplaisir d'autant plus vif que le baron d'Æhrenthal était naguère encore (septembre 1906) ambassadeur et « persona grata » à Saint-Pétersbourg, qu'il passait pour un ami personnel de M. Isvolski et qu'il ne dissimulait pas, depuis son arrivée au Ballplatz, son désir d'arriver à reconstituer l'entente des trois empereurs. L'ambassadeur du Tsar à Vienne, le prince Ouroussof, fut appelé à Saint-Pétersbourg. Toute la presse russe, profitant de l'émoi général, proclama qu'un tel incident mettait fin à la politique d'effacement inaugurée en 1897, et au système de l'entente autrichienne ; la méthode appliquée depuis 1903 en Macédoine et définie dans le programme de Mürzsteg fut déclarée insuffisante. L'Autriche, disait-on, ne permettrait jamais que l'on fît des réformes sérieuses en Macédoine ; son entente avec Yildiz-Kiosk n'en était-elle pas la preuve? La concession du chemin de fer n'était-elle pas précisément le prix de son abstention ? Et puisque l'Autriche, en recherchant des avantages particuliers dans les Balkans, se mettait en contradiction au moins avec l'esprit des accords de 1897 et de 1903, il fallait saisir cette occasion de renoncer à une entente préjudiciable aux vrais intérêts de la Russie, s'entendre directement avec le groupe des puissances occidentales, et régler la question macédonienne non plus en tête à tête avec l'Autriche, mais d'un commun accord avec les six grandes puissances.

L'entente qui liait, depuis 1897, la Russie à l'Autriche-Hongrie, pour les affaires balkaniques, a donc virtuellement pris fin. Sans doute, il n'y a pas rupture, et, depuis lors, la diplomatie des deux pays s'est appliquée à « ramasser le fil » ; mais les combi-

naisons diplomatiques ne survivent pas aux conditions qui les ont fait naître; qu'on le regrette ou qu'on s'en réjouisse, les rapports de Vienne avec Pétersbourg ne sont plus aujourd'hui ce qu'ils étaient hier : l'association à deux est morte. La note russe, sur les réformes à appliquer en Macédoine, a été, à la vérité, communiquée d'abord au Cabinet de Vienne : simple courtoisie, puisque cette note elle-même émane non plus de l'association austro-russe, mais de la Russie seule. Si, comme il ne serait pas invraisemblable de le supposer, le gouvernement de Guillaume II a encouragé celui de François-Joseph à pousser en avant sa politique de chemins de fer, pour faire entendre peut-être à la Russie que, dans les Balkans, le concours de la Triple Alliance lui est indispensable, il aurait alors manqué son but; il aurait rejeté la Russie vers l'Angleterre, avec qui elle achève de se réconcilier, et vers la France.

III

La Russie, atteinte dans son amour-propre, alarmée dans ses intérêts, fit tout de suite un geste naturel de riposte. M. Isvolski chercha à remporter à son tour un succès dans la politique des chemins de fer. Depuis longtemps, les petits États balkaniques sont en instance auprès de la Porte pour obtenir certaines lignes nécessaires à leur développement : l'occasion était bonne de prendre en main leurs intérêts, d'autant plus que l'un de ces projets, la ligne du Danube à l'Adriatique intéresse directement la Russie; il constituerait la route la plus courte entre ses provinces méridionales et l'Adriatique, et la mettrait en

communication, à travers la Roumanie, avec la Serbie et le groupe des pays jougo-slaves. Deux tracés ont été proposés et étudiés ; le choix de l'un ou de l'autre n'a pas seulement un intérêt technique, mais aussi et surtout politique.

Dans toute la traversée de la Serbie, les deux projets se confondent; le gouvernement serbe a depuis longtemps fait commencer les travaux ; une section de cinquante kilomètres est même déjà achevée. La ligne part de Radoujevatz, sur le Danube, un peu au nord de Negotin, à peu de distance en amont de la frontière bulgare ; c'est là, entre Radoujevatz et Praovo, que l'on projette un grand pont sur le Danube qui permettrait la soudure avec le réseau roumain à Craïova. De Radoujevatz la voie remonte la vallée du Timok, franchit une chaîne de montagnes et arrive à Nisch où bifurquent déjà la ligne de Salonique et celle de Sofia-Constantinople. Nisch deviendrait ainsi un nœud très important de voies ferrées. De là le chemin de fer se dirigera vers le Sud et, par la vallée de Toplitza, arrivera à Kourchoumlié, près de la frontière turque. A partir de ce point les deux tracés diffèrent. C'est celui du Sud dont la concession est demandée à Constantinople par la Serbie et la Russie ; de Kourchoumlié il se dirige sur Pristina, traverse la plaine de Kossovo, coupe à Ferizovic la ligne de Mitrovitza à Salonique, longe le flanc septentrional du Char-Dagh, atteint Prizrend, principal centre d'un grand bassin naturel dont la fertilité et la richesse seraient merveilleuses si la sécurité y régnait ; puis, par l'étroite vallée du Drin, il arrive à l'Adriatique. A l'embouchure du Drin s'ouvre la baie de San Giovanni di Medua ; c'est l'aboutissement naturel du chemin de fer; mais la baie est peu profonde, marécageuse et l'établissement d'un port y serait coûteux

et difficile ; au contraire, un peu plus au nord, le port d'Antivari est presque aménagé. Antivari est une ville, tandis que Saint Jean de Medua n'est qu'un groupe de baraques. Mais Antivari est en territoire montenegrin, et il se pourrait que le gouvernement ottoman imposât comme condition que le chemin de fer aboutît dans un port turc, soit à Saint Jean de Medua, soit à l'embouchure de la Bojana. Il est certain qu'en tout cas un embranchement sera fait, par Scutari d'Albanie, pour rejoindre Antivari qui deviendra par la force des choses le principal terminus du chemin de fer ; les Montenegrins viennent d'en faire leur capitale.

Ce tracé ne pénètre pas sur le territoire du Montenegro si ce n'est par l'embranchement d'Antivari ; la malheureuse principauté, entourée par les nouveaux chemins de fer, ne serait traversée par aucun ; elle verrait sans en tirer profit les courants du trafic international s'établir à côté d'elle ; son existence déjà si précaire deviendrait presque impossible ; elle en serait réduite peut-être à se donner quelque puissant et riche protecteur. Un chemin de fer lui apporterait la vie, la relierait avec les frères serbes du royaume ; aussi les Montenegrins préconisent-ils un tracé qui, de Kourchoumlié, se dirigerait tout droit sur Ipek après avoir coupé à Vucitrn, un peu au sud de Mitrovitza, la ligne des Chemins de fer orientaux. Ipek, l'ancienne métropole religieuse des Serbes, terrorisée par les Albanais musulmans, est aujourd'hui à peu près inaccessible aux étrangers ; la voie ferrée franchirait par un tunnel de six kilomètres la haute barrière du Delick Mokra pour aboutir à la première station montenegrine, Andrievitza, et de là, par la vallée de la Moraca et les rives du lac de Scutari, à Antivari. Ce tracé a des avantages : il est plus court

d'environ cinquante kilomètres, il traverse des pays plus riches, tels que le bassin d'Ipek et la vallée de la Moraca, il passe à proximité des mines de lignite situées près de la frontière turco-monténégrine, enfin il traverse un pays slave et il ne sera exposé que sur une petite partie de son parcours aux attaques des Albanais. Les Montenegrins font valoir tous ces arguments en faveur du projet qui les favorise ; le prince Nicolas a quitté son nid d'aigle de Cettigne pour des visites royales ; il est allé à Saint-Pétersbourg et sans doute il y a insisté, auprès du Tsar dont le père, en un jour de désenchantement, le proclamait « l'unique ami de la Russie », pour l'adoption du tracé Nord qui donnerait satisfaction aux intérêts vitaux du Montenegro et lui permettrait d'échapper à l'étau autrichien dont les deux branches s'allongent, sous la forme de deux chemins de fer, le long de ses frontières comme pour étreindre et absorber la principauté. Une autre question préoccupe les Montenegrins : Antivari, avec son port, leur appartient de par l'article 29 du traité de Berlin ; mais le même article donne à l'Autriche la commune de Spizza (ou Spica), dont le territoire domine Antivari, et lui concède la faculté d'exercer « un droit de police maritime et sanitaire, tant à Antivari que le long de la côte, au moyen de bâtiments légers garde-côtes » : c'est une hypothèque autrichienne sur le port montenegrin. Autre hypothèque, cette fois sur les chemins de fer : « Le Montenegro devra s'entendre avec l'Autriche-Hongrie, sur le droit de construire et d'entretenir à travers le nouveau territoire montenegrin, une route et un chemin de fer. » Entre les mains des forts, de telles hypothèques ont toujours été un moyen de prendre pied dans la maison des faibles. On peut croire que le prince Nicolas s'est entretenu

aussi, à Pétersbourg, des limites et des conditions dans lesquelles l'Autriche peut exercer son droit. En tout cas, il a pris, pour orienter sa politique, pendant la crise qui commence, les directions et les conseils de son puissant ami russe.

Les Serbes souhaitent ardemment la construction de la ligne Danube-Adriatique; elle assurerait à leurs porcs, à leurs bœufs et à leurs pruneaux un débouché sur la mer Adriatique; elle les aiderait à résister aux exigences de l'Autriche-Hongrie; elle les relierait à leurs frères de la Vieille-Serbie et du Montenegro. Les Italiens, de leur côté, espèrent qu'un grand courant commercial s'établirait entre leur pays, les Etats danubiens et la Russie méridionale; pour leurs vins, pour leurs fruits, pour leurs pâtes alimentaires et tous les produits de leur industrie grandissante, ils espèrent trouver un marché très avantageux dans les Etats balkaniques et en Russie; des services directs relieraient leurs ports avec le point terminus, quel qu'il soit, du chemin de fer; ils attireraient ainsi une partie du trafic de la Russie méridionale, des pétroles et des blés de Roumanie, des produits agricoles serbes. Ils s'imaginent déjà voir leur pays servant d'intermédiaire entre l'Europe occidentale et l'Orient, drainant, par le Simplon, même les marchandises françaises pour les acheminer, par Venise ressuscitée, vers Antivari et le Danube [1]. Quelques publicistes italiens et même français ont été jusqu'à mêler la question du percement de la Faucille, qui n'a d'importance que pour Genève, avec celle du chemin de fer de l'Adriatique au Danube! Ce qui est certain, c'est que cette ligne

1. Sur ce projet Danube Adriatique, voyez les livres de M. Charles Loiseau : *Le Balkan Slave* (Perrin, 1898, in-16) et surtout *L'Equilibre Adriatique* (Perrin, 1901, in-16).

serait une voie de pénétration pour l'influence des Italiens dans cette Albanie dont ils cherchent depuis longtemps à entamer le particularisme irréductible, et dans les plaines macédoniennes où ils espèrent, un jour, jouer un rôle. « Un Latin », dans un livre qui a fait du bruit, ne proposait-il pas de donner, à la Confédération des Etats balkaniques [1] qu'il rêve d'établir, un prince italien comme président? Au Montenegro, où la famille princière est alliée à la maison royale de Savoie, les Italiens profiteraient de la ligne nouvelle pour essayer d'accroître leur influence. A Antivari ils ont entrepris les travaux du port. Sur le lac de Scutari les bateaux qui font la navigation appartiennent à une compagnie italienne. Les côtes qui s'allongent en face de celles de leur pays, de l'autre côté de l'Adriatique, sont, à la vérité, singulièrement inhospitalières aux Italiens : celles du Nord appartiennent aux Autrichiens et aux Hongrois qui sont leurs alliés, mais non leurs amis; celles du Sud sont ottomanes, pas un chemin de fer, pas une route n'en part pour s'enfoncer dans les montagnes et gagner la vallée du Vardar et la Macédoine ; et pourtant on suit encore, de Durazzo à Salonique, l'ancienne voie Egnatienne de Dyrrachium à Thessalonique qui fut, durant tant de siècles, la grande route d'Occident en Orient, la plus fréquentée peut-être du monde entier. Il était donc à prévoir que l'Italie appuierait tout projet qui percerait l'écran de montagnes et de populations sauvages qui sépare les ports de l'Adriatique des marchés de l'intérieur.

Une société, où entrent des éléments italiens,

1. *Une Confédération orientale comme solution de la question d'Orient*, par Un Latin, Plon, 1907.

russes, serbes et français [1], s'est formée, avec l'appui de la Banque ottomane, pour étudier les tracés dans toute la partie à construire en territoire ottoman ; des pourparlers ont été entamés entre les Etats intéressés. La Russie a adopté le projet pour y chercher à la fois une revanche et une compensation. La France s'y est déclarée favorable, et enfin l'Autriche et l'Allemagne n'y font point d'opposition ouverte. Le Cabinet de Vienne, qui proclame que sa politique est préoccupée avant tout d'intérêts économiques, n'a aucune raison à faire valoir contre le chemin de fer Danube-Adriatique. Mais n'y a-t-il pas bien des manières de ne pas s'opposer à un projet? Il ne sera pas difficile aux représentants de l'Autriche auprès d'Abd-ul-Hamid de laisser deviner que leur gouvernement verrait sans trop de déplaisir l'ajournement du projet. On peut craindre que la Turquie ne se montre pas très empressée à accorder un chemin de fer qu'il faudrait tracer à travers un pays difficile, peu sûr, dont elle ne tirerait que de faibles avantages et pour lequel on lui demande une onéreuse garantie d'intérêts [2] : on n'est pas sans se rendre compte, à la Sublime Porte, que le projet favorise les intérêts de la Serbie et ceux de l'Italie ou du Montenegro, beaucoup plus que ceux de l'Empire ottoman; car la ligne traversera des régions montagneuses, peu riches et, au point de vue militaire, elle ne facilitera guère ni la mobilisation, ni les opérations éventuelles de l'armée turque. Il faudra donc l'inter-

1. Les éléments français auraient 45 pour 100, les italiens 35, les russes et les serbes 20. Dans la société du port d'Antivari les italiens auraient 50 pour 100.

2. On calcule que la ligne, depuis la frontière serbe jusqu'à la mer Adriatique, coûterait environ 50 millions de francs; de Nisch à San Giovanni di Medua on compterait 400 kilomètres dont une partie en territoire serbe.

vention de puissantes influences, décidées à aboutir, pour obtenir du Sultan l'iradé accordant l'autorisation de construire le chemin de fer et la garantie d'intérêts nécessaire à l'entreprise. Sa résistance sera d'autant plus vive qu'il n'ignore pas que des germes de mésintelligence commencent à se glisser parmi les puissances; les prétentions de l'Italie au sujet de la part qu'elle aurait à la direction et à l'administration de la Compagnie du chemin de fer ne sont pas de nature à faciliter les négociations. Si les finances ottomanes ont des ressources disponibles, elle seront affectées à une nouvelle section de la ligne de Bagdad pour laquelle on a annoncé le 22 mai que le baron Marschall venait d'obtenir la garantie d'intérêts nécessaire ? Resteront les difficultés matérielles : le Drin ne coule pas au fond d'une paisible vallée ; il dégringole à travers des gorges abruptes et sauvages dont les Albanais défendent les abords. Le chemin de fer du Danube à l'Adriatique se fera un jour ; mais nous ne sommes pas à la veille de l'inauguration ; d'ici là beaucoup d'eau bondira encore dans les roches du Drin pour venir se perdre dans les marais de Medua, beaucoup d'iradés seront accordés à Yildiz, beaucoup de paysans serbes tomberont sous la balle de l'Arnaute farouche.

Les Bulgares, de leur côté, rêvent depuis longtemps de faire de Sofia le nœud des chemins de fer balkaniques [1] ; le meilleur « Danube-Adriatique » serait, à leurs yeux, celui qui passerait par Viddin, Sofia, Uskub et aboutirait à Durazzo ; mais, en attendant leur heure, ils se contentent de demander à la Porte l'autorisation de construire le tronçon qui raccorderait Küstendil, où leurs locomotives vont arriver

1. Voyez ci-dessous le chapitre x, *La force bulgare*.

dans quelques semaines, avec Uskub, par Koumanovo. La ligne est courte (90 kilomètres), facile, et le gouvernement bulgare ne demande pas de garantie d'intérêt à la Turquie : on peut donc prévoir qu'il aura un jour gain de cause. Par Uskub, les marchandises bulgares pourront soit descendre vers Salonique, soit, plus tard, gagner un port de l'Adriatique par l'une des lignes projetées. Un autre tracé qui aurait, dit-on, les préférences du gouvernement ottoman à cause de son intérêt stratégique, partirait de Radomir, au sud-ouest de Sofia, et se dirigerait par Djuma-Ibala sur Sérès et la mer Egée. De toute façon la Bulgarie serait en communication avec la Méditerranée et c'est ce qui importe à son développement économique.

Il faut encore mentionner deux autres projets : l'un consisterait à prolonger jusqu'à Durazzo, par Okrida, le chemin de fer à voie large de Salonique à Monastir qu'exploite la Compagnie des Chemins de fer Orientaux (allemande); il serait l'achèvement de la grande voie transversale de Constantinople à l'Adriatique. Le tracé qui partirait d'Avlona (Vallona), le meilleur port de la côte adriatique, et qui, remontant la vallée de la Vojuza et descendant celle de la Vistritza, aboutirait soit à Karaferia (Veria) sur la ligne Salonique-Monastir, soit à Salonique même, remplirait à peu près le même rôle. L'Italie est directement intéressée à l'ouverture de l'une de ces voies qui favoriseraient le commerce de ses provinces centrales et méridionales. Le mur opaque que l'âpre Albanie dresse entre l'Europe latine et l'Orient ottoman serait enfin percé ; l'influence italienne s'exercerait sans obstacles jusque sur le grand port de Salonique.

L'initiative du baron d'Æhrenthal aura eu un résultat inattendu ; dans tous les pays, on s'est mis à

zébrer la carte des Balkans de tracés de chemins de fer ; toutes les diplomaties ont pris leurs mesures pour appuyer l'un ou l'autre de ces projets ; toutes, directement ou indirectement, réclament, soit pour leur pays, soit pour quelques-uns de leurs nationaux, des avantages importants [1]. Mais outre ces intérêts particuliers, un intérêt plus général s'attache à tous ces chemins de fer. La Macédoine, toujours troublée et frémissante, l'Albanie indomptée, la vieille Serbie décimée, en seraient sillonnées en tous sens ; la locomotive apporterait avec elle plus d'aisance, plus de commerce, par conséquent plus d'ordre ; elle serait le plus puissant des facteurs de paix et de civilisation. Si les puissances, qui ont toutes des intérêts dans les chemins de fer ottomans, constituaient à Salonique, à côté de la commission financière, un comité pour assurer, sous la haute autorité des fonctionnaires du Sultan, le bon fonctionnement des chemins de fer et la sécurité des routes, elles auraient accompli la plus efficace des réformes macédoniennes. C'est dans cet esprit que le gouvernement français a promis son concours à toutes les demandes de concessions de chemins de fer. Si le gouvernement d'Abd-ul-Hamid est bien éclairé sur ses propres intérêts, il s'empressera de favoriser ces projets ; ils faciliteraient partout l'exercice de son autorité et la mobilisation de ses troupes ; ils constituent la plus sûre méthode pour parvenir à une pacification définitive de la Macédoine sous l'autorité ottomane.

Ainsi, à propos des chemins de fer balkaniques, s'est livré une sorte de duel diplomatique : la Russie

1. Voyez dans la *Revue politique et parlementaire* de mai 1908 un article de M René Millet sur les chemins de fer Balkaniques, et un autre, sur le même sujet d'Ivan Koriak dans la *Revue slave* de janvier-février 1908.

ripostant au Serajévo-Mitrovitza par le Danube-Adriatique. Maintenant que s'est apaisée l'émotion des premières heures, la question a pris plus d'ampleur, elle est rentrée dans les voies normales de la diplomatie en Orient, et ces voies sont lentes. L'état de la Macédoine appelle malheureusement des remèdes plus promptement efficaces. L'intérêt de la bataille, qui s'était d'abord détourné vers les chemins de fer, se reporte donc maintenant sur les réformes ; c'était là le vrai terrain où la Russie pouvait trouver une compensation à l'avantage autrichien et le moyen pratique de reprendre dans les Balkans son influence et son prestige. La véritable riposte de Pétersbourg au discours du baron d'Æhrenthal, c'est la note russe du 26 mars 1908.

IV

La question des réformes à accomplir en Macédoine a subi le contre-coup de l'émotion générale soulevée par l'initiative du baron d'Æhrenthal ; son évolution en a été précipitée, elle est entrée dans une nouvelle phase aiguë. Nous avons exposé assez complètement l'œuvre des réformes, discuté leur valeur et montré à la fois leur efficacité et leur insuffisance pour n'avoir pas besoin de nous y appesantir encore. A mesure que le temps s'écoule et que s'allonge la liste des victimes, le souvenir des progrès réalisés disparaît dans l'amère constatation de tous ceux qui restent à accomplir et dans le doute d'y parvenir jamais. La crise actuellement ouverte va être l'occasion d'un nouvel effort dont il faut souhaiter vivement, dans l'intérêt de la paix générale, que les résultats soient plus complets et plus décisifs.

Les derniers mois de l'année 1907 ont été, au point de vue du résultat des réformes. particulièrement décourageants. C'est, notamment, l'impression qui se dégage de la lecture du *Livre jaune* publié en juillet 1907 [1] par le gouvernement français après la fin de la longue négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane turcs. Malgré son désir d'obtenir cette surtaxe onéreuse au commerce européen, on voit la Porte opposer une inlassable force d'inertie, une mauvaise volonté constante aux demandes les plus raisonnables et les plus simples du général Degiorgis, chef de la gendarmerie internationale, et de la commission financière. Les ambassadeurs à Constantinople sont obligés d'insister à plusieurs reprises pour obtenir l'engagement formel que le supplément de 3 pour 100 sera intégralement appliqué à l'œuvre des réformes dans les trois vilayets. Les rapports de M. Steeg, délégué français à la commission financière, font un tableau attristant de la pénurie d'argent contre laquelle s'épuisent les efforts de l'Inspecteur général, de la commission et des agents civils : les fonctionnaires, les soldats ne sont pas payés, ou il faut, pour les payer irrégulièrement, recourir aux expédients. Enfin le 3 pour 100 sur les douanes est accordé, la Banque ottomane consent de grosses avances de fonds qui permettent d'équilibrer le budget des trois vilayets : on peut espérer que le gouvernement turc va organiser sérieusement la poursuite des bandes et s'appliquer de bonne volonté à la pacification et aux réformes. L'Autriche et la Russie, continuant sans conviction l'application du programme de Mürzsteg,

1. *Affaires de Macédoine. Élévation des droits de douane*, 1906 1907.

présentent un projet de réforme et d'inspection des services judiciaires que l'Angleterre réclame depuis longtemps. En même temps elles publient une note destinée à expliquer le fameux article 3, ou plutôt à le retirer, et à bien spécifier qu'aucune délimitation de sphères d'influence ne sera faite en Macédoine. Les grandes puissances appuient mollement l'action indécise des « puissances de l'entente » ; on a l'impression de toutes parts que le programme de Mürzsteg est insuffisant et que la politique dont il est l'expression a fait son temps. Ces affaires de Macédoine éternellement renaissantes découragent les bonnes volontés, lassent les patiences. Les ambassades, à Constantinople, ont bien d'autres affaires, elles ont « les affaires », l'âpre concurrence pour le commerce, pour les concessions de mines ou de chemins de fer dont elles ne peuvent pas se désintéresser. Comment faire aboutir ces « affaires » pour lesquelles les ambassades ont besoin de la Porte et, en même temps, toujours revenir sur ces irritantes questions de Macédoine, toujours réclamer de nouvelles réformes pour, toujours, entendre la même réponse qui peut se résumer ainsi : « Le gouvernement ottoman fait tout ce qu'il peut pour donner satisfaction aux puissances, plus même qu'il ne peut ; il souffre plus que personne de l'état d'insécurité et d'anarchie qui désole les trois vilayets, mais l'ordre se rétablirait de lui-même si l'Europe voulait bien parler ferme à Sofia, à Belgrade et à Athènes et obliger les Etats balkaniques à ne plus fournir aux bandes de l'argent, des hommes, des armes, des asiles. » Et l'Europe parle à Sofia, à Belgrade et à Athènes, et les trois gouvernements répondent que les bandes sont autonomes, qu'aucun secours, aucun appui ne leur est donné, que c'est la misère des habi-

tants et la tyrannie des Turcs qui en assurent le recrutement. Sofia accuse Athènes et Athènes Sofia; et chacun fait semblant de prendre des mesures pour garder les frontières, pour empêcher les armes ou les hommes de passer, de même que les Turcs font semblant de poursuivre les bandes et d'en désirer l'extermination.

Le Sultan, au milieu de toutes ces contradictions et de toutes ces impossibilités, se meut tout à son aise et dispose sa politique; il sait le secret des impuissances de l'Europe à lui imposer sa volonté, il en use, il en abuse même, car son habileté, son art supérieur d'opposer les influences les unes aux autres et de neutraliser les unes par les autres les pires hostilités, risque d'aboutir un jour à une grande crise où la parole appartiendrait à la force. C'est ce jeu dangereux qu'Abd-ul-Hamid a joué durant l'automne 1907. Au projet de réforme judiciaire présenté par la Russie et l'Autriche il répond par la manœuvre habituelle : la réforme, c'est lui-même qui la fera; aux propositions des puissances, il répond par l'exposé de tout un plan. Il va plus loin : il affirme que le programme de Mürzsteg est exécuté et que maintenant, pour la mise en pratique des réformes, les agents et les officiers européens sont devenus inutiles, que le terme de deux ans, pour lequel leur mandat a été renouvelé en 1906, va venir à échéance et qu'il ne paraît pas opportun de le renouveler, leur mission étant, de sa nature, essentiellement temporaire. Il envoie en Europe Sélim Pacha, son ministre de l'Agriculture, chargé de tenir ce langage. Il va donc falloir, avant d'entamer sérieusement la négociation sur les réformes judiciaires, discuter d'abord la nécessité de maintenir en fonctions le personnel européen des réformes; on sait,

de part et d'autre, que le Sultan cédera et que tout ce débat est de pure forme, uniquement dilatoire, mais la diplomatie a tout un protocole qu'il faut observer. Le Sultan finit par céder, mais c'est seulement quand il sait par le baron Marschall que les puissances n'insisteront pas pour le moment sur la réforme judiciaire ; alors il admet (13 mars 1908) que tous les organes réformateurs européens dureront aussi longtemps que la perception du 3 pour 100 des droits de douane, c'est-à-dire jusqu'au 12 juillet 1914. Ainsi piétinent sur place les négociations ; ainsi apparaît de nouveau l'irréductible contradiction initiale qui pèse sur toute la politique européenne dans l'Empire ottoman, contradiction entre la politique d'intervention et la politique d'intégrité dont on ne sort que par l'échappatoire des réformes.

Les négociations se traînaient dans ces redites[1] quand, le 27 janvier, le baron d'Æhrenthal, pour faire diversion et masquer l'échec définitif de la potique de Mürzsteg, parla chemins de fer et souleva l'incident que l'on sait. Mais deux jours après, le 29, le roi Edouard, dans le discours du trône, ramenait la question sur le terrain macédonien :

« Les conditions dans lesquelles se trouvent les populations macédoniennes ne se sont pas améliorées. Les bandes des différentes nationalités continuent leurs actes de violence et la situation cause une vive anxiété. Les grandes puissances européennes se sont entendues pour présenter au gouvernement turc un projet tendant à améliorer l'état des choses et à remédier efficacement aux principales causes de désordre. »

1. On discutait, entre chancelleries et à Constantinople, sur le memorandum de sir Edouard Grey du 18 décembre 1907, dans lequel il esquissait déjà le programme qu'il a repris dans sa note du 3 mars 1908 ; la réponse de l'Autriche et de la Russie à ce memorandum porte la date du 28 janvier, du lendemain même du discours du baron d'Æhrenthal ; on pourrait presque dire que c'est un document posthume de l'entente austro-russe dans les Balkans.

L'effet produit fut considérable non seulement par la netteté des paroles qui constatent les conditions déplorables où vit la Macédoine et l'importance qu'y attache le Cabinet britannique, mais aussi par la constatation que ce sont « les grandes puissances » à qui il appartient d'y porter remède. Ainsi l'évolution est accomplie : au lieu des deux « puissances de l'entente », l'Autriche et la Russie, c'est désormais le concert européen tout entier qui va assumer l'œuvre des réformes ; « le mandat spécial confié aux deux puissances prend fin », constate elle-même la note russe du 24 mars ; la Grande-Bretagne manifeste sa résolution de prendre les initiatives nécessaires pour aboutir à une solution ; elle jouera, pour ainsi dire, un rôle d'avant-garde ; au besoin même elle saura agir seule. Quelques jours après le discours du trône, le 3 mars, sir Edouard Grey proposait à toutes les chancelleries un programme comportant quatre points :

1° Administration des trois provinces macédoniennes par un gouverneur général qui serait sujet ottoman, de confession chrétienne ou musulmane, et ne serait exposé à un rappel qu'avec l'assentiment des puissances ;

2° Pour satisfaire l'amour-propre du Sultan, les agents civils, les membres de la Commission financière et les assistants du général commandant la gendarmerie pourraient également entrer au service de la Turquie ;

3° La gendarmerie serait augmentée et employée à la place des troupes ottomanes contre les bandes révolutionnaires. La solde serait payée au moyen des fonds qui jusqu'ici ont été affectés aux troupes turques ;

4° Si on réduisait le nombre des soldats ottomans, les puissances garantiraient l'intégrité et la sécurité extérieure des domaines du Sultan.

En soumettant aux grandes puissances un tel programme, le cabinet libéral anglais ne s'est certaine-

ment pas flatté qu'il serait accepté sans délais ni amendements ; il a voulu surtout signifier sa résolution de faire aboutir, en Macédoine, des réformes sérieuses et complètes et, en présentant un programme radical, rendre plus facile l'acceptation et l'application de propositions plus bénignes. Le programme anglais accepté sans modifications aurait présenté des inconvénients et des périls. La nomination d'un gouverneur général est une question délicate entre toutes parce qu'elle met en cause directement les prérogatives de la souveraineté ; le cabinet britannique n'a pas proposé d'ailleurs, comme on le lui a fait dire à tort dans la presse, que le gouverneur fût nommé par les puissances. La réduction de l'armée ottomane dans la Turquie d'Europe est une clause contraire aux droits souverains du Sultan ; elle ne sera jamais acceptée par lui. La dernière des concessions qu'on puisse demander à un Etat souverain c'est de se désarmer lui-même. La garantie de son territoire par les grandes puissances paraîtrait peut-être à la Turquie moins rassurante qu'une armée nombreuse ; le traité de Paris ne lui avait-il pas garanti l'intégrité de son territoire ; et cependant combien de provinces n'a-t-elle pas perdues depuis? Une pareille clause serait de nature à engendrer les pires complications et à conduire peut-être un jour les puissances occidentales soit à manquer à leur parole, soit à faire une guerre de Crimée contre l'agresseur, quel qu'il soit, de la Turquie. L'entrée au service ottoman des agents civils, des membres de la commission financière et des assistants du général commandant la gendarmerie ne serait possible que si leurs pouvoirs et leurs rapports avec les autorités turques étaient d'abord nettement déterminés, si par exemple ils étaient consultés les

uns pour la nomination des fonctionnaires, les autres pour celle des officiers de la gendarmerie. Les propositions anglaises, jugées trop radicales et dangereuses n'ont pas obtenu l'adhésion des grandes puissances.

La note russe du 26 mars, contenant le programme élaboré par M. Isvolski, n'a pas été rendue publique. La presse, d'après le *Livre blanc* anglais, et M. Pichon, dans son discours du 8 avril à la Chambre des députés, en ont ainsi résumé les points principaux :

L'inspecteur général conservera son poste durant sept ans; on ne pourra le renvoyer malgré la volonté des puissances ; de l'avis du gouvernement russe, l'inspecteur général serait un excellent agent de la réforme s'il lui était donné de s'appuyer sans crainte sur quelque institution solide. On pourrait créer pareille institution, ou plutôt la modifier puisqu'elle existe déjà sous la forme de commission internationale des finances, avec siège à Salonique. Les pouvoirs de cette institution s'étendront sur toutes les ramifications de la vie publique ; les membres représentant la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et l'Italie seront investis de droits identiques à ceux de l'Autriche et de la Russie ; en conséquence, le mandat spécial confié jusqu'ici à ces deux dernières puissances prendrait fin. D'ores et déjà, les six nations énumérées entreprendraient la tâche que deux puissances particulières agissant au nom de toutes n'ont pas réussi à parfaire. On obtiendrait de meilleurs résultats d'une machine un peu lourde que d'un mécanisme fonctionnant irrégulièrement.

Au cas où la Porte refuserait de donner son approbation à cette combinaison, les membres de la commission financière pourraient l'y encourager en acceptant un poste dans le service ottoman, de concert avec les deux agents civils. Ladite commission des finances exercerait une surveillance sur l'administration de la justice par l'intermédiaire d'inspecteurs chrétiens qui seraient choisis par les puissances et agréés par le Sultan. Ces inspecteurs adresseraient directement leur compte rendu à la commission financière qui pourrait, outre ses charges déjà considérables, arrêter tous les règlements relatifs au gouvernement local.

Au point de vue de la politique générale, ce qui ressort tout d'abord du projet russe c'est la constatation de la faillite du système de Mürzsteg. Désormais il n'y aurait plus de distinction entre les agents civils et les contrôleurs financiers; les uns et les autres auraient les mêmes fonctions. Le mandat que l'Autriche et la Russie s'étaient donné et dont l'Autriche surtout — la Russie étant occupée ailleurs — avait dirigé l'exécution, prend fin. En même temps se modifie l'esprit des réformes : les membres de la commission européenne et les officiers chargés de la gendarmerie pourraient entrer dans la hiérarchie des fonctionnaires ottomans; on chercherait ainsi à « sauver la face » au Sultan et à maintenir le principe de l'intégrité de l'Empire ottoman; mais on ferait passer, sous l'étiquette turque soigneusement affichée, les réformes et l'administration européenne. L'inspecteur général serait maintenu; mais, du jour où il ne dépendrait plus du Sultan de le rappeler, avant l'expiration de ses sept ans, sans l'assentiment des puissances, il serait, en fait, autant le délégué de l'Europe que celui du Sultan. Les attributions de la commission financière s'étendraient à toutes les ramifications de la vie publique : le paiement des dîmes, l'agriculture, les routes et chemins; elle serait chargée de la surveillance de l'administration judiciaire par l'intermédiaire d'inspecteurs choisis par elle et agréés par le Sultan. L'effectif de la gendarmerie serait augmenté en officiers européens et en gendarmes ottomans; sa collaboration avec la brigade légère chargée de la poursuite des bandes serait prévue; il serait nécessaire aussi qu'il fût bien spécifié que les officiers européens auraient directement le commandement de la gendarmerie; c'est certainement dans cette intention que la Russie prévoit,

comme l'Angleterre, que les adjoints au général réorganisateur de la gendarmerie pourraient entrer au service ottoman. Une excellente et très efficace mesure — à la condition qu'elle soit bien comprise et appliquée avec prudence — serait celle qui permettrait la création, dans chaque village, d'une garde communale volontaire : c'est le système qui avait été appliqué, avant 1901, avec tant de succès, à Monastir, par le vali Halil Rifaat-Pacha[1]; dans chaque commune, un certain nombre de paysans, proposés par les municipalités sous leur responsabilité et agréés par les officiers de la gendarmerie, seraient armés et chargés de veiller à la sécurité du village: si une bande survenait, ils lui résisteraient et les gardes des communes voisines accourraient à la rescousse. Ainsi les habitants, qui sont les plus intéressés à l'ordre et à la sécurité, seraient eux-mêmes chargés de l'assurer: ce système rendrait très vite la situation intenable pour les bandes. Si les Turcs acceptent cette organisation, qui n'a rien de commun avec celle d'une garde mobile auxiliaire dont ont parlé les journaux, ils trouveront avant peu, dans les habitants eux-mêmes, la police la plus capable de venir à bout des insurgés. C'est évidemment par suite d'une confusion que la réponse anglaise du 4 avril parle de gardes champêtres et objecte que cette ré-

1. Les adjoints militaires, dans leur conférence d'octobre 1907, ont demandé l'application de cette méthode. « Considérant qu'on ne peut pas espérer obtenir le désarmement complet de la population (musulmans compris) qui serait cependant une mesure des plus désirables, émet à l'unanimité le vœu que, dans chaque village, un certain nombre d'habitants de toute race et de toute religion, proportionnellement aux divers éléments de la population, désignés par les autorités sur la proposition de la gendarmerie, soient armés de manière à constituer une sorte de garde communale fonctionnant sous la surveillance des postes de gendarmerie ayant juridiction sur le pays. »

forme coûterait trop cher; au contraire les villages feraient eux-mêmes les frais, d'ailleurs presque nuls, de cette garde civique qui n'aurait rien de commun avec les gardes champêtres dont l'institution, déjà essayée, a donné de mauvais résultats[1]. Les paysans macédoniens, dans leur majorité, ne désirent, après tant d'années de troubles, de massacres, et de pillages, que le calme et la sécurité; ils sont désabusés des propagandes nationales.

La note russe constitue donc un programme complet et pratique de réformes. L'Angleterre y a répondu le 4 avril : elle en accepte les points principaux et abandonne, en fait, sa proposition, évidemment inacceptable, de diminution de l'effectif militaire en Macédoine. Elle trouve dans la note russe, pour la question du gouverneur, « l'équivalent de ses propositions[2] ». Elle insiste surtout sur la nécessité d'obliger la Porte à combler le déficit du budget macédonien, comme elle s'y est engagée au moment où l'Europe lui a accordé l'augmentation de 3 pour 100 sur les droits de douane; elle menace de ne plus reconnaître cet accroissement tant que le gouvernement ottoman n'aura pas, sur ce point, rempli ses engagements. Dans l'ensemble, l'Angleterre se rallie à la proposition russe. La France, de son côté, y a fait une réponse très favorable. On attendait avec le plus vif intérêt la réponse de Berlin, et l'on n'a pas appris sans quelque surprise que non seulement le

1. 300 gardes champêtres ont été condamnés pour affiliation aux bandes ou complicité avec elles.

2. Le cabinet britannique demande que l'Inspecteur général dont elle accepte le maintien, puisse 1° approuver le budget sans en référer à Constantinople; 2° disposer de troupes mobiles pour agir de concert avec le général réorganisateur; 3° nommer et révoquer les fonctionnaires; 4° être seul à donner des instructions aux fonctionnaires sans intervention de la Porte ou du Palais.

prince de Bülow y donnait son adhésion en principe, mais qu'à Vienne, où il s'est arrêté en avril, en se rendant à Rome, il avait vivement recommandé l'acceptation, dans ses grandes lignes, de la proposition de M. Isvolski. La riposte russe, au discours du 27 janvier, aurait donc été heureuse et la Russie reprendrait, du coup, dans les Balkans, le rôle de premier plan que les circonstances l'avaient pendant quelque temps obligée à laisser à d'autres : ce serait un favorable retour à sa politique traditionnelle [1].

A l'heure où nous mettons ce chapitre sous presse, le roi d'Angleterre est en conférence, à Reval, avec le tsar; une entente définitive sur le programme à appliquer en Macédoine sortira sans doute de toutes ces conférences de souverains et de ministres. Déjà, dans un échange de notes entre les grandes puissances intéressées, les programmes russe et anglais, acceptés en principe par l'Autriche (note confidentielle du 7 avril), ont été amalgamés, atténués; on peut croire qu'avant peu l'Europe se sera mise d'accord sur un minimum de réformes ; il restera à les faire accepter au Sultan et, pour cela, un travail de

1. Dans l'ensemble, la Bulgarie accepte le projet russe en insistant pour que la commission européenne, siégeant à Salonique, ait le pouvoir de surveiller de près l'exécution de ses décisions La Serbie accepte en attirant l'attention de l'Europe, — à un très juste titre, — sur la nécessité d'étendre les réformes à tous les sandjaks qui en étaient jusqu'à présent exclus, et notamment à la Vieille-Serbie où l'anarchie est à son comble; elle demande aussi que l'Église serbe soit reconnue, dans l'Empire ottoman, comme le sont les églises grecque et bulgare. Quant à M. Skouzès, ministre des affaires étrangères hellénique, il se prononce pour la délimitation préalable des sphères d'influence des États balkaniques en Macédoine Il en revient donc à cet article 3 du programme de Mürzsteg qui a été unanimement reconnu nuisible et désavoué même par les deux puissances qui l'avaient, en 1903, inséré dans leur programme.

mise au point préalable est nécessaire; plus que les choses elles-mêmes c'est souvent la forme dans laquelle elles lui sont présentées qui paraît inacceptable au Sultan et à ses conseillers. Les cabinets européens agiront prudemment en ne proposant à l'acceptation de la Porte qu'un programme très général dont les détails de réalisation pratique seront étudiés par les ambassadeurs et les agents des réformes qui, sur place, ont acquis l'expérience nécessaire pour en écarter ce qui pourrait paraître dangereux au gouvernement ottoman. L'un des points essentiels sur lesquels l'Europe semble d'accord, c'est l'assimilation des conseillers financiers aux agents civils, avec les mêmes pouvoirs et les mêmes droits : il faut, pour assurer l'efficacité des réformes, qu'il n'y ait plus, en Macédoine, que deux catégories d'agents européens, les agents civils et les officiers de la gendarmerie ; il n'y avait jusqu'ici aucune collaboration des divers organes réformateurs entre eux ; les agents civils gardaient jalousement leurs prérogatives vis-à-vis des conseillers financiers et se mêlaient peu à leurs travaux; le général réorganisateur n'avait de relations avec les agents civils que par l'intermédiaire des ambassades à Constantinople. C'était, pour les Turcs, un jeu trop facile que d'opposer les uns aux autres et d'annihiler les uns par les autres les Européens des diverses nationalités et des diverses fonctions. Il est de toute nécessité, comme l'a proposé M. Isvolski, qu'il n'y ait plus de distinctions entre agents civils et conseillers financiers et que le général réorganisateur ait accès à la commission financière chaque fois que des questions relatives à la gendarmerie et à la pacification y seront examinées. Au point de vue financier, l'équilibre du budget macédonien est à peu près assuré depuis l'applica-

tion du protocole du 28 avril 1907 sur l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane dont les trois quarts doivent être affectés au budget des trois vilayets. Il n'y a donc pas à insister sur ce point; la situation sera liquidée dès que la Porte aura payé les arriérés qu'elle reste devoir sur les années 1321, 1322, 1323 (300.000 liv. t). Le budget des recettes pour cette année 1324 a été évalué à 1.009.000 liv. t. et celui des dépenses à 910.000 liv. t. Il serait inopportun et dangereux de demander au Sultan la diminution du budget militaire de la Macédoine, mais on pourrait en demander la consolidation à son taux actuel (1.480.000 liv. t.). Il pourrait être entendu que les excédents de recettes seraient affectés à l'amélioration du service de la gendarmerie et à l'augmentation de ses effectifs.

La réforme judiciaire paraît très délicate à réaliser; outre qu'elle heurte de front les répugnances du Sultan et d'Hilmi-Pacha, elle ne serait pas sans inconvénients si des agents européens avaient une action directe sur les jugements rendus par les tribunaux; ils assumeraient ainsi une responsabilité qui ne serait pas sans dangers dans un pays où les haines nationales sont à tel point surexcitées; il en serait de même si les officiers européens dirigeaient directement la poursuite des bandes et la pacification. Il serait donc à souhaiter que l'on trouvât une combinaison qui permît de ménager les susceptibilités du Sultan; les agents civils ont le droit, reconnu par la note de janvier 1904[1], de « surveiller les autorités locales », de « signaler tout acte illégal », de faire faire des enquêtes « par leurs drogmans et secrétaires ». Ne suffirait-il pas de se servir

1. *Livre jaune* de 1903-1905, n° 52. Annexe.

de ces textes, en les élargissant un peu, pour en tirer le droit d'un contrôle suffisant sur l'administration de la justice; la commission financière pourrait déléguer à ces fonctions, comme elle le fait pour l'inspection financière, des fonctionnaires nommés par elle, un par vilayet, sans distinction de race ni de religion. Sous cette forme, le contrôle judiciaire serait sans doute plus facilement accepté par les Turcs.

Si l'entente des grandes puissances autour de la proposition russe est réelle et solide; si le Sultan en a conscience et renonce à chercher, dans le concert européen, les fissures qu'il savait, avec tant d'art, découvrir et élargir pour y faire passer sa politique personnelle, le programme anglo-russe pourra devenir la base d'un nouveau statut acceptable pour la Macédoine et pour les États balkaniques qui sont intéressés directement à son sort.

Il s'agit beaucoup moins pour les grandes puissances de s'entendre sur un programme détaillé que de tomber d'accord sur quelques principes généraux dont l'application serait laissée aux ambassadeurs et surtout à la commission financière et aux officiers de la gendarmerie, véritables délégués de l'Europe aux réformes macédoniennes. L'histoire des réformes dans l'Empire ottoman est un continuel retour de manifestations stériles, de textes longuement discutés et jamais appliqués; si l'Europe ne veut qu'ajouter un document à tant d'autres, elle doit savoir du moins qu'une telle politique comporte des risques; mais si elle est réellement décidée à procurer à la Macédoine un statut qui lui permette de vivre et de se développer en paix, tout en restant soumise à l'autorité suprême du Sultan, c'est par une tenacité inlassable et une constante persévérance qu'elle y parviendra; seuls les agents locaux des ré-

formes sont capables d'apporter à leur tâche cette tenacité et cette persévérance.

La certitude que le Sultan restera le souverain de la Macédoine, mais que des réformes complètes y seront appliquées sous sa haute autorité, en même temps que sous le contrôle effectif de l'Europe, est de nature à assurer la paix dans les Balkans. Il y a, en Europe, un élément nouveau qui ne peut pas échapper au politique avisé qu'est Abd-ul-Hamid; les puissances sont décidées à en finir avec ces affaires de Macédoine éternellement renaissantes; depuis six ans, en opposant, par un jeu très adroit, les grandes puissances les unes aux autres, en laissant les bandes grecques et serbes, en Macédoine, faire échec, par leur propagande armée, à « l'organisation » bulgare et accroître la sanglante anarchie où se débattent ces malheureuses provinces, le Sultan a réussi à empêcher le triomphe d'une révolution nationale et à donner l'impression qu'à Monastir, à Uskub, ou à Salonique, comme au Saint-Sépulcre, c'est le gendarme turc qui empêche les chrétiens de s'entre-détruire; il a donc gain de cause au principal. Mais le jeu ne peut plus durer; l'Europe sent qu'elle a été dupée, et elle est à bout de patience; la Russie et l'Angleterre ont des raisons décisives de vouloir aboutir à une solution pacificatrice. En vain Abd-ul-Hamid, fidèle à la tactique qui lui a si souvent réussi, tente de jeter du lest; un iradé accorde au baron Marschall la garantie d'intérêts souhaitée par l'Allemagne pour le chemin de fer de Bagdad; l'affaire d'Héraclée est arrangée au gré de M. Constans; mais rien ne dispensera — espérons-le du moins — le Gouvernement ottoman d'accorder à la volonté unanime de l'Europe les réformes nécessaires; c'est son intérêt autant que celui des grandes

puissances. Nous sommes convaincus que ce sont des conseils de cette nature que le baron Marschall a fait et fera entendre à Constantinople : l'adhésion de l'Allemagne à la note russe en est une preuve. C'est certainement aussi le langage que M. Constans ne saurait manquer de tenir. En acceptant rapidement et en appliquant loyalement le programme russe amendé et mis au point, il appartient au Sultan de donner satisfaction à l'Europe et aux États balkaniques, et par conséquent d'assurer la paix. S'il refuse ou hésite, il y a lieu de redouter que l'action résolue d'une nation, petite, à la vérité, mais bien armée et énergique, ne déclanche, un jour prochain, les destins tragiques depuis si longtemps suspendus sur l'Orient.

CHAPITRE VII

LA RIVALITÉ DES GRANDES PUISSANCES DANS L'EMPIRE OTTOMAN

Sommaire. — La politique vue de Constantinople. — Les affaires. — Le Turc et les Européens.

I. — Intervention de l'Allemagne dans la politique orientale. — Guillaume II et Abd-ul-Hamid. — Le voyage à Constantinople et à Jérusalem. — Avantages économiques de l'intimité des souverains. — Organisation des banques allemandes en Orient. — Accaparement des lignes télégraphiques par les Allemands. — Les Compagnies de navigation allemandes dans le Levant et dans le golfe Persique. — Valeur du commerce allemand dans l'Empire ottoman.

II. — Le chemin de fer de Bagdad. — Est-il un « chemin de fer allemand »? — Rôle particulier des divers tronçons de la ligne. — Intérêts anglais dans l'Irak. — Intérêts russes en Arménie. — Intérêts français en Syrie. — Le « Bagdad », voie internationale.

III. — Influence traditionnelle de l'Italie en Orient. — Développement de son commerce. — Lignes de navigation. — Les écoles italiennes : la période crispinienne et maçonnique. — Les Italiens et le Protectorat français. — La politique italienne prend, en Orient, un visage catholique. — Transformation des écoles laïques en écoles congréganistes. — Les Italiens à Smyrne. — Politique italienne et politique française. — Acharnement des Italiens contre les intérêts français. — M. de Lanessan et P.-J. Proudhon.

IV. — Les autres nations en Turquie. — Importance des intérêts austro-hongrois. — Intérêts anglais. — Les intérêts français intimement mêlés à la vie de l'Empire ottoman. — La Dette ; la Banque ottomane ; multiplicité des entreprises françaises. —

Rôle des capitaux français. — La langue française en Orient. — Les étrangers dans l'Empire ottoman. — La philosophie d'Afioun-Effendi. — Le Levant, pays de civilisation française. — Intérêts français et intérêts allemands dans le Levant.

Certaines capitales de grands États sont comme la synthèse des provinces dont elles résument les génies particuliers ; elles agissent, dans le corps national, à la façon d'un cerveau qui perçoit et enregistre toutes les sensations, de si loin qu'elles viennent, qui sert de moteur et de régulateur à la vie de tout l'organisme : telle n'est pas Constantinople. Quand on quitte les horreurs de Macédoine pour les enchantements du Bosphore, à peine peut-on croire que l'on n'a franchi aucune frontière, tant l'atmosphère est différente, tant les pensées des hommes prennent un autre cours, tant leurs passions ont d'autres objets. Là-bas, les bandes, l'atrocité des attentats et de la répression, les villes inquiètes, les campagnes mornes, comme opprimées par un destin ennemi, mais aussi les passions fortes, la foi, l'enthousiasme national, la guerre moins funeste aux nations que la pourriture lente, des hommes rudes, prompts à donner la mort, mais résignés à l'accepter. Ici, les affaires et la joie de vivre, le gouvernement, les ambassades, les banques, les sociétés financières et industrielles, un monde cosmopolite, pressé de jouir, avide d'argent, où l'intrigue qui réussit est plus prisée que le courage. Troubles de Macédoine ou d'Arménie, question arabe ou question bulgare n'apparaissent plus, vues des rives de la Corne d'Or, que comme des entraves au commerce et des menaces à la paix. Là-bas, à Uskub ou à Monastir, on s'imagine volontiers que l'effort des races chrétiennes vers l'indépendance, la rivalité des nationalités, l'intervention éventuelle des États balkaniques ou des puissances européennes,

c'est la politique ; à Constantinople, la politique, c'est les affaires ; les rivalités n'ont pas cessé d'être aussi acharnées, mais c'est avant tout sur le terrain économique qu'elles se manifestent ; aucun des grands problèmes politiques ou religieux qui constituaient la question d'Orient n'a disparu, mais ils se présentent sous les espèces des intérêts financiers et commerciaux, *sub specie pecuniæ*. De tout temps, les affaires ont été étroitement mêlées à la politique, jamais peut-être au même degré qu'aujourd'hui elles n'en avaient constitué toute l'armature.

Le gouvernement ottoman lui-même est jugé différemment, selon qu'on le regarde des provinces et du point de vue indigène, ou de la capitale et du point de vue européen. Ses procédés, à la fois faibles et oppressifs, son incurie financière et administrative, c'est, en Macédoine par exemple, ce qui saute d'abord aux yeux ; le Turc y garde toujours, en dépit du temps et de la décrépitude, son attitude de conquérant, aux prises avec les nationalités jadis vaincues, priant Allah dans leurs églises, maintenant les raïas dans une condition inférieure. Les abus s'y étalent avec toutes leurs conséquences : anarchie et violences. Vu de Constantinople, le tableau change d'aspect : la faiblesse et la caducité du gouvernement turc font la fortune de l'Européen qui gère ses affaires, tient en tutelle ses finances, supplée à son inertie ; une Turquie réformée, fortifiée, capable de se suffire à elle-même, ce serait, pour les puissances étrangères, la fin des concessions fructueuses, des affaires grasses. Un tuteur, qui tire de gros bénéfices de la gestion des biens de son pupille, ne souhaite ni sa mort, ni sa majorité, et, s'il est peu scrupuleux, il tâche de le maintenir en bonne santé, mais en enfance. On est tenté parfois, à Constantinople, d'ap-

pliquer la comparaison aux Européens. En Macédoine, le gouvernement turc paraissait oppresseur ; ici, on est bien près de le croire opprimé.

Du haut de la tour de Galata ou des fenêtres du Péra-Palace, si l'on embrasse, d'un coup d'œil circulaire, tout l'incomparable décor de Constantinople, seules, au-dessus de la foule pressée des maisons, émergent les coupoles majestueuses, flanquées de minarets blancs et de cyprès noirs : pas une cheminée d'usine n'offusque l'azur du ciel. En Turquie, l'industrie moderne n'est pas née ; les articles dont on a besoin, on les achète à l'Europe manufacturière. La plupart des fonctions dont se surcharge l'État-Providence de nos pays d'Occident, l'État turc n'en a cure et les abandonne aux étrangers. Il est un minimum de gouvernement. Le budget central de l'Empire ottoman ne dépasse pas 300 millions de francs, dont 100 millions sont absorbés par le service de la dette. Le budget des travaux publics est embryonnaire : ce sont les étrangers qui construisent les chemins de fer, les ports, les quais, les tramways, les hôtels ; eux qui vendent cuirassés, torpilleurs, canons, fusils, tout le matériel nécessaire à une armée ; eux qui exploitent les mines, créent des compagnies de navigation. Ainsi les étrangers se chargent, à condition d'en tirer bénéfice, de doter la Turquie de l'outillage compliqué des nations modernes. Chacun travaille à obtenir le plus d'entreprises avantageuses, le plus de gros bénéfices ; et c'est précisément dans cette course aux affaires que consiste la rivalité des grandes puissances à Constantinople. Les diplomates se font courtiers ; l'empereur Guillaume II ne dédaigne pas d'écrire personnellement au Sultan pour assurer une forte commande à l'industrie allemande. Et le bon derviche qui fume

placidement son narghilé, à l'ombre d'un platane séculaire, s'émerveille en son âme du fol acharnement de tous ces infidèles à se disputer ces travaux serviles, vains amusements de l'Occident. Mais tandis que l'Osmanli poursuit son rêve, l'Européen travaille, s'enrichit, prend des hypothèques sur l'Empire ottoman, met la main peu à peu sur tous ses ressorts vitaux, ses richesses, ses ressources. Toutes ces concessions, c'est le Sultan qui les octroie, lui par conséquent qui reste, en apparence, le maître de l'heure. Mais il n'est guère libre de refuser, car les puissances, qui demandent, pourraient exiger ; elles ont des cuirassés, des soldats qu'elles emploient au besoin à assurer le recouvrement d'une créance, l'octroi d'une commande ; elles contrôlent les finances et tiennent le service de la dette : rien ne se fait que grâce à leurs capitaux et à leurs ingénieurs ; leurs nationaux, en vertu des Capitulations, échappent aux lois turques et ne sont justiciables que de leurs consuls. Les étrangers ont des écoles pour leurs enfants, des collèges, des universités, des prêtres, des médecins, des postes, des télégraphes ; sur eux ni la police ottomane, ni les agents du fisc, n'ont aucune prise ; chacun d'eux est une sorte d'être inviolable. Le Sultan règne, mais les étrangers jouissent : ils sont les rois de l'argent.

C'est à Constantinople, centre du gouvernement, des ambassades et des banques, que se distribuent les concessions et les entreprises. Constantinople travaille peu, mais elle agiote et elle intrigue. Là s'organisent les sociétés, se préparent les combinaisons financières ; là se fait la conjonction de la politique et des affaires. Autour de cette source d'où l'Europe sait faire jaillir les gros bénéfices et les opulents dividendes, une foule bigarrée se rue. Il s'y

rencontre des hommes d'élite, épris d'action et d'initiative, qui viennent chercher ici cette sensation qui n'enivre que les forts et qu'ils ne trouvent plus dans l'Occident vieilli : travailler dans le neuf, créer. Mais en revanche, que d'aventuriers sans foi ni loi, écume de la Méditerranée qui vient s'échouer dans ce cul-de-sac de la Corne d'Or ! Sur ce terreau spécial s'épanouit l'aigrefin du Levant, au teint olivâtre, aux yeux félins, à la démarche onduleuse, aux ongles rapaces ; il est chez lui dans cette Babylone où la police lui est indulgente parce qu'il lui rend des services et où, dès qu'un homme s'est enrichi, nul ne s'inquiète outre mesure de son passé.

La Byzance d'avant Mahomet II devait différer moins qu'on ne l'imagine de cette Constantinople moderne. L'Osmanli, ignorant et grossier, a pris les mœurs et surtout les vices des Grecs de la décadence. Le Padischah règne au lieu du Basileus et commande au nom d'Allah ; Sainte-Sophie est captive, comme entre quatre baïonnettes, entre ses quatre minarets turcs ; mais dans les ruelles et les carrefours grouille la même foule où toutes les races de l'Orient coudoient des trafiquants venus de tous les coins de l'univers. Constantinople n'est pas turque, elle appartient à un ramas de peuples divers pour qui le négoce et le profit passent avant la patrie et la foi. A Byzance, jadis, ce qui passionnait la multitude, c'étaient les subtiles disputes théologiques, les conspirations de palais, les jeux du cirque, les querelles d'étiquette ; les Slaves, les Bulgares, les Arabes, Mahomet, aux portes de la ville, c'étaient choses futiles, indignes d'occuper des esprits délicats. A Constantinople, aujourd'hui, à peine sait-on, pour s'en plaindre comme d'un trouble-fête, que les Macédoniens se massacrent, que le peuple arménien

est décimé, que l'Arabie est en armes ! L'attention est absorbée par les affaires, et il se trouve, en définitive, que cet Orient immuable, qui a regardé de loin, sans en être ébranlé, toutes les révolutions de l'Occident, ce sont les affaires, et en particulier les chemins de fer, qui sont en train de le métamorphoser.

I

C'est Beaconsfield qui, pour faire pièce à la Russie, a introduit l'Allemagne dans la politique orientale[1]. Mais la situation qu'elle a conquise d'un seul coup par le prestige de sa puissance et de ses succès, elle l'a gardée et agrandie grâce à la prodigieuse transformation économique qui a juxtaposé, à la pauvre, agricole, forestière et féodale Allemagne de l'Est, une Allemagne riche, industrielle, maritime et démocratique. Le fameux mot de Bismarck sur la question d'Orient et « la solide charpente d'un grenadier poméranien » est une opinion de ministre prussien, non de chancelier d'Empire. Depuis le congrès de Berlin, les hommes d'Etat allemands n'ont pas cessé de s'intéresser aux affaires du Levant ; mais c'est avec Guillaume II surtout que l'Orient est devenu l'objet principal des grands desseins de la politique impériale. Ce changement si soudain n'a été ni le résultat du hasard des circonstances, ni l'effet du caprice d'un souverain ; la diplomatie allemande s'est réglée sur les besoins de l'Empire : à mesure que l'Allemagne devenait un grand pays industriel, commerçant et exportateur, elle s'est appliquée à

1. Voyez ci-dessus chapitre premier.

chercher des débouchés pour sa production, des commandes pour ses usines, des affaires pour ses banques.

Poussée russe vers Constantinople et les Détroits, descente autrichienne vers Salonique, résistance de l'Angleterre protectrice de l'intégrité de l'Empire ottoman, influence française si fortement assise sur des traditions séculaires, sur l'amitié des Sultans et sur la confiance des populations chrétiennes, que les événements de 1870 l'avaient à peine ébranlée : ainsi se résumait la politique orientale. L'Allemagne, en y entrant, la transforma ; elle inaugura, politiquement et économiquement, des méthodes nouvelles. Arrivée à l'impérialisme à un moment où, dans ce prodigieux allotissement du monde qui restera le fait capital de la fin du XIXe siècle, les bonnes places étaient prises et les meilleurs morceaux accaparés, elle jeta son dévolu sur cette Asie turque, endormie depuis tant de siècles dans la léthargie musulmane; elle se donna pour mission de percer cette masse inerte qui s'interpose entre les routes de la Méditerranée et les péninsules indiennes débordantes de vie, luxuriantes de richesses. La Turquie d'Asie appartenant à une grande puissance, l'expansion allemande n'y pouvait pas prendre la forme d'une conquête ni d'une colonisation, à l'instar de ce que l'Angleterre et la France avaient pratiqué en Afrique; mais on pouvait transformer en un « territoire économique » allemand ces immenses contrées, jadis si fertiles et si peuplées, aujourd'hui stériles et presque abandonnées. Tel fut le programme dont la réalisation fut poursuivie avec une continuité de vues, avec un esprit de méthode dont aucun autre pays n'a donné à notre époque un exemple aussi admirable. Toutes les énergies de l'Empire, coordonnées par une volonté

supérieure, s'unirent dans une offensive vigoureuse pour le succès de l'entreprise.

L'Empereur d'abord s'y employa. Dans un pays gouverné autocratiquement par un Sultan, commandeur des Croyants, mais où vivent aussi divers peuples chrétiens organisés, chez lesquels la religion sert de cadre et de sauvegarde à la nationalité, Guillaume II comprit que les deux plus puissants leviers d'influence sont l'amitié du souverain et la clientèle des chrétiens. Il s'étudia à gagner l'une et l'autre. On n'a pas oublié les circonstances de son voyage, à l'automne de 1898, à Constantinople, en Palestine et en Syrie [1]. C'est de ce pèlerinage politique, dont l'importance apparaît mieux, à mesure que ses conséquences vont se développant, que l'on doit faire dater le « nouveau cours » de l'expansion germanique ; il marque un moment décisif de l'histoire allemande ; il coïncide avec l'affirmation de la nécessité pour l'Allemagne de devenir une grande puissance maritime. « Le pouvoir impérial implique le pouvoir sur mer ; l'un ne saurait exister sans l'autre », déclare Guillaume II, dans un toast, le 15 décembre 1897 : accroissement de la marine, *Weltpolitik* expansion dans l'Empire ottoman, sont autant de faits connexes, conséquences de l'essor économique de l'Allemagne.

En même temps qu'à Constantinople Guillaume II prodiguait à Abd-ul-Hamid les effusions de son amitié et qu'à Damas, sur le tombeau du grand Saladin, il

1. Voyez sur ce point notre article : *La Politique allemande et le Protectorat des missions catholiques* publié dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 septembre 1898, et notre livre : *La Chine qui s'ouvre*, chapitre II (Perrin, 1900, in-12). — Voyez aussi, de M. Etienne Lamy : *La France du Levant* (Plon, 1899, in-8°) ; de M. G. Goyau: *Vieille France, jeune Allemagne* (Perrin, 1903, in-12).

proclamait ses sympathies pour les Musulmans, à Jérusalem, il multipliait les manifestations chrétiennes et les assurances de son impériale protection tant aux catholiques qu'aux protestants. Mais la confiance des peuples ne se gagne pas en un jour comme l'amitié d'un homme. Trop pressé de se concilier toutes les nationalités et toutes les confessions, Guillaume II les mécontenta toutes. Dans le Liban et en Palestine, sur le passage de l'impérial pèlerin, les drapeaux français, surgissant de toutes parts, attestèrent la fidélité des populations catholiques à la France protectrice. Mais le geste de l'Empereur tendant la main au Sultan, au lendemain des massacres d'Arménie, au moment où toutes les puissances témoignaient leur horreur pour tant de sang répandu, fut décisif. L'intimité des deux souverains date de là; elle a donné à l'Allemagne, dans la lutte quotidienne pour la prééminence économique, un avantage sans pareil, car c'est du Palais, en définitive, que viennent toutes les décisions, c'est là qu'aboutissent toutes les affaires.

L'amitié des chefs d'Etat entraîne la fraternité des armées, et celle-ci à son tour se traduit par des commandes d'armes et de canons. L'Allemagne a le monopole de fait des fournitures militaires; sept ou huit de ses généraux sont au service turc; ils n'ont pas de commandement effectif et restent sans autorité sur les troupes; mais dans les conseils et les comités où ils siègent, ils participent à l'élaboration des théories et des règlements; leurs avis sont écoutés quand il s'agit de renouveler le matériel de guerre et de commander des engins perfectionnés. Krupp a fourni toute la nouvelle artillerie à tir rapide de l'armée ottomane. Ainsi, du même coup, l'Allemagne a réalisé une bonne affaire, et elle a accru la

valeur militaire d'une armée dont la force pourrait être, dans un grand conflit européen, un appoint considérable. Un incident caractéristique s'est produit en 1906 : le gouvernement turc ayant eu besoin du concours du cabinet de Paris pour la conclusion et l'admission à la cote d'un nouvel emprunt, l'ambassade de France demanda que des commandes fussent réservées à notre industrie : les Allemands s'opposèrent absolument à ce que ces commandes consistassent en canons ; nos ateliers fournirent des torpilleurs, des projecteurs électriques, des harnachements.

L'hégémonie allemande en Orient est donc fondée d'abord sur les relations cordiales des deux souverains. C'est ce qui en fait la force et en même temps la faiblesse, car il se manifeste parfois, dans l'entourage du Sultan et parmi les hauts fonctionnaires, une certaine lassitude de la tutelle germanique ; c'est un sentiment dont les Turcs exagèrent volontiers l'expression quand ils parlent à des Anglais ou à des Français, mais qui existe réellement. Les préférences naturelles des hommes d'État turcs sont pour un système de bascule où les influences européennes s'opposent et se font échec les unes aux autres. Après le Sultan actuel, peut-être verra-t-on, sinon une réaction anti-allemande, du moins une bonne volonté moins constante à l'égard de l'Allemagne et de ses intérêts. Mais déjà les positions décisives seront prises ; l'aigle germanique a posé sa serre puissante sur l'Empire ottoman, la force seule pourrait l'obliger à desserrer son étreinte. Aux sympathies réciproques de deux souverains, survivra l'organisation allemande. Un réseau d'entreprises allemandes enveloppe toute la vie économique de la Turquie ; toutes les affaires possibles sont notées d'avance, étudiées,

cataloguées, demandées. Les historiens ont souvent remarqué que l'unification de l'Allemagne sous le caporalisme prussien n'était pas l'œuvre organique de la nature, mais l'œuvre artificielle de la volonté de quelques hommes. De même aussi l'expansion économique de l'Empire, sa puissance sur mer, « l'Impérialisme », est une œuvre de volonté et d'organisation méthodique. Quand l'Allemagne, dernière venue des grandes nations industrielles, arriva sur le marché universel, les commandes, comme par une pente naturelle, allaient se concentrer à Londres. Pour vivre, les industriels allemands durent conquérir leur clientèle par la supériorité de leur organisation ; ce qui, pour les autres grandes nations productrices, a été l'œuvre patiente du temps et des circonstances, fut, de leur part, le résultat d'un plan conçu d'ensemble et méthodiquement réalisé.

L'organisation de l'exportation fut l'œuvre des banques, stimulées elles-mêmes et soutenues par l'État. Le cosmopolitisme financier, l'internationalisme de l'argent n'ont pas empêché les banques allemandes de travailler avant tout dans un intérêt patriotique. Les capitaux étant rares, la nécessité s'imposait de ne les employer qu'à bon escient et d'en tirer le meilleur parti possible pour favoriser l'essor de la production nationale. Tandis que, pour d'autres, l'abondance des capitaux est souvent un avantage plus apparent que réel, leur rareté fut, à certains égards, une condition favorable à l'expansion allemande. Avec le même capital, les mêmes hommes créèrent des banques, puis des industries auxquelles les banques fournissaient leur mise de fonds et qui, à leur tour, apportaient aux banques des affaires. Banques et usines s'associèrent pour obtenir à l'étranger des entreprises, des concessions, des com-

mandes, s'assurer des marchés, faciliter l'exportation en fondant des compagnies de navigation. Un tel système peut avoir de graves inconvénients ; il rend les crises très dangereuses : celle de 1900 en est la preuve ; mais il a le grand avantage de créer des débouchés et de faire naître des affaires ; il rend tous les rouages de la vie économique du pays directement solidaires, intéressés au succès les uns des autres ; il permet à certaines entreprises de se passer de bénéfices, pourvu qu'elles coopèrent à la prospérité des autres qui, finalement, assurera aussi la leur.

Ainsi les banques ont été les véritables inspiratrices de l'expansion économique et coloniale allemande. En Orient, tandis que l'influence économique française est représentée, parfois brillamment, par des individualités sans liens, sans soutien, sans unité de direction, les banquiers, les industriels, les commerçants, les armateurs allemands marchent étroitement unis et puissamment secondés par l'action de l'État. Nos banques, sauf de rares exceptions, s'occupent des affaires déjà existantes et attendent tranquillement qu'on leur propose de s'intéresser à des entreprises nouvelles ; les banques allemandes, elles, les créent pour pouvoir en vivre. Elles participent aux emprunts étrangers pour avoir part aux commandes industrielles qui en résultent ; elles accaparent au dehors certaines industries, par exemple l'exploitation des pétroles roumains. En fondant au loin des affaires, elles ont beaucoup moins en vue de mener à bonne fin une entreprise unique et d'en tirer un certain bénéfice que de conquérir un « territoire économique » déterminé : aussi les voit-on choisir leur champ d'action et s'y tenir. C'est ainsi que le Venezuela, le Chantoung, l'Asie turque ont attiré l'attention et les efforts des banques allemandes et du

gouvernement de Berlin ; mais le Venezuela est mauvais payeur ; au Chantoung, le nationalisme chinois devient inquiétant ; c'est donc vers l'Anatolie, la Syrie, la Mésopotamie que se tournent de plus en plus les ambitions et l'activité de la finance et de l'industrie allemandes. Le pays est d'une richesse latente presque indéfinie ; il ne s'agit que d'en organiser la mise en valeur.

Les financiers allemands ont pour maxime que les banques doivent précéder le commerce et l'attirer en lui facilitant les transactions et en organisant le crédit. Aussi a-t-on vu les grandes sociétés qui se sont faites les patronnes de l'expansion germanique (telles la *Deutsche Bank*, la *Diskonto Gesellschaft*, la *Dresdner Bank,* etc.) essaimer au loin, soit des succursales, soit des filiales indépendantes. Dès que les affaires augmentent, ces banques se multiplient elles-mêmes par division, sans que les nouveaux établissements cessent de se sentir solidaires des anciens. En Orient, dès l'époque du voyage de l'empereur Guillaume II en Palestine, fut créée la *Deutsche Palästina Bank,* au capital de 450.000 marks, destinée à faciliter les opérations de commerce et de change en Palestine ; elle eut des succursales à Jérusalem, Jaffa et Caïffa. En 1904, apparut l'*Orient Bank*, fondée à Athènes par la *National Bank für Deutschland* et la *Banque nationale de Grèce,* au capital de 10 millions de francs or, avec des succursales à Constantinople, Salonique, Monastir, Smyrne, Alexandrie, le Caire, Hambourg. Elle se fondit, en 1905, avec la *Palästina Bank*, dont les affaires n'avaient pas été brillantes. Mais les Allemands ne tardèrent pas à s'apercevoir des inconvénients d'une collaboration hellénique et voulurent avoir à Constantinople une banque purement allemande. L'*Orient Bank* resta à

Athènes et garda les succursales, sauf celle de Hambourg, et, à Constantinople, elle céda la place à une nouvelle venue. La *Deutsche Orient Bank*, fondée, au capital de 20 millions de francs, par un syndicat de banques allemandes, parmi lesquelles la *Dresdner Bank*, la *Schaffhausenscher Bankverein* et la *National Bank für Deutschland*, ouvrit ses guichets le 31 janvier 1906; elle a des succursales à Brousse, le Caire, Alexandrie, Hambourg, Téhéran; elle va en ouvrir une à Bagdad. Deux des administrateurs de l'*Orient Bank*, MM. Streit, gouverneur de la *Banque nationale d'Athènes*, et Léon Zarifi, banquier à Constantinople, font partie du conseil d'administration de la nouvelle société. Ainsi s'étend le réseau financier allemand. Si l'on songe qu'il y a peu d'années, les commerçants de l'Empire n'avaient pas, en Orient, de banque nationale et s'adressaient surtout aux maisons autrichiennes, un tel essor paraîtra significatif. Sans doute les banques allemandes sont encore loin de faire autant d'affaires que la *Banque Ottomane*, la *Banque de Salonique*, le *Crédit Lyonnais*, mais elles sont plus hardies, plus entreprenantes ; elles ont leur situation à créer, leur place à prendre : elles fondent des industries, accaparent les moyens de transport; elles travaillent à longue échéance, pour l'avenir, pour l' « Empire[1] ».

Pour la politique et pour les affaires, c'est un avantage considérable de tenir les communications télégraphiques internationales. Les Allemands l'ont compris : ils se sont attaqués, en Orient, au monopole de fait qu'y possédaient, jusqu'à 1899, deux compagnies anglaises, l'*Eastern-Telegraph C°*, propriétaire

1. Voyez dans la *Revue économique internationale* (sept. et oct. 1906). *Les Banques allemandes à l'étranger*, par le D[r] Richard Rosendorff.

du câble Constantinople, Ténédos, Syra, Malte, et l'*Indo-Européan-Telegraph C°*, qui possède un câble de Constantinople à Odessa. En mars 1899, fut signée une convention entre les gouvernements allemand et roumain pour l'établissement d'une ligne télégraphique directe de Berlin à Bucarest avec prolongement sur Constantza et Constantinople. En même temps, par le crédit de l'ambassade allemande, la *Osteuropaische Telegraphengesellschaft* obtenait, en dépit des protestations de l'*Eastern C°*, la concession du câble à établir entre Constantinople et Constantza. C'est cette ligne qui a été inaugurée solennellement, en juillet 1905, en présence des chargés d'affaires d'Allemagne et de Roumanie et d'un délégué du Sultan; déjà il est question de la prolonger par terre, le long du futur chemin de fer, jusqu'à Bagdad : ce sera la ligne BBB (Berlin, Byzance, Bagdad), dont le prolongement jusqu'au golfe Persique et, de là, par câble, jusqu'aux Indes néerlandaises et en Extrême-Orient, est déjà prévu. Les Allemands cherchent à monopoliser les formes nouvelles de télégraphie : une société a obtenu la concession d'une ligne aérienne de Constantinople à El-Arich (Égypte), dont le matériel sera entièrement fourni par des maisons allemandes. Une ligne de télégraphie sans fil a été établie entre Patara (sur la côte d'Asie en face de l'île de Rhodes) et Derna en Cyrénaïque. Jusqu'à présent, le fonctionnement des appareils a été très défectueux, mais la presse n'en a pas moins profité de l'occasion pour célébrer les mérites de la science et de l'industrie allemandes. C'est à l'instigation de l'ambassade allemande qu'un câble a été posé entre Thasos et la côte, un autre entre Imbros et les Dardanelles. Enfin, pour souligner l'importance acquise par les entreprises allemandes de télégraphie en

Orient, un Allemand, M. Hœhne, sous-secrétaire d'Etat (mustechar) à la direction générale des Postes et Télégraphes, a représenté, en 1906, la Turquie à la conférence internationale de télégraphie sans fil.

C'est surtout dans l'organisation des lignes de navigation qu'apparaît le plan et la méthode de la conquête économique allemande en Orient. Nulle part la volonté de faire de l'Allemagne une puissance méditerranéenne ne se révèle plus clairement. En 1904, seule la *Deutsche Levante Linie*, créée à Hambourg en 1891, avait des services réguliers dans la Méditerranée orientale ; ses lignes, partant de Hambourg et d'Anvers, mettaient les ports de l'Allemagne industrielle en relations directes avec les principaux marchés du Levant : le Pirée, Syra, Smyrne, Salonique, Constantinople, Alexandrie, les ports de Syrie et d'Anatolie, les bouches du Danube et les ports russes de la Mer-Noire : trente bâtiments, tant cargo-boats que navires à passagers, assuraient ces services ; ils auraient pu suffire aux besoins du commerce, mais ils ne répondaient pas aux aspirations de la politique allemande qui tenait à affirmer sa résolution de prendre sa part au commerce intérieur de la Méditerranée et d'y faire concurrence aux lignes françaises et anglaises. Trois compagnies nouvelles apparurent : la naissance de chacune d'elles correspond à une étape de l'expansion allemande dans la Méditerranée. A la fin de l'année 1904, le *Norddeutscher Lloyd* crée une ligne dont la tête est à Marseille et qui conduit directement à Alexandrie, avec la seule escale de Naples, les hiverneurs et les touristes ; un service organisé par le P.-L.-M. amène sans transbordement les voyageurs de Berlin à Marseille par Francfort-sur-le-Main. La *Bremer Dampfer Linie Atlas* inaugure, en janvier 1906, deux services méditerranéens, des-

tinés à doubler ceux de la *Deutsche Levante Linie;* leurs bateaux alternent pour les dates des départs; ceux de l'*Atlas* partent de Brême et touchent à Rotterdam; l'un des services dessert Malte, le Pirée, Salonique, Dédéagatch, Constantinople, Odessa; l'autre Alexandrie, Beyrouth, les côtes de Caramanie et de Grèce. Les armateurs allemands estimèrent que ce n'était point encore assez. En mars 1906, dans une conférence tenue à Vienne entre les représentants des deux grandes compagnies de navigation (*Norddeutscher Lloyd* et *Deutsche Levante Linie*), on décide la création d'une nouvelle compagnie spécialement méditerranéenne, la *Deutsche Mittelmeer Levante Linie*, qui inaugure ses services en mai 1906 avec cinq paquebots, anciens cargo-boats aménagés pour le service des voyageurs (*Galata, Thérapia, Scutari, Péra, Stamboul*); leur point de départ est Marseille et Gênes, et ils suivent exactement, une fois par semaine, jusqu'à Batoum et Odessa, l'itinéraire de nos paquebots des *Messageries* par Naples, le Pirée, Smyrne, Constantinople. Cette association des deux puissantes compagnies allemandes pour l'exploitation de la Méditerranée a cessé le 1er janvier 1908 après avoir donné des résultats désastreux; on cite un vapeur parti avec quatre francs de fret; le service des passagers n'a pas donné de meilleurs résultats que celui des marchandises; la *Deutsche Levante Linie* a perdu à cette association plusieurs centaines de mille francs. Le *Norddeutscher Lloyd* continue seul le service avec trois vapeurs filant 14 nœuds et demi (*Sachsen, Preussen, Bayern*), les départs ont lieu tous les quinze jours en hiver, tous les huit jours en été. A Naples, les lignes allemandes correspondent avec un service de la *Hambourg-Amerika* qui emporte directement les émi-

grants vers le Nouveau Monde, tandis que nos compagnies françaises sont obligées de les amener à Marseille et d'établir un forfait avec la Transatlantique et les compagnies de chemins de fer qui les transportent au Havre. En outre, les bateaux des *Messageries* ne touchent au Pirée que tous les quinze jours; une semaine sur deux les vapeurs allemands se trouvent seuls. Enfin la *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 23 octobre 1906, un service rapide de Gênes à Alexandrie par le paquebot *Oceania ;* le voyage a lieu tous les quinze jours, excepté pendant la saison d'Egypte (15 janvier-15 avril) où le service est hebdomadaire. Des trains spéciaux correspondent à Gênes avec les départs et conduisent en moins de quatre jours les voyageurs de Berlin à Alexandrie. La même compagnie a créé pour les émigrants une ligne de Gênes à La Plata. Les compagnies allemandes ont conclu un accord et combinent leurs billets et leurs tarifs avec le service maritime roumain dont les beaux bateaux vont de Constantza à Alexandrie ; elles ont aussi conclu des ententes avec le service fluvial roumain et la compagnie serbe qui dessert la Drave et la Save.

Ainsi s'étend, sur toute la Méditerranée, un réseau serré de lignes allemandes. Sans doute leurs bénéfices, quand elles en font, sont maigres[1] ; mais, pour le moment, elles ne songent qu'à s'implanter. Les Allemands estiment que le bateau crée le fret et ils espèrent, en montrant partout leurs couleurs, habituer la clientèle à s'adresser à eux. Ils mènent contre leurs concurrents une dangereuse guerre de tarifs. Les compagnies françaises ont dû abaisser leur fret depuis

1. En 1903, 1904, 1905, la *Deutsche Levante Linie* n'a pas donné de dividende. Son bilan au 31 décembre 1906 accusait une perte de 645 marks. La *Hamburg-Amerika* a donné en 1904 9 0/0, en 1905 11 0/0 de dividende.

la naissance de la *Mittelmeer;* les cocons, par exemple, qui payaient 20 francs par 100 kilogrammes de Batoum à Marseille, n'en paient plus que 15; les *Messageries*, la *Compagnie Paquet,* la *Compagnie Fraissinet*, qui desservent l'Orient, se sont syndiquées pour faire 10 pour 100 de ristourne aux expéditeurs qui chargent sur leurs bateaux. Nos compagnies s'imposent ainsi des sacrifices considérables pour soutenir la concurrence et maintenir leurs positions. Les nouvelles lignes allemandes n'y trouvent certainement pas non plus leur compte; mais nous avons montré pourquoi et comment elles peuvent travailler longtemps sans bénéfices ; il suffit aux industriels et aux banquiers qui sont leurs principaux actionnaires que la baisse des frets assure des avantages à l'exportation.

La conquête de la Méditerranée ne suffit pas aux Allemands ; ils ont encore voulu montrer le pavillon et fonder des agences dans les ports turcs de l'océan Indien et du golfe Persique ; ils ne veulent pas attendre l'ouverture du chemin de fer de Bagdad pour se créer des intérêts dans l'Irak. La *Hambourg-Amerika* a inauguré, le 14 juillet 1906, avec le *Kanadia*, un service mensuel entre Hambourg et le golfe Persique avec escales à Anvers, Marseille, Port-Saïd, Port-Soudan, Djibouti, Aden, Mascate, Bender-Abbas, Lingah, Bender-Bouchir, Bassorah. Jusqu'ici le monopole du commerce et de la navigation dans le golfe Persique appartenait aux Anglais[1]; seuls les bateaux de la *Compagnie russe de navigation et de*

1. *The Anglo Arabian and Persian C°. — The Persian Gulf Steamship line. — The Bombay and Persian Steam navigation C°. — The Wert Hartlepool Steam navigation C°. — The British India C°* (cette dernière subventionnée par l'État). Le mouvement du port de Bassorah en 1905 a été de 130 vapeurs jaugeant 138.000 tonnes, dont 124 anglais jaugeant 132.000 tonnes.

commerce, subventionnée par l'Etat, y venaient plutôt montrer leur pavillon que chercher des marchandises. Entre les compagnies anglaises et la ligne allemande, la guerre de tarifs est ouverte. Le fret, qui était de 50 francs la tonne, de Marseille à Mascate, par l'*Arabian C°*, est tombé à 15 francs la tonne d'Anvers à Mascate. Les Allemands ne négligent aucune précaution pour gagner la clientèle ; ils ont choisi pour commander le *Kanadia* un capitaine parlant le persan ; à Mascate, ils se sont assuré les services du même agent que la compagnie anglaise ; ils attachent une grande importance à faire du commerce dans le golfe Persique et à Bagdad, futurs points d'aboutissement du chemin de fer dont ils veulent pouvoir dire « notre chemin de fer. » A Bagdad il n'existe qu'une seule maison allemande qui fasse quelques affaires, encore vit-elle surtout de la représentation d'une raffinerie marseillaise ; le commerce allemand y est presque insignifiant ; il a été, en 1905, de 600.000 à 700.000 francs à l'importation, et de 300.000 à 400.000 francs à l'exportation ; le nôtre dépasse deux millions et demi et trois millions, mais le premier rang appartient au commerce anglais. Les Allemands ne se bercent pas de l'espoir qu'ils pourront supplanter, dans le golfe Persique, les marchandises anglo-indiennes, mais ils ont tenu à affirmer, dans ces parages, que lord Curzon proclamait mer britannique, leur existence comme puissance maritime et commerciale.

L'énumération de toutes ces lignes nouvelles, dont les mailles serrées couvrent toute la Méditerranée et enserrent l'Empire ottoman, donne une idée impressionnante de l'activité des Allemands, des sacrifices qu'ils font pour se tailler leur part dans le commerce maritime du Levant : il ne faut pas cependant se

faire illusion sur les résultats. Les Allemands ont fait des efforts considérables : partis de rien, ils sont devenus quelque chose ; mais ils sont encore bien loin du premier rang qu'ils convoitent. Le tableau suivant en fait foi :

ANNÉE 1321 (14 MARS 1905 — 13 MARS 1906).

Rang.	Pays.	Tonnage total.		Proportion.	
1	Angleterre	13.763.000	tonnes.	28,8	du total.
2	Autriche-Hongrie .	7.389.000	—	15,4	—
3	Grèce.	7.378.000	—	15,3	—
4	Empire ottoman .	4 970.000	—	10,4	—
5	France.	3.687.000	—	7,7	—
6	Italie.	3.626.000	—	7,6	—
7	Russie	3.048.000	—	6,3	—
8	*Allemagne*	1.678.000	—	3,5	—
9	Hollande	524.000	—	1,1	—
10	Roumanie	444.000	—	0,9	—[1]

La part de l'Allemagne est encore faible; mais si l'on considère que, huit ans auparavant, elle était nulle, on est obligé de convenir que c'est elle qui a fait les plus grands progrès et les plus rapides ; — et elle ne paraît pas sur le point de s'arrêter.

L'accroissement du commerce a marché plus vite encore que le développement des services de navigation dont il justifie et explique la multiplication. On a trop souvent et trop bien exposé[2] les raisons de l'essor commercial du peuple allemand pour que nous y revenions. Bonne organisation des Chambres de commerce, choix de voyageurs entreprenants, soin des fabricants de tenir compte des goûts de la

1. Extrait de l'excellent *Bulletin de la Chambre de commerce française de Constantinople*, n° du 31 mars 1907. Nous citons une fois pour toutes ce recueil où nous avons puisé une partie des renseignements économiques qu'on trouvera ici.

2. Par exemple, M. Georges Blondel. (*L'Essor industriel et commercial du peuple allemand*. Paris, Larose, 3e édition.)

clientèle, bon emballage et exactitude des envois, longs crédits, vente à bon marché de marchandises médiocres, emploi de moyens peu scrupuleux, tels que la contrefaçon des marques françaises, surtout peut-être, nous l'avons vu, solidarité et entr'aide de toutes les forces allemandes, banques, industries, compagnies de navigation, maisons de commerce, Etat : ce sont toujours, qu'on lise les rapports des consuls anglais ou des nôtres, les mêmes remarques qui reviennent, les mêmes recommandations toujours négligées, les mêmes cris d'alarme jamais entendus. Les articles allemands sont peu appréciés, disent tous les consuls et les Chambres de commerce ; mais ils sont bon marché et on les vend à force de persévérance, de méthode, d'organisation. Les commerçants allemands font des crédits exagérés, et il est difficile qu'ils réalisent des bénéfices, mais ils prennent la place ; ils attendent le moment où, maîtres du marché, ils pourront faire d'autres conditions. D'ailleurs, si minimes que soient les bénéfices, la vente permet aux usines de travailler, de se développer. La part du commerce allemand en Orient est déjà considérable et elle s'accroît sans cesse.

IMPORTATIONS D'ALLEMAGNE EN TURQUIE

(Y compris le Montenegro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

Années.		
1900	236.227.000 kil. valant 34.265.000 marks.	
1904	903.848.000 kil. valant 75.120.000 marks.	(93.900.000 fr.)

EXPORTATIONS DE TURQUIE EN ALLEMAGNE

(Y compris le Montenegro, la Crète et les marchandises en transit pour la Perse).

1900	835.489.000 kil. valant 30.449.000 marks.
1904	1.179.009.000 kil. valant 43.421.000 marks.

En quatre ans, le commerce entre l'Allemagne et l'Empire ottoman a plus que doublé. Les principaux articles à l'importation sont les cotonnades, les drogues et produits chimiques, le fer, les armes, les peaux, les machines, la confection, etc. ; à l'exportation, le coton, les drogues, les minerais, le blé, les peaux, les comestibles divers, etc. Si l'on compare ces chiffres à ceux de notre commerce, on constate que les deux totaux sont sensiblement les mêmes ; seulement, les Allemands vendent deux fois plus qu'ils n'achètent, tandis que c'est l'inverse pour nous. Les principaux fournisseurs de la Turquie sont (chiffres de 1905) : la Grande-Bretagne avec plus de 200 millions de francs, colonies non comprises, l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne sur le même rang avec 100, l'Italie avec 70, la France avec 50. Or, en 1877-1881, la France venait au second rang, après l'Angleterre, pour l'importation en Turquie, et au premier pour l'exportation [1]. Notre commerce n'a pas diminué, mais il est resté stationnaire, et c'est notre part relative qui est en baisse par suite des progrès de nos concurrents.

L'Allemagne ne se contente d'ailleurs pas de chercher à prendre sa part dans le trafic actuel de l'Empire ottoman : développement de ses lignes maritimes, positions prises par son commerce, influence politique à Constantinople, ne sont, dans le jeu de sa politique économique, que des préliminaires ; ce sont, pour ainsi dire, les avenues d'une politique dont l'entreprise du chemin de fer de Bagdad est le centre, le point d'aboutissement.

1. Cf. Lettre-préface de M. Levasseur à la *Turquie économique*, par M. Georges Carles (Chevalier et Rivière, 1906, broch.).

II

Dans les Échelles du Levant, avant l'entrée en lice de l'Allemagne, les nations maritimes et commerçantes allaient chercher les marchandises descendues de l'intérieur et y vendre les leurs : c'était un commerce, pour ainsi dire, superficiel, un commerce de comptoirs, qui ne se préoccupait ni d'étudier les ressources du pays, ni d'y faire naître des richesses nouvelles. Les méthodes du négoce restaient les mêmes qu'au temps où le Grand Seigneur ne permettait qu'aux vaisseaux portant le pavillon fleurdelisé de trafiquer dans ses ports. Quand les Français et les Anglais commencèrent à construire des chemins de fer, ce furent de courtes lignes de pénétration partant d'un port et aboutissant à un grand marché de l'intérieur. Tout changea quand l'Allemagne entreprit de couper l'Anatolie, en diagonale, par une ligne transversale qu'elle obtint de prolonger, à travers montagnes et déserts, jusqu'à l'Euphrate, jusqu'à Bagdad et au golfe Persique. La création du réseau anatolien et la concession du chemin de fer de Bagdad constituent une véritable révolution dans l'histoire économique de l'Orient. Les grandes routes internationales, jusqu'ici, contournaient l'Empire ottoman sans y pénétrer : route de terre, par la Russie, vers l'Asie centrale ; route de mer, par Suez, vers l'Inde et la Chine ; quand « le Bagdad » sera achevé, il existera une voie rapide, par terre, vers la Mésopotamie, la Perse, les Indes. Dans ces vallées naturellement riches de l'Euphrate et du Tigre, dans cette Mésopotamie où le vieux sol disparaît sous les

ruines amoncelées de tant d'empires, — alluvion des siècles qui recouvre l'alluvion des eaux, — la locomotive apportera la paix, l'ordre et le travail, avec lesquels renaîtra la prospérité ; les années aidant, les populations pulluleront, des cités superbes s'élèveront de nouveau là où furent Ninive et Babylone, Séleucie et Ctésiphon, Bagdad et Mossoul.

La question du chemin de fer de Bagdad a donné lieu dans ces derniers temps, pour ne parler que de la France, à de trop importantes publications pour qu'il soit nécessaire de reprendre la question, soit au point de vue politique, soit au point de vue économique. Le livre de M. Victor Bérard[1], l'un des meilleurs qu'il ait écrits, donne sur cet important sujet tous les renseignements souhaitables ; ses conclusions sont, sur la plupart des points, les nôtres ; nous nous bornerons donc à quelques rapides observations d'ordre général.

On s'est parfois représenté le chemin de fer de Bagdad, prolongeant le réseau anatolien, comme destiné à devenir, entre les mains des Allemands, un instrument de domination politique ; on a décrit, par avance, le flot de l'émigration germanique débordant sur l'Asie Mineure et la Mésopotamie pour y créer une riche colonie que la force des armes, un jour ou l'autre, relierait directement à la mère patrie. Observons cependant que la ligne, même si elle était entièrement construite avec des capitaux allemands, même si les Allemands en avaient seuls la direction et l'administration, ne serait pas encore pour cela

1. *Le Sultan, l'Islam et les Puissances* (*Constantinople, La Mecque, Bagdad*) (Arm. Colin, 1907, in-12). Voyez aussi André Chéradame : *Le chemin de fer de Bagdad* (Plon, 1903, in-12). Un article de M. Paul Imbert dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1907. — René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique* (Plon, 1908, in-12.)

une ligne allemande, puisqu'elle serait tout entière en territoire ottoman. Si la Turquie survit longtemps encore comme Etat indépendant, les chemins de fer qui vont bientôt la sillonner, et dont le Sultan hâte l'achèvement, deviendront pour elle un moyen de centralisation et de mobilisation rapide qui accroîtra singulièrement sa cohésion et sa force : elle n'en sera que plus libre de reprendre sa politique favorite d'équilibre et de contrepoids entre les influences étrangères. On peut croire que l'Allemagne, si elle parvenait à achever une entreprise aussi importante que « le Bagdad », et à en faire « un chemin de fer allemand », inspirerait assez d'inquiétudes aux successeurs d'Abd-ul-Hamid pour qu'ils s'appliquent, de toute leur énergie, à affranchir leur Empire d'une protection trop lourde. Si, au contraire, la Turquie venait à se dissoudre, si le partage, tant de fois prédit, s'accomplissait, peut-on imaginer que l'Allemagne s'approprierait, sans opposition, tout le pays parcouru par son chemin de fer, et qu'elle régnerait du Bosphore au golfe Persique ? Elle ne le pourrait qu'à la suite d'un formidable cataclysme, d'une guerre générale et de la ruine de tout l'ancien équilibre européen. Si donc le « Bagdad » doit devenir un instrument de domination, il se pourrait que ce fût au profit des Turcs et de l'Islam. Quant à l'Allemagne, si elle réussit à mener à bien sa gigantesque entreprise, elle en tirera sans doute un bénéfice politique, mais elle y trouvera, d'abord et surtout, une voie d'expansion économique, un débouché par où ses produits se répandront sur l'Asie centrale. La ligne de Bagdad n'est pas, pour elle, un outil de conquête, c'est une soupape de sûreté par où elle espère écouler le trop-plein de sa production industrielle.

Considérer le « Bagdad » comme une seule longue ligne devant aller d'Haïdar-Pacha, en face de Stamboul, au golfe Persique, c'est en méconnaître les conditions de construction, d'exploitation, et l'avenir possible. Il n'y aura pas, d'un bout à l'autre de cet immense chemin de fer, un unique courant commercial; il y aura des courants partiels, aboutissant directement au port le plus proche. Le commerce de l'Irak descendra vers le golfe Persique; celui de la région de Mossoul, de la Petite Arménie, de la plaine d'Adana s'acheminera vers le golfe d'Alexandrette; celui des plateaux d'Anatolie s'écoulera partie sur Mersina, partie sur le Bosphore, partie aussi sur Smyrne, lorsque certaines mauvaises volontés ne s'opposeront plus à la pose de l'unique rail qui suffirait à réunir, à Afioun-Karahissar, le réseau français de Smyrne-Cassaba au réseau allemand des « Anatoliens. » Ainsi persistera, dans l'Asie turque, cette vie particulariste et régionale, à laquelle sa configuration géographique la prédispose.

L'Allemagne, pour réussir dans son entreprise, devra tenir compte de situations acquises, de positions prises, dans l'Asie turque, par d'autres nations européennes, parmi lesquelles l'Angleterre, la Russie et la France. Le bassin du Tigre et de l'Euphrate est naturellement divisé, par la structure du sol et le climat, en deux « pays » très distincts, celui de Babylone et celui de Ninive, celui de Bagdad et celui de Mossoul. Tout le bassin du Sud est aujourd'hui, en fait, sous le contrôle britannique; le golfe Persique, en réalité, ne finit qu'à Bagdad, et c'est une compagnie anglaise qui a le monopole de la navigation sur le Tigre jusqu'à la cité des Khalifes. Le lieutenant de vaisseau italien Vanutelli, qui vient d'accomplir une mission d'études dans les régions que

doit traverser le futur chemin de fer, a trouvé, dans l'Irak, les indigènes armés de fusils anglais et travaillés par des agents afghans au service du vice-roi des Indes. Il ne paraît pas vraisemblable, à moins de modifications profondes dans l'équilibre des forces en Europe, que l'influence allemande réussisse jamais à s'établir sur le golfe Persique. — Au Nord, les Russes ont, de leur côté, des intérêts et des visées ; ils ont déjà obtenu du cabinet de Berlin qu'il renonçât aux deux tracés primitifs, plus septentrionaux, de la ligne de Bagdad, pour choisir la route par Adana ; ils attachent une grande importance à ce que l'accès du golfe d'Alexandrette reste libre, et ils n'admettraient pas que l'Arménie passât sous une protection européenne qui ne serait pas la leur : ils veulent, de ce côté, laisser des possibilités à l'avenir. — Enfin, en Syrie, et spécialement dans la région de Beyrouth et d'Alep, la France a des intérêts considérables : tous les chemins de fer actuellement concédés dans cette région le sont à des Français (réseau Damas-Hamah-Hauran). La compagnie française sera naturellement amenée à renoncer au tronçon qui devait se prolonger jusqu'à Biredjik sur l'Euphrate, au nord du point de Tell-Habech où se fera la jonction avec le tracé actuel du « Bagdad. » Notre gouvernement n'a pas cru pouvoir s'opposer à la vente de la ligne Mersina-Adana, construite et exploitée par une société française ; mais il lui appartient de veiller à ce qu'aucun chemin de fer concurrent ne puisse être construit entre les ports de la côte et les villes de l'intérieur dans toute la région que doit desservir le réseau français. Le champ où se développera l'activité des Allemands est assez grand et assez riche pour qu'ils puissent sans regret respecter, dans le Liban, nos droits acquis et scellés, en 1860, du sang de nos soldats.

Un accord entre les deux gouvernements, fondé sur ces principes, paraît nécessaire, mais il serait, pour ainsi dire, négatif; les cabinets de Paris et de Berlin pourraient étudier si une entente plus complète et plus positive ne serait pas avantageuse aux deux pays. L'Allemagne, avant de mener à bien son entreprise, aura encore à vaincre des obstacles considérables, soit du fait de certaines oppositions, soit par le manque d'argent; dans l'un comme dans l'autre cas, il se pourrait que le concours de la France, de ses capitaux et de sa diplomatie, lui devînt nécessaire. Les circonstances mêmes semblent indiquer que la France serait en situation de reprendre, dans cette grande question du « Bagdad » d'où dépend tout l'avenir de l'Asie occidentale, son rôle naturel d'arbitrage et de conciliation entre les intérêts rivaux de l'Allemagne et de l'Angleterre. Et quant à nos capitaux, — pourvu que nos droits et nos intérêts, au Liban notamment, soient sauvegardés, — ils ne sauraient contribuer à une entreprise plus profitable au bien des peuples de l'Empire ottoman et au progrès général de l'humanité. La voie ouverte, par l'initiative allemande, à travers l'Asie turque, ne sera pas un chemin privé; il rendra accessible à l'activité, à la libre concurrence commerciale et industrielle de l'Occident, d'immenses contrées qui restent jusqu'ici en dehors de la vie des peuples européens, livrées à l'anarchie, au brigandage, à la guerre. Cette route, il ne tiendra qu'à nous de l'utiliser pour la pénétration de notre langue, de nos exportations, de notre influence et de notre civilisation.

III

Quand on est l'Italie, qu'on a Rome pour capitale, Venise, Gênes et Naples pour grands ports, on n'échappe, ni à la nécessité d'avoir une politique active dans la Méditerranée, ni à l'ambition d'y faire grande figure. Longtemps les bateaux de Pise, d'Amalfi, de Gênes, de Venise furent les seuls intermédiaires du commerce entre l'Orient asiatique et les marchés de l'Occident. Les Génois qui allaient jusqu'à Soudak, en Crimée, chercher la soie que les caravanes y apportaient, du fond de l'Asie, à travers tout l'Empire mongol, obtinrent, les premiers, du Grand Seigneur, d'ouvrir des comptoirs en face de Stamboul, sur l'autre rive de la Corne d'Or, où la tour de Galata rappelle leur séjour. Par l'artifice d'un Dandolo, la quatrième croisade fit la conquête de Byzance et la fortune des marchands de Venise. L'Italie contemporaine, pour devenir une puissance méditerranéenne, n'avait pas besoin, comme l'Allemagne, de sortir de chez elle et de faire violence à son histoire. Ce n'est pas seulement la magie des grands souvenirs, c'est aussi la réalité pratique d'intérêts permanents qui entraîne les Italiens à chercher des débouchés commerciaux et à développer leur influence dans cet Orient qui paraissait aux hommes de l'antiquité et du moyen âge comme la source enchantée d'où coulait toute richesse.

Les progrès du commerce et de la navigation italienne dans le Levant sont, toutes proportions gardées, comparables à ceux de l'Allemagne. Le développement rapide qu'a pris l'industrie dans le nord

de l'Italie a été la cause déterminante de son expansion commerciale ; la croissance de Gênes, la renaissance de Venise sont surtout des conséquences du grand effort qui a transformé les belles plaines lombardes en un pays manufacturier. Dans ces dix dernières années, l'Italie a doublé son commerce ; son chiffre d'affaires dépasse quatre milliards. Il était naturel que la surproduction industrielle, dans un pays pauvre où la consommation est restreinte, se traduisît par un grand mouvement d'exportation et que l'Italie cherchât un débouché à sa porte, dans le Levant. En dix ans, ses importations dans l'Empire ottoman ont triplé ; elle est au quatrième rang des pays fournisseurs de la Turquie, avant la France. Nous ne faisons que garder nos positions, elle ne cesse de gagner du terrain [1].

L'Italie vend principalement en Turquie des filés et des tissus de coton, de la bonneterie, des rubans, de la passementerie, des soieries, du corail, des farines, c'est-à-dire précisément les mêmes articles que la France peut fournir ; elle achète, comme la France, des cocons, des soies grèges, des déchets de soie, des chevaux, des fromages, du coton brut, des graines, fruits et légumes, etc. Une banque italienne, la *Società commerciale d'Oriente*, dont le siège est à Venise, vient de s'établir à Constantinople. Enfin, nous avons vu que le chiffre actuel du tonnage de la

1. COMMERCE ITALO-TURC EN 1904.

Dates.	Importations d'Italie en Turquie.	Exportations de Turquie en Italie.
—	—	—
1900	37 160 000 lire	27 146 000 lire
1901	54 159 000 —	31 258 000 —
1902	49 852 000 —	35 322 000 —
1903	56 439 000 —	45 865 000 —
1904	69 578 000 —	39 567 000 —

navigation italienne dans les ports de l'Empire ottoman est sensiblement le même que le chiffre français : 3 626 000 tonnes pour l'année 1321. Les lignes partant de Venise, de Gênes, de Naples, font aux marines des autres pays une concurrence acharnée ; sept sont spécialement affectées aux mers du Levant. Les Italiens savent, comme les Allemands, que le commerce suit le pavillon et ils multiplient les services réguliers. Un nouveau projet de loi, actuellement soumis au Parlement, prévoit quatorze lignes touchant aux ports de l'Empire ottoman [1].

La politique italienne, délibérement pratique en ses procédés, uniquement utilitaire en ses fins, est toujours exempte de préoccupations doctrinales : les idées ne sont pour elle que des instruments dont elle

1. Services existant actuellement :

1° Ligne mensuelle circulaire partant d'Alexandrie en correspondance avec une ligne hebdomadaire directe, Gênes-Alexandrie ;

2° Une ligne bi-mensuelle : Gênes, Constantinople, Odessa ;

3° — — : Gênes, Smyrne, Constantinople, Odessa ;

4° Une ligne hebdomadaire : Venise, Brindisi, Patras, Constantinople.

5° Une ligne hebdomadaire : Constantinople, Braïla ;

6° — mensuelle : Gênes, Constantinople, Batoum ;

7° — bi-mensuelle : Venise, Alexandrie, Port-Saïd.

D'après le nouveau projet, chaque ligne partant de Gênes est doublée d'une ligne partant de Venise et touchant aux mêmes ports. Il prévoit deux lignes partant de Gênes et desservant les ports de Syrie et de Smyrne, l'une mensuelle, allant du sud au nord par Alexandrie; l'autre bimensuelle, par la Canée et le Pirée. Deux lignes identiques partiront de Venise aux mêmes intervalles.

Une ligne partant de Gênes et de Venise allant alternativement sur Salonique, le Pirée, Smyrne, Constantinople.

Deux lignes partant de Gênes et deux de Venise par Tripoli, Alexandrie, Malte (mensuelles).

Deux services de quinzaine, l'un : Constantinople, Braïla, Odessa; l'autre : Constantinople, Batoum par la côte d'Anatolie.

Enfin, deux lignes hebdomadaires rapides, l'une partant de Naples, l'autre de Venise et allant à Alexandrie, avec prolongement facultatif sur Beyrouth et sur Marseille ou Trieste.

se garde d'être la dupe. Dans la multiplicité même et dans la variété des souvenirs dont l'Italie moderne a hérité d'une si longue histoire, elle trouve des précédents pour tous les cas, des arguments pour toutes les causes. Son passé l'engage, et sa situation présente l'oblige souvent à varier ses attitudes et à faire, sur la scène du monde, plusieurs figures : ses hommes d'État excellent dans cet art subtil ; la simplicité de ceux qui prétendent plier la politique à la rigidité d'un système pourrait seule s'en étonner. Rien n'est plus curieux à observer, à ce point de vue, que la méthode et les procédés de l'expansion et de la propagande italienne dans le Levant.

On sait comment, durant une période dont le gouvernement de Crispi marque l'apogée, l'Italie fit un grand effort pour trouver au dehors, dans la Méditerranée et jusqu'en Ethiopie, un champ d'action pour le surcroît d'énergie nationale que l'achèvement de l'unité laissait inemployé. Crispi suit de près les affaires de Turquie, il commence à nouer des intelligences parmi les Albanais ; en adhérant à la Triple Alliance, il cherche un moyen de tenir en bride les ambitions de l'Autriche-Hongrie dans les Balkans. L'apostolat national italien se fait surtout par la langue qu'on espère voir bientôt régner, victorieuse du français, dans tout le Levant méditerranéen ; des sociétés puissantes, comme la *Dante Alighieri* et l'*Umanitaria*, travaillent à en répandre au loin, surtout dans l'Empire ottoman, la connaissance et l'usage. Elles sont à la fois subventionnées par le gouvernement et patronnées par la franc-maçonnerie. C'est l'Italie de Mazzini et de Garibaldi qui continue son œuvre sous la même impulsion qui l'a portée sur la brèche de la Porta Pia ; elle est anticléricale, antipapaline et triplicienne. Les écoles

qui sont fondées dans les ports du Levant distribuent un enseignement non seulement laïque, mais nettement hostile au catholicisme. Les consuls italiens ignorent les évêques. Quand une escadre visite les « Échelles », les officiers ont pour consigne de ne connaître que les écoles laïques. C'est le temps où l'Italie prend, dans la Triple Alliance, le rôle d'agent provocateur et où, dans la Méditerranée comme dans l'Europe centrale, elle entre dans toutes les combinaisons peu sympathiques à la France. Elle engage les puissances tripliciennes et l'Angleterre dans une sorte de coalition, dont elle tient les fils, contre le Protectorat français qui lui apparaît comme la clé de voûte de notre influence en Orient. Presque simultanément la mission de M. Dunn et celle du général Simmons à Rome, sous couleur de demander au Pape la création de nonciatures à Pékin et à Constantinople, ont surtout pour objet d'attaquer indirectement le Protectorat français et de seconder les efforts du Quirinal pour la nationalisation des missions[1]. L'*Alliance nationale pour la protection des missionnaires italiens*, subventionnée par le gouvernement, travaille dans le même sens, et le cardinal Préfet de la Propagande déclare que le Vatican et les évêques ne peuvent avoir aucun rapport, malgré son titre et son but apparent, avec cette société dont les attaches maçonniques sont notoires.

C'est à cette conspiration, qui menace à la fois les intérêts français et ceux de la catholicité, que Léon XIII, éclairé par notre ambassadeur, le comte Lefebvre de Béhaine, répond par la circulaire de la Propagande *Aspera rerum conditio* (22 mai 1888). Le cardinal Simeoni, au nom du Pape, y confirme

1. Voyez ci-dessous chapitre XII.

expressément les droits que la France tient de ses conventions avec la Turquie et la Chine et du texte des traités internationaux ; il prescrit aux religieux des différents ordres qui ont des missions dans l'Empire ottoman ou dans l'Empire du Milieu de ne s'adresser qu'aux représentants de la France, puissance protectrice. Ainsi par un acte positif du Saint-Siège se trouvaient désormais explicitement réunies les trois conditions dont l'existence implicite nous assurait l'exercice du Protectorat : la reconnaissance de notre droit par le gouvernement turc, par le droit public européen et par le Saint-Siège. Cette confirmation de notre situation traditionnelle constituait, dans les circonstances où elle se produisait, un échec pour la politique triplicienne. Nos rivaux ne se tinrent pas pour définitivement battus ; durant tout le pontificat de Léon XIII, ils multiplièrent les tentatives soit pour ruiner le Protectorat français, soit pour s'en emparer ; rappelons seulement la mission du cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, à Rome, en 1898, le voyage et les discours de Guillaume II à Jérusalem, la croisière du prince Henri de Prusse en Chine et l'occupation de Kiaotcheou ; nous avons déjà, dans nos précédents ouvrages, assez complètement exposé ces faits pour n'avoir pas à y revenir. Tant d'efforts n'aboutirent qu'aux catastrophes dont l'initiative de Mgr Anzer et l'affaire de Kiaotcheou ont été la cause première, et à la lettre de Léon XIII, du 20 août 1898, au cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qu'obtint la diplomatie de M. Delcassé et qui constituait une confirmation nouvelle de nos droits et privilèges. Peu de mois avant la mort de Léon XIII, le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, ayant conduit en Terre-Sainte un grand pèlerinage national italien et toléré en sa présence, sinon encouragé,

des manifestations peu sympathiques au Protectorat français, se vit formellement désapprouvé par le cardinal Rampolla. Ce n'est qu'au Conclave que les puissances tripliciennes crurent trouver une revanche en faisant prononcer, par un cardinal autrichien, « l'exclusive » contre l'ancien secrétaire d'Etat de Léon XIII.

Mais bientôt les événements vont changer d'aspect et la politique italienne de procédés. Elle avait été, au dehors, et surtout dans le Levant, laïque et anti-française; on la voit, tout d'un coup, devenir plus catholique, plus papaline même, à mesure qu'en France se développe la politique « anticléricale » qui aboutit successivement à la loi contre les congrégations, à la rupture diplomatique avec le Saint-Siège et à la séparation de l'Église et de l'État. Les écoles laïques, qui n'avaient d'ailleurs donné que de médiocres résultats, sont abandonnées; les subventions qui leur étaient attribuées sont reportées à des écoles congréganistes; celles qui subsistent sont largement ouvertes aux prêtres de tous les rites. Les Pères Salésiens, les sœurs d'Ivrée deviennent les ouvriers de la propagande de la langue italienne sous le haut patronage de ces mêmes sociétés dont les tendances anticléricales s'étaient naguère manifestées avec éclat. En même temps, divers symptômes pouvaient faire croire qu'entre le nouveau Pape et le gouvernement royal, un rapprochement s'ébauchait, ou que du moins certaines intransigeances ne paraissaient plus nécessaires : les faiseurs de *combinazione*, toujours découragés sous Léon XIII, commençaient à espérer des occasions plus favorables. Pie X laissait se relâcher la rigueur du *non expedit* et permettait aux catholiques italiens de donner, dans certains cas, le concours de leurs suffrages aux candidats modérés.

Le roi Victor-Emmanuel et M. Tittoni, de leur côté, choisissaient des catholiques notoires pour représenter l'Italie à Constantinople. A l'ambassade, ils nommaient le marquis Imperiali qui, dès son arrivée à Péra, manifestait avec ostentation la ferveur de son catholicisme. Au conseil de la Dette, ils déléguaient le comte Theodoli, dont la famille appartient au « monde noir » de Rome. Encouragées par tant de marques de la bonne volonté du gouvernement royal, adroitement sollicitées, plusieurs congrégations ou fractions de congrégations notifièrent à l'ambassade de France qu'elles renonçaient à notre protectorat pour se mettre uniquement à l'abri de leur drapeau national [1]. Partout, à Constantinople, en Asie Mineure, en Syrie, le nationalisme italien prenait un visage catholique. A l'inauguration de l'église Saint-Antoine, à Péra, Mgr Borgomanero, vicaire du délégué apostolique, saluait avec enthousiasme le jour où « sous le beau soleil d'Orient le drapeau du Christ flottera à côté du drapeau de la patrie italienne ». Le délégué apostolique, Mgr Tacci, absent ce jour-là, blâmait officiellement le zèle italianissime de son vicaire et offrait à l'ambassade de France l'expression de ses regrets ; mais l'effet des paroles publiques de Mgr Borgomanero n'en retentissait pas moins dans tout l'Orient. A Jérusalem, après la mort de Mgr Duval, la nomination d'un de leurs compatriotes, Mgr Giannini, à la dignité de vicaire apostolique, parut aux Italiens un moment favorable pour reprendre la campagne contre le Protectorat français. Le Custode qui, on le sait, est un Franciscain italien, le P. Razzoli, discrète-

1. Ce sont : les Mineurs conventuels (Franciscains) avec une paroisse à Péra, une à Andrinople, une à Buyuk-Déré, les Franciscains de Cyrénaïque, les Salésiens, les sœurs d'Ivrée, les Dominicains italiens de Galata et de Smyrne.

ment encouragé par les représentants de son gouvernement, chicane volontiers à notre consul général ses titres au Protectorat. Une question de serrure en bois remplacée par une serrure en fer aux portes du parvis du Saint-Sépulcre fut dernièrement, pour lui, une occasion de manifester sa mauvaise humeur. Chez ces Franciscains italiens, il faut bien le dire, l'ardeur patriotique est telle que parfois elle prime leur zèle religieux.

C'est à Smyrne que l'activité des Italiens s'exerce avec prédilection ; ils cherchent à faire du grand port anatolien le centre de leur influence dans le Levant. C'est là que se produisit, en 1906, un incident insignifiant en lui-même, mais pittoresquement significatif. L'*Alliance nationale,* cette même association qui, naguère encore, était, non sans motifs, dénoncée aux défiances du clergé pour ses attaches maçonniques, faisait construire de nouvelles écoles qui coûtaient plus de 300.000 francs, et dont elle confiait la direction aux sœurs d'Ivrée. On avait peint, à la hauteur du premier étage du bâtiment, dans une série de cartouches, les armes des principales villes italiennes. Au-dessus de la porte d'entrée, au fronton de laquelle on lit : « Association nationale pour secourir les missionnaires italiens », un cartouche demeurait vide : les badauds s'en étonnaient, quand un beau matin, à la suite d'un échange de dépêches entre la Consulta et le consulat d'Italie, on vit apparaître, à la place restée vide, les clefs et la tiare de saint Pierre [1].

1. Un fait du même genre a été l'objet d'une interpellation du député Vicini; il se plaignit que le ministre des Affaires étrangères eût fait enlever du mur d'une école, à Alexandrie d'Égypte, une inscription à la gloire de Garibaldi qui contenait une phrase dont pouvaient s'offenser les catholiques.

A peu de temps de là, le marquis Imperiali vint inaugurer solennellement l'école ; deux navires de guerre rehaussaient de leur présence et de leurs salves l'éclat de la fête ; la réception, par les autorités turques, fut brillante et conforme au cérémonial consacré : haies de soldats sur tout le parcours du cortège, échange de visites officielles, banquet au Konak, bal, excursion à Éphèse. Le vali Kiamil-pacha assista en grand uniforme à l'inauguration de l'école ainsi qu'au service religieux qui précéda. Les Italiens s'étonnèrent cependant que, dans le quartier franc, les agents de police eussent renoncé aux gants blancs qu'ils avaient arborés pour faire honneur au baron Marschall. Le marquis Imperiali célébra, dans ses discours, la grandeur de l'Italie et la beauté de sa langue ; il parcourut à pied les quartiers populaires et répandit, dans la colonie, une pluie de décorations ; les Français purent, à cette occasion, comparer sa générosité à la parcimonie de leur gouvernement qui, depuis dix ans, n'a donné, à Smyrne, aucune croix de la Légion d'honneur[1]. Les observateurs curieux des évolutions politiques ne manquèrent pas de noter le caractère religieux et catholique de toutes ces fêtes. L'ambassadeur rendit officiellement visite à l'archevêque, Mgr Marengo, qui fut fait commandeur des Saints Maurice et Lazare ; une messe solennelle fut célébrée en l'église de la Pointe, qui appartient à ces dominicains qui, depuis le 1er janvier 1906, ont abandonné le Protectorat français. A l'inauguration des bâtiments scolaires, l'archevêque remercia le gouvernement et l'*Alliance nationale* d'avoir confié la nouvelle école aux sœurs d'Ivrée. Depuis ce voyage de l'ambassadeur, la réconciliation du clergé italien

1. Depuis que ces lignes ont été écrites un membre notoire de la colonie française a été décoré.

d'Asie Mineure avec le gouvernement du Quirinal est officiellement constatée. Le marquis Imperiali, au mois d'octobre 1906, s'est rendu à Salonique où il a visité les écoles et exhorté les parents, comme à un devoir patriotique, à faire donner à leurs enfants une éducation nationale. On annonce son prochain voyage à Jérusalem.

Il faut, pour goûter toute la saveur de la nouvelle politique italienne et en tirer les leçons qu'elle comporte pour nous, l'observer parallèlement à la politique française, dont elle forme l'antithèse exacte. Diminution du crédit affecté aux écoles congréganistes d'Orient, rupture avec le Saint-Siège, campagne de certains radicaux contre le Protectorat français dans le Levant, vote par la Chambre, en 1904, d'un vœu tendant « à substituer progressivement des écoles laïques aux établissements congréganistes que la France subventionne » : tel est, du côté français, le bilan. Il suffira, pour l'apprécier, d'opposer l'adroit et heureux opportunisme des Italiens, leur complet détachement de toute espèce de passion doctrinaire, dès qu'il s'agit de l'intérêt national, aux passions sectaires qui, sous couleur de laïcité, menacent de dilapider ce capital incomparable d'influence morale et d'avantages matériels qu'à travers les siècles, depuis Charlemagne jusqu'à Gambetta, Carnot et Félix-Faure, les divers gouvernements qui se sont succédé dans notre pays ont accumulé.

La politique, c'est les intérêts : ce n'est pas aux Italiens qu'il est besoin de l'apprendre. Le dévouement aux idées passe, chez eux, au second plan : ne cherchons pas s'il convient de les en féliciter ou de les en plaindre, mais constatons les bénéfices qu'ils tirent de leur méthode. Ils ont d'abord tenté, en essaimant, dans les ports du Levant, des écoles

laïques italiennes, d'enlever leur clientèle à nos établissements scolaires ; ils ont échoué, ils le constatent, et, très résolument, sans se soucier qu'il y ait ou non contradiction entre la veille et le lendemain, ils changent de tactique ; la France rompant avec le Saint-Siège, l'occasion leur semble propice pour s'emparer de notre Protectorat et attirer les élèves à des écoles catholiques italiennes ; ils multiplient les efforts, accroissant leurs subsides[1] à mesure que l'Etat français se fait plus parcimonieux et rogne la portion des écoles religieuses. Officiellement, on donne à la diplomatie française de bonnes paroles. « Le gouvernement italien, lui dit-on, trouve naturel que la France désire que sa politique religieuse ne se traduise pas par une diminution de prestige en Orient[2]. » Mais, sur place, dans les ports du Levant, la lutte se poursuit, âpre, tenace. Un témoin laïque écrit de Smyrne : « La lutte est menée contre nous avec un acharnement que je ne m'explique pas. » L'explication cependant n'est pas très difficile à découvrir : le prestige de la France en Orient est si ancien et si solidement enraciné qu'il résiste aux assauts les mieux conduits : nous seuls, de nos propres mains, pourrions réussir à le ruiner. Malgré tous leurs efforts, les Italiens n'ont dans leurs écoles qu'un nombre relativement minime d'élèves. A Smyrne, chaque école n'en a guère qu'une cinquantaine, tandis que les nôtres réunies atteignent quatre mille. Mais le succès vient toujours aux persévé-

1. Ce chapitre du budget italien est passé de 900.000 lire en 1895 à 1.125.000 en 1904.

2. A la fin de 1905 un accord a été conclu entre les deux gouvernements. Il fut convenu que « les établissements religieux qui en feraient spontanément la demande » pourraient passer sous le protectorat italien après examen et entente entre la Consulta et le quai d'Orsay.

rants, et déjà, les écoles des Italiens sont en progrès comme leur commerce ; ils comptent, pour achever leur victoire, sur la réconciliation espérée de la monarchie avec la papauté et sur la politique « combiste » en France.

Tels sont les faits : il serait un peu naïf de s'en indigner, mais il convient de les constater. En présence d'une évolution si caractéristique de la politique italienne en Orient, on reconnaîtra, du moins, que le moment était étrangement choisi pour écrire : « En réalité, nous n'avons que les ennuis du Protectorat. Il ne faut donc pas s'étonner qu'aucune grande puissance ne songe ni à nous en dépouiller, ni à s'en emparer le jour où nous l'abandonnerions spontanément. » C'est M. de Lanessan qui a commis cette phrase dans un livre récent où il a accumulé, avec quelque ingénuité, les preuves de son ignorance des choses de l'Orient[1]. Combien il voyait plus juste et plus loin que M. de Lanessan ou que M. Combes, dans ses articles de la *Neue Freie Presse*, ce prophète qui s'appelait P.-J. Proudhon quand il écrivait en 1861 : « Ce que rêvent les Italiens, pleins de leurs grandioses et dramatiques souvenirs, c'est, au point de vue politique, de faire de l'Italie une sixième grande puissance ; au point de vue religieux, après avoir subordonné la Papauté au royaume, de conférer à celui-ci le protectorat de la catholicité[2] ! » La première partie de la prédiction a achevé de s'accomplir en 1870 ; la monarchie de Savoie poursuit aujourd'hui la réalisation de la seconde ; retardée parfois, comme en ces derniers mois, par les manifestations bruyantes de l'anticléri-

1. *Les Missions et leur protectorat* (Alcan, 1907).
2. *La Fédération et l'Unité en Italie*, dans *Œuvres complètes*, t. XVI, p. 173. Paris, Librairie internationale, 1868, in-12.

calisme italien, mais singulièrement favorisée par la politique anticatholique de certains radicaux français. L'histoire de l'expansion européenne au dernier siècle montre qu'il y a incompatibilité profonde entre les luttes religieuses au dedans et le rayonnement au dehors. La fin du *Culturkampf* en Allemagne coïncide avec le début de l'essor industriel, commercial et colonial de ce pays; l'Italie d'aujourd'hui cherche à préluder à ses progrès dans la Méditerranée par une conciliation entre les deux pouvoirs.

IV

L'essor de l'influence et du commerce allemands dans l'Empire ottoman, le développement rapide des intérêts italiens, les méthodes inédites inaugurées dans la concurrence internationale, c'est le tableau nouveau qui attire et retient l'attention de celui qui étudie les positions respectives des grandes puissances dans le Levant; mais ne voir, comme on y est naturellement enclin, dans l'ensemble du spectacle, que l'activité un peu indiscrète de ces nouveaux venus, ce serait singulièrement dénaturer l'effet d'ensemble et fausser la vérité des perspectives.

A côté de la croissance insolite des intérêts et de la puissance allemande en Turquie et des efforts de l'Italie pour s'y créer un champ d'expansion, il convient d'abord de tenir compte du progrès moins rapide, mais régulier et continu, du commerce et de la navigation d'autres nations. Ce sont d'abord les Etats de la péninsule des Balkans, la Roumanie et la Grèce par exemple, dont les lignes de navigation enlèvent une part importante du trafic dans la Médi-

terranée orientale et la Mer-Noire. C'est encore et surtout l'Autriche et la Hongrie. Trieste et Fiume sont réunies par des services maritimes réguliers à Constantinople et aux Echelles du Levant. L'Autriche-Hongrie est au second rang pour la navigation dans les ports ottomans, au second rang aussi, avec l'Allemagne, parmi les pays fournisseurs de la Turquie[1]. Elle a presque le monopole de la vente des sucres que les bateaux du Lloyd austro-hongrois apportent hebdomadairement dans le Levant ; le sucre autrichien fond plus difficilement, sucre moins et est plus mal emballé que celui de Marseille, mais il est moins cher, et cela suffit pour qu'il règne presque sans partage (33.742.000 francs en 1905 sur vente totale de 38.765.000 francs). Les Belges cherchent à faire travailler leurs capitaux dans l'Empire ottoman ; ils sont notamment concessionnaires de la plupart des Sociétés de tramways urbains.

Beati possidentes. Jadis, l'influence politique et économique de la France et de la Grande-Bretagne étaient sans rivales à Constantinople ; dans les ports du Levant, leurs pavillons et leurs marchandises apparaissaient presque seuls. Elles doivent se résigner à faire une place à des concurrents impatients et bien organisés. Toutefois, les progrès de nos rivaux n'empêchent ni les Anglais, ni nous-mêmes, de conserver encore en Orient une situation considérable

1. COMMERCE AUSTRO-TURC

	1900.	1905.
	—	—
Importations ottomanes en Autriche-Hongrie	41.924.000	44.172 000
Exportations austro-hongroises en Turquie	63.618.000	95.518.000

La *Hungarian Levant Steamship C°* a créé en 1906 deux nouvelles lignes partant d'Anvers, l'une pour Constantinople et le Danube, l'autre pour Alexandrie et Smyrne.

qu'il ne tient qu'à nous d'accroître. Les puissances nouvelles venues ont créé elles-mêmes leur clientèle beaucoup plus qu'elles ne l'ont enlevée à leurs devancières. C'est seulement par comparaison avec leurs progrès rapides que nous paraissons avoir perdu beaucoup de terrain : en réalité, nous sommes plutôt restés stationnaires et, si nous avons paru reculer, c'est que d'autres, à côté de nous, marchaient à pas de géants.

L'Allemagne, l'Autriche et l'Italie sont loin d'approcher seulement du chiffre d'affaires que font les Anglais dans l'Empire ottoman. L'importation turque dans les ports britanniques tend à diminuer par une conséquence naturelle de l'accroissement du nombre des pays acheteurs de matières premières, mais l'exportation anglaise se défend très bien et garde de beaucoup le premier rang[1]. Encore conviendrait-il d'ajouter au commerce de la métropole celui des colonies. Il semble d'ailleurs, qu'en Turquie, depuis quelques années, pour des raisons politiques, les Anglais prennent une part moins active aux affaires ; une campagne de presse leur a fait vendre la plus grande partie du papier ottoman dont ils étaient porteurs ; leurs capitaux, devenus plus timides, ne cherchent pas d'entreprises nouvelles et s'abstiennent même de participer à celles qui leur sont offertes. La politique britannique semble renoncer à son rôle de protection de l'Empire ottoman et n'attacher d'importance qu'à surveiller les avenues de l'Egypte et les abords du golfe Persique.

1. COMMERCE ANGLO-TURC

Date.	Importations turques en Angleterre.	Exportations anglaises en Turquie
1905	138.658.836 fr	176.223.462 francs

Les intérêts français en Turquie, il serait plus difficile, en vérité, de dire où ils ne sont pas que de chercher où ils sont, tant, par l'activité de ses nationaux et de ses protégés, par ses capitaux, son commerce et son industrie, par l'éclat de son histoire, le prestige de son passé, sa civilisation, sa langue, ses traditions politiques et militaires, ses écoles, son Protectorat catholique, la France est intimement mêlée à la vie de l'Empire ottoman. L'administration de la Dette, qui tend, de plus en plus, à devenir le véritable ministère des finances ottomanes et qui centralise à peu près tous les revenus indirects de l'Empire, a aujourd'hui pour directeur un Français. La Dette occupe une armée qui était déjà de 7.000 employés avant que la majoration de 3 pour 100 des droits de douane ajoutât ce service à tous ceux qui sont déjà dans sa dépendance ou sous son contrôle. C'est surtout grâce au gouvernement et aux banquiers français que la dette ottomane a pu être unifiée à 4 pour 100, et que les finances de l'Empire et son crédit sont restaurés. La plupart des emprunts de l'Etat ont été émis et souscrits en France. La Banque ottomane, rouage essentiel de la vie économique de la Turquie, est une institution franco-anglaise dont presque toutes les actions sont aujourd'hui entre des mains françaises et dont le directeur est et ne saurait manquer de rester un Français. Elle participe à presque toutes les bonnes affaires qui se créent dans l'Empire ; elle est le principal instrument de la mise en valeur de ses richesses, et son activité ne peut que s'accroître. Il faudrait de longues pages pour relater toutes les affaires entreprises par des Français ou dans lesquelles ils ont une participation. Le réseau de Smyrne-Cassaba et prolongements, celui de Jaffa à Jérusalem, les lignes de Syrie (Damas-Hamah-

Hauran et prolongements), la ligne de Jonction-Salonique-Constantinople, sont des entreprises françaises ; français, les quais de Smyrne, de Beyrouth, de Salonique, de Constantinople ; française, l'administration des Phares de l'Empire ottoman, organisée par Michel-pacha, la Société des Eaux de Constantinople, la régie des tabacs. MM. Verney et Dambman ont décrit avec précision et détails toute l'activité française dans le Levant, il suffit de nous référer à leur excellent ouvrage[1]. Citer toutes les affaires françaises ne suffirait même pas à donner une idée de la part de nos capitaux dans la mise en valeur économique de l'Empire ottoman, car beaucoup d'affaires, qui ne sont pas classées comme françaises, ont, directement ou indirectement, des Français comme bailleurs de fonds, comme ingénieurs, directeurs, administrateurs, etc.

Le Temps du 22 octobre 1906, dans une étude très sérieuse, évaluait les intérêts français dans l'Empire ottoman à près de 2 milliards de francs (1.942.508.000) et les intérêts allemands à 610 millions seulement. Nos échanges avec la Turquie, si acharnées et si bien outillées que soient les concurrences, s'accroissent lentement, mais s'accroissent[2]. Ce faible progrès peut, à bon droit, passer pour inquiétant, si l'on considère le développement du trafic total de l'Empire ottoman et les succès des Allemands et des Italiens ;

1. *Les Puissances étrangères dans le Levant*, Lyon, A. Rey, et Paris, Guillaumin, 1900, 1 vol. in-4°.

2. COMMERCE FRANCO-TURC

Dates.	Importations ottomanes en France.	Exportations françaises en Turquie.
—	—	—
1904	91.383.000	51.071.000
1905	100.967.000	53.028.000
1906	108 112.000 (dont 37 millions de soies)	58.744.000

il justifie les cris d'alarme que jette de temps à autre la Chambre de commerce française de Constantinople. Il serait temps, si nous ne voulons pas déchoir, d'adopter des méthodes commerciales plus modernes, plus pratiques, de développer chez nous l'enseignement commercial et de ne plus attendre la clientèle comme au temps où nous étions seuls en mesure de la servir. L'ouverture des nouvelles voies de pénétration en Asie et en Syrie ne saurait manquer d'amener un grand essor du trafic international dont il faudrait nous préparer à prendre notre part. Après un succès passager de la camelote et des contrefaçons allemandes, nos industriels et nos commerçants, s'ils soutiennent énergiquement la lutte, peuvent espérer voir revenir à eux les consommateurs mieux informés. Nulle part les commerçants français ne peuvent trouver des conditions plus favorables qu'en Turquie, où l'on parle leur langue et où l'on aime leur patrie et sa civilisation. L'influence que l'Italie et l'Allemagne s'efforcent laborieusement de conquérir, la France d'aujourd'hui l'a héritée toute faite de la France d'autrefois. C'est l'étonnement et la joie de tous les voyageurs, quand ils pénètrent dans le monde oriental, d'entendre, où qu'ils aillent, sonner à leurs oreilles leur langue nationale, de trouver, jusque dans l'intérieur de l'Asie Mineure, des écoles françaises remplies de petits bambins de toutes les races et de toutes les religions qui, sous la discipline d'un religieux ou d'une bonne sœur française, apprennent à épeler notre langue et à connaître notre pays. Plus de 110.000 élèves fréquentent les écoles, presque toutes congréganistes, subventionnées ou seulement protégées par l'Etat français [1], et chaque année leur

1. Voyez le Rapport de M. Paul Deschanel sur le budget de 1907

nombre va croissant ; ce sont ces enfants qui, répandus dans tout l'Empire, dans les maisons de commerce, dans les chemins de fer, dans les banques, vont porter le bon renom de la France et propager sa langue, sa littérature, sa civilisation.

Depuis la brillante université de Beyrouth, dirigée par les Jésuites, et dont Gustave Larroumet écrivait : « Il n'y a pas une grande ville de France dont les institutions d'enseignement supérieur soient mieux outillées », jusqu'aux humbles maisons où, dans les petites villes désolées de l'Arménie ou de la Macédoine, les filles de Saint-Vincent-de-Paul distribuent, sans distinction de nationalité ni de foi, un peu d'instruction, quelques soins médicaux et beaucoup de charité, toute une hiérarchie d'institutions scolaires et hospitalières relèvent de la France ou de sa protection. En vertu de traditions séculaires et de traités formels, des populations entières, telles que les Maronites du Liban, les Grecs Melchites, les Chaldéens, les Arméniens unis forment la clientèle du Protectorat français dont se réclament aussi, en vertu des instructions toujours en vigueur du Saint-Siège, la plupart des grands ordres internationaux, auxquels est confié le haut contrôle et la police des Lieux-Saints. L'élite des clergés catholiques indigènes d'Orient est formée dans des séminaires français. C'est cet ensemble incomparable d'œuvres, d'institutions, de droits et de privilèges dont, sous prétexte de laïcité, quelques politiciens rêvent de miner les fondements, qui assure à la France, dans l'Empire ottoman, une énorme avance sur tous ses concurrents. Les écoles de l'*Alliance israélite universelle* ont adopté le français

et les excellents articles publiés dans la *Revue politique et parlementaire*, par M. Gaston Bordat (nos du 10 février 1906 et du 10 mai 1907). — Voyez ci dessous chapitre XI.

comme base de l'éducation; les écoles turques, grecques et même italiennes l'enseignent. Si nous ne nous abandonnons pas nous-mêmes, si nous prenons la peine de soutenir nos écoles, d'en créer de nouvelles, — laïques si l'on veut, pourvu qu'il soit constaté qu'elles peuvent réussir et rendre des services, et que leur création ne soit pas un prétexte pour retirer aux autres l'appui du gouvernement, — le français restera définitivement intronisé en Orient comme la langue de la haute culture, de la politesse, des affaires, des relations internationales, de la civilisation.

Nulle part au monde il n'existe un pays où les étrangers, et en particulier les Français, — il est bon qu'ils ne l'oublient pas, — trouvent un sort plus enviable et où, en dépit de quelques lenteurs et de certaines tracasseries, ils peuvent travailler plus librement et réaliser de plus beaux bénéfices. Dans aucune de leurs colonies les Français n'ont engagé des capitaux aussi importants. C'est surtout l'argent français et l'intelligence française qui portent en Turquie la vie et l'activité, qui sont comme les grandes forces motrices sans lesquelles les entreprises allemandes elles-mêmes risqueraient de rester en panne. L'auteur des *Paradoxes sur la Turquie* a fait, en une page charmante, le tableau de la félicité des étrangers dans l'Empire ottoman[1] :

O Français, mes amis, mes frères qui habitez la Turquie, vous ne connaissez pas votre bonheur.

... Le Turc vous ouvre largement les portes de ses administrations; l'étranger occupe des emplois élevés dans les ministères des Finances, des Travaux publics, des Douanes : c'est pour lui le pays des appointements fantastiques, et le

1. Afioun-effendi, *Paradoxes sur la Turquie*, Paris, Société d'éditions, p. 212.

cumul est permis. Nous avons notre part dans ces largesses. Des capitaines au long cours deviennent amiraux et vingt fois millionnaires en élevant des phares le long des rivages de l'Empire ottoman; des lieutenants de vaisseau, des capitaines du génie y trouvent, dans leur giberne, les épaulettes étoilées de général de division; ce sont vos ingénieurs qui exploitent les mines et construisent les chemins de fer ; vos financiers administrent la banque d'État; tout le monde y parle votre langue; dans les plus importants de leurs tribunaux, les avocats commentent en français votre jurisprudence et vos lois; vos comédiens et vos actrices y font, sans se lasser, de fructueuses tournées. On y lit surtout vos journaux, vos revues et vos livres. Il y a un lycée officiel français, des universitaires de France; dans les familles et dans les écoles, c'est l'instruction française qu'on donne aux Ottomans. Vous ne sentez pas peser sur vous l'autorité, tandis qu'en France elle vous enveloppe comme autrefois le pouvoir du seigneur enveloppait le serf · vous avez ici la joie indicible de ne pas être gouvernés.

Que d'autres crient contre la Turquie : c'est leur intérêt et leur mot d'ordre. L'Autriche-Hongrie, la Russie, la Bulgarie, la Serbie, la Grèce doivent avoir des mouvements d'indignation et d'éloquence contre le régime turc; ces Etats se considèrent comme héritiers présomptifs; il faut bien préparer l'opinion et l'ouverture de la succession. Mais gardez-vous de faire dans ce chœur votre partie de flûte, et priez Allah qu'il maintienne longtemps les Turcs dans ces belles contrées; que ces héritiers avides réussissent dans leurs entreprises, vous pouvez dire adieu à vos libertés, à vos privilèges, renoncer à l'essor de votre commerce, à l'expansion de votre langue; vous serez vite forcés de plier votre tente et de chercher fortune ailleurs.

Un seul l'a compris. Alors que l'Europe montrait les dents et le poing au gouvernement ottoman, une grande puissance affirma le principe du charbonnier maître chez soi. Elle déclara qu'elle n'approuvait pas les interventions inutiles et qu'en politique il n'y avait ni sentiment, ni doctrine humanitaire, ni apostolat. Et depuis lors, d'énormes revenus turcs s'en vont en Allemagne pour y acheter des armes, des locomotives, des rails, des wagons et des torpilleurs.

Voilà ce qu'il fallait faire, ce n'est pas nous qui l'avons fait.

Otez l'humour et quelque exagération, il reste un grand fond de vérité. La politique d'intégrité de la Turquie et de souveraineté du Sultan ne s'inspire d'aucune doctrine, mais d'une nécessité d'ordre économique. Les relations amicales avec la Sublime-Porte sont de tradition dans l'histoire française : elles ont toujours été la condition nécessaire à l'exercice d'une protection efficace des chrétiens de l'Empire ottoman ; elles ont, l'histoire le prouve, favorisé dans une juste mesure leur émancipation. Certes une politique sans entrailles, uniquement préoccupée d'affaires et indifférente aux moyens, ne saurait convenir à la France ; mais nous avons le droit aussi de nous souvenir des intérêts colossaux engagés par nous dans l'Empire ottoman, des bénéfices que nous espérons légitimement en retirer et du brillant avenir économique, politique et civilisateur que la France peut, encore aujourd'hui, trouver dans les pays du Levant.

« La France dans le bassin occidental de la Méditerranée ; à d'autres, la Méditerranée orientale », c'est une formule qui a eu cours chez nous à un certain moment ; il n'en est guère de plus funeste. La politique nationale de la France, ses intérêts vitaux, ses capitaux les plus considérables sont toujours dans ces pays de langue et de civilisation française que l'on réunit sous le nom de Levant. C'est ce qu'avait admirablement compris Gambetta : la « plus grande France », pour lui, était dans la Méditerranée orientale. Tout nous engage à y développer nos entreprises et notre influence, bien loin de les abandonner. Prenons garde de nous laisser influencer par ces pessimistes qui nous représentent, comme en un diptyque décourageant, un tableau sans ombres des progrès de l'Allemagne et une peinture poussée au

noir de notre recul. Si notre position est menacée, ce n'est point une raison pour la déserter, mais pour la défendre avec plus d'énergie. Sans doute le temps n'est plus où, pour naviguer et commercer dans les Echelles du Levant, il fallait arborer le pavillon de l' « empereur de France » ; mais sur le terrain de la libre concurrence économique et politique, nous sommes encore assez forts et assez riches pour batailler et garder notre place.

Nous avons tenu à analyser avec précision les méthodes du peuple allemand dans son essor économique, car elles sont si bien adaptées à leurs fins qu'elles peuvent nous servir d'exemple ; mais leur succès ne doit pas nous faire perdre de vue les points faibles d'une si brillante expansion. La tactique d'offensive hardie que les banques allemandes pratiquent dans la lutte économique a ses inconvénients, surtout lorsque les capitaux sont rares : il suffit de rappeler la crise de 1900 et la déconfiture de la *Leipziger Bank,* sans parler de la crise qui n'est pas encore terminée. En outre, la conquête des « territoires économiques » est toujours précaire lorsqu'il s'agit d'une terre étrangère où d'autres influences peuvent se faire jour. Actuellement l'amitié des deux souverains permet à l'Allemagne, en Turquie, des initiatives audacieuses qui, si les circonstances venaient à se modifier, n'auraient peut-être plus le même succès. Enfin, le chemin de fer de Bagdad, créé par les Allemands, profitera à toutes les puissances industrielles et commerçantes ; la résurrection de ces pays de Mésopotamie, dont la richesse a émerveillé l'antiquité, sera un bienfait pour les misérables populations qui y vivent et pour toute l'Europe civilisée. Prenons donc garde de nous laisser hypnotiser par le « péril allemand » que l'on nous représente par-

fois comme sur le point d'absorber toute l'Asie turque pour en faire une colonie germanique. On a pu remarquer, au cours de ce chapitre, que si l'Allemagne peut, sur certains points, nuire à nos intérêts, d'autres puissances, l'Italie par exemple, se développent aussi à notre détriment. C'est leur droit assurément; mais c'est le nôtre d'y pourvoir. L'existence de « surfaces de friction » n'est pas un obstacle à une loyale entente, pourvu que les champs d'action de chacun soient délimités avec précision. C'est ainsi que nous avons pu conclure avec la Russie une alliance durable, quoique nous ayons avec elle en Orient certaines divergences de vues et d'intérêts. Et si l'Allemagne attache un grand prix à son expansion économique dans l'Asie turque et au succès de son entreprise de Bagdad, n'est-ce pas une raison de plus, pour elle et pour nous, de chercher dans le Levant, avec une commune bonne volonté, les éléments d'une entente? La résurrection économique de l'Asie turque est une œuvre immense, qui ne fait que commencer et qui absorbera des capitaux énormes. De pareilles entreprises ne sauraient devenir l'apanage d'un seul, et les ententes sont d'autant plus nécessaires à leur succès que la tâche est plus vaste et que les désaccords seraient plus dangereux. Il y a place pour tout le monde, dans l'Empire ottoman, — même pour les Turcs.

CHAPITRE VIII

LE CONFLIT ANGLO-TURC ET LA QUESTION ARABE

Sommaire. — Salomon et lord Cromer. — Le golfe d'Akaba.

I. — Les frontières de l'Egypte; les garnisons égyptiennes de la péninsule du Sinaï. — Le firman d'investiture d'Abbas-Hilmi et la protestation de sir Evelyn Baring. — Réponse du grand vizir. — Les droits de la Grande-Bretagne. — L'occupation de Tabah par les Turcs pose à nouveau la question des frontières (15 février 1906). — Les abords du canal de Suez. — La question de droit dans l'occupation de Tabah; elle rouvre la question d'Egypte. — Situation juridique de l'Angleterre en Egypte. — Une opinion de M. de Freycinet. — Emotion causée en Angleterre par l'incident de Tabah.

II. — Politique des Turcs en Arabie. — La révolte de l'Yémen. — Le domaine de la race arabe. — Eveil du sentiment national chez les Arabes. — Renaissance de la civilisation arabe en Egypte. — La question des villes saintes : politique anglo-égyptienne et politique germano-turque. — Abd-ul-Hamid et la politique des chemins de fer. — Le chemin de fer du Hedjaz. — Son achèvement prochain; son importance et son caractère.

III. — L'Allemagne et l'incident de Tabah. — Les entreprises allemandes dans l'Asie turque. — Panislamisme et germanisme. — L'Arabie et les routes de l'Inde. — La politique anglaise en Arabie et dans le golfe Persique. — Koweit et Akaba.

IV. — La crise aiguë du conflit anglo-turc. — Le Sultan cède. — La France prête à l'Angleterre son appui diplomatique. — Attitude de la Russie. — Premiers symptômes du rapprochement anglo-russe. — Attitude de l'Allemagne : la diplomatie et la presse. — Une prophétie de la *National Zeitung*.

Il est rapporté, au second livre des *Chroniques*, que Salomon, « lorsqu'il eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel, alla à Eziongaber et à Elath, sur le bord de la mer, au pays de l'Idumée, et Hiram lui envoya des navires et des matelots expérimentés qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir, d'où ils rapportèrent quatre cent cinquante talents d'or... Les navires du roi allaient à Tarsis avec les serviteurs d'Hiram et, de Tarsis, les navires revenaient une fois en trois ans, apportant de l'or, de l'argent, de l'ivoire, des singes et des paons. Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de la terre... et il dominait sur tous les rois depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Egypte [1]. » Transposons ces scènes bibliques dans un cadre moderne : la mer d'Idumée, c'est la mer Rouge ; Ophir c'est l'Yémen, l'Ethiopie, les trésors de l'Orient mystérieux ; Elath et Eziongaber, au fond du golfe Elamitique, occupaient à peu près l'emplacement où s'élèvent aujourd'hui le petit port d'Akaba et les palmiers de Tabah. Un empire qui s'étendrait, comme celui de Salomon, de l'Euphrate aux frontières de l'Egypte, ne saurait manquer d'attacher un haut prix à la possession du golfe d'Akaba et au libre débouché sur la mer Rouge. Nous nous trouvons ainsi transportés dans le décor géographique du dernier conflit anglo-turc et déjà nous en pouvons deviner les causes et l'importance. Sur le rivage même où le plus magnifique des rois d'Israël vint au-devant de la reine de Saba, au pied du Sinaï où Moïse, recevant de Dieu la sainte Loi,

Dans le nuage obscur lui parlait face à face,

1. *Chroniques*, II, 8 et 9.

des troupes turques et anglo-égyptiennes ont été à la veille d'en venir aux mains; le monde, pendant quinze jours, a été occupé de Tabah et d'Akaba. Ces lieux, que l'humanité révère pour y avoir vécu quelques-unes des heures les plus solennelles de sa destinée, s'éveillent de nouveau à la vie et à l'histoire : la civilisation européenne, refluant vers ses origines, provoque sur sa route la résurrection de l'Asie.

La saignée profonde de l'écorce terrestre, où la Mer-Rouge s'allonge sous un ciel de feu, vient se heurter au Nord aux puissantes assises du Sinaï : sa masse divise les eaux en deux golfes qui étreignent, comme entre les deux branches d'une pince, la péninsule triangulaire de Tor-Sinaï. Ces deux bras de mer, jadis, finissaient en cul-de-sac, l'un à Suez, l'autre à Akaba. Depuis longtemps la branche d'Akaba n'avait plus d'histoire; la fortune de celle de Suez, depuis l'ouverture du canal, avait achevé de la reléguer dans l'oubli; on pouvait cependant lui prédire qu'un jour sa position et son orientation attireraient de nouveau l'attention sur elle. La longue crevasse que remplissent les eaux de la Mer-Rouge se continue bien avant dans les terres; entre les montagnes de Moab, qui forment le rebord occidental du plateau d'Arabie, et le massif dont le Sinaï est le sommet le plus élevé, s'ouvre une large dépression, nommée El-Arabah, qu'un seuil peu élevé sépare de la Mer-Rouge et dont une série de lagunes jalonne le fond; elle se dirige droit vers le Nord et vient s'évaser en une large cuvette dont la Mer-Morte, à 394 mètres au-dessous du niveau des océans, occupe la partie la plus déprimée; la vallée du Jourdain, si curieusement rectiligne, et le lac de Tibériade, prolongent encore cette étrange faille qui, de

la Palestine et de la Syrie à la Mer-Rouge, est la voie la plus courte et la plus directe. Cette route, tracée par la nature elle-même, fut jadis très fréquentée et pourrait le redevenir. Le petit port d'Akaba marque précisément le point où elle aboutit à la mer. Tabah, à douze kilomètres à l'Ouest d'Akaba, n'est même pas un village, un simple point d'eau, une petite oasis avec quelques dattiers; mais qui occupe Tabah commande le port d'Akaba et surveille le débouché de tout chemin de fer venant toucher à la mer au fond du golfe.

Tabah était probablement ignoré, quelques semaines avant les incidents diplomatiques dont nous voudrions rappeler l'histoire, même des spécialistes de la géographie, et voilà que brusquement son nom est entré dans la renommée et a rempli les journaux du monde entier ; à propos de cette humble oasis, les nations ont pris l'alarme, les diplomates sont entrés en campagne, les cuirassés ont appareillé. Pareil phénomène n'est ni isolé, ni nouveau, dans notre histoire contemporaine, depuis que l'impérialisme conquérant a transporté au loin les rivalités des grands Etats européens et étendu à la terre entière le champ de leurs ambitions. Fachoda, naguère, et Port-Arthur, eurent semblable fortune ; les peuples apprirent à retenir leurs noms moins pour leur importance intrinsèque que pour la grandeur des intérêts dont ils résumèrent et synthétisèrent le conflit décisif. Fachoda est resté dans l'histoire pour signifier l'abandon de la vallée du Nil par les Français; Port-Arthur représente les Russes éloignés des mers chinoises et l'humiliation des blancs devant les jaunes. Comment Tabah, durant quelques jours, a connu la même célébrité; pourquoi la présence, à une certaine heure, de quelques centaines de soldats turcs au fond du golfe



FRONTIÈRE TURCO-ÉGYPTIENNE

d'Akaba a failli troubler la paix du monde; quelles circonstances enfin ont été au moment de déchaîner un conflit anglo-turc à propos de la presqu'île du Sinaï, c'est ce que nous voudrions expliquer; car l'incident de 1906 est dû à des causes d'ordre général qui survivent à l'apaisement d'une crise passagère.

I

C'est la Convention de Londres, en 1840, qui, en même temps qu'elle obligeait Mehemet-Ali, malgré les victoires de son armée, à se contenter de l'Egypte que lui et ses descendants administreraient héréditairement au nom et sous la souveraineté du Sultan, a déterminé la limite qui séparerait les Etats du Khédive des provinces soumises à l'autorité des valis de Constantinople. L'Europe, qui faisait grise mine à ce vainqueur ami de la France et qui s'acharnait à le dépouiller de ses conquêtes, se montra du moins accommodante sur la question des frontières : elle laissa à l'Egypte, en avant de l'isthme de Suez, un large bastion formé de toute la péninsule de Tor-Sinaï. La frontière quitte le rivage de la Méditerranée à l'embouchure du Ouadi-Rifah, à l'est d'El-Arich, près d'El-Rifah, contourne le plateau de Bir-Sabeh et le massif du Djebel-Makra, et vient aboutir à la mer Rouge au fond du golfe d'Akaba. Ce port, situé un peu à l'Est de la pointe septentrionale du golfe, semble donc être incontestablement turc, tandis que Tabah, placé un peu à l'ouest, serait égyptien. Le Sultan, pour assurer la sécurité des pèlerins se rendant d'Egypte à la Mecque, avait, en 1840, autorisé le Khédive à mettre des gendarmes dans certaines

localités, notamment à El-Ouedj, Dabah, Mouellah, petits ports de la côte du Hedjaz, et à Akaba. A l'époque de l'avènement du Khédive actuel, Abbas-Hilmi, en 1892, ces localités firent retour à l'administration du vilayet du Hedjaz; le fait est constaté dans le firman d'investiture; mais, tant dans le firman lui-même, dont le texte ne reproduisait pas exactement celui dont la Porte s'était servi pour Tewfik-pacha, que dans une dépêche explicative adressée le 8 avril 1892 par le grand vizir au Khédive, certaines phrases laissaient entendre que l'administration de la péninsule sinaïtique relevait du vilayet du Hedjaz et que la frontière devrait aller, non d'El-Rifah à Akaba, mais d'El-Arich à Suez, donnant toute la péninsule à la Turquie et prolongeant le territoire directement soumis au Sultan jusqu'au bord du canal de Suez. C'est contre une pareille interprétation que, dès cette époque, le gouvernement britannique ne manqua pas de protester : sans délai, le 11 avril, sir Evelyn Baring (depuis lord Cromer) télégraphia au ministre des Affaires étrangères du Sultan, Tigrane-pacha, pour lui demander si des explications avaient été données au Khédive au sujet de la différence de rédaction constatée entre le firman de 1892 et ceux qui l'avaient précédé. Tigrane-pacha répondit en communiquant au représentant du gouvernement anglais en Egypte la dépêche adressée le 8 avril par le grand vizir au Khédive. Il y était dit :

Il est à la connaissance de Votre Altesse que Sa Majesté le Sultan avait autorisé la présence à El-Ouedj, Mouellah, Dabah et Akaba, sur le littoral du Hedjaz, *ainsi que dans certaines localités de la presqu'île de Tor-Sinaï*, d'un nombre suffisant de zaptiehs (gendarmes) placés par le gouvernement égyptien à cause du passage du Mahmal (pèlerinage) égyptien, par voie de terre. Comme toutes ces localités ne figurent point sur la

carte de 1257 remise à feu Mehemet-Ali-pacha et indiquant les frontières égyptiennes, El Ouedj en conséquence a fait dernièrement retour au vilayet du Hedjaz, par iradé de Sa Majesté Impériale, comme lui ont fait retour dernièrement les localités de Dabah et de Mouellah. De même Akaba aujourd'hui est également annexé au dit vilayet et, pour ce qui est de la presqu'île de Tor-Sinaï, le *statu quo* est maintenu et elle sera administrée par le Khédivat de la même manière qu'elle était administrée du temps de votre grand-père Ismaïl-pacha et de votre père Mehemet-Tewfik-pacha.

Aussitôt sir Evelyn Baring prit acte, par dépêche du 13 avril, de l'engagement relatif à la péninsule sinaïtique et profita de la circonstance pour affirmer les droits de la Grande-Bretagne.

... Votre Excellence sait qu'aucun changement ne peut être apporté dans les firmans réglant les relations entre la Sublime Porte et l'Egypte sans le consentement du gouvernement de Sa Majesté Britannique. C'est pour cette raison que j'ai reçu l'ordre de demander à Votre Excellence de bien vouloir insérer dans le présent firman une définition des frontières, le présent firman laissant entendre que la péninsule du Sinaï ne dépendrait plus dans l'avenir, administrativement, du Khédivat d'Egypte, mais du vilayet du Hedjaz.

Le télégramme du grand vizir, que vous me faites l'honneur de me communiquer, dit clairement que la péninsule du Sinaï, c'est-à-dire le territoire limité à l'est par une ligne partant un peu à l'est d'El-Arich et se terminant à la pointe du golfe d'Akaba, continuera à être administré par l'Egypte. Le fort d'Akaba, qui est à l'est de cette ligne, doit donc faire partie du vilayet du Hedjaz...

Ces deux pièces constituent en somme les documents essentiels du débat qui a surgi entre la Turquie d'une part, l'Egypte et l'Angleterre de l'autre. En envoyant, le 15 février 1906, un bataillon occuper l'oasis de Tabah, ce sont les revendications de 1892 que le gouvernement ottoman a voulu reprendre. Aux premières protestations de la diplomatie britannique, la

Porte essaya de répondre en établissant une confusion entre le Tabah (ou Dabah) situé sur la côte du Hedjaz, occupé jadis par les zaptiehs égyptiens et réoccupé en 1892 par les Turcs, et l'autre Tabah, voisin d'Akaba, et véritable objet du litige. Mais le débat ne tarda pas à être replacé sur son véritable terrain : l'occupation par les troupes turques de quelques morceaux du désert, entre l'Ouadi-Rifah et El-Arich, le déplacement de bornes-frontières et de poteaux télégraphiques aux couleurs égyptiennes, montrèrent que c'était bien toute la péninsule que le gouvernement du Sultan réclamait le droit d'occuper et de soustraire à l'administration du Khédive. Si ces exigences avaient reçu satisfaction, le territoire turc se serait avancé jusqu'en face de Suez, sur le bord même du canal. C'est ce qui faisait dire, le 7 mai, au sous-secrétaire d'Etat au Foreign-Office, parlant à la Chambre des lords : « Il était peu probable que l'Angleterre, après l'intervention de 1882 motivée par le danger que courait du côté de l'Ouest le canal de Suez, se montrât indifférente, vingt-cinq ans après, à des dangers analogues se présentant du côté de l'Est. »

Depuis l'époque où le gouvernement de lord Palmerston traçait, autour de l'Egypte de Mehemet-Ali, le cercle de Popilius d'où il ne lui serait pas permis de sortir, l'importance de l'isthme de Suez et de la presqu'île du Sinaï s'est considérablement accrue ; ces régions stériles et abandonnées sont devenues, dans la lutte politique et économique universelle, un point stratégique dont les grandes puissances se disputent âprement la possession. Garantir les approches du canal contre toute tentative d'obstruction ou d'accaparement est devenu la préoccupation dominante des maîtres, quels qu'ils soient, de la vallée du Nil.

L'Angleterre a occupé l'Egypte et substitué sa politique active, son esprit d'initiative et son besoin d'expansion à l'inertie et au désordre où les successeurs de Mehemet-Ali avaient laissé déchoir leur pays ; devenue maîtresse au Caire et à Alexandrie, elle attache d'autant plus de prix à tenir sous son autorité et sous son contrôle les abords du canal que des traités internationaux garantissent la neutralité du canal lui-même : si, en cas de guerre, l'Angleterre avait scrupule à mettre la main sur le passage, elle pourrait en tout cas en bloquer les issues à la distance requise par les conventions : la domination de la Mer Rouge rentre donc dans le programme de sa politique impériale. Au moment où, sur la côte occidentale, elle créait Port-Soudan pour servir de débouché à tout le bassin moyen du Nil, il ne pouvait convenir à la Grande-Bretagne que la Turquie fît acte d'autorité sur la côte orientale, sur le flanc de cette route de l'Inde que l'Angleterre surveille comme l'instrument indispensable de son omnipotence maritime et comme le signe visible de son hégémonie universelle. Le péril d'invasion, pour l'Egypte, est toujours venu de l'Orient, de Syrie ou d'Arabie ; l'Angleterre le sait ; attentive à deviner les dangers dont l'avenir pourrait menacer la vallée du Nil, elle monte une garde vigilante sur les bastions qui flanquent vers l'Est l'Egypte et le canal de Suez. Nous aurons à expliquer quels mouvements ostensibles et quelles sourdes agitations du monde arabe, prélude de profonds bouleversements, incitent, particulièrement à l'heure actuelle, le cabinet de Londres à redoubler de vigilance et à surveiller les frontières du côté de la Syrie et de l'Arabie.

L'occupation de Tabah par les troupes turques posait donc, au point de vue territorial, une question dont on aperçoit déjà l'intérêt et sur l'impor-

tance propre de laquelle nous devrons revenir, mais qui, semble-t-il, ne suffisait ni à provoquer la vigoureuse riposte de l'Angleterre, ni à justifier l'émoi des chancelleries européennes. Mais, à côté de la question de fait, l'occupation de Tabah et, plus encore, les raisons par lesquelles la Porte prétendait la justifier, posaient une question de droit singulièrement plus grave et dont les conséquences n'allaient à rien moins qu'à contester la situation de fait prise par l'Angleterre en Egypte. Plus que l'objet revendiqué c'est donc la forme de la revendication qui a ému l'opinion et le gouvernement britanniques.

La Sublime Porte se réfère au firman d'investiture de 1892 et à la dépêche du grand vizir au Khédive qui semblent faire de l'occupation, par le khédivat, de certains points de la côte du Hedjaz et de la péninsule de Tor-Sinaï, une concession gracieuse, et par conséquent révocable, du Sultan à son délégué le Khédive : occuper Tabah, c'était donc pour le Sultan faire tout simplement acte de souveraineté sur une terre dont il se considère en effet comme le souverain légitime, c'était rappeler au gouvernement égyptien que celui qui a le pouvoir de donner a aussi la faculté de reprendre : le Sultan avait confié au Khédive l'administration de la péninsule du Sinaï, il usait de son droit en la lui retirant. Si le Sultan est non seulement suzerain, mais souverain de l'Egypte comme des autres provinces de son empire, il ne saurait exister de contestations de frontière entre deux parties d'un même tout ; la volonté du souverain doit suffire à faire loi. Ainsi posée, la question de Tabah entraînait les plus graves conséquences : elle rouvrait la question d'Egypte en rappelant au Khédive sa situation juridique internationale, créée et consacrée par les traités, et, par suite, elle ravivait le débat sur l'oc-

cupation anglaise. Juridiquement, en effet, la présence des troupes et des fonctionnaires britanniques n'a pas modifié la situation du Khédive vis-à-vis du Sultan; l'Egypte, même occupée par les Anglais, reste une province de l'Empire ottoman gouvernée héréditairement par le Khédive et ses héritiers. Le fait, par la France, d'avoir, par la convention du 8 avril 1904, renoncé à prendre l'initiative de réclamer l'évacuation de l'Egypte par les Anglais n'a rien changé à sa situation internationale ni rien retranché aux droits des autres puissances ou à ceux de la Turquie. C'est ce que M. de Freycinet a, dans la conclusion de son beau livre, fortement exprimé : « La présence des troupes britanniques, écrit-il, n'est pas plus légitime à cette heure qu'elle ne l'était il y a vingt ans. La position « exceptionnelle et transitoire » de la Grande-Bretagne — pour employer les expressions de lord Salisbury — ne s'est, au point de vue du droit, aucunement modifiée. La convention du 8 avril 1904 n'y a rien changé. La France s'est interdit une initiative, et c'est tout. Mais l'Angleterre, pas plus aujourd'hui qu'hier, n'est ni souveraine de l'Egypte, ni protectrice, ni investie d'une délégation du Sultan. Les traités de 1856 et de 1878 sont toujours en vigueur. L'Europe peut évoquer la question et réclamer une solution conforme au droit[1]. »

Est-ce précisément cette question que le Sultan a voulu poser? est-ce cette situation juridique qu'il a prétendu rappeler? a-t-il voulu, par un acte, empêcher une sorte de prescription de s'établir et affirmer ses droits souverains? Il est permis de le croire et il

1. *La Question d'Egypte*, par M. C. de Freycinet (Calmann-Lévy, 1905, in-8°), p. 439.

est certain que l'Angleterre l'a pensé : dans l'affaire de Tabah, elle a vu apparaître, menaçante, toute la question d'Egypte. Etonnée de l'initiative audacieuse d'Abd-ul-Hamid, elle a cru discerner derrière lui l'action d'une puissance européenne dont il passe pour suivre volontiers les inspirations ; la coïncidence de l'affaire de Tabah avec les incidents du Maroc et la conférence d'Algésiras lui a paru trop frappante pour être fortuite ; elle a cru qu'aux deux extrémités de la Méditerranée, l'Allemagne appliquait une même méthode et qu'après avoir voulu rendre manifeste, à Tanger et à Algésiras, que la convention franco-anglaise n'avait pas modifié la situation internationale du Maroc, elle cherchait à établir, en poussant les troupes turques à Tabah, que la même convention n'avait pas changé davantage la situation internationale de l'Egypte. On comprend dès lors pourquoi le Cabinet britannique s'est hâté d'interrompre la négociation au Caire pour l'évoquer à Londres et à Constantinople, et pourquoi, à propos d'une insignifiante localité de la côte d'Arabie, il a mobilisé des troupes, envoyé une puissante escadre dans les eaux de l'Archipel et lancé au Sultan, sous la forme d'une note ultimatum, une sommation d'avoir, dans un délai de dix jours, à évacuer Tabah et la péninsule du Sinaï.

II

Jamais les Turcs n'ont dominé effectivement toute la péninsule arabique : la race de rudes et fiers pasteurs dont les aïeux, jadis, coururent d'un seul élan jusqu'en Poitou et jusqu'en Perse, s'est retranchée,

à l'abri de ses déserts, dans un particularisme irréductible ; elle a toujours réussi à sauvegarder la pureté de son sang et l'indépendance de ses tribus. Cependant, au cours de ces trente dernières années, par politique plus encore que par force, tantôt soudoyant les rivalités des clans, tantôt semant la discorde dans les familles régnantes, tantôt exploitant les dissidences religieuses, les valis ottomans, — et surtout Midhat-pacha pendant son gouvernement de Bagdad — avaient réussi à introniser, à la tête de chacune des principales agglomérations arabes, des hommes dévoués au Sultan et disposés à accepter, au moins nominalement, sa suzeraineté ; ils leur prodiguaient les titres, les décorations et les honneurs, et prenaient soin de les pourvoir de belles esclaves circassiennes directement exportées du harem impérial ; ainsi, peu à peu, ils parvenaient, tant bien que mal, à plier ces fiers émirs à la discipline des fonctionnaires turcs. Le principal effort des agents de Constantinople portait sur le Hedjaz, où l'on révère les villes saintes de l'Islam et qui a toujours été un foyer d'influence et un noyau de centralisation, et sur l'Yémen, la plus riche partie de l'Arabie, la mieux cultivée et la plus peuplée. Les intrigues de la faction turque et l'argent de Yildiz-Kiosk faisaient et défaisaient, au gré du maître, le grand chérif de la Mecque. Sanâa, ville principale de l'Yémen, était devenue le siège d'un corps d'armée turc, le 7e, dont la présence attestait l'autorité réelle du Sultan dans l'Arabie méridionale. Ainsi la pénétration turque faisait lentement son œuvre, et Abd-ul-Hamid voyait venir l'heure où il pourrait se flatter d'avoir regagné en Asie ce que la guerre de 1878 avait fait perdre à son empire en Europe et d'avoir définitivement attaché à son service la forte et belli-

queuse race des Arabes. Il espérait, grâce à cette source nouvelle et inépuisable de recrutement, augmenter le nombre de ses troupes et balancer, à l'aide des ressources de l'Asie, l'effort hostile des nationalités balkaniques.

Mais ces succès devaient rester sans lendemain; une nouvelle poussée du particularisme arabe allait, dans un sursaut de révolte contre la domination abhorrée des Turcs, emporter les combinaisons éphémères de la politique hamidienne. L'émir du Nedjed, Ibn-Esseoud, avait commencé, dès 1884, à réorganiser, dans l'Arabie centrale, l'ancien empire des Wahabites; en 1904, il battit et chassa l'émir du Ghammar, Abdel-Aziz-ibn-Raschid, qui avait mis son influence au service de la suprématie ottomane; allié à Moubarek, sultan de Koweit, sur le golfe Persique, qui, soutenu par les Anglais, avait fait reconnaître son indépendance, il réussit peu à peu à grouper autour de lui, en haine des Turcs, les principales tribus de l'Arabie centrale et à étendre son autorité directe ou son influence jusque sur les nomades du désert de Syrie, jusqu'aux approches de Damas et jusqu'en Mésopotamie. Une telle puissance devenait inquiétante : pour en venir à bout, le maréchal turc commandant le 6e corps (Bagdad), Feizi-pacha, marcha contre l'armée insurgée avec trente bataillons; il subit, dans l'été de 1904, une défaite complète. En même temps, dans l'Yémen, l'iman Mahmoud-Yahia se soulevait contre les Turcs, rassemblait autour de lui les tribus mécontentes du séjour prolongé dans leur pays des troupes ottomanes, et assiégeait Sanâa. En 1905, le corps du maréchal Riza-pacha, composé de troupes arabes de Syrie, refusait de combattre contre les Arabes de l'Yémen; 22.000 fantassins, dit-on, avec 14 canons et 4.000 chameaux,

passaient à l'ennemi qui s'emparait de Sanâa et y faisait prisonnier Feizi-pacha qu'il relâchait généreusement. Un tel échec, s'il restait sans vengeance, était la ruine complète de la domination turque en Arabie : le Sultan, à l'automne 1905, ordonna de tenter un grand effort ; Feizi-pacha, avec 45.000 hommes, réussit à s'emparer de Sanâa, mais, lorsqu'il en voulut sortir, il subit des échecs répétés : il y est actuellement presque assiégé par les tribus hostiles et son autorité ne s'étend guère au delà de la ville où il campe avec les débris de son armée. A la même époque, l'Assyr et le Hedjaz suivaient l'exemple de l'Yémen et chassaient les garnisons turques; presque toute l'Arabie péninsulaire échappait à l'autorité du Sultan.

Un mouvement de révolte aussi prononcé et aussi général ne pouvait manquer de provoquer à Constantinople un désappointement d'autant plus amer que la politique de pénétration en Arabie avait donné de plus brillantes espérances, et des alarmes d'autant plus vives que l'on pouvait craindre de voir l'esprit d'indépendance se répandre, de la péninsule, dans tout le domaine de la race arabe, c'est-à-dire, au Nord, jusqu'aux montagnes de l'Arménie, jusqu'à la Méditerranée à l'Ouest, et à l'Est jusqu'au plateau de l'Iran. Les habitants de la Palestine et de la Syrie, comme ceux de la Mésopotamie, qu'ils soient musulmans, catholiques, nestoriens ou orthodoxes, sont en grande majorité Arabes ; mais la vie sédentaire, la promiscuité avec d'autres peuples, et surtout cinq siècles de domination turque leur ont fait perdre le sentiment d'une communauté de race et de patrie. Les Arabes du désert sont restés libres et indomptés ; les autres, ceux des villes et des vallées fertiles, ont accepté le collier de la servitude. Mais le jour où

l'instinct atavique de l'indépendance viendrait à se réveiller dans leurs âmes, où 12 millions d'Arabes comprendraient qu'ils sont le nombre et qu'ils ont la force, et resserreraient entre eux des liens effectifs de solidarité, la domination turque en Asie se trouverait gravement compromise. C'est de Mésopotamie et de Syrie que le Sultan tire la meilleure partie de ses revenus en argent et de ses ressources en hommes ; c'est parmi les Arabes que se recrutent les éléments de quatre des sept corps qui composent l'armée ottomane. Si, à l'exemple des peuples balkaniques qui tendent de plus en plus à constituer des Etats autonomes, la nationalité arabe prenait conscience d'elle-même, de son passé et de son avenir, et réclamait le droit de se gouverner librement, l'assiette sur laquelle repose tout l'édifice de l'Empire ottoman serait menacée de ruine ; le jour où la domination turque viendrait à être compromise en Asie, ce serait fini d'elle en Europe.

Ce jour-là serait venu, s'il en fallait croire sans réserves les affirmations sensationnelles du livre publié, à Paris, par M. Negib-Azoury-bey [1], et si l'on s'en rapportait uniquement au « Manifeste aux nations éclairées et humanitaires de l'Europe et de l'Amérique du Nord » ou à l' « Appel de tous les citoyens de la patrie arabe asservie aux Turcs », lancés par le « Comité national arabe de la Turquie ». Invoquant la communauté de race et rappelant la glorieuse histoire des Arabes de Syrie et de Mésopotamie au temps des grands Khalifes Ommiades et Abassides, le « Comité national arabe » met en parallèle la gran-

1. *Le Réveil de la nation arabe dans l'Asie turque* (Plon, 1905, in-12). — Cf. Eugène Jung, *Les Puissances devant la révolte arabe* (Hachette, 1906, in-12). — Voyez aussi la revue : l'*Indépendance arabe* publiée à Paris (11, rue Férou).

deur et la prospérité d'autrefois avec les humiliations et la misère d'aujourd'hui, sous le joug ruineux de l'Osmanli ; il évoque le souvenir des empires florissants qui se sont succédé dans les riches plaines du Tigre, de l'Euphrate, de l'Oronte et du Jourdain; il rappelle les myriades d'hommes qui pullulaient jadis sur ces terroirs privilégiés; il conclut enfin que, si la terre n'a pas perdu sa fécondité, ni le soleil sa chaleur, la dépopulation et la misère actuelles ne sauraient être que le fait de l'oppression et du mauvais gouvernement des Turcs. Il invite donc les soldats arabes, commandés par un tout petit nombre de chefs turcs, les sujets arabes, soumis au joug despotique du Vali et aux rapacités des agents du Sultan, à s'insurger, à proclamer leur volonté de vivre indépendants et à substituer, sans effusion de sang, une administration et des chefs arabes aux fonctionnaires ottomans. Coïncidant avec une prise d'armes des peuples balkaniques, Albanais et Macédoniens, un pareil mouvement aboutirait à un partage de l'Empire ottoman entre les nationalités qui l'habitent et donnerait enfin, à l'éternelle « question d'Orient », une solution complète. Musulmans et chrétiens de toutes confessions et de tous rites seraient, à en croire les rédacteurs du Manifeste, déjà d'accord ou sur le point de s'y mettre; ils consentiraient à oublier leurs dissentiments religieux pour ne se souvenir que de leur parenté de race et pour s'unir dans une haine commune contre le Turc oppresseur.

Les désirs des membres du « Comité national arabe » ont devancé la marche réelle des événements; leurs proclamations affirment par avance l'existence des sentiments qu'ils sont précisément destinés à faire naître et à répandre; il semble que les organisateurs du mouvement aient avant tout voulu, pour

ainsi dire, prendre date et affirmer, pour le jour où viendrait à se produire le décès de l' « homme malade », le droit des Arabes à une grosse part de l'héritage [1]. Le fait de l'organisation d'une propagande nationale arabe, si rudimentaire qu'on la suppose, garde une signification qu'il faut se garder d'exagérer aussi bien que de méconnaître; il convient, pour en apprécier la portée, de se souvenir que c'est au Caire, sous l'œil de l'administration anglaise, que « le parti national arabe » a son comité, et que c'est de là qu'il cherche à faire rayonner ses idées et pénétrer ses agents dans l'Asie turque. L'Égypte devient le centre d'une véritable renaissance de la vie et de la civilisation arabe, par la langue, par la littérature, par la religion. Il est donc naturel de supposer que la propagande nationale arabe et la publicité qui lui a été donnée dans l'Europe occidentale, loin d'être des phénomènes isolés, sont en connexion étroite avec le grand mouvement d'indépendance qui se manifeste dans l'Arabie péninsulaire et dont l'Angleterre a si ouvertement favorisé le succès. A la lumière de ces faits, l'incident de Tabah s'éclaire; il n'apparaît plus comme un simple litige de frontières, sans précédent et sans lendemain; il explique les ressorts et il dévoile les secrets desseins de la politique anglo-égyptienne dans l'Asie turque et dans l'Arabie.

Héritier du pouvoir spirituel des anciens Khalifes arabes [2], le Padischah de Constantinople revendique

1. Déjà Midhat-pacha avait eu l'idée d'un royaume arabe. Cf. Gabriel Charmes. *L'Avenir de la Turquie ; le panislamisme* (Calmann-Lévy, 1883), p. 38.

2. On sait qu'après la suppression du Khalifat de Bagdad par le Mongol Houlagou en 1258, la dignité de khalife fut restaurée au Caire par Beibars l'Arbalétrier; elle y resta jusqu'à la conquête de l'Égypte par Sélim Ier (1517) qui prit pour lui le Khalifat et le transmit à ses successeurs, les sultans turcs de Constantinople. Cf. Léon Cahun, *Introduction à l'histoire de l'Asie* (A. Colin, in-8°).

l'autorité religieuse sur tout l'Islam; mais il est de race turque et ne peut invoquer aucune parenté avec le prophète Mahomet : comme tel il est suspect aux Arabes et obligé à des ménagements tout particuliers envers le grand chérif de la Mecque et les hauts personnages religieux des villes saintes. La Mecque a toujours été un centre d'effervescence politique et religieuse; si, de sa propre initiative ou à l'instigation de quelque puissance extérieure, un chérif révéré, un descendant de Mahomet se mettait à prêcher la haine des Turcs et se proclamait lui-même comme le véritable successeur du Prophète et des anciens Khalifes, l'autorité mal définie, mais considérable, que le Sultan exerce sur tout l'Islam oriental, se trouverait compromise et son pouvoir politique en serait du même coup profondément ébranlé. La manifestation, en Arabie, dans la Rome de l'Islam, loin de tout grand État politique, d'une nouvelle autorité spirituelle, capable d'exercer son prestige religieux sur une grande partie de l'Islam asiatique, trouverait certainement dans le milieu égyptien un accueil très favorable. Toutes les puissances européennes qui administrent des sujets musulmans, la pourraient voir sans déplaisir : mais c'est surtout l'Angleterre qui, semble-t-il, aurait sujet de se féliciter d'une révolution qui aurait pour résultat de ruiner l'autorité religieuse d'un sultan avec les droits souverains duquel elle doit compter en Égypte et qui, de plus en plus, échappe à son influence pour entrer dans le rayon d'action de la politique allemande [1].

Cette menace, si lointaine qu'elle puisse paraître encore, n'a pas échappé à la vigilance soupçonneuse

1. Cf. le livre, qui a fait beaucoup de bruit, du baron Max von Oppenheim : *Vom Mittelmeer zum persischen Golf*. Berlin, Dietrich Reimer, 1899-1900, 2 vol. in-8°.

d'Abd-ul-Hamid; c'est elle surtout qui explique les sacrifices considérables en hommes et en argent qu'il fait pour dompter la révolte de l'Yémen et du Hedjaz, et rester en possession des villes saintes; c'est elle qui précipite la construction du chemin de fer qui, de Damas, descend vers la Mer-Rouge et vers la Mecque. La politique actuelle du Sultan pourrait être définie : une politique de chemins de fer; elle procède d'un plan d'ensemble dont l'achèvement aurait pour effet de réunir les diverses parties de l'Empire par des voies ferrées, de permettre d'y exercer plus aisément la police et surtout de tirer un meilleur parti de leurs ressources et de leurs forces militaires. Les chemins de fer d'Asie sont avant tout des lignes de mobilisation et de concentration; ils sont destinés à permettre aux troupes ottomanes, trop peu nombreuses pour l'étendue des frontières qu'elles ont à surveiller, de se transporter rapidement de l'Euphrate aux Balkans, et des bords de la Mer-Noire aux rivages de la Mer-Rouge.

De tous ces chemins de fer, aucun n'est plus directement encouragé par le Sultan que celui qui, de Damas et de Caiffa, s'enfonce au Sud dans la direction de la Mecque et du Hedjaz; d'autres lignes ont été commencées ou concédées sur les instances de compagnies européennes et exécutées par elles; celle-là est vraiment une ligne d'intérêt politique turc et d'intérêt religieux islamique; c'est le chemin des villes saintes, le « chemin de fer sacré », celui qui, on l'espère du moins à Constantinople, permettra un jour au Sultan de fonder solidement son autorité sur le Hedjaz et l'Yémen et d'empêcher la création, autour de la Mecque, d'un État arabe dont le souverain pourrait revendiquer le titre et l'autorité spirituelle des anciens khalifes. La voie qui mènera les soldats du Commant

deur des croyants au cœur de l'Arabie, conduira aussi les saints hadjis vers la ville du Prophète; l'ambition dominatrice se couvre ici d'une pieuse intention, ou plutôt c'est la méthode personnelle du sultan Abd-ul-Hamid qui se révèle dans ces efforts pour reconstituer, au profit de la Turquie, les éléments d'une politique panislamique. Dans cet empire ottoman où les réformes n'aboutissent guère et où lenteur et temporisation sont les maximes favorites du gouvernement, on a pu voir le chemin de fer de Damas à la Mecque poussé avec une extraordinaire célérité, exécuté, presque sans concours étrangers, sous la direction et par les soins du génie militaire ottoman, et payé avec les ressources de l'empire, les réserves du trésor du Sultan et le produit d'une souscription nationale patronnée par les chefs religieux en même temps que par les fonctionnaires. La voie a dépassé Maân, à l'est des ruines de l'ancienne Petra, à 459 kilomètres de Damas; de là, elle gagne directement Medaouara, tandis qu'un embranchement, dont le tracé est déjà préparé, ira chercher sur la Mer-Rouge, à Akaba, les pèlerins venus d'Égypte et de l'Islam occidental. Les travaux d'art sont presque achevés jusqu'à Médine; ils se poursuivent sous la surveillance de 4.000 à 5.000 nizams. Au mois de septembre prochain (1908) la ligne sera achevée jusqu'à Médine où la gare est déjà construite. Mais le tronçon qui doit relier les deux villes saintes, La Mecque et Médine, sera plus malaisé à mener à bien à cause de l'opposition armée des tribus arabes du voisinage dont le chemin de fer ruinerait l'industrie nationale, la conduite et le pillage des caravanes, et menacerait le particularisme. L'achèvement du chemin de fer pourrait être le signal d'une recrudescence des insurrections arabes; car il sera, entre les mains des Turcs, un merveil-

leux instrument de domination et de centralisation[1].

Nous sommes ainsi ramenés, on le voit, à l'incident de Tabah; nous en découvrons de mieux en mieux la portée. Au moment où le chemin de fer de la Mecque s'approche de la mer Rouge, on devine pourquoi les Turcs ont cherché à s'assurer le contrôle exclusif du golfe et du port d'Akaba et voudraient fortifier le point où la voie ferrée prendra contact avec la mer, afin d'éloigner toute influence anglo-égyptienne d'une ligne qu'ils regardent comme l'instrument nécessaire de leur domination sur l'Arabie.

III

Nous ne saurions ici tracer même une simple esquisse des progrès de l'influence germanique dans l'Asie ottomane; cependant, ce serait donner de l'incident de Tabah une physionomie inexacte et dénaturer son caractère que de ne pas l'étudier en corrélation avec les efforts de l'Allemagne pour

1. Voici quelques renseignements techniques complémentaires sur le « chemin de fer sacré ». Sa longueur totale de Caïffa à La Mecque sera de 1.800 kilomètres. La tête de ligne et les bureaux sont actuellement à Caïffa, mais on annonce leur transfert à Damas. A Déraah, la ligne rejoint celle qui part de Damas et descend vers le sud par la plaine du Hauran. De là, la ligne court vers le sud en suivant l'ancien chemin des pèlerins (Darb-el-Hadj), route connue depuis des siècles et jalonnée de puits; elle passe sur les plateaux de Moab, à la limite des terres cultivées et du désert, sans s'inquiéter des centres, comme Madaba, Kérak, Chobak; elle évite ainsi les profondes vallées du Oualch et du Modjeb (l'Arnon biblique). Mâan est une oasis importante; les chrétiens ne seront pas autorisés à voyager sur le « chemin de fer sacré » au delà de ce point. De là la ligne se dirige vers le sud-est à travers le désert plat et sans obstacles jusqu'à Tobouk (693 kilomètres de Damas). Pour atteindre El Akhdar, un tunnel a été nécessaire. Le chemin de fer fait un détour vers l'est pour éviter de fortes pentes; à Médaïn Saleh, il est à 600 mètres au-dessus du niveau de la mer. De là, il descend sur El-Ela (1.000 kilomètres de

établir son hégémonie économique et politique sur tout l'empire du Sultan. La diplomatie de l'empereur Guillaume II s'est officiellement désintéressée de l'affaire de Tabah; mais la force des situations a été plus puissante que la volonté des hommes d'Etat : si prépondérante est aujourd'hui à Constantinople l'influence allemande, si écoutés les conseils de l'ambassadeur impérial, si complète et si générale la compénétration des intérêts turcs et des intérêts germaniques, que, dans tous les pays, l'opinion publique a voulu voir, dans l'occupation de Tabah par les troupes ottomanes, le résultat d'un conseil ou d'un encouragement venu de Berlin; la politique du Sultan est, d'ordinaire, moins hardie en ses initiatives : pour qu'elle ait osé prendre la responsabilité de heurter directement une puissance comme l'Angleterre, il faut qu'elle se soit sentie appuyée par quelque haute protection. Ainsi raisonnait-on, et les arguments ne manquaient pas à l'appui de telles hypothèses; l'on rappelait les efforts de la politique allemande, en ces dernières années, pour se créer une clientèle politique, commerciale et religieuse dans toute l'étendue du monde musulman, le voyage de l'Empereur à Constantinople et à Jérusalem, l'entreprise du chemin de fer de Bagdad et tant d'autres, où sont engagés les capitaux alle-

Damas) et se dirige sur Médine, où des casernes vont être commencées. La ligne est construite pour une vitesse de 30 kilomètres à l'heure. Trois fois par semaine un train va de Damas à Mâan en 24 heures. Il est question d'un embranchement d'El-Ela à El-Ouedj sur la Mer-Rouge. Enfin on étudie le tracé d'une ligne de Djeddah à La Mecque. Tout récemment les Bédouins des environs de Médine ont attaqué le maréchal Kaisim-Pacha, directeur général du chemin de fer du Hedjaz, et l'ont forcé à rebrousser chemin après avoir tué cent hommes à son escorte. Il a fallu envoyer dix bataillons et de l'artillerie; une partie de l'effectif a déserté en sautant à l'eau dans le canal de Suez.

mands. Les incidents de Koweit avaient naguère mis en présence les diplomaties allemande et anglaise et l'on était fondé à supposer que l'inspiration qui poussait les Turcs à Tabah, au débouché du chemin de fer de Damas à la Mecque sur la mer Rouge, pouvait être la même qui avait ouvertement appuyé les prétentions de la Porte à Koweit, au débouché du chemin de fer de Bagdad sur le golfe Persique. L'activité de la politique allemande dans l'Empire ottoman était de nature à autoriser toutes ces hypothèses, à donner du crédit à tous ces bruits. Il n'est plus besoin de répéter que l'Allemagne, en quête de débouchés pour son commerce et de champs d'expansion pour le trop-plein de sa population, a choisi l'Asie turque pour y appliquer ses méthodes de pénétration pacifique et de colonisation sans occupation. Sauvegarder l'intégrité de l'Empire ottoman et profiter de sa faiblesse pour se substituer peu à peu à lui et jouir de l'usufruit des domaines encore immenses qui lui restent en Europe et surtout en Asie, protéger le trône du Sultan pour cheminer sous le couvert de son autorité et absorber peu à peu les forces vives de l'empire, tel apparaît le programme de la politique allemande en Orient. Partout où s'étend l'Islam,tout au moins sur tout le pourtour de la Méditerranée, au Maroc, en Tripolitaine, en Egypte, dans l'Asie turque, on croit saisir la trace d'un dessein allemand d'expansion et de pénétration économique; le panislamisme sert de véhicule au germanisme.

Comment s'étonner après cela de l'émotion provoquée dans la presse et dans l'opinion britanniques par l'annonce de l'occupation de Tabah par les Turcs? Dans chaque incident qui surgit en travers de sa route impériale, l'Angleterre aujourd'hui croit découvrir la main de l'Allemagne, comme elle y voyiat,

naguère encore, une intrigue russe ou une manœuvre française. La Grande-Bretagne et, avec elle, l'Europe entière ont été persuadées que, derrière un conflit turco-égyptien, devait nécessairement se dissimuler un épisode de la rivalité anglo-allemande, un combat d'avant-garde précurseur de l'âpre lutte d'influence qui met aux prises les deux grands empires européens sur les ruines de l'Empire turc; c'est ce qui a prêté un instant à cette simple affaire de Tabah une physionomie dramatique et un caractère inquiétant. L'Europe troublée, nerveuse, à peine remise des émotions de Mandchourie et d'Algésiras, a cru sentir se lever le vent des grands orages et monter sur l'horizon le signe des tempêtes prochaines.

Toujours préoccupée d'assurer, pour toutes les éventualités de l'avenir, la sécurité de l'Inde et des routes qui y conduisent, l'Angleterre porte toute son attention du côté de l'Arabie; elle a conjuré pour longtemps, grâce à l'épée du Japon, le fameux péril cosaque qu'elle croyait toujours prêt à fondre, du haut des Pamirs, sur l'Indus et le Gange ; c'est maintenant la poussée allemande vers les routes de l'Inde, c'est la politique musulmane de Guillaume II qui la préoccupent, et c'est pourquoi l'Arabie devient l'objet de ses plus urgents soucis. La péninsule arabique, encore si mal connue des Européens et restée si impénétrable à leurs explorations, est entrée dans le jeu de la politique universelle; sa masse mystérieuse s'interpose, comme un écran très opaque, entre l'Egypte, que les Anglais occupent, et l'Inde qu'ils possèdent, entre la mer Rouge, qu'ils contrôlent par Aden, Périm et les ports égyptiens, et le golfe Persique, dont lord Curzon a fait une dépendance de l'Empire des Indes. La puissance qui dominerait en Arabie, qui mettrait la paix parmi les émirs

et les sultans qui s'y disputent des souverainetés éphémères, commanderait les deux grandes routes de l'Inde : l'une, celle qui passe par le canal de Suez et la mer Rouge; l'autre, la route de terre, qui d'Asie Mineure ou de Syrie descend, à travers les riches plaines de la Mésopotamie, vers le golfe Persique et que suivra le chemin de fer de Bagdad. C'est le rôle qu'en ces dernières années l'Angleterre a cherché à prendre; de tous les côtés à la fois elle a entamé l'Arabie. Les Indes, Aden, l'Egypte lui ont servi de bases d'opérations pour sa politique de pénétration et d'influence ; elle a utilisé les services des musulmans indous ou égyptiens ; elle a mis à profit les rivalités, payé les révoltes, suscité des compétiteurs aux chefs dévoués à la Porte; elle a appliqué les procédés qui lui ont servi à conquérir les Indes. Autour d'Aden, un large territoire a été annexé; des traités passés avec les tribus de l'intérieur, avec les petits cheikhs de la côte font de l'Angleterre la véritable maîtresse du Hadramaout et de l'Yémen ; elle étudie un chemin de fer d'Aden à Sanâa ; c'est à Aden que Mahmoud-Yahia et ses partisans ont pu se procurer les armes grâce auxquelles ils tiennent en échec le maréchal Feizi-pacha. L'iman de Mascate, le principal souverain de l'Oman, a accepté le protectorat britannique, et la sentence arbitrale du tribunal de la Haye dans l'affaire dite « des boutriers protégés français » a écarté définitivement notre influence, la seule qui aurait pu rivaliser avec celle de la Grande-Bretagne. Quant aux côtes du golfe Persique, elles sont de fait une dépendance de l'Empire des Indes : en exclure toute concurrence, en faire un lac britannique, a été la grande préoccupation, l'œuvre capitale de la vice-royauté de lord Curzon ; on n'a pas oublié sa croi-

sière triomphale autour du golfe et la résolution avec laquelle il a su éloigner l'influence russe des côtes de Perse et devancer l'action allemande à Koweit. Le protectorat britannique est établi sur les îles Bahreïn qui sont devenues une sorte d'entrepôt d'où les importations anglaises s'enfoncent dans l'intérieur de l'Arabie; c'est par les ports du golfe Persique que les riz de Birmanie, les étoffes et la métallurgie anglaises pénètrent jusqu'au cœur du Nedjed et dans les oasis du désert de Syrie. Les deux tiers du commerce de la péninsule, la plus grande partie de la navigation côtière appartiennent à des maisons anglaises[1]. Ainsi, depuis l'Egypte jusqu'à Singapour, sur toutes les côtes de l'océan Indien, l'Angleterre règne. L'énorme masse arabe qui séparait son empire méditerranéen de son empire des Indes, est en voie de passer, sinon sous sa domination, du moins sous son contrôle. On comprend dès lors pourquoi elle surveille si jalousement toutes les influences rivales qui, entre le Nil et l'Euphrate, entre la mer Rouge et la mer des Indes, viendraient contrecarrer sa politique et faire obstacle à son omnipotence. Tant que, dans ces régions, elle ne rencontrait devant elle que l'autorité débile et les forces restreintes du Sultan de Constantinople, elle ne prenait pas l'alarme et laissait faire le temps; mais lorsqu'elle s'est aperçue que l'activité insolite de la politique d'Abdul-Hamid révélait l'efficace assistance d'une grande puissance européenne et que les progrès de l'action turque dans le monde arabe n'étaient en définitive que le masque derrière lequel s'abritait

1. Une compagnie allemande, la Hambourg-Amerika, vient de créer un service de bateaux dans le golfe Persique où ne pénétrait jusqu'à présent, en dehors des bateaux anglais, qu'une compagnie russe. Voyez ci-dessus page 328.

la poussée allemande, ses procédés ont changé, elle a pris hardiment l'offensive, suscité les révoltes de l'Yémen et du Hedjaz, donné asile, en Egypte, aux comités du « parti national arabe », envoyé en Mésopotamie l'illustre ingénieur sir William Willcocks pour y étudier les moyens de régénérer le pays par l'irrigation [1], provoqué enfin l'incident de Koweit et mis à profit celui de Tabah.

Koweit et Akaba occupent, sur les deux flancs de l'Arabie, une position presque symétrique ; sur la Mer-Rouge et sur le golfe Persique, l'un fait pendant à l'autre ; Koweit est au débouché du chemin de fer de Bagdad sur la mer des Indes, Tabah et Akaba sont au débouché sur la Mer-Rouge du chemin de fer de Damas à la Mecque, au point stratégique d'où l'on maîtrise la ligne en son milieu. Qui est maître de la baie de Koweit et du golfe d'Akaba étreint à la gorge la péninsule arabique et exclut de la mer toute puissance qui viendrait à se développer en Syrie et en Mésopotamie. Les affaires de Tabah et de Koweit s'expliquent l'une par l'autre parce qu'elles se complètent l'une l'autre. On n'a pas oublié comment la *Deutsche Bank* ayant, à la fin de l'année 1899, obtenu la concession du chemin de fer de Bagdad qui devait aboutir à Koweit, à 150 kilomètres au sud de Bassora, l'Angleterre chercha aussitôt l'occasion de contester à la Turquie les droits qu'elle revendiquait sur cette partie de la côte ; le vice-roi des Indes soutint le cheikh Moubarek dans sa lutte contre l'émir du Nedjed, appuyé par la Porte, et lui fit accepter le protectorat anglais ; une convention conclue avec la Turquie reconnut

1. Sur l'action anglaise dans l'Irak, voyez le livre déjà cité de M. Victor Bérard : *Le Sultan, l'Islam et les puissances*.

l'indépendance de Koweit où les Anglais de leur côté, s'engagèrent à ne plus envoyer de forces militaires. Moubarek, inspiré par les agents britanniques, ne tarda pas à émettre de nouvelles prétentions, il réclama comme faisant partie de ses Etats, non seulement Koweit, mais toute la côte jusqu'à l'embouchure du Chatt-el-Arab et notamment Kazima et Failaka, où se trouvent les seuls bons mouillages de ces parages. Les Turcs se hâtèrent d'y envoyer un bataillon ; aussitôt le *Foreign Office* de protester et d'expédier dans le golfe une escadre chargée de faire une démonstration ; en même temps, par les soins du gouvernement de Bombay, Moubarek armait ses sujets et faisait mine de se préparer à la guerre. La Porte céda cette fois encore et reconnut Kazima et Failaka comme faisant partie des Etats de Moubarek. Depuis cette époque, sous l'inspiration des agents de l'Angleterre, Moubarek s'est réconcilié avec l'émir du Nedjed, et nous avons vu comment ils con duisent d'un commun accord la lutte contre les Turcs. Ainsi, presque trait pour trait, l'incident de Tabah reproduit celui de Koweit : la Turquie fait avancer des troupes, occupe le territoire contesté, puis, menacée par l'Angleterre, ne trouvant pas en Europe les appuis sur lesquels elle croyait pouvoir compter, elle cède. Mais, à Tabah comme à Koweit, ce sont, en dernière analyse, les intérêts allemands qui pâtissent, et c'est à l'Allemagne que l'opinion générale attribue l'échec. Ainsi les différends anglo-turcs prennent leur signification complète ; ils apparaissent comme les feintes ou les escarmouches par lesquelles deux escrimeurs habiles, avant d'en venir au corps à corps, se tâtent et se provoquent.

IV

La crise aiguë du conflit anglo-turc a duré moins de quinze jours, du 3 au 15 mai 1906. Le gouvernement de Londres s'était, plus de deux mois durant, contenté de poursuivre un débat diplomatique : c'était le temps où la Conférence d'Algésiras absorbait l'attention de l'Europe. N'obtenant pas satisfaction, le *Foreign Office* se décida à agir ; le 3 mai, sir Nicolas O'Conor présenta à la Sublime Porte une note qui ne lui accordait qu'un délai de dix jours pour retirer ses troupes de la presqu'île du Sinaï. En même temps, la flotte de l'amiral lord Charles Beresford quittait Malte pour la rade de Phalère, tandis que le prince Louis de Battenberg, avec une division de croiseurs, apparaissait dans les eaux de l'Archipel et que l'escadre cuirassée de l'Atlantique ralliait Gibraltar. De Malte, de Crète, d'Angleterre même, des renforts partaient pour l'Egypte où l'on ne comptait guère plus de 5.000 soldats anglais ; la presse relatait en les amplifiant tous ces mouvements de troupes. Du côté des Turcs, on disait qu'un corps nombreux se rassemblait à Raphia, à la frontière égyptienne ; on parlait d'une armée de 80.000 hommes dont les éléments se concentraient à Damas, à Maân, et l'on signalait la mise à terre, à Beyrouth, de canons destinés à fortifier Akaba où campaient 2.800 hommes sous Ruchdi-pacha. Tout ce branle-bas ne devait aboutir qu'à une solution pacifique. Le Sultan attendit le jour où expirait le délai fixé par l'ultimatum, puis, apprenant que l'escadre du prince de Battenberg avait levé l'ancre et faisait route vers

l'Est, il se hâta de télégraphier à Ruchdi-pacha l'ordre d'évacuer Tabah et tous les points de la presqu'île sinaïtique occupés par ses troupes. En même temps il informait de sa résolution l'ambassade d'Angleterre à Constantinople ; mais il s'abstenait, dans cette première communication, de faire allusion à la question de délimitation ; sir Nicolas O'Conor refusa de se contenter de cette satisfaction incomplète, et, le lendemain, la Porte dut consentir à la nomination d'une commission mixte chargée de régler la question des frontières sur la base de la Convention de 1840 et de la dépêche du 8 avril 1892, la limite partant d'El-Rifah sur la Méditerranée pour aboutir à la pointe du golfe d'Akaba, à trois milles au moins de ce port. La commission s'est réunie le 28 mai à Akaba. Il est particulièrement intéressant de noter qu'elle n'était composée que d'Egyptiens et de Turcs ; aucun Anglais n'en faisait partie ; sur ce point le Sultan semble donc avoir eu gain de cause ; il peut continuer à « ignorer » officiellement l'occupation anglaise en Egypte et sauvegarder le principe de la souveraineté ottomane sur la vallée du Nil.

Si Abd-ul-Hamid a cru pouvoir compter, pour tenir tête à la Grande-Bretagne et poser à nouveau la question d'Egypte, sur l'appui de l'une des puissances européennes, sa déception aura été complète. Cet encouragement ou ce secours, il savait qu'il ne pouvait l'attendre de la France : notre politique est aujourd'hui, en face de la question d'Egypte, exactement l'inverse de ce qu'elle était, il y a moins de dix ans, quand la diplomatie de la République réclamait l'indépendance du Khédive sous la souveraineté du Sultan et tentait, en occupant un point sur le Nil comme la Turquie vient d'essayer d'en occuper un sur la Mer-Rouge, de rappeler à la Grande-Bretagne

qu'elle s'était engagée à fixer un terme au séjour de ses troupes en Egypte. Le gouvernement français s'est considéré comme engagé — par l'article 9 de la Convention du 8 avril 1904, qui l'oblige à « prêter à l'Angleterre l'appui de sa diplomatie pour l'exécution des clauses relatives à l'Egypte » — à intervenir auprès de la Sublime Porte pour lui conseiller d'accorder satisfaction à l'Angleterre. L'ambassadeur de France à Constantinople a, en effet, par une démarche officielle, appuyé de son autorité l'action de son collègue.

La Grande-Bretagne a vu venir à elle, dans son différend avec la Turquie, un concours plus inattendu : l'ambassadeur du Tsar, M. Zinoviev, a, lui aussi, fait connaître au gouvernement ottoman que la Russie, loin d'être disposée à soutenir sa cause, l'engageait vivement à ne pas persister dans sa résistance. Ainsi, pour la première fois, peut-être, sur la terre classique de leurs vieilles querelles, l'Angleterre s'est trouvée marcher d'accord avec la Russie : un phénomène aussi nouveau était bien fait pour causer quelque surprise aux diplomates qui se souviennent d'avoir siégé, voilà moins de trente ans, au Congrès de Berlin ! On a été généralement d'accord pour interpréter la démarche de l'ambassadeur russe comme la première manifestation, tout au moins comme le signe précurseur de cet accord général entre la Russie et l'Angleterre qui devait aboutir moins de deux années plus tard. Des nouvellistes impatients ont parlé dès cette époque de « la nouvelle triple alliance » qui se serait manifestée à propos du conflit anglo-turc. L'Orient est apparu, une fois de plus, dans cet incident, comme la pierre de touche des grandes combinaisons politiques ; c'est presque toujours, quelles que soient les apparences contraires, en fonc-

tion des questions orientales que les alliances européennes se nouent ; c'est sur le champ de bataille diplomatique de l'Orient qu'elles font leurs preuves et c'est là aussi, quand elles s'y montrent inefficaces, que se manifeste leur caducité.

L'Allemagne, dans ce conflit où, indirectement au moins, ses intérêts paraissaient en jeu, est restée ostensiblement neutre ; sa diplomatie, loin d'encourager le Sultan à une résistance impossible, s'est employée à lui faire comprendre l'imprudence de son initiative et les dangers de son obstination ; le gouvernement de l'empereur Guillaume II a nettement décliné toute responsabilité dans le conflit. La presse officieuse, de son côté, a signifié à la Porte de n'avoir pas à compter sur l'appui des Allemands et reconnu le bien fondé des réclamations anglaises. Seules quelques feuilles allemandes ou autrichiennes, — notamment la *Neue freie Presse* de Vienne dans un article qui a fait beaucoup de bruit, — ont encouragé le Sultan à la résistance et soutenu la légitimité de ses prétentions. Il y a là, peut-être, au point de vue des dispositions de l'opinion allemande, une indication plus intéressante que l'attitude officielle des gouvernements de Berlin et de Vienne. L'Allemagne est engagée trop avant dans la politique orientale pour ne pas avoir eu conscience que, dans l'incident de Tabah, son avenir en Orient était en question ; elle a pu constater, comme l'écrivait M. de Freycinet, « que l'Angleterre, maîtresse de l'Egypte et soutenue par la plus formidable marine du monde, pourrait, à son gré, devenir maîtresse de la Syrie et dominer à la fois l'Asie-Mineure et la région de l'Euphrate, c'est-à-dire commander l'Empire ottoman et les voies de communication terrestres entre Constantinople et le golfe Persique ; de sorte que le grand chemin de fer

de Bagdad comme le canal maritime de Suez dépendent d'une seule volonté [1]. » La *National Zeitung* terminait par des constatations analogues un long article où elle dégageait, du point de vue allemand, les conséquences de l'incident anglo-turc, et, après avoir prédit que l'affaire de Tabah n'était qu'un premier pas vers l'absorption de l'Arabie tout entière par l'Angleterre pressée de fermer au chemin de fer de Bagdad l'accès du golfe Persique, elle concluait par ces prévisions peu rassurantes : « Les nuages amoncelés par l'affaire de Tabah peuvent se disperser provisoirement grâce aux concessions de la Porte. Mais ils ne tarderont pas à reparaître plus menaçants encore, et nous, Allemands, nous avons intérêt à nous garantir contre les orages, même lorsqu'ils ne nous menacent pas immédiatement. »

Cette phrase semblera peut-être assez significative pour servir de conclusion à ce chapitre. Il faut souhaiter que l'affaire de Tabah, qui a soulevé des questions si épineuses et ravivé tant de vieilles querelles, n'apparaisse pas, aux historiens de l'avenir, comme l'un de ces signes avant-coureurs qui d'ordinaire précèdent et annoncent les grands cataclysmes.

1. *Ouvrage cité*, p. 438.

CHAPITRE IX

LE CONFLIT AUSTRO-SERBE

Sommaire. — Petits États et grandes Puissances dans la péninsule des Balkans.

I. — Mauvaises conditions géographiques du royaume de Serbie. — L'influence autrichienne à Belgrade; la « guerre des porcs ». — Milan, Alexandre et Pierre Ier.

II. — Avènement de Pierre Ier; gouvernement constitutionnel. — L'ordre remis dans les finances. — L'administration des monopoles. — La dette serbe. — Accroissement des revenus de l'Etat. — Progrès de l'agriculture.

III. — La politique du cabinet Pachitch. — Tentative d'entente avec la Bulgarie. — Rupture économique avec l'Autriche-Hongrie. — Débouchés nouveaux pour l'agriculture serbe. — Services rendus par les Français à la Serbie. — Les abattoirs de Belgrade. — La Serbie supporte la crise. — Etat satisfaisant de ses finances.

IV. La question des canons. — Schneider contre Krupp. — La question de l'emprunt. — Fermeté du cabinet Pachitch. — Les canons et l'emprunt faits en France. — Traité de commerce franco-serbe. — Négociations entre Vienne et Belgrade. — Retraite du comte Goluchowski. — L'opposition en Serbie. — Avantages que la Serbie a retirés de la crise. — Conclusion du traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie.

V. — La question austro-serbe dans la politique générale. — Appui prêté par l'Angleterre, la France et l'Italie à la Serbie. — Ce que représente la Serbie. — Le royaume serbe et la race serbe. — Le groupe jougo-slave. — La Bosnie-Herzégovine sous l'administration autrichienne. — « La Bosnie, c'est notre Alsace-Lor-

raine. » — La Croatie; la « résolution de Fiume »; tentative d'entente avec les Hongrois. — Echec de cette tentative. — Intransigeance de Budapest. — Succès de la « coalition croato-serbe ».

VI. — Rôle croissant des petits Etats dans la politique balkanique. — Nécessité de l'entente entre les Etats balkaniques. — La France et les petits Etats.

Quand les grandes puissances, au Congrès de Berlin, eurent réglé le sort des petits peuples balkaniques et procédé souverainement au découpage des territoires et à la répartition des âmes, elles purent s'imaginer avoir fondé pour longtemps l'équilibre selon la formule de lord Beaconsfield. Ainsi les hommes d'Etat, dans leurs assises solennelles, se flattent de disposer de l'avenir, mais la vie est plus forte que leurs calculs, et la réalité déjoue leurs combinaisons trop subtiles. On n'avait stipulé, à Berlin, que dans l'intérêt des grands Etats ; on avait savamment équilibré leurs ambitions, dosé leurs avantages ; les politiques auguraient que la Bulgarie, émancipée par la guerre de 1878, ne pourrait devenir qu'une sorte de prolongement de la puissance russe, tandis que la Serbie, plus voisine de l'Autriche et de la Hongrie, en rapports plus étroits avec elles, ne saurait manquer de rester dans la mouvance de l'Empire des Habsbourg. « Je suis Russe à Sofia, Autrichien à Belgrade », disait Bismarck. Les petits Etats, trop faibles pour se défendre eux-mêmes contre un retour offensif du Turc, seraient condamnés à rester en tutelle, à ne vivre que par la grâce de l'Europe et dans la mesure où elle leur en laisserait la faculté. Les Anglais appréhendaient que la Bulgarie ne devînt un avant-poste russe vers Constantinople, et ils avaient exigé le dépècement en trois morceaux de la Grande-Bulgarie de San Stefano ; les Allemands au contraire espéraient que la Serbie serait une étape

sur la route du *Drang nach Osten* vers la mer Egée ; mais ni les uns ni les autres, ni ceux qui l'auraient redouté, ni ceux qui auraient pu le souhaiter, n'imaginaient pour la Bulgarie ou pour la Serbie un destin autonome et un avenir indépendant.

On eut bientôt l'occasion de regretter que la préoccupation exclusive d'un équilibre européen fondé sur l'équivalence des satisfactions accordées aux grandes puissances, ait fait oublier que le seul ordre durable est celui qui s'appuie sur les vœux des populations et sur leurs affinités réciproques ; cette émancipation incomplète des nationalités balkaniques, qui ne les soustrayait au joug turc que pour les mettre sous la férule européenne, devait fatalement engendrer de prochaines complications : les Etats inachevés que l'on créait dans la péninsule devaient tendre à s'agglutiner les éléments qui avaient avec eux une parenté de race ou une communauté d'histoire. Si la Russie et l'Autriche avaient compté sur le sentiment de la reconnaissance pour maintenir dans l'orbite de leur influence les petits Etats balkaniques, elles avaient fait un faux calcul : pour les peuples comme pour les individus, la reconnaissance ne vaut que par la spontanéité, mais dès que le bienfaiteur prétend l'imposer, dès qu'il réclame ses honoraires, il ne récolte que de l'ingratitude. Dans l'émancipation des chrétientés balkaniques, au XIX[e] siècle, la pression de l'opinion publique, en Russie notamment, ou les sentiments généreux d'un souverain comme Alexandre II, ont eu leur part, mais « les intérêts des princes », comme on disait au XVII[e] siècle, sont toujours restés l'élément déterminant et directeur. Les nations des Balkans ont su garder, pour les services réellement rendus, la gratitude qui convenait ; quelles que soient les querelles des gouver-

nements, le souvenir des fraternités d'armes, de sang et de religion subsiste très vivace et crée, par-dessus les ministres et les diplomates, une solidarité réelle des peuples. Mais il était inévitable que ces jeunes Etats travaillassent à l'achèvement de leur indépendance avec une énergie redoublée par les efforts mêmes que l'on multipliait pour les retenir dans les liens d'une demi-vassalité ; une évolution naturelle les entraînait à affirmer leur personnalité et à s'agréger les éléments de même race et de même sang : cette double tendance régit l'histoire de la péninsule des Balkans depuis le traité de Berlin. Le principe des nationalités, issu de la Révolution française, est loin d'avoir épuisé, en Orient, toute sa force libératrice, toute sa puissance de résurrection. De Vienne au Bosphore, l'Europe est encore inachevée; elle est en travail d'une Europe nouvelle. D'une part, les nationalités tendent à s'agglomérer pour constituer des unités fortes, et, d'autre part, les grandes puissances, dans leur lutte pour la prépondérance, ont pris la péninsule pour champ clos, et l'antagonisme de leurs ambitions intervient dans le lent travail des populations, tantôt pour l'accélérer, tantôt pour le contrarier. On sait comment, moins de dix ans après la guerre de 1878 et le Congrès de Berlin, la Bulgarie, du même coup, s'annexait la Roumélie orientale et s'affranchissait de la protection russe. Ces derniers mois nous ont permis d'assister, en Serbie, à une évolution de même nature : sous les dehors d'un conflit économique avec l'Autriche-Hongrie, c'est en réalité une lutte politique qui s'est déroulée devant nous. Le roi Pierre et ses ministres viennent d'écrire une nouvelle page de l'histoire de l'émancipation des peuples slaves des Balkans. C'est sous cet aspect qu'il convient de re-

garder, pour en bien comprendre la signification, le conflit austro-serbe.

I

Ce n'est point assez, pour qu'un Etat vive, d'inscrire son existence dans les traités ; il faut encore que sa constitution organique et sa situation dans le monde lui permettent de respirer, de se défendre, de se développer. Le Congrès de Berlin, en taillant le royaume de Serbie, tel qu'il est actuellement, l'a mal préparé au combat pour l'existence ; il n'est guère, en Europe, de configuration moins avantageuse. Nulle part l'Etat serbe ne s'approche de la mer ; pour entrer en contact avec le reste du globe, il a besoin d'emprunter le territoire de ses voisins. Du côté de l'Adriatique, aucune communication directe par chemin de fer, mais d'épais massifs de montagnes, l'Albanie sauvage, la Bosnie et l'Herzégovine occupées par les Autrichiens ; pour rejoindre le Montenegro, dont la population est serbe de race et de langage, il faut traverser, sans routes ni chemins de fer, l'ancien sandjak de Novi-Bazar où l'Autriche entretient trois garnisons. Du côté du Sud et de la mer Egée, une voie ferrée descend vers Salonique par Nisch et Uskub ; c'est le chemin le plus direct pour atteindre la mer ; mais la ligne est longue, elle traverse la Macédoine où la sécurité est mal assurée, et elle appartient, sur tout le territoire turc, à la Compagnie des chemins de fer orientaux dont les capitaux et l'administration sont autrichiens. A l'Est, le Danube, dont les traités ont fait une voie neutre et internationale, et les chemins de fer bulgares et

roumains conduisent vers la Mer-Noire, mer lointaine et fermée à double tour par le Bosphore et les Dardanelles. Pas de limites naturelles ; une capitale, où le gouvernement siège à bonne portée de canon de la frontière; un territoire qui est loin d'embrasser l'ensemble des pays peuplés de Serbes ; partout, sauf au Nord, des voisins moins riches ou aussi pauvres ; voilà quelques-unes des conditions défavorables qui ont rendu plus pénible et retardé le développement économique et politique de la Serbie.

Dans une telle situation, il paraissait naturel que la Serbie demandât à la monarchie austro-hongroise l'appui politique et le concours économique indispensables à son existence ; plus Danubienne que Balkanique, elle cherchait ses relations plutôt vers les Etats chrétiens du Nord que vers les plaines ravagées de la Macédoine turque ; elle trouvait dans les villes de l'Autriche et de la Hongrie un marché où vendre ses porcs, son bétail, son blé, ses volailles, mais elle payait ces avantages par une étroite dépendance vis-à-vis de Vienne et de Budapest. L'Autriche-Hongrie, avant le conflit actuel, accordait à ses produits agricoles des tarifs de faveur qui constituaient en fait, entre le grand empire et le petit royaume, une véritable union douanière qui, pour l'un, comportait des profits politiques, et, pour l'autre, des profits commerciaux. Presque toute la production serbe, 80 pour 100 du total des exportations, franchissait la frontière hongroise et trouvait, de l'autre côté du Danube et de la Save, une vente assurée et des prix rémunérateurs. A un tel régime, le royaume serbe gagnait la sécurité, indispensable aux premières années de sa vie autonome, mais il risquait de perdre le goût de l'effort et de s'endormir dans la routine. Rien qu'en menaçant de fermer la frontière aux porcs, qui

sont le principal article de l'exportation serbe, le cabinet de Vienne était sûr d'arrêter net, à Belgrade, toute velléité d'émancipation politique ; pour réduire les Serbes à sa merci, l'Autriche n'avait pas besoin de mettre en mouvement ses bataillons, elle n'avait qu'à mobiliser ses vétérinaires, et, sous prétexte d'épizootie, à prohiber l'entrée des porcs et des bœufs. Ainsi tout acte, toute tendance politique contraire aux volontés du gouvernement de Vienne pouvait avoir pour répercussion immédiate des représailles économiques auxquelles la Serbie n'était pas en état de résister. La « guerre des porcs » était le moyen pratique dont se servait la politique autrichienne pour maintenir en tutelle le royaume des Obrenovitch ; elle ne permettait à la Serbie qu'une demi-autonomie, elle la considérait presque comme un pays vassal de la monarchie des Habsbourg. Tous les ressorts du gouvernement serbe étaient aux mains des agents autrichiens ; ses actes étaient directement suggérés par le Ballplatz. C'est l'Autriche qui, en 1885, poussa la Serbie à entreprendre cette guerre néfaste contre les Bulgares qui a créé entre les deux peuples un antagonisme si déplorable ; c'est elle aussi qui, après la défaite, arrêta les vainqueurs. Les rois ne régnaient, les ministres ne gouvernaient qu'avec la permission et selon les intérêts de l'Autriche ; par l'argent ou par la crainte, ses agents faisaient la loi aux partis politiques ; ils tenaient tous les fils du gouvernement ; ils avaient la main dans les intrigues qui mettaient aux prises les partisans des Obrenovitch et ceux des Karageorgevitch ; ils savaient adroitement tenir en bride les velléités d'indépendance de l'une des dynasties en la menaçant de l'autre, susciter les fils contre les pères, renverser les ministres ; les partis vaincus trouvaient

en Autriche un secours, les rois détrônés un asile, les condamnés politique un refuge : ainsi se prolongeait une anarchie qui paralysait le développement du pays, mais dont les intérêts autrichiens profitaient.

L'esprit souple et le caractère peu scrupuleux du roi Milan s'accommodaient sans répugnance d'une dépendance qui lui assurait à lui-même la joie de vivre et le plaisir de régner; il se faisait volontiers le ministre des volontés du gouvernement austro-hongrois. Il paraît certain qu'une convention secrète fut signée en 1882 par laquelle l'Autriche-Hongrie lui garantissait son royaume et sa dynastie, et obtenait, en retour, pour ses troupes, l'autorisation d'emprunter le territoire serbe pour aller, si l'occasion s'en présentait, « remettre l'ordre » en Macédoine et à Salonique. Les velléités d'indépendance du jeune roi Alexandre ne furent étrangères ni au retour du roi Milan en 1898, ni à la tragédie du 11 juin 1903. Le roi Pierre Ier est monté sur le trône avec l'agrément et l'appui du gouvernement de Vienne, mais ce n'est pas sans intentions éventuelles que l'on élève, à Budapest, un fils adultérin du roi Milan, dernier rejeton connu de la tige des Obrenovitch.

Ainsi tous les ressorts de la vie politique, tous les organes de la vie nationale serbe semblaient destinés à rester toujours sous la dépendance étroite du gouvernement austro-hongrois. Les troupes serbes ne pouvaient songer à une lutte contre l'armée impériale qui, de tous côtés, enserre le royaume dans un immense réseau militaire : en Bosnie, en Herzégovine, dans le sandjak de Novi-Bazar, les Autrichiens ont des troupes ; dans le sandjak d'Uskub, ce sont les officiers autrichiens qui ont été chargés de la

réorganisation de la gendarmerie turque. Un cercle de fer s'étend autour de la Serbie ; pendant toute la période où l'Extrême-Orient et les difficultés intérieures ont distrait l'attention de la Russie des événements balkaniques, le petit royaume ne pouvait compter sur aucun allié, aucun appui. Il semblait donc qu'il dût se résigner à subir la loi de son puissant voisin. L'expérience faite en 1896 avait paru concluante : les difficultés politiques ayant amené une rupture économique, le malaise fut bientôt si général en Serbie qu'il parut nécessaire de céder et d'obtenir la réouverture de la frontière au prix d'une amende honorable. Ainsi la question paraissait jugée et la Serbie semblait, par sa situation géographique et la nature de sa vie économique, condamnée à ne se développer que comme un satellite de l'Autriche et de la Hongrie et dans les limites seulement où il plairait à celles-ci de le lui permettre.

II

L'avènement du roi Pierre Ier, malgré les graves difficultés inhérentes à son origine, a donné, au gouvernement et à la vie politique de la Serbie, une allure et un caractère nouveaux. La monarchie a cessé d'être personnelle pour devenir constitutionnelle. Le roi Milan et le roi Alexandre appelaient au ministère les hommes en qui ils avaient personnellement confiance, sans tenir compte de l'opinion publique ou de la majorité parlementaire. Le nouveau roi, lui, a cherché à s'appuyer réellement sur le pays et à gouverner en tenant compte de ses vœux. A la vérité, l'éducation politique d'un pays où la majorité

de la population est illettrée ne saurait être encore très avancée, mais elle est en sensible progrès, et l'on est fondé à dire que la politique et les tendances du grand parti radical répondent bien réellement au vœu de la majorité éclairée[1] du pays et que les doctrines et les procédés d'un gouvernement vraiment constitutionnel sont appliqués par le roi avec un souci méritoire de correction parlementaire.

L'ordre a été remis dans les finances, grâce à une économie sévère et à une surveillance constante de la bonne gestion des deniers publics. La prodigalité et le gaspillage, sous les rois Milan et Alexandre, conduisaient le pays droit à la banqueroute ; de 1881 à 1895, l'Etat s'était endetté de plus de 362 millions de francs sur lesquels il n'avait effectivement touché que 260 millions; on avait eu recours à des emprunts ruineux dont le taux réel dépassait parfois 20 pour 100; le grand emprunt de 1895, pour la conversion et l'unification de toute l'ancienne dette, dont le montant nominal était de 355.292.000 francs à 4 pour 100, fut émis au cours moyen de 69,57, ce qui portait à 5,78 pour 100 le taux réel de l'intérêt. En moyenne, on peut calculer que l'Etat serbe avait émis ses emprunts à un cours qui dépasse à peine

1. Quarante pour cent des hommes sont exclus du droit de suffrage par le régime censitaire. Une disposition très curieuse de la Constitution est celle en vertu de laquelle, en tête de chaque liste de candidats, doivent se trouver au moins deux diplômés des Universités; sans cette précaution, les paysans enverraient à la Skoupchtina une majorité de paysans illettrés : la Constitution assure ainsi sa part à « l'intelligence ». Les élections se font avec le système de la représentation proportionnelle ; pour empêcher l'émiettement des députés entre un trop grand nombre de groupes et faciliter la formation de grands partis de gouvernement, les voix données aux listes qui n'atteignent pas le quotient électoral nécessaire pour avoir un élu, sont reportées sur la liste la plus favorisée.

71 pour 100, ce qui, le taux de l'intérêt étant nominalement de 5 pour 100, donne un taux réel de plus de 7 pour 100. Le change atteignit, à certains moments, jusqu'à 16 pour 100. Une dette flottante très lourde pesait sur le crédit de l'Etat. Aujourd'hui, ces conditions se sont singulièrement améliorées. L'Administration autonome des monopoles, créée en 1895 pour gérer les revenus que l'Etat serbe affectait comme gage à son grand emprunt, a beaucoup contribué à rétablir l'ordre dans les finances ; le conseil d'administration des monopoles se compose de six personnes, dont quatre Serbes et deux étrangers désignés par les porteurs d'obligations : l'un d'eux est actuellement un Allemand, l'autre un inspecteur français des finances, M. Sallandrouze de Lamornaix, dont les Serbes se plaisent à reconnaître les éminents services[1]. Cette administration a la haute main sur les monopoles du tabac, du sel, du pétrole, des allumettes, du papier à cigarettes, sur le timbre et la taxe de consommation ; les revenus nets des douanes sont versés dans ses caisses ; elle est chargée de faire le service des arrérages de la dette, et le surplus de ses recettes est versé au Trésor. Ces revenus, grâce à l'accroissement de la consommation et à une gestion prudente, sont passés, de 1896 à 1905, de 18 à 38 millions ; si bien que non seulement ils ont suffi à payer les annuités de l'emprunt de 1895, mais qu'ils ont pu servir à gager l'emprunt de 60 millions contracté en 1902 pour la consolidation de la dette flottante, et que c'est encore sur eux qu'a été gagé le nouvel emprunt que l'Etat serbe, ainsi que nous le verrons, a conclu en 1907[2].

1. M. de Lamornaix a été récemment remplacé par un de ses collègues de l'inspection des finances, M. Simon.

2. Le montant du produit net des revenus gérés par l'Adminis-

La dette totale de l'Etat serbe était au 1er janvier 1905 de 465.666.339 francs, et l'annuité, nécessaire au service de cette dette, s'élevait à 23.605.600 francs ; les revenus de l'Etat se montant, pour 1905, à 88 millions, il en résulte que le service de la dette absorbe 27 pour 100 du total des revenus publics. Les derniers budgets se sont soldés par des excédents de recettes ; le crédit s'est amélioré, le change a disparu ; la stabilité relative du gouvernement, sa politique prudente ont donné confiance aux financiers. Après le court passage aux affaires du Cabinet formé par les « jeunes radicaux » et présidé par M. Lioubomir Stojanovitch, dont la bonne volonté inexpérimentée avait apporté quelque trouble dans les finances, le ministère présidé par M. Pachitch et où M. Patchou détenait le portefeuille des Finances, s'est trouvé en mesure d'aborder, dans de meilleures conditions, la question du nouvel emprunt dont les besoins de l'armée et des travaux publics rendaient la conclusion nécessaire.

Stimulée par les pouvoirs publics et facilitée par une plus grande stabilité politique, la prospérité matérielle du pays est en voie d'accroissement rapide. Grâce au développement des coopératives rurales, qui remédient dans une certaine mesure aux incon-

tration des monopoles, recettes des douanes comprises, a été le suivant :

ANNÉES	FRANCS
1896	18 307 000
1901	23 545 000
1903	28 857 000
1904	28 838 000
1905	38 834 000

Pendant la même période, le service des emprunts s'est élevé seulement de 16.751.000 francs en 1896 à 20.224 000 en 1905. L'excédent net reversé au trésor serbe a donc passé de 1.556.000 à 12.610.000 francs.

vénients d'une petite propriété très morcelée [1] et permettent d'introduire des perfectionnements dans les procédés de culture et d'élevage, ce pays essentiellement agricole a vu s'accroître sa production. La surface cultivée en céréales, qui n'était que de 1.013.933 hectares en 1900 était déjà de 1.216.107 hectares en 1904, sans compter les vignobles, jardins, vergers, prairies et pâturages. Les races d'animaux ont été améliorées par des croisements et des sélections dont les heureux résultats se feront sentir de plus en plus dans les qualités des porcs, du bétail et des volailles. La sériciculture, qui existait à peine, il y a quelques années, exportait déjà, en 1904, plus de 56.000 kilogrammes de cocons de vers à soie. Partout l'intervention du gouvernement a entrepris l'éducation des paysans ; il faut une longue habitude de la sécurité pour développer, dans une race si longtemps opprimée, l'amour et le goût d'un travail dont les fruits, autrefois, lui échappaient presque toujours; peu à peu le Serbe, naturellement peu laborieux, prend goût à l'économie et

(1) RÉPARTITION DU SOL (STATISTIQUE DE 1897)

NOMBRE DE PROPRIÉTAIRES	ÉTENDUE DE LA PROPRIÉTÉ	P. 100
160 375	jusqu'à 5 hectares	54,65
80 822	de 5 à 10 —	27,55
40 782	de 10 à 20 —	13,87
7 633	de 20 à 30 —	2,60
2 138	de 30 à 40 —	0,73
846	de 40 à 50 —	0,29
345	de 50 à 60 —	0,12
198	de 60 à 70 —	0,07
99	de 70 à 80 —	0,03
63	de 80 à 90 —	0,02
37	de 90 à 100 —	0,01
41	de 100 à 125 —	0,01
17	de 125 à 150 —	0,005
17	de 150 à 200 —	0,005
2	de 200 à 250 —	0,001
3	de 250 à 300 —	0,001
3	plus de 300 —	0,001

au travail, défriche les champs qu'il n'éprouvait pas le besoin de cultiver et regarde vers l'avenir avec le visage confiant d'un homme enfin sûr du lendemain. C'est au milieu de ce travail d'éducation et de progrès que la crise austro-serbe est venue mettre à l'épreuve la solidité des finances de la Serbie et l'énergie de ses gouvernants.

III

Le traité de commerce austro-serbe étant venu à échéance avec l'année 1905, M. Pachitch et ses collègues, depuis leur arrivée au pouvoir, se préoccupaient d'en préparer le renouvellement; mais ils étaient résolus en même temps à affranchir leur pays, dans la mesure où ils le pourraient, de la tutelle de l'Autriche et de la Hongrie. Politique « radicale », en Serbie, signifie, à l'intérieur, gouvernement constitutionnel et relèvement économique, à l'extérieur indépendance vis-à-vis de Vienne et de Budapest, encouragements à tous les Serbes qui vivent hors du royaume, tendance à un rapprochement entre tous les pays de langue et de race slave [1]. Discrètement, au cours de l'année 1906, commença une campagne diplomatique destinée à chercher en Europe des appuis pour échapper à l'étreinte économique et politique du voisin austro-hongrois.

C'est à Sofia, d'abord, que les hommes d'Etat de Belgrade trouvèrent de l'écho et, en décembre 1905, l'Europe apprenait que le principe d'une union douanière entre la Bulgarie et la Serbie venait d'être

1. Pour les partis politiques et leurs tendances, voyez le livre, déjà cité, de M. René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique.*

arrêté d'un commun accord : la nouvelle n'était pas faite pour plaire en Autriche. La formation d'une alliance intime entre les trois Etats slaves des Balkans : Bulgarie, Serbie, Montenegro, serait mal vue à Vienne parce qu'elle créerait, au sud du Danube et de la Save, une masse capable de faire contrepoids à l'influence autrichienne dans les Balkans et obstacle à la poussée germanique vers la mer Egée. A cette manifestation d'entente slave, l'Autriche riposta par une note où elle se déclarait résolue à ne pas renouveler le traité de commerce et à fermer sa frontière aux produits serbes si l'union douanière avec la Bulgarie devenait un fait accompli. M. Pachitch répondit avec le calme, la déférence et la fermeté d'un homme décidé à rester conciliant jusqu'au bout, mais sûr de son droit et résolu à le défendre. Au Ballplatz, on pensa que cette attitude méritait une leçon. En juin, la rupture économique était consommée, la frontière fermée au bétail et aux denrées agricoles serbes ; toutefois, les négociations pour le renouvellement du traité de commerce n'étaient pas rompues ; on les laissait traîner en longueur et l'on attendait avec confiance l'heure où la mévente du bétail, des porcs et des blés ramènerait la Serbie pénitente à une plus juste appréciation de sa situation vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie et l'obligerait, pour obtenir le traité de commerce, à s'adresser à l'industrie et aux banques autrichiennes pour les commandes d'artillerie et pour la conclusion de l'emprunt qu'elle projetait de faire. En même temps des mouvements de troupes s'opéraient sur les confins de la Serbie, le long du Danube et de la Save, et en Bosnie ; à Belgrade, les bruits les plus alarmants circulaient ; on redoutait même une occupation militaire de la ville ; les pires hypothèses trouvaient créance dans l'opinion pu-

blique. M. Pachitch, cependant, ne s'en montrait pas intimidé ; décidé à ne pas céder, il cherchait à mettre dans son jeu des amitiés utiles et à nouer des relations commerciales qui lui permissent de trouver un débouché pour l'exportation serbe.

Le ministre du Commerce, M. Constantin Stojanovitch, fit étudier avec soin la situation économique ; il constata d'abord que près de la moitié des marchandises et du bétail vivant qui franchissaient la frontière n'était pas consommée en Autriche ou en Hongrie, mais bien réexpédiée sur d'autres marchés [1].

1. L'étude des deux tableaux ci-joints le montre très nettement et fait ressortir en même temps l'accroissement rapide de la proportion des denrées expédiées.

ARTICLES LES PLUS IMPORTANTS QUE L'AUTRICHE-HONGRIE IMPORTE EN QUALITÉ DE CONSOMMATEUR

	1903		1904		1905	
	Quantité. Pièces.	Valeur. Milliers de francs.	Quantité. Pièces.	Valeur. Francs.	Quantité. Pièces.	Valeur. Francs.
Bœufs et taureaux.	73.000	12.730	58.648	8.702.138	60.982	9.320.075
Porcs gras et mi-gr.	136 000	14.987	147.173	14.913.530	121.927	14.630.300
	Kilos.		Kilos.		Kilos.	
Volailles vivantes.	1.882 000	1.726	2 091.890	1.734.937	1.804.809	1.443.511
Fruits naturels. .	10.322.000	1.066	28.797.183	1.479.000	43.704.737	1.988.849
Total. ..		30.509		26.829.605		27.382.735

ARTICLES LES PLUS IMPORTANTS QUE L'AUTRICHE-HONGRIE IMPORTE EN QUALITÉ D'INTERMÉDIAIRE POUR LES EXPORTER AILLEURS

	1903		1904		1905	
	Quantité. Tonnes.	Valeur. Milliers de francs.	Quantité. Kilos.	Valeur. Francs.	Quantité. Kilos.	Valeur. Francs.
1. Viande fr. ou sal.	3.919	3.117	2.944.292	1.745.801	3.615.118	2.892.095
2. Volaille abattue.	1.184	1.044	621.122	314.683	206.955	165.445
3. Blé	50.090	5.766	83.185.396	12.772 147	43.146.686	11.659.089
4. Seigle	4.134	354	2.359.039	215.419	4.363.020	448.218
5. Orge	12.125	1.007	9 038.593	900.602	17.588 577	1.846.757
6. Avoine.	6.548	557	7 584.479	621.716	5.129.743	607.234
7. Maïs.	4.348	388	3.306 434	294.895	20.476.279	1.933.595
8. Prunes.	15.663	5.014	40.502.388	6.274.544	37 615 986	8.556.341
9. Marm. de prunes	6.914	1.980	15.180.235	3.070.078	16.450.919	3.526.365
Total. . . .		19.227		26.209.885		31.635.139

Rien n'empêchait de faire parvenir directement, sans passer par le territoire austro-hongrois, ces articles dans les pays de consommation. En même temps, — et c'était le plus difficile, — il fallait chercher un moyen d'assurer l'écoulement des marchandises qui trouvaient d'ordinaire un marché avantageux en Hongrie et en Autriche ; il s'agissait de trouver où vendre, et bien vendre, les 130.000 porcs, les 60.000 têtes de gros bétail, les deux millions de kilogrammes de volailles, dont l'époque d'engraissement arrivait, et qui ne pouvaient attendre, sous peine de ruine pour les paysans serbes dont ces divers élevages constituent le principal revenu. Un crédit de 500.000 francs fut voté pour la recherche et l'étude de débouchés nouveaux : une mission d'études, dirigée par M. Michel Popovitch, fut envoyée dans les ports de la Méditerranée, en Egypte où le développement de la culture du coton, en restreignant l'élevage du bétail, rend nécessaire une importation considérable de viande, à Malte où la garnison anglaise consomme beaucoup de beefsteaks, à Gênes, à Marseille ; partout elle trouva bon accueil, conclut des affaires, amorça de nouveaux courants commerciaux. La saison venue, les exportations purent se faire normalement. Par le Danube, voie internationale et neutre en vertu des traités, les marchandises serbes remontèrent jusqu'à Ratisbonne pour se répandre en Allemagne, ou descendirent vers Galatz et Braïla pour être embarquées sur la Mer-Noire ; le gouvernement bulgare accorda sur ses chemins de fer un tarif réduit pour les transports vers Varna ; sur les voies serbes une réduction de 50 pour 100 fut concédée pour les céréales et de 20 pour 100 pour le bétail vivant ; à qui voudrait expédier des porcs vivants de toutes gares serbes à Belgrade, une dimi-

nution de 50 pour 100 fut accordée, à la condition que les porcs abattus seraient exportés ; vers Salonique, enfin, les marchandises serbes trouvaient une voie de sortie par le réseau des Chemins de fer orientaux.

Le marché austro-hongrois se trouvant fermé aux denrées serbes, l'occasion parut bonne à d'autres nations commerçantes pour profiter de la rupture et attirer chez elles une partie du commerce. Le Norddeutscher-Lloyd entra en pourparlers avec la Compagnie de navigation serbe pour attirer à Braïla, par le Danube, une partie des marchandises provenant du royaume; mais, en général, les compagnies allemandes, pressenties, refusèrent, à l'instigation du gouvernement, de supplanter le commerce austro-hongrois pendant la période de rupture : le prince de Bülow trouvait l'occasion de rendre à l'Autriche l'appui qu'il avait reçu d'elle à la Conférence d'Algésiras, et il s'empressait de la saisir. La France n'avait pas les mêmes raisons de s'abstenir : une attitude de bienveillance et de sympathie vis-à-vis des petits Etats balkaniques a toujours été dans les traditions de sa politique ; elle pouvait, cette fois, sur ce libre terrain d'une loyale concurrence économique, venir en aide à la Serbie sans compromettre les bonnes relations qu'elle entretient avec l'Autriche-Hongrie. Avec beaucoup d'à-propos, M. Georges Benoit, comme ministre de France à Belgrade, et M. Roger Clausse, comme chargé d'affaires, saisirent l'occasion de développer nos échanges et notre influence en Serbie; une grande maison de Bordeaux, la maison Bigeon, conclut avec la « Société anonyme des abattoirs de Belgrade » un traité par lequel elle s'engage à acheter, par an, 160.000 porcs abattus, c'est-à-dire plus que la production annuelle de la Serbie

qui n'a guère dépassé jusqu'à présent 150.000 têtes. Les installations de la Société des abattoirs de Belgrade, tout à fait perfectionnées, peuvent soutenir la comparaison avec les plus modernes établissements d'Amérique ; de toutes les provinces de la Serbie, les troupeaux grognants des cochons velus comme des sangliers, s'acheminent vers l'immense hôtellerie de la mort ; ils y attendent, dans de vastes boxes, la visite du vétérinaire qui, enfonçant sa main dans leur gueule ouverte, au milieu de quels cris ! cherche au fond de la gorge les granulations caractéristiques de la maladie et sépare les animaux ladres de leurs congénères bien portants ; l'engraissement s'achève là, et le manque d'appétit est une condamnation à mort ; dès que le porc manifeste moins d'empressement à manger, on le pousse dans le couloir ascendant au haut duquel un crochet l'enlève par une patte de derrière, tandis qu'un couteau lui ouvre la gorge ; fendus en deux, dépecés, salés dans des frigorifiques, les porcs sont mis en caisses et expédiés vers Varna ou Salonique, d'où ils viennent faire concurrence, en France et en Angleterre, aux lards et aux jambons américains. Moyennant la garantie d'une certaine quantité de fret annuel, la compagnie marseillaise Fraissinet s'est engagée à envoyer régulièrement ses navires à Braïla pour y prendre les marchandises serbes apportées par la Compagnie roumaine de navigation sur le Danube, à Varna et à Salonique, pour y charger les caisses de porc salé. Aujourd'hui, le courant est établi, les transports organisés : même si la frontière austro-hongroise venait à se rouvrir, une bonne partie des porcs serbes continuerait à être dirigée sur Marseille et Bordeaux et non plus sur Budapest.

L'expérience aujourd'hui est faite. Le paysan serbe

a vendu ses porcs à un prix suffisamment rémunérateur (0 fr. 80 le kilogramme). Les pruneaux et marmelades de prunes ont été, comme auparavant, exportés sur l'Allemagne. Les blés, seigles, orges, avoines et maïs, qui ne passaient par la Hongrie que pour y être réexpédiés, ont été envoyés directement, par Varna, Braïla ou Salonique, à Anvers, à Rotterdam et dans les ports allemands. C'est pour le gros bétail vivant que la difficulté a été la plus grande : des envois ont été faits par bateaux sur l'Egypte, Malte, les ports de la Méditerranée, mais le transport de bétail vivant est toujours coûteux et comporte de sérieux aléas ; d'ailleurs, l'exportation du bétail serbe est très limitée ; les agriculteurs eux-mêmes demandent qu'elle soit restreinte pendant trois ou quatre ans et le gouvernement annonce l'intention de prohiber l'exportation des vaches et des animaux reproducteurs pour ne permettre que celle des bœufs dont le poids dépassera 1.000 kilogrammes par paire. Sans doute la crise n'est pas passée inaperçue et a causé des souffrances et des pertes : l'Etat, tout le premier, a dû dépenser une partie du fonds de 500.000 francs, voté pour la recherche des débouchés nouveaux, à payer aux exportateurs des primes destinées à leur permettre de parfaire, pour la satisfaction des paysans vendeurs de porcs, le prix de 0 fr. 80 le kilogramme que les cours normaux de la viande n'atteignaient pas toujours. Les plus mécontents sont les marchands en gros qui achetaient les porcs aux paysans pour les exporter à Budapest : les éleveurs amenant presque tous directement leurs bêtes aux abattoirs de Belgrade, l'intermédiaire s'est trouvé supprimé ; mais les paysans ont peu souffert de la crise ; les impôts sont rentrés normalement ; au 15 octobre 1906, les chiffres de l'exportation serbe, pour cette année-là,

étaient déjà égaux à ceux de toute l'année 1905 ; enfin, la plus-value des monopoles, qui avait atteint 12 millions et demi en 1905 et que l'on redoutait de voir baisser, s'est au contraire accrue et elle a atteint 14 millions et demi en 1906. Ainsi s'est trouvé assuré, et au delà, le gage de l'emprunt nouveau que l'Etat serbe a contracté en 1907.

IV

L'armée serbe était, jusqu'à ces derniers mois, pourvue d'un canon de campagne système de Bange, modèle 1877 ; depuis 1903, le gouvernement serbe annonce l'intention de renouveler ce matériel pour adopter une pièce à tir rapide. Mais, en Europe, un petit nombre seulement d'établissements sont outillés pour une telle fourniture : auquel la Serbie allait-elle s'adresser ? Les arguments techniques, dans un tel débat, n'entrent pas seuls en jeu, la politique y intervient ; il n'est pas toujours permis aux petits Etats d'acheter leurs canons, leurs fusils ou leurs bateaux là où ils peuvent être le mieux servis : clientèle politique entraîne clientèle économique. Il n'est pas besoin de rappeler à quel point des établissements comme ceux de Krupp sont ouvertement patronnés par l'Etat et par le souverain lui-même. Une importante commande d'artillerie n'apporte pas seulement un bénéfice considérable à l'usine qui la reçoit, elle constitue un avantage moral et matériel pour le pays auquel appartient l'usine ; elle est comme une consécration de la supériorité de son industrie ; aujourd'hui les rivalités nationales se manifestent, en temps

de paix, par des rivalités industrielles et commerciales, et il arrive que les gouvernements mettent en action toutes les ressources de leur diplomatie afin d'assurer la préférence à leurs nationaux. Une première commission serbe, composée de quatre officiers, partit donc, en août 1903, pour se rendre chez Krupp, à l'usine autrichienne Scoda (près de Pilsen en Bohême), chez Erhardt (à Düsseldorf) et au Creusot. Les conclusions des techniciens furent nettement favorables aux usines Schneider et, dès ce moment, le gouvernement serbe se serait conformé à leur avis, si Krupp et Scoda n'avaient lié partie pour organiser une campagne et assurer quand même aux usines allemandes la commande du gouvernement serbe. Rien ne serait curieux, pour pénétrer, dans sa réalité vivante, l'histoire de notre temps et en connaître les ressorts secrets, comme de suivre toutes les péripéties d'une grande affaire industrielle : malheureusement une telle histoire, difficile à connaître, est impossible à raconter. Campagne de presse, intimidation diplomatique, promesses et menaces, corruption, tout fut mis en œuvre pour retarder la commande, provoquer de nouvelles expériences et assurer la victoire finale de l'industrie allemande. Le Creusot, de son côté, ne négligea pas de défendre ses intérêts. Après de longues tergiversations, le gouvernement serbe finit, en août 1905, par demander de nouveaux essais au polygone et envoya, pour y assister, une commission de dix officiers. Les expériences eurent lieu, au Creusot, du 9 décembre au 14 janvier 1905 ; elles furent marquées par quelques incidents d'importance insignifiante, dus à des modifications récentes apportées à la pièce, mais qui permirent à quelques membres de la commission, et plus tard à l'opposition parlementaire, de se prononcer contre les canons

Schneider, bien que les essais, chez Krupp et surtout chez Scoda, eussent été faits dans des conditions bien moins satisfaisantes. Au retour, les membres de la commission se partagèrent : qu'il nous suffise de dire que les spécialistes des questions d'artillerie furent précisément ceux qui se prononcèrent pour le canon Schneider et que les raisons alléguées par les autres n'appartenaient pas toujours à l'ordre technique. Les intrigues, à partir de ce moment, recommencent avec plus d'âpreté et plus d'acharnement. Les usines d'Essen avaient eu, depuis 1871, une sorte de monopole de fait pour la fourniture des canons aux gouvernements étrangers; mais, en ces dernières années, les progrès de l'artillerie à tir rapide ont été tels, en France, que la Bulgarie, la première, rompant en visière à l'opinion courante, commanda tout son matériel de campagne au Creusot. Le Portugal, l'Espagne, la Grèce, ont depuis suivi son exemple : la Serbie, à son tour, allait-elle déserter les usines allemandes?

La question devenait d'autant plus délicate qu'elle se liait étroitement à celle de l'emprunt et à celle du traité de commerce. L'Autriche, persuadée que la Serbie ne pourrait supporter longtemps la rupture des relations économiques avec elle et la fermeture de la frontière, faisait de la commande des canons à l'industrie autrichienne une condition de la reprise des négociations pour le traité de commerce. Mais, d'autre part, le gouvernement serbe ayant décidé de contracter un important emprunt, précisément pour payer les nouveaux canons et augmenter son réseau de chemins de fer, ne pouvait se passer ni du concours des financiers français, ni de celui du gouvernement de qui dépend l'admission à la cote de la Bourse de Paris. C'est sur le marché français

que tous les emprunts serbes ont été émis et c'est là que, cette fois encore, le gouvernement du roi Pierre trouvait les conditions les plus avantageuses. L'emprunt 5 pour 100 de 1902 avait été émis, à Paris, par les banques, à 90 ; en 1905, les financiers offraient à M. Patchou de lui fournir 110 millions à 4 et demi pour 100, pris brut par les banques à 83,50 ; le premier cabinet Pachitch tomba précisément devant l'opposition faite à son projet, et il fut remplacé par un cabinet de « jeunes radicaux » ou « indépendants », présidé par M. Lioubomir Stojanovitch ; le nouveau ministre des Finances négocia avec les banques autrichiennes un emprunt de 70 millions à 4 et demi, dans des conditions si désavantageuses qu'elles amenèrent la chute du Cabinet et le retour au pouvoir de M. Pachitch et des « vieux radicaux ». M. Patchou reprit aussitôt les pourparlers avec le groupe français ; mais les financiers mettaient comme condition à l'émission de l'emprunt que le gouvernement de Belgrade se serait au préalable mis d'accord avec celui de Paris pour l'admission du nouveau titre à la cote et pour les commandes à faire à l'industrie française.

M. Pachitch et ses collègues se trouvaient ainsi dans un étrange embarras. S'ils s'adressaient à la France pour la commande des canons, comme ils en avaient toujours manifesté l'intention [1], ils étaient assurés d'y trouver de bonnes conditions pour leur emprunt, mais ils risquaient de se heurter à une porte close, quand il s'agirait de reprendre les pourparlers pour le traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie,

1. Voyez, sur ce point, les documents publiés dans le *Livre bleu* serbe : *Correspondance diplomatique concernant les négociations pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Autriche-Hongrie du 3-16 mars au 24 juin 1906.*

et de perpétuer le conflit économique ; si, au contraire, ils accordaient la préférence aux usines allemandes, ils retombaient sous la tutelle dont ils avaient espéré s'affranchir. M. Pachitch eut le mérite de savoir prendre son parti et de s'y tenir. A la première note du cabinet de Vienne, nous avons vu qu'il avait eu l'art de répondre en affirmant la liberté, pour la Serbie, de choisir ses amitiés et de faire ses commandes et ses emprunts où bon lui semblerait. Au mois de septembre 1906, le bruit courait àBelgrade que le comte Goluchowski préparait une nouvelle note pour couper court à toute négociation ; mais, à la suite, dit-on, d'un voyage à Vienne du ministre d'Autriche à Belgrade, ce fut au contraire une note de ton conciliant qui fut reçue, le 30 septembre, par le ministre des Affaires étrangères de Serbie. Le gouvernement de Vienne y demandait, pour reprendre les pourparlers sur le traité de commerce, non seulement la commande de l'artillerie de montagne (neuf batteries, avec un approvisionnement de 2.000 coups par pièce, soit une commande de 2 millions et demi de francs environ), mais encore la commande de tout le matériel accessoire de l'artillerie de campagne, caissons et munitions ; il ne serait resté pour le Creusot que les tubes des canons, c'est-à-dire une commande insignifiante. Cette nouvelle communication, si grandes que fussent les exigences qu'elle formulait, ouvrait, du moins, la porte à des négociations ultérieures, puisqu'elle demandait que le cabinet de Belgrade y répondît par des propositions qui pussent servir de thème à la conversation. Très résolument, M. Pachitch rejeta ces nouvelles conditions ; il comprit que l'armée serbe ne verrait pas sans inquiétude ni mécontentement fabriquer ses munitions en Autriche et qu'en cédant sur la question des canons, il perdrait

tout le bénéfice de la campagne diplomatique qu'il avait conduite. A la suite de nouvelles expériences, faites au Creusot au commencement du mois d'octobre 1906, la commande de quarante-sept batteries de campagne, avec leurs caissons et un approvisionnement de 2.000 coups par pièce, a été définitivement faite aux usines Schneider et Cie. En même temps, le gouvernement serbe poursuivait les pourparlers pour la conclusion de l'emprunt et entamait une négociation pour la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la France. M. Patchou, ministre des Finances, s'abouchait, à Genève, avec les représentants du groupe des banques françaises et de la banque franco-suisse, et la question de l'emprunt était définitivement réglée; en décembre, la Skoupchtina, après de violents débats où l'opposition multiplia les réquisitoires les plus acerbes contre la politique de M. Pachitch, adopta, par 88 voix contre 55, le projet du gouvernement. L'emprunt de 95 millions à 4 et demi pour 100 a été émis à Paris; et pris, brut, par les banques, à 90 francs; ce taux, qui constitue un très grand progrès sur les précédentes émissions, témoigne de la prospérité des finances serbes et de l'amélioration du crédit de l'Etat.

La rupture des relations commerciales avec l'Autriche laissait sans bases et sans règles nos relations commerciales avec la Serbie; nos marchandises jouissaient, en effet, du traitement de la nation la plus favorisée auquel un traité de commerce apportait des modifications pour quelques articles. La nation la plus favorisée étant l'Autriche-Hongrie, l'état de guerre économique, entre elle et la Serbie, nous mettait dans la nécessité urgente de négocier un nouveau traité, d'autant plus que nos relations

commerciales tendaient à se développer. La première réunion des délégués chargés des négociations eut lieu le 1er octobre 1908, le lendemain même du jour où était parvenue à Belgrade la note du cabinet de Vienne. Les négociations aboutirent et le traité fut signé dans l'hiver 1907 ; le gouvernement serbe nous accorde de sérieux avantages, notamment pour nos vins, nos soieries, nos articles de Paris ; des concessions réciproques permettront le développement des échanges entre les deux pays. La Serbie a déjà, en 1905, traité avec l'Allemagne ; elle a conclu, au cours des derniers mois, avec la Roumanie, la Turquie, le Montenegro, l'Italie ; avec la Russie et l'Angleterre les pourparlers sont poursuivis dans de bonnes conditions. La Serbie se trouve ainsi armée d'une série de traités de commerce qui lui assurent des marchés pour ses produits d'exportation.

Restait l'Autriche-Hongrie. Entre Vienne et Belgrade la conversation continua longtemps ; des notes étaient échangées à de longs intervalles, témoignant d'un égal souci de ne pas laisser tomber le fil, tout en ne se hâtant pas d'aboutir à une conclusion. Du côté serbe, on a pris d'abord toutes les mesures nécessaires pour démontrer à l'Autriche et à la Hongrie, que, si l'on souhaitait d'aboutir à une entente, on était prêt, aussi, comme on l'avait déjà fait en 1905, à s'en passer. Au printemps de 1906, M. Pachitch offrait au cabinet de Vienne de réserver à l'industrie autrichienne des commandes diverses pour un total de vingt-six millions de francs, à condition que la douane austro-hongroise laisserait pénétrer, avant la fin de l'année, 80.000 porcs et 40.000 bœufs ; cette condition n'ayant pas été remplie, M. Pachitch refusa d'accorder un privilège quelconque à l'industrie autrichienne. A Vienne, à mesure que l'épreuve

montrait que la résistance de la Serbie ne serait pas réduite par la seule fermeture de la frontière, on se montrait plus traitable vis-à-vis d'elle. La Serbie n'était pas seule à souffrir des effets du conflit économique : en Hongrie, en Autriche, en Allemagne, le prix de la viande haussait ; l'absence du bétail serbe n'était, sans doute, que l'une des causes de ce renchérissement si impopulaire ; mais comme c'était l'une des plus palpaples, ce fut à celle-là surtout que le mécontentement public s'en prît. Parfois les journaux signalaient l'entrée en fraude, sous les yeux, fermés par ordre supérieur, des douaniers hongrois, de plusieurs centaines de têtes de bétail serbe. Le comte Goluchowski, en octobre 1906, donnait sa démission, et l'on pouvait dès lors prévoir qu'un accord interviendrait entre les deux gouvernements.

Ainsi, l'expérience est faite et elle a été, somme toute, favorable à la Serbie et à son gouvernement qui redoutaient une crise plus grave et qui n'osaient pas espérer sortir à si bon compte d'une épreuve si redoutable. Les « jeunes radicaux » ont violemment attaqué le cabinet sur sa politique financière et sur la question des canons ; mais ils se disent, eux aussi, partisans d'une politique indépendante en face de l'Autriche-Hongrie. Seuls les « libéraux[1], » qui suivent M. Veljkovitch, ont fait entendre une note austrophile : sans doute, à leurs yeux, il serait souhaitable que la Serbie fût réellement en état de s'affranchir de la tutelle autrichienne, mais ils en nient la possibilité pratique ; il leur semble que les débouchés nouveaux, trop éloignés, ne sauraient, en aucun cas, remplacer le marché autrichien et hon-

1. On se tromperait complètement si l'on attribuait à ces dénominations un sens analogue à celui qu'elles ont en France.

grois ; ils insistent sur les difficultés du transport pour le bétail vivant, sur les frais que le gouvernement a dû faire pour conjurer artificiellement les effets de la mévente des porcs ; ils montrent le caractère provisoire et incertain des relations commerciales avec un pays aussi éloigné que la France, et ils concluent à la nécessité absolue d'une entente avec Vienne pour la conclusion d'un traité de commerce.

L'événement n'a pas donné raison à ces résignés et nul doute qu'eux-mêmes ne soient les premiers à s'en réjouir. L'expérience de 1906 a rendu aux Serbes le grand service de leur donner confiance en eux-mêmes, de les obliger à chercher des débouchés nouveaux pour leur commerce et des amitiés nouvelles pour leur politique ; ils ont eu l'occasion de s'apercevoir que les sympathies ne leur manqueraient pas, et ils ont pu prendre ainsi conscience du rôle que leur pays, si petit qu'il soit, peut jouer dans le monde balkanique et danubien, et la place qu'il peut tenir dans les combinaisons européennes. Ainsi l'Autriche, par ses exigences à l'égard de la Serbie, lui a, en définitive, rendu service.

Entre Vienne et Belgrade les pourparlers pour une entente commerciale ont continué et ils ont fini par aboutir a un traité signé en mars 1908. L'Autriche-Hongrie accepte l'importation d'une quantité limitée de têtes de bétail vivant (30.000 bœufs et 50.000 porcs) que des vétérinaires auront le droit d'aller examiner sur le territoire serbe même. Avec ces rectrictions le marché austro-hongrois s'ouvrirait de nouveau aux produits serbes. C'est sur la question du traité que vient de s'engager la bataille électorale (mai-juin 1908) qui a abouti à un léger échec du cabinet Pachitch et des Vieux-radicaux. Ils ne sont plus que 84 au lieu de 91 ; les Jeunes-radicaux sont 47, les nationalistes

(libéraux) 16 ; les progressistes (austrophiles) qui étaient 3 reviennent 8 ; il y a un socialiste. A l'heure où nous mettons ce chapitre sous presse, le cabinet Pachitch vient de donner sa démission ; il sera vraisemblablement remplacé par un cabinet de concentration. Il n'est pas question que la Sckoupchtina nouvelle vote le traité tel qu'il a été conclu ; en attendant, les relations commerciales restent suspendues et la Serbie prend de plus en plus l'habitude de chercher ailleurs que chez ses voisins du Nord les débouchés dont elle a besoin[1]. Nous avons déjà signalé les efforts du gouvernement de Belgrade pour aboutir à la construction d'un chemin de fer qui relierait la Serbie à l'Adriatique[2].

V

Il serait certainement exagéré de dire que le cabinet de Vienne, dans son conflit avec la Serbie, a subi un échec, — le mot ne serait pas de mise lorsqu'il s'agit d'une puissance comme l'Autriche-Hongrie en face d'un si faible adversaire, — mais il est certain qu'il a éprouvé une surprise. On a dû se rendre compte, en Autriche, que l'audace inattendue dont les Serbes ont fait preuve en tenant tête à leur redoutable voisin, ne leur a pas été inspirée seulement par l'amélioration de leur situation économique et finan-

1 Les exportations n'ont pas cessé de s'accroître malgré la rupture économique avec l'Autriche-Hongrie.

1901	65.685.000	dinars.
1906	71.004.000	—
1907	81.997.000	—

2. Voyez ci-dessus page 287.

cière, ni par le succès des mesures adroitement prises pour pallier les inconvénients d'une rupture ; le patriotisme même le plus ardent, l'habileté même la plus subtile, ne suffiraient pas non plus à l'expliquer. Le cabinet Pachitch a été le bénéficiaire d'une situation générale qu'il n'a pas créée, mais dont il a su prendre conscience et tirer parti. Il a eu le mérite de sonder le terrain, et, l'ayant trouvé solide, d'oser s'y aventurer.

Derrière les apparences bénignes d'un conflit douanier, les puissances européennes, et, parmi elles, l'Angleterre et la France, n'ont pas tardé à s'apercevoir que des questions plus hautes étaient en jeu. L'indépendance, non seulement nominale, mais effective, des petits Etats balkaniques importe grandement à l'établissement d'un ordre durable dans les Balkans et par suite à l'équilibre et à la paix de l'Europe ; l'absorption des petits Etats par les grands amènerait la reconstitution, en Orient, d'une ou plusieurs de ces puissances démesurées dont l'existence est une menace pour la sécurité des autres. De même que l'Angleterre, en 1885, avait favorisé l'émancipation de la Bulgarie et son union avec la Roumélie avec l'espoir qu'elle deviendrait une barrière entre la Russie et le Bosphore, de même aussi, en 1906, l'Angleterre et, avec elle, la France et l'Italie, ont compris que l'existence d'une Serbie suffisamment indépendante et forte était une garantie de la stabilité politique de l'Orient et de l'Europe tout entière. L'Angleterre, depuis la tragédie de 1903, donnait à ces sentiments puritains dont l'opinion et la presse font volontiers parade quand l'intérêt britannique n'est pas engagé, la satisfaction de bouder le régime établi après le meurtre du roi Alexandre ; l'été dernier, cinq officiers, connus pour avoir participé à

l'attentat, ayant été mis à la retraite, tout en conservant, d'ailleurs, leur influence et l'intégralité de leur traitement, le Foreign Office s'empressa de prendre prétexte de cette satisfaction pour rétablir ses relations diplomatiques avec Belgrade ; un ministre britannique, M. Whitehead, présenta au roi Pierre ses lettres de créance. — Depuis Trieste jusqu'à Salonique, l'Italie, dans la péninsule des Balkans, est en rivalité d'influence avec l'Autriche ; il est naturel qu'elle cherche à fortifier, en Serbie et au Montenegro, un élément slave capable d'opposer une digue à la marée montante du germanisme. La reine d'Italie est la fille du prince de Montenegro, la belle-sœur du roi Pierre I[er] ; les meilleures relations existent entre Belgrade et le Quirinal. — Enfin nous avons vu comment le cabinet Pachitch a trouvé, en France, un utile concours pour exporter ses produits agricoles et sortir d'une crise pénible. Ces sympathies, qui venaient spontanément à la Serbie, lui apportaient non seulement un appui matériel, mais surtout un réconfort moral, au milieu des difficultés où elle se débat, et contribuaient à lui faire prendre conscience de la place qu'elle occupe, et surtout de celle qu'elle pourrait tenir, dans la politique danubienne et balkanique.

Autant qu'à leur puissance matérielle, la force des nations se mesure aux espérances qu'elles incarnent et aux revendications qu'elles personnifient : plus encore que de ce qu'elles sont, leur importance dans le monde est faite de ce qu'elles pourraient devenir. Dès qu'on a franchi le Danube et la Drave, on a l'impression de pénétrer dans une Europe qui n'a pas encore pris son assiette définitive ; on marche sur un terrain encore mouvant ; les nationalités semblent inachevées, les frontières provisoires, les Etats ins-

tables ; à chaque instant, des combinaisons nouvelles de peuples peuvent s'y former ; les Etats, créés sans souci des aspirations nationales, tendent, d'un effort continu, à briser les lisières dans lesquelles les diplomates européens ont prétendu ligotter leur essor, et à créer des unités plus puissantes, fondées sur une réalité ethnique ou historique et disposant par elles-mêmes de tous les moyens de vivre et de se développer. C'est le cas de la Serbie. Sur la carte, le royaume de Serbie actuel est loin de recouvrir l'aire occupée par la race, la nationalité ou la langue serbe ; il ne coïncide pas non plus avec l'ancienne Serbie historique ; presque tous les pays qui entourent les frontières arbitraires que les traités lui ont données sont serbes comme lui. Le Montenegro est, autant que la Serbie, un Etat serbe. Entre le Danube et la Save, cette Syrmie dont on découvre, du haut de la forteresse de Belgrade, les vastes et riches plaines, et au Nord du Danube, plusieurs districts méridionaux de l'ancien banat de Temesvar sont habités par des populations serbes. Au Sud, la Vieille-Serbie, jusqu'au Char-Dagh, est peuplée de Serbes orthodoxes perpétuellement décimés par des Arnautes musulmans ; elle fait partie du vilayet turc de Kossovo. La Bosnie et l'Herzégovine, qui dépendent nominalement de l'Empire ottoman, mais que l'Autriche occupe et administre en vertu du traité de Berlin, sont peuplées de Serbes. Serbe encore, avec un mélange d'Arnautes, l'ancien sandjak de Novi-Bazar qu'administrent les Turcs, mais où les Autrichiens ont trois garnisons. Enfin, les Croates de Croatie qui forment un royaume rattaché à la couronne de Saint-Etienne, les Croates de Dalmatie, dont le pays est une province de la monarchie cisleithane, et les Slovènes eux-mêmes sont, sinon Serbes, du moins

Slaves et proches parents des Serbes par la race et la langue. Tout cet ensemble de populations forme la famille des Slaves du Sud-Ouest ou Jougo-Slaves, actuellement émiettée en groupes distincts et parfois ennemis, mais qui tendent à chercher un centre de cristallisation et esquissent, à travers les frontières, des tentatives de rapprochement. L'art des politiques austro-hongrois consiste à entretenir les divisions et à rendre toute union impossible entre les diverses branches du grand tronc jougo-slave. Il y a des Serbes en Serbie, mais il y en a aussi en Hongrie, en Croatie, en Bosnie, en Turquie, au Montenegro; il y a des Croates en Croatie, mais il y en a aussi en Dalmatie, en Bosnie, et jusqu'en Istrie. La Bosnie-Herzégovine, occupée par les Autrichiens, s'interpose entre la Serbie et les Croates; le sandjak de Novi-Bazar sert de passage entre la Bosnie et la Macédoine et sépare les Serbes du Montenegro de ceux du royaume; c'est le nœud politique et stratégique de toute la région; par là passe la route des invasions, celle qui mène aux champs de Kossovo [1].

La Bosnie-Herzégovine compte 800.000 habitants orthodoxes, 600.000 musulmans, 300.000 catholiques : tous sont Slaves; on peut même dire tous sont Serbes si l'on veut se souvenir que Serbes et Croates ne sont que deux rameaux de la même race [2]. Ce sont en général les Croates qui sont catholiques et qui, par ce fait, sont moins rebelles à l'influence de Vienne; ils peuplent surtout le coin nord-ouest de la Bosnie; leur religion les attire du côté de l'Occident, tandis que les orthodoxes regardent plutôt vers Belgrade. Les musulmans eux-mêmes sont

1. Voyez ci-dessus, chapitre VI.
2. Cf. Spalaïkovitch. *La Bosnie et l'Herzégovine*. Paris, A. Rousseau, 1899, in-8°.

des Serbes, non pas seulement par leur origine, mais de leur propre aveu : ce sont en général les anciens seigneurs du pays qui, au moment de la conquête, sont passés à l'Islam pour garder leurs fiefs et leurs privilèges féodaux; il s'est produit là un phénomène comparable à celui qui, dans certains pays de l'Occident, a, au XVI[e] siècle, incliné la noblesse vers la Réforme. Aujourd'hui ces musulmans restent plus attachés à l'Islam qu'à Constantinople; beaucoup ne connaissent pas un mot de turc ; tout au plus saventils réciter la prière en mauvais arabe ; ils gardent leur situation sociale privilégiée, leurs *tchifliks* [1] et leurs prérogatives de beys on d'agas ; mais ils se savent et se disent Slaves. Lors de l'insurrection de 1876, Serbes et Bosniaques se levèrent ensemble pour secouer le joug turc et proclamèrent leur volonté de s'unir tous en un seul Etat; mais l'insurrection fut vaincue et réprimée avant que la guerre de 1878 eût affranchi les Balkans. Le traité de San Stefano, qui créait la Grande-Bulgarie, ne faisait rien pour la Bosnie, et c'est du côté du Sud, en Vieille-Serbie, qu'il agrandissait le royaume serbe; il étendait le Montenegro du côté de la mer, mais il laissait subsister, par condescendance pour le cabinet de Vienne, une Bosnie turque. Le traité de Berlin, en donnant à l'Autriche-Hongrie l'administration de cette même Bosnie et de l'Herzégovine, et en lui permettant de mettre des garnisons et d'avoir des routes militaires dans le sandjak de Novi-Bazar, trompa les espérances des patriotes Bosniaques et, du même coup, fit dévier la politique serbe en lui fermant le chemin de l'Est et en la séparant du Montenegro. Dé-

1. Sorte de fief ou de propriété seigneuriale. Voyez ci-dessus, p. 153.

sormais, entre le royaume de Serbie et l'Adriatique, il y eut une ceinture continue de provinces gouvernées, administrées ou occupées par l'Autriche-Hongrie ; la politique de Vienne chercha à détourner l'activité serbe vers la Macédoine et la frontière bulgare : la guerre de 1885 sortit de là. Ainsi l'Autriche jetait la division parmi les Slaves du Sud pour mieux assurer parmi eux sa prépondérance ; en même temps, tout en administrant et en réorganisant la Bosnie-Herzégovine, elle travaillait à y implanter sa domination et à l'y rendre indestructible.

Il faudrait de longues pages pour étudier les procédés et les résultats de l'administration autrichienne dans les provinces que le traité de Berlin a confiées à ses soins ; sans nous en rapporter à de violents réquisitoires qui ont été écrits en ces derniers temps[1], il faut bien constater que le sentiment public, en Bosnie et en Herzégovine, est peu favorable à la domination autrichienne ; tout au moins ne saurait-on contester que la majorité serbe des habitants — qu'elle soit orthodoxe ou musulmane, — répugne absolument à l'établissement d'une sujétion directe à l'Autriche. On l'a bien vu au cours de l'année 1906. Durant tout l'été, le bruit courut et les journaux annoncèrent que l'empereur François-Joseph viendrait assister aux grandes manœuvres qui auraient lieu en Bosnie, et qu'à cette occasion il proclamerait l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à la monarchie cisleithane ou, tout au moins, que des pétitions en ce sens étaient préparées et lui seraient remises par des députations de la population catholique. Si peu vraisemblables que fussent de tels pro-

1. André Barre. *La Bosnie-Herzégovine. Administration autrichienne de 1878 à 1903*. Paris, Louis Michaud, in-12.

jets, ils trouvèrent créance en Bosnie, en Serbie et dans toute la presse européenne. L'occasion pouvait paraître tentante, au moment où la Russie était occupée chez elle et où l'Allemagne, par la bouche du prince de Bülow, avait, après la Conférence d'Algésiras, solennellement promis à son alliée de lui prêter, le cas échéant, un concours efficace. Quoi qu'il en soit, que l'on ait voulu ou non, à Vienne, faire une expérience, elle est faite, et elle est concluante. L'irritation de la population serbe se manifesta d'une façon tellement significative qu'au dernier moment, l'Empereur averti, dit-on, que des manifestations peu sympathiques étaient préparées contre lui, renonça à son voyage et délégua à sa place l'archiduc héritier qui reçut pour instructions de se borner à un rôle strictement militaire.

Les incidents de l'été 1906 ont révélé le mécontentement sourd qui, depuis longtemps, grandit en Bosnie et en Herzégovine; les Slaves de Bosnie et ceux de Serbie, luttant au même moment, pour la même cause, contre la prépondérance de Vienne, ont pris conscience plus que jamais de leur solidarité; l'idée d'une union des peuples jougo-slaves contre la poussée du Nord a fait des progrès dans les esprits et a commencé de s'implanter dans les cœurs. Il n'est pas douteux que les agents secrets de la propagande serbe en aient profité pour redoubler leurs efforts et souffler la haine de l'Autriche dans tous les cœurs slaves[1]. « La Bosnie, c'est notre Alsace-Lorraine », me disait dernièrement un Serbe : les Serbes

1. « En Serbie, ce sont des courants populaires qui sont excités contre l'Autriche-Hongrie et l'on n'a pas pu se dissimuler que des tentatives ont été faites pour nouer en Bosnie des relations avec les éléments mécontents et les exciter. Deux expulsions ont été faites... » (Le baron d'Æhrenthal aux délégations hongroises, le 11 décembre 1906.)

de Bosnie ont lutté avec ceux du royaume dans les guerres de l'Indépendance, ils ont versé le même sang pour la même cause et ils ne veulent pas n'avoir échappé au joug des Turcs que pour tomber sous celui des Allemands ; ils revendiquent leur droit à la vie nationale et à la liberté. Indépendance, union avec la Serbie et le Montenegro, fusion de tous les pays serbes, Grande-Croatie ou Grande-Serbie, la forme reste imprécise, mais le désir d'émancipation est certain. Du haut de son nid d'aigle de Cettigne, le prince de Montenegro, comme le roi de Serbie de son konak de Belgrade, surveillent et encouragent le mouvement : l'un et l'autre attend l'avenir de son pays et de sa dynastie d'une union de toutes les population serbes, sinon en un seul Etat, du moins en un seul faisceau.

En Croatie, enfin, au cours de ces derniers mois, il s'est produit une évolution inattendue et caractéristique : nous n'en pouvons indiquer ici que les grandes lignes, mais du moins est-il indispensable de les indiquer. On sait comment le Congrès de Fiume adopta, le 3 octobre 1905, une *Résolution*, aux termes de laquelle un esprit d'entente et de concorde devait désormais présider aux relations entre la Hongrie et la Croatie[1]. En même temps que les rap-

1. 45 députés, tous Croates, de Croatie, de Dalmatie et d'Istrie, se sont réunis en congrès à Fiume en octobre 1905 ; 32 d'entre eux votèrent une sorte de manifeste où ils se déclaraient prêts à appuyer la coalition hongroise dans sa lutte « légitime » contre Vienne ; considérant non seulement les rapports historiques des deux peuples, mais surtout leur besoin commun de se défendre pour subsister, ils affirmaient que : « les députés Croates considèrent comme de leur devoir de lutter d'accord avec le peuple hongrois pour le triomphe de leurs droits et de leurs libertés. » En échange de leur concours, les Croates demandaient une révision du pacte (*nagoda*) qui les unit à la Hongrie, des réformes électorales, judiciaires, de presse, et la réunion de la Dalmatie au royaume de Croatie. Quelques jours après, le 17 octobre, les Serbes d'Autriche et de Croatie se réunis-

ports avec Vienne devenaient de plus en plus difficiles, on sentait, à Budapest, le besoin de se rapprocher d'Agram (Zagreb) et d'oublier les amers souvenirs de cette année 1849 où les Croates, conduits par leur *ban* Jelachitch, vinrent à la rescousse des Habsbourg et prirent à revers la Hongrie patriote. Les Slaves de Croatie, tenus en étroite lisière par leurs *bans* envoyés de Budapest, commencèrent à respirer et l'on vit, au printemps 1906, un fait jusqu'alors inouï : d'après les instructions de MM. Weckerlé et Kossuth, les élections se firent à peu près librement dans un grand nombre de circonscriptions et surtout dans les villes. Le résultat fut foudroyant : l'ancien parti de l'oppression ou parti Magyaron qui soutenait le *ban* Pejacevitch, se trouva réduit dans la diète d'Agram, à trente-quatre membres; la majorité passa à une coalition de partis favorables, avec certaines nuances, à l'opinion *résolutionniste,* c'est-à-dire partisans de la politique définie dans la *Résolution* de Fiume. De Trieste et de Cattaro jusqu'au delà du Danube, un immense cri de joie retentit : la Croatie fêtait sa délivrance ! A Belgrade, on partagea l'allégresse des frères slaves et, spontanément, des drapeaux parurent aux fenêtres. A ces nouvelles, un frémissement d'impatience passa sur les populations croates de Dalmatie et s'étendit jusque chez les Slovènes de

saient à leur tour à Zara et publiaient un manifeste favorable à la politique définie à Fiume. Depuis lors, la réconciliation des Serbes et des Croates a fait de nouveaux progrès auxquels le conflit austro-serbe n'a pas peu contribué. Des résolutions de Fiume et de Zara, il convient de rapprocher, entre autres, ces paroles de M. François Kossuth : « Nous désirons faire des Croates nos amis, et les Slaves seront nos collaborateurs et nos compagnons d'armes dans notre lutte nationale. » (Cité par M. René Henry, dans les *Questions diplomatiques et coloniales* du 16 novembre 1905.) Cf. du même auteur, les deux ouvrages déjà cités.

Carniole et de Carinthie ; les uns comme les autres aspirent à plus d'autonomie et se demandent pourquoi le hasard des traités ou des partages les a rattachés à l'Autriche tandis que la grande masse des Croates constitue le royaume de Croatie-Slavonie, rattaché à la monarchie hongroise. Tout le groupe des Slaves du Sud entra en effervescence ; des courants, encore parfois indécis sur leur direction, y agitent la masse populaire ; partout, depuis l'Isonzo jusqu'au delà de Belgrade, on a l'impression que d'importants changements se préparent et que l'aspect de l'Europe orientale va se transformer ; de Laibach aux défilés d'Orsova et de Cattaro à la Drave, une force nouvelle grandit et s'organise, force encore mal consciente d'elle-même, et que l'apathie naturelle aux Slaves rend malaisée à discipliner, mais avec qui il serait malavisé de ne pas compter.

On parut un moment l'avoir compris à Budapest ; la coalition au pouvoir, si intransigeante qu'elle fût dans son nationalisme magyar, se rendait compte que, si elle voulait persévérer dans sa politique populaire de résistance au germanisme et d'autonomie, elle devrait nécessairement rechercher les sympathies du groupe des Slaves du Sud ; elle parut résignée à une entente avec les Croates. Malheureusement la politique de Budapest est revenue à ses anciens errements ; le pacte de Fiume n'est plus aujourd'hui qu'un incident historique qui ne conserve que la valeur d'un précédent. Des deux côtés on s'est montré également intransigeant ; et tandis que le « compromis » était renouvelé entre Vienne et Budapest, les rapports entre Budapest et Agram devenaient de plus en plus aigres. L'intransigeance du cabinet hongrois a favorisé les progrès de la « coalition croato-serbe » ; les élections qui ont eu lieu pour la diète croate dans

l'hiver 1908 ont donné l'unanimité des voix aux partis antimagyars et la majorité à la coalition croato-serbe.

A Vienne on fut plus clairvoyant, et c'est précisément le conflit économique avec la Serbie qui a servi à dessiller les yeux. Nous avons vu comment le chemin de fer du Sandjak est à certains points de vue une réponse aux succès du nationalisme serbe.

Ainsi, le conflit austro-serbe a pris une ampleur inattendue : commencé à propos de porcs, il a fini par mettre en jeu des peuples ; tout le problème des rapports de l'Autriche avec la Hongrie et avec les Slaves du Sud est venu tout d'un coup compliquer une lutte insignifiante en elle-même. L'intransigeance du Ballplatz risquait de réunir en un seul faisceau toutes les forces slaves que sa politique a toujours cherché à diviser. Le comte Goluchowski dut se retirer devant l'hostilité irréductible des Délégations hongroises et l'échec de sa politique balkanique. Il était curieux de suivre, à cette époque, à Budapest comme à Vienne, le revirement qui s'est produit, dans les journaux et dans l'opinion. Au début du conflit on réclamait une sévère leçon pour l'audace du petit peuple serbe ; on prit soin de marquer dans les commentaires que provoqua la retraite du comte Goluchowski, que son départ ne devait pas être seulement un changement de personne, mais un changement de la politique slave et balkanique de l'Autriche-Hongrie, et l'on demanda, — particulièrement à Budapest, — que des pourparlers conciliants fussent poursuivis avec la Serbie pour aboutir à une entente commerciale. Ce sont ces pourparlers qui ont abouti au récent traité qui n'a pas encore reçu la ratification de la Skoupchtina serbe et dont nous avons indiqué les clauses.

On se plaît à espérer, à Belgrade, que le conflit austro-serbe aura été, pour le petit royaume, le commencement d'une ère nouvelle, où tout en gardant son indépendance pleine et effective, il sera réconcilié avec le grand empire, et où les Slaves du Sud qui, dans le dualisme austro-hongrois, n'étaient rien, deviendront enfin quelque chose.

VI

Quoi qu en puisse résulter pour leurs propres intérêts, il faut bien que les grandes puissances en prennent leur parti : la politique balkanique, ce sont de plus en plus les Etats balkaniques qui la feront, à leurs risques et périls peut-être, mais aussi à leur profit. Ces nationalités, que l'Europe a réveillées sans les affranchir complètement, ne veulent plus, ne peuvent plus aujourd'hui servir de simple monnaie d'appoint dans les conventions entre les grandes puissances ; elles réclament leur droit à une existence autonome, à l'abri des combinaisons ambitieuses de leurs voisins. La Roumanie et la Bulgarie ont pu, non sans peine, faire accepter cette vérité à Saint-Pétersbourg ; la Serbie à son tour cherche à la faire agréer à Vienne et à Budapest. Et c'est, semble-t-il, la première leçon que l'Europe puisse tirer du conflit qui vient de mettre aux prises un petit Etat danubien et balkanique avec l'Empire des Habsbourg. Mais il en est une seconde qui est comme la contre-partie de la première.

Les petits Etats orientaux, qui aspirent à ne relever que d'eux-mêmes et à résoudre par leurs propres

forces les questions qui les intéressent, devront aussi ne compter que sur eux-mêmes, et comme ni leur population, ni leurs armées ne sont assez nombreuses pour leur permettre de tenir tête isolément à l'agression d'une grande puissance, fût-ce même de la Turquie, il leur faudra de toute nécessité arriver à une entente entre eux. Ils n'y ont pas réussi jusqu'à présent ; il est vrai que parfois les grandes puissances se sont ingéniées à accroître les malentendus et à envenimer les jalousies. L'Autriche, depuis surtout qu'elle est en conflit avec la Serbie, prodigue à la Bulgarie les procédés les plus amicaux ; c'est ainsi que le baron d'Æhrenthal, dès son arrivée au ministère, a accordé au gouvernement de Sofia l'abolition des Capitulations auxquelles l'Autriche seule n'avait pas encore consenti à renoncer. Les Bulgares ont apprécié à sa valeur une telle concession ; mais ils sont trop avisés pour en être éblouis et pour oublier les raisons permanentes qui les incitent à une entente définitive avec les Serbes. Au printemps 1906, le Sobranié de Sofia a voté à l'unanimité la ratification de l'union douanière avec la Serbie ; le fait est caractéristique, il manifeste les tendances nouvelles qui l'emporteront, il faut l'espérer, dans la péninsule, lorsque les nations balkaniques seront laissées libres de suivre leurs vrais intérêts et leurs penchants naturels. Les péripéties du conflit avec l'Autriche ont empêché les Serbes de ratifier, de leur côté, l'entente douanière ; mais l'histoire de ces derniers mois leur a trop bien appris combien ils ont besoin de ne pas rester isolés et de chercher un appui chez les autres peuples des Balkans, pour que la leçon puisse être perdue. Les grands intérêts du peuple serbe devraient le porter à oublier certains souvenirs pénibles pour arriver à une entente avec la Bulgarie ; mais on doit

comprendre, à Belgrade, la nécessité, vis-à-vis des Bulgares, d'éviter jusqu'aux apparences de procédés qui, dénaturés et exploités, — comme l'a été l'incident des décorations serbes données à des évêques grecs de Macédoine au moment où les bandes grecques exerçaient les pires violences sur les Bulgares en Macédoine et où les relations étaient rompues entre Athènes et Sofia, — risqueraient de retarder indéfiniment l'heure de l'entente. La Serbie ne saurait faire front de tous les côtés à la fois, et tout l'art de la politique consiste souvent à savoir choisir. Il semble que ce soit vers le Danube et la Save, et surtout vers l'Adriatique, que la Serbie tende à orienter ses vues politiques et à porter toute son attention en prévision des événements qu'elle y espère. Mais, par là, elle risque de se heurter aux intérêts autrichiens et, dès lors, elle a besoin d'une entente avec le Montenegro et surtout avec la Bulgarie dont elle serait bien avisée en ménageant les intérêts et les susceptibilités nationales en Macédoine. Malheureusement nulle part les susceptibilités ne sont plus vives que dans les petits états danubiens et balkaniques. Ils ne veulent pas voir les périls que l'ambition des grands États peut un jour leur faire courir s'ils persistent dans leur particularisme et dans leur attitude défiante et hostile vis-à-vis les uns des autres. Les tentatives de réconciliation entre Sofia et Belgrade ont, à l'heure où nous achevons d'imprimer cet ouvrage, complètement échoué, et jamais peut-être les sentiments de jalousie et de rancune n'ont été plus vifs entre ces deux peuples frères par le sang ; ils se disputent la Macédoine qui ne sera ni aux uns ni aux autres ! Et voici que maintenant la brouille est complète entre Belgrade et Cettigne ; de part et d'autre on s'accuse des pires noirceurs. Que les petits

États balkaniques y prennent garde : cette politique enfantine risque de leur faire perdre tout le bénéfice du travail sérieux et profitable qu'ils ont fait pour s'affranchir politiquement et économiquement. Dans l'État actuel de l'Europe, ils sont trop petits pour vivre seuls.

La France, elle aussi, a un enseignement à tirer du conflit austro-serbe. Nous avons vu comment, sans compromettre nos bons rapports avec l'Autriche-Hongrie, nous avons pu, à la faveur des incidents de cette année, remporter pour notre industrie, nos finances et notre commerce, des avantages appréciables. La France n'a, dans les Balkans, aucune ambition particulière ; elle seule, peut-être, n'est pas suspecte, aux yeux des populations indigènes, qu'elles soient slaves, grecques ou roumaines, de rechercher des avantages territoriaux ; elle inspire confiance aux petits Etats, parce qu'elle est trop loin pour leur porter ombrage et parce qu'ils vénèrent en elle la grande nation émancipatrice. Il est bon qu'on le sache, chez nous : en Serbie, en Bulgarie, en Roumanie, au Montenegro, le Français est aimé, on parle sa langue, on admire sa civilisation, on recherche sa culture, on fait volontiers, quand il s'y prête, des affaires avec lui. A nous de profiter de ces bonnes dispositions, comme nous venons de le faire en Serbie, pour servir nos intérêts tout en travaillant à apaiser les discordes et à prévenir les conflits. En aidant, dans toute la mesure où nous le pouvons, au développement légitime des petits Etats danubiens et balkaniques, nous contribuons à fortifier, au Sud-Est des pays germaniques, l'utile contrepoids que jadis nos rois allaient chercher chez les Turcs ; nous préparons à nos capitaux, à nos ingénieurs, à nos commerçants, un riche terrain d'activité ; et enfin, à

notre civilisation, à nos lettres, à nos arts, à nos idées, à notre langue, nous ouvrons un vaste champ d'expansion. N'y aurait-il pas là, en trois articles, le programme de toute une politique ?

CHAPITRE X

TRENTE ANS D'INDÉPENDANCE

LA FORCE BULGARE

Sommaire. — Le trentième anniversaire de l'indépendance et le vingtième anniversaire du prince Ferdinand. — La génération nouvelle.

I. — La résurrection de la Bulgarie. — Création d'un Etat moderne. — La Bulgarie du Congrès de Berlin, paradoxe géographique. — Péril turc et péril russe. — Sofia; signification de ce choix comme capitale.

II. — La Bulgarie ancienne : éléments qui ont survécu. — Le peuple bulgare. — Le souverain de la Bulgarie. — Alexandre de Battenberg. — Stamboulof. — Le prince Ferdinand. — Réconciliation avec la Russie; baptême orthodoxe du prince Boris. — Méthode politique du prince Ferdinand. — La Bulgarie et la crise macédonienne. — Rapprochement avec l'Autriche-Hongrie et la Roumanie. — Politique intérieure du prince. — Le prince et les partis. — La crise récente.

III. — La Bulgarie est une démocratie rurale. — La petite propriété. — L'agriculture. — Le crédit agricole. — L'élevage. — Les forêts. — La population.

IV. — L'industrie. — La législation ouvrière. — Protectionnisme. — Le commerce. — Les ports et les chemins de fer. — Exclusivisme bulgare.

V. — « L'herbe de modestie. » — Impatiences bulgares; ferments révolutionnaires. — Socialistes et anarchistes. — La carrière politique et l'exploitation du pouvoir. — Difficultés extérieures. — La Bulgarie et la question macédonienne. — Péril européen.

La Bulgarie libre fête cette année les grands anniversaires de sa résurrection. Elle dément une fois de plus l'aphorisme trop souvent répété : « Les peuples heureux n'ont pas d'histoire ; » elle laisse éclater sa joie d'être enfin sortie des temps où elle n'avait pas d'autre histoire que celle de ses maîtres. Trente ans seulement ont passé depuis que les soldats d'Alexandre II, vaillamment soutenus par l'armée roumaine et les volontaires bulgares, ont arraché les deux versants du Balkan au joug cinq fois séculaire des Ottomans; mais, dans la vie des peuples comme dans celle des hommes, les années de jeunesse paraissent les plus longues parce que les transformations y sont plus rapides. Sofia, en janvier, célébrait à la cathédrale de Saint-Kral le jour glorieux de sa délivrance. Au mois d'août 1907, les champs de Plevna s'animaient, comme au temps de Gourko et de Skobeleff, du fracas des armes et du chatoiement des uniformes. Ce n'était plus, cette fois, que l'image de la grande guerre ; les canons tonnaient inoffensifs ; leur voix, dépercutée par les échos du Balkan, acclamait la présence, sur les champs de bataille historiques, aux côtés du prince régnant de Bulgarie, du grand-duc Wladimir, représentant le Tsar, et des généraux survivants de la grande guerre ; elle témoignait la persistance, ravivée par l'émotion des glorieux souvenirs, de la fraternité d'armes des vainqueurs de Shipka. Quelques jours après, Sofia en liesse inaugurait le monument du « Tsar libérateur, » qui se dresse devant le palais du Sobranié, comme une perpétuelle évocation des temps héroïques de la guerre d'indépendance. Ces solennités patriotiques apparurent non seulement comme une glorification du passé, mais comme un symbole du présent et un présage de l'avenir. Ainsi la Bulgarie

affirmait à elle-même et au monde qu'elle se sentait désormais trop forte, trop confiante en ses destinées, pour se croire le droit d'être ingrate.

En même temps que les éphémérides de la grande guerre, les Bulgares ont célébré le vingtième anniversaire de l'avènement de Ferdinand de Saxe-Cobourg-et-Gotha au trône princier. La Bulgarie fit, il y a vingt ans, avec son prince, le plus heureux des mariages de raison : elle trouva le guide prudent qui a fait d'elle un État moderne et qui lui a donné une place parmi les puissances européennes. Trente ans d'indépendance, vingt ans de gouvernement sage : *breve mortalis ævi spatium!* Ce court espace de temps a suffi à de grandes choses ; il a fait des Bulgares une nation, il a complètement métamorphosé le pays. Je ne sais quel voyageur a fait cette observation, qu'en Bulgarie on ne voit pas de vieillards. Ministres, généraux, diplomates, sont des hommes jeunes : jeunes par l'âge, jeunes surtout par l'enthousiasme, par l'activité physique et intellectuelle. Un général en retraite évoque, chez nous, l'idée d'une tête chenue : voyez, là-bas, des hommes comme Pétroff ou Zontcheff : ils sont encore dans la force de l'âge, et pourtant c'est aux temps déjà lointains de la guerre d'indépendance ou de la guerre de Serbie, qu'ils ont gagné leur haut grade. La Bulgarie a été faite par une seule génération, celle qui arrivait à l'âge viril vers 1878 et qui atteint aujourd'hui la cinquantaine ; tous les hommes de cet âge ont été acteurs dans les grands événements qui, de 1875 à 1885, ont créé la patrie bulgare.

Mais voici qu'aujourd'hui, derrière la génération héroïque, monte et grandit celle qui n'a pas connu le régime turc et pour qui les luttes d'autrefois ne sont déjà plus de la vie, mais de l'histoire. Les hommes

nés au bruit du canon de la délivrance ont maintenant trente ans ; ils entrent dans la vie politique : c'est un élément nouveau, une inconnue. Ce qu'ils seront, nul ne saurait le prédire ; mais on peut prévoir qu'ils différeront de leurs aînés comme, en France, ceux qui ont vécu 1870 se distinguent de ceux qui en ont seulement entendu le récit. C'est pour ces Bulgares de demain que les fêtes récentes ont pu être d'utiles leçons de choses, de salutaires enseignements. C'est à eux que, nous aussi, nous aimerions à dédier ces quelques pages, consacrées à l'œuvre que leurs pères ont accomplie depuis 1878. Nous serions heureux si ces lignes pouvaient leur apparaître comme l'opinion impartiale d'un ami du dehors qui s'est efforcé de rendre justice à leur pays, sans masquer ni ses faiblesses, ni les dangers qui peuvent le menacer ; nous souhaiterions aussi qu'elles contribuassent, en faisant mieux connaître les Bulgares en France, à les y faire aimer davantage et à resserrer, entre les deux nations, des liens de sympathie qu'aucune divergence grave d'intérêts ne risque d'affaiblir.

I

Quand on vient de traverser la Macédoine ou la Thrace, et qu'on franchit la frontière de la Principauté bulgare, le contraste est si saisissant qu'il n'est pas un voyageur qui n'en ait été frappé. Du côté turc, l'immense tristesse des campagnes mal cultivées où les hommes, fuyards comme des bêtes traquées, semblent se terrer sous leurs chaumières basses ; la frontière franchie, le train file plus vite à

travers la riche plaine de Philippopoli, le pays même où sévirent le plus cruellement, il y a trente ans, les « atrocités de Bulgarie ; » les champs de blé et de maïs alternent avec des rizières bien arrosées, des pâturages où paissent des troupeaux de bœufs et de buffles ; les paysans rouméliotes, le bonnet d'astrakan noir crânement posé sur la tête, regardent en face, parlent haut, comme des hommes qui se sentent libres : ils ont, dans toute leur allure, ce je ne sais quoi de dégagé, d'allègre, que donne la conscience de l'indépendance et de la sécurité. Ici, on a l'impression de respirer plus librement, d'être rentré en Europe, dans la civilisation occidentale et chrétienne.

Cette sensation de passer brusquement d'un monde dans un autre, donne précisément la mesure du chemin parcouru par la Bulgarie depuis son affranchissement ; elle s'est élancée à travers les siècles pour se trouver d'un bond au niveau des peuples de vieille civilisation ; en quelques années, elle s'est mise en mesure de participer à la vie politique, sociale et morale de l'Europe. Aucun phénomène de conquête ou de colonisation ne peut donner l'idée d'une pareille métamorphose. Le régime ottoman est un minimum de gouvernement : sans accorder à ses sujets aucune liberté, il leur laisse volontiers prendre toutes les licences : il est une tyrannie anarchique. Les soldats turcs partis, l'indépendance proclamée, tout était donc à créer ou à transformer. Les champs et les hommes existaient, mais les champs étaient en friches, les arbres avaient été coupés, et les hommes, décimés par la guerre, étaient sans organisation. Il n'y avait rien qui ressemblât à ce que nous entendons par « l'État. » Il fallut tout improviser, depuis l'autorité et la dynastie jusqu'aux lois civiles, au budget, aux voies de communication, aux postes, à

la monnaie, à l'armée, à la police. Ce n'est qu'en réfléchissant à ce que pouvait être un pareil état de choses encore si récent, que l'on peut comprendre la Bulgarie actuelle, apprécier l'œuvre qu'elle a accomplie, et ne pas s'étonner des lacunes qui subsistent.

A ces difficultés déjà si compliquées, s'ajoutait l'incertitude de l'avenir, qui paralysait les meilleures volontés. Durant les longs mois qui séparent San Stefano de l'acte de Berlin, la Bulgarie, incertaine de sa destinée, incertaine même de son existence, attendait que les diplomates européens eussent achevé de livrer, aux dépens de peuples balkaniques, la bataille diplomatique d'où allait sortir la prépondérance de l'Allemagne en Orient. La Bulgarie qui, avant la guerre, n'était rien qu'un champ de carnage, s'était crue, après San Stefano, transformée en une grande puissance, allant du Danube à la mer Égée, et de la Mer-Noire au lac d'Okrida; et voilà qu'elle se réveillait de ce rêve grandiose divisée en trois tronçons, dont l'un seulement était constitué en une Principauté vassale de la Porte ; le second, la Roumélie, celui-là même qui avait le plus souffert des « atrocités » de 1877, était replacé sous le joug ottoman; il n'obtenait qu'un gouverneur chrétien ; la Macédoine enfin rentrait tout entière sous l'autorité directe du Sultan. Déçue de ses espérances, d'autant plus cruellement qu'elles avaient été un instant des réalités, disloquée et découpée au gré des intérêts des grands États, la Principauté bulgare arrivait à la vie dans les circonstances les plus difficiles : telle que l'avaient taillée les diplomates de Berlin, elle était un paradoxe géographique. Elle était bien loin de réunir tous les Bulgares, dont la plus grande partie restait en dehors sous le joug turc; quelques-uns

même, autour de Nisch et dans la Dobroudja, étaient enlevés à la Principauté pour donner une satisfaction à la Serbie et une compensation à la Roumanie qui perdait la Bessarabie au profit des Russes. Une bande de territoire longue et étroite, entre le Danube et le Balkan avec, au Sud du Balkan, les plateaux qui, autour de Sofia, séparent le système balkanique des massifs du Rilo et du Rhodope, donnait à la Bulgarie une configuration étrange; au lieu d'une réalité naturelle, elle était un être factice, inachevé, que menaçaient également le péril turc et le péril russe. Le vaincu de 1878 pouvait être tenté de profiter de la faiblesse des États dont l'Europe l'avait entouré ; et quant au vainqueur, on pouvait appréhender qu'il ne prît, aux dépens des petits États slaves, la revanche des déboires que Bismarck et Disraëli lui avaient préparés. Les Russes occupaient les routes et les places fortes ; un général russe était chargé d'organiser la Principauté et de la gouverner. Cette occupation russe était indispensable pour l'affermissement du nouvel État, mais elle était lourde, coûteuse et parfois maladroite dans ses procédés ; la Bulgarie n'en apercevait pas le terme, et elle pouvait se demander si elle n'échapperait au cimeterre turc que pour tomber sous la férule moscovite.

Voilà la situation qu'il faut se représenter, si l'on veut apprécier l'œuvre accomplie par la Bulgarie et par ses princes. Dès la première heure, les Bulgares firent preuve d'énergie et d'esprit politique, et montrèrent qu'ils entendaient vivre indépendants et devenir forts. L'Europe, en laissant leur patrie inachevée et leur race dispersée sous plusieurs dominations, leur rendait, sans l'avoir voulu, un service ; elle leur donnait un idéal : réunir dans un seul Etat les tronçons dispersés de la nation. Elle leur faisait du

patriotisme et de la discipline une nécessité; elle les obligeait à être forts et à s'armer sous peine de ne pas être. L'histoire de la Prusse est là pour prouver ce que peut faire un peuple brave sous l'aiguillon d'une pareille nécessité. Dès les premières heures, en installant leur capitale à Sofia, les Bulgares firent un acte politique décisif; ils affirmèrent leur volonté de rassembler tous leurs frères en une seule nation. Sofia est le centre géographique de la Grande Bulgarie de San Stefano; mais, pour la petite principauté issue du Congrès de Berlin, la capitale naturelle eût été la vieille métropole, Tirnovo, sur les pentes septentrionales du Balkan, à l'entrée des plaines qui descendent vers le Danube. Etabli là, le gouvernement bulgare aurait regardé du côté du Danube, de la Roumanie et des pays slaves du Nord. S'installer à Sofia, c'était signifier qu'il tournerait vers la Roumélie et la Macédoine son activité, ses ambitions et, au besoin, ses armes. Sofia était une capitale d'attente en même temps qu'une place d'avant-garde. Elle est située au centre géométrique de la péninsule balkanique, au croisement des deux grandes routes naturelles qui la coupent en diagonale : l'une est celle que suit l'Orient-express de Belgrade au Bosphore par Nisch, Sofia, Philippopoli, Andrinople; c'est la vieille voie historique qu'ont utilisée les premiers croisés allant vers l'Asie, et, en sens inverse, les invasions turques. L'autre, qu'aucun chemin de fer n'emprunte encore dans toute sa longueur, est celle qui, partant de l'Adriatique, se dirige vers la Mer-Noire par Uskub, Sofia, la trouée de l'Isker et les plaines du Danube. Par l'Isker qui, descendu du mont Rilo, traverse le Balkan et va rejoindre le Danube, Sofia communique avec Tirnovo et la vallée danubienne; par Pernik et Kustendil, elle dispose

d'une route pour descendre dans le bassin du Vardar sur Uskub; par les passes de Dragoman et Pirot, elle est en relations avec Nisch et Belgrade, et par les plateaux peu élevés que franchit la voie ferrée de Sofia à Philippopoli, elle est bien placée pour descendre vers les riches plaines de la Maritza, vers Andrinople et Constantinople. En établissant son cœur et son cerveau à Sofia, la Bulgarie affirmait à la fois sa volonté de vivre et ses espérances de grandir; elle posait sa candidature à l'hégémonie de la péninsule.

II

Pour réaliser l'œuvre de sa résurrection nationale, la Bulgarie pouvait compter d'abord sur l'antique énergie de sa race, réveillée par le vin nouveau de l'indépendance et de la liberté politique. Dans la Turquie d'Europe, on le sait, la domination ottomane n'a pas cherché à assimiler les peuples conquis; partout où ceux-ci ont su conserver leur religion, elle a servi de sauvegarde à leur langue, à leur histoire et à leur sentiment national; les races anciennes, qui peuplaient la péninsule au temps de Byzance, se sont retrouvées presque intactes, les Turcs disparus, comme ces mosaïques des anciennes églises orthodoxes qui réapparaissent dans leur fraîcheur et leur éclat primitifs dès que s'effrite le mince suaire de chaux dont les avait blanchies le zèle pieux des musulmans. Tous ces peuples ressuscités ont retrouvé intactes les traditions et les mœurs, l'organisation sociale et religieuse de leurs aïeux; leurs annales, conservées au fond des couvents par les

soins des moines, leur ont rendu une histoire, des traditions, des exemples, un idéal national ; leur littérature captive a repris son vol. Ce mouvement était commencé, pour les Bulgares, avant la guerre de la délivrance qu'il a préparée et rendue possible. Le gouvernement libéral de Midhat Pacha, dans les provinces danubiennes, en avait favorisé le progrès. Tout un travail souterrain de reconstruction s'était opéré par l'église et l'école sous la direction de l'exarque ; les résultats en apparurent au grand soleil de l'indépendance. Quand l'heure sonna, les matériaux et les esprits se trouvèrent prêts pour la reconstruction de l'Etat bulgare. Les raïas, sous le régime ottoman, vivaient organisés par petits groupements locaux, sous l'autorité de leurs prêtres ; ils avaient chacun leur autonomie et leurs coutumes particulières. Sur ce fond solide de vies communales un Etat moderne a pu s'édifier ; l'antique organisation n'a été que très peu et superficiellement modifiée ; le régime municipal est resté la pierre angulaire de l'édifice politique bulgare. Certains groupements, débris sans doute d'anciennes races dispersées, ont conservé leurs coutumes et leurs traditions particulières : telles sont ces Schopes qui habitent les environs immédiats de Sofia ; les hommes, vêtus de laine blanche, avec le bonnet et la touloupe en peau de mouton, les femmes avec leurs longues tresses, leurs dalmatiques soutachées de blanc, leurs manches et leurs cottes joliment brodées, donnent au marché de la capitale un aspect très pittoresque, très oriental.

Quelles sont exactement les origines du peuple bulgare et en quelle proportion le sang des anciens « bougres » qui furent la terreur de l'Europe au IXe et au Xe siècle, y entre-t-il ? Il est impossible de le dire

aujourd'hui, tant sont divers et multiples les éléments dont est sortie la nation bulgare actuelle; mais il est certain que si les Slaves ont fait adopter, aux envahisseurs de race finnoise ou tartare, leur alphabet, leur langue et leur religion, le type mongolique apparaît cependant très fréquemment. Il suffit de regarder certains Bulgares, aux yeux petits et légèrement bridés, aux pommettes saillantes, pour ne pas les confondre avec des Slaves pur sang. Ce mélange a donné aux Bulgares certains traits de caractère que l'on ne retrouve pas chez les Serbes, les Russes, les Tchèques ou les Polonais, chez qui le sang slave est resté plus intact. Les Bulgares ont l'imagination moins vive et moins brillante que leurs voisins serbes; mais ils ont ce sens de la hiérarchie et de la discipline qui est la qualité distinctive des races tartares, turques ou mongoles; ils sont plus gouvernables que les Slaves, plus maniables; ils se plient aisément à toutes les circonstances et s'adaptent à tous les milieux, ils sont imitateurs et, si leur esprit est rarement inventif, il s'assimile aisément les connaissances qui lui sont enseignées. Le Slave aime la poésie et les chants; il a l'esprit fin, ingénieux, subtil; il poursuit des rêves mystiques, des utopies sociales; il est individualiste, anarchiste même; le Bulgare est utilitaire et pratique; c'est un paysan et un soldat, âpre au gain, dur à la besogne, rude aux autres et à lui-même; très brave, prodigue de son sang, mais peu ménager de celui d'autrui; il est souvent resté grossier, brutal, il a peu d'aptitude aux beaux-arts et peu de goût pour la vie policée des villes; mais, dans un pays où la lutte pour la vie est encore particulièrement âpre, il est bien armé pour y réussir; il a ce que le président Roosevelt appelait un jour « les grandes vertus nécessaires » sans les-

quelles un peuple ne saurait constituer un Etat organisé et puissant.

La Bulgarie, nouvelle venue parmi les nations, avait besoin d'un chef. Restée rude comme une fille sauvage qui tout à coup se trouverait transplantée dans une cité moderne, plus habile à frapper d'estoc qu'initiée aux belles manières diplomatiques du « concert européen, » toute frémissante de passions politiques, d'ambitions nationales et d'appétits individuels, entourée de pièges redoutables et de tentations plus dangereuses encore, travaillée par des intrigues étrangères, il lui fallait un souverain qui la représentât et qui parlât en son nom aux rois et aux chefs d'Etat, qui fût de leur famille, on pourrait presque dire de leur monde, et qui, en même temps, se tînt en dehors et au-dessus des partis pour pouvoir demeurer leur arbitre. Les Bulgares n'avaient chez eux aucune famille princière; ils étaient donc dans la nécessité de s'adresser à un étranger. Mais où rencontrer l'homme d'une telle situation, l'homme qui viendrait de son plein gré, non comme un passant de l'ambition et de la politique, mais avec la volonté de s'identifier à son peuple et de comprendre son âme jusqu'à incarner ses aspirations nationales? Il fallait aussi qu'il ne cessât pas d'être lui-même, c'est-à-dire, un prince venu du dehors, dont le dévouement et les services seraient, en quelque sorte, la récompense de la sagesse politique de ses sujets. Il avait à gagner, à la fois, la confiance des gouvernements étrangers, pour pouvoir être vis-à-vis d'eux le répondant de son peuple, et la confiance de son peuple pour être à même de le défendre aussi bien contre l'animosité flagrante des uns que contre l'amitié indiscrète des autres. Le prince capable d'observer toutes ces nuances, de devenir l'homme de la fonction, parais-

sait d'autant plus difficile à découvrir que les Bulgares étaient plus ombrageux et les étrangers plus jaloux.

Malgré de brillantes qualités d'homme et de soldat, Alexandre de Battenberg ne put tenir le rôle. Trop russe, par sa parenté, ses origines et ses tendances, pour n'être pas suspect au nationalisme bulgare, il apparut, au contraire, trop bulgare et trop indépendant aux Russes qui se refusaient à voir, dans le souverain de la Principauté, autre chose que le « lieutenant » du Tsar. Le cabinet de Saint-Pétersbourg ne lui pardonna pas ses velléités d'indépendance; la formation du ministère nationaliste et libéral de Karaveloff, les victoires de 1885 et la réunion de la Roumélie orientale à la Bulgarie mirent le comble aux ressentiments d'Alexandre III. Pour refaire partiellement l'œuvre de San Stefano, le prince avait compté sur les dispositions favorables de l'Angleterre et sur l'inertie calculée de la Turquie[1] : on lui fit, à Pétersbourg, un grief de son succès même; après des tribulations dont le récit n'est plus à refaire, Alexandre de Battenberg fut réduit à céder : sur un télégramme impérieux du Tsar, il résigna sa principauté[2].

La succession, en vérité, était peu enviable. Le trône princier était à la merci des pronunciamentos militaires, encouragés par les Russes, ou des entreprises des partis en armes; on avait vu, en 1887, un complot d'officiers arrêter le prince Alexandre dans Sofia et l'obliger à s'exiler, et c'était Stamboulof qui, à la tête de bandes de paysans, était rentré dans la

1. Voyez ci-dessus, chapitre premier, page 37.

2. Sur cette période voyez *Cinq ans de règne. Le prince Alexandre de Battenberg en Bulgarie*, par M. A. Drandar (Paris, Dentu, 1884) et, du même auteur, *Les événements politiques en Bulgarie depuis 1866 jusqu'à 1886*. (Bruxelles, Falk, 1886.) Cf. l'ouvrage du capitaine Lamouche : *La Bulgarie dans le passé et le présent*. (Paris, Baudoin, 1892.)

capitale et y avait rétabli le prince dans son ombre de pouvoir. L'infortuné souverain définitivement disparu de la scène, retiré à Darmstadt auprès de sa mère, Stamboulof restait seul maître : véritable dictateur, sous le titre de régent, il organisait, pour sauver les apparences, une sorte de consulat à trois où il prenait pour collègues son beau-frère Moutkouroff, qui lui assurait le concours des Rouméliotes, et son adversaire Karavéloff qu'il pensait annihiler en se l'adjoignant. Derrière ce fantôme de légalité, pendant près d'un an, Stamboulof exerça la dictature : étrange personnage, odieux par sa brutalité, sa cruauté, son manque absolu de scrupules, et attirant, malgré tout, par son audace, son ardeur patriotique, sa foi bulgare. Il y avait, en ce petit homme noir, à la grosse tête carrée, aux yeux fauves et aux pommettes saillantes de Tartare, une terrible force de volonté et d'exécution. C'est lui qui a libéré son pays de la tutelle étrangère. Malgré sa rudesse presque sauvage qu'explique son milieu et son temps, il est digne de compter parmi ces « professeurs d'énergie » qui savent donner à leur pays, au moment critique, l'impulsion nécessaire, la secousse libératrice. De tels hommes n'ont pas de place dans une société policée, dans un Etat tranquille ; ils surgissent dans la tempête, comme ces grands oiseaux de mer aux larges ailes, au bec dur qu'amène l'ouragan. Notre XVIe siècle, pendant les guerres de religion, et, en Allemagne, l'époque de la guerre de Trente ans ont vu à l'œuvre quelques-uns de ces rudes forgerons. Installé à Sofia, Stamboulof frappait à coups redoublés sur ses adversaires, réprimant sans merci toute velléité de résistance, fusillant, emprisonnant, dominant par la terreur, mais remettant de l'ordre et de la discipline dans le pays.

Voilà le personnage dont il fallait d'abord, pour régner en Bulgarie, subir la tutelle et accepter la dictature. Il fallait, en outre, apaiser la Russie ou se maintenir malgré elle, et l'une ou l'autre alternative semblait également impraticable : l'exemple du prince de Battenberg était là pour montrer qu'il n'était possible ni de régner par les Russes malgré les Bulgares, ni de se maintenir par les Bulgares contre les Russes. La Bulgarie cependant avait besoin d'un prince pour retrouver une apparence d'ordre légal. L'Assemblée de Tirnovo, élue sous les auspices ou plutôt sous la pression de Stamboulof, s'avisa de choisir un Danois, le prince Waldemar, qui, trouvant la perspective peu engageante, préféra la cour paisible d'Elseneur aux hasards d'une royauté balkanique. Une nouvelle assemblée élut le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg (7 juillet 1887).

Ce petit-fils de Louis-Philippe avait alors vingt-six ans : il avait rang de lieutenant dans l'armée autrichienne, mais le métier des armes, aujourd'hui que les armes se portent surtout au fourreau, paraissait avoir peu d'attraits pour le jeune prince ; il vivait volontiers au palais familial des Cobourg ou au château d'Ebenthal, au milieu d'une petite cour qui avait conservé du XVIIIe siècle le goût des belles-lettres et des choses de l'esprit. Quitter une existence paisible, la libre culture des sciences et des arts, le rang et les prérogatives princières sans les charges et les périls, et pour quel trône! la perspective n'était ni séduisante, ni même rassurante. Mais gouverner des hommes, vivre l'histoire, la faire, suivre, dans le cours des événements, dans les destinées d'un peuple, l'effet direct d'une volonté intelligente, n'est-ce pas, pour certaines natures, la plus noble des ambitions et, quand une fois on l'a goûtée, la plus élevée

des jouissances, la plus captivante des voluptés? Celui qui s'est senti mordu au cœur par cette divine passion n'hésite pas devant la couronne offerte : il l'empoigne et la garde. Pour un prince dont les aïeux étaient des rois, régner, c'est le devoir, la fonction et, pour ainsi dire, le champ de bataille. « On s'engage, disait Napoléon, et puis on voit. » Cette maxime de l'art de vaincre s'applique à l'art de régner. A mesurer les périls et les obstacles, à disputer sur la forme d'une constitution ou la couleur d'un drapeau, on finit par mourir à Frohsdorf. Quand on a l'âme d'un roi, on règne d'abord : on résout les difficultés ensuite. Ferdinand était né avec les qualités qui font les conducteurs d'hommes et si, peut-être, comme on l'affirme, il eut des hésitations, sa mère la princesse Clémentine, une vraie fille de France par l'énergie de son âme et l'élévation de son esprit, lui donna sans doute des conseils dignes de ceux que son aïeule Jeanne d'Albret fit entendre à Henri de Navarre. Clémentine de Bourbon-Orléans, avec le cœur d'une femme et d'une mère, avait le cerveau d'un politique : elle avait vu la débâcle du 24 février 1848, dont elle avait, comme ses frères, prévu la fatale échéance : ce fut la consolation et la joie de sa vie que cette fondation, par le plus jeune de ses fils, d'une dynastie nouvelle, partiellement issue du vieux sang de France, sur cette jeune terre où la sève est ardente et où l'avenir s'ouvre à de vastes espoirs. Jusqu'à un âge très avancé — elle mourut, on s'en souvient, dans l'hiver 1907, — la fille du « roi citoyen » vécut à la cour de Sofia, parmi ces Bulgares dont sans doute Louis-Philippe savait à peine le nom, auprès d'un fils dont sa tendresse et ses conseils furent, jusqu'à la fin, le réconfort et la lumière. Il y a là, n'est-il pas vrai, pour nous Français, une page d'histoire qui mérite

que nous ne l'oubliions pas ; elle crée un lien particulier de sympathie entre notre pays et la patrie bulgare.

Le 14 août 1887, Ferdinand Ier prit en mains le pouvoir sous les auspices de Stamboulof qu'il garda comme premier ministre. Entre le nouveau souverain et son peuple, nulle affinité naturelle, partout le contraste : le prince très cultivé, très civilisé, observateur sagace et calculateur avisé, froidement brave, — de cette bravoure des rois d'aujourd'hui pour qui la vie est un champ de bataille où les menace, à chaque minute, la bombe, la carabine ou le revolver, plus difficile à coup sûr que le courage du combat, — mais peu guerrier, étant de ceux qui ne livrent au destin que ce qu'ils ne peuvent lui enlever et qui préfèrent le jeu patient et tenace, sur l'échiquier politique, au hasard qui fait dépendre du sort d'une bataille l'avenir d'une nation et d'une dynastie. Le peuple, au contraire, batailleur, enthousiaste, peu soucieux des formes ou des subtilités de la diplomatie, et plus confiant dans la vigueur de ses bras que dans les combinaisons de ses hommes d'État. Ainsi les qualités de la nation et celles de son prince se trouvaient être complémentaires les unes des autres : et c'est peut-être là le secret de leur entente. Le prince s'imposait d'abord au respect général par l'autorité naturelle qu'il devait à sa race et qui émanait de toute sa personne, par son aisance « de roi partout chez soi », par l'habitude héréditaire de commander aux autres et à soi-même, de contenir derrière un masque de froideur les élans d'une âme passionnée, impressionnable, sensible jusqu'à l'excès aux plus légères piqûres, enfin par le port naturellement imposant d'une tête dont la majesté est dans le front, haut et large, et la volonté dans l'éclair péné-

trant de deux yeux d'acier. Les services qu'il rendit à la patrie bulgare achevèrent de serrer les liens qui l'unissent aujourd'hui à son peuple.

Le prince Ferdinand eut dès l'abord le mérite de comprendre que l'avenir de la Bulgarie n'était, à le bien prendre, que l'un des aspects de la question d'Orient, et que la question d'Orient elle-même étant, avant tout, européenne, il fallait qu'il fût européen avant même d'être bulgare. Avec une patience inlassable, il parcourut l'Europe; mettant au service de son pays ses alliances et ses relations de famille, il chercha à tirer la Bulgarie de son isolement, à la distraire des affaires purement balkaniques et des querelles intestines où elle aurait usé ses forces sans profit. La Bulgarie, qui n'était, après le Congrès de Berlin, qu'une principauté en lisières, soumise à la tutelle ottomane et européenne, à peine autorisée à entretenir « une milice », est devenue, grâce au tact et à l'ascendant de son prince, une puissance européenne, pratiquement indépendante et libre, munie d'une forte armée, accréditée dans le pays par des agents dits « commerciaux », mais en réalité diplomatiques, recevant chez elle des envoyés de tous les grands États. Il fallut presque dix ans au prince Ferdinand pour apaiser les ressentiments du Tsar; ce ne fut qu'en 1896 que la réconciliation se fit à Paris, sous des auspices français, entre le prince et le baron de Mohrenheim. Alexandre III consentit à reconnaître Ferdinand Ier comme prince de Bulgarie et, après lui, tous les gouvernements de l'Europe s'empressèrent de suivre son exemple. Le passage à la religion orthodoxe du prince héritier Boris, né catholique comme son père et sa mère Marie-Louise de Parme, fut la conséquence et peut-être la condition de ce rapprochement : la chancellerie russe s'alar-

mait de voir une dynastie catholique s'implanter en Bulgarie; elle craignait que la politique austro-hongroise ne cherchât, un jour ou l'autre, dans la communauté de religion, un moyen de battre en brèche l'influence de l'Église orthodoxe russe dans les Balkans. Faire du Tsar l'empereur de tous les orthodoxes, c'est un rêve que beaucoup de Russes ont fait et font encore; c'est la vraie forme du panslavisme. En Orient d'ailleurs, et surtout dans la péninsule des Balkans où la religion est le cadre et la sauvegarde des nationalités, il est presque impossible à un prince de ne pas partager la religion de ses sujets. Les Bulgares, peu préoccupés de controverses religieuses, mais très intransigeants dans leur nationalisme, virent dans un tel acte un nouveau gage de l'union définitive de la dynastie et de la nation; de ce jour grandit la popularité du jeune prince. Son père, respecté pour tout le bien qu'il fait, reste, malgré ses services, le souverain venu de l'étranger; Boris, né dans le pays, sera le premier roi national.

La Bulgarie, pour assurer son indépendance et préparer ses progrès, a besoin d'entretenir de bonnes relations avec toutes les grandes puissances; mais, selon les occurrences, ou selon les besoins immédiats de sa politique, elle s'est rapprochée davantage de tel groupement européen, ou de tel autre, sans jamais s'inféoder à aucun. Indépendance vis-à-vis de tous, mais bons rapports avec tous, tel a été son programme. Il lui était plus facile qu'à certains autres États, la Serbie par exemple, de le mettre en pratique, parce qu'elle a le bonheur de n'être en contact immédiat avec aucune des grandes puissances; elle ne touche qu'à la Turquie, à la Roumanie et à la Serbie. On a parfois représenté la politique du prince Ferdinand comme ondoyante et tortueuse; il eût été

plus équitable de constater que la situation politique de la Bulgarie l'oblige à une perpétuelle tactique d'adaptation et d'équilibre. Il lui faut prendre sa place dans la vie générale de l'Europe tout en y poursuivant, de combinaison en combinaison, ses fins particulières. Épier, dans la politique européenne, les circonstances propices, canaliser les dispositions favorables afin d'en tirer un avantage pour les intérêts bulgares : telle est la méthode; elle exige, pour être utilement appliquée, un tact toujours en éveil et un constant esprit de suite. Dans la politique du prince Ferdinand, ce qui varie, ce sont les aspects extérieurs, les moyens; ce qui est permanent, c'est la méthode et le but. Durant toute la première période de son règne, le prince cherche à obtenir la reconnaissance de sa dynastie par les puissances : c'est dans un groupement nouveau des grands États, l'alliance franco-russe, qu'il en trouve le moyen, et ce sont des complications orientales, les troubles d'Arménie, qui lui en offrent l'occasion. Le prince fait valoir, en cette circonstance où une crise générale de la question d'Orient menaçait de mettre en feu l'Europe, le prix de son abstention. A partir de 1896, la politique bulgare s'oriente vers la Russie; les cabinets Stoïloff et, plus tard, Daneff, marquent nettement cette tendance.

Dès 1902, l'agitation macédonienne vient compliquer la politique du prince. Le troisième tronçon de la nationalité bulgare, à son tour, mobilise ses forces; des bandes, formées sur le territoire de la Principauté, passent la frontière ; des officiers se mettent à la tête de l'insurrection. On peut croire, en 1903, que la guerre est inévitable ; une grande partie de l'opinion bulgare, très surexcitée, y pousse. Mais le prince sait mieux que personne et l'insuffisance de

ses forces et la volonté des cabinets européens de maintenir la paix : il ne renouvellera pas la faute qu'a commise la Grèce en 1897 ; il donne à la tranquillité du monde un gage de sa bonne volonté et de la sagesse de son pays ; il appelle au ministère M. Daneff qui dissout les Comités et fait son procès à Sarafoff. A Constantinople, M. Natchevitch est chargé de représenter à la Porte la situation difficile de la Bulgarie, les désirs pacifiques de son gouvernement contrariés par le courant d'opinion qui l'entraînera vers la guerre, si des satisfactions et des réformes sérieuses ne sont pas accordées aux populations chrétiennes de Macédoine. Le prince Ferdinand, par cette politique, se maintient d'accord avec les « puissances de l'entente » : Russie et Autriche-Hongrie. Mais l'application du programme de Murzsteg est trop lente et ne donne que des résultats insuffisants : la diplomatie bulgare s'emploie à ramener la France et l'Angleterre, qui viennent de se « rapprocher », à une ingérence plus directe dans les affaires balkaniques. Nous avons vu comment la création du contrôle financier et des missions militaires européennes a été le fruit de cette intervention. La politique des Stamboulovistes, revenus au pouvoir en 1902 (cabinet Pétroff-Petkoff, puis Petkoff seul après la démission du général Pétroff, puis Goudeff après l'assassinat de Petkoff), a consisté précisément à obtenir, par l'intermédiaire de l'Europe, des réformes en Macédoine. Les chefs de l'Organisation donnaient pour mot d'ordre aux bandes de s'abstenir de toutes violences. Sarafoff lui-même avait renoncé à la lutte armée ; il n'espérait plus que du temps et des circonstances la libération de la Macédoine ; c'est comme modéré qu'il a été récemment assassiné avec Garvanoff. M. Stancioff, en succédant, en septembre 1906,

au général Pétroff comme ministre des Affaires étrangères, pouvait dire, dans son premier discours au Sobranié : « Il m'est agréable de constater que nos relations avec les grandes puissances sont plus que bonnes. Par la voie d'un développement pacifique qu'elle ne cesse de suivre, par le souci constant qu'elle a de faire honneur à ses engagements internationaux et par l'idée claire qu'elle s'est formée de sa situation dans la péninsule des Balkans, la Bulgarie gagne de plus en plus dans l'estime et dans la sympathie des puissances. »

Avec M. Stancioff, la diplomatie princière, tout en restant en excellents termes avec toutes les puissances, a d'abord paru se rapprocher davantage de Vienne. La retraite du comte Goluchowski rendait les relations plus faciles. Le ministre qui avait vu naître les petits Etats balkaniques ne pouvait s'habituer à compter avec eux et les traitait en quantités négligeables ; il paraît, en outre, avoir eu une animosité personnelle contre le prince Ferdinand auquel il ne pouvait pardonner, après qu'il avait reçu l'appui de l'Autriche à son avènement, de s'être affranchi de sa tutelle et d'avoir cherché une réconciliation avec la Russie. Le baron d'Æhrenthal ne partage pas les préventions qui ont contribué à amener la retraite de son prédécesseur. L'entente ébauchée, en 1896, entre Sofia et Belgrade n'ayant pu aboutir à cause des propagandes rivales des deux nationalités en Macédoine, l'occasion était bien choisie, au moment où la crise austro-serbe était dans sa phase la plus aiguë, pour opérer un rapprochement entre Vienne et Sofia. M. Stancioff avait-il espéré d'autres avantages de cette politique et de ses relations personnelles avec MM. Isvolski et d'Æhrenthal ? Il vient de quitter le ministère des Affaires étrangères pour la légation

de Paris, et il ne paraît pas avoir recueilli tous les fruits qu'il attendait de sa méthode. Peut-être même faut-il voir, dans le peu d'importance des résultats obtenus, l'une des raisons déterminantes de l'acceptation, par le prince, de la démission du cabinet Goudeff-Ghenadieff-Stancioff.

Un résultat paraît cependant avoir été acquis dans ces derniers mois : le conflit aigu entre la Roumanie et la Grèce d'une part et, de l'autre, les bonnes relations du prince Ferdinand avec Berlin et Vienne, ont amené une ère nouvelle de rapports confiants et de procédés amicaux entre Bucarest et Sofia. Un pont a été jeté sur le Danube : l'expression n'est vraie encore qu'au figuré, elle le sera bientôt au propre. Est-ce là une œuvre durable? Faut-il y voir l'amorce de cette entente des puissances danubiennes et balkaniques qui, de loin, semble si facile à réaliser et qui, dans la pratique, se heurte à tant d'obstacles, de rancunes anciennes et d'intérêts divergents ? Une telle combinaison de petits Etats serait de taille à se défendre par elle-même, et à résoudre, au besoin, par ses propres forces ou son propre poids, les questions balkaniques et orientales ; elle serait un obstacle à toute tentative des grandes puissances pour se frayer un passage vers le Bosphore ou vers Salonique ; de plus, par la force des choses et la logique des situations, elle serait amenée à chercher son appui sur la Russie d'une part et de l'autre sur les puissances occidentales, France et Angleterre. La bonne harmonie qui règne actuellement entre les cabinets de Londres, de Pétersbourg et de Paris, apporte, dans les affaires d'Orient, un élément nouveau. Le temps est passé où la rivalité de l'Angleterre et de la Russie était au fond de toutes les complications dans la Turquie d'Europe et d'Asie. Un accord roumain-

serbe-bugare, conclu sous les auspices des trois puissances, apporterait peut-être avec lui la solution de bien des difficultés toujours renaissantes. S'il vient à se réaliser, la Bulgarie le devra en grande partie à la sagesse politique du prince Ferdinand.

Toute la politique intérieure du prince a été faite en fonction de sa politique extérieure ; elle en explique les méandres, elle en fait saisir l'unité persistante à travers une série de ministères dont la succession est déconcertante pour nos esprits occidentaux accoutumés au parlementarisme; la politique extérieure est le fil conducteur qui permet de trouver une continuité de volonté, une fixité d'orientation parmi les fluctuations des partis. Le prince, avec une rare dextérité, avec un mélange adroitement dosé de souplesse et d'autorité, a établi, en dehors des factions et au-dessus d'elles, son autorité personnelle. Sans jamais heurter de front un parti vraiment populaire, il a su tirer de chacun d'eux ce qu'il pouvait donner pour le bien du pays, en attendant que la lassitude des uns et les appétits des autres aient fait désirer le renouvellement des ministres au pouvoir. Il a usé les partis et les hommes les uns par les autres. Les partis n'ont été pour lui que des équipes que, successivement, il a attelées au char de l'Etat dont il n'a jamais cessé, lui, de guider la marche. Certes, le prince n'est pas arrivé du premier coup à un pareil résultat, si avantageux pour la stabilité politique de la Bulgarie; il a dû subir d'abord la domination de Stamboulof; mais il avait compris que le terrible dictateur était une force et que, tant que l'indépendance de la Bulgarie serait en question, un pareil homme pouvait, en face des grandes puissances, accomplir une œuvre brutale dont ni son propre caractère, ni sa situation, ne lui auraient permis de

se charger. Ce fut Stamboulof lui-même qui proposa des lois destinées à fortifier les prérogatives et les droits constitutionnels du Souverain.

Une dictature que n'excusent plus les nécessités d'un péril public ou d'une crise révolutionnaire ne tarde guère à devenir insupportable : cette heure arriva pour Stamboulof. Depuis sept ans, le prince supportait, sans impatience apparente, l'autorité du tout-puissant ministre, mais, à cette rude école, il apprenait son métier de souverain et il préparait l'avenir. Un jour vint, en 1895, où, la Bulgarie étant définitivement affranchie du régime russe, les circonstances parurent propices pour un rapprochement avec le Tsar : Ferdinand accepta la démission que Stamboulof lui offrait périodiquement, et forma un ministère avec M. Stoïloff. Quelques mois après, Stamboulof périssait assassiné dans une rue de Sofia.

Quels partis, depuis lors, se sont tour à tour succédé au pouvoir, c'est ce que nous nous garderons de raconter [1]. Les partis, en Bulgarie, ne représentent pas, comme en d'autres pays, des doctrines politiques très différentes et très clairement définies ; ce sont plutôt des groupements formés autour de certains chefs pour la conquête et parfois pour l'exploitation du pouvoir; on les désigne généralement par les noms de leurs chefs : Stamboulovistes, Stoïlovistes, Radoslavistes, etc. Le chef mort, il arrive souvent que le parti se dissout ou se rallie à un autre programme. A quelques années d'intervalle, le même nom sert à désigner des partis tout à fait différents par leurs tendances. Sans doute, il ne faut rien exagérer, il existe entre les diverses nuances politiques

1. On trouvera tout le détail des luttes des partis, de leur organisation et de leurs tendances dans le livre de M. René Henry : *Des monts de Bohême au golfe Persique* (Plon, 1908).

qui se partagent le Sobranié des divergences de doctrines ; mais elles sont rarement profondes ; le pays est trop jeune pour que les partis aient poussé des racines historiques lointaines ; le plus souvent, c'est une question de tactique ou d'opportunité qui les sépare, ou tout simplement une question d'ambitions personnelles. Quand une faction occupe la place depuis longtemps, les appétits impatients se coalisent pour la renverser et la remplacer. C'est l'heure que choisit le prince pour exercer sa prérogative de nommer les ministres. Son choix ne s'exerce pas forcément dans la majorité du Sobranié, car alors le même parti resterait toujours au pouvoir, le parti qui détient le gouvernement étant à peu près certain de faire élire un Sobranié qui lui soit favorable. Le prince appelle les hommes qui lui semblent le mieux répondre à la situation ; il dissout l'assemblée, et les élections nouvelles donnent généralement la majorité au nouveau cabinet. Ainsi les partis ne sont rien que par le prince, qui n'est d'aucun et qui se sert de tous.

Une crise toute récente vient de montrer la manière dont il procède. Les Stamboulovistes (parti national-libéral, bien différent d'ailleurs de ce qu'il était au temps de Stamboulof) étaient depuis 1902 au pouvoir avec un cabinet présidé successivement par le général Petroff, M. Petkoff et M. Goudeff. La Chambre arrivant à l'expiration de son mandat, le cabinet a remis sa démission au prince qui l'a acceptée. Le journal du parti, *Nov Vek* explique ainsi sa résolution : « Le gouvernement a cru utile de donner sa démission dans un dessein d'intérêt national. Il n'était en désaccord ni avec le chef de l'Etat, ni avec la représentation nationale, il n'y avait pas même de désaccord entre les membres du cabinet. Sa retraite n'a d'autre raison d'être que l'expiration du mandat constitutionnel de la Chambre

dont la confiance lui permettait de gouverner le pays. Il laisse ainsi toute liberté à un autre cabinet de consulter la volonté du pays. » Equipe fatiguée ! Le prince n'a pas fait appel aux deux principaux partis d'opposition, ni aux Tsankovistes (progressistes) dirigés par M. Daneff, ni aux nationalistes (anciens Stoïlovistes) qui reconnaissent pour chef M. Ivan Guéchoff ; il est allé chercher des hommes nouveaux, jeunes, groupés depuis peu autour d'un chef dont le nom était hier encore inconnu, M. Malinoff[1] ; ils s'intitulent démocrates ; c'est une fraction dérivée de l'ancien parti Karaveliste ; elle est surtout dirigée par des professeurs, des publicistes, des intellectuels. Dans le Sobranié précédent ce parti n'avait que trois députés ; les élections viennent d'avoir lieu (juin 1908) ; elles ont donné une écrasante majorité au ministère. Des Stamboulovistes, qui formaient la majorité du cabinet précédent, *pas un seul* ne rentre au Sobranié. Des chefs de parti, seul M. Daneff est réélu[2].

Ainsi, malgré les luttes des partis et les rivalités des hommes, la stabilité gouvernementale résulte de l'action personnelle du souverain, et celui-ci est en parfaite communion avec la masse du pays qui travaille et se développe dans la paix et le calme. Les divisions politiques, querelles de coteries et conflits d'ambitions, n'atteignent pas un peuple de paysans et de petits artisans, laborieux et économes, qui n'a aucune éducation politique et qui, il y a trente ans, vivait encore sous le joug des Turcs ; il se contente de jouir, sans s'en laisser enivrer, de son indépen-

1. Le ministre des Affaires étrangères est le général Paprikoff, qui a toute la confiance du Prince.

2. Le nouveau Sobranié comprend 175 démocrates, 21 agrariens, 3 nationalistes, 3 Radoslavistes, 1 Tsankoviste. Il reste 32 élections complémentaires à faire en raison d'élections multiples.

dance et de sa liberté. Et l'on ne sait, en vérité, ce qu'il convient d'admirer davantage, ou du prince qui sait faire accepter de tous son autorité bienfaisante, ou du peuple qui a le bon sens de se laisser conduire.

III

La force de la Bulgarie, son avenir, est dans la masse de ses paysans. La Bulgarie est une démocratie rurale, un pays de petite propriété. Les grands domaines ne s'y rencontrent qu'à l'état d'exception très rare. Au temps des Turcs, il existait une classe de grands propriétaires fonciers : on les appelait les *tchorbadjis* ; ils possédaient les *tchifliks* ou grands domaines, sur lesquels beaucoup de paysans travaillaient comme colons; ils étaient des intermédiaires entre le gouvernement ottoman et les paysans bulgares. L'état social de la Bulgarie était donc comparable à celui que nous voyons encore en Macédoine, avec cette différence que les grands propriétaires qui bénéficiaient du régime turc étaient chrétiens, tandis qu'en Macédoine ils sont en majorité Turcs. Nous avons expliqué plus haut comment la question macédonienne est avant tout une question sociale [1] : c'est cette question sociale que nous voyons aujourd'hui résolue en Bulgarie et en Serbie. Les *tchorbadjis* bulgares ont disparu en tant que grands propriétaires, mais comme ils étaient restés chrétiens, ils se sont retrouvés patriotes et ils ne se distinguent plus

1. Voyez ci-dessus, chapitre III, page 154.

du reste de la nation ; ceux qui étaient Turcs ou Bulgares musulmans ont, pour la plupart, quitté le pays. Les terres vacantes ont été achetées, à bon compte, par les paysans qui les cultivaient ; ils se sont endettés pour devenir propriétaires, mais ils s'acquittent, peu à peu, grâce à la Banque agricole bulgare. Ainsi a grandi cette classe nombreuse de paysans propriétaires qui forme presque toute la nation bulgare : les ouvriers d'usines ne sont que 6.000 sur 4 millions d'habitants. Les ruraux sont des travailleurs acharnés, tenaces, prolifiques ; c'est une forte race qui exporte jusqu'en Amérique ses aptitudes spéciales à la culture et au jardinage. A Budapest, tous les jardiniers sont des Bulgares ; autour de Constantinople, avant les bombes de 1903, ils étaient très nombreux ; ce sont eux qui faisaient pousser ces belles fraises, gloire des maraîchers du Bosphore. Presque tous ont été chassés au moment des troubles ; ils ont dû refluer en Macédoine ou dans la Principauté, et c'est en partie parmi ces déracinés que les bandes se sont recrutées.

Les paysans bulgares ont gardé du passé une défiance invincible contre tout grand propriétaire : ce sentiment est si vif, dans certaines régions, qu'un capitaliste qui tenterait de réunir les éléments d'un grand domaine risquerait d'être molesté dans ses biens et même dans sa personne. Les dispositions de notre Code civil, cette « machine à hacher le sol, » introduites en Bulgarie en 1889, empêchèrent la reconstitution de grands domaines. Le tableau ci-dessous est très significatif à cet égard : il montre à merveille l'extraordinaire morcellement de la propriété bulgare. Le chiffre le plus considérable est celui des propriétaires possédant de 5 hectares à 7 hectares et demi. Le nombre total des propriétaires possédant plus de 100 hectares n'est que de 66 sur

546.084 propriétaires possédant 3.428.466 hectares[1]. La vie de l'Etat bulgare repose donc sur la classe des paysans propriétaires. Que la récolte soit mauvaise, la rentrée des impôts devient difficile, et le budget est menacé de perdre son équilibre ; les propriétés grevées de trop lourdes hypothèques sont vendues ; et si la période des vaches maigres vient à se prolonger durant quelques années consécutives, une crise grave peut s'ensuivre. Depuis 1901, les récoltes ont été excellentes et l'on a vu les paysans rembourser à la Banque agricole le tiers de leurs dettes (20 millions sur 60).

En tout pays la routine est l'inconvénient de la petite propriété, surtout lorsqu'elle n'est pas avoisinée par de grands domaines. Les modes d'assolement, en Bulgarie, sont encore très rudimentaires malgré les grands progrès réalisés en ces dernières années ; la plus grande partie des terres à blé sont encore laissées en jachère une année sur deux ; elles servent de pâture pour les bœufs, les buffles et les

1.

Nombre de propriétaires.	Superficie de chaque propriété.	Superficie totale de chaque catégorie de propriété.
65.870	jusqu'à 50 ares.	15.722 hectares.
37.256	de 50 à 100 —	27.836 —
59.735	— 1 à 2 hectares.	89.579 —
54.841	— 2 à 3 —	137.382 —
49.637	— 3 à 4 —	173.551 —
44.093	— 4 à 5 —	198.224 —
85.177	— 5 à 7 1/2 —	525.416 —
53.418	— 7 1/2 à 10 —	461.826 —
53.018	— 10 à 15 —	641.992 —
21.108	— 15 à 20 —	362.173 —
14.112	— 20 à 30 —	339.095 —
4.017	— 30 à 40 —	137.280 —
1.593	— 40 à 50 —	70.860 —
1.591	— 50 à 100 —	105.118 —
428	— 100 à 200 —	57.774 —
96	— 200 à 300 —	22.990 —
56	— 300 à 500 —	21.491 —
33	— 500 et au-dessus.	40.158 —

moutons. L'usage des engrais commence à peine à s'introduire ; les fumiers, entassés au milieu du village en un immense monceau sur lequel jouent et grouillent des légions d'enfants, de porcs et de volailles, demeurent inutilisés; les paysans croient que, s'ils les répandaient dans leurs champs, le blé pousserait tout en feuilles et ne donnerait pas d'épis. Le froment, le maïs, l'avoine, le seigle, l'orge sont les principales cultures[1]; le riz et le haricot prospèrent dans la plaine de Philippopoli; le ministère de l'Agriculture a introduit la betterave autour de Sofia où une sucrerie a été fondée; en Roumélie on replante les mûriers que les Turcs avaient coupés en 1876; le tabac prospère dans plusieurs départements[2]; enfin les roses, dont l'essence si renommée est exportée surtout en France, fleurissent en champs immenses dans la « vallée des roses » (Kazanlick)[3]. Le gouvernement s'emploie, avec une intelligente activité, à favoriser les progrès de la culture : le passage de M. Ghenadieff au ministère de l'Agriculture laissera, à ce point de vue, une trace durable. On encourage par des allégements d'impôts la mise en culture des terres en friches : quiconque transforme en vignes ou en prairies artificielles une terre abandonnée est exempt d'impôts, pour cette terre, pendant douze ans. Le programme des écoles pédagogiques et des séminaires comporte un cours d'agri-

1. Production moyenne en céréales : 30.000.000 d'hectolitres par an, dont 12 millions de froment. Voyez pour tous ces détails *La Bulgarie contemporaine* (ouvrage publié par la Direction du commerce et de l'agriculture pour l'exposition de Bruxelles. 1905). Cf. L. de Launay : *La Bulgarie d'hier et de demain*. Hachette, 1907, in-12.

2. Haskovo, 800.000 kilogrammes; Philippopoli, 300.000; Kustendil, 270.000; Silistria, 210.000. — Superficie cultivée en tabac : 3.000 hectares.

3. Exportation d'essence de roses : entre 4.000 et 6.000 kilogrammes, valant de deux à quatre millions de francs.

culture pour les prêtres et les maîtres d'école. L'Etat distribue la graine de vers à soie, les plants de mûrier, les meilleures semences et les meilleures greffes ; il fait venir des professeurs et des jardiniers étrangers ; il s'applique à améliorer les races de bétail, il introduit l'emploi des machines et s'efforce de faire abandonner l'usage des jachères ; grâce à l'amélioration du réseau des canaux d'irrigation, beaucoup de terres sont rendues à la culture ou mises en état de produire davantage. En 1892, les guérets ou jachères occupaient 42 et demi pour 100 du sol labourable ; en 1899, la proportion n'était plus que de 31 pour 100 ; elle a beaucoup diminué depuis. Le labourage se fait encore dans beaucoup d'endroits avec la charrue primitive, l'antique araire en bois ; cependant, grâce à la propagande faite par le gouvernement et par les fabricants d'instruments agricoles, l'usage des machines se répand de plus en plus ; les charrues en fer se multiplient, ainsi que les moissonneuses, les vanneuses, les arroseuses. Les herses, qui n'étaient que 5.353 en 1899, étaient déjà 38.080 en 1902, indice du soin nouveau que les paysans bulgares apportent à ce que notre vieil Olivier de Serres appelait si joliment le « ménage des champs. »

L'État bulgare s'est beaucoup préoccupé de protéger les paysans contre l'usure, fléau des classes agricoles en progrès. L'instinct du paysan le porte à acheter la terre, mais il est souvent victime des races dont la vocation est de servir d'intermédiaires : levantins, grecs, juifs, arméniens. Les juifs sont beaucoup moins nombreux en Bulgarie qu'en Roumanie ou en Russie ; on n'en compte guère que 30.000, répartis surtout dans les villes de la Mer-Noire et de la Roumélie. Un réseau d'institutions de crédit et de coopé-

ration, dont l'Etat a pris l'initiative, protège le cultivateur contre lui-même et contre les usuriers. La Banque agricole dont l'origine première remonte à 1863 et à l'administration bienfaisante de Midhat-Pacha, a été réorganisée par une loi du 23 décembre 1894, dont M. Ivan Guéchoff a été le promoteur; elle administre 160 caisses rurales qui mettent, jusque dans les bourgs des campagnes, le crédit à la portée des ruraux; dans les villes où la banque nationale n'a pas de succursale, ces caisses sont autorisées à la représenter et à faire des opérations pour elle. Elles font des prêts sur hypothèques ou sur gages, à des taux relativement modérés, 7 et 8 pour 100, avancent des fonds aux cultivateurs pour achat de bétail, semences, instruments aratoires, reçoivent des dépôts, etc.; elles sont, en outre, autorisées à faire des avances aux sociétés coopératives du type Raiffeisen et l'on a vu, depuis le commencement de ce siècle, cette forme de la prévoyance sociale se développer étrangement. A la fin de 1907, la Bulgarie comptait 293 sociétés de crédit coopératives dont le bilan s'élevait, au 30 septembre, à 4.741.609 francs. Une loi récente a créé une institution analogue au *homestead* qui réserve aux paysans un noyau insaisissable et incessible de propriété.

L'élevage va de pair avec la culture des céréales : c'est, comme disait Sully, la « seconde mamelle » de la Bulgarie. La diminution des jachères ayant amoindri les surfaces livrées à la pâture, le gouvernement se préoccupe de développer la culture des fourrages artificiels; tous les terrains semés en luzerne sont exemptés d'impôts; l'étendue totale des champs de luzerne, qui était de 31.000 hectares en 1892, était déjà en 1900 de 88.000. C'est l'élevage des chevaux, des bœufs, des buffles et des moutons qui s'est le plus

accru ; des animaux reproducteurs ont été importés pour l'amélioration des races indigènes ; des primes sont accordées aux éleveurs qui exposent les plus beaux spécimens. Deux écoles d'agriculture, avec fermes modèles, et cinq haras, s'occupent tout particulièrement de la sélection des races. Des laiteries ont été créées et l'exportation des beurres a commencé. Une section spéciale, au ministère du Commerce et de l'Agriculture, est chargée de la surveillance et de l'application des lois rurales ; le pays est divisé en quarante-quatre rayons agricoles dont chacun est surveillé par un inspecteur : il veille à l'application des lois de police dans les villages, des réglements concernant le phylloxera, les graines de vers à soie, etc. ; il a mission d'organiser des cours, des expériences. La Société nationale d'agriculture seconde activement l'action de l'Etat ; elle édite une *Revue agricole* et de nombreux manuels et tracts destinés à éclairer le paysan bulgare sur ses véritables intérêts.

La question des forêts et du reboisement est capitale pour l'avenir de la Principauté. Les Turcs et, en général, les peuples musulmans apportent partout, avec eux, le fléau du déboisement dont les troupeaux de moutons et de chèvres complètent l'œuvre destructive ; le roc est bientôt dénudé ; le torrent entraîne dans les plaines et jusque dans la mer la bonne terre des montagnes ; il ravine profondément les plaines, il ruine irrémédiablement le pays. La chèvre, si on l'en laissait libre, ferait des contrées les plus fertiles des Saharas dénudés ; elle est le fléau de la péninsule des Balkans, comme de la Grèce, de la Sicile, de l'Espagne et de l'Afrique du Nord ; aucune verdure n'échappe à sa dent. Tout le flanc méridional du Balkan bulgare et le Rhodope ont été dé-

boisés; les montagnes apparaissent de loin nues, âpres, stériles. Au contraire, le flanc Nord du Balkan est couvert de magnifiques forêts de hêtres et de conifères ou d'épais maquis. Le gouvernement s'est préoccupé, dès les premières années de l'indépendance, d'assurer l'exploitation régulière en même temps que la conservation de la richesse forestière.

En 1884 une première loi, suivie d'une seconde en 1889, introduisirent dans le régime forestier la notion nouvelle de l'intérêt public; elles se heurtèrent longtemps, elles se heurtent encore, aux habitudes invétérées des paysans et des communes qui se croyaient libres d'user et d'abuser de leur droit de propriétaires, coupant, incendiant sans contrôle et sans mesure dans les forêts. Peu à peu cependant on réussit, par persuasion ou par contrainte, à venir à bout de ces déplo rables errements. Un cadastre forestier fut dressé : les propriétés de l'Etat, celles des communes et celles des particuliers furent soigneusement séparées et délimitées, les droits des paysans fixés et surveillés. On commença à créer autour des villages des pépinières de jeunes arbres, que l'on planta ensuite sur les routes, autour des bourgs ou dans les endroits les plus dénudés. Des lois de 1897 et de 1904 ont achevé d'établir le code forestier; le salut des bois de la Bulgarie et même leur renaissance est aujourd'hui assuré. Des inspecteurs français ont été appelés pour diriger le travail d'aménagement et d'exploitation rationnelle et pour former un personnel indigène. Les forêts sont une grande richesse pour la Bulgarie; elles couvrent 3.041.324 hectares, dont 902.000 appartiennent à l'État, 1 million et demi aux communes et le reste aux particuliers. Le pays exporte, par ses ports de la Mer-Noire ou du Danube, des bois durs ou flexibles, à l'état brut ou ouvragé :

la Turquie, entièrement déboisée, est le meilleur acheteur.

L'État bulgare a donc eu le mérite de comprendre quelles étaient les sources principales de sa prospérité ; il s'est appliqué à défendre et à développer la classe des paysans et les industries rurales. Peu de pays ont une législation agraire plus complète et mieux adaptée à ses besoins, un système de crédit mieux organisé.

Le paysan bulgare, pour cultiver sa terre, a besoin de main-d'œuvre ; il a intérêt à avoir beaucoup d'enfants; il se marie de bonne heure et souvent, à quarante ans, il est grand-père : aussi l'augmentation de la population est-elle très rapide. La Bulgarie dépasse aujourd'hui 4 millions d'habitants (3.744.283 en 1900); en 1887, après l'annexion de la Roumélie orientale, la population n'était que de 3.154.000. L'excédent des naissances sur les décès dépasse annuellement une moyenne de près de 60.000. — Malgré l'émigration d'un grand nombre de musulmans, malgré le départ, lors des troubles de 1906, de plusieurs milliers de Grecs, la population n'a pas cessé de s'accroître ; elle a remplacé les partants ; elle fait déjà tache d'huile sur les pays voisins, elle émigre. Le nombre des Turcs est encore de près de 500.000, et l'on compte environ 70.000 Roumains, 40.000 Grecs, 80.000 Tziganes, 30.000 Juifs.

IV

Que la Bulgarie ne soit pas actuellement un pays industriel, il n'y a pas lieu de s'en étonner : le temps lui a manqué pour une pareille transformation. Mais

possède-t-elle les moyens de créer chez elle la grande industrie, et a-t-elle intérêt à le faire, c'est ce qu'il est intéressant de se demander. Le pays n'est pas très riche en minéraux, mais il a quelques bassins houillers assez importants : les mines de lignite de Pernik, au Sud-Ouest de Sofia, ont été les premières exploitées et donnent encore de bons rendements ; celles de Bobov-Dol n'ont pas encore de chemin de fer. Enfin, dans le Balkan central, sur le parcours de la future ligne de Tirnovo à Borouchtitza, des mines de charbon considérables ont été récemment étudiées par un ingénieur français des mines, M. de Launay, et il nous suffira, pour cette question, de renvoyer à son livre. En « houille blanche », les montagnes bulgares, Balkan, Rhodope, ou Rilo, abondent : les torrents qui dévalent des hauteurs, et qui sont aujourd'hui un fléau, peuvent devenir une source considérable de richesse. Malgré tout, il ne semble pas que la Bulgarie doive mettre dans l'industrie ses espérances de richesse et d'avenir ; elle est et elle restera avant tout un pays agricole ; mais elle a évidemment intérêt à créer, comme elle a déjà commencé à le faire, les principales usines nécessaires à sa consommation. En 1900, la Principauté ne comptait que vingt industries différentes ; elle en avait déjà quarante-deux en 1905, et, depuis lors, le mouvement n'a fait que s'accroître : les industries textiles et surtout celles de la laine tiennent le premier rang.

Au temps des Turcs, les petites villes bulgares étaient habitées par un grand nombre de petits artisans, organisés en « métiers » ou corporations : c'était le petit atelier familial, tel qu'il existe chez tous les peuples qui n'ont pas suivi l'évolution industrielle déterminée par l'invention des machines.

Deux exemples : il existait à Sofia, en 1876, soixante savetiers ; ils n'étaient plus que quatre en 1896, bien que la population eût quadruplé. A Stara-Zagora, on comptait avant la guerre 2.500 ateliers de filature de laine à domicile ; il n'y en avait plus que 20 en 1905. Tous ces petits ateliers de famille, tous ces petits métiers ne purent résister à la concurrence des articles étrangers, importés en masse grâce à la libre concurrence commerciale. Il en résulta des souffrances et des ruines pour beaucoup d'artisans, et c'est pour les protéger, en même temps que pour préparer l'avènement d'une industrie plus centralisée, que le gouvernement princier a fait voter par le Sobranié toute une série d'intéressantes lois sociales. La loi de 1903 sur « l'organisation des métiers et des syndicats ouvriers » pose les principes, conformes aux décisions générales de la Conférence de Berlin, et la loi de 1905, sur la « protection du travail des femmes et des enfants dans les fabriques », prescrit une série d'applications pratiques destinées à protéger les femmes et les enfants contre les abus du travail dans les usines, et même dans les ateliers familiaux lorsque le nombre des personnes qui y sont occupées dépasse cinq. L'inspection du travail a été organisée, et, en outre, le ministère exerce son contrôle par l'intermédiaire des *Comités du travail* institués dans les villes, et composés du maire, d'un médecin, de l'inspecteur des écoles de la région, d'un ingénieur de l'État et d'un représentant des associations ouvrières de la commune. La loi du 23 janvier 1904 détermine l'organisation des métiers ; elle oblige les artisans « à s'organiser en corporations afin de prévenir toute concurrence déloyale, de collaborer au progrès des métiers, de créer des caisses de prévoyance et de crédit, etc. » Nul ne peut exercer un

métier quelconque sans être muni d'un certificat délivré par le syndic de la corporation et certifiant que le candidat justifie d'une pratique suffisante dans le métier qu'il se propose d'exercer. Les relations entre patrons et apprentis sont également fixées. Ainsi toute une série de lois et de règlements, dans le détail desquels il nous est impossible d'entrer, mettent, au point de vue de la protection ouvière et de l'organisation des métiers, la Bulgarie en avance sur beaucoup de nations plus anciennement civilisées, et l'on peut dire que, dans la Principauté, l'industrie a sa charte avant d'avoir eu son essor.

Cet essor, le gouvernement s'est préoccupé de l'assurer à la Bulgarie par des lois protectrices, notamment par la « loi sur l'encouragement du commerce et de l'industrie bulgares », votée le 25 janvier 1905; elle détermine une série d'avantages généraux, dont bénéficient toutes les entreprises industrielles, et une série d'avantages spéciaux, dont bénéficient seulement certaines industries nominativement désignées : ce sont celles dont la création ou le développement ont paru au gouvernement particulièrement nécessaires. En outre, la Bulgarie a arrêté le programme d'un nouveau tarif douanier qui a servi de base à ses négociations commerciales avec les États européens. Il est très étroitement protecteur; il ne se contente pas de frapper de droits très élevés les produits que la Bulgarie peut fabriquer elle-même, ou dont elle souhaite de promouvoir la fabrication, mais il atteint même les articles que la Principauté est dans l'impossibilité de produire, tels que les articles de luxe, les machines, les soieries. L'importation française s'est trouvée, de ce fait, l'une des plus atteintes. Les droits, d'ailleurs, sont si élevés qu'ils ne jouent pas. La population, où les

grosses fortunes sont rares, préfère se passer des articles qui sont frappés de ces droits exorbitants et ainsi se trouvent entravés le développement du luxe, du bien-être, l'affinement des mœurs, l'usage même de certains articles considérés en Occident comme de première nécessité. Il est à souhaiter que le nouveau ministère se rende compte que le but a été dépassé et apporte quelques amendements aux rigueurs de ses tarifs douaniers.

Le commerce bulgare, — dont nous ne pouvons ici qu'esquisser la physionomie générale, — consiste tout naturellement en une exportation de produits agricoles qui varie avec la récolte, et en une importation d'objets manufacturés et de matières premières destinées à l'industrie. Le mouvement général des affaires a dépassé, en 1904, 288 millions de francs et, depuis 1901, période de bonnes récoltes, les exportations l'emportent considérablement sur les importations. Dans les premières années de l'indépendance, alors que les chemins de fer n'étaient pas encore construits, le commerce se faisait uniquement par eau, soit par la Mer-Noire, soit surtout par le Danube ; presque toute l'importation venait d'Autriche-Hongrie et presque toute l'exportation se dirigeait vers la Turquie. Depuis, ces deux pays ont respectivement conservé le premier rang, mais la part des autres nations s'est considérablement accrue. Il est curieux de constater que les échanges entre la Russie et la Bulgarie, malgré leurs affinités politiques, sont très restreints.

Le gouvernement a beaucoup fait pour l'essor du commerce en améliorant les voies de communication, et en créant de nouvelles routes et des chemins de fer. Deux bons ports ont été creusés et outillés, à Varna et à Bourgas, sous la direction d'ingénieurs et

d'entrepreneurs français ; les lignes de navigation de la Mer-Noire y font escale. La Bulgarie a même une marine de guerre : un petit croiseur et trois torpilleurs, commandés, jusqu'à ces derniers mois, par un officier français. Les ports du Danube ont été améliorés. La Principauté possède actuellement 1.600 kilomètres de chemins de fer dont 1.209 appartiennent à l'État : le reste est la propriété de la Compagnie des Chemins de fer orientaux, dont l'administration est surtout austro-allemande. Elle avait construit, avant la guerre de 1877, le tronçon de ligne entre la frontière méridionale de la Roumélie et la station de Sarambey (entre Sofia et Philippopoli); les tentatives du gouvernement pour racheter cette fraction si importante du réseau bulgare n'ont pas abouti. Il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour y voir les chemins de fer actuellement ouverts[1] : la grande ligne Nisch-Sofia-Philippopoli-Andrinople avec embranchement sur Bourgas; la ligne de Sofia à Tirnovo et Varna, dont deux embranchements atteignent le Danube à Nikopoli et à Routschouk. Il est plus intéressant d'insister sur celles qui vont être prochainement ouvertes ou commencées, à cause de leur grande importance politique et stratégique. Avant la fin de l'année 1908, la petite ligne de Sofia à Pernik et Radomir sera inaugurée jusqu'à Kustendil et à la frontière : c'est la direction d'Uskub où une vallée conduirait le rail sans grandes difficultés. Un vieil iradé turc concède la construction de cette ligne, mais le gouvernement s'est opposé jusqu'ici aux travaux. Il redoute qu'une invasion bulgare ne descende trop facilement par cette voie vers Uskub et Salonique.

1. Voir notre carte des chemins de fer balkaniques à la fin du volume.

Les Turcs se montrent plus disposés à autoriser une ligne qui descendrait sur Serès par Djuma-Ibala. Il semble que l'intérêt bien compris du gouvernement ottoman serait de favoriser la construction immédiate des deux lignes; elles contribueraient plus efficacement que des soldats et des gendarmes à la pacification du pays[1].

A Sofia, en mars dernier, a eu lieu l'adjudication de la ligne de Mezdra (au nord de Sofia) à Vidin, qui va desservir toute une partie de la Principauté encore privée de chemins de fer. Enfin une seconde ligne traversant le Balkan va être entreprise entre Tirnovo et Nova-Zagora par Borouchtitza; elle desservira le district carbonifère et tracera la voie terrestre la plus courte de Bucarest à Constantinople, si toutefois, comme on l'espère, les négociations engagées pour relier enfin, par un pont sur le Danube, le réseau bulgare au réseau roumain ne tardent pas à aboutir. Tous ces chemins de fer contribueront à rendre plus faciles et plus étroites les relations de la Bulgarie avec le reste du monde, et il est permis d'en attendre un heureux résultat. Les Bulgares ont en effet les défauts de leurs qualités: nationalistes intransigeants, ardents patriotes, ils sont souvent, surtout en affaires, hostiles à tout ce qui vient du dehors; qu'un étranger cherche à établir chez eux une industrie, une entreprise commerciale dont leur pays profiterait cependant tout le premier, il se heurte à d'étranges mauvaises volontés, qui ne fléchissent qu'au moment où le gouvernement a besoin de faire un emprunt. Il est presque impossible de faire des affaires en Bulgarie si l'on ne se résigne pas à passer par l'entremise d'un intermédiaire ou d'un

1. Voyez ci-dessus, chapitre VI, p. 290.

courtier indigène. Cette tendance à l'exclusivisme s'explique chez un peuple qui vient seulement de secouer le joug étranger, mais elle n'est plus compatible avec l'état de prospérité, de progrès et de force où est aujourd'hui parvenue la Bulgarie.

Pays de petite propriété, pays de bons soldats : dans l'armée, plus encore que partout ailleurs, les Bulgares donnent la preuve de cet esprit de patriotisme et de discipline qui constitue le patrimoine moral de leur race. Ils ont fait leur apprentissage militaire en 1877 et en 1885 ; depuis, le gouvernement a dépensé beaucoup d'argent pour son armée : le prince lui témoigne la sollicitude d'un chef d'État qui sait qu'en définitive le sort de son pays peut dépendre, un jour, d'une bataille. Sur le pied de paix, l'armée active compte 53.000 hommes présents sous les drapeaux ; sur le pied de guerre, 190.000 ; en y comprenant toutes les classes de la réserve et de la territoriale, on arrive à 320.000 hommes. Ces troupes sont réparties en neuf divisions d'infanterie à quatre régiments, qui deviennent, en temps de guerre, neuf corps d'armée, avec neuf régiments d'artillerie à cinquante-quatre pièces, sans compter l'artillerie de montagne, et quatre régiments de cavalerie. Toute l'artillerie est neuve : on sait qu'elle a été récemment achetée au Creusot. Les troupes font de fréquentes manœuvres et sont très entraînées : officiers et soldats sont animés du meilleur esprit. Que serait le haut commandement ? On dit généralement que les généraux ne sont pas encore tous au courant de la stratégie et de la tactique modernes ; mais ils ont à côté d'eux des officiers d'état-major, formés en France, en Allemagne, ou même à l'École militaire de Sofia, qui pourraient au besoin les éclairer et les guider, comme cela s'est passé, dit-on, pour quelques chefs

japonais dans la dernière guerre. En tout cas, l'armée bulgare a confiance dans son prince ; elle a la foi patriotique, la volonté de vaincre ; elle est bien outillée ; elle est donc une force.

V

Nous n'avons jamais espéré tracer ici, en si peu de pages, un tableau complet des progrès de la Bulgarie depuis sa libération ; nous n'avons même pas pu esquisser tout le travail législatif si remarquable, accompli par les différents ministères et par le Sobranié, qui a doté la Bulgarie de toutes les institutions et de tous les organes nécessaires au fonctionnement d'un Etat moderne. Nous avons cherché seulement à donner cette impression que la Bulgarie, même isolée, est de taille à jouer, dans l'histoire présente et future de la péninsule des Balkans, un rôle de premier plan. Est-ce à dire que le tableau soit sans ombres, l'édifice sans lacunes, la situation sans périls ? Personne certes ne nous croirait, si nous l'affirmions. Ces dangers et ces points faibles, la meilleure preuve d'intérêt et de sympathie que nous puissions donner aux Bulgares, c'est de les indiquer, comme nous croyons les voir, sans ambages.

Les peuples jeunes, qui ont lutté longtemps pour l'indépendance et la liberté, qui ont travaillé avec ardeur, avec bonheur, à édifier, dans la fièvre et l'enthousiasme, la Cité nouvelle, sont sujets à une sorte de griserie qui les porte à faire table rase du passé, à toujours détruire pour reconstruire, à n'apercevoir ni une limite à leurs progrès, ni un terme à leur prospérité. Nous permettra-t-on, ici, un souvenir

personnel? Nous entretenant un jour avec plusieurs Bulgares de marque, parmi lesquels le très distingué maire de Sofia, nous témoignions notre admiration pour le travail colossal qui transforme la petite ville d'autrefois en une capitale moderne, dotée de beaux monuments, de larges avenues, de palais, d'hôpitaux, de tous les organes nécessaires à la vie d'une grande cité; mais nous exprimions aussi le plaisir que nous avions goûté en pénétrant, près de la nouvelle cathédrale, dans les vieilles petites chapelles presque enfouies sous terre, basses et humiliées comme les anciens Bulgares, ceux d'avant l'indépendance, qui venaient y invoquer les naïves et saintes icones pour la délivrance de la patrie; nous disions enfin l'attrait de nos visites à l'église à demi ruinée qui seule reste encore debout du monastère d'où Sofia tire son nom et son origine, et à la dernière mosquée dont le minaret, quand on suit le boulevard de la Gare, semble marquer l'entrée de la ville nouvelle. Nos interlocuteurs s'étonnaient et, visiblement, ne comprenaient pas l'intérêt qu'on pouvait prendre à ces vieilles choses : on n'avait pas encore eu le temps de les raser, on construirait une belle église neuve à la place des bicoques anciennes, et quant à la mosquée, elle dérangeait la perspective rectiligne des boulevards et dépassait l'alignement, on la démolirait donc. Nous contâmes alors, en manière d'apologue, à nos amis bulgares, l'histoire d'un illustre cousin germain de leurs ancêtres asiatiques, le grand Khübilaï-Khan, petit-fils du fameux Tchinghiz-Khan : quand il eut installé à Pékin, dans la capitale des Empereurs d'Or, centre et foyer de toute civilisation, la dynastie mongole, il fit venir des graines des herbes qui poussent librement dans les steppes de l'Asie centrale et les fit semer dans une cour de son palais merveilleux;

puis, montrant à ses enfants cette minuscule prairie, il leur dit : « Souvenez-vous de vos ancêtres et de vos humbles origines ; gardez ce pré : c'est l'herbe de modestie... »

Certes, les Bulgares d'aujourd'hui ont le droit d'être fiers de l'œuvre qu'ils ont accomplie, de la patrie qu'ils ont ressuscitée, des lois qu'ils ont établies, de l'instruction qu'ils ont répandue, des établissements scientifiques qu'ils ont fondés, de l'armée où tous servent avec abnégation ; qu'ils se défient cependant d'eux-mêmes et se gardent d'oublier que ce qui fait la force d'un pays ce ne sont ni ses institutions, ni ses lois, mais son âme. Or, si l'on n'y prend garde, l'âme bulgare pourrait être menacée. Une génération nouvelle grandit, qui n'a pas connu les temps de souffrances et de luttes ; toute une jeunesse intellectuelle s'agite ; élevée dans les Universités de l'Europe occidentale, ou, en Bulgarie même, d'après les méthodes européennes, elle a pris, des sciences et des philosophies modernes, les hypothèses audacieuses et les théories extrêmes, mais elle n'a pas acquis en même temps le sens critique qui en pourrait atténuer la virulence ; elle croit avec enthousiasme au progrès nécessaire et continu des institutions, des idées et des mœurs ; elle a perdu la faculté de voir les réalités, la Bulgarie si jeune encore, inachevée, plus affamée de calme et de bon gouvernement que de quotidiennes réformes ; elle est impatiente et, en politique, l'impatience s'appelle souvent révolution.

Beaucoup de ces jeunes gens, fils de petits propriétaires, élevés dans les écoles ou les collèges, restent, avec une mentalité primaire, des demi-savants qui désertent la terre et à qui la carrière encombrée de fonctionnaires n'offre pas de débouchés. D'autres, anciens élèves des universités, aspirent aux profes-

sions libérales qui ne peuvent les nourrir tous. Des Bulgares, émigrés de Macédoine, presque tous intelligents, habiles, instruits, viennent faire concurrence, dans toutes les carrières, aux jeunes gens nés en Bulgarie; beaucoup aussi deviennent artisans, envahissent les métiers, provoquent une gêne générale : ainsi la question macédonienne se traduit, pour les Bulgares de la Principauté, par une crise sociale qui les atteint directement. Parmi ces déracinés, ces mécontents et ces impatients, les partis socialistes, — on n'en compte pas moins de trois, — recrutent leurs adeptes. Ces socialistes, dans un pays où il y a peu d'ouvriers d'usine et où la législation sociale est très complète, sont plutôt des anarchistes intellectuels, à la mode russe. On en trouverait jusque parmi les fonctionnaires, plus zélés pour le triomphe de leurs utopies personnelles que dévoués au service de l'Etat. Entre le conservatisme foncier du pays, composé en immense majorité de petits propriétaires ruraux, et les tendances révolutionnaires de « l'intelligence », qui se croit l'élite appelée à gouverner, un fossé se creuse, un malentendu s'accentue : il en résulte pour la Bulgarie un péril prochain. La crise universitaire a contribué à faire apparaître ce danger. Quelques jeunes gens et quelques grévistes ayant, à l'inauguration du nouveau théâtre de Sofia, en janvier 1907, assez vivement sifflé le prince, des mesures radicales furent prises par le président du Conseil, M. Petkoff, qui devait, peu de temps après, périr assassiné; l'Université fut fermée. Rouverte à l'automne 1907, elle est resté toute cette année presque vide d'étudiants; ils manifestent, en faisant grève, leur mécontentement des mesures, à la vérité un peu sévères, prises contre certains professeurs. Sans exagérer la portée de tels incidents, il convient

cependant de ne pas négliger l'avertissement qu'ils comportent.

La vie parlementaire fait naître un autre péril : la politique devient une carrière, et les partis, avec l'exagération qui leur est propre, s'accusent les uns les autres de concussion. Dans ce pays d'agriculteurs où il n'y a pas de classe moyenne, les politiciens tendent à en constituer une. C'est surtout en développant le commerce et l'industrie, c'est-à-dire en facilitant la naissance et l'enrichissement d'une bourgeoisie urbaine, beaucoup plus que par des moyens répressifs toujours inefficaces, que le gouvernement pourra enrayer ce mal dont sont plus ou moins atteintes toutes les sociétés démocratiques.

A l'extérieur, des difficultés plus graves encore — nous l'avons déjà vu — attendent le gouvernement du prince Ferdinand; et ici, il ne s'agit plus seulement de la Bulgarie, mais de l'Europe : *nostra res agitur*. Qu'un conflit vienne à éclater dans les Balkans, et c'est peut-être la guerre générale déchaînée, même en Occident. L'état de la Macédoine, loin de s'améliorer, semble empirer; manifestement, les « réformes » de l'Europe ont été jusqu'ici insuffisantes; la Porte les applique sans bonne volonté; les bandes font rage au nez et à la barbe de ses soldats ; le gouvernement d'Athènes ne se lasse pas d'encourager les bandes grecques, et celui de Sofia commence à se lasser de la patience dont il a essayé loyalement de faire preuve. Nous avons vu de quel poids pèse la crise macédonienne sur la vie politique et jusque sur la vie sociale des Bulgares. Le péril, ici, prend la forme d'une tentation. C'en est une, en vérité, on ne saurait trop le redire, quand on a dans la main une armée nombreuse, entraînée, qui brûle du désir de se battre, qui se ronge dans l'inaction et

qui coûte cher, de la jeter un beau jour vers ces plaines de la Maritza au delà desquelles miroitent les flots bleus de la mer Egée, la coupole de Sainte-Sophie, et la couronne royale, qui ne s'acquiert qu'au prix d'une victoire ! Un prince moins sage, moins patient, moins confiant dans l'avenir, que ne l'est Ferdinand Ier, n'y résisterait pas : il entraînerait la Bulgarie à la délivrance de la Macédoine. Et lui-même, le prince Ferdinand, pourra-t-il toujours y résister? L'opinion, aujourd'hui, plus que les souverains, est reine du monde. S'il se croyait assuré de puissantes amitiés, s'il recevait certains encouragements significatifs, l'action ne deviendrait-elle pas, pour lui, une nécessité, un devoir même? Alors les biens et les maux seraient déchaînés : la grande crise commencerait.

CHAPITRE XI

LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX DE LA FRANCE EN ORIENT

I

LA QUESTION DES ÉCOLES

Sommaire. — La politique de la troisième république en Orient; Gambetta, Waldeck-Rousseau; la méthode d'opportunisme. — La méthode doctrinaire; le laïcisme; M. Combes. — La question des écoles et celle du Protectorat.

I. — M. Léon Bourgeois et la mission de M. Charlot.

II. — Le voyage de M. Charlot; son rapport. — Un rapport de M. Deschanel et une lettre de M. Constans. — Les critiques de M. Charlot; elles ne tiennent pas assez compte du milieu et des circonstances. — Procès de tendances. — Nationalité et religion des élèves dans les écoles congréganistes françaises. — L'enseignement.

III. — Les conclusions du rapport Charlot. — Utilité d'écoles et de collèges laïques. — Établissements laïques existants. — Succès du lycée de Salonique. — Conditions du succès pour les collèges laïques. — Les droits de l'homme et les principes de 89 en Turquie. — Nécessité de s'abstenir de toute propagande, religieuse ou autre. — Écoles primaires laïques. — La question d'argent.

IV. — Juxtaposition, non substitution. — Articles de M. Gaston Bordat. — Un vœu du Congrès de l'Alliance française et des sociétés de géographie. — Il y a place, en Orient, pour toutes les initiatives.

V. — Un livre de M. de Lanessan. — Confusion de l'Orient avec l'Extrême-Orient. — Ignorance de M. de Lanessan relativement

aux pays du Levant. — Ses conclusions : supprimer toute subvention aux écoles congréganistes.
VI. — Efforts des puissances étrangères pour enlever à la langue et aux écoles françaises le premier rang en Orient. — Les écoles italiennes. — Les écoles allemandes. — Un rapport de notre consul général à Jérusalem. — Importance de la question des langues en Orient. — Œuvre française que pourrait accomplir la Mission laïque.

La génération des fondateurs de la République, celle qui avait souffert pour la liberté sous l'Empire et pour la patrie en 1870, voyait dans le gouvernement républicain l'instrument d'une résurrection nationale. Attribuant les désastres de la guerre aux résultats du régime autoritaire, ils s'attaquèrent, à l'intérieur, au « bonapartisme » et au « cléricalisme ». Mais ils ne croyaient pas que « l'anticléricalisme » fût un principe assez élevé, assez général, assez indiscuté, pour asseoir sur ce seul fondement toute une théorie de gouvernement. Avant tout, ils entendaient, fût-ce au prix d'une apparente contradiction, ne rien sacrifier du patrimoine national.

M. Hanotaux, dans les dernières pages du second volume de son *Histoire de la France contemporaine*, a excellemment défini la politique opportuniste. « L'opportunisme est une transaction, une « recherche de la mesure, de la pondération, de « l'équilibre parmi les chocs et les déchirements qui « ont dispersé et compromis l'unité du pays. L'op- « portunisme est une méthode de gouvernement, il « n'est pas une philosophie politique. »

La formule de Gambetta : « Le cléricalisme, voilà « l'ennemi », est balancée et tempérée par une autre : « L'anticléricalisme n'est pas un article d'exportation. » On ne comprend donc bien le sens et la portée de ce mot si connu que si on l'éclaire par l'ensemble de la politique de Gambetta et de ses

amis. Ce n'est pas l'expression d'une contradiction ; comme la formule qui paraît en être l'opposé, il dérive du principe supérieur de l'intérêt national. On sait comment Gambetta appliqua en Orient la méthode définie par lui-même, comment il aida efficacement les Jésuites dans la création de l'Université de Beyrouth et quel avenir il entrevoyait pour la France dans la Méditerranée orientale. Avec un sens profond des conditions générales de la politique européenne et des intérêts français, c'est de ce côté-là surtout qu'il aurait voulu diriger notre expansion : le Levant, à ses yeux, était, pour la France, patrimoine national.

La plupart de ses successeurs, même radicaux, s'ils n'eurent pas une conception aussi haute et aussi claire des intérêts français, appliquèrent en somme — heureusement pour la France — la même méthode d'opportunisme. Waldeck-Rousseau, à propos des crédits pour l'expédition de Chine, la définit dans un superbe mouvement oratoire. « Quelle que soit l'opi-« nion des hommes, quelles que soient leurs théo-« ries politiques, si loin qu'ils puissent aller dans « leur doctrine, nul, entendez-le bien, ne deviendra « le gouvernement sans regarder au-delà de ces pre-« miers plans où frémissent toutes les passions poli-« tiques, fût-ce les plus nobles, dont s'alimente notre « politique intérieure, sans porter ses regards plus « loin, au bord de quelque fleuve ou au pied de quel-« que chaîne de montagnes, pour discerner ce que « commande l'intérêt de la France, son avenir, sa « grandeur[1]. »

Il s'est rencontré, en ces dernières années, quelques

1. Séance du 19 novembre 1901, dans *Politique française et étrangère*, p 452. — Cf. dans le même esprit, d'excellents discours de M. Georges Leygues. *Officiel* du 7 mars 1904, p. 754 ; du 21 mars, pp. 1037 et 1047 ; du 28 mars, p. 1232.

politiciens, de ceux surtout qui n'ont jamais connu les responsabilités du pouvoir, pour réclamer au nom de la logique, une politique extérieure plus « doctrinaire », plus « radicale ». Il existe, en effet, des hommes pour qui « l'anticléricalisme » ou, comme ils disent, le « laïcisme » n'est pas seulement un moyen d'action temporaire, une arme pour le combat, mais un principe suffisant pour constituer le fondement d'une philosophie politique et d'un système de gouvernement. Des voix s'élevèrent pour réclamer l'abandon du Protectorat catholique que la France exerce en Orient et pour demander la suppression de la subvention que l'Etat français alloue chaque année aux écoles congréganistes du Levant. On déclarait contradictoire, au moment où la République interdisait l'enseignement aux religieux et dispersait les congrégations, de subventionner dans l'Empire ottoman ce même enseignement; on trouvait anormal, dans un temps où la France rompait avec le Saint-Siège, de continuer à exercer le Protectorat sur les catholiques dans l'Empire ottoman et en Chine. Les convents maçonniques émirent des vœux impératifs en ce sens. On vit M. Combes, ancien président du Conseil, confier sur ce point sa pensée à la *Neue Freie Presse*. M. de Pressensé, M. Dubief, dans leurs rapports sur le budget des Affaires étrangères, firent entendre, quoique avec plus de réserve, la même note. Au moment où, disait-on, la politique française achevait de se « laïciser » au dedans, il était nécessaire de la « laïciser » au dehors. Le Protectorat, la subvention aux écoles d'Orient étaient attaqués comme constituant un dernier lien entre la France d'une part, le catholicisme et son chef de l'autre. Il était urgent de briser ce lien. Rupture avec le Saint-Siège, abandon du Protectorat et des écoles d'Orient, refroidissement

et finalement rupture avec la Russie autocratique, bref une politique « laïque et occidentale »[1], c'est le programme extérieur des radicaux doctrinaires. Il a ceci de particulier que, s'il s'inspire d'une métaphysique politique, s'il peut se réclamer d'un de ces « principes » que Robespierre préférait à toutes les colonies, il n'a rien de commun avec l'intérêt national.

Avant que la séparation des Eglises et de l'Etat en France fût un fait accompli, on s'appliquait à démontrer, pour enlever aux adversaires de la loi un argument de nature à faire impression, qu'elle n'entraînerait pour notre prestige et notre puissance au dehors aucun amoindrissement, aucun inconvénient, et l'on allait répétant que le Protectorat français en Orient n'était fondé que sur des traités internationaux, par exemple sur le traité de Berlin dans son article 62 : il ne dépendait donc pas du Saint-Siège de nous le retirer; il survivrait intact à la séparation. Ce fut la thèse que développa M. Delcassé, qui cependant, durant son premier ministère, avait négocié à Rome et obtenu la lettre de Léon XIII au cardinal Langénieux qui confirmait et consolidait les droits exclusifs de la France au Protectorat des catholiques en Orient.

La séparation accomplie, le langage changea : une campagne acharnée fut organisée contre les missions et les écoles congréganistes. Il s'agissait de démontrer, à l'encontre de l'opinion unanime de tous les hommes compétents, que non seulement la France n'avait rien à gagner à conserver un Protectorat qui lui causait des ennuis sans lui rapporter aucun avantage, mais encore que l'enseignement des écoles congréganistes françaises était inutile et même nuisible

1. L'expression, qui a fait fortune, est de M. Seignobos, dans la préface de son *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, p. 11.

à notre influence et au beau renom de notre pays. On s'appliqua à confondre la question du Protectorat et celle des écoles, qui sont cependant distinctes, car le Protectorat pourrait disparaître que nous aurions encore intérêt à protéger les missions et les écoles françaises. Nous nous occuperons d'abord de la question des écoles; le chapitre suivant sera consacré à celle du Protectorat.

I

Il faut convenir que cette question des écoles ne laissait pas que d'être embarrassante pour les ministères radicaux. Plusieurs des chefs de la majorité les pressaient de donner satisfaction aux vœux de leurs comités, de faire tomber le dernier lien entre la République et le Catholicisme, en abdiquant notre Protectorat traditionnel et en supprimant le crédit qui, chaque année, est inscrit au budget des écoles d'Orient. Mais de l'exercice même du pouvoir naît le sentiment des responsabilités, et si l'on n'a pas affaire à quelque Robespierre, le sens pratique des réalités l'emporte sur les passions doctrinaires. Quand, après la démission du cabinet Rouvier, M. Léon Bourgeois devint ministre des Affaires étrangères, ceux des radicaux à qui l'anticléricalisme tient lieu d'unique programme insistèrent auprès du chef de leur parti pour qu'il procédât sans délai à la substitution de l'enseignement laïque à l'enseignement congréganiste en Orient, ou que du moins il la préparât efficacement pour un avenir rapproché. M. Bourgeois avait trop souvent et de trop haut proclamé sa ferveur laïque

pour pouvoir se dispenser de faire quelque chose. La nature, heureusement, n'a pas donné à M. Bourgeois un caractère intransigeant; sa carrière politique tout entière prouve qu'il préfère aux décisions trop tranchées les solutions élégantes et conciliatrices qu'il excelle à découvrir et qu'il a l'art de faire accepter. Ces dispositions d'esprit pourraient passer pour des défauts en des temps plus rudes; elles ont souvent paru, chez le chef des radicaux, être des qualités; elles lui ont permis de ne pas toujours obéir à ses soldats, tout en restant leur chef, et de donner au monde, par deux fois, la satisfaction de croire aux vertus pacifiantes des conférences de La Haye.

M. Léon Bourgeois, ayant promis aux Chambres de faire quelque chose, résolut donc d'envoyer en Orient un homme de confiance avec la mission « d'étudier « sur place les conditions dans lesquelles fonctionnent « les écoles françaises d'Orient et les meilleures me- « sures à prendre pour propager dans ces régions « notre langue, instrument du développement de nos « intérêts et du rayonnement de la pensée fran- « çaise ». Il est permis de penser qu'il était lui-même trop bien informé depuis longtemps des intérêts français dans le Levant, pour douter de la réalité des services rendus par les écoles françaises congréganistes, et ce n'est pas lui faire injure que de se demander si la mission qu'il a envoyée n'était pas avant tout un moyen de se couvrir vis-à-vis de l'opinion radicale et d'opposer un rapport sérieux, documenté, à certaines exigences trop impatientes. Il choisit un homme ayant toute sa confiance, le directeur de son cabinet, M. Marcel Charlot, inspecteur général de l'instruction publique, et le chargea de visiter, en Egypte et dans l'Empire ottoman, les écoles françaises laïques ou congréganistes. On peut croire

que l'esprit dans lequel M. Bourgeois souhaitait que l'inspection fût conduite ne resta pas ignoré de M. Charlot; les grandes lignes du rapport sont, en effet, déjà indiquées dans le discours du ministre au Sénat. Visiblement, le rapport de M. Charlot est écrit pour donner aux passions « anticléricales » quelque satisfaction, en ne sacrifiant que le moins possible l'intérêt national. En choisissant un universitaire pour inspecter les écoles d'Orient, M. Bourgeois avait trouvé une solution habile, et M. Marcel Charlot, en conduisant son enquête comme il aurait mené une inspection dans quelqu'un de nos départements, découvrit le biais qui lui permettait d'échapper aux responsabilités trop lourdes; il se montra, par là, en un certain sens, diplomate, et c'est sans doute pour le reconnaître qu'on a fait de cet inspecteur de l'Université un ministre plénipotentiaire.

II

M. Charlot a fait son voyage au cours de l'été de 1906; mais il est parti trop tard et l'approche des vacances l'a forcé à écourter sa tournée et à précipiter ses visites; il a vu certaines écoles, et non des moindres, dans les jours qui précèdent immédiatement le départ des élèves, c'est-à-dire à un moment où, dans tous les pays, le travail et la discipline se relâchent. Son inspection a été trop rapide : en six semaines, il a visité 116 écoles en Egypte, en Palestine, en Syrie, dans le Liban, sur les côtes de l'Anatolie, à Constantinople et à Andrinople. Il était impossible, dans un si court espace de temps, de se pénétrer de l'atmosphère morale et intellectuelle si

spéciale des pays qu'il a parcourus : pour juger des choses d'Orient, il ne s'est fait, en aucune manière, une âme orientale ; il est resté un pédagogue français.

Il y a un peu de tout dans le rapport de M. Charlot, il y a des éloges justifiés qui font autant d'honneur à celui qui les a écrits qu'à ceux qui les ont mérités ; il y a des critiques fondées et il y en a d'injustes et de mesquines. M. Marcel Charlot, d'abord, rend justice en bons termes à l'œuvre des ordres religieux français. « Comme tout visiteur impartial, j'ai été frappé « et souvent ému par cet ensemble d'œuvres françaises « que les congrégations ont prodiguées en Orient.[1] » Et il cite quelques exemples. On peut trouver cependant que cette partie du rapport est un peu écourtée ; il suffit, pour s'en convaincre, de relire l'excellent rapport de M. Paul Deschanel sur le budget des Affaires étrangères de 1907 et la lettre de M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople, qui y est insérée. M. Charlot dit dans son rapport : « Certes, « par la diffusion de la langue et de la culture fran- « çaise, ainsi que par les œuvres de bienfaisance, « les congrégations ont puissamment servi *dans le* « *passé* l'influence morale de la France et peuvent « encore aujourd'hui invoquer plus d'un glorieux « témoignage. » Mais il se demande si, dans leur généralité, en présence de la concurrence des autres nations, elles sont encore « à la hauteur de la tâche à accomplir ». La réponse au « dans le passé » de M. Charlot, MM. Constans et Deschanel nous la donnent. M. Paul Deschanel constate qu'après les enquêtes faites sur l'ordre de M. Léon Bourgeois, il est certain que, même défalcation faite des écoles italiennes qui ont abandonné notre protection, les écoles qui relèvent

1. *Officiel* du 26 octobre 1906.

de notre ambassade et de nos consulats comptent 90.000 élèves en Turquie, 16.753 en Egypte, 4.500 en Grèce, etc., soit un total de plus de 111.000 élèves. Il ajoute : « Ces chiffres ne comprennent pas tous les « enfants qui apprennent le français en Orient, car la « propagation de notre langue y a fait tant de progrès « et s'est tellement implantée dans les usages que les « écoles étrangères, grecques, arméniennes, ita- « liennes même, se voient bien souvent obligées d'en- « seigner le français à leurs élèves, au moins à titre « subsidiaire » ; il termine en constatant qu'il « ne « doit pas subsister le moindre doute sur ce fait que « la population scolaire de nos écoles et l'enseigne- « ment du français en Orient sont en progrès constant « et sensible ; et c'est un fait qui ne peut que réjouir « tout le monde en France sans distinction d'opi- « nion. »

M. Constans, dans sa lettre du 30 juin 1906, répondant à une demande du ministre, M. Léon Bourgeois, qui désirait savoir si la statistique scolaire dressée par l'ambassade, le 6 septembre 1904, pouvait toujours être tenue pour exacte, donne des précisions. Le chiffre de 1904, comprenant les écoles subventionnées et les écoles simplement protégées, était de 88.424 (Egypte, Grèce, etc., non comprises). M. Constans, après nouvelle enquête, affirme que le chiffre ne s'est modifié que pour augmenter. Les écoles subventionnées comptent actuellement 62.336 élèves ; bon nombre d'écoles catholiques latines, les écoles de « l'Alliance israélite », etc., qui sont seulement protégées, ne sont pas comprises dans ce total. « Les « rapports qui m'ont été adressés cette année, écrit « M. Constans, signalent tous une augmentation du « nombre des élèves pour l'ensemble des établisse- « ments d'une ville ou d'une circonscription consu-

« laire ». A Constantinople, l'augmentation de 1905-1906 sur 1904-1905 a été de 176 élèves malgré que deux communautés italiennes avec 140 élèves aient abandonné la protection française ; à Smyrne, de 180 ; dans la circonscription du consulat général de Beyrouth, de 1.340 ; à Jérusalem de 168 ; à Salonique de 110, à Brousse de 34, à Sivas de 450, à Andrinople de 127. M Constans conclut :

« Les établissements qui reçoivent une allocation « du gouvernement français sont donc en plein pro- « grès, en progrès continu et régulier sous le rapport « du nombre des élèves.

« Ces quelques indications démontreront, j'espère, « à Votre Excellence, que les sacrifices consentis par « le gouvernement de la République en faveur des « établissements d'instruction du Levant atteignent le « but que nous nous sommes proposé et que l'œuvre « scolaire de la France en Orient est en pleine prospé- « rité et en plein développement. »

Après un tel jugement, émanant d'un tel homme, mieux placé que quiconque pour être renseigné, la discussion devrait être close.

Ce sont des constatations de ce genre que l'on aimerait à trouver dans le rapport de M. Charlot à la place des observations qui en remplissent la plus grande partie, notamment les chapitres intitulés : *Méthode et esprit* et *Tendances*. Il y ramasse quelques petits faits, mal contrôlés ou tendancieusement commentés, que l'on s'étonne de voir pris au sérieux par un homme qui se réclame des méthodes scientifiques ; il aurait pu, en vérité, se dispenser d'aller en Orient pour les recueillir ; ce sont, contre l'enseignement congréganiste, les mêmes critiques si souvent reproduites en France même. Qu'il serait facile, et d'ailleurs injuste, en employant la même méthode,

de jeter le discrédit sur tout l'enseignement des écoles et même des lycées de France! M. Charlot se montre manifestement fier de sa perspicacité de pédagogue; il a obtenu un succès personnel en racontant à des enfants arméniens, grecs ou turcs l'histoire d'Étienne Marcel, et il s'indigne que le nom du prévôt des marchands ne soit pas même cité dans le livre qu'il a vu entre les mains des enfants. Il s'afflige que les enfants apprennent par cœur la liste des capitales de l'Europe sans savoir au juste ce que c'est qu'une capitale, et l'histoire de la littérature sans avoir entre les mains les œuvres originales; il se plaint en général du manque de raisonnement et de critique dans l'enseignement. Il se peut que, pour certaines écoles, il y ait quelque fondement dans de telles critiques et certains congréganistes auraient avantage à en tenir compte; mais M. Charlot aurait dû préciser et se garder de toute généralisation. J'ai personnellement constaté, au grand collège Saint-Benoît des Pères Lazaristes à Galata, que les élèves ont entre les mains les auteurs eux-mêmes et non des analyses, et qu'en littérature le procédé dogmatique du catéchisme n'est nullement employé; il n'est pas exact non plus qu'en philosophie on ne dépasse pas la logique. M. Charlot prend soin de nous avertir qu'il a tenu compte « de ce fait « qu'en Orient les élèves sont, non pas moins intel- « ligents, mais plus en retard qu'en France et que, « dans la confusion des races, dans l'inégalité par- « fois profonde des aptitudes et des natures, le « maître rencontre des difficultés particulières à agir « efficacement sur l'ensemble de la classe », mais, à son insu, ses habitudes françaises ont inspiré ses jugements et il parle des écoliers orientaux comme si, pour la plupart d'entre eux, on n'était pas obligé

de faire appel beaucoup plus à la mémoire qu'au raisonnement. M. Charlot s'alarme aussi de la rareté des salles de bain dans les collèges; mais nulle part on ne le voit s'émerveiller que les Frères, les Jésuites, les Lazaristes ou les religieuses aient pu élever, avec leurs propres ressources, les superbes établissements dont ils complètent et perfectionnent chaque jour l'installation. Il n'y a, en vérité, aucune proportion entre la faible subvention que l'État français alloue aux écoles d'Orient et l'œuvre qu'elles ont accomplie. Lorsqu'on lit d'aussi mesquines critiques, on s'étonne moins du mouvement d'humeur du supérieur du collège des Jésuites de Beyrouth qui a fermé laporte à M. Charlot; si d'ailleurs un tel procédé peut avoir des circonstances atténuantes; il n'en reste pas moins, vis-à-vis du délégué du ministre des Affaires étrangères, regrettable et blâmable. En résumé, les critiques de M. Charlot sur les méthodes et l'esprit de l'enseignement pourraient avoir quelque portée s'il s'agissait d'écoles destinées à instruire, en France, de jeunes Français; lorsqu'il s'agit d'écoles destinées à instruire des enfants grecs, arméniens, ottomans, coptes, syriens, etc., elles n'en ont plus du tout, car il est assez indifférent, en vérité, à l'influence française, que les bambins de Sivas ou de Beyrouth ignorent Etienne Marcel ou même ne dépassent pas, en philosophie, la logique; s'ils fréquentent nos écoles, s'ils y apprennent bien le français, s'ils y prennent, avec une bonne éducation, le respect et l'amour de notre pays, n'est-ce pas, au point de vue de nos intérêts nationaux, ce qui nous importe d'abord?

Il y a, dans le rapport de M. Marcel Charlot, tout un chapitre intitulé : *Tendances*. Le titre ne pouvait être mieux choisi, car c'est bien, en effet, d'un procès de tendances qu'il s'agit; on devine de quelles « ten-

dances » il est question : des tendances au prosélytisme. M. Charlot cherche à justifier ses critiques en citant quelques menus faits, d'ailleurs mal établis, qui prouveraient, selon lui, les « excès confessionnels » des éducateurs congréganistes. Ils se livreraient, surtout les Jésuites et les Assomptionnistes, à une propagande imprudente, tant auprès des musulmans que des chrétiens non catholiques, qui les rendrait suspects à la plus grande partie des populations orientales. La thèse est bien connue : c'est celle que M. Marcel Sembat a développée à la Chambre. M. Charlot insiste beaucoup sur ce point : d'après lui, le seul fait d'être des religieux catholiques exciterait contre les directeurs des écoles la défiance des fidèles de toutes les religions, les en éloignerait et les disposerait, au contraire, à fréquenter des écoles laïques et non confessionnelles, s'il en existait; M. Charlot affirme avoir trouvé chez les musulmans « ce sentiment de défiance unanimement répandu et très accentué ».

Les faits répondent-ils à cette affirmation? Il est important de se le demander, puisque c'est là le principal grief allégué contre les écoles congréganistes, et, avant l'enquête de son délégué, déjà invoqué par M. Léon Bourgeois à la tribune du Sénat en faveur de la substitution progressive d'écoles laïques aux écoles congréganistes. Sans doute, il a pu exister quelques cas isolés où des religieux, peu accoutumés à l'Orient, ont essayé un prosélytisme bintôt découragé par l'insuccès et par les conseils de ceux qui ont fait un plus long stage parmi les populations levantines. Ceux-là, en effet, savent l'inutilité, en Orient, d'une propagande religieuse; s'ils aspirent à démontrer la supériorité du catholicisme, ce n'est que par la supériorité de ses bienfaits. La religion,

en Orient, est avant tout le cadre de la nationalité ; changer de religion, c'est se dénationaliser ; là où M. Marcel Charlot a cru entendre « un bruit de disputes théologiques », c'est en réalité le fracas des rivalités nationales qui a retenti à ses oreilles. Et c'est précisément les écoles catholiques françaises qui inspirent le moins de suspicion ; le catholicisme est supranational, il ne s'incarne pas dans une seule nationalité, et si l'on a pu dire qu'en Orient, « le catholicisme c'est la France et la France c'est le catholicisme », cela ne signifie ni que la France ait jamais été au service du catholicisme, ni le catholicisme au service de la France. On sait en Orient, et l'histoire l'a prouvé, que la France n'a pas, dans le Levant, d'ambitions territoriales ; si elle y a des intérêts matériels, elle y représente surtout une grande puissance morale ; elle aussi est, en quelque mesure, dans l'opinion des peuples, supranationale ; personne ne doute que, si elle protège le catholicisme et si les écoles catholiques enseignent à l'aimer, elle n'en fait pas un instrument de règne et que les maîtres d'école catholiques ne sont les fourriers d'aucune conquête. De là vient la confiance dont le catholicisme et la France bénéficient l'un et l'autre, l'un avec l'autre. Cela est si vrai que les écoles catholiques italiennes sont loin d'avoir le même prestige. On ne croit pas, en Orient, au désintéressement de l'Italie ; on n'y croit pas plus, aujourd'hui qu'elle se fait un visage catholique, que naguère, quand M. Crispi patronnait des écoles laïques et antireligieuses. On peut dire — et tous ceux qui connaissent l'Orient le savent — que les écoles françaises catholiques inspirent en général le minimum de défiance que des étrangers puissent inspirer. M. Charlot a pu entendre des musulmans lui exprimer la défiance que des écoles

étrangères, quelles qu'elles soient, leur inspirent; il a pu causer, à Constantinople, à Smyrne, au Caire, avec des musulmans européanisés, de ces « désenchantés » comme on en rencontre dans les grandes villes... et surtout à Paris; il a pu s'entretenir avec quelques-uns de ces Ottomans d'avant-garde qui rêvent généreusement d'une Turquie libérale et modernisée selon les principes de la Révolution française ; mais il n'a certainement pas recueilli l'opinion vraie de la grande majorité des Turcs. Chez eux, le respect est à la base de la vie sociale, et particulièrement le respect de Dieu et de la religion. M. Gaston Bordat, dans l'un des excellents articles sur lesquels nous reviendrons, rapporte qu'un vali lui a dit : « Jamais je ne confierai mes enfants à des hommes qui ne prient pas. » Cette opinion est certainement celle de la très grande majorité des Turcs, sinon peut-être de tous les musulmans : de tous les étrangers, celui qu'ils respectent le plus, c'est l'homme qui prie, l'homme qui croit, du moins tant qu'il ne cherche pas à lui faire partager sa foi.

Au reste, les statistiques de nos écoles sont plus probantes que tous les raisonnements ; elles montrent que les enfants de toutes les religions y vont chercher soit un enseignement primaire, soit une culture supérieure, et s'initier à notre langue qui est, dans tout l'Orient, celle de la civilisation. Peut-on croire que si leurs croyances confessionnelles y étaient aussi peu respectées que l'insinue M. Charlot, ils continueraient à y fréquenter?

A l'Ecole de médecine de Beyrouth, le nombre des étudiants pendant l'année scolaire 1905-1906 a été de 233 (contre 212 en 1904-1905, 172 en 1903-1904, 195 en 1902-1903) ; ils se répartissent ainsi par religions ou rites :

Latins.	14	
Maronites (catholiques)	62	
Melchites (catholiques)	30	
Arméniens catholiques	11	
Coptes (unis).	1	
Chaldéens (unis).	7	
Syriens	2	
Soit	127	catholiques
Grecs	28	
Arméniens.	23	
Coptes.	1	
Musulmans.	34	
Israélites.	18	
Druses.	2	
Soit	106	non catholiques

En Egypte, les établissements d'enseignement français comptaient, en 1905-1906, un total de 16.754 élèves, dont 1.049 Français 9.105 Musulmans, 1.866 Italiens, 1.281 Grecs et 828 Anglo-Maltais [1].

Voici maintenant la statistique des élèves, répartis par religions, au collège Saint-Benoît, à Galata, dirigé par les Pères Lazaristes :

	1902-03	1903-04	1904-05-	1905-06	1906-07
	—	—	—	—	—
Catholiques latins. . .	155	157	158	137	170[2]
Arméniens catholiques.	29	14	23	26	19
Arméniens grégoriens .	10	14	23	26	9
Orthodoxes (rite grec) .	75	82	74	91	113
Musulmans	46	45	34	47	24[3]
Israélites	12	13	10	8	9
Protestants	1	4	+	+	1

Voici encore, pour les collèges et écoles des Frères du district de Constantinople, la statistique par re-

1. Chiffres extraits du rapport de M. Paul Deschanel.
2. Sur ces 150 élèves en moyenne, il y a en moyenne 59 Français.
3. Nous verrons tout à l'heure la cause de cette diminution.

ligions (le district de Constantinople comprend, outre la ville et ses environs, Angora, Bournabat, La Canée, Chio, Ouchak, Rhodes, Salonique, Smyrne, Trébizonde) :

Total général	3.715
Catholiques	2.063
Non catholiques	1.126
Musulmans	221
Israélites	305

Les musulmans fréquentent peu les écoles primaires ; plusieurs d'entre elles, par exemple celle de Taxim à Péra, qui a 542 élèves, sont établies dans des quartiers entièrement habités par des chrétiens ; il est donc intéressant de donner séparément les chiffres qui se rapportent aux collèges (1906) :

	Kadi-Keuï	Salonique	Smyrne
Catholiques	155	65	165
Chrétiens non catholiques	139	39	75
Musulmans	82	11	20
Israélites	39	50	18
Total	415	165	278

Le chiffre des Musulmans demanderait à être sensiblement majoré parce que ces statistiques ont été faites avant la fête du Baïram ; à Kadi-Keuï notamment, une dizaine d'élèves musulmans sont rentrés seulement après les fêtes. A Salonique, le collège des Frères compte quelques élèves musulmans et israélites de plus qu'avant l'ouverture du lycée français de la Mission laïque.

Dans un pays où les religions et les nationalités, tout en restant très fermées, sont constamment en contact les unes avec les autres et se mélangent les

unes aux autres, cette promiscuité sur les bancs de l'école n'étonne personne ; les élèves vivent en bonne intelligence ; les maîtres savent que toute propagande serait inutile et ils s'en abstiennent. Il suffit d'avoir vécu quelques semaines en Orient et visité quelques écoles pour constater qu'elles ne sont pas entourées de défiance au point de vue confessionnel. Au collège Saint-Benoît, à Galata, les élèves non catholiques n'assistent ni aux cours d'instruction religieuse, ni aux offices de l'Eglise. Des cours spéciaux sont faits pour les Grecs qui, tout en étant chrétiens, doivent cependant être ménagés dans l'exposé de certains points de doctrine religieuse.

Quant aux programmes, au moins dans les établissements que j'ai pu visiter, ils sont loin d'être aussi arriérés que le dit M. Charlot, surtout si l'on tient compte qu'il est impossible de donner à ces enfants orientaux, de races et de nationalités si diverses, un enseignement aussi développé qu'aux élèves de nos collèges ; les méthodes doivent être avant tout adaptées au pays, au tempérament intellectuel des enfants et à la carrière à laquelle la majorité d'entre eux se destinent. C'est précisément ce que j'ai observé qu'on faisait chez les Frères, à Salonique et à Kadi-Keuï, et au collège Saint-Benoît à Galata. A Saint-Benoît on donne l'enseignement moderne et l'enseignement classique, ce dernier conduisant au baccalauréat que l'on passe à l'ambassade devant un jury de professeurs de l'Université. L'enseignement est donné, naturellement, en français ; mais on fait une large place au turc et au grec moderne, ainsi qu'à l'anglais et à l'allemand ; aux cours d'histoire et de géographie, on insiste sur la géographie et l'histoire de l'Orient. Un certain nombre de leçons du professeur sont inspirées par le *Bulletin de la*

Chambre de Commerce française de Constantinople, si bien rédigé ; elles sont destinées à apprendre aux élèves les rapports de la France avec la production et la consommation locales ; l'enseignement commercial est particulièrement soigné. Les laboratoires de chimie et de physique, les collections d'histoire naturelle sont très bien installés. « Ici, disait un jour « M. Léon Bourgeois visitant le collège, je constate « qu'on fait des expériences de chimie et qu'on se « sert des instruments de physique ; il n'en est pas « toujours de même dans nos lycées de France où « cependant l'on a fait des installations coûteuses. »

Dans les collèges des Frères, le programme est celui de l'enseignement secondaire moderne complété obligatoirement par l'étude du turc et de l'allemand. Les élèves qui en sortent sont particulièrement recherchés comme employés, notamment à Salonique, dans les maisons de commerce, les banques. Outre leur collège admirablement installé, en face de Stamboul, dans une situation merveilleuse, les Frères ont à Kadi-Keuï un institut commercial où ne sont reçus que les élèves ayant déjà obtenu un diplôme de fin d'études ; les programmes m'ont paru parfaitement compris et les résultats sont excellents ; les élèves qui sortent avec le diplôme de cette école obtiennent facilement les premières places libres dans les administrations, les banques, les grandes maisons de commerce. M. Charlot a parfaitement raison d'observer qu'en Orient il faut développer spécialement l'enseignement technique commercial, mais on peut regretter qu'il n'ait pas cru devoir dire que les Frères avaient donné l'exemple et montré la voie[1].

1. Cette année même le P. Edouard Michel, jésuite, a ouvert à Beyrouth, une école d'arts et métiers ; elle comptait déjà, après trois mois, 42 élèves (*Temps* du 23 mars 1908).

III

Les conclusions de M. Charlot prêtent beaucoup moins à la critique, nous sommes heureux de le dire, que les observations un peu mesquines et les généralisations trop hâtives dont il a rempli la première partie de son rapport. La cause qu'il défend, celle de la création de nouvelles écoles laïques, n'avait pas besoin des arguments médiocres dont il a cru devoir étayer ses conclusions. Il dit excellemment : « Il n'est pas question de faire au profit de l'étran« ger concurrence à l'école congréganiste. Là où « elle est seule à enseigner le français et à faire « connaître la France en face d'écoles étrangères, « elle est pour nous l'école française. A plus forte « raison, ne s'agit-il pas d'apporter dans cette œuvre « une préoccupation antireligieuse. Il ne nous est « pas permis d'oublier qu'en Orient c'est la commu« nauté de religion qui crée entre les individus le « véritable lien politique et social. » Rien de plus juste; mais alors pourquoi donner d'abord de mauvais arguments à ceux qui veulent, eux, faire œuvre antireligieuse?

Nous regrettons aussi que M. Charlot n'ait pas cru pouvoir faire autrement que d'établir une comparaison entre les services que rendent en Orient les écoles congréganistes, qui ont fait leurs preuves, et ceux que rendront les écoles laïques qui, sauf de rares exceptions, ne donnent guère encore que des espérances. « Il s'agit de donner, écrit-il, à notre « influence en Orient les organes nouveaux dont elle « a besoin, les organes appropriés au pays, adaptés

« à la vie moderne, permettant de lutter plus avan-
« tageusement contre les empiétements des nou-
« veaux venus admirablement armés qui l'ont en
« partie expropriée et qui menacent de la supplanter
« bientôt. L'école congréganiste ne peut plus aujour-
« d'hui complètement remplir ce rôle. Tout en recon-
« naissant hautement les bénéfices moraux que notre
« pays a retirés jusqu'ici des travaux et des œuvres
« poursuivis par nos missions en Orient, il faut avoir
« le courage de dire qu'à une situation nouvelle doit
« correspondre un mode d'action nouveau. » Si M. Charlot veut tout simplement dire qu'outre les écoles religieuses qu'il faut continuer à soutenir et qui rendent de très grands services, il y a place pour une autre catégorie d'écoles, nous souscrivons volontiers à son opinion. Nous pensons avec lui qu'il y a place, en Orient, pour des écoles laïques et surtout pour des collèges, mais leur rôle ne saurait être de longtemps aussi considérable que l'espère M. Charlot. L'Orient est le pays de l'immuable et nous ne voyons pas, pour notre part, en quoi il y a, dans l'Empire ottoman, « une situation nouvelle ». Au contraire, tous ceux qui vivent en Orient sont d'accord pour penser et pour dire que tout s'y conserve et que l'évolution y est si lente qu'à peine est-elle sensible; il s'en faut, il s'en faudra bien longtemps encore, que les pays du Levant soient assez transformés pour supporter les programmes et surtout, pour nous servir des expressions de M. Charlot, « l'esprit et les tendances » de nos écoles laïques.

Est-ce à dire qu'il n'y ait pas, en Turquie, « une clientèle latente » pour des écoles et surtout pour des collèges laïques? Nullement : l'Orient, s'il est le pays de l'immuable, est aussi celui de la diversité, et parmi les populations levantines ,certaines s'ac-

commoderaient volontiers de collèges laïques. Quelques écoles et collèges existent déjà. Depuis longtemps, à Constantinople, le collège Faure se maintient. Voici la répartition de ses élèves en 1905-1906, par nationalités :

Catholiques français	6
Catholiques divers	5
Arméniens grégoriens	13
Grecs orthodoxes	89
Israélites	22
Musulmans	18
Protestants	3

Il est assez piquant de comparer cette statistique avec celles que nous avons données plus haut. Moins de catholiques, plus de grecs et d'israélites ; mais une proportion de musulmans à peu près semblable. Or personne ne contestera que l'élément grec en Orient ne sera jamais un élément très français ; il est naturel qu'il se tourne plus volontiers vers le royaume hellène et cherche à préparer l'avènement d'une « plus grande Grèce » et la résurrection de l'Empire byzantin. Au contraire, les populations catholiques indigènes, isolées, toujours menacées, ont pour seconde patrie la France : c'est vers elle qu'elles se tournent, d'elle qu'elles attendent la vie et le salut.

A Salonique, la Mission laïque a créé en 1906 un lycée : il va être installé prochainement dans un local nouvellement construit sur un terrain que le gouvernement français a acheté moyennant 25.000 francs. Il avait, lorsque j'ai eu le plaisir de le visiter, en octobre 1906, 85 élèves, dont 60 israélites, 15 musulmans, 5 ou 6 orthodoxes, 3 ou 4 catholiques. Salonique, on le sait, est une ville juive ; plus de la moitié de la population est israélite

et parle espagnol; les conditions y sont donc exceptionnellement favorables pour le succès d'un lycée français, à la condition que l'enseignement qui y sera donné soit adapté au milieu et particulièrement orienté vers le commerce et les langues. Une école enfantine, des cours secondaires de jeunes filles y sont joints et l'école française de commerce y a été réunie [1]. Il est intéressant de remarquer, pour s'en réjouir, que l'inauguration brillante du lycée français n'a pas fait perdre un seul élève, au contraire, au collège des Frères; il y avait donc bien, à Salonique, une « clientèle latente » pour le nouvel établissement. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il serait dangereux de généraliser : Salonique a une population spéciale. Dans les grands ports, Constantinople, Smyrne, Alexandrie, on trouve aussi une population cosmopolite, européenne, israélite, où un collège français laïque peut recruter une clientèle. C'est aussi dans ces grandes villes en contact avec l'extérieur que l'on trouve des musulmans assez européanisés pour confier leurs enfants à une école française; mais ce sont là des exceptions, et il s'en faut qu'il en soit de même dans toutes les villes de l'Empire.

La première condition du succès, pour ces collèges laïques, sera de n'être point des collèges anticléricaux; s'ils veulent réussir, ils doivent pratiquer une stricte et rigoureuse neutralité entre les confessions religieuses et les respecter toutes; ils devront surtout se garder de transformer la philosophie du XVIIIe siècle et la Révolution française en une nouvelle religion; elle a, en France, des sectateurs, elle n'en trouverait guère en Orient. A cet égard, le nom même

1. Ces diverses écoles et cours comptaient en 1907 environ 400 élèves.

de *Mission laïque* est dangereux; il indique un désir de propagande et de combativité, une allure nettement hostile au catholicisme que ses fondateurs n'ont pas dissimulé qu'ils voulaient lui donner. Remplacer les écoles congréganistes, poursuivre en Orient la politique définie par M. Combes dans ses articles de la *Neue Freie Presse*, tel est le but avéré de la *Mission laïque*. On peut se demander si, dès lors, sa place est bien dans l'Orient ottoman; il y a bien d'autres pays où une pareille propagande serait mieux accueillie et ne serait pas préjudiciable aux intérêts français; si la *Mission laïque* a choisi pour son terrain d'action celui où les congréganistes ont rendu le plus de services à la cause française, on peut se demander si ce n'est pas une preuve qu'elle s'est avant tout préoccupée de poursuivre l'objet de son animosité. Sur place, heureusement, les « missionnaires laïques » ont compris que toute espèce d'apostolat en ce sens serait non seulement mal accueilli, mais dangereux; ils se défendent — et il faut les en croire et les en féliciter — de vouloir faire la guerre aux écoles déjà existantes ou les supplanter. Leur aînée, l'*Alliance française*, leur donne à cet égard le meilleur exemple; elle pratique, avec la plus louable largeur d'esprit, la neutralité religieuse; elle ne se passionne que pour la cause nationale française.

Un incident caractéristique s'est produit à la fin de l'année scolaire 1905-1906 : à Salonique, à propos du nouveau collège fondé par la *Mission laïque*, un discours fut prononcé où « les droits de l'homme » et les « principes de 89 » étaient célébrés avec quelque indiscrétion; le Sultan en fut informé, et sur un ordre venu du Palais, une vingtaine d'élèves turcs durent quitter le collège Saint-Benoît : de là l'infériorité du

chiffre des élèves musulmans par rapport aux années précédentes. M. Charlot écrit : « En Egypte, en Turquie, la France n'est point chez elle. Le bon « accueil qu'elle y reçoit, l'autorisation donnée à ses « nationaux d'y fonder des établissements, impose « en retour l'obligation de respecter les mœurs, les « coutumes et les institutions établies. » On ne saurait mieux dire, mais la leçon ne s'adresse pas seulement aux congréganistes. M. Charlot se plaint que l'on montre dans Jean-Jacques Rousseau « l'homme « qui partage avec Voltaire la triste gloire d'avoir « propagé les plus pernicieuses doctrines sociales et « religieuses ». C'est une opinion que de bons esprits partagent, même en France, mais qui, il faut en convenir, est en désaccord avec le credo des fondateurs de la *Mission laïque*. Mais croit-on qu'enseigner la proposition contraire ne serait pas, en Orient, singulièrement dangereux; croit-on que ce ne serait pas, en tout cas, faire œuvre de propagande et d'apostolat? M. Charlot blâme la tendance des congréganistes au prosélytisme ; comment est-il sûr que les instituteurs et les professeurs laïques qu'il enverra là-bas s'abstiendront d'un prosélytisme en sens inverse, mais qui serait au moins aussi périlleux, pour ne pas dire plus? Si l'on voulait appliquer à M. Charlot sa propre méthode et rechercher ses « tendances », il ne serait pas difficile, dans son rapport même, de trouver des traces de prosélytisme. Et M. Charlot est un esprit avisé, prudent, il a fait des efforts méritoires pour sauver là-bas le patrimoine séculaire de la France; il suffit, pour apprécier et pour louer comme elle le mérite sa sagesse, de lire le livre de M. de Lanessan !

Nous croyons donc que la création de collèges laïques dans quelques grandes villes pourra, si l'on

prend certaines précautions, et si l'on s'abstient absolument de toute propagande anticléricale, donner de bons résultats. Quant aux écoles françaises laïques, il n'en existe encore qu'un très petit nombre; celle de Brousse, que j'ai eu le plaisir de visiter, dirigée par M. et Mme Velletaz, est parmi les plus anciennes et les plus méritantes. Il n'y aurait que des avantages à multiplier ces écoles, à la condition de choisir, pour les créer, les villes où il n'y a pas encore d'écoles françaises ou celles où elles sont insuffisantes pour le nombre des enfants. Le gouvernement songerait, paraît-il, à créer d'abord une école normale destinée à former des maîtres laïques pour les écoles françaises; il aurait choisi pour le siège de cette école, la ville de Limassol, en Chypre, c'est-à-dire sous le pavillon britannique; un député de cette ville aurait offert à la France un vaste terrain où seraient édifiés des bâtiments spacieux pouvant contenir environ cent cinquante instituteurs; les constructions coûteraient de 125.000 à 150.000 francs [1].

Malheureusement créer des collèges, une école normale, des écoles, des cours commerciaux, c'est un programme séduisant, mais coûteux. Si l'on veut avoir dans les collèges laïques français d'Orient un bon personnel, qui prenne goût à sa tâche et qui se fixe volontiers pour la vie là où il se sera une fois établi, il faut le bien payer. Les professeurs que l'on attirera en Orient, loin de leur patrie, ne doivent pas « être réduits à des traitements de misère » ; la vie et surtout le logement coûtent cher dans les villes d'Orient ; cher aussi coûtent les vacances passées en France. Il est indispensable au bon renom et au prestige de l'enseignement laïque français, en face

1. Information du *Temps* du 9 septembre 1907.

des étrangers, que ses professeurs aient là-bas une situation digne de leur mérite; la médiocrité est supportable à un homme dans sa propre patrie; elle ne l'est pas à l'étranger. Si l'on veut réussir, il faut donner aux professeurs que l'on enverra là-bas des traitements au moins doubles de ceux de France, avec une indemnité de voyage chaque année, ou au moins chaque deux années. Sur ces questions très importantes, M. Charlot présente des réflexions fort justes auxquelles on ne peut que souscrire. La question d'argent est capitale : si l'on paye bien, on aura de bons maîtres et on pourra leur demander beaucoup; sinon non, car l'enseignement laïque, avant d'être un apostolat, est d'abord une carrière. On ne saurait trop mettre en regard des résultats donnés par l'enseignement du français tel qu'il est pratiqué en Orient, les pauvres 800.000 francs que le budget met chaque année à la disposition des écoles congréganistes; 92.000 francs ont été ajoutés en 1906 au profit des écoles laïques et chaque année on rogne sur le budget des écoles congréganistes pour favoriser celui des écoles laïques [1]. Procédés

1. Le crédit total du chapitre 21 était, après la réduction de 50.000 francs en 1903, de 800.000 francs en 1905; Il a été porté à 892.000 francs en 1906 pour favoriser les écoles laïques. En 1907, un crédit de 92.000 francs a été détaché de ce chapitre pour former un chapitre spécial pour les écoles d'Extrême-Orient. Les écoles laïques, qui recevaient 120.000 francs en 1903 et 130.400 francs en 1905, ont reçu en 1906 plus de 200.000 francs sur les 800.000 francs du chiffre total. L'école Velletaz, à Brousse, par exemple, a reçu 6.000 francs en 1905 pour 213 élèves, tandis que les écoles congréganistes de la même ville ont eu 3.000 francs pour 233 élèves; de plus, 46.000 francs ont été alloués à M. Velletaz pour reconstruire son école. Le parlement a alloué cette année (Sénat, 12 mars 1908) un crédit de 18,000 fr., à prendre sur le crédit total affecté aux écoles d'Orient, à la Mission laïque. Nous n'y verrions, pour notre part, aucun inconvénient si cette subvention ne se traduisait pas par une diminution des sommes, déjà si

mesquins, petite politique! Même en supprimant le budget des écoles congréganistes, on n'aurait encore, avec les écoles laïques, que de bien pauvres résultats pour 800.000 francs; si l'on veut réussir et faire œuvre utile — et nous avons vu qu'il y a une œuvre utile à faire — il faut y mettre le prix : dans notre énorme budget, les subventions données aux écoles d'Orient ne seront pas l'argent le plus mal employé.

IV

Avec les réserves que nous avons faites, nous serions donc, on le voit, très près de souscrire aux conclusions de M. Charlot, à la condition d'interpréter ces conclusions sans esprit sectaire. Il propose de :

« 1° Supprimer le concours de l'Etat à celles des « écoles congréganistes qui, par suite de faits avérés « de prosélytisme et d'intolérance, sont plus nui- « sibles qu'utiles au renom de la France;

« 2° Maintenir aux autres leur subvention, dans la « mesure où elles continueront à servir les intérêts « français;

« 3° Soutenir les écoles laïques existantes dont le « développement n'a été entravé que par le manque « de ressources;

« 4° En fonder de nouvelles, surtout dans les « centres où il n'existe aucune école française et où « les conditions sont favorables;

« 5° Orienter les programmes dans un sens plus « moderne, les faire plus souples et plus vivants, en

faibles, affectées aux écoles. Heureusement M. Pichon a annoncé que, pour le prochain exercice, il demanderait un relèvement de 100.000 fr. pour le chapitre des écoles d'Orient.

« y donnant plus d'importance à l'histoire et à la
« géographie de la région, à la géographie écono-
« mique de la France dans ses rapports avec la pro-
« duction et la consommation locales, développer
« l'enseignement pratique, industriel et surtout com-
« mercial ;

« 6° Pratiquer une tolérance bienveillante à l'égard
« de tous les cultes et de toutes les fois, faciliter l'ac-
« complissement des obligations religieuses et ne pas
« hésiter, sur la demande des familles, à ouvrir les
« portes de l'école aux représentants des diverses
« confessions, de manière à leur permettre d'y donner
« l'instruction religieuse à leurs coreligionnaires. »

En somme, M. Charlot ne dit pas *substitution*, il dit *juxtaposition;* il ne dit pas guerre à l'école congréganiste, mais développement de l'école laïque. Il est ainsi en heureuse contradiction avec la résolution que la Chambre, dans son incompétence, a votée le 26 novembre 1904 : « substituer progressivement en « Orient et en Extrême-Orient des écoles laïques aux « établissements congréganistes que la France sub- « ventionne et y multiplier le nombre des établisse- « ments d'enseignement laïque. » Substituer, détruire, disent ceux qui suivent les inspirations sectaires; créer, coopérer, répondent ceux qui n'ont en vue que l'intérêt national et qui le font passer avant leurs préférences politiques, avant tout. On est heureux de pouvoir citer, parmi les seconds, le délégué du ministre des Affaires étrangères et des hommes d'une autorité et d'une indépendance reconnues comme M. Constans. Tant qu'il sera à Constantinople, on peut être assuré qu'il saura maintenir fermement le prestige de la France et sauvegarder tous ses intérêts.

La question des écoles d'Orient a été plusieurs fois,

au cours de ces derniers mois, discutée au Parlement et devant l'opinion. Le 25 décembre 1907, notamment, un grand débat a eu lieu au Sénat; un nouveau venu, M. Jenouvrier, y a prononcé un magistral discours qui, par sa modération et son tact, contraste de la façon la plus heureuse avec les diatribes violentes que certains orateurs de la droite — M. Dominique Delahaye par exemple — croient devoir prononcer dès qu'il s'agit des missions. M. Pichon a exposé en fort bons termes la méthode qui est depuis longtemps celle du département : développement des écoles laïques, mais maintien des subventions aux écoles religieuses existentes. Moins rassurants ont été les discours prononcés à la Sorbonne, le 27 janvier, par M. Aulard, à son retour d'un voyage en Orient pour la Mission laïque, et par M. Brisson. M. Aulard a bien dit : « La mission laïque fait des écoles. Ce n'est pas à son président à demander qu'on ôte ou diminue la subvention de telle ou telle autre école française et, en vérité, sous le soleil d'Orient il y a place pour plus d'un type d'école. » Mais il suffit de lire les deux discours pour craindre que, dans l'esprit des inspirateurs de la Mission laïque les préoccupations doctrinaires ne tiennent plus de place que le pur et simple intérêt français. C'est à l'usage qu'il conviendra de juger l'œuvre de la Mission laïque ; si elle *juxtapose* sans chercher à *substituer,* elle réussira et fera œuvre bonne.

Un voyageur qui est aussi un publiciste de talent, M. Gaston Bordat, a, depuis quelques mois, apporté dans le débat sur la question des missions le poids de sa longue expérience de l'Orient et de son impartialité incontestable. Il a vu, étudié de près ; il ne s'est pas contenté de s'arrêter dans les « Echelles », il s'est enfoncé dans les villes de l'intérieur, il n'a

pas visité seulement les grandes écoles, mais les petites, les ignorées, celles à qui M. Hauser a le courage de reprocher leur pauvreté et la simplicité de leurs moyens et qui, isolées, presque sans ressources, n'en répandent pas moins la langue française et le respect de la France ; avec un accent de sincérité émouvant il a dit ce qu'il avait observé, il a décrit cet ensemble d'institutions et d'œuvres, écoles, collèges, facultés, hôpitaux, dispensaires, séminaires, qui donnent aux missions catholiques en Orient, et grâce à elles, à la France, une situation hors de pair. On a naturellement reproché à M. Gaston Bordat d'être « clérical ». Or quelles sont les conclusions de cet « avocat des missions » ? « Je pense, écrit-il « dans son article de la *Revue politique et parle-* « *mentaire* du 10 mai 1907, que la *Mission laïque* « pourrait rendre en Orient de grands services à la « France. Je dis seulement que sa propagande doit « venir *en complément et non pas en substitution* « des œuvres catholiques françaises. Par elles nous « dominons là-bas tous nos rivaux : c'est un fait in- « déniable. L'Alliance israélite universelle occupe à « leurs côtés une place très importante. Aux laïques « d'apporter à leur tour une coopération utile à la « même tâche. Ils ont mieux à faire qu'à détruire ce « qu'ont fait leurs prédécesseurs. S'aidant les uns « les autres, qu'ils travaillent plutôt tous ensemble « en n'oubliant jamais qu'un même but les rend soli- « daires : la grandeur de la France. »

M. Bordat insiste avec force sur la nécessité de développer l'enseignement commercial. C'est lui qui, au *Congrès de l'Alliance française et des Sociétés de géographie,* tenu à Marseille du 10 au 15 septembre 1906, a fait adopter à l'unanimité le vœu suivant : « Le Congrès, rendant hommage à l'œuvre de

« propagande nationale accomplie en Orient par les « établissements d'instruction de tous ordres, catho- « liques, de confessions diverses et laïques, affirme « la nécessité de compléter cette œuvre par la diffu- « sion de l'enseignement pratique, commercial et « professionnel et, en particulier, par la création « immédiate d'une école supérieure de commerce. »

On ne saurait être plus impartial, plus juste, plus modéré que l'a été M. Bordat et ses excellents articles nous permettent de laisser de côté plusieurs questions, de ne pas insister sur l'œuvre des missions qu'il a parfaitement analysée et de nous référer à lui [1].

V

Articles vigoureux et précis de M. Gaston Bordat, rapport de M. Marcel Charlot qui, tout en donnant quelques satisfactions à l'anticléricalisme, tient avant tout compte des intérêts français, rapport documenté de M. Paul Deschanel, ont causé une vive irritation et une déception parmi les hommes qui poursuivent, sous le nom de laïcité, l'anéantissement

1. Voir *L'influence française en Orient et le Protectorat catholique* (*Rev. polit. et parlem.* du 10 février 1906). Cet article suscita une réponse de M. H. Hauser : *L'influence française en Orient et les écoles laïques* (*Ibid.*, 10 avril 1906). M. Bordat reprit la question (*Ibid.*, même titre, n° du 10 mai 1907). Répondant à M. Hauser, M. Bordat lui reproche « sa documentation insuffisante, unique- « ment appuyée sur des témoignages intéressés à la déchéance de « nos établissements religieux d'Orient ». Dans les *Questions diplomatiques et coloniales* (1er avril 1907), M. Bordat a donné un article très complet sur : *L'influence française en Orient : l'enseignement spécial.* Voir du même auteur dans la *Revue pour les Français*, septembre 1906, un article sur l'*Islamisme.*

de tout ce qui rappelle les antiques liens de la France avec le catholicisme. Pour atténuer l'effet des rapports officiels, il s'agissait de démontrer que les missions n'ont jamais rendu et ne rendront aucun service à la France, qu'elles nuisent au contraire à son influence, compromettent son bon renom dans des querelles de moines et nous font des ennemis par un prosélytisme effréné ; la conclusion serait : supprimer la subvention que le gouvernement de la République donne aux écoles congréganistes et abandonner le Protectorat. M. de Lanessan est entré en lice, et il a écrit en hâte un volume : *les Missions et leur Protectorat* [1].

Nous ne saurions ici faire ni une analyse, ni une critique détaillée du livre de M. de Lanessan ; la thèse est d'ailleurs bien connue, et il ne l'a pas fortifiée d'arguments nouveaux. Mais on ne peut, en le lisant, s'empêcher d'admirer une fois de plus la souplesse avec laquelle certains écrivains, qui se piquent de n'user que des méthodes scientifiques, pratiquent, de bonne foi sans doute, l'art de solliciter les faits et les textes, de passer sous silence tout ce qui les gêne, d'instituer des procès de tendances et, sur quelques demi-vérités contestables, d'asseoir des conclusions générales qu'ils présentent comme l'expression indéniable de la vérité.

C'est un de ces « esprits scientifiques » qui, dans un rapport sur le budget des Affaires étrangères, affirmait que « la Faculté de médecine de Beyrouth « forme des élèves plus familiers avec le catéchisme « qu'avec l'anatomie et la thérapeutique ». Peu lui importe que tous les professeurs français qui, chaque année, vont à Beyrouth faire passer les examens,

1. Alcan, éditeur.

aient rendu un excellent témoignage sur l'enseignement de l'école de Beyrouth et sur ses résultats [1], peu lui importe encore que sur 233 étudiants, en 1905-1906, elle comptât 106 non-catholiques, dont 34 musulmans et 18 israélites ; l'accusation n'en est pas moins lancée, elle reste, la presse la reprend, et elle finit par s'implanter. Le livre de M. de Lanessan est rempli de « vérités » du même genre. Les faits y sont habilement confondus : confusion entre l'Extrême-Orient et l'Orient, où cependant la question des écoles et celle du Protectorat se présentent sous des formes si différentes, confusion entre la question des écoles et celle du Protectorat qui, à la vérité, ne sont pas étrangères l'une à l'autre, mais qui sont cependant bien loin de n'en faire qu'une. M. de Lanessan a été en Extrême-Orient ; il y a recueilli des arguments pour fortifier son réquisitoire contre les missions. Orient et Extrême-Orient doivent être, au point de vue du protectorat des missions, — nous l'expliquons au début du chapitre suivant — soigneusement distingués ; M. de Lanessan a soin de les confondre. Visiblement, il connaît mal l'histoire du Levant, ou il l'interprète mal ; il a pris quelques livres, il les a résumés trop rapidement, sans nuances, n'en tirant que ce qui est favorable à sa thèse, commettant à chaque instant des erreurs matérielles. On éprouve, à la lecture de ces pages, où la passion politique transparaît à chaque ligne, un sentiment d'irritation

1. Voyez notamment le rapport du Dr Ferré, de la Faculté de Bordeaux, cité dans le rapport de M. P. Deschanel. Le sénateur docteur Pozzi, au retour d'une session d'examens à Beyrouth, déclarait que la Faculté de médecine faisait, là-bas, « œuvre civilisatrice et patriotique » et que vouloir actuellement la remplacer par une Faculté laïque serait « déplorable et funeste ». Il ajoutait que, pour les peuples d'Orient, « France et catholicisme sont demeurés deux termes synonimes. »

et de tristesse, causé moins encore peut-être par les erreurs qui y fourmillent, que par les demi-vérités perfidement présentées, et par les affirmations sans preuves. L'esprit des populations levantines leur organisation, la nature de leur foi religieuse et le rôle réel de la religion dans ces pays d'Orient sont absolument méconnus par M. de Lanessan; il se contente de prendre de droite et de gauche quelques petits faits favorables à sa thèse, de les coudre tant bien que mal et d'en tirer ses conclusions [1]. Le rap-

1. Citons, entre beaucoup, quelques exemples. L'auteur semble ignorer la guerre de Crimée et celle de 1878, car il fait de la Russie la protectrice de l'Empire ottoman à partir de 1841 : le passage serait à citer tout entier comme un bel exemple de confusionisme (p. 137). Il croit (p. 142) « que les Arméniens sont prêts à se jeter dans les bras de la Russie »! ; il croit que le protectorat français s'étend aux Arméniens, et il en profite pour affirmer l'inutilité des missions et des écoles en Arménie. — Il croit que Louis XVI n'avait « ni finances *ni flotte* ». Apparemment il n'a jamais entendu parler de la guerre d'Amérique! (p. 126) — Partout où l'histoire voit, en Orient, des luttes nationales et sociales, par exemple dans les massacres d'Arménie, dans les massacres des Grecs du Phanar en 1820, dans les difficultés entre Louis XIV et la Turquie l'auteur n'aperçoit que des « passions religieuses ». C'est étrangement méconnaître l'Orient. Voici un exemple topique de raisonnement tendancieux : « Est-il nécessaire d'ajouter que si les prêtres « schismatiques de Syrie ont une pareille haine pour les prêtres « également schismatiques grecs, *ils doivent* détester bien davan- « tage encore les missionnaires catholiques » (p. 145). Le raisonnement a l'air logique au premier abord ; seulement il est parfaitement faux. — L'auteur reproche aux Maronites (p. 154) de ne s'être pas soulevés pour venir en aide à Bonaparte, et il raconte que les populations du Liban lui ont vendu des vivres fort cher ; or jamais l'armée française ne s'est avancée jusqu'au cœur du pays des Maronites. — Autre erreur historique : « Déjà, du temps de Saint « Louis, la Papauté avait provoqué une entente de la France et des « Tatars en vue de la destruction de l'islamisme Un petit-fils de « Genghis-Khan, du nom de Houlagou, s'était jeté sur l'Asie Mi- « neure et avait chassé les khalifes de Bagdad ; mais l'entreprise « n'avait pas eu de suites » (p. 162) — Exemple d'affirmation incomplète (p 182) : « Les professeurs de la Faculté de médecine « de Beyrouth sont choisis par les jésuites qui dirigent l'établisse- « ment, puis nommés et payés par notre ministre de l'Instruction

port de M. Charlot, par exemple, il se garde de le discuter ou d'en citer les conclusions ; il n'en prend que les quelques menus faits qui peuvent lui servir.

« publique. La Faculté délivre des diplômes qui, après enregistrement à Constantinople, donnent le droit à leurs détenteurs « d'exercer la médecine dans tout l'empire ottoman. » M. de Lanessan se garde bien de dire que les examens sont passés chaque année par trois professeurs envoyés de France par le gouvernement français et trois professeurs ottomans. — « Il existe (p. 191) près « de Jérusalem un établissement de trappistes dont le but réel est « également le prosélytisme religieux, mais qui tente, en outre, « de créer des cultures dans les terres délaissées par les indigènes. « Les résultats qu'ils obtiennent sont à peu près insignifiants, *en « raison de la répugnance qu'ont les Syriens pour les travaux agri« coles.* » C'est précisément à essayer de leur donner le goût des travaux agricoles que travaillent les trappistes ; plus bas, d'ailleurs, l'auteur invite les Français à aller coloniser cette même Syrie. Il voit « dans tout le Levant une œuvre de colonisation à « faire, parce que les populations sont rares et clairsemées tandis « que le climat est favorable et la terre fertile ». Il oublie seulement que la Syrie et la Palestine ne sont pas des terres sans maître. — Si « la langue française est prédominante dans la région « de Bethléem, c'est à cause du grand nombre de touristes qui la « fréquentent ! » Que dire de ceci : « Les missions protestantes « sont mieux vues par les indigènes que les missions catholiques, « parce que leur enseignement religieux est simple et se rapproche « davantage des croyances des Grecs ou des Arméniens que celui « des catholiques romains. » — Et quelle profonde méconnaissance des pays d'Orient dénote ce passage (p. 210) : « Mécontentées par « le prosélytisme religieux des missions, les populations du Levant « sont, en outre, véritablement exaspérées par l'intervention inces« sante des représentants officiels de la France dans une foule « d'affaires qui, ailleurs, sont traitées exclusivement par les auto« rités locales. Il y a sur ce point un accord parfait entre les popu« lations musulmanes et les autorités turques. Les unes et les « autres sont blessées par la protection incessante et souvent tra« cassière que nous donnons à des missionnaires dont elles redou« tent le prosélytisme religieux et qu'elles détestent comme des « ennemis ayant travaillé de tout temps à la destruction de l'Em« pire ottoman et de l'islamisme. » — Et cette perle encore : « Les missions étaient parvenues à convaincre les esprits mystiques, si nombreux à la Convention, que notre influence en Orient était due au catholicisme, tandis que la protection donnée à l'Eglise romaine nous enlevait toute autorité à Constantinople » (p. 128). — Conclusion : il est difficile de trouver dans l'histoire des Missions *la*

C'est grâce à cette méthode qu'il arrive à déclarer qu'en Orient, « malgré la liberté dont elles jouissent, « le rôle des missions, au point de vue de l'enseigne- « ment, n'est que fort minime » (p. 207), et qu'il peut en arriver à parler du « peu d'importance du rôle « des missions au point de vue de l'enseignement « de notre langue ». Aussi conclut-il — et tout le livre n'est fait que dans ce dessein : « Quant aux sub- « ventions que la France alloue aux missions, il est « naturel de les faire disparaître en même temps que « le protectorat. La France n'a aucun motif de con- « sacrer la moindre parcelle du produit de ses im- « pôts pour entretenir des œuvres qui servent à peu « près uniquement, comme l'établit l'histoire même des « missions, à un prosélytisme religieux d'où elle ne « retire que des embarras et des ennemis. » Ces crédits, l'auteur demande (p. 226) « que, dans le pro- « chain budget, ils soient alloués à la mission laïque » qui, selon lui, devra s'attacher à créer « non pas de « petites écoles populaires, mais des établissements « destinés aux fils de la classe dirigeante ». Les conclusions, au moins, ont le mérite d'être claires, et nous sommes renseignés.

VI

Ne pouvant réussir à ruiner d'un assaut la forte position de la France dans le Levant, nos rivaux ont porté toute leur attention sur la question des écoles ; et à mesure qu'en ces dernières années la politique

moindre trace de services effectifs rendus à la France. » — Il faut s'arrêter, car tout le livre serait à citer ; c'est un bien curieux exemple de ce que la passion et le parti-pris peuvent faire dire à un homme distingué et instruit.

« anticléricale » nous conduisait successivement à la loi contre les congrégations, à la rupture avec le Saint-Siège et à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'Allemagne, l'Angleterre et surtout l'Italie multipliaient les écoles confessionnelles[1].

Au premier rang des nations qui cherchent à enlever à la France et à la langue française leur prééminence dans le Levant, M. Paul Deschanel, avec toute raison, place l'Italie. A mesure que la République française rognait son budget des écoles d'Orient, la monarchie italienne accroissait le sien : de 900.000 lire en 1896, le budget des écoles était passé, en 1904, à 1.125.000 lire ; des écoles nouvelles ont été récemment ouvertes à Uskub, à Scutari d'Albanie, etc., etc. A Constantinople, la colonie italienne a ouvert une souscription pour installer un orphelinat et une école professionnelle. A Salonique et à Smyrne, l'ambassadeur d'Italie auprès du Sultan, le marquis Imperiali, a inauguré, en personne, en 1906, des écoles nouvelles. A Smyrne surtout, nos rivaux ont semé à pleines mains l'argent et multiplié les institutions italiennes. Mais ce qui est surtout significatif, c'est moins le nombre d'écoles créées et l'acharnement de la propagande italienne que le caractère de cette propagande. Au temps de Crispi, les écoles italiennes d'Orient étaient non seulement laïques, mais nettement patronnées par les ennemis de l'influence catholique ; les sociétés de propagande italiennes, telles que la *Dante Alighieri*, la *Fratellanza*, l'*Alliance nationale*, étaient ouvertement patronnées par la franc-maçonnerie. Aujourd'hui, l'Italie abandonne ses écoles laïques pour reporter ses subventions sur des écoles congréganistes. Les nouvelles

1. Voyez ci-dessus, chapitre VII, page 345.

écoles, même celles qui, comme à Smyrne, sont établies par l'*Alliance nationale*, sont données à des congréganistes; on encourage par tous les moyens les religieux italiens à déserter le Protectorat français pour ne se réclamer que des représentants de l'Italie[1]. Ainsi l'Italie officielle et l'Italie catholique et papaline, naguère encore irréconciliables, l'Italie franc-maçonne et l'Italie cléricale concourent ensemble, dans un grand effort patriotique, à la diffusion de la langue italienne et à l'essor de la puissance nationale. Singulière leçon pour certains Français !

Nous n'avons pas à redire ici comment, en ces dernières années, l'Allemagne a porté tout son effort sur l'Orient et comment le chemin de fer de Bagdad a été, pour ainsi dire, le pivot de sa politique. Il était naturel que les Allemands souhaitassent de répandre leur langue dans l'Empire ottoman, où leur hégémonie politique s'est affirmée avec tant de force. Le voyage de l'Empereur en Palestine lui avait appris sur quels fondements solides s'appuyait la suprématie française dans le Liban et la Syrie; partout, sur son passage, les drapeaux français s'élevaient sur les édifices, comme un fier salut au représentant de l'Allemagne impériale; dans le Liban, les maisons maronites s'abstenaient même d'allumer leurs lampes si l'Empereur venait à passer le soir, de peur qu'on ne pût donner un sens politique à cette humble illumination quotidienne du foyer. Ne pouvant espérer ni obtenir pour lui, ni détruire le Protectorat français, l'Empereur se tourna du côté des musulmans et fit son discours sur le tombeau de Saladin; mais il reprit en sous-œuvre l'œuvre ajournée, et le budget des écoles allemandes en Orient alla s'accroissant; en

1. Voyez ci-dessus, pp. 346 et suiv.

1906 encore, l'augmentation a été de 150.000 marks, soit 650.000 marks, non compris les sommes affectées à l'entretien des hôpitaux. Les efforts du gouvernement allemand, aidé par « l'Association allemande de Palestine », se concentrent surtout sur la Syrie. Notre consul général à Jérusalem, cité par M. Paul Deschanel, écrivait le 30 avril 1906 :

« Depuis quelques années, l'Allemagne fait chaque « jour des progrès notables. La liste de ses établis- « sements comparée à la nôtre montre d'une façon « péremptoire qu'elle arrivera bientôt peut-être à nous « égaler, au double point de vue du nombre des « écoles et des hôpitaux qu'elle possède en Palestine « et du nombre des jeunes enfants dont elle fera « l'éducation... Partout, elle édifie des bâtiments « superbes, largement subventionnés par le gouver- « nement ou l'initiative privée. »

Ainsi de toutes parts, en face de la suprématie de notre langue dans tout l'Orient et de notre influence en Syrie et en Palestine, se dressent des rivaux acharnés à nous supplanter. Le Protectorat, s'ils pouvaient l'obtenir, serait entre leurs mains l'instrument de leur décisive victoire ; certes il est solidement établi sur la confiance des populations, sur les traités internationaux et sur la volonté malgré tout persistante du Saint-Siège ; mais cette œuvre cimentée par les siècles, il pourrait suffire de la passion sectaire et de la cécité politique de quelques radicaux, qui même dans leur propre parti ne sont pas la majorité, pour la détruire à la grande joie de nos rivaux. Et quant aux écoles, jugeons aux efforts de l'Italie et de l'Allemagne du prix qu'elles attachent à la diffusion de leurs langues dans l'Empire ottoman. Dans la question des écoles et du Protectorat, il s'agit de bien autre chose que de la vieille rivalité de l'ensei-

gnement laïque et de l'enseignement congréganiste, de bien autre chose que des subtilités pédagogiques qu'y a trop vues M. Charlot, ou des subsides que le gouvernement français alloue aux écoles d'Orient; la question est bien plus haute et bien plus générale. Les missions, même subventionnées, ne sont pas au service des gouvernements; si la protection des gouvernements leur est utile, ceux-ci, à leur tour, ont intérêt à profiter de l'influence supranationale qu'elles représentent[1]. Il y a réciprocité de services et ce ne sont pas les missions qui, dans cet échange, obtiennent les plus grands avantages.

L'Asie turque est aujourd'hui en pleine transformation économique; les chemins de fer vont la pénétrer de part en part; les terres, depuis longtemps abandonnées, des vallées de l'Euphrate et du Tigre vont renaître à la vie et à la richesse; la Syrie va retrouver son antique prospérité. Il s'agit de savoir si, juste à cette heure décisive, nous abandonnerons en Orient, et notamment en Syrie, la situation si forte que nous y possédons encore. Quelques années d'une politique telle que la souhaitent certains radicaux, et c'en serait fini : l'influence française en Orient ne serait plus qu'un souvenir. Qu'on n'objecte pas que l'apostolat laïque et révolutionnaire aura vite fait de reconquérir les positions perdues et qu'à la civilisation ancienne doit succéder en Orient une civilisation plus « moderne », plus « scientifique »; ce serait mal connaître les pays du Levant; il s'en faut que l'Orient musulman et même l'Orient chrétien soient mûrs pour une pareille propagande. C'est

1. Voyez, sur l'importance de la question des missions, le livre de M. G. Bonet-Maury, professeur à la Faculté de théologie protestante : *France, christianisme et civilisation*, préface de M. A. Leroy-Beaulieu (Hachette, 1907).

bien plutôt dans les pays slaves de la péninsule des Balkans, en Bulgarie, en Serbie, ou encore en Roumanie, en Grèce, en Perse que des écoles laïques, ou plutôt des collèges et des universités donneraient, au point de vue de la propagande nationale française, d'excellents résultats. Ces jeunes nations voient dans la France la grande puissance émancipatrice, le pays de la Révolution qui a été, dans le monde, au bénéfice des autres et à ses propres dépens, l'apôtre du principe des nationalités ; elles souhaitent que l'enseignement français soit donné chez elles et que nos méthodes s'y implantent ; elles demandent la création de collèges et de cours supérieurs français. Rien ne serait plus profitable à notre influence que de répondre à leur désir. Quelques collèges et écoles supérieures de commerce dans certains grands ports de l'Empire ottoman, un enseignement français, pour les jeunes gens et pour les jeunes filles, aussi développé que possible dans les Etats danubiens qui en accepteront la création, voilà de quoi occuper, au mieux des intérêts français, pendant de longues années, le zèle des apôtres de l'enseignement laïque et les subsides que le gouvernement est disposé à leur donner. Il y a, pour la Mission laïque et les hommes politiques qui la patronnent, une belle œuvre française à accomplir ; on pourra juger bientôt si leur but est vraiment de créer des instruments nouveaux d'influence nationale, et non pas de détruire ceux qui existent et qui ont fait leurs preuves. La concurrence de l'enseignement congréganiste et de l'enseignement laïque en Orient peut devenir, si on le veut, une source d'émulation féconde : personne alors n'applaudirait plus volontiers que nous à ce surcroît d'activités françaises ; mais si l'esprit de haine, si un sectarisme étroit inspire l'œuvre nouvelle, elle sera mortelle à notre influence nationale et à la prééminence de notre langue.

CHAPITRE XII

LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX DE LA FRANCE EN ORIENT

II

LA QUESTION DU PROTECTORAT

SOMMAIRE. — La question du protectorat. — En quoi elle diffère en Orient et en Extrême-Orient. — Plusieurs périodes dans l'histoire du protectorat.

I. — De Charlemagne à Saint-Louis. — Le *Franc*. — La Chrétienté et les Turcs — Politique de François Ier. — Les *Capitulations*. — Comment se forme le droit de la France au protectorat. — Caractère des relations des rois de France avec les Sultans. — La Convention et Bonaparte.

II. — Valeur juridique et pratique des *Capitulations*. — La France et les chrétientés indigènes. — Les Maronites. — La clientèle de la France. — Droits acquis aux autres puissances. — La France obtient la confiance des populations.

III. — Au XIXe siècle les traités consacrent notre situation de fait. — Le Congrès de Berlin. — L'article 62. — Attaques contre le protectorat français.

IV. — Le protectorat et le Saint-Siège. — Conjuration triplicienne contre le protectorat français. — La circulaire *Aspera rerum conditio*.

V. — Tentatives contre le protectorat français. — Mgr Anzer et les origines de la guerre russo-japonaise. — Le voyage de Guillaume II en Orient et la lettre de Léon XIII au Cardinal Langénieux.

VI. — Trois éléments dans la constitution du protectorat français.

— Portée exacte des actes du Saint-Siège ; leur importance. — Établissements italiens qui ont abandonné le protectorat français. — Tant que la France exercera ses prérogatives, le Saint-Siège les lui maintiendra.

VII. — Conséquences de la rupture de la France avec le Saint-Siège pour le protectorat. — Évolution nouvelle du protectorat. — Les populations catholiques indigènes forment et peuvent seules former notre clientèle. — Utilité d'une ambassade de France auprès du Saint-Siège. — Résumé de l'histoire du protectorat ; forme nouvelle dans laquelle il peut survivre.

La question des écoles françaises dans l'Empire ottoman et celle du protectorat sont étroitement liées l'une à l'autre ; elles sont deux aspects différents d'une même question générale, qui est celle de l'influence française en Orient ; mais cependant elles ne se confondent pas, bien qu'on les confonde souvent. Il nous reste à essayer de définir ce qu'est exactement le protectorat français, dont on parle souvent hors de propos, quelles répercussions la rupture des relations entre la République et le Saint-Siège peut avoir sur son avenir et sous quelle forme il est possible d'en conserver à la France les avantages.

Le protectorat français dans l'Empire ottoman diffère profondément de ce qu'il est dans l'Empire chinois ; il pourrait cesser d'exister dans l'un des deux pays sans être compromis dans l'autre. La confusion qu'en fait M. de Lanessan est le vice fondamental de tout le livre qu'il a publié dernièrement [1].

Dans l'Empire du Milieu, les missions travaillent à faire des prosélytes parmi les Chinois ; les Chinois chrétiens sont, comme les autres et sans distinction, sujets de l'Empereur, ils ne constituent pas une nation ; la religion est absolument distincte de la nationalité. Dans l'Empire ottoman, au contraire, c'est la

1. *Les missions et leur protectorat.* Alcan, 1907, in-12.

religion qui fait la nationalité, elle se confond avec elle ; les missionnaires n'y recherchent pas les conversions individuelles ; leur tâche principale est d'instruire, de diriger, de protéger les nationalités catholiques, de former les clergés indigènes. En Orient, on n'est pas seulement « catholique », on est « catholique latin », « catholique maronite », « catholique melkite », etc. ; en même temps qu'on appartient à une confession, on fait partie d'un groupe organisé, représenté, aux yeux du gouvernement ottoman, par ses prêtres. Nous ne prétendons pas analyser ici les éléments divers dont est constitué le protectorat français, mais il ne faut pas oublier qu'en Orient, l'un des éléments les plus importants qui le constituent, c'est la clientèle de peuples catholiques qui, depuis des temps immémoriaux, se tournent vers la France comme vers une seconde patrie ; ce droit de protection nous est reconnu par la Sublime Porte et par les traités internationaux. Il en est de même de notre droit de protection sur les « Lieux saints » ; il confère à celui qui le possède, et qui a la charge de mettre l'ordre et la paix parmi les communautés religieuses et nationales qui se disputent la prééminence en Palestine, un prestige et une influence morale très enviée.

C'est uniquement du protectorat d'Orient que nous avons à nous occuper ici.

Le protectorat français sur les catholiques de l'Empire ottoman n'est ni l'œuvre d'un jour ni celle d'un homme ; il n'est pas le fruit d'une guerre victorieuse ou d'un traité heureux; il résulte d'une longue histoire : chaque siècle de notre existence nationale a apporté sa pierre à l'édifice de notre influence ; chaque phase de notre vie politique y a accru notre clientèle. Longtemps le protectorat a été pour la France un

privilège de fait, plus solidement établi sur un usage traditionnel que sur des textes ; plus tard seulement, les traités internationaux et les actes du Saint-Siège ont fondé en droit, sur des contrats et sur des actes écrits, une situation dont nous jouissions depuis longtemps en fait. Si donc l'on analyse les éléments qui constituent aujourd'hui le protectorat, on est amené à y reconnaître un élément historique et un élément juridique ; dans celui-ci, à son tour, il faut distinguer les traités internationaux et les actes du Saint-Siège. L'histoire a donné à la France des titres à une situation privilégiée ; les textes la lui confirment. Enfin la clientèle du protectorat français comprend des éléments très divers. De là, dans ces quelques pages, des divisions toutes naturelles qui correspondent à la vérité des choses.

I

C'est toute l'histoire de la France, dans son unité splendide en même temps que dans sa féconde diversité, qui entre ici en jeu et qu'il faudrait faire comparaître tout entière pour établir l'ancienneté et la valeur de nos droits.

Le moyen âge fait des Français les défenseurs de la chrétienté contre l'Islam. Charles Martel arrête les Arabes à Poitiers ; Charlemagne, qui doit l'Empire à la vaillance avec laquelle il remplit sa fonction de défenseur de la chrétienté latine contre l'infidèle, échange des ambassades et des cadeaux avec Haroun-al-Raschid, Khalife de Bagdad ; il reçoit de lui les clés du Saint-Sépulcre. Dès ces temps lointains apparaît déjà cette alternance de luttes vigoureuses

et de relations amicales qui caractérisera les relations de nos rois avec les puissances musulmanes. Dans les Croisades, la France religieuse et guerrière déploie sa force et son génie. L'idée de croisade se symbolise, pour l'Orient comme pour l'Occident, dans cette douce et noble figure de Saint-Louis; il est la véritable incarnation de l'esprit des Croisades, surtout peut-être parce qu'il a été le plus malheureux des croisés. Dès cette époque, *Franc*, dans tout l'Orient, signifie occidendal, chrétien, latin : un royaume *franc* survit en Palestine jusqu'en 1291. Le *Franc*, pour les peuples chrétiens opprimés, c'est le sauveur possible, c'est le protecteur; dès ces temps lointains, c'est au *Franc*, défenseur de la chrétienté contre l'Islam, que va la confiance des populations.

En face des musulmans, maîtres des Lieux Saints, de l'Espagne méridionale, des îles et de la Méditerranée, dont leurs bateaux écument les routes, en face surtout du Turc qui donne un nouvel élan à la poussée ennemie, l'Europe chrétienne se constitue; la notion de Chrétienté remplace l'ancienne notion romaine d'unité impériale. Le Franc est à la tête de la Chrétienté; il est pour ainsi dire, depuis les Croisades, sa pointe dirigée contre l'ennemi. Les rois de l'Occident peuvent se battre entre eux, la notion d'unité n'en subsiste pas moins, avec l'idée très vivace que la seule guerre légitime est celle de la Chrétienté contre ses ennemis et que l'union, en cas de péril imminent, ne pourrait manquer de se refaire contre le commun adversaire. C'est une conception qui survivra très longtemps, qui se retrouvera jusque chez Leibniz; elle survit même encore aujourd'hui, atténuée, endormie, mais prompte à se réveiller s'il survenait un péril commun.

Cependant le Turc victorieux s'installe en Europe,

s'y rend inexpugnable derrière le Danube. On perd l'espoir de le chasser et, en même temps, on perd la crainte de le voir subjuguer toute l'Europe. En vain la Papauté, gardienne du vieil idéal, multiplie ses appels à la Croisade, elle n'est plus entendue. L'idée de Chrétienté va se dissociant à mesure que la terreur du péril turc diminue et que prédominent les querelles nationales. Au temps de la guerre de Cent Ans, les nationalités se diversifient de plus en plus; leurs intérêts particuliers l'emportent sur les intérêts généraux de la Chrétienté et la notion de « l'équilibre européen » se dessine. Au temps de François Ier, le péril, pour la France, ce n'est plus le Turc, c'est ce Charles-Quint qui la menace sur sa tête, sur son flanc et sous ses pieds. Contre une puissance si exorbitante, qui aspire à la monarchie universelle et menace directement l'indépendance de son royaume, François Ier n'hésite pas à s'allier avec le Turc; en 1535, il envoie en ambassade à Constantinople Jean, sire de La Forêt, qui signe avec Soliman le Grand les premières *Capitulations*. Un tel fait n'a plus aujourd'hui de quoi nous étonner; il eut, à l'époque où il se produisit, l'importance d'une révolution et fit scandale, dans le monde chrétien, à l'égal d'une trahison; l'écho de l'indignation qu'il produisit se répercuta longtemps parmi les gens d'église et parmi tous ceux qui regrettaient l'unité dont le souvenir seul survivait encore. Les projets du P. Joseph, le confident de Richelieu, et de Leibniz lui-même « qui « se croyait un grand politique », dit M. de Lanessan, sont comme un dernier regret donné à la politique unitaire et catholique qui ne connaissait d'autre ennemi que l'infidèle, et une dernière tentative pour y revenir. Mais la laïcisation de la politique, commencée par la Réforme et François Ier, s'achève avec

les traités de Westphalie, et l'on peut dire que la protestation et le départ du légat Fabio Chigi à Münster (en 1648) marquent la fin de l'idée de Chrétienté en Europe.

A partir de 1535, les relations ne cessent pas entre les rois de France et les sultans [1]. Mais l'alliance, imposée par la nécessité, devient une sauvegarde pour tous les chrétiens latins en Orient. Le roi de France, en traitant avec le Grand Turc, obtient de lui qu'il assurera la sécurité des chrétiens qui voyagent dans l'Empire ottoman et particulièrement des pèlerins qui se rendent en Palestine. Les chrétiens latins qui veulent naviguer, voyager dans les États du Grand Seigneur ou dans les mers qui en dépendent n'ont qu'à invoquer la protection de « l'Empereur de France » et ils sont assurés de n'être point molestés. L'avantage est si manifeste que le Pape, les rois d'Angleterre et d'Ecosse demandent à adhérer au traité pour obtenir les mêmes droits. Sous la protection du roi de France, la première chapelle catholique peut s'ouvrir à Galata.

A chaque nouvelle ambassade, les droits et privilèges de la France dans l'Empire ottoman sont reconnus, confirmés et augmentés. Savary de Brèves, l'envoyé d'Henri IV, obtient en 1604 que la visite des Lieux Saints sera permise « aux sujets de l'Empe-
« reur de France et à ceux des princes ses amis,
« alliés et confédérés, sous l'aveu et protection dudit
« Empereur » ; de même, sécurité est promise aux religieux latins à Jérusalem « pour l'honneur et amitié d'icelui Empereur ». Les religieux et voyageurs, il faut le remarquer, ne sont protégés qu'autant que dure la bonne amitié entre le roi de France

1. Voyez sur ces relations : *Le régime des Capitulations*, par Un ancien diplomate (Plon, 1898).

et le Grand Seigneur. Ainsi se trouvent associées, dès cette époque, les deux idées de protection des chrétiens par la France et d'intégrité de l'Empire ottoman. Remarquons aussi le caractère exclusif des privilèges accordés au roi de France ; ce n'est qu'à la considération du roi de France que les chrétiens latins d'autres nationalités peuvent jouir de la protection du Sultan ; l'Europe chrétienne a donc un intérêt de premier ordre à ce que le bon accord soit maintenu.

Les *Capitulations* de 1672 et de 1740 confirment et accroissent les privilèges du roi de France ; elles ajoutent, aux établissements protégés par le roi Très Chrétien, les missionnaires résidant à Galata et « les « églises que la nation française possède à Smyrne, « Saïde, Alexandrie et tous les évêques et religieux « dépendant de l'Empereur de France ». Il arrive naturellement que tous les évêques et religieux, pour jouir de cette protection, se réclament de « l'Empereur de France » ; en fait, ils se considèrent tout comme ses sujets et protégés. Tunis et Tripoli de Barbarie reconnaissent formellement par des traités, en 1685 et 1692, que tous les prêtres et les religieux de toutes les nations sont des sujets de l'empereur de France.

Tel est l'apport de l'ancien régime dans l'édification du protectorat français. Une longue tradition d'amitié entre les deux Etats engendre une longue habitude de protection du roi de France sur les chrétiens d'Orient ; les traités ou *Capitulations* entre les deux souverains stipulent que les chrétiens de l'Empire ottoman qui se réclameront du roi de France seront protégés à sa considération. En pratique, les représentants et envoyés du roi de France prennent l'habitude d'intervenir auprès de la Sublime Porte dès

qu'un religieux latin ou un simple voyageur s'adresse à eux pour obtenir justice ou protection. Les droits se fondent et s'affirment surtout par l'exercice qu'on en fait : c'est en protégeant efficacement les chrétiens que les rois de France établirent leurs droits au protectorat; la reconnaissance des protégés leur fut encore plus précieuse que le texte des *Capitulations*. Les relations des ambassadeurs et consuls de nos rois sont pleines des traces de l'activité protectrice des représentants de la France.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que les rapports des rois de France avec les Sultans de Constantinople furent constamment amicaux et pacifiques. Louis XIV, au faîte de sa gloire, rêvant, comme Charles-Quint, de monarchie universelle et de suprématie française sur la Chrétienté latine, était tout naturellement enclin à justifier ses prétentions en reprenant le rôle, abandonné depuis Philippe II, de défenseur de la Chrétienté contre l'infidèle; mais Louis XIV malheureux, tenu en échec par l'Empire et l'Espagne, revenait à la tradition de François I[er], d'Henri II et de Henri IV. Ainsi persiste l'antagonisme du vieil esprit de lutte contre l'infidèle et de la politique d'individualisme national inaugurée par François I[er]. A certains moments, par exemple en 1683, quand les Turcs assiègent Vienne, le péril paraît de nouveau menaçant pour la Chrétienté tout entière, et le roi de France se ressouvient des devoirs que lui impose son titre de Très Chrétien et le danger que court l'Europe. Ainsi s'expliquent les alternatives d'alliance et d'hostilité entre la France et les Turcs ; elles répondent à la situation un peu à part, malgré tout, un peu en dehors, qu'avaient et que n'ont pas cessé d'avoir les Turcs en Europe. On n'en est pas moins fondé à dire qu'il y a entre la France et l'Em-

pire ottoman une tradition d'alliance et d'amitié, parce que cette tradition est particulière à la politique de nos rois et qu'aucun autre Etat n'a entretenu ou essayé d'entretenir avec la Sublime Porte des rapports aussi fréquemment amicaux. C'est ce que n'a pas vu M. de Lanessan qui, dans son livre, a rassemblé, non sans parti pris, tous les faits qu'il croit susceptibles de faire reléguer dans le domaine des légendes inventées par les « cléricaux » la tradition de bons rapports entre l'ancienne monarchie et les sultans.

Cette tradition était, cependant, si solidement établie que la Convention n'hésitait pas à prescrire à ses agents en Orient d'y continuer la politique traditionnelle de la France ; son ambassadeur, Aubert-Dubayet, faisait flotter le drapeau tricolore sur toutes les églises protégées par la France. Bonaparte, devenu premier consul, envoyait en 1802 le général Brune pour renouveler avec la Sublime Porte les anciennes *Capitulations :* cette mission aboutit en effet au traité du 25 juin 1802 et est suivie de la mise en défense des Dardanelles et du Bosphore par Sébastiani.

II

Quels étaient, au juste, les droits qui résultaient pour la France des *Capitulations* et des traités ? Il est difficile de le préciser, les droits effectifs ayant toujours dépassé les textes écrits. C'est ainsi que, dans les actes officiels, il n'est jamais question que des chrétiens latins, des occidentaux ; c'est eux seuls qui ont le droit de se réclamer des agents diploma-

tiques français; il n'est jamais question des chrétiens — même catholiques — qui sont sujets de l'Empire ottoman. Mais en fait, peu à peu, l'usage s'introduit de les comprendre dans la clientèle de l'ambassade de France. Par la force des choses, les chrétiens d'Orient s'adressent à la France et celle-ci, naturellement, ne laisse pas passer l'occasion d'accroître sa clientèle et d'étendre son influence. Dès 1604, les Franciscains de Péra témoignent que Savary de Brèves, l'envoyé d'Henri IV, a protégé les évêchés de l'Archipel et « constamment défendu et assisté « toutes les Eglises et tous les chrétiens qui se sont « adressés à lui ». Et Bonaparte, traçant au général Brune ses instructions, lui écrit le 18 octobre 1802 : « L'ambassadeur à Constantinople doit prendre « sous sa protection tous les hospices et tous les « chrétiens de Syrie, d'Arménie, et spécialement « toutes les caravanes qui visitent les Lieux-Saints[1]. » On sait comment les intrigues et les efforts persévérants de la Russie pour substituer l'influence slave et orthodoxe à l'influence française et catholique en Palestine fut l'une des causes qui décidèrent Napoléon III à se ranger du côté de l'Angleterre et à entreprendre la guerre de Crimée.

De tous les clients qu'a la France dans l'Empire ottoman, les plus anciennement fidèles sont à coup sûr les Maronites du Liban. C'est Saint-Louis le premier qui, par une lettre du 21 mai 1250, écrit : « Nous « sommes persuadé que cette nation que nous trou« vons établie sous le nom de Saint-Maroun est une « partie de la nation française, car son amitié pour « les Français ressemble à l'amitié que les Français

1. Testa, *Recueil des traités de la Porte ottomane*, II, p. 252. — Cf. Rey, *La Protection diplomatique et consulaire dans les Echelles du Levant et de Barbarie* (Paris, Larose, 1899), p. 349-350.

« se portent entre eux... Nous promettons de vous « donner, à vous et à votre peuple, protection, « comme aux Français eux-mêmes, et de faire cons- « tamment ce qui sera nécessaire pour votre « bonheur [1]. » Les Maronites invoquant cette promesse vénérable en obtinrent d'Anne d'Autriche en 1649 et de Louis XV en 1737 le renouvellement formel. « Les chrétiens maronites établis au mont « Liban, écrit Louis XV, nous ont fait représenter « que, depuis un temps infini, leur nation est des- « sous la protection des empereurs et rois de « France [2]. » Napoléon III, en 1860, prouva, en envoyant une expédition dans le Liban pour secourir les Maronites molestés et massacrés par les Druses, que la protection de la France n'était pas un vain mot; c'est depuis cette époque que le Liban a un gouverneur particulier nommé par le Sultan, mais qui doit être chrétien et agréé par les ambassadeurs des puissances.

Les populations que la France protège dans l'Asie turque sont soit des peuples organisés en corps de nation et pour qui la profession du catholicisme est un devoir patriotique autant qu'un acte de foi religieux : tels sont les Maronites, les Melchites; soit des fractions de peuples revenus à la confession catholique; tels les Chaldéens catholiques, les Arméniens catholiques [3]. On sait qu'en Orient la religion se confond avec la nationalité; on n'est pas seulement catholique, on est catholique maronite, catholique melchite, catholique latin; la religion est le

1. Testa, *op. cit.*, III, p. 140.
2. *Ibid.*, p. 140.
3. On sait que la très grande majorité des Arméniens sont Grégoriens; ils n'ont donc jamais été, juridiquement parlant, sous le protectorat de la France, à l'exception de la petite minorité catholique.

signe et la sauvegarde de la nationalité. Toutes ces populations, qui ne jouissent pas de l'indépendance nationale et sont soumises politiquement au gouvernement turc, sont administrées par leurs chefs religieux; il est donc extrêmement important pour notre influence politique de conserver la protection de ce haut clergé indigène. C'est la France qui aplanit les difficultés quand il s'en présente entre la Porte et les communautés indigènes; ainsi, au moment de la démonstration navale occasionnée par le recouvrement de la créance Tubini-Lorando, l'ambassade de France profita de l'occasion pour faire reconnaître un patriarche nestorien catholique dont le gouvernement turc refusait de ratifier l'élection. Il est très important également que le clergé indigène soit élevé dans des séminaires et des écoles françaises : c'est le grand service que rend à Jérusalem le séminaire institué par les Pères Blancs du cardinal Lavigerie à l'instigation de Léon XIII, dont la réunion des Eglises orientales séparées a été, comme on le sait, l'une des plus chères préoccupations.

Toutes ces populations chrétiennes d'Orient ont une petite patrie qui est leur nationalité, mais, trop faibles et noyées dans la masse des populations musulmanes, elles sentent le besoin de se rattacher à une grande patrie qui puisse les protéger : pour les catholiques, cette patrie c'est la France. Les populations du Liban — que M. de Lanessan calomnie gratuitement pour le besoin de sa cause — ont donné à la France de nombreuses et significatives marques d'attachement et de fidélité, par exemple lors du voyage de Guillaume II en Palestine. Lord Cromer, dans son livre sur l'Egypte, qui vient de paraître en Angleterre, écrit : « La civilisation « française possède une attraction spéciale, non

« seulement pour l'Asiatique mais aussi pour les « races européennes du Levant. » Cette « attraction » dont le Français bénéficie, ce n'est pas seulement à son caractère qu'il la doit, c'est aux affinités créées par une longue tradition entre la France, protectrice efficace de leurs libertés et de leur existence même, et les nations levantines. Cette influence, il est plus aisé de nous l'envier que de nous l'enlever.

Au cours de l'histoire, plusieurs des grandes nations européennes ont obtenu du Sultan, à la suite de guerres heureuses, le droit de protéger leurs nationaux et même d'intervenir en faveur des chrétiens. Ainsi, la Russie a pris peu à peu la protection des chrétiens orthodoxes, et l'Angleterre est souvent intervenue en faveur des missions protestantes. L'Autriche-Hongrie, aux traités de Passarovitz, de Belgrade et de Sistova, a fait inscrire des clauses par lesquelles le Sultan garantit le libre exercice de la religion catholique en Orient et, en fait, certains groupes catholiques, tels que les Albanais catholiques et les Coptes de la Haute-Egypte sont devenus ses protégés, quoique les Albanais Mirdites n'aient jamais cessé d'affirmer leurs préférences pour un protectorat français[1]. Ainsi, d'autres puissances ont obtenu des droits de protection et ont essayé de se créer une clientèle de protégés ; mais c'est la France seule qui, pratiquement, est intervenue, c'est elle seule qui jouit de la confiance des populations. Sa

1. Au Congrès de Berlin, le comte de Saint-Vallier, plénipotentiaire français, d'accord avec M. de Haymerlé, plénipotentiaire austro-hongrois, ont introduit une motion en faveur de la principauté semi-indépendante de Albanais Mirdites. La Porte s'engagea à ne faire aucun changement dans la montagne mirdite (XIII[e] Protocole *in fine*. Cf. A. d'Avril, *Négociations relatives au traité de Berlin*, p. 432).

situation prééminente est si évidente qu'au XIXe siècle les traités internationaux l'ont consacrée.

III

En acceptant d'aller au Congrès de Berlin, la France avait fait ses réserves ; M. Waddington avait stipulé qu'il ne serait question au Congrès ni de l'Egypte, ni de la Syrie, ni des Lieux-Saints ; ces réserves avaient été admises par les puissances. La question des Lieux-Saints et du protectorat français ne fut, en effet, pas discutée au Congrès ; mais la réserve de la France reparut dans l'article 62 du traité de Berlin. Après avoir stipulé la liberté religieuse pour tous les cultes dans l'Empire ottoman, l'article ajoutait :

« Le droit de protection officielle est reconnu aux « agents diplomatiques et consulaires des puissances « en Turquie, tant à l'égard des personnes susmen- « tionnées (ecclésiastiques, pèlerins, moines de toutes « nationalités) que de leurs établissements religieux, « de bienfaisance et autres dans les Lieux-Saints et « ailleurs. »

Et comme ce droit reconnu à toutes les puissances pouvait paraître apporter une limitation aux droits acquis de la France, l'article disait :

« Les droits acquis à la France sont expressément « réservés et il est bien entendu qu'aucune atteinte « ne saurait être portée au *statu quo* dans les Lieux- « Saints. »

Ainsi était constatée et consacrée la situation exceptionnelle de la France sur le terrain du protectorat religieux.

M. Crispi prétendit plus tard que les mots « dans les Lieux-Saints » étaient limitatifs et que la France n'avait aucun droit spécial en dehors des Lieux-Saints. Mais c'est oublier les réserves faites, avant de donner son adhésion au Congrès, par M. Waddington, et c'est oublier surtout que, dans la rédaction première de l'acticle 62, le dernier alinéa n'existait pas, mais l'avant-dernier, après les mots « dans les Lieux-Saints et ailleurs », portait la réserve « sauf les droits acquis à la France ». C'est sur la demande de M. Waddington que les droits de la France firent l'objet d'un paragraphe spécial qui ne pouvait évidemment pas comporter un sens moins favorable que les mots auxquels il était substitué [1].

Les droits écrits sont parfois, dans l'histoire, moins assurés que les droits traditionnels et coutumiers, car c'est seulement quand ils commencent à être contestés que l'on songe à les fixer sur le papier, et il arrive qu'en les écrivant on les limite. C'est surtout depuis le traité de Berlin que les droits de la France furent contestés et battus en brèche. L'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, dans leurs désirs d'expansion soit en Syrie, soit en Egypte, soit dans une partie quelconque de l'Empire ottoman, ont pu se rendre compte de l'avance que nous donne, en Orient, notre protectorat. Nos rivaux se demandèrent quel sens il convenait d'attribuer à l'article 62 du traité et en quoi consistaient exactement les droits réservés à la France. Le protectorat, ce n'était plus, en effet, comme jadis, la protection des marchands et dès pèlerins, chaque nation se chargeant aujourd'hui de protéger les siens. On pouvait même con-

1. V. d'Avril, *loc. cit.* Cf. Goyau. La *Protection de la France*, dans *Vieille France, Jeune Allemagne*, p. 48 (Perrin 1903, 1. vol. in-12); et Arminjon : *Revue de Paris*, 15 avril 1903.

tester qu'il fût question des ordres religieux latins, des évêques latins, etc., puisque l'article 62 reconnaissait à chaque puissance le droit de protéger ceux de sa nationalité. On pouvait soutenir que le protectorat ne consistait plus que dans les prérogatives honorifiques, dans le droit de police et de haute protection dont jouissent les représentants de la France dans les Lieux-Saints, et, en même temps, dans la protection que la France accorde aux populations catholiques indigènes. Ce droit de protection, les *Capitulations* ne nous le reconnaissent pas d'une manière formelle ; la Porte l'admet pratiquement, mais non officiellement, et aucun traité ne le consacre.

Mais les attaques mêmes et les convoitises, dont le protectorat français était l'objet, allaient provoquer une consécration nouvelle et une consolidation efficace de nos droits.

IV

Le Saint-Siège, jusqu'à 1888, reconnaissait en fait le protectorat français sur les catholiques de l'Empire ottoman et de l'Empire chinois et il en recueillait des avantages. Matériellement désarmé, il avait besoin qu'une grande puissance assumât la charge de protéger les missions et d'assurer leur sécurité, de donner son appui aux catholiques isolés dans l'intérieur de la Turquie, au milieu de populations musulmanes ou chrétiennes dissidentes. La France, à l'origine, avait pris tout naturellement ce rôle, étant la seule qui fût en mesure de le remplir ; plus tard elle le garda par tacite reconduction, parce qu'elle ne cessait pas d'exercer sa fonction avec vigilance. Il est avanta-

geux à l'Eglise, en même temps qu'à la France, qu'une seule puissance se charge de la tutelle des grands ordres internationaux, des clergés et des fidèles indigènes. Il convenait à l'Eglise, supranationale par essence, que le protectorat des catholiques, dans l'Empire ottoman et dans l'Empire du Milieu, fût aussi supranational.

Après le Congrès de Berlin (23 juillet 1878), la nonciature à Paris communiqua au ministre des Affaires étrangères les remerciements officiels du Saint-Siège pour avoir sauvegardé efficacement en Orient les intérêts catholiques [1].

Comment l'action triplicienne, dirigée par Bismarck et Crispi contre le protectorat catholique de la France tant en Chine que dans le Levant, a fait partie d'un vaste dessein d'expansion germanique et italienne et d'amoindrissement de l'influence mondiale de la France, nous l'avons amplement montré en son temps [2]. Il nous suffira de rappeler, en les résumant, nos conclusions.

Le premier assaut contre la situation prééminente de la France remonte aux années qui suivirent la fin du *Culturkampf* et la pacification religieuse en Allemagne. Le nouvel empereur, Guillaume II, au moment d'engager son pays dans la *Weltpolitik*, dans la politique d'expansion économique, maritime et commerciale, se rendait compte de l'avantage que l'Allemagne trouverait si elle parvenait à faire servir au succès de l'expansion germanique la force internationale du catholicisme ; c'est lui qui dirigea la manœuvre tournante destinée à enlever à la France le protectorat.

1. *Livre Jaune* de 1878, p. 290. Cf. D'AVRIL, *op. cit.*, p. 433.
2. Voyez notre ouvrage : *La Chine qui s'ouvre* (Perrin, 1900, chap. II) et la *Revue des Deux Mondes* du 1er septembre 1898.

Le gouvernement chinois avait alors (1886) des difficultés avec les missionnaires francais de Pékin; les Anglais, tout-puissants dans l'Empire du Milieu, n'eurent pas de peine à lui persuader qu'au lieu d'avoir affaire au ministre de France pour toutes les questions intéressant les missions, il lui serait beaucoup plus avantageux d'avoir à traiter avec un représentant du Pape, qui n'a ni vaisseaux ni soldats. Li-Hong-Tchang ne manqua pas d'écouter le bon avis que lui donnaient les Anglais, inspirés par les Allemands, et il envoya à Rome un agent anglais des douanes chinoises, M. Dunn. Le ministre d'Allemagne, M. de Brandt, qui s'était toujours montré très ardent à prendre la défense des missionnaires allemands pour les soustraire au patronage de la Légation de France, et le vicaire apostolique de la mission allemande du Chan-Toung méridional, Mgr. Anzer, secondèrent de tous leurs efforts la mission de M. Dunn et la firent appuyer, à Rome, par la diplomatie allemande. Proposer à Léon XIII la création d'une nonciature à Pékin et d'une légation chinoise auprès du Vatican, c'était, pour ainsi dire, prendre le Pape par sa plus noble passion : l'extension des relations diplomatiques du Saint-Siège. Ainsi présenté, le projet de M. Dunn fut d'abord favorablement accueilli à Rome; le Pape n'entendait pas par là dépouiller la France de ses prérogatives, mais il estimait qu'un délégué du Saint-Siège pouvait agir de concert avec le représentant de la France qui resterait son bras droit. A la même époque, deux hauts personnages anglais, le général Simmons et le duc de Norfolk venaient à Rome et demandaient que des évêchés anglais catholiques fussent créés dans le Nord-Est de l'Afrique et soustraits à la juridiction du primat d'Afrique, le cardinal Lavigerie. En même

temps, sous l'inspiration de M. Crispi, les journaux italiens reprenaient la polémique sur l'interprétation du traité de Berlin, attaquaient le protectorat français et réclamaient pour la monarchie de Savoie le droit de protéger les évêques et les missionnaires italiens.

L'ambassadeur de France auprès du Vatican, le comte Lefebvre de Béhaine, n'eut pas de peine à montrer au gouvernement pontifical les liens qui rattachaient les unes aux autres ces manifestations diverses d'une même politique dirigée contre notre influence : une véritable conjuration s'ourdissait contre nos droits sous la direction de l'Allemagne protestante, de l'Angleterre antipapiste et de l'Italie spoliatrice du Saint-Siège. Le projet de nonciature à Pékin fut abandonné, ou plutôt ajourné *sine die* et, le 22 mai 1886, le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, par ordre de Léon XIII, publiait la circulaire *Aspera rerum conditio*, par laquelle il était ordonné à tous les missionnaires de quelque nationalité qu'ils fussent, de reconnaître tous les droits de France et de s'adresser à elle seule pour obtenir aide et protection.

« On sait, disait le document pontifical, que le « protectorat de la nation française a été établi dans « les pays d'Orient et qu'il a été confirmé par des « traités conclus entre les gouvernements. Aussi l'on « ne doit faire à cet égard absolument aucune inno- « vation : la protection de cette nation, partout où « elle est en vigueur, doit être religieusement main- « tenue et les missionnaires doivent en être informés, « afin que, s'ils ont besoin d'aide, ils recourent aux « consuls et aux agents de la nation française. De « même, dans les lieux de missions où le protectorat « de la nation autrichienne a été mis en vigueur, il « faut le maintenir sans changement. »

Ainsi la diplomatie du président Carnot, M. Goblet étant ministre des Affaires étrangères, consolidait et achevait l'édifice du protectorat français, commencé par Charlemagne et Saint-Louis.

V

Croire que le document pontifical désarma nos rivaux, ce serait mal connaître et leur ténacité et le prix qu'ils attachent à la conquête d'une position que certains politiciens français abandonneraient cependant si volontiers. L'assaut n'avait pas réussi; on procéda par escarmouches. Circonvenu par la diplomatie allemande, flatté de jouer un grand rôle, Mgr Anzer, vicaire apostolique allemand du Chantoung méridional, mit, de son autorité privée, sans que Rome eût à intervenir, sa province sous le protectorat allemand. Pour la première fois, en 1891, il demanda à la chancellerie de Berlin les passeports que, jusqu'alors, tout missionnaire séjournant sur le territoire chinois demandait à Paris; M. Ribot, ministre des Affaires étrangères, averti par notre ambassade auprès du Vatican, laissa s'accomplir sans protestation cette violation flagrante de nos droits. On sait trop les malheurs qui suivirent : le massacre de deux missionnaires allemands, le 1er novembre 1897, puis le débarquement des Allemands à Kiao-tcheou, le voyage à grand orchestre du prince Henri de Prusse, les fanfares belliqueuses de l'Empereur, enfin l'occupation de Port-Arthur par les Russes, pressés d'imiter les Allemands : c'était l'abandon de la vieille et salutaire politique d'intégrité de l'Empire chinois; la guerre des Boxeurs et la guerre russo-japonaise

avec toutes ses conséquences sont sorties de là. Ainsi finit la première tentative pour effriter et détruire le protectorat français.

Le voyage de l'empereur Guillaume II à Constantinople et à Jérusalem, en automne 1898, coïncidant avec l'expédition conduite en Extrême-Orient par son frère le prince Henri, fut le plus redoutable et le plus habile des assauts qu'ait eu à subir le protectorat français. Le *Kaiser* faisait annoncer son voyage à grand fracas; pour gouverner il s'appuyait sur le Centre catholique, la fraction la plus nombreuse du Reichstag; il envoyait à Rome, porteur de paroles séductrices, le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau. En France, le gouvernement et les catholiques s'inquiétaient de ces manifestations et de ce qui s'ensuivrait: écho de ces inquiétudes, le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, adressait, le 20 juillet 1898, une lettre au Souverain Pontife pour lui soumettre l'expression de ses « craintes patriotiques » et lui demander « une parole qui nous rassurât ». M. Delcassé, de son côté, envoyait à Rome un négociateur autorisé, avec la mission d'appuyer et de faire aboutir la démarche du cardinal. Léon XIII et le cardinal Rampolla donnèrent gain de cause à la France. Le 20 août, avant le départ de l'Empereur pour l'Orient, le Pape écrivait au cardinal de Reims une lettre qui était une nouvelle et éclatante confirmation des droits et prérogatives de notre pays[1]. Constatant que, en Palestine, « les ennemis du nom catholique redou-« blent d'efforts et d'activité », il ajoutait :

« La France a en Orient une mission à part que « la Providence lui a confiée : noble mission qui a

1. On trouvera le texte de la lettre, ainsi que de celle du cardinal Langénieux, dans notre livre : *La Chine qui s'ouvre*, Appendice, p. 293-295.

« été consacrée non seulement par une pratique sé-
« culaire, mais aussi par des traités internationaux,
« ainsi que l'a reconnu de nos jours Notre Congré-
« gation de la Propagande par sa déclaration du
« 22 mai 1888.

« Le Saint-Siège, en effet, ne veut rien toucher au
« glorieux patrimoine que la France a reçu de ses
« ancêtres et qu'elle entend, sans nul doute, mériter
« de conserver en se montrant toujours à la hauteur
« de sa tâche. »

Ainsi le président Félix Faure et M. Delcassé achevaient et confirmaient l'œuvre du président Carnot et de M. Goblet.

VI

La lettre de Léon XIII au cardinal de Reims distingue et définit à merveille les trois éléments dont est constitué le protectorat français : élément traditionnel, traités internationaux, confirmation par le Saint-Siège. M. Bienvenu-Martin, ministre des Cultes, lorsqu'il alléguait à la tribune de la Chambre que le protectorat français, fondé sur des traités internationaux et sur les *Capitulations*, était parfaitement indépendant de nos relations avec le Saint-Siège, et subsisterait intact même après la rupture diplomatique entre la France et le Vatican et même après la séparation de l'Eglise et de l'Etat, se trompait donc complètement et, dès le lendemain, le *Temps* le lui faisait remarquer [1]. Que le Saint-Siège,

1. Répondant à M. Ribot, M. Bienvenu-Martin disait, le 4 avril 1905 : « Nous voulons conserver intact le patrimoine de la France, mais le protectorat d'Orient dérive non de la bienveillance du

révoquant ses actes de 1888 et 1898, prescrive aux missionnaires et à tous les membres de la hiérarchie catholique en Orient de ne plus recourir aux représentants de la France et, du même coup, une bonne partie de ce qui constitue le protectorat français aura vécu. Les prérogatives qu'il a confiées à la France, le jour où il jugerait qu'elle ne peut plus les exercer, il dépendrait de lui d'en charger une autre puissance; les candidats ne manqueraient pas à notre succession. Si on lit de près la circulaire *Aspera rerum conditio,* on s'aperçoit qu'autant et plus peut-être qu'elle ne confirme nos droits, elle les dénie à d'autres et particulièrement aux Italiens ; elle est une conséquence des relations du Saint-Siège avec la monarchie italienne depuis 1870 ; les mots mêmes qui servent de titre à la circulaire en sont la preuve ; ils évoquent la situation difficile faite à la papauté dans la péninsule. La Propagande prescrit à tous les ecclésiastiques séculiers ou réguliers, italiens ou autres, résidant en Orient ou en Extrême-Orient, de se conduire de telle façon qu'ils ne puissent être soupçonnés de connivence avec le nouvel ordre de choses spoliateur du Saint-Siège ; elle défend d'inviter les consuls italiens aux cérémonies religieuses, de leur rendre les honneurs s'ils y viennent ; elle ne permet pas de leur accorder, en échange de subsides pour les écoles, s'ils venaient à en donner, un droit de

Souverain Pontife mais de traités internationaux qui n'ont rien de commun avec le Concordat et qui, la séparation accomplie, devront être respectés dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui. » Le ministre oubliait ce que le Vatican a très bien fait ressortir dans son *Livre blanc* de 1903 : « Le Pontife romain a obligé les catholiques d'Orient à s'adresser aux agents de la France et leur a défendu d'en appeler à d'autres. Si la France tient des capitulations le droit de protéger — droit qui a été accordé depuis à d'autres puissances — elle seule recevait du Saint-Siège les sujets à protéger. »

surveillance et de tutelle. Ces rigueurs correspondent donc à un certain état politique ; elles peuvent s'adoucir et même disparaître si les relations du Quirinal et du Vatican viennent à se modifier.

Rendons-nous donc bien compte de la portée exacte des actes du Saint-Siège de 1888 et de 1898. Le traité de Berlin reconnaissait à chaque nationalité le droit de protéger ses nationaux et, depuis longtemps, la Porte ne réservait plus ce droit à la France seule. Mais le Saint-Siège intervient : il distingue d'abord le protectorat des établissements et celui des individus; les établissements sont tous sous le protectorat français : ici le Saint-Siège confirme le traité de Berlin et en éclaire le sens. Mais voici où il le dépasse : le traité de Berlin laisse à chaque nationalité le droit de protéger ses nationaux, mais le Pape, par la circulaire *Aspera rerum conditio,* ne permet pas aux religieux ou prêtres italiens de réclamer l'appui des consuls du roi d'Italie : c'est la France qui doit les protéger.

Une première tentative fut faite au moment du grand pèlerinage national italien dirigé en Terre-Sainte par le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, pour réconciler, au profit du royaume et aux dépens du protectorat français, le Quirinal avec le Vatican[1]; mais les manifestations organisées dans cette intention en Palestine furent désavouées et blâmées par le cardinal Rampolla. Depuis le nouveau pontificat, les rapports entre les deux pouvoirs établis à Rome sont moins tendus, moins intransigeants : la politique de M. Combes n'a pas peu contribué à ce résultat. Ayant

1. Voyez. E. Vercesi : *Pro Palestina : in terra santa col primo pellegrinaggio nazionale presieduto da S. E. il Cardinale Ferrari, Arcivescovo di Milano.* (Milan, Manzoni, 1903.)

36

expliqué plus haut[1] les origines et les conséquences de ces faits récents, nous n'y reviendrons pas ici.

Un certain nombre d'établissements et de congrégations italiennes ont abandonné le protectorat français et un accord est intervenu à leur sujet entre le gouvernement du Quirinal et le cabinet de Paris ; mais, dans l'ensemble, les instructions données par Léon XIII restent en vigueur et il est à croire qu'elles subsisteront tant que la République française, justement soucieuse de ses intérêts et de son influence en Orient, continuera d'y exercer les charges du protectorat et d'en recueillir les bénéfices. Aucun de nos ministres des Affaires étrangères, il convient de leur rendre cette justice, n'en a méconnu l'utilité ; et quant à M. Constans, personne mieux que lui n'a compris l'importance des intérêts français confiés à Constantinople à sa sollicitude et à son patriotisme ; il a veillé avec la plus grande énergie sur le patrimoine traditionnel que depuis Jean, sire de La Forêt, les ambassadeurs de France ont accumulé.

« En réalité, nous n'avons que les ennuis du protec-
« torat. Il ne faut donc pas s'étonner qu'aucune grande
« puissance ne songe à nous en dépouiller, ni à s'en
« emparer le jour où nous l'abandonnerions spon-
« tanément. » Cette affirmation surprenante est de M. de Lanessan (p. 204). Il a fallu pour l'écrire qu'il oubliât toute une série de faits encore récents, et qu'il méconnût le caractère de la politique italienne et de la politique allemande en ces dernières années[2].

Il convient d'abord de remarquer que, même si nous venions à abandonner l'exercice des prérogatives et des droits dont l'ensemble constitue le Protectorat français, il ne serait pas loisible à qui le vou-

1. Voyez ci-dessus chap. VII, p. 345.
2. Voyez ci-dessus chap. VII, pp. 339 et suiv.

drait de « s'en emparer ». Le protectorat résulte de traités internationaux reconnus par le Sultan, d'une part, et d'autre part, de la volonté du Saint-Siège. Aucune puissance ne saurait « s'en emparer » sans s'être, au préalable, mise d'accord avec le Vatican. Quant aux traités internationaux, ils ne sont pas seulement, en l'occurrence, la constatation d'une supériorité de force, mais ils sont surtout la consécration d'un long état de fait, de services séculaires rendus par la France aux intérêts de la chrétienté dans le Levant. On vient de voir quelles tentatives réitérées et quelles intrigues compliquées les puissances nos rivales ont conduites pour ruiner notre protectorat et pour s'en emparer[1]. C'est aux efforts de nos adversaires que nous pouvons mesurer la valeur de notre patrimoine traditionnel et juger de sa solidité.

La papauté, de son côté, ne peut méconnaître la contradiction fondamentale qui existe entre ces deux mots : nationalisation et catholicisme. Nationaliser les missions, c'est-à-dire s'en remettre à chaque puissance de protéger ses missionnaires, c'est d'une part renoncer à protéger les missionnaires des petits pays qui souvent n'ont ni armée, ni marine, ni représentation diplomatique dans les pays lointains ; c'est ensuite et surtout rendre très difficile et très compliquée la protection des grands ordres internationaux ; c'est enfin sanctionner un principe d'individualisme national contraire à la tradition et aux intérêts catholiques. L'Allemagne, quoi qu'elle fasse, est une puissance luthérienne dont l'empereur est le *summus episcopus* ; l'Angleterre n'est pas catholique ; et quant à l'Italie, elle reste la puissance spoliatrice du

1. Voyez sur ce point nos ouvrages, *La Chine qui s'ouvre* (chapitre II) et *L'Empire de la Méditerranée* (introduction). — Perrin, éditeur.

Saint-Siège; son gouvernement s'appuie sur les forces révolutionnaires et anticléricales. Tant que la France exercera ses prérogatives, le Saint-Siège apparemment les lui gardera.

VII

Il faut cependant voir les choses telles qu'elles sont, même lorsqu'on les déplore. Il est certain que le protectorat français en Orient n'est plus et ne peut plus être aujourd'hui ce qu'il était hier. La rupture diplomatique entre la France et le Saint-Siège en rend l'exercice très difficile, au moins dans les formes anciennes. Les lois contre les congrégations, la séparation de l'Église et de l'Etat et, plus encore, les tendances anticatholiques d'une partie du Parlement et de l'opinion rendent de plus en plus malaisé l'exercice d'un privilège qu'un certain nombre de membres de la majorité parlementaire regarde comme un fardeau. Est-ce à dire que la situation prééminente de la France dans le Levant ne sera bientôt plus qu'un souvenir? Non. Il dépend de nous que le protectorat, s'il doit disparaître dans sa forme ancienne, survive sous une forme renouvelée.

Nous avons vu, au cours de ces pages, que les fondements du protectorat n'ont pas toujours été les mêmes : il s'est d'abord étendu à tous les latins, religieux, pèlerins ou commerçants voyageant en Orient sous la sauvegarde « de l'empereur de France » ; puis il s'est peu à peu réduit, et lorsque des traités internationaux sont venus lui donner un fondement dans le droit écrit, c'est surtout la protection et la police des Lieux-Saints et la

protection des établissements catholiques dans le Levant qu'ils ont visée ; c'est particulièrement cette forme du protectorat qui a été solennellement confirmée par des actes écrits de l'autorité pontificale. Aujourd'hui c'est un élément, déjà ancien mais jusqu'ici secondaire, du protectorat qui est appelé à prendre le premier plan : nous voulons dire la tutelle des nationalités catholiques indigènes. Le principe des nationalités, issu de la Révolution française, opère ici sa jonction avec la vieille tradition historique de la France en Orient pour faire une loi au gouvernement français, quel qu'il soit, de conserver les liens séculaires qui unissent à la France, avec une fidélité qui ne s'est jamais démentie, des peuples comme les Maronites, les Melchites, les Syriens catholiques [1], etc. On jugera sans doute que ce n'est pas une raison parce qu'en Orient la religion et la nationalité se confondent et se servent l'une à l'autre de sauvegarde mutuelle, pour que nous rejetions une clientèle précieuse au point de vue politique et au point de vue économique. Ces populations sont catholiques ; le clergé a chez elles une très grande influence ; le catholicisme est pour elles le signe distinctif et la sauvegarde de leur existence nationale : et c'est pourquoi nous devons leur donner des écoles catholiques. Mais, dira-t-on peut-être, pourquoi protégerions-nous seulement les populations catholiques et non d'autres ? C'est que ce sont les populations catholiques et non d'autres qui, par tradition et par préférence, s'adressent à nous ; les

1. Sur ces peuples, voyez tous les détails utiles dans l'ouvrage de M. le comte Van den Steen de Jehay : *De la situation légale des sujets ottomans non musulmans* (Bruxelles, Schepens, 1906, in-8°). — Cf., sur toute l'activité française dans le Levant, l'excellent ouvrage de MM. Verney et Dambmann : *Les Puissances étrangères dans le Levant, en Syrie et en Palestine* (Paris, Guillaumin, et Lyon, Rey, 1 vol. in-4°).

autres ont cherché ailleurs la protection dont elles avaient besoin ; n'espérons pas qu'elles reviennent à nous : elles peuvent nous être sympathiques, enseigner notre langue dans leurs écoles, fréquenter même les nôtres, admirer dans notre pays la patrie de la Révolution, émancipatrice des peuples, mais jamais la France ne sera leur patrie d'adoption : les Grecs orthodoxes espèrent dans la grande patrie hellénique, les Slaves dans l'avenir de leur race, les Arméniens grégoriens se tournent plutôt du côté anglais, les Israélites ne forment nulle part une nationalité, même là où, comme à Salonique, ils sont en majorité numérique, et quant aux musulmans, ils sont et restent musulmans. C'est là précisément ce que ne voient pas M. de Lanessan, M. Aulard ou M. Brisson lorsqu'ils prétendent que le fait que nos écoles sont dirigées par des religieux éloigne d'elles toute la clientèle non catholique.

Dans un intéressant article de la *Revue politique et parlementaire*[1], M. G.-A. Malzac, estimant que, « sous sa forme actuelle, le protectorat ne répond plus aux besoins de notre politique et menace de devenir stérile », propose de « le renforcer et de l'élargir ». Il conclut d'abord au maintien nécessaire de nos subventions aux écoles catholiques qui font l'éducation non seulement des enfants des populations catholiques indigènes, mais qui forment aussi l'élite de leur clergé, c'est-à-dire de ceux qui dirigent les destinées de la nation. « Tant que les Russes sou-
« tiendront, comme ils font en Turquie, la commu-
« nauté orthodoxe, et les Anglais les protestants, nous
« devons conserver intact notre patronat des *rayas*
« catholiques et maintenir aux congrégations ro-

1. *L'Évolution de l'action française en Orient*, 1er septembre 1907.

« maines qui, révérées par eux à l'égal de leur clergé, « élèvent leurs enfants, notre appui moral et finan- « cier. Il nous faut seulement exiger de Rome que « tous les religieux latins qu'elle envoie en Turquie « d'Asie soient Français, afin qu'ils travaillent doci- « lement sous le contrôle de nos consuls. » *Exiger de Rome!* M. Malzac ne parle pas la langue diplomatique! Et d'ailleurs, pour *demander* quelque chose à Rome, il ne faudrait pas avoir rompu avec le Saint-Siège les relations diplomatiques; il faudrait avoir un ambassadeur auprès du Vatican; nous avons eu occasion, au cours de ces pages, de montrer les services que cette ambassade a rendus à la France dans ces trente dernières années. M. Malzac, pour obtenir la réalisation de la seconde partie du vœu que nous venons de citer, devrait donc d'abord réclamer le rétablissement de l'ambassade auprès du Vatican; or, il faut le dire, c'est pour être mieux assurés qu'on ne la rétablira pas que certains radicaux sont si acharnés contre le protectorat.

M. Malzac conclut que, ne pouvant plus être aujourd'hui seuls protecteurs du latinisme en Orient, nous devons apporter toute notre sollicitude à garder notre patronage des catholiques indigènes; ils sont l'élément essentiel de notre protectorat; il demande que soient conservées et développées les écoles que nous entretenons chez eux et que l'on y crée des écoles professionnelles, afin d'enrayer autant que possible l'émigration en Égypte ou plus loin encore, jusqu'aux États-Unis, des *rayas* instruits. Quant aux nouvelles écoles que la mission laïque cherche à créer, M. Malzac estime qu'elles rendront des services si elles s'établissent là où ne sont pas nos écoles religieuses ou là où elles ne suffisent pas, particulièrement dans les centres israélites et cosmopolites,

comme Salonique, ou parmi les *rayas* non catholiques ; il pense avec raison que des établissements français laïques d'instruction rendraient les plus grands services en Perse. Ce sont là des conclusions auxquelles nous nous rallions volontiers. La principale clientèle de notre protectorat, aujourd'hui, c'est la population catholique indigène, dont le patronage nous assure en Syrie et en Palestine une influence prédominante. Pour celle-là, et pour celle-là seulement, la France est réellement une seconde patrie.

Résumons donc les grandes phases de l'histoire du protectorat français en Orient tel que nous avons essayé de les caractériser. La France, d'abord, obtient du Grand Seigneur le droit de protéger tous les chrétiens latins, commerçants ou religieux, voyageant dans l'Empire ottoman. Ce droit est écrit dans les *Capitulations ;* il est exclusif ; c'est un privilège. Il n'est pas question des *rayas* catholiques. Mais peu à peu, la Sublime Porte accorde à d'autres nations européennes les mêmes droits qu'à la France. Jusqu'ici tout se passait entre la France et la Turquie; mais voici que s'introduit un élément nouveau : nos droits sont reconnus, nous avons vu dans quelles conditions, par des traités internationaux (traité de Berlin) ; ils font partie du droit public européen. Mais ils sont contestés et battus en brèche et voici que, pour les confirmer, intervient encore un élément nouveau, le Saint-Siège. Il a longtemps blâmé les rapports des rois de France avec l'Infidèle, puis il en a profité, et enfin il confirme et étend les droits et privilèges qui en sont issus. Dans ces trente dernières années, c'est la volonté du Saint-Siège qui empêche notre protectorat de s'effriter sous les efforts de nos rivaux. Mais aujourd'hui la France a rompu avec le Saint-Siège; il peut en résulter, un jour ou l'autre, l'abandon

formel ou tacite des instructions de 1888 et de 1898; ce jour-là le protectorat, dans sa forme ancienne, aura vécu, mais il dépend de nous de le faire revivre sous une forme nouvelle, mieux adaptée à notre vie moderne et aux tendances de notre gouvernement : les populations catholiques indigènes ne sont mentionnées ni dans les *Capitulations*, ni dans le traité de Berlin, ni dans les actes du Saint-Siège; mais en fait elles ont toujours été protégées efficacement par la France : tout nous engage à leur continuer, plus activement que jamais, en présence des progrès de l'influence allemande en Syrie, la protection que Saint-Louis, le premier, leur accorda.

CONCLUSIONS

Nous avons essayé, dans les chapitres qu'on vient de lire, d'analyser les conditions dans lesquelles la question d'Orient se présente aujourd'hui devant l'Europe ; nous avons cherché à quelle phase de son évolution elle est parvenue et conclu à l'imminence d'une crise de cette maladie chronique dont ni la diplomatie ni la guerre n'ont réussi à délivrer l'Occident. Et voici qu'au moment même où nous achevions de décrire la scène et de mettre en place les personnages, la crise s'est brusquement ouverte. Elle est pendante aujourd'hui ; et, dès le premier jour, il a été, une fois de plus, manifeste que les moindres incidents balkaniques peuvent entraîner, les circonstances aidant, les plus lointaines et les plus dangereuses répercussions. Il ne s'agissait d'abord que d'un tronçon de chemin de fer dans un pays perdu, mais c'était assez pour alarmer les intérêts et réveiller les ambitions. La Macédoine s'est émue et la question des réformes est venue se greffer sur celle des voies ferrées; voici que l'on signale des meetings à Sofia, des troubles en Arménie, des armements sur les frontières du Caucase et de la Perse. Entre chan-

celleries, on cause, on rédige des notes, on escarmouche ; empereurs, rois, présidents se mettent en voyage, échangent des vues, esquissent des ententes et toastent à la paix : en réalité chacun tâte le terrain pour prendre plus sûrement position si la vraie bataille vient à s'engager.

C'est une politique singulièrement fertile en spectacles contradictoires que celle de notre temps, et jamais peut-être les réalités profondes n'ont été plus différentes des apparences qui les recouvrent. Sous le vieux harnais de l'Europe d'autrefois, se développent et grandissent des forces encore mal définies, à peine conscientes d'elles-mêmes, dont l'action mystérieuse donne parfois aux problèmes politiques les plus classiques de la diplomatie traditionnelle un aspect nouveau et des solutions inattendues. C'est le sentiment de l'existence de ces forces obscures qui fait paraître si prudents les souverains et les hommes d'Etat de la vieille Europe; les grandes passions et les grands conducteurs d'hommes font défaut ou naissent sous d'autres cieux. Il en sera ainsi jusqu'à ce que paraisse un puissant réaliste, qui, discernant, avec le coup d'œil d'un Bismarck, quels sont aujourd'hui les éléments qui résistent et les courants qui portent, imprimera aux événements une tournure nouvelle et dramatisera l'histoire.

Lorsqu'une crise vient à éclater, comme celle que l'initiative du baron d'Æhrenthal a brusquement ouverte, on voit tout à coup les intérêts s'alarmer et se mettre en garde, les adversaires se hérissent les uns en face des autres, on croit entendre un cliquetis d'épées, puis tout s'apaise et retombe dans le silence ; chacun mesure avec inquiétude le pas qu'il a fait en avant ; chacun pèse avec angoisse ses responsabilités et ses risques. Outre les grandes alliances officielle-

ment proclamées, il y a entre les nations européennes un réseau si serré d'ententes et de contre-assurances qu'il est devenu presque impossible qu'une guerre sorte d'une difficulté prévue, d'une divergence d'intérêts permanente, d'une rivalité ancienne. Toute politique qui se fonderait sur l'attente d'un conflit nécessaire et prochain entre deux grandes puissances européennes et qui prendrait toutes ses dispositions dans l'unique prévision de ce conflit, risquerait de se fourvoyer. L'Europe d'aujourd'hui, c'est une série de syndicats d'intérêts qui trouvent plus pratique, lorsqu'ils sont en opposition les uns avec les autres, de s'entendre que de se battre ; et comme chacun des associés fait partie à la fois de plusieurs syndicats, il se trouve toujours des amis empressés pour offrir leurs bons offices et apaiser les litiges.

Ne l'oublions pas toutefois, c'est en Orient que peuvent surgir des complications inattendues parce que, là seulement, en Europe, sont des terres vierges, des pays neufs qui n'ont pas encore reçu l'outillage économique moderne. Dans l'Europe occidentale et centrale les guerres de conquête ou de suprématie étant, pour le moment, démodées, les nations ne gagnent rien les unes sur les autres ; c'est sur les marchés lointains que leur rivalité se manifeste ; mais l'Amérique est fermée, l'Asie Orientale n'accepte plus de tutelle, et l'Afrique, jusqu'ici, ne « rend » pas. Les nations européennes, rentrées chez elles, désabusées des entreprises lointaines, se tournent vers les débouchés et vers les « affaires » de l'Orient ottoman.

C'est en Orient aussi qu'intervient, dans la politique européenne, pour la compliquer et en changer le cours, un autre élément : depuis la Leytha et depuis Trieste jusqu'au Bosphore et même jusqu'à

la Perse, se développent des peuples jeunes, des peuples en formation, dont la croissance n'est pas achevée et que travaille, à la manière d'un ferment, le principe des nationalités. Le monde musulman lui-même s'agite et aspire à se transformer; il ressent les premiers tressaillements d'émotions, d'idées, de passions nouvelles : témoin les récents événements de Perse [1], le mouvement arabe en Syrie et dans l'Yémen, la propagande nationaliste en Egypte. De tout ce monde en travail, des événements inattendus peuvent surgir; mais, si rapide qu'elle nous paraisse parfois, l'évolution est lente; nous ne voyons qu'une fermentation de surface qui ne pénètre que peu à peu la masse profonde de la pâte. Qui pourrait dire quand se produiront les crises décisives, si même toute la métamorphose ne s'accomplira point par de lentes et successives étapes? La réponse à cette énigme dépend d'une autre énigme encore plus obscure : que feront les Turcs? S'ils sont incapables de transformation et de progrès, comme quelques-uns le pensent, alors il faut s'attendre à des crises violentes Mais en sont-ils radicalement incapables? Qui donc, après avoir vu ce que notre génération a vu au Japon, en Chine, en Perse, oserait l'affirmer?

C'est donc en Orient que les nations européennes ont, sinon peut-être leurs intérêts les plus importants, du moins ceux qui sont les plus exposés à des modifications dangereuses. Et c'est pourquoi c'est en fonction des affaires d'Orient que les hommes d'Etat disposent leur politique et combinent leurs alliances. L'Europe, encore aujourd'hui, vit dans le moule où l'a jetée, au Congrès de Berlin, le génie de Bismarck. Ce qui s'est fait en Orient ne sera modifié qu'à propos

1. Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1908.

de l'Orient. C'est ce qui rend le jeu diplomatique si passionnant à suivre chaque fois qu'apparaissent des complications orientales. Pourquoi se produit-il actuellement une crise et comment chaque pays se prépare-t-il à s'y comporter : c'est la question sur laquelle nous avons essayé de jeter un peu de lumière ; l'entreprise était malaisée parce qu'aucune volonté forte, aucune pensée ample et prévoyante ne conduit les affaires, et aussi — il faut le dire pour le constater plutôt que pour le blâmer — parce que chacun a peur, peur de la responsabilité, peur de l'action, peur du lendemain. Tel, qui se prépare, qui prend son élan, ne saute pas... Aussi convient-il de s'abstenir de conclure et de prédire.

L'élément nouveau, dans la question d'Orient, c'est le changement survenu dans la politique anglaise. Nous avons montré, au cours de ce livre, comment la Grande-Bretagne qui avait été si longtemps, en face de la Russie, le champion de l'intégrité de l'Empire ottoman, avait, depuis le Congrès de Berlin et surtout depuis qu'elle est maîtresse en Egypte, adopté une autre tactique dirigée contre l'Allemagne. Cette évolution s'achève sous nos yeux : l'Angleterre a cessé de redouter le péril moscovite, dont le fantôme a si longtemps pesé sur sa politique ; elle a conclu avec sa rivale d'autrefois un accord général qui règle tous les anciens litiges et partage les différends, et c'est de concert avec elle que maintenant elle cherche à diriger les affaires de l'Orient ottoman. Depuis 1885 sa politique tend à la dislocation de l'Empire du Sultan : soyez forts, dit-elle aux Turcs, formez un obstacle au *Drang* allemand au lieu de vous laisser absorber par lui, ou résignez-vous à quitter l'Europe, à disparaître. A mesure que l'influence germanique s'implantait plus fortement à Constanti-

nople, la politique anglaise se faisait plus dangereuse pour l'Empire ottoman. Aujourd'hui, du point de vue européen, c'est la rivalité mondiale de l'Empire allemand et de l'Impérialisme britannique qui apparaît au premier plan dans le cadre immuable de la vieille question d'Orient et qui lui prête un peu de sa grandeur tragique et de ses dehors menaçants.

En 1895-1897, au moment des affaires arméniennes, c'est l'alliance de la France et de la Russie qui a prévenu la catastrophe que lord Salisbury prédisait aux Turcs avec des métaphores bibliques et que Gladstone réclamait au nom de l'humanité; c'est elle qui a circonscrit et finalement arrêté la crise. Mais, aujourd'hui, les deux alliées sont devenues l'une et l'autre les amies de l'Angleterre ; de ce fait, la situation se trouve donc gravement modifiée.

Nous avons vu comment le discours du baron d'Æhrenthal a causé en Russie un vif mécontentement ; l'entente austro-russe qui maintenait, depuis 1897, la paix et le *statu quo* dans les Balkans s'est trouvée rompue. Le Cabinet anglais a pris alors l'initiative d'une note demandant des réformes sérieuses en Macédoine ; puis il s'est effacé derrière la Russie avec un empressement adroitement dissimulé par une note assez rogue. Parmi les puissances, un groupement nouveau se formait et semblait se préparer à un rôle prépondérant dans les Balkans : la Russie, plus directement intéressée, avait la direction ; son alliée la soutenait ; l'Angleterre se ralliait ; on croyait l'Italie dans le jeu. La parade allemande fut très habilement conçue, dans le style classique de l'escrime diplomatique : l'Allemagne neutralisa en y entrant la combinaison qui paraissait tournée contre elle ; elle accepta le programme russe : son influence à Constantinople, elle l'emploierait à faire aboutir les

réformes pratiques proposées par la Russie, elle ferait entendre à Abdul-Hamid que l'Europe est lasse de sa tactique de temporisation et d'inertie. Guillaume II, à tout prix, cherchait à retenir la Russie que le baron d'Æhrenthal avait mécontentée et qu'alarme la poussée vers Mitrovitza et Salonique : de Corfou, où il était installé dans son Achilleion, l'Empereur surveillait et dirigeait, allant visiter les premiers rôles, faisant venir les comparses, achevant de mettre la Grèce dans son jeu, préparant la mise en scène, peut-être le coup de théâtre. Le prince de Bülow, en même temps, se multipliait ; il causait, à Vienne, avec M. d'Æhrenthal et l'engageait à accepter le principe de la note russe ; il voyait M. Tittoni, l'apaisait, faisait rentrer dans ses ports la grande armada italienne. Il visitait le Pape, dans l'espoir de rendre le « bloc » plus malléable, les Polonais moins rétifs et Victor-Emmanuel plus souple. On pouvait donc espérer que les réformes allaient aboutir, si le Sultan se laissait persuader par le baron Marschall ; elles se seraient faites sur un programme russe recommandé par l'Allemagne et, bon gré mal gré, par l'Autriche et par l'Italie ; la France aurait appuyé avec plaisir son alliée ; l'Angleterre aurait suivi. La parade, on le voit, n'allait pas sans riposte. Mais la contre-riposte anglaise ne se fit pas attendre.

Le 10 et le 11 juin le roi Edouard VII et le Tsar Nicolas II se sont rencontrés à Revel ; sir Charles Hardinge, représentant le *Foreign Office*, et M. Isvolski, ministre des Affaires étrangères, accompagnaient leurs souverains. Une telle entrevue, moins de trois ans après la paix de Portsmouth, entre le vaincu de Moukden et de Tsou-Shima et l'allié des Japonais, la cordialité des paroles échangées, sont le signe manifeste d'une orientation nouvelle de la

politique de la Russie ; elle a liquidé, du moins mal qu'elle a pu, ses affaires en Extrême-Orient et c'est désormais en Europe, dans la péninsule des Balkans, sur le théâtre traditionnel de ses grands succès militaires et diplomatiques que s'exercera son activité nationale. Tant qu'on a pu douter de la portée du rapprochement anglo-russe, l'empereur Guillaume II et son chancelier cherchaient, nous venons de le voir, à entraîner de leur côté le tsar ; ils paraissaient disposés à accepter le projet du cabinet de Saint-Pétersbourg pour les réformes à accomplir en Macédoine et conseillaient au Sultan de s'y résigner. Tout changea quand l'entrevue de Revel fut définitivement annoncée ; on apprit le 22 mai qu'un iradé accordant une garantie d'intérêt pour la construction d'une nouvelle section du chemin de fer de Bagdad, — la principale et la plus coûteuse puisqu'elle aura 840 kilomètres, qu'elle franchira le Taurus par un tunnel et atteindra l'Euphrate, — venait d'être signé par le Sultan. Depuis lors, la chancellerie allemande n'a pas caché qu'elle n'accepterait d'appuyer, pour la Macédoine, que des réformes qui ne seraient de nature ni à porter atteinte à la souveraineté du Sultan, ni à diminuer son prestige aux yeux du monde musulman[1]. Abdul-Hamid paraît donc, encore une fois, l'emporter ; il a jeté du lest au moment voulu ; il se croit assuré désormais de pouvoir satisfaire l'Europe avec quelques apparences de réformes. Mais qu'arrivera-t-il si le cabinet libéral britannique,

1. L'officieuse *Correspondance de l'Allemagne du Sud* écrivait : « Nous ne croyons pas qu'on soit convenu à Revel de permettre au Maroc un accroissement de l'activité française au détriment de l'Allemagne, de paralyser nos efforts commerciaux et civilisateurs en Orient (allusion à l'affaire de Bagdad), ni de traiter à l'avenir les questions macédoniennes sans s'inquiéter du maintien de l'accord des grandes puissances. »

pressé de donner satisfaction à l'opinion publique, peut-être même de pousser plus loin l'expérience « d'encerclement » dont se plaignent les journaux allemands, se concerte avec le gouvernement du Tsar pour proposer aux puissances un programme de réformes et mettre le Sultan en demeure de l'accepter? Les plus graves événements pourraient sortir d'une pareille situation si d'ailleurs toutes les puissances continentales n'étaient animées du plus sincère et du plus ardent désir de paix. L'entente austro-russe pour les affaires balkaniques était un très puissant facteur de paix ; elle créait un lien entre l'Autriche-Hongrie, qui fait partie de la Triple Alliance où elle remplit très heureusement un rôle de conciliation et de pondération, et la Russie alliée de la France. Le discours et les actes du baron d'Æhrenthal ont rompu le pacte, ou tout au moins l'ont très sensiblement relâché ; c'est aujourd'hui une conjonction nouvelle, l'Angleterre et la Russie, qui cherche à prendre dans les Balkans un rôle de direction. Mais le maintien de l'entente européenne est nécessaire : si les cabinets de Londres et de Pétersbourg prétendaient agir seuls, en dehors du concert des grandes puissances, ils se heurteraient à l'inertie du Sultan, et qui ne voit les graves complications qui pourraient survenir? S'ils cherchent au contraire à obtenir l'adhésion de toutes les grandes puissances, et, au besoin, leur participation à une démonstration militaire, comment ne pas craindre que les réformes ne restent, une fois encore, illusoires? Et de là peut sortir un autre péril.

Jamais les Bulgares n'ont été mieux préparés à la guerre, jamais ils n'ont proclamé, avec tant d'insistance et de plaintes, que la situation est devenue pour eux intolérable et que, si l'Europe n'intervient

pas en faveur de la Macédoine, ils se trouveront acculés à jouer le tout pour le tout. Nous avons vu qu'il y a, dans leurs plaintes, une part de vérité. L'acte résolu d'une puissance secondaire, mais bien armée, comme la Bulgarie, peut, au milieu de l'indécision générale, mettre le feu aux poudres. Il est plus probable que la Bulgarie, escomptant le désir de paix qui est si général et si vif en Europe, cherchera à intimider les grandes puissances et élèvera la voix pour obtenir, en Macédoine, les réformes nécessaires, et peut-être pour s'assurer, à elle-même, certains avantages. Retenons donc qu'une intervention brusque de la Bulgarie, surtout si elle se sentait soutenue par quelque grande puissance, peut, dans l'état actuel de l'Europe, précipiter les solutions, déchaîner les catastrophes.

La France, dans toutes les crises successives de la question d'Orient, est peut-être la seule dont le point de vue, les intérêts et la ligne de conduite n'aient pas varié. Nous sommes, comme nous l'avons toujours été, partisans de l'intégrité de l'Empire ottoman où nous avons à sauvegarder de si importants intérêts économiques et moraux ; nous nous attachons à ce principe — M. Pichon l'affirmait encore dernièrement à la tribune de la Chambre — comme au seul qui soit compatible avec le maintien de la paix générale, avec la sauvegarde de nos intérêts et le développement de notre influence.

Mais nous avons toujours demandé et souvent obtenu que la Porte accorde, aux populations qui vivent sous sa souveraineté, des conditions conformes à la justice et au droit qu'ont à la vie tous les peuples, quelles que soient leur origine et leur religion. Souveraineté du Sultan et réformes nous ont toujours paru être les deux aspects d'une même politique. Le

Liban, pour lequel la France a obtenu des conditions libérales, n'est ni la moins soumise, ni la moins prospère des provinces de l'Empire. La France attache aussi un très grand prix aux sympathies des nationalités en formation qui grandissent dans l'Orient de l'Europe. Parti de France, le principe des nationalités a d'abord fait son œuvre à nos portes, avec notre aide et à nos dépens ; aujourd'hui, comme une onde qui s'éloigne de plus en plus de son point de départ, c'est dans l'Europe orientale qu'il agit, et là, les modifications qu'il a déjà apportées et qu'il apportera un jour à la carte d'Europe, profiteront à nos intérêts, puisqu'elles seront le résultat du développement de nationalités nouvelles, capables de faire contrepoids à la prépondérance germanique et d'opposer un obstacle à son *Drang* vers l'Orient.

Dans la crise actuelle, la France est d'autant mieux en mesure de faire entendre sa voix qu'elle ne peut avoir, en Orient, aucune ambition territoriale, et qu'elle a de bonnes relations avec toutes les puissances. Nous ne devons chercher, dans les difficultés qui peuvent se produire dans le Levant, que l'occasion de faire prédominer notre politique de paix, de justice et d'équilibre ; nous ne sommes contre personne ; nous ne cherchons à isoler personne ; nous nous servons au contraire de nos alliances et de nos amitiés pour faire régner, parmi les puissances, l'harmonie que tous les peuples souhaitent. Cette méthode n'est pas une politique négative, une politique d'abstention ; elle comporte au contraire des initiatives opportunes ; elle peut nous conduire à jouer un rôle très utile d'arbitrage et même de direction. Les amitiés ou les alliances, entre peuples pas plus qu'entre individus, ne doivent jamais aboutir à une abdication de la personnalité. Nous sommes les alliés de la Russie,

mais nous ne devrions pas la suivre si elle était tentée de renouveler l'aventure de 1878 ; nous sommes les amis de l'Angleterre, mais nous devrions cesser d'être avec elle si elle travaillait à une dislocation de l'Empire ottoman. Nous ne méconnaissons ni les intérêts de l'Allemagne en Asie Mineure et en Mésopotamie, ni ceux de l'Italie sur les côtes de l'Adriatique, — bien que dans tout l'Orient elle combatte avec acharnement notre influence, — ni ceux de l'Autriche en Bosnie et dans le sandjak ; mais nous reconnaissons aussi des intérêts et des droits aux Serbes, aux Bulgares, aux Roumains, aux Grecs, aux Montenegrins. Nous n'aurons pour adversaires que ceux qui ne tiendraient pas compte du temps et qui tenteraient de troubler la paix générale ou de léser, dans un intérêt égoïste, les justes droits d'autrui. Nous avons vu qu'il reste, dans les questions qui se posent en Orient, des inconnues redoutables : une inquiétude générale pèse sur l'Europe. Il est donc plus que jamais nécessaire d'être prêt à toutes les éventualités, d'avoir l'œil ouvert et les mains libres. Tout se tient dans la politique européenne : la clé de la question marocaine n'est pas chez les Chaouias, elle est partout où les intérêts des grandes puissances sont en suspens ou en conflit. Entre Londres et Berlin, sa situation géographique permanente et sa situation diplomatique actuelle invitent la France à remplir, de concert avec la Russie, une mission de contrepoids, d'équilibre et d'harmonie.

FIN

INDEX DES NOMS CITÉS

S

T

U

V

W

X

Y

Z

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE PREMIER

L'ÉVOLUTION CONTEMPORAINE DE LA QUESTION D'ORIENT (1853-1908)

CHAPITRE II

LA MER-NOIRE ET LA QUESTION DES DÉTROITS

CHAPITRE III

LA QUESTION DE MACÉDOINE

I

Les nationalités.

CHAPITRE IV

LA QUESTION DE MACÉDOINE

II

Les réformes.

CHAPITRE V

LA QUESTION DE MACÉDOINE

III

Répercussions et solutions.

CHAPITRE VI

LA QUESTION DE MACÉDOINE

IV

La crise de 1908 : chemins de fer et réformes.

CHAPITRE VII

LA RIVALITÉ DES GRANDES PUISSANCES DANS L'EMPIRE OTTOMAN

CHAPITRE VIII

LE CONFLIT ANGLO-TURC ET LA QUESTION ARABE

CHAPITRE IX

LE CONFLIT AUSTRO-SERBE

CHAPITRE X

TRENTE ANS D'INDÉPENDANCE
LA FORCE BULGARE

CHAPITRE XI

LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX DE LA FRANCE EN ORIENT

I

La question des écoles.

CHAPITRE XII

LES INTÉRÊTS SPÉCIAUX DE LA FRANCE EN ORIENT

II

La question du protectorat.

CARTES

E. GREVIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LA PÉNINSULE DES BALKANS ET SES CHEMINS DE FER



L'ASIE OCCIDENTALE ET SES CHEMINS DE FER

